OXYGÉNÉE CUSENIER

Verte ou Blanche

LA REVUE MAME

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 498, boulevard Saint-Germain, Paris.

Lire dans la *Revue Mame* (n° 471, du 25 octobre 1903) :

Lydie, sayniète, Guy Chantepleure. — Chroniques littéraire, Henri Huertin. La phrase de Kerzogaouf, Jean d'Arvil. — Au pays de Jésus ; Jérusalem, Matilde Serao. — Causerie, Edouard Trogan. — Fiancés de printemps (suite), Charles Foley. — Les artères d'Elisabeth en Hongrie, E. Hers. — Ça et là. La petite Princesse (suite), Georges Beaume.

Illustrations d'après Lucien Métivet, J.-J. Tissot, René Lelong, Georges Roux, etc.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

LESSIVE PHÉNIX

ne se vend qu'en paquets de

1, 5 & 10 KILOGR.

500 & 250 GRAMMES

portant la Signature J. PICOT

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la

LESSIVE PHÉNIX

L'un des rédacteurs gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.

Librairie Ollagnier

Encres A. Maurin



LE XIXe SIÈCLE — NOIRE FIXE — Inaltérable — Très intense

LA SYRIENNE — COMMUNICATIVE — Donne 4 à 5 copies d'un seul coup de presse

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1889 & 1900

Librairie du PETIT BASTIAIS

Vient de paraître le tome Ier :

Le Miroir de l'Amour et de la Douleur

DANS

le Sacré-Cœur de Jésus

INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ

par le R. P. GINTHER

traduit du latin

par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI

Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta

Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

DEMANDEZ PARTOUT

le tabac Colonial Français

DE LA MAISON L. ALBAN

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame Messieurs, demandez-le aux Dames.

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

Le COURRIER de la PRESSE

Prend la revue A. GALLOIS, Bastia

28, Boulevard Beaumarchais, PARIS

Prend tous les journaux du monde entier

PRÊTS, ESCOMPTE, AVANCE à toutes personnes solvables ; écrire OFFICE MUTUELLE, 42, avenue de Clichy, PARIS.

MESDAMES

Vous économiserez sûrement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez aller rouge du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parures techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modestie et Tranquillité réfléchissent de ses modèles

6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratis : 30, rue de Lille, Paris

ASTHME et CATARRHE

ESPIC

Bastia — Imprimerie Ollagnier.

Bibliographie

Paillettes d'Or. — (12me Série.) Recueil des années 1901-1902-1903. Publication honorée de plusieurs Brefs de Sa Sainteté. Un joli volume in-18 de 160 pages. Broché : 0.60. — Aubanel Frères, éditeurs, Imprimeurs de N. S. P. le Pape, Avignon.

Vous qui avez l'esprit troublé par quelque doute angoissant qui obscurcit votre âme, et vous fait hésiter sur ce qu'il convient de faire pour accomplir votre devoir du moment, lisez les Paillettes d'Or. Elles seront pour vous la vraie lumière, le phare qui fait éviter l'écueil et conduit au port.

Vous qui hésitez devant les épreuves de la vie, et qui combattez avec effroi ce que nous appelons, — lord ces Paillettes d'Or... Elles seront pour vous la force et l'espérance, comme elles l'ont déjà été bien des fois pour nombre de découragés.

Vous qui souffrez et qui pleurez, ouvrez aussi ce petit livre, et de chacune de ses pages sortira une consolation divine qui vous rendra la paix et la résignation.

Depuis trente-six ans, les feuilles sèches de ces précieuses Paillettes d'Or voltigent de toutes parts et se posent, comme des pétales odorants sur les cœurs chrétiens, y puisent ou y font naître le miel de la charité.

Et toutes ces feuilles éparses constituent aujourd'hui douze séries, dont la dernière pure, véritable trésor de science pratique, met à la portée de tous, grands et petits, riches et pauvres, le sanctification et le bonheur.

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

Avant de vendre vos cédrats, adressez vous à MM. L. N. Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

Maison de Confiance

Bijouterie Mattei

20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse.

Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

EXPOSITION 1900 PARIS

Le GRAND PRIX aux Machines

SINGER

Machines à coudre reconnues supérieures et répandues dans le monde entier. **Succès sans précédent :** Vente annuelle **PLUS D'UN MILLION de machines**

Nombreux modèles variés pour la famille et tous les travaux spéciaux, même les plus difficiles.

LIVRAISON FRANCO, APPRENTISSAGE GRATUIT

Se méfier des Contrefaçons

LA COMPAGNIE SINGER refuse sa garantie à toute machine ne portant pas sa MARQUE

BASTIA — 8, Boulevard du Palais, 8

AJACCIO — 16, Cours Napoléon, 16

36, rue Paradis, — MARSEILLE, — rue Bel-Air, 5.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne et Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques Ciment. — Briques pintes et rouges. — Carreaux. — Tuiles — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes d'artillerie, etc.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux, Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — DIMANCHE, 1er NOVEMBRE 1903 — N° 264

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia

MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.

Faits divers, 1 fr. — Réclames (1re page), 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	30 »	15 »	8 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00520

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : TOUSSAINT.

SOLEIL : (Heure italienne)

Lever, 6 h. 04 m. — Coucher, 4 h. 27 s.

Lune : Pleine, le 5 — Dernier quart, le 13.

FÊTE DE DEMAIN : LES MORTS.

31 OCTOBRE

Les Curiosités de la Semaine

Un ordre de chevalerie aux États-Unis. Nos voisins d'outre mer font décidément rien à envier à la vieille « Europe. Ils possèdent depuis hier un ordre de chevalerie qui s'intitule : « *The military Order of the French Alliance in the United States of America and France...* » — Ordre militaire de l'alliance française aux États-Unis d'Amérique et de France. » C'est ordre, qui comporte celui de Cincinnatus, réservé uniquement aux descendants des habitants de l'Indépendance, devait d'être fondé par M. Senior Colonie de Conrad (New Hampshire). Il comporte des statuts et tiendra des chapitres dans les principales villes de l'Union.

Ils feront partie : les descendants en première ligne des officiers des armées des États-Unis et de France qui étaient en activité de 1778 à 1782. Les officiers de l'armée des États Unis et de la France qui, sans prendre directement des officiers de la guerre de l'Indépendance, sont membres de la Légion d'honneur, en ce qui concerne la France, et qui possèdent la *Medal of honor*, en ce qui concerne les États-Unis.

Enfin une médaille sera attribuée seulement des étudiants universitaires des États-Unis qui écrira le meilleur « Essai sur la valeur et sur les buts de l'alliance française de 1778. » Voilà, n'est-ti pas vrai, un moyen fort ingénieux d'encourager et de développer l'amitié déjà séculaire qui unit l'Amérique et la France. Ne nous en plaignons pas.

Combien il nous a fallu d'or pour vouir au monde ? Un statisticien a calculé combien il faut à l'aloès, mâles et femelles, pour venir au monde. Chacun a un père et une mère, soit 2 personnes, lesquelles ont eu également un père et une mère, ce qui fait 4 êtres humains ; chacun de ces derniers a eu également un père et une mère, ce qui fait 8.

En remontant ainsi jusqu'à l'époque de Jésus-Christ, on trouve 56 générations. Si quelqu'un se donne la peine d'additionner le total de ses ancêtres, il verra que, de cette époque jusqu'à lui, il y a eu 139 435.917.489 534.976 personnes, c'est-à-dire 139 trilliards, 435 billiards, 917 milliards, 489 millions, 534 mille 976 personnes qui ont contribué à sa naissance !

Les Anglais sont consternés. Le *Victory*, le fameux navire de guerre à bord duquel mourut héroïquement Nelson, à la bataille de Trafalgar, vient d'être abordé, dans le port de Portsmouth, par le *Neptune*, qui était, lui aussi, un survivant de ce mémorable combat. La rencontre de ces deux grands débris a été fatale au *Victory* qui, transpercé par le trident de *Neptune*, gît maintenant sur le flanc, laissant eau de toutes parts. On désespère de pouvoir le sauver.

Ce fut trois mois après la grande victoire de Trafalgar que le *Victory*, portant la dépouille mortelle du célèbre amiral anglais, rentra dans le port de Portsmouth, qu'il ne devait plus quitter. Il y était un objet de vénération et de fréquents pèlerinages de la part des Anglais, qui le considéraient un peu comme le *palladium* de leur marine.

La garde-robe du poète. Les héros de Bourget, ces fameux dandys aux armoires pleines de vêtements, aux régiments de chaussures ordonnés comme une armée en bataille, aux cravates sans nombre, ont fait quelque temps école en France ; mais ce n'est qu'en Italie qu'ils ont trouvé des rivaux et des maîtres.

Gabriele d'Annunzio possède une garde-robe à désespérer les élégants des deux mondes. Qu'on en juge : 72 chemises ; 12 douzaines de chaussettes de toute couleur en fil et en soie ; des chapeaux, des habits de soirée, des smokings, des jaquettes incombrables ; 48 paires de gants pour la rue ; 24 paires de gants de soirée ; 8 parapluies, tous invariablement violets ; 10 ombrelles toutes vertes ; 20 douzaines de mouchoirs de poche ; 150 cravates ; 10 vestes d'intérieur ; 14 paires de chaussures — c'est modeste — sans compter les molles et silencieuses pantoufles.

Massacgol seul, en Italie, peut rivaliser avec d'Annunzio et étaler un pareil luxe de vêtements. Quels indiscrets valets de chambre ont donc ces grands hommes ?

On va installer à New-York un trottoir roulant souterrain et perfectionné. La plate-forme mobile sera divisée en trois parties glissant chacune à des vitesses différentes : les voyageurs accéderont d'abord à la première, sur laquelle ils ne feront que dix mètres à l'heure ; ils passeront ensuite, s'ils le désirent, sur la seconde qui fera du six mille à l'heure, et sur la troisième, dont la vitesse sera de neuf mille à l'heure ; ils trouveront de confortables banquettes où ils pourront s'asseoir deux à deux.

La Compagnie qui s'est constituée pour installer ce métropolitain dernier cri, a pour principal actionnaire, M. Cornélius Vanderbilt.

Quelques journaux ont publié ce fait divers : « On a découvert dans la Nouvelle-Guinée des hommes d'une espèce singulière et le gouverneur se promet, paraît-il, d'en envoyer à Londres des échantillons. Vivant dans des marécages, ces hommes n'ont pour ainsi dire jamais l'occasion de marcher. D'autre part, ces marécages sont couverts d'une végétation qui empêche les canots de naviguer. Ces hommes se sont réfugiés dans les arbres, y ont construit des huttes, et les organes de préhension leur étant seuls utiles, les membres inférieurs se sont à peu près atrophiés. Ces indigènes n'ont plus que des jambes et des pieds faibles et flétris, tandis que le torse et les bras ont conservé un développement normal.

» Ils ont peine à se tenir debout et ne marchent qu'appuyés à la main de leurs grands singes. Ils donnent assez bien l'impression d'un peuple de culs-de-jatte. » Joli exemple de transformisme ; mais est-il bien réel ?

PIPELET.

Le Jour des Morts au Village

Morts bien-aimés, c'est votre fête :
Le cimetière est plein de fleurs :
Près d'un tombeau chacun s'arrête,
Triste et muet, levant la tête,
Pale lèvre au ciel ses yeux en pleurs.

C'est ainsi que commence une des plus jolies chansons de Maurice Bouchor, le poète populaire.

A la ville chacun se fait un devoir d'aller verser quelques larmes sur la tombe récemment fermée, de se recueillir un moment sur celle qui ne s'est pas rouverte depuis longtemps, de déposer des orchidées, des chrysanthèmes, des violettes là où renaissent une mère, un père, une sœur, un frère, une épouse, une fiancée. Et le soir, le cimetière ressemble plutôt à un parterre qu'un jardinier soigne avec amour.

Au village, d'autres coutumes existent qui tiennent peut-être de la superstition, mais qui n'en sont pas moins très pieuses. Le 1er novembre, dans l'après-midi, on va en procession, au cimetière, chanter un *Requiem*, dire un *De profundis*. On n'a pas les bras chargés de fleurs, mais les cœurs sont pleins de regrets, de souvenirs, et chacun demande à ses chers trépassés de le soutenir ici-bas, d'intervenir auprès de Dieu pour que la vie ne fasse plus douce pour ceux qui restent.

Déjà, la veille, les gens aisés avaient fait fabriquer du « pain tendre » pour toutes les familles, riches ou pauvres. Et dans la journée on fait un échange du « pain des morts », que l'on mange pieusement.

Mais voici qui est plus naïf encore. Dans chaque maison, la ménagère, avant de se coucher, met le couvert, autant de places qu'il y a eu de morts dans la famille depuis un quart de siècle. Et rien ne manque, ni vin, ni dessert. Je me rappelle qu'étant enfant, je demandai à ma pauvre mère ce que cela signifiait : « C'est pour nos morts, me répondit elle après s'être signée ; cette nuit ils nous rendront visite ; il est bon qu'ils puissent se remettre de leur fatigue ; ils viennent de si loin pour revoir leurs pénates... » Le lendemain, il n'y avait plus rien sur la table : une famille voisine avait reçu — comme tous les ans à pareille époque — ce qui était destiné à nos défunts.

Le 2 novembre le glas réunit les habitants à l'église. Une messe chantée est célébrée à l'intention des morts de la paroisse. Que de larmes n'ai-je pas vu couler ! Que de sanglots ne refoule-t-on pas ! N'avons nous pas en tous nos pertes ? Ne sommes nous pas tous mortels ?

A. PALMESANI.

Le Commissaire Poli

A l'occasion de la fête des Morts, M. Lépine a adressé aux différents commissaires de police de Paris la note suivante :

Le Journal Officiel du 24 décembre 1870 relate les conditions dans lesquelles M. Poli, commissaire de police de Mendon, a trouvé la mort devant l'ennemi.

J'ai décidé que le nom de M. Poli figurerait désormais sur le tableau des fonctionnaires et agents de la préfecture de police qui ont été tués en défendant Paris pendant le siège.

Je vous prie, en conséquence, de bien vouloir ajouter sur le tableau des morts pour le devoir qui se trouve dans votre commissariat, la mention suivante :

Poli, commissaire de police à Meudon

Cette inscription devra être effectuée pour le 2 novembre prochain, jour des Morts.

CORSES

1er novembre 1768. — Edit du comte de Boissieux, d'après lequel les Corses devaient se soumettre aux Génois dans un délai de quinze jours.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er novembre à 3 h.

1.	Marche des Drapeaux,	Sellénick.
2.	La Fille de Mme Angot,	Lecoq.
3.	Les Enfants de Vienne,	Strauss.
4.	La Mascotte,	Audran.
5.	La Hamaca,	Corbin.

Le Chef de Musique, MOULINES.

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

UN BEAU-PÈRE

PAR CHARLES DE BERNARD

V.

LE FRÈRE ET LA SŒUR.

(Suite)

Nous sommes pauvres, il est vrai, bien pauvres ; mais j'y suis habitué. Il y a si longtemps que je souffre de la gêne, de privations, quelquefois, faut-il le dire ! du besoin, que l'idée d'une existence assurée, d'une vie heureuse ou de moins tranquille, me paraît plus à moi que comme un de ces rêves qui, sur la terre, ne se réalisent jamais. D'ailleurs, je n'ai plus assez d'énergie pour désirer le luxe ou même l'aisance, en un mot je suis résignée à mon sort, à la partie de mon sort, du moins, qui concerne la misère.

Falconet regarda sa sœur d'un air étonné ; après avoir cru la deviner, il sonda encore plus.

Voyons donc riche, mon frère, reprit-elle en souriant tristement, que chaque jour accroisse votre fortune, c'est mon vœu sincère, et, j'ose le dire, il est désintéressé : car ne croyez pas que je vienne vous imposer ma pauvreté à votre bienfaisance, ni réclamer, sans y avoir droit, ma part dans le prix de votre travail. A chacun le fruit de ses œuvres : à vous, sage et laborieux, la richesse ; à moi, improvisatrice et folle, le dénûment. Ce partage est juste, et je n'ai pas le droit de m'en plaindre. Ainsi, mon frère, je vous le répète, si vous avez craint de trouver en moi une mendiante importune, rassurez vous, ce n'est pas de l'argent que je vous demande.

Sans remarquer l'amertume involontairement méprisante que trahissait la voix de sa sœur, le maître de forges, de plus en plus dérouté, lui répondit :

— Ce n'est pas de l'argent que vous me demandez ! alors, qu'est-ce donc ?

— Quelque chose mille fois plus précieux.

— Quelque chose de plus précieux que l'argent ! s'écria M. Falconet, dont les appréhensions se réveillèrent aussitôt, car, excepté la vie, que pouvait-il y avoir au monde de plus précieux que l'argent ?

— Votre amitié, dit madame Brousset avec un accent qui eût touché le cœur le plus insensible.

— Mon amitié ! mais, vous l'avez, je vous jure que vous l'avez, s'empressa de répondre le maître de forges, de nouveau fort soulagé en voyant que les demandes de sa sœur ne répondaient à une chose si peu coûteuse.

— Je veux vous croire, mon frère ; oui, je vous crois, reprit madame Brousset avec une sorte de solennité ; maintenant, écoutez : Bientôt peut-être l'amitié dont vous m'assurez sera mise à l'épreuve ; depuis plusieurs mois je suis fort souffrante, mon mal empire chaque jour ; enfin, je le sens, il ne me reste pas longtemps à vivre.

— Allons donc ! interrompit M. Falconet qui se crut obligé de faire honneur à l'engagement d'amitié fraternelle qu'il venait de contracter ; ne vous mettez pas ces idées-là en tête. Vous n'avez pas très bonne mine, j'en conviens ; mais que prouve la mine ? Vous êtes un peu maigre ; on le sait bien, moi ? Cependant j'ai une santé de fer ; et puis, dans notre famille, nous sommes tous maigres, excepté René, pourtant, qui est un Hercule dans le genre de sa mère, ce qui n'a pas empêché la pauvre femme de mourir à quarante-trois ans. Vous voyez donc bien que vos craintes n'ont pas le sens commun.

— Je ne crains pas la mort, j'ai si peu de raisons de regretter la vie ! aussi ne me fais-je aucune illusion ; d'ailleurs, mon médecin, lorsque je pouvais avoir un médecin, y a mis de la franchise : il ne m'a pas laissé ignorer le sort qui m'attend.

— Mais quelle est donc votre maladie ?

— Une affection au cœur, un anévrisme.

— Bah ! il y a dix ans vous vous croyiez poitrinaire, et voilà que maintenant vous vous imaginez être atteinte d'un anévrisme ! Visions que tout cela !

— J'avais tort il y a dix ans, aujourd'hui je ne me trompe pas.

— Chimères ! vous dis-je.

— Eh bien ! croyez que ce sont là des visions, des chimères ; mais aussi admettez qu'à la rigueur mes prévisions peuvent se réaliser. Avec un anévrisme, il faut s'attendre à tout et à chaque instant ; tout à l'heure encore je croyais le terme de mes maux venu. Enfin si je meurs, et cela peut arriver demain, que deviendra cette fille ? s'écria madame Brousset avec une explosion soudaine ; que deviendra cette pauvre enfant, si malheureuse déjà depuis sa naissance ? L'enfant de ce noble Maynard, dont j'ai trop peu respecté la mémoire, mon unique enfant, ma fille enfin ! si je meurs, que deviendra-t-elle ?

— N'est-elle pas son beau-père ? répondit M. Falconet, dont le petit œil devint terne.

Madame Brousset frissonna subitement et une émotion étrange contracta les muscles de son visage.

— Sans doute, répondit elle avec effort ; sans doute, mais serait-ce là une protection convenable ? moi morte, M. Brousset n'est plus rien pour ma fille.

— La famille Maynard, alors ; ce lui reviendrait de droit, puisque votre fille porte ce nom.

— Mon premier mari n'a laissé que des parents éloignés, avec lesquels je n'ai jamais eu de relations, et qui vivent au fond de la Bretagne. A cette distance, si je mourais subitement, que pourraient-ils faire pour ma fille, à supposer toutefois qu'ils fussent disposés à se charger d'elle.

— Charger est le mot propre, car c'est une rude charge qu'une orpheline ! dit M. Falconet de plus en plus froid et réservé.

— Une seule personne au monde peut me remplacer près de ma pauvre enfant : cette personne en qui j'ai placé ma dernière espérance, et qui tout à l'heure encore me parlait de son affection, vous la devinez, mon frère ?

(*A suivre*).

Bulletin Financier

Paris, le 27 octobre 1903.

La séance d'aujourd'hui a été peu satisfaisante. De nombreuses réalisations de bénéfices ont en effet pesé sur le marché et alourdi l'ensemble du marché. La Rente Française a reculé à 97.20. L'Extérieure reperd l'avance acquise à 90.62 ; les autres obligations ne varient guère. Italien vaut 102. 0. Les Etablissements de Crédit conservent leurs bonnes dispositions. Le Crédit Lyonnais finit à 1.492, le Comptoir d'escompte à 581, la Société Générale à 572 et le Crédit Foncier à 680.

Parmi les valeurs industrielles, la Rio finit à 1.150. Le Suez est à 3.977. Le groupe Trustion est ruiné. Les Mines d'Or sont moins bien tenues.

En Banque, l'action des Mines de Fer de Wenin est ferme à 243. Echanges suivis sur les Houillères de la Corrèze à 434 et les Ciments à 315.

Les Chemins Français sont fermes.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du teint.

Usciò Uncinu

Commedióla in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VI.

I Precedenti e Peppa

Peppa (ercamenti)
Cosa c'è, cosa c'è?
Camillu (ridendu)
U figu in cass.
Uncinu (torbidu)
Ti si dumanda in matrimoniu.
Peppa (ridendu)
Un figu di giòia!
Uncinu (c. s.)
E sta dumanda è irregulare, perchè mi vene per bocca d'u to fratellu.
Peppa
Mincu d'un furestieru!
Camillu
E l'ueu d'inchergnuna una terza persona a per evità fra l'interessati ogni possibile ferita d'amurpròpiu, chi puterebbe cumprumettere u successu...
Uncinu
Un uau sciocu u i prupi interessi ognunu deve trattali da sè... Ma *transeat*... Un mi cunvene u sposu, e ancu menu cunvene a Peppa.
Peppa (vivamente)
Perchè?
Uncinu
Tu hai diciott'anni appena.
Peppa (c. s.)
Pirsicu i dicennove à Candilara...
Uncinu
Ed ella ne ha quaranta sunati da un pezzu...
Camillu
Da un mesu...
Peppa
U fior dell'eta.
Uncinu
Tu' si economica...
Camillu
Mi ana spilòcia...
Uncinu
Ed ella è sciuppatore...
Camillu
No, generosu...
Uncinu (serrioru)
Alle corte! cerca sumiglianze tra boi, e un scorgu ma' che diferenzu.
Camillu (sorridendu)
Ete dettu a vòstru, lasciatemi di' a mea!
Uncinu (ridendu rabbiosamente)
Ti si' sfugatu abbastanza!... Ma e parèle d'un domu d'esperienza averanu, sperù, più peru che quelle d'un bardascion...
Camillu (c. s.)
I vechj ragionanu, e i giovani sentenu meglio; e, per ciò, si questi miglior ghiudici è cose di sentimentu.
Uncinu
E, per ciò, si troncanu u cèliu!
Peppa (sorridendu)
O vabè, lasciatelì di' a sòia!
Uncinu
Parli puru, chi mi tuppa l'arecchie!
Camillu (c. s.)
Grillerughiu tantu, chi mi senterannu ancu i sordi! U pertitu chi si presenta è perfettu, pare fàtu per Peppa, una dònna seria, imammurata sopratuttu d'e vellezze murale, benchè qui un difettinu mancu a fiaiche... U giovanu...
Peppa
Quarant'anni...
Camillu (c. s.)
A dinse Peppa: U fior dell'eta!
Uncinu (rabbiosu)
Un po' guèzzu.
Camillu (ridendu a Uncinu)
Mi par chi hi siate stoppata l'arecchie!... Ma a chi pro' allungalla tantu? U so nome dine tutti: è u sorù Cinceu!
Peppa
L'onoru di Vanda!
(entra Mari).

Un Suicide

Depuis quelque temps Mme veuve Quercioli, née Marie Bibiliane Quercioli, âgée de 30 ans, habitait La Rochelle avec son frère, quand dernièrement elle donna des signes de dérangement cérébral.

— Je veux gagner le ciel! disait-elle sans cesse.

En proie à la folie mystique, Mme Quercioli restait de longues heures agenouillée dans sa chambre.

Inquiet de ce changement subit, le frère de Mme Quercioli écrivit à son père, qui habite la Corse, en le mettant au courant de la situation.

Ces jours-ci, ce dernier se rendait à La Rochelle auprès de sa fille et de son fils. Le père n'eut pas grand peine à constater que sa fille était atteinte de folie religieuse.

— Tu es souffrante, lui dit le père.

— C'est pour gagner le ciel que je souffre! répondit-elle.

— Si tu veux, reprit le père affligé, nous retournerons en Corse. L'air du pays natal te fera du bien!

— Retournons en Corse! fit la malheureuse veuve.

Et, mardi soir, la veuve et son père arrivaient à Marseille et descendaient dans un hôtel du cours Belsunce.

Hier matin, M. Quercioli, qui ne voulait pas trop séjourner dans notre ville et voulait retourner au plus tôt en Corse, se rendit auprès d'une compagnie de navigation pour prendre deux passages. Il avait laissé, dans la chambre de l'hôtel, sa fille, qui paraissait moins agitée que d'habitude.

Vers 10 heures du matin, M. Quercioli revenait à l'hôtel. En entrant dans la chambre, quel ne fut pas l'effroi du malheureux père en apercevant sa fille, assise sur une chaise, la poitrine couverte de sang.

— Je veux gagner le ciel! disait la malheureuse. Et armée d'un couteau, la pauvre veuve se frappait la poitrine au dessus du sein gauche.

Aux cris poussés par M. Quercioli, les employés de l'hôtel accoururent.

— Qu'as-tu fait! disait le père en pleurant. Qu'as-tu fait, ma pauvre fille!

— C'est pour gagner le ciel! répétait encore la malheureuse d'une voix éteinte. Dieu m'appelle vers lui.

Ce fut, pendant quelques instants un désarroi complet dans l'hôtel, et bientôt l'écho de ce drame poignant se répercutait au dehors, attirant la foule devant l'immeuble où il venait de se dérouler.

Avisé aussitôt, M. Octave, secrétaire du commissariat de police du 4e arrondissement, se rendit dans l'hôtel du cours Belsunce, pour procéder aux constatations. M. le docteur Abeille, requis, examina la blessée, dont l'état fut reconnu très grave, car elle ne portait pas moins de quatorze coups de couteau.

La malheureuse femme a été immédiatement transportée à l'Hôtel-Dieu dans un état alarmant.

Nous renonçons à décrire la douleur de l'infortuné père qui n'avait pas perdu l'espoir, en ramenant sa fille en Corse, de lui voir recouvrer ses facultés.

Ce drame a fait l'objet, hier matin, sur le cours Belsunce, des conversations des groupes qui stationnaient devant l'hôtel.

(Le Petit Marseillais).

Le Règlement DES RÉCLAMATIONS FRANÇAISES au Vénézuéla

L'arbitre français dans les commissions mixtes des réclamations étrangères à Caracas, M. le comte Peretti della Rocca, vient de rentrer à Paris pour soumettre à l'arbitrage définitif de M. Leon y Castillo, marquis del Muni, ambassadeur d'Espagne en France, celles des réclamations sur lesquelles la commission franco-vénézuélienne n'a pu s'entendre.

Nos compatriotes avaient trois séries de réclamations à faire valoir :

1° Celles basées sur les faits insurrectionnels de 1892. Elles étaient au nombre de 137, représentant une somme de 4.597.422 bolivars (1).

En vertu du protocole de 19 février 1902, ces réclamations ont été réglées directement par le versement forfaitaire de un million en titres de la dette diplomatique 3 0/0 à répartir entre les intéressés par une commission qui se réunira à Paris.

2° Les réclamations autres que les précédentes, fondées sur des faits antérieurs au 23 mai 1899, date où le général Castro commença la révolution.

La commission belgo-vénézuélienne a alloué aux réclamations belges s'élevant à 15.469 312 f. une somme de 10.893. 743.

A propos de ces réclamations, il court au Vénézuéla une anecdote qui donne une idée de la conception étrange qu'a du droit le président Castro. Comme il n'est pas aussi bon géographe que grand capitaine — il se compare volontiers à Napoléon — on lui montrait sur les cartes d'Europe, parmi les puissances réclamantes, la Belgique. « *Es ese pois chiquito... No pago!* » s'écria-t-il (C'est ce petit pays-là... Je ne paye pas!)

Torpilleur échoué

Les dernières tentatives de renflouage n'ont encore donné aucun résultat. Le 263 avait été affligé de toutes ses grosses pièces. Le mauvais état de la mer et le peu de profondeur n'ont pas permis de soulever le torpilleur à l'aide des chaînes et des pontons.

La mer grossit de plus en plus. Le 263 est souvent recouvert par les lames qui balayent complètement le pont. Le *Lévrier*, l'*Epée* et les autres torpilleurs qui se trouvent au mouillage dans la baie de la Parata, roulent et tanguent beaucoup.

L'amiral Fournier avec MM. Biard et Gervais se sont rendus hier matin aux Sanguinaires, à bord du torpilleur 261. Devant l'inutilité des tentatives, M. Fournier a télégraphié à Toulon pour demander l'envoi de matériel et d'un personnel spécial.

Le 263 sous l'effet des lames donne actuellement une forte bande sur babord.

Dans la soirée des torpilleurs remorquant les bouées et un chaland sont rentrés à la défense mobile. Le 263 a été laissé sous la surveillance de deux autres torpilleurs.

Le remorqueur de l'Etat l'*Utile* arrivera aujourd'hui dans notre port pour tenter de renflouer le 263.

⁂

La contre-torpilleur *Casabianca*, de la défense mobile de Bizerte, a mouillé hier matin dans notre port. Il a salué de 11 coups de canon l'amiral Fournier qui rentrait à bord du 261, à 19 heures.

L'amiral Fournier embarquera à bord du *Casabianca* et ira continuer son inspection en Tunisie, abandonnant ainsi la Corse non inspectée.

⁂

Les torpilleurs *Orage* et *Baïny*, qui font école de pilotage sur nos côtes, ont mouillé hier soir dans notre port. Ils se sont amarrés au quai Napoléon.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 31 octobre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 16° à midi, + 16° à 7 heures du soir, + 17°. Maxima, + 17°6 Minima, + 15°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 750 mm. midi, 753 mm. 6 heures du soir, 758 m.

Vent. — Dans la matinée E. N. E. fort. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, pluvieux.

Thermomètre, à midi : 16 mm.

⁂

A l'arrivée

M. Simondetti, consul général d'Italie, est arrivé hier et a pris la direction du consulat général.

Nous lui présentons nos meilleurs souhaits de bienvenue.

⁂

Une bachelière

Mlle Feuchie de Carafla, fille du sympathique notaire et premier adjoint au maire, vient d'être reçue à la première partie du baccalauréat classique ; c'est la première Bachelière corse qui a obtenu ce diplôme dans le département. Mlle de Carafla n'a nul mérite à être si douée et à se servir de son diplôme, elle n'a achevé ses études secondaires que par amour du travail et pour le plaisir de s'instruire, et ce diplôme lui a été accordé avec la mention assez bien. Nous la félicitons sincèrement de ce beau succès et lui souhaitons le même résultat aux examens de la seconde partie.

Mlle de Carafla a été préparée au baccalauréat par M. Giacomoni, agrégé d'italien, professeur au lycée, à qui revient une part de ce brillant résultat.

Par une heureuse coïncidence, Mlle de Carafla a été reçue au baccalauréat en même temps que deux de ses cousins, MM Sampiero Gavini et Sampiero Farinole.

⁂

Au Palais

M. Costa, nouvellement nommé substitut du procureur de la République à Corte, prêtera serment demain devant la chambre civile de la Cour d'appel.

⁂

Nécrologie

La mort vient de frapper un de nos bons concitoyens, M. Adolphe François Puccinelli, enlevé à l'affection de sa famille à l'âge de 63 ans. Il jouissait justement d'une grande popularité, ainsi que de l'estime publique. Aussi l'affluence était-elle nombreuse à ses obsèques qui auront lieu aujourd'hui dans l'après-midi, en l'église Sainte-Marie.

M. Puccinelli ayant été prince de Saint Joseph, les confrères, au grand complet, en habit de chœur, précéderont le cortège, et quatre acolytes tiendront les cordons.

Le deuil était conduit par ses frères, MM. Eugène et Achille Puccinelli, son gendre, M. de Gentili, ses beaux-frères et neveux.

Tous ont reçu, en cette triste circonstance, le témoignage des sympathies qui entoureront le regretté défunt et sa famille.

Après l'absoute on s'est dirigé vers l'oratoire Saint-Joseph qui était tout tendu de noir, où a été donnée une seconde absoute, accompagnement d'orgues, par l'inhumation a été faite dans le caveau particulier de la famille.

Nous adressons à Mme veuve Puccinelli, à ses enfants et petits-enfants, à MM. Puccinelli et à toutes les familles l'expression de nos regrets.

⁂

Paroisse Saint-Jean

A l'occasion de la solennité de la Toussaint, 11 heures, grand'messe en musique. A l'Offertoire, *Inviolata*, de Nadermayer, soli de Barja, avec accompagnement d'orgue.

Le soir, à 3 heures et demie, vêpres solennelles et offices de Morts. Sermon par M. le vicaire Antonelli et quête pour les âmes du Purgatoire. Pendant la quête Pièce inédite de C. Franck, jouée aux grandes orgues. Au Salut, *Ecce Sacerdos* de P. Fauchey, soli de Barjon avec accompagnement d'orgue.

⁂

Marine

Le paiement des délégations du 3e trimestre 1903 aura lieu le mardi 3 novembre prochain de 8 heures et demie à 10 heures et demie du matin et de 1 à 3 heures du soir.

⁂

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

⁂

Le temps en novembre

Nous extrayons de l'Annuaire de Mathieu de la Drôme, les prédictions pour le mois de novembre :

Du 27 octobre au 4 novembre froideur à re au centre et à l'est de la France, assez rigoureuse au nord de la Provence ; vent vers le 4 terre et sur mer.

Du 4 au 11, période relativement belle pour le bassin méditerranéen très variable vers la fin. Médiocre et Adriatique houleuses, coup de vent du 10 au 11.

Du 11 au 18, accalmie générale dans toute la région méridionale de la France et de la Saint-Martin, variables sur toutes les mers, plus particulièrement le 17 et le 18.

Du 18 au 26, pluies presque générales en France, période pluvieuse et ventense pour les côtes riveraines de la Méditerranée, vents assez violents sur la Méditerranée, plus particulièrement le 23 et le 24, brusques variations de température en Espagne, en Algérie et en Tunisie, relâches maritimes dans tous les ports occidentaux du continent européen, sinistres maritimes à craindre sur la Méditerranée centrale, mauvais temps général en Europe.

⁂

Tailleur

Le représentant de la maison *Terrasson*, rue de Noailles, 4, Marseille, se trouve actuellement à Bastia et descend à l'Hôtel de France.

⁂

Un bon remède pour la gorge

Pour guérir rapidement les grippations, l'enrouement, la fatigue de la voix, les angines, les picotements de la gorge, la toux sèche et l'irritation, faites usage des tablettes du Dr Vatel. — Une boîte de tablettes du Dr Vatel est expédiée franco contre mandat-poste de 1 fr. adressé à H. Berthiot, rue des Salines, 14, à Paris.

⁂

Office des Morts

Les Quarante-Heures des Morts pour les confrères et sœurs défunts, de la confrérie de Saint Erasme, auront lieu en l'église paroissiale de Saint Jean-Baptiste, les 1er, 2 et 3 novembre, à 7 heures précises du soir.

Tous les confrères et sœurs sont priés d'y assister.

⁂

Société de Sainte-Dévote

Les membres participants sont priés que les 1er et 8 novembre aura lieu la perception au bureau spécial, à 9 heures. Prière aux retardataires de se mettre en règle.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantie absolument pures. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

⁂

Au Port

Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Udisio, est arrivé de Marseille avec 63 passagers et 205 tonnes.

— Le vapeur *Cipro*, capitaine Bruno, est arrivé de Livourne avec 23 passagers et marchandises diverses.

— La tartane italienne *Il Piccolo Raffaele*, capitaine Borriello, est arrivée de Naples.

⁂

A louer

Appartement de huit pièces, un cabinet, un grenier, trois expositions, S., E., N., place St-Nicolas, 19. S'adresser au bureau du journal.

État Civil

Mariages

Frolenanci Dominique-Marie, coiffeur, de Calenzana, et Mattei Joséphine-Marie-Françoise, tailleuse, de Bastia.

Naissances

Montaggioni Frédien. — Cristiani Annette-Jeanne-Marie-Catherine.

Décès

Savoti Ange, célibataire, 45 ans, de Bastia.

Mattalti Paul Louis, marié, 70 ans, de Bastia.

Buccianini Anne-Marie, célibataire, 76 ans, de Bastia.

AVIS

M. Ange Giuliani dit *Malakoff* a l'honneur de prévenir les amateurs de coquillages qu'il tient à leur disposition des huîtres de 1re qualité provenant directement d'Arcachon, au prix de 0. fr. 80 la douzaine.

On peut se procurer ce délicieux mollusque sur le marché de Bastia.

Dépôt chez M. Scorboni, restaurateur, boulevard Paoli, 33, à Bastia. Arrivages tous les courriers.

Vente de Mobilier de l'Etat

Jeudi 5 novembre, à 9 heures du matin, place Saint-Nicolas, à Bastia, il sera procédé à la vente de 7 jaments, dont 2 aptes à la reproduction, de 6 chevaux, 4 mulets et 3 mules, animaux réformés provenant du 38e d'artillerie.

Le Receveur des Domaines,
L. GUITTON.

Laboratoire de Fabrication spéciale
DE GATEAUX CORSES
fondé en 1860

Mme Zita MORATI née ADAM
Successeur de Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia (Corse)

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que les paquets, boîtes ou colis sortant de son magasin seront revêtus du cachet-adresse de la maison, afin que sa spécialité de *Gateaux Corses* si justement appréciée du public, dont la réputation n'est plus à faire, ne soit pas confondue avec d'autres gâteaux corses vendus à bas prix dans notre ville.

On expédie à l'intérieur et sur le continent sur commande.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des **CHEVEUX**



Le Melrose rend instantanément aux cheveux gris et blancs la nuance et la beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Avis aux Commerçants

Le Pétrole COLUMBIA à *115 degrés* de pouvoir éclairant leur sera livré au prix de *11 fr. 50* la caisse à l'entrepôt d'octroi, et *13 fr. 50* à la consommation.

S'adresser à MM. Damiani et Vincentelli, angle des rues Miot et Napoléon.

22 septembre 1903.

CHOCOLAT MENIER

Bourse de Paris

3 Hentes, 0/0 anciens	97 35	97 30
— 3 p. 0/0 amortis.	97.60	97.60

ex-coupons.

Dépêches du Soir

Chasses présidentielles

La série des chasses présidentielles a été ouverte aujourd'hui par une chasse offerte au corps diplomatique dans les tirés de Compiègne.

Départ DU COMTE LAMSDORFF

Le ministre des Affaires étrangères et Mme Delcassé ont donné hier soir un grand dîner en l'honneur du comte Lamsdorff.

A ce dîner assistaient plusieurs hautes notabilités russes qui se trouvent en ce moment à Paris, notamment le comte Cassini, ambassadeur à Washington, le comte de Benckendorff, ambassadeur à Londres ; son frère, le grand maréchal de la cour, etc.

Le comte Lamsdorff a quitté Paris, ce matin, par le train de 9 heures, se rendant à Darmstadt. Il a été salué sur le quai par le ministre des affaires étrangères, le personnel de l'ambassade et du consulat général et plusieurs membres de la colonie russe.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le général Cornulier-Lucinière, commandant la 11e division d'infanterie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état major général.

LE SALON D'AUTOMNE

M. Chaumié, ministre de l'Instruction publique, a inauguré hier le Salon d'automne.

Il a été reçu au Petit Palais par M. Deville, président du conseil municipal de Paris et par M. Caron, président du conseil général de la Seine.

Plusieurs députés, sénateurs, conseillers municipaux et conseillers généraux assistaient à cette réception.

Le vernissage a eu lieu hier soir, de huit heures à minuit.

Le Départ DES COMMERÇANTS ANGLAIS

Les délégués anglais ont quitté Paris hier au soir, enchantés de l'accueil qu'ils ont reçu pendant toute la durée de leur séjour.

Le départ des commerçants Anglais a donné lieu à une imposante manifestation.

EN ITALIE

La crise ministérielle

La crise ministérielle peut être considérée comme terminée.

M. Tittoni, maire de Naples, a accepté la mission de constituer le Cabinet.

M. Tittoni se serait déjà assuré le concours de MM. Lazzatti, Sacchi, de Marinis et Rocchetti.

A la suite d'un violent ouragan qui a causé, entre Paris et Marseille, des dégâts considérables, les télégrammes qui nous ont été expédiés de Paris après quatre heures du soir, ne nous sont pas encore parvenus au moment de mettre sous presse.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Augustin Guiliani et leurs enfants ; M. et Mme André Verricelli et leurs enfants ; M. et Mme François Albertoni ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Ange Devoti

décédé à Bastia à l'âge de 46 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui dimanche 1er novembre à 3 heures du soir.

On se réunira à la maison mortuaire, rue du Lycée, 4.

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. B. Madani**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

A louer présentement

Un appartement composé de 8 pièces situé au 1er étage, maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté du Boulevard.

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal vent vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

La Maison
Veuve MATTEI aîné
Place St-Nicolas
et Bd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir de la première quinzaine de novembre, les sucres raffinés en pains et en salons morceaux réguliers seront vendus, par suite de la hausse, à 64 fr. les 100 k. à l'entrepôt d'octroi ; 70 à 75 fr. les 100 k. à la consommation ; 80 fr. les 100 k. les sucres réguliers de Paris 1re litre.

On trouvera également chez lui : un gros et des sucres surgelés, au prix de 54 à 55 fr. les 100 k. à l'entrepôt d'octroi et 60 fr. les 100 k. à la consommation.

De même que des raffinés Rokr, Parris Rices, Hollande Saints supérieur et autres premières qualités, toutes de bon goût, et de provenances garanties.

Des pétroles atlantic et atlas.

Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.

Des légumes secs bien assortis : Lentilles, pois cliches et pois casals. Haricots communs en gros.

Des bougies « La Brillante » et bougies Pourrader.

Savon Dorlet Abat-jour, et fer à cheval.

Du vins vieux mutges royaux.

Prunes nationales 8 sur.

Figues et noix du pays.

Luzerne, vesce, orge pour semences.

Avoine, sons et repasses.

Sel gros marin, très joli, des Salins d'Hyères.

Farines : Tuzelle fleur Camelia, Bilard 3 plomb., Degrand 00.

Le surplus de sa récolte de vins :

Muscatine blanc à 0,60 le litre.

Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

Machines à coudre
Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

— Feuilleton du Petit Bastiais

Rose Leblanc

par Lady Fullerton

XV

Excès d'héroïsme

(Suite)

— Rose! s'écria Alice avec un mouvement involontaire d'étonnement, que dites-vous?

Mais, en voyant l'air indifférent et calme de la jeune paysanne, elle se tut.

— Vous a-t-il jamais aidé, Henri? demanda-t-elle.

— Non, car il est parti pour la Bretagne deux jours avant l'arrivée d'André. Je le crois bien, à lui, parce qu'il ne se soucie pas des fautes d'orthographe ; et puis il aime à savoir ce qui se passe à la maison. Je lui donne des nouvelles de son chien et de ses vaches.

Alice ne répondait pas ; elle roulait dans sa tête un projet que sa conversation avec Rose venait de lui suggérer. Après avoir réfléchi un peu, elle dit :

— Ma bonne petite Rose, j'ai une proposition à vous faire ; j'espère qu'elle ne vous sera pas désagréable. Ne soutes vous pas quelquefois, ma chère enfant, la nécessité d'acquérir des connaissances et des goûts qui matériaient plus de rapport entre vos occupations et celles d'André? La Providence semble vous avoir ménagé le temps qui va s'écouler avant son retour pour faciliter un travail qu'on peut presque appeler un devoir. Venez passer trois ou quatre mois au château de la Roche-Vidal ; j'y serai bientôt établie, et ce sera pour moi une vraie consolation et une agréable distraction de vous y recevoir. Obtenez de votre oncle qu'il vous en accorde la permission, ou plutôt j'irai moi-même la lui demander. Vous y verrez un beau troupeau de vaches que j'aime beaucoup.

— Vraiment! interrompit Rose d'un air joyeux.

— Nous ferons des lectures ensemble. Nous tâcherons d'aimer les livres, parce que André les aime beaucoup ; nous écrirons...

— Ah! vous lui écrirez pour moi! s'écria Rose.

— Non, répondit Alice avec un sourire ; mais je vous enseignerai à lui écrire.

— Oh! que vous êtes bonne, mademoiselle, et que je vous aime!

— Appelez moi donc Alice.

— Non, je ne puis me permettre cette liberté ; mais, si vous ne voulez pas que je vous appelle mademoiselle, eh bien, je dirai mon bon ange.

— Vous acceptez donc? demanda Alice.

— Du bien bon cœur. Seulement...

— Eh bien?

— Si je savais...

— Quoi donc?

— Si, par exemple, on m'envoyait chercher de chez nous, je pourrais toujours y retourner, n'est-ce pas? Quand il n'y a que mon oncle à la maison, ma tante Babet a trop à faire; mais... si... enfin je pourrai toujours revenir à la maison si on avait besoin de moi.

— Certainement. Je vous ferai reconduire à Jurançon du moment que vous le désirerez.

— Oh! quant à cela, j'irai bien seule en diligence.

— Vous oublies qu'André m'en voudrait de vous laisser aller et venir comme cela.

— Comme s'il n'allait pas me faire l'honneur de m'épouser, n'est ce pas? interrompit Rose avec une petite moue.

— Comme si je ne m'étais pas chargée de veiller sur ce qu'il a de plus cher au monde! répondit d'un ton caressant, mais avec une légère émotion, mademoiselle de Morlaix.

Alice, Alice! mademoiselle de Tournefort a peut être raison : vous avez un cœur d'ange, une noble nature, une générosité à toute épreuve ; mais vous n'êtes pas prudente, vous n'êtes pas même clairvoyante. Vous immolerez toujours votre bonheur à celui des autres ; mais, plutôt que de reconnaître une souffrance qui vous est chère, vous enfoncez dans votre cœur le trait qui le déchire. Vous aurez sans doute le courage de le cacher aux yeux des autres, mais aurez-vous la force de l'endurer jusqu'au bout?

XVI

Inefficacité du « Télémaque »

Rose était établie au château de la Roche-Vidal déjà depuis quelques semaines. Assise un jour auprès d'Alice, qui écrivait, elle laissait tomber à chaque instant son livre sur ses genoux en s'écriant :

— Mon Dieu! quel mauvais temps! Sainte Vierge! comme il pleut!

Puis, se levant, elle allait coller son visage contre les vitres de la fenêtre que frouettait une pluie battante et écoutait le vent d'ouragan qui soufflait dans les arcades du château et menaçait de déraciner les grands arbres du parc. Ensuite elle retournait à sa place, reprenait son livre en bâillant, tournait les pages à la hâte et suivait des yeux les mouvements d'une mouche engourdie par le froid qui se traînait lentement sur le plancher.

A quoi penses-vous donc? lui demanda mademoiselle de Tournefort, qui brodait depuis plusieurs heures avec une assiduité où se mêlait un peu d'ostentation. Il lui semblait qu'elle protestait de la sorte contre le découragement peu édifiant de Rose.

— Je pensais à la pluie, répondit la jeune fille en fermant ses jolis yeux noirs comme pour se livrer plus à son aise à cette méditation prosaïque en apparence, mais qui semblait l'intéresser plus que les *aventures de Télémaque*, dont mademoiselle de Tournefort lui avait conseillé la lecture.

(A suivre).

DEMANDEZ DANS TOUS LES CAFÉS

BOCK-ORBEC

Se méfier des Contrefaçons

A.-P. PADOVANI, Expéditionnaire
Réserves Paris, Bastia

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encore : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses clientes, ainsi que le public en général, qu'il a repris son ancien cabinet de dentiste, situé au 1er étage de la maison Benedetti, Bd Paoli, 18, et qu'il continuera à donner ses soins à la clientèle qui l'honorait autrefois de sa confiance.

CADEAU
Demandez le nouveau Catalogue illustré du GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE de BESANÇON, 3, Rue des Granges — Prix des Montres, Chronomètres, Régulateurs, Pendules, Bijouterie, Orfèvrerie, Lunettes, Jumelles, Baromètres, Thermomètres, Boussoles, Articles de Fumeurs, Coutellerie, Parapluies, Cannes, Articles de Voyage, Maroquinerie, Nécessaires, Sacs de Dames, Articles de Bureau, Jeux de Société, Appareils de Photographie, Machines à coudre, Instruments de Musique, Articles de Sport, Armes de Chasse, Articles de Pêche, Articles de Ménage, Articles de Fantaisie, Etc., Etc.
CHRONOMÈTRE « LA NATIONALE » 25f
Envoi franco sur demande



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS?
AVEZ-VOUS DES PELLICULES?
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS?
SI OUI,
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux accordé. Nombreux témoignages. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.
ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

ASTHME
GUÉRISON RAPIDE ET CERTAINE DES ACCÈS D'ASTHME, DE LA GRIPPE, DES BRONCHITES, DES QUINTES DE TOUX, DES NUITS SANS SOMMEIL, DES OPPRESSIONS, DES SUFFOCATIONS
le PAPIER BARÉ et les CIGARES BARÉ
1f 60 la boîte de 12 Cigares ou le Paquet.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne et de Vitry-le-Brûlé. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barreaux, Fleurs, Grands, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
En dépôt aux Magasins Généraux de Boulevard de Cardo

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
Avant de vendre vos cédrats, adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits de Bastia.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot. — IXe
CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Rome, Milan.

L'un des rédacteurs gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY, PARIS 1900
Alcool de Menthe de
RICQLÈS
Le seul Alcool de Menthe véritable
CALME la SOIF et ASSAINIT l'EAU
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, d'ESTOMAC les INDIGESTIONS, la DYSENTERIE, la CHOLÉRINE
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
Exiger le Nom de RICQLÈS

Bibliographie
Paillettes d'Or. — (12me Série). Recueil des années 1901-1903-1904. Publication honorée de plusieurs Brefs de Sa Sainteté. Un joli volume in-18 de 160 pages. Broché 0 60 — Aubanel Frères, éditeurs-imprimeurs de N. S. P. le Pape, Avignon.

Vous qui avez l'esprit troublé par quelque doute angoissant qui obscurcit votre âme, et vous fait hésiter sur ce qu'il convient de faire pour accomplir votre devoir du moment, lisez les Paillettes d'Or... Elles seront pour vous un rayon de lumière, apaisera qui fait éviter l'écueil et conclure.

Vous qui habitez devant les épreuves de la vie, et qui cherchez avec effroi ce que sera demain, — lisez les Paillettes d'Or. Elles seront pour vous la force et l'espérance... Plusieurs-unes l'ont déjà fait bien des fois, et le nombre en augmente.

Vous qui souffrez et qui pleurez, vous aussi ce petit livre, et de chacune de ses pages sortira une consolation divine qui vous rendra la paix et la résignation.

Depuis trente-cinq ans, les feuillets détachés des précédentes Paillettes d'Or volant de toutes parts et se posent, comme des pétales odorants sur la route chrétienne, pour ceux qui savent lire le miel de la vérité.

Et toutes ces feuilles éparses constituent aujourd'hui deux séries, dont la dernière, véritable trésor de science pratique, est à la portée de tous, grands et petits, riches et pauvres, le succès-tion et à l'heure.

Institution Ottav
COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES D'AJACCIO
FONDÉS EN 1882
Dirigés par Mlle L. OTTAVI, officier d'académie

Subventions de la Ville, du Département et de l'Etat

L'établissement sera transféré à partir du 1er octobre 1903, boulevard des Etrangers, boulevard Lantivy, dans les VILLAS GIRARDI, entourées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.

PENSIONNAT, DEMI PENSIONNAT et EXTERNAT

Préparation aux divers examens (brevet simple, concours d'admission à l'Ecole normale, brevet supérieur) et aux Ecoles spéciales de Sèvres et de Fontenay.

Les cours sont faits par MM. les professeurs du Collège, de l'Ecole normale et Mlles Ottavi.

Des maîtresses pourvues de brevets supérieurs seront attachées à l'Etablissement.

Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture.

Maison de Confiance
Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli

LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent fer titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse.
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats

TUMEUR

GAZETTE DU VILLAGE
Politique et Agricole
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES — Un an 6 fr. Six mois 3 fr. 50. Trois mois 2 fr.
BUREAUX DU JOURNAL : 28, Rue Jacob, PARIS

Voulez-vous être au courant de toutes les nouveautés? savoir ce que font vos semblables et vos rapports? vendre ce qui encombre votre jardin, votre cuisine, votre basse-cour et vos étables? recevoir chaque dimanche les notes des marchés et de la Bourse? avoir à votre disposition un journal qui reçoit, dans sa Petite Correspondance, à toutes vos questions? Alors vous êtes fait pour nous, lisez-nous!

Abonnez-vous à la **Gazette du Village**, dont l'immense succès se comprend, si on songe que son prix de **Six francs** par an est service qu'elle rend. Le dernier numéro paraît en octobre gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

Librairie Ollagnier

Encres A. Maurin



LE XIXe SIÈCLE — NOIRE FIXE — Inaltérable — Très intense
LA SYRIENNE — COMMUNICATIVE — Donne 4 à 5 copies — D'un seul coup de presse

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1889 & 1900

Maison GEMPP PERNOD
La maison Gempp Pernod, de Lure, successeur de M. Edouard Pernod, à Lure, a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle vient de donner le Monopole de sa marque Extrait d'Absinthe Supérieure titrant 72 degrés à la maison L.N. Mattei et Cie pour toute la Corse.

La vaste et belle usine de Lunel a été construite au point central de la production de l'alcool de vin qui est la base de cette marque des mieux réputées dans le monde entier.

Prix de la bouteille de litre à la maison de dousse 2 francs 30 verre consigné.

Forte remise aux négociants par quantité de dix caisses.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

LE COURRIER de la PRESSE — Fondé en 1879 — A. GALLOIS, Directeur — 28, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS — Publication hebdomadaire, paraissant le Samedi — Revue générale de la Presse française et étrangère

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

EXIGER LES IMITATIONS

28e ANNÉE — LUNDI, 2, et MARDI, 3 NOVEMBRE 1903 — N° 265

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Réclames, 0.30 — Judiciaires, 0.25.

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union Postale, et autres Pays: la part en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE
00522

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : S. Iste Lourdes.
Soleil : (heure officielle)
Lever, 6 h 04 m. — Coucher, 4 h. 27
Lune : Pleine le 5 — Dernier quar. le 13.
Fête de demain : Saint Charles Borromée.

2 NOVEMBRE

La Fête des Morts

A la Toussaint accède la triste fête des Morts, restée inébranlable dans les traditions séculaires de notre peuple chrétien.

Les Morts ! Ces mots seuls vous donnent une idée de la mélancolie de la journée. Dans peu d'instants les cloches, lentes et solennelles, vont entonner le glas funèbre de la longue anniversaire ; l'ange de la Mort passera sur la ville comme sur le village ; demain, la lieu de promenade ne sera pas le boulevard ou les salles du musée, mais le cimetière, notre dernier asile. C'est le deuil universel, deuil qui séparait avec la plus touchante éloquence dans l'aspect grave de la foule aux premiers tintements des cloches, après les cérémonies de la Toussaint, jour de fête et d'allégresse. C'est un spectacle consolant que de voir, dans cette admirable sportanéité de sentiments de regrets douloureux pour les chers disparus, succéder, comme par enchantement, la douleur à la joie : c'est la fête des Morts.

Les femmes enlèvent ses plus belles filles à la flore automnale ; elles marient la rose de Bengale à la chrysanthème et à d'autres fleurs aux nuances de deuil pour en orner les tombes des chères exilées : c'est la fête des Morts.

Chaque note de la gamme funèbre apporte la douleur dans notre âme et nous fait évoquer l'image sereine des êtres que nous avons aimés et qui ne ce jour, plus que jamais, reviennent en notre esprit et en notre cœur... Il faut s'en réjouir. C'est le souvenir qui nous ramène dans les lieux du repos éternel. C'est, peut être, le souvenir d'une tombe adorée qui nous a couvert de ses larmes et de ses baisers lorsque nous étions au berceau, et du sein de laquelle jaillirent d'ineffables élans de tendresse ; — ou celui d'un père à la voix tendre, qui nous mit en garde contre les mirages trompeurs ; — d'un frère qui fut l'orgueil de la maison et qui arrosa de ses espoirs en nous quittant ; — d'une sœur qui jadis parfuma le foyer ; — d'une épouse sage et douce ; — d'un ami dans le cœur duquel nos joies et nos chagrins trouvaient un écho ; — c'est peut-être encore celui d'une fiancée qui nous avait ouvert un livre de bonheur, qui s'en alla dans l'épanouissement de sa beauté, au printemps de la vie !

Ainsi, chaque année, quelques jours nous consacrons au souvenir de ceux qui ne sont plus. Pendant les autres jours notre douleur est mise d'oubli. Craignit-il cet oubli, Joseph Gautier, quand il priait Rousseau d'aller bercer son dernier sommeil avec ses mélodieux accents ?

Petit oiseau, viens sur ma tombe
Chanter quand l'arbre sera vert...

Les grands hommes, ceux qui ont consacré leur vie aux lettres, aux sciences, aux arts, les héros n'ont pourtant pas tant à craindre l'oubli : leurs œuvres restent, parlent à notre esprit et à notre cœur. Pour perpétuer leur souvenir, pour les signaler au respect et à l'admiration des générations à venir, dans le plus petit village comme dans la plus grande ville, on leur érige des statues qui constituent des gloires locales. Mais la souvenir du coin où ils reposent s'efface..... Notre bonheur est fait d'oubli. Les autres jours de l'année, par l'une des formes les plus dures de l'égoïsme natif, par l'oubli des morts, deviennent la fête des vivants qui aiment la vie avec ses joies et ses peines. ...

Pendant la triste fête des Morts, les cloches parlent, pleurent, gémissent ; dans leur lugubre mélopée passe l'appel des âmes souffrantes ; leur plainte exhale une douleur infinie et nous dit :

Vous qui vivez donnez une pensée aux [Morts!

Mille riens viennent alors tisser, en une vision enchantée, des trames qui soutiennent le souvenir des chers disparus. Nous revenons à ceux-ci qui nous reprochent notre ingratitude ; nous leur demandons pardon de notre oubli. Dante. Gabriel Rossetti commit une sorte de profanation, quoiqu'on en dise, en faisant reprendre dans le cercueil de celle qu'il avait tant aimée les poèmes qu'il y avait placés et qu'il avait composés uniquement pour elle. Qui n'a repris quelque chose à l'un de ses chers exilés ?

Le souvenir des Morts affirme l'impuissance de la mort. Que celui de ceux que nous avons aimés soit ineffaçable : il trempera les chaînes qui nous ont unis à eux de la divine espérance qui nous fit que là haut seront combinés les liaisons de cette vie.

Un credo universel semble s'échapper de la foule pieuse et recueillie lorsqu'elle se livre à des épanchements de douleur. Nous disons pas que ceux-ci sont sanctifiés. Il marmotte notre volonté en l'obligeant à prendre un nouveau essor ; ils nous disent que nous devons nous résigner sous le doigt de Dieu comme les Morts supportent la terre qui les recouvre ; ils éteignent en nous l'impuissance avec laquelle nous consolons la misère ; les orgueilleux, les riches, en ces moments, soutient qu'ils doivent ouvrir leurs cœurs et leurs mains, car le Trépas, devant lequel nous sommes tous égaux, vous effacer tout orgueil. Pourquoi emprisse les murmures qui n'ont dormi pas moins d'un même sommeil ?

Sur la côte de la Bretagne, de la Normandie, des pêcheurs, des veuves et des orphelins en prière, vont, du haut d'une falaise, d'un rocher, jeter, si loin qu'ils peuvent, des couronnes destinées aux cimetières des Morts, à ceux qui sont partis par une belle journée et ne sont plus revenus. Combien de nos compatriotes n'ont eu la même sort que ces infortunés ! Il n'y a pas longtemps, en juin, une épouvantable catastrophe jeta un voile de deuil sur notre île : dans le gouffre de l'Iliot Malin, par un temps superbe, sur une nappe d'azur, que contrastaient émeraude ! Le calme se serra à la pensée de ce désastre, quand on pense à ces êtres impuissant secours, adressant un hymne à la Vie, dans les dernières convulsions du désespoir.....! Allons prier nos morts de nos pieux murmures, mais obéissant à un devoir de religieuse fraternité donnons aussi une pensée à ces naufragés, à ceux qui n'ont eu ni croix ni tombes et qui dorment leur dernier sommeil sur des algues dorées, dans les gouffres des rochers ! Donnons aussi un souvenir à ceux qui expirèrent sur des rivages lointains prononçant avec cœur, ce saint nom : la Patrie !

Faisons plus : ne joignons pas seulement nos mains, ouvrons les en leur souvenir. Les aumônes sont des prières dont l'élévation et le mérite retombent en salutaire pluie de grâces sur les âmes souffrantes ; « Là-haut, elles nous font une richesse ! »

I. C.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 3 novembre à 3 h.

1. Marche Lorraine, — Ganne.
2. Suzanne (Ariette), — Carle.
3. Les Hydropathes, — Gungl.
4. Roméo et Juliette, — Gounod.
5. Pas de Quatre, — Meyer Lutz.

Le Chef de Musique, MOURRAIN.

Nouvelles Maritimes

M. le commissaire de 2e classe Regnoni, en service à Cherbourg, est chargé du service administratif de la station des sous-marins de ce port.

— M. Bernard Alphonse-Raoul est nommé à l'emploi d'élève commissaire de la marine, à Brest.

— Les quartiers-maîtres vétérans Dalsari Noël, Paoli André et Canessi Dominique, du port de Toulon, sont promus au grade de second maître.

EXPÉDITION DE CORSE

2 novembre 1768. — Louis XV récompense le comte de Marbeuf de son attitude en Corse par le titre de Lieutenant-Général des troupes françaises dans l'île.

Le courrier qui lui portait la nouvelle de sa promotion, rappelait la marquis de Chauvelin à Paris.

3 novembre 1739. — Maillebois qui venait de subjuguer l'île, rentre à Bastia où il fut reçu par les autorités génoises avec les honneurs dûs à ses succès et à son rang.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Trojani César, eux argent au 4e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé facteur de ville à Hyères.

— M. Moretti Ange-Paul Zacharie, adjudant au 158e de ligne, est nommé receveur des postes et télégraphes aux Etables (Haute-Loire).

— M. Martelli, adjudant au 141e de ligne, est nommé commis à la recette principale des postes et télégraphes à Marseille.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'ordre du jour pur et simple dans les interpellations relatives aux événements de la Bourse du travail.

Nombre de votants. . 543
Majorité absolue. . . 272
Pour l'adoption . . 357
Contre 186

La Chambre a adopté.

Ont voté pour, MM. Arène, Antima, Gabrielli, Malaspina.

M. Gavini, absent par congé.

Scrutin sur l'amendement de M. le comte de Lanjuinais tendant à diminuer le chapitre 6 de 10.000, en vue de la suppression des sous-préfets.

Nombre de votants. . 511
Majorité absolue. . . 256
Pour l'adoption . . 257
Contre 254

La Chambre a adopté.

M. Gabrielli a voté pour.

Ont voté contre, MM Arène, Antima.

M. Malaspina n'a pas pris part au vote.

M. Gavini, absent par congé.

CIGARETTE FATMA

NOUVELLES COLONIALES

M. le lieutenant Castinetta, du 8e régiment d'infanterie coloniale, est désigné pour servir en Cochinchine.

— M. le lieutenant Favalelli, du 22e régiment d'infanterie coloniale, est désigné pour servir en Cochinchine.

— M. le chef de bataillon Pollacchi, du dépôt du corps disciplinaire d'infanterie coloniale, est désigné pour servir au Tonkin.

— M. le lieutenant Bonacorsi, du 3e régiment de tirailleurs tonkinois, passe au 5e régiment d'infanterie coloniale.

— M. le chef de bataillon Massaroli, du 1er régiment d'infanterie coloniale passe au 6e de même arme.

— M. le lieutenant Angelini, du 8e régiment d'infanterie coloniale, passe au 22e de même arme.

LES NOUVEAUX Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Organisation des Services

L'historique du régime actuel des transports entre la France et la Corse ne comporte pas de longs développements. Depuis le mois de mars 1892, ces transports sont assurés par la Compagnie Marseillaise de Navigation à Vapeur (Fraissinet et Cie), aux termes d'un traité de gré à gré passé avec l'administration des Postes et Télégraphes, traité dont l'échéance est de tomber normalement le 30 juin 1895, mais qui s'est trouvé prorogé jusqu'à ce que l'administration en décide autrement, par suite de circonstances parlementaires et politiques qu'il est sans intérêt de rappeler.

Ce qu'il convient d'indiquer cependant, c'est que les services de la Corse sont toujours régis par le Cahier des charges de 1882 et que leur organisation est encore, aujourd'hui, ce qu'elle était à cette époque, sans qu'aucune modification y ait été introduite depuis plus de vingt ans.

Les relations entre la France et la Corse sont actuellement desservies par :

2 voyages par semaine de Marseille à Bastia.

2 voyages par semaine de Marseille à Ajaccio.

1 voyage par semaine de la Marseille Calvi ou Ile-Rousse.

1 voyage par semaine de Nice à Bastia.

1 voyage par semaine de Nice à Calvi ou Ile-Rousse et Ajaccio.

Ce programme remonte à une époque où les exigences du transport étaient loin d'être ce qu'elles sont devenues depuis. En outre, il fut élaboré avant la construction des lignes de chemin de fer qui desservent actuellement l'intérieur de la Corse, de telle sorte qu'on dût se préoccuper à la fois, de relier entre elles, par voie de mer, les localités importantes situées sur la côte, et d'assurer, en même temps, les communications de l'île avec le Continent. On admettait fort bien alors que les mêmes services pussent indifféremment transporter à une même vitesse — nécessairement très réduite — les voyageurs, les dépêches postales et les marchandises. On n'avait envisagé que les besoins du transport immédiat auxquels il fallait pourvoir et l'on n'était nullement inquiété du développement futur du trafic qui pourrait naître des facilités du déplacement.

L'insuffisance de ces services s'est encore trouvée aggravée par la médiocrité de leur exécution au moyen d'un matériel défectueux forcément maintenu par la faible reconduction du contrat de 1892 lequel, comme nous l'avons indiqué, régit encore les services maritimes postaux de la Corse.

Un tel état de choses, que les circonstances ont prolongé outre mesure, n'a pas été sans nuire gravement au développement économique de la Corse et justifie les incessantes réclamations des populations intéressées qui, depuis vingt années, n'ont vu s'accomplir aucune amélioration dans leurs services maritimes alors, que, partout ailleurs, les moyens de transport ont subi, pendant cette période, des perfectionnements importants, sinon des transformations radicales.

Sans insister plus qu'il ne convient sur l'infériorité des services qui doivent disparaître l'année prochaine, il est bon cependant de rappeler qu'actuellement les délais de transport entre la France et la Corse sont les suivants :

de Marseille à Bastia. . 20 heures
de Marseille à Ajaccio. . 18 heures
de Nice à Bastia . . . 13 heures
de Nice à Ajaccio. . . 14 heures

En outre, les traversées ont lieu exclusivement de nuit, ce qui est un obstacle des plus sérieux au développement du trafic. En effet, la grande majorité des voyageurs n'aiment pas à passer une nuit à bord ; ils préfèrent de beaucoup les traversées diurnes, ainsi qu'en témoigne le nombre beaucoup plus important des passagers usant des services de jour sur les lignes qui sont desservies le jour et la nuit. (Services entre la France et l'Angleterre).

Le manque absolu de confortable des paquebots qui exécutent les services de la Corse accentue encore cette infériorité : leur lenteur désespérante (10 nœuds 1/2 à 12 nœuds au plus) rend les traversées interminables, de sorte que le trafic ne se compose à peu près que des voyageurs obligés à se déplacer par des besoins impérieux.

Le mode d'exploitation des services n'est pas fait non plus pour favoriser le développement du trafic des voyageurs. Il ne diffère pas, d'ailleurs, sensiblement des procédés habituellement adoptés par les armateurs de ces ports, qui considèrent le voyageur comme un accessoire qui doit subir les exigences du fret — beaucoup plus intéressant pour eux — des marchandises.

Tout a donc contribué, jusqu'ici, à laisser les services maritimes postaux de la Corse dans un état d'infériorité unanimement constaté et qui s'explique dans une certaine mesure par l'état où ils fonctionnent depuis 1892.

Après les débats parlementaires qui n'ont pas duré moins de trois années, une loi fut enfin votée par les Chambres, prescrivant la mise en adjudication de ces services sur un programme nouveau et établissant les bases du concours, non pas sur une réduction de la subvention — qui de 355.000 francs fut portée au chiffre invariable de 550.000 francs — mais exclusivement sur les grandes vitesses offertes par les concessionnaires.

L'objectif principal de l'administration a été de doter la Corse de services rapides qui lui ont fait défaut jusqu'ici. Un « Compagnie française de navigation et de constructions navales » qui offrit les vitesses les plus importantes, fut déclarée adjudicataire le 13 mars 1903 pour une durée de 15 années.

Le programme de cette Compagnie consista dans l'organisation de trois groupes de lignes, savoir :

1° Les lignes de Marseille à Bastia, à Ajaccio et à Calvi ou Ile Rousse exécutées à la vitesse de 14 à 15 nœuds effectuant des départs de nuit, et plus particulièrement affectées au transport des marchandises.

2° Les lignes de Nice à Ajaccio, à Bastia et à Calvi ou Ile-Rousse, dont les traversées sont faites exclusivement de jour avec une vitesse de 16 nœuds et sont spécialement organisées en vue du transport rapide des voyageurs.

3° Les lignes locales de la Corse, destinées à mettre en communication les divers ports de l'Ile avec Bastia et Ajaccio pour correspondre avec les services sur le France ; ces lignes sont desservies par un matériel spécial d'une vitesse ne dépassant pas 10 nœuds.

Les tableaux ci-fine donnant l'indication des relations hebdomadaires de la France avec la Corse et vice-versa, obtenues au moyen de l'exécution de ces services, et aussi des départs et des arrivées pour chacun des ports de Marseille, Nice, Bastia et Ajaccio.

La vitesse à adopter pour établir et exécuter un programme répondant aux triples exigences du service postal de la correspondance avec les chemins de fer et de l'acheminement de jour des voyageurs, était une question délicate à résoudre, car il ne fallait point songer à celles de 18 et 19 nœuds preconisées par les Chambres de Commerce de la Corse, vitesses qui auraient entraîné des dépenses hors de proportion avec l'importance du trafic à desservir. Il convenait pourtant d'obtenir une allure suffisante pour effectuer entièrement de jour, tout en partant à une heure convenable, les services prévus au départ de Nice, et en tenant compte des distances à parcourir, lesquelles sont respectivement de 124 milles de Nice à Bastia et de 130 milles de Nice à Ajaccio.

Avec les bateaux du tonnage généralement prévu pour le service de la Corse, c'est-à-dire de 1.400 à 1.500 tonneaux, il était impossible de dépasser une vitesse de 14 nœuds sans augmenter trop sensiblement les dépenses d'exploitation, car la puissance nécessaire aurait dépassé 3.000 chevaux. Et cependant, pour réaliser le programme adopté en ce qui concerne les traversées diurnes, une allure de 15 nœuds était indispensable.

Le problème se posait donc d'obtenir cette vitesse avec un matériel qui n'exigeât pas une dépense supérieure à celle de 14 à 15 nœuds réalisés au moyen de bateaux de tonnage généralement prévu, mais possédant de plus tous les aménagements et toutes les dispositions indispensables à la parfaite exécution des services auxquels il doit être employé.

La solution en a été donnée par l'exemple des lignes analogues qu'exploitent les chemins de fer anglais pour desservir, soit les îles du Royaume Uni, soit les îles Anglo-Normandes. Nos voisins ont substitué aux anciens navires en usage sur ces lignes des paquebots d'un tonnage restreint au minimum indispensable, munis de puissantes machines qui leur impriment une vitesse allant jusqu'à 20 nœuds et possédant tous les aménagements propres à assurer aux voyageurs une traversée aussi confortable que possible, capables de pourvoir, en même temps, au transport des dépêches postales et des marchandises qui exigent un acheminement rapide.

(La fin à demain).

Bulletin Financier

Paris, le 29 octobre 1903.

Après un début calme, le marché se trouve saisi de par la hausse de la Rente Française et de quelques fonds d'Etat sur report générale. Notre 3 0/0, qui l'avait fixé à 97,47, avance à 97,80. Nos 4 0/0 Extérieurs, toujours dans la quinzaine, se traitent à 96,82, ne Pauls Extérieurs sont très fermes. Les actions chimiques progressent, la serie O à 97,50, la série D à 98,50 ; l'Ouest passe à 1021,75. Les Nord-Espagne et Orléans sont bien tenus. Le Crédit Foncier obtient une nouvelle et remarquable avance à 765. Le Crédit Lyonnais fait à 1.491 et la Société Générale à 623.

Les valeurs industrielles sont très en faveur. La Bourse reprend son mouvement ascensionnel à 1.282 ; le Suez atteint le cours de 4.600. Hormes de la Tamise. Les Mines d'or sont très sages.

En banque, les Rouliers de la Corrèze valent à 103. Les travaux se poursuivent avec rapidité et je maintiens d'espérer à bref délai le commencement de l'exploitation.

Nos chemins atteignent cette année.

Récompenses Honorifiques

Les récompenses suivantes ont été décernées aux personnes ci-après désignées pour actes de courage ou de dévouement.

Mention honorable.

M. Lazari François, ajusteur mécanicien à Ajaccio : le 22 juin 1903, s'est opposé en arrêtant deux chevaux emportés, attelés à une voiture sans conducteur, déjà titulaire d'une Lettre de félicitation.

Lettre de félicitations.

MM. Casanova Jean-Baptiste, menuisier ; Casanova François Marie, forgeron ; Marsilly Jean Noël, propriétaire, tous domiciliés à Canro ; le 19 août 1901 se sont signalés au cours d'un incendie.

Le jeune Monti Théophile-Marcel, élève à Paris, le 13 juillet 1903 a maîtrisé des chevaux emportés.

M. Leonia Joseph-Antoine, brigadier de gendarmerie à Forcalquier : le 16 juillet 1903, a maîtrisé une vache furieuse qui venait de causer des accidents.

⁂

Le ministre de la marine a accordé un témoignage officiel de satisfaction à MM. Mariccio Antoine, patron-pêcheur ; Cardacciani Simon François patron-pêcheur ; Morelli François Jean Baptiste, matelot, inscrits à Ajaccio, pour le secours porté le 17 avril 1903 au large de la plage de Propriano, à quatre naufragés en danger de se noyer.

SAVON DU CONGO des courtisanes

Carnet Mondain

Jeudi a été célébré à Olmi-Cappella le mariage de M. Jean Cangioni, de Muro, avec la gracieuse Mlle Anna Poletti appartenant tous deux aux meilleures familles de l'arrondissement.

Une foule nombreuse accourue de tous les villages de la Balagne a accompagné les jeunes époux à l'église, au milieu des salves de mousqueterie qui partaient de toutes les maisons situées sur le passage du cortège.

Dans le village, où des dissentiments politiques divisent bien des familles, on avait mis de côté toute animosité, pour fêter dignement cette journée qui restera ineffaçable dans les annales de cette localité.

On a beaucoup remarqué la toilette resplendissante de la jeune et charmante mariée, qui suivie d'une vingtaine de demoiselles d'honneur, au bras de jeunes et élégants cavaliers, ne faisait que rehausser davantage sa grâce et sa distinction.

Les témoins étaient, pour l'époux, MM. Nobili-Savelli, de St-Antonino, et Charles-Marie Savelli, de l'Ile Rousse, ses amis intimes, et pour l'épouse, MM. Georges Grimaldi et Mathieu Fratacci, tous deux d'Olmi-Cappella, ses cousins germains.

Un déjeuner choisi, de plus de cent couverts, a réuni à la table des jeunes époux, tout le cortège parti des quatre coins de l'arrondissement de Calvi, pendant qu'un lunch était servi dans le jardin à toute la population.

Au moment où les danses étaient le plus animées, les jeunes mariés en ont profité pour partir en voyage de noces à Bastia, puis à Nice, où nous leur souhaitons comme dans l'avenir toute espèce de bonheur.

CIGARETTE FATMA

Les visites royales

La réception des souverains italiens nous a coûté deux millions, celle d'Edouard VII a atteint à peu près cette somme. La visite du Tsar, il y a six ans, était revenue à l'Etat à plus de six millions, sans compter les dépenses particulières dont le chiffre fut beaucoup plus élevé. La France a payé sans marmurer, car il est des circonstances où l'on ne regrette pas son argent. Tel nous paraît être l'avis d'une dame qui habite 50, rue d'Angoulême, à Cognac (Charente) « Souffrant depuis longtemps de maux d'estomac, de constipation, d'insomnies et d'épuisement, » écrit Mme Dervillé, « j'ai trouvé une guérison complète dans la Tisane américaine des Shakers. Votre remède est aussi efficace que peu coûteux. » Voilà, certes, un exemple qu'on peut suivre sans grever de beaucoup son budget.

Torpilleur échoué

Toutes les tentatives de renflouage ayant été inutiles, le *263* a été abandonné.

Le mauvais état de la mer rend sa situation plus critique. Sous les efforts de lames l'avant s'est dégagé et chaque fois que les vagues battent contre ses flancs la torpilleur se relève pour retomber lourdement sur tribord.

Les lames en courant le long du navire ont complètement désemparé. Tous les cordages pendent lamentablement le long du bord. Le torpilleur semble perdu.

Sur la demande de l'amiral Fournier, l'*Ulric* est arrivé dans notre port. On attend avant de commencer les travaux l'arrivée de deux nouveaux remorqueurs.

Le contre torpilleur Casabianca est parti ce matin, à 6 heures, pour Bizerte.

(République).

Caisse des gens de mer

Etat des dépôts effectués à la caisse des gens de mer pendant l'année 1873 et tombant sous l'application de l'article 22 de la loi du 29 mars 1897, par suite de non réclamation dans le délai de trente ans.

QUARTIER DE BASTIA.

Ringioni Paul, matelot du Brust. Délégation.

Nicolai François Sébastien, matelot de l'Entreprenant. Délégation.

Mattei Jean, matelot de 3e dépôt. Solde.

Baldacci Joseph, matelot du 3e dépôt. Solde.

Napoleoni Paul, matelot du 3e dépôt. Solde.

Casacconi Dominique-Toussaint, novice de l'Océanique. Libération du territoire.

Fortunato François, matelot du Jeune Baptistin. Vente d'effets.

Nicolini François-Sébastien, matelot de la division de Brest. Délégation.

Ginaine Pierre-Louis, quartier-maître. Remboursement d'un dépôt indûment opéré.

Campinchi Noël, matelot du transport Utile. Délégation.

Dertice François, matelot du 5e dépôt. Solde.

Ricci Vincent, matelot du transport Jura. Solde.

Nobili Charles-Louis, fourrier ordinaire de la Reine-Blanche. Solde.

Bianchi Toussaint, matelot de l'Ampère. Solde.

Scottodardine Antoine, matelot. Remboursement d'un dépôt indûment opéré.

Buteri Marien, matelot du trois-mâts Auguste. Reliquat de salaire.

Casanova Joseph, soldat d'infanterie de marine. Solde.

(A suivre)

Tabac Colonial Français

Le Mois Météorologique à Bastia

SEPTEMBRE 1903

Le mois de septembre a eu 9 jours de pluie qui ont donné 131mm d'eau. La moyenne est de 5 jours et de 53mm.

L'année dernière ce mois avait eu 103mm de pluie.

La température moyenne du mois a été de 21°7, elle est inférieure de 3°4, à celle du mois d'août.

L'année dernière, la température moyenne du mois de septembre avait été sensiblement la même. 21°5.

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

10 jours S.-E. (scirocco).
6 jours N.-E. (grecale).
4 jours S.-O (obeccio).
2 jours E. (levante)
2 jours O. (ponente).
6 jours de calme.

30 jours.

Moyennes du mois :

Température minima, 17°8.
Température maxima, 25°7.
Hauteur barométrique, 763mm.
Intensité du vent, 0.9.
Etat du ciel, 0,41 couvert.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 2 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 15 à midi, 17 2 à 7 heures du soir, + 14 2 Maxima, 19 Minima, 13-5.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi, 764 mm. 6 heures du soir, 765 mm.

Vent. — dans la matinée E. fort.

Dans l'après-midi, E. modéré.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à midi : 34 mm.

⁂

Nos députés

M. Mahéo, qui a été nommé par le 1er bureau membre de la commission chargée de préparer la construction d'une nouvelle salle des séances de la Chambre des députés.

⁂

Baccalauréat

Ont été définitivement reçus devant la faculté d'Aix : baccalauréat classique, 1re partie, Mlle Félicité de Caraffa, MM. de Corsi, Casanova et Santelero Gavini, avec la mention assez bien ; Antona, Ornatelli, Foggi, Trani, Minicone, Alessandri ; 2e partie, M. Durin. — Baccalauréat moderne, 1re partie, MM. Carlotchiato, Sari, Geronimi, Geronimi, Bergasoni Dominique, Farinole, d'Ornano, Santelli ; 2e partie, M. de Peretti della Rocca.

⁂

Le temps en novembre

M. Jules Capré donne les pronostics suivants sur le temps en novembre :

Du 1er au 10, basses pressions sur l'Espagne, la Méditerranée, le golfe de Gênes, l'Italie ; mauvais temps sur la Méditerranée jusqu'au 8 ; le 2 au soir et le 3, jours critiques.

Du 10 au 24, hautes pressions sur la France, le Nord de l'Italie, le bassin de la Méditerranée, beau temps, clair et doux. Le 24 25, dépression générale sur l'Europe, mauvais temps, neige ; le 26, mauvais temps général ; le 27 et 28, dépression générale ; du 28 au 30, basses pressions sur la Sardaigne.

⁂

Nouvelles judiciaires

M. Fenzi, conseiller à la cour d'appel de Nîmes, a été désigné pour présider les assises du 4e trimestre dans le département de Vaucluse, à Carpentras.

⁂

Banque de France

M. Domergue, directeur de la succursale de la Banque de France à Saint-Etienne, qui vient d'être admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, a été nommé directeur honoraire.

M. Domergue compte s'installer avec sa famille à Bastia.

⁂

Au Palais

M. Cossu, nommé substitut du procureur de la République à Corte, a prêté serment hier, devant la chambre civile de la Cour d'appel.

La Cour a admis ensuite à la prestation de serment en qualité d'avocat, M. François d'Angelis, licencié de la faculté de Paris.

M. d'Angelis se fait inscrire au barreau de notre ville.

⁂

Nice-Littéraire

Le grand journal mondain *Nice-Littéraire*, de notre distingué confrère J. de Peretti della Rocca, va reprendre sa publication annuelle dans quelques jours.

⁂

Nos fruits

Cette année a été marquée par un accaparement important de fruits, particulièrement de reines-Claude, pommes de toute espèce, etc. Tous ces fruits ont été expédiés sur Marseille dans de petites corbeilles. On a été les chercher dans les villages les plus éloignés, où on avait l'habitude de les laisser pourrir faute de débouchés, on a cause des difficultés de transport, car nous en sommes toujours là : dans de très nombreuses localités on ne peut songer à l'exportation de ce qu'elle produisent.

Pour ne citer qu'un exemple, nous dirons que les propriétaires des cantons de Moita et Pietra di Verde paient plus cher le transport de leurs produits jusqu'à la gare d'Aiso que de cette gare à Marseille ou Nice. Les routes qui aboutissent à cette gare sont dans un état tel qu'on ne peut s'y aventurer sur n'importe quel véhicule. Il faut s'en tenir au transport à dos de mulet, qui est non seulement fort onéreux, mais qui met les fruits en compote. Voilà où nous en sommes en l'an de grâce 1903.

Les propriétaires ont eu là une excellente aubaine et cela devrait les engager à planter tant qu'ils peuvent des arbres à fruits. Nice et Marseille sont des gouffres insatiables, et si la récolte est très abondante, et par conséquent le prix moins élevés que ceux de cette année, il y aura toujours avantage d'autant plus que l'entretien des arbres fruitiers n'est guère coûteux.

⁂

Obsèques

Dans l'après midi de dimanche ont eu lieu les obsèques de M. Augustin Devoti, négociant, décédé à l'âge de 45 ans. Le deuil était conduit par MM. Galligani, Ferricelli et Albertucci, entourés de nombreux amis.

Nous adressons à sa famille nos condoléances.

— Dans la Haute-Ville, un long cortège suivait la dépouille mortelle de M. Paul-Louis Montalti, qui s'est éteint dans sa soixante-dixième année.

Le défunt était un des condamnés de la Marianne, le dernier, croyons-nous. Nature franche et loyale, il vivait entouré des sympathies de tous.

Les obsèques ont lieu en l'église Sainte-Marie.

Nous présentons à Mme veuve Montalti et à ses enfants, ainsi qu'aux familles Montalti, Gentile, Pêtre, Sperzino et Valery l'expression de nos vifs regrets.

⁂

Tailleur

Le représentant de la maison *Terrasson*, rue de Noailles, 4, Marseille, de passage à Bastia est descendu à l'Hôtel de France.

⁂

Lettres pour Madagascar

Les tranchées dont jouissent actuellement les correspondances provenant ou à destination des troupes faisant partie de la division d'occupation de Madagascar, cesseront d'être appliquées à partir du 1er janvier prochain. L'exemption du droit de poste sur les mandats de 50 francs et au-dessous adressés aux militaires et marins cessera d'être appliquée à partir de la même date.

⁂

Confrérie de Saint-Pascal

Tous les frères qui seront libérés jeudi 5 courant à l'autel de Saint-Pascal, à Saint-Jean, sont conservés pour la repas de l'âne des frères, sœurs, bienfaiteurs et bienfaitrices de la confrérie.

⁂

Mouvement des passagers

Pendant le mois de mai, la Compagnie Fraissinet a effectué à Marseille : 9 voyages de Bastia, 6 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 1.184 de Bastia, 559 d'Ajaccio, 93 de Calvi ou Ile-Rousse ; total 1 826.

Il a été transporté : de Bastia 1 120 tonnes, d'Ajaccio, 487, de Calvi ou Ile-Rousse, 33 ; total, 1.640.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme *d'Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en bouteilles et en demi litres, au prix de 3 francs le litre. Pharmacie Gentil, 8, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

Au Port

Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Ugo, est arrivé de Livourne avec 5 passagers et 10 tonnes.

— Le vapeur *Zenith*, capitaine Vallecalle, est arrivé de Cette, avec 123 tonnes de marchandises diverses.

— Le vapeur *Cipro*, capitaine Mozio, est arrivé de Porto-Torres avec 5 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Ville de Bastia*, capitaine Gambert, est arrivé de Marseille avec 70 passagers et 213 tonnes.

DÉPARTEMENT DE LA CORSE

ARRONDISSEMENT DE BASTIA

Mairie de Bonifacio

Le dimanche 20 décembre prochain, aura lieu dans la salle de la Mairie, à Bonifacio, l'adjudication au rabais du fermage de l'octroi de cette commune sur la mise à prix de 7.025 francs, par an, pour une période de deux années consécutives qui commenceront le 1er janvier mil neuf cent quatre, et prendront fin le 31 décembre mil neuf cent cinq.

Dans le cas de non-adjudication, l'opération sera reportée au dimanche suivant, soit au vingt-sept décembre mil neuf cent trois.

P. le Maire :

L'Adjoint ff

CASABIANCA.

Laboratoire de Fabrication spéciale DE GATEAUX CORSES fondé en 1860

Mme ZITA MORATI née ADAM Successeur de Mme GUIZIOT rue des Terrasses, 6, Bastia (Corse) a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que les paquets, colis ou colis sortant de son magasin seront revêtus du cachet-adresse de la maison, afin que sa spécialité de Gâteaux Corses en justement appréciée du public, dont la réputation n'est plus à faire, ne soit pas confondue avec d'autres gâteaux corses vendus à bas prix dans notre ville. On expédie à l'intérieur et sur le continent sur commande.

Tabac Colonial Français

Bourse de Paris

3 p. 0/0 Ancien 97 30 — 97.45
3 p. 0/0 Amortis. 97.60 — 97.60
ex-coupon.

Nominations

M. Favalelli, trésorier-payeur général du Lot, est nommé en la même qualité dans l'Aude.

L'IMMENSE SUCCÈS DE L'ADVERSAIRE et la Presse

Aujourd'hui ont paru les grands hebdomadaires qui proclament de la même façon enthousiaste, l'immense succès, désormais consacré, de l'*Adversaire*.

Le Cri de Paris

Le Cri de Paris s'exprime ainsi :

« Il est certain qu'après la grande pièce du troisième acte, Guitry se hisse au premier rang des grands acteurs de l'époque. La scène est belle, écrite et menée avec un tact très sûr par M. Emmanuel Arène et Capus, et, grâce à Guitry, paraît confirmer un chef d'œuvre. Tout l'esprit d'Emmanuel Arène, tout l'adresse d'Alfred Capus, le charme d'une interprétation hors pair. C'est là l'explication de ce succès fou, et voilà pour M. Emmanuel Arène un début qui est un coup de maître.

L'Indépendance belge

L'Indépendance Belge s'exprime ainsi, dans sa correspondance parisienne :

« Jamais, de mémoire de critique, n'a-t-on vu pareille unanimité dans la presse. C'est un enthousiasme qui n'était pas constaté depuis Cyrano, et encore, *Cyrano* avait-il été discuté, tandis que l'*Adversaire* s'est imposé d'emblée à l'admiration générale. Le soir de la première représentation c'était un enchantement. Rarement, nous avons vu une salle aussi emballée ; tous les mots portaient, les bravos partaient en crépitant à chaque réplique, et les actes se terminaient par des rappels répétés et enthousiastes.

La pièce rapportera une grosse fortune aux auteurs, et c'est très juste, car il faut bien que, de temps en temps, la veine récompense le talent, et il y a du talent jusque dans les moindres mots dans cette comédie, dont tout Paris s'occupe actuellement.

L'article de l'*Indépendance Belge* se termine ainsi :

M. Emmanuel Arène est un homme heureux avec ce talent de premier ordre. Il est arrivé à tout ce qu'il a voulu dans la presse, dans la politique, et dans la littérature. Il a voulu sur la tard s'essayer aussi au théâtre, et voici que son succès est éclatant. Oui vraiment, c'est un homme heureux qui passe dans sa vie en conquérant et en triomphateur. Et, comme est on poète, il dédaigne de s'arrêter aux pierres et aux ronces du chemin auxquelles tous trébuchent.

Le *Vulgaire*

Le *Vulgaire* s'exprime ainsi dans son feuilleton de samedi :

Alfred Capus et Emmanuel Arène ont exécuté leur pièce avec cet art supérieur et cette comédie, qui demeurera l'événement littéraire de la saison.

C'est une œuvre originale et puissante ; c'est un drame intime, rapide, saisissant, fortement enchaîné, écrit dans une belle langue, avec une profusion de mots d'esprit si naturellement enchaînés qu'il est impossible de les isoler. Je ne sais pas de plus grand éloge à faire au point de vue théâtral ; aussi le succès a-t-il été immense.

L'Evénement

L'Evénement publie une silhouette d'Emmanuel Arène ainsi conçue :

Ce parisien de Corse est un des triomphateurs de la Renaissance. Figure sympathique, belle allure, esprit endiablé, causeur charmant, fin de politique, du journalisme, et, le voici, faisant magnifiquement du théâtre.

C'est le dernier boulevardier, ou à peu près ; un des conpétables du *Figaro*, où sa verve intarissable, féconde, brillante, étincelle de tous ses éclats.

Il a conservé de sa Corse natale un aspect sauvage et sévère ; sa vie fut une belle bataille ! Tressons pour célébrer sa victoire la triple couronne des myrthes de Corse, des roses de Paris et des lauriers d'Athènes.

Cet homme d'esprit, cet aimable compagnon, élégant et raffiné, est l'ennemi de tout ce qui tente de ramener l'esprit français vers les brumes obscures de la Scandinavie ; il aime le soleil, la gaieté bruyante, la joie et le talent qui le lui rendent, d'ailleurs, sans mesure et amplement.

Le Petit Niçois

Le Petit Niçois, dans sa chronique parisienne, après avoir constaté l'immense succès de la pièce, s'exprime ainsi sur Emmanuel Arène :

Il est peu de genre, parmi les plus divers et les plus opposés, que cet esprit aussi souple que délicat n'ait traité avec le même charme et la même aisance et, je ne connais pas, en vérité, de physionomie plus étrangement séduisante que celle de ce boulevardier sceptique et aimable qui, tout à la fois dépité, chroniqueur, critique et auteur dramatique, a su réaliser avec autant de simplicité et de bonne humeur, les longs efforts auxquels se dépensent tant de farouches énergies et d'activités fiévreuses.

Emmanuel Arène est un optimiste, il n'estime pas que la vie est un sombre drame ; ses seules armes sont la gaieté, la verve et l'esprit ; et, en méridional avisé, il s'entend mieux que quiconque à leur usage,

La *Vie Parisienne*

La *Vie Parisienne* s'exprime ainsi :

Grand succès à *la Renaissance* !

Si vous voulez savoir ce que c'est que l'enthousiasme, allez voir la pièce de MM. Alfred Capus et Emmanuel Arène. On attendait avec impatience le fruit d'une collaboration aussi parisienne ; on pensait bien que ce serait une pièce savamment faite et pleine d'esprit ; il n'est trouvé de plus que c'était une œuvre, c'est-à-dire un coin d'humanité poignante et douloureuse dans une série de situations profondément observées et fortement rendues ; au fond de tout cela une idée très haute et très belle pour des raffinés que nous sommes.

C'est qu'encore un homme et une femme d'une vérité la notesse de caractère et d'une certaine élévation de sentiments, il ne peut y avoir en adultère, sans que cela devienne impossible.

Aussitôt que cette chose vilaine, comme dit un des héros, est entrée dans un ménage, le mari et la femme deviennent l'un pour l'autre des adversaires, et c'en est fait, en effet, d'une vie commune qui ne pourrait plus se traîner que dans l'indignité.

Tout ceci, évidemment, n'est pas ordinaire, ce qui l'est moins encore, c'est la remarquable façon dont est jouée la pièce.

Guitry et Brandès sont d'une vérité simple, qui donne jusqu'au frisson la sensation de la vie ; autour d'eux tout le monde est excellent et c'est encore une originalité dans un théâtre.

L'Adversaire est un mélange savoureux de sentiments et d'esprit.

On disait dans les couloirs, le soir de la première, que c'était en prose et par le triomphe, une façon de *Cyrano* ; ce sera probablement *Cyrano* encore par le nombre des représentations.

L'AFFAIRE HUMBERT

Les débats de l'affaire Humbert devant la chambre criminelle de la cour de cassation sont fixés au 5 novembre.

Le rapport sera fait par M. le conseiller Dumas M. l'avocat général Cottignies occupera le siège du ministère public ; c'est Me Dacori qui soutiendra le pourvoi des époux Humbert.

LE VOYAGE du Président de la République en Italie

La plupart des journaux annoncent que le président de la République ne rendra sa visite au Roi d'Italie dans la deuxième quinzaine de décembre.

M. Loubet partirait pour Rome vers le 23 décembre.

Une centaine de sénateurs et députés se proposent d'accompagner le président de la République, qui s'arrêterait à Milan et à Turin.

Terrible Explosion A L'ÉGLISE DE BELLEVILLE

Grande panique Dégâts considérables

Une violente explosion s'est produite, samedi soir, à 5 heures, dans l'église Saint Jean-Baptiste de Belleville.

A ce moment-là l'église était bondée de femmes et d'enfants. Aussi n'en est-il sorti une panique épouvantable, d'autant plus que l'explosion avait déterminée au commencement d'incendie.

Pendant un certain temps on n'entendait que les cris des enfants et les pleurs de leurs mères.

A la préfecture de police, on prétend que l'engin explosif était composé d'une boîte remplie de poudre et de papier.

Il n'y a eu heureusement aucune victime, mais les dégâts matériels sont très importants.

L'enquête a été ouverte immédiatement.

Le Vote SUR LA Suppression des Sous-Préfets

D'après le *Matin*, le vote de la Chambre, concernant la suppression des sous préfets, aurait affecté très vivement le président du Conseil.

M. Combes s'est plaint, en effet, très amèrement, de l'attitude de la majorité de la Chambre.

Le Président de la République au Trocadéro

Le président de la République s'est rendu dimanche, à 2 heures, au Trocadéro, où il a assisté à la matinée organisée au profit de la caisse de solidarité de l'Association générale des sous agents des postes et des télégraphes.

M. Loubet était accompagné de MM. Combes, président du Conseil ; Trouillot, ministre du Commerce ; Bérard, sous-secrétaire d'Etat des postes.

LA RETRAITE du président du Conseil

Le *Figaro* annonce la prochaine nomination de M. Edgard Combes comme conseiller d'Etat.

Le même journal ajoute que cette nomination est bien certainement la préface de la retraite du président du Conseil.

⁂

Tous les journaux s'occupent de l'intention prêtée à M. Combes d'abandonner prochainement le pouvoir.

Certains disent que ce n'est là qu'une manœuvre pour rallier la majorité un peu désemparée ; d'autres affirment que le président du conseil donnera sa démission après le vote du budget.

MANIFESTATIONS CONTRE les Bureaux de placement

A LA BOURSE DU TRAVAIL

Plusieurs réunions ont eu lieu aujourd'hui, à la Bourse du travail, afin de protester contre les bureaux de placement.

Ces réunions ont donné lieu à un grand déploiement des forces policières. Mais les discussions se sont faites avec calme, et il n'y a eu aucun incident.

EN ITALIE

La crise ministérielle

M. Giolitti a rencontré plus de difficultés qu'il ne croyait, il est cependant sur le point d'aboutir.

M. le sénateur Tittoni, maire de Naples, aura certainement le portefeuille des affaires étrangères.

EN BULGARIE

Les Elections législatives

On télégraphie de Sofia que les résultats complets des élections législatives donnent :

146 sièges aux gouvernementaux.
43 à l'opposition.

AU VATICAN

Béatification de Jeanne d'Arc

Une dépêche de Rome annonce que la béatification de Jeanne d'Arc sera réalisée le 17 novembre.

Le cardinal Richard à Rome

Le Saint-Père a reçu dans la matinée d'hier, Son Em. le cardinal Richard, archevêque de Paris.

L'audience a été assez longue.

Le cardinal Richard a fait au Saint Père un exposé complet de la situation de la France au point de vue religieux.

EN ALLEMAGNE

Mort du professeur Mommsen

On télégraphie de Berlin que le célèbre professeur Théodore Mommsen est décédé dans la matinée, à Charlottenbourg.

Il était âgé de 86 ans.

⁂

L'Empereur et le comte de Bulow ont adressé des télégrammes de condoléances à Mme Mommsen.

CIGARETTE FATMA

AVIS

M. Ange Giuliani dit *Malakoff* a l'honneur de prévenir les amateurs de coquillages qu'il tient à leur disposition des huîtres de 1re qualité provenant directement d'Arcachon, au prix de 0. fr. 80 la douzaine.

On peut se procurer ce délicieux mollusque sur le marché de Bastia.

Dépôt chez M. Scorbini, restaurateur, boulevard Paoli, 33, à Bastia. Arrivages tous les courriers.

Avis aux Commerçants

Le Pétrole COLUMBIA à *115 degrés* de pouvoir éclairant leur sera livré au prix de *11 fr. 50* la caisse à l'entrepôt d'octroi, et *13 fr. 50* à la consommation.

S'adresser à MM. Damiani et Vincentelli, angle des rues Miot et Napoléon.

22 septembre 1903.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations des machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livreut à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à M. B. Radaul, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

A louer présentement

Un appartement composé de 3 pièces situé au 1er étage, maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté du Boulevard.

S'adresser à M. Zanolini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Horlogerie-Bijouterie Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

CHOCOLAT MENIER

OXYGENÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

LIBRAIRIE OLLAGNIER

OCCASION UNIQUE

La nouvelle édition DES
Combats et Batailles DU
SIÈGE DE PARIS
(Septembre 1870 à janvier 1871)

Un magnifique volume grand in-4o de 40o pages, illustré de nombreuses gravures

Vendu : 3 francs
au lieu de SIX FRANCS
jusqu'au 15 novembre 1903.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Maison de Confiance
Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent fer titre. Tous les objets par elle mis en vente sont mar qués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèverie, montres, chaines, parures, *alliances, etc.*, etc., broches or et argent fer titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse. Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 4, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Aline RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 2 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4o, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
Se vend au numéro et s'envoie contre un mandat-poste
Le Gérant, 56, rue Jacob, Paris.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

L'un des rédacteurs gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Librairie Ollagnier
Encres A. Maurin



LE XIXe SIÈCLE — NOIRE FIXE — Inaltérable — Très intense
LA SYRIENNE — COMMUNICATIVE — Sèche à 5 copies — S'en sert sans la presse

MÉDAILLE D'OR. PARIS 1889 & 1900

DEMANDEZ PARTOUT
le tabac Colonial Français
DE LA MAISON L. ALBAN

Librairie du PETIT BASTIAIS
Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 300 millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 13, au 1er
Maison Benedetti

CADEAU

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Le COURRIER de la PRESSE

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Vente d'appareils d'acetylène
Un mécanicien est attaché à la maison

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
Avant de vendre vos cédrats, adressez vous à MM. L. N. Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14 rue Drouot. — IIe
CORRESPONDANTS DE L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Bruxelles, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.





CHOCOLAT MENIER

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-s/-Yonne, Farge du Trèfle. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïque ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles,
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Carl

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — MERCREDI, 4 NOVEMBRE 1903 — N° 266

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union postale, et autres Pays : Un an 24 fr. — Six mois 12 fr. — Trois mois 6 fr.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00524
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Charles Borromée
Soleil : (heure astronomique)
Lever, 6 h. 04 m. — Coucher, 4 h. 27 m.
Lune : Pleine, le 5 — Dernier quar., le 13.
Fête de demain : Saint Zacharie.

3 NOVEMBRE

La Vie des Ombres

Quand un corbillard s'avance dans la rue, vous vous découvrez devant la Mort qui passe au milieu des vivants. Ce cortège croise parfois celui d'un baptême ou d'un mariage. Le char de deuil vient de rencontrer celui de la fête. Rien n'est éloquent comme de telles coïncidences pour montrer qu'ici-bas la joie et la douleur se côtoient, les rires et les larmes se succèdent.

Le 2 novembre, les rôles sont changés : ce n'est plus la Mort qui passe au milieu des vivants, c'est la foule des vivants qui se rend au champ de la Mort. Là, dans les visages que vous rencontrez, se lit une douleur profonde. Ils se rappellent tous le coup terrible dont leur front resta meurtri par la perte de leurs. Parfois, quelques jours à peine ont passé sur l'adieu donné à l'ombre absente, sur la dernière conversation pendant laquelle, encore une fois, vous avez fait luire dans son esprit l'éclair décevant d'une espérance, jetée dans son cœur le germe d'un rêve souriant.

Le 2 novembre, chacun revient ainsi au temps de sa jeunesse, alors que d'autres gens vivaient autour de lui, et sous l'aspiration reconnaissante qui vous ramène aux jours d'autrefois, flotte comme l'inconsistante vapeur d'un rêve pieux. Des tombes, de ces croix, de ces statues, de ces inscriptions, s'échappe, se répand et palpite comme une vie latente, une aphrodisiaque virtualité de fantômes que vos yeux croient entrevoir. Ce sont les ombres qui, ce jour-là, sortent des vastes nécropoles, voguent autour de vous et parlent à l'imagination le langage de la vie passée. Des fragments de visions vous traversent l'esprit, pareils à des nuages fuyants, et du sein de la terre, de ses secrètes profondeurs, arrive jusqu'aux oreilles un vague écho des voix sépulcrales.

La vie des ombres se manifeste par ce vent humide qui court dans les cimes des arbres et leur fait répandre sur la route de rapides silhouettes, par ces feuilles sèches et volantes dont le froissement triste dégage on ne sait quelle idée de mort et d'adieu. On dirait que les ombres lui communiquent le pouvoir de gémir, de se lamenter comme une immense et inconsolable douleur.

Cette agitation vous donne une mélancolie confuse et inexprimable et vous apporte la dernière trace des joies évanouies, le dernier frisson de la félicité disparue, une brume incertaine qui recouvre comme d'un pesant velum cette lumière pareille à une eau trouble de source, ce crépuscule cendré d'où émergent des images mutilées.

En effet, que de pressentiments obscurs, de regrets inavoués, d'aspirations combattues ne représentent-ils pas à l'esprit chacun de ces caveaux où le marbre oppose une couleur froide, chacune de ces tombes remplies d'une obscurité palpitante, chacune de ces chapelles où les petites flammes des bougies oscillent en agitant sur les murs des ombres légères, chacune de ces pierres tumulaires dans lesquelles se répand la vague transparence des créatures aimées.

Vous allez rêvant sans but comme dans un fantastique labyrinthe. Des groupes de sensations vous remplissent l'âme, pareilles à de grandes fantasmagories. On dirait qu'une impuissance torturante vous opprime. Tout à coup, sans vous en apercevoir, vous prononcez un nom : cela vous donne d'abord un étrange sursaut, puis votre gorge se serre, vos yeux se mouillent et la magie des vers tristes subjugue votre esprit.

Devant vous, les saules s'inclinent vers les flamboux renversés et les emblèmes liturgiques, vers les colonnes corinthiennes et les pierres polygonales qui, de loin, semblent former des chalets étranges. Tandis que là-bas, une clarté grisâtre inonde les eaux du golfe d'Ajaccio et les bords des îles Sanguinaires, plus près, de longues et subtiles ramures glissent à travers les oliviers qui prennent un peu de la pâleur mourante, se tordent, se dédoublent, se fondent en la monotonie commune.

Parfois, le sourire d'un rayon de soleil apparaît pour disparaître aussitôt après avoir mieux détaillé la régularité des bas reliefs sculptés, la blancheur mate des marbres sépulcraux qui donnent une sensation de repos grave et désolé.

De la sombre masse des cyprès, imposante et mystique, descend une ombre mystérieuse, une paix liturgique sur les refuges marmoréens faits pour prier et pour mourir. Ce spectacle emporte l'imagination hors du réel, et l'on se demande à quoi sert d'avoir sous les yeux la belle nature, de voir affiner au bout des doigts, pour l'œuvre à venir, l'énergie créatrice qui remplit l'âme de joie, puisque la Mort est là pour vous surprendre à l'instant même où peut-être une idée lumineuse vous traverse l'esprit.

L'un périt après avoir ouvert son intelligence à un souffle de vie plus harmonieuse ; l'autre ferma les yeux, l'âme encore pleine de ces enchantements qui s'effacent comme un rêve à l'aube ; pareille aux héroïnes des légendes chrétiennes, cette jeune fille s'envola comme une sainte destinée à la glorification future ; celui-ci expira pendant une expédition vers les îles baignées par les mers polaires où les masses glacées semblent renfermer des gemmes prodigieuses resplendissant en feux immenses ; celui-là s'éteignit, l'esprit encore émerveillé à la vue de cette végétation si luxuriante des régions tropicales ; cet autre enfin, à bord d'un grand cuirassé, rendit l'âme en tenant encore dans sa main le portrait de sa fiancée ou le crucifix dont sa mère lui avait fait cadeau à son départ.

La Mort est ici, elle est là, elle est partout, elle va dans les villes, dans les campagnes, dans les palais, dans les chaumières. Son domaine, c'est l'univers. Elle fauche ceux qui sont autour de nous, près de nous, loin de nous. Elle engloutit ceux-ci, elle étouffe ceux-là, elle torture les autres ; et pour frapper davantage les imaginations, elle prodigue, de temps en temps, d'irréparables catastrophes.

Parfois, lassée peut-être de détruire sans pitié, elle délivre quelques malheureux. Parfois aussi, elle fait venir des anges souriants au chevet du juste qui va s'éteindre.

Mais, le plus souvent, elle envoie, près des humains, des ombres qui produisent les insomnies, les cauchemars, les remords, et qui, effrayantes à voir, glacent l'âme d'épouvante.

Tantôt elle surprend et tantôt elle avertit. D'abord meurent nos illusions, puis nos jouissances, puis nos chagrins, et quand tout cela est mort, la poussière attire la poussière et nous mourons nous-mêmes.

Malheur à ceux qui, victimes de l'infortune ou de l'injustice, se laissent abattre par la douleur. Ils sont à la fois les vaincus de la vie et de la Mort. Ils n'ont pas su, par un suprême effort, se raidir contre le désespoir, se retremper dans la résignation qui récompense par la douceur chaque relèvement moral, et ils périssent comme ces déshérités de la terre que la Mort terrifie en leur tenant son glaive levé sur la gorge et en leur criant : *Væ victis.*

ESPÉRANCE.

Le Jour des Morts au Village

Dans nos villages, l'on célèbre dignement le jour des Morts. Non comme à la ville, où allant, par groupes distincts, déposer des couronnes et des fleurs sur les tombes, mais en foule compacte, processionnellement, recueillis et émus, témoignant ainsi d'une égalité, toujours incomprise, jusqu'au seuil du tombeau...

Les cloches, doucereusement, chantent leur glas funèbre. Le soleil est moins brillant. La température moins tiède. La nature presque toute dépouillée de ses boutés verdoyantes, et la brise, impalpable, avec un susurrement léger et monotone, ballotte, de ci, de là, les feuilles jaunies tombées des arbres. Aux claires et chatoyantes toilettes ont succédé les costumes mi-sombres, et les gens frileux ne hasardent plus les flanelles du soir... C'est ce deuil saisonnal revenu qui plane partout ; la morosité, en toutes choses, l'emporte, et c'est ainsi que, chaque année, à pareille époque, la pensée humaine plonge dans l'amertume des cruelles séparations...

Certes, ils sont bien rares — hélas ! — ceux que le sort favorise, un ce jour, pour être omis de la grande solennité qui dédiant toutes les opinions et empoigne tous les cœurs. Qui n'a pas subi une perte cruelle du jour où nous fûmes à même de comprendre les choses d'ici-bas ?... Bien jeunes encore, un père et une mère ont souffert cruellement : leur charmant chérubin, première joie et premier amour, inopinément fut emporté par une angine. Plus tard, sous l'âge alourdi, l'espoir unique et leur soutien, l'orgueil et l'avenir du plus vieux jours, chancela en plein épanouissement, et sans nulle pitié, navrant la science et les soins affectueux : la mort heisseuse et implacable en fit sa proie de prédilection... Un fils déplore toujours la perte d'un père, d'une mère, dépôts précieux d'un amour, d'une affection sans bornes, amis incomparables qu'on ne rencontrera plus sur le court chemin de la vie... On regrette un frère, une sœur, un époux, une épouse, un allié, une promise, et tout le monde a sa larme à verser sur la tombe de l'ami, du brave et cher ami, le seul peut-être que l'on revoit sincère et affectueux au milieu de tant d'autres inconstants et hypocrites...

... Aussi, ils s'en vont nombreux, ce jour là, les visiteurs, revoir le coin chéri où reposent, sous l'herbe et les fleurs sauvages, les restes de tout ce que furent la bonté même, la fascinante beauté, les qualités brillantes d'une personne si chuyée jadis et tant regrettée aujourd'hui. Et chacun, avant même de partir pour la funèbre visite, au milieu des larmes, des sanglots, sous l'impression toujours douce du souvenir reconnaissant et inépuisable, égrène instinctivement une ineffable prière pour le repos d'une âme...

Lentement, comme agonisants de douleur, la procession sort de l'église et défile à travers champs. Le soleil a disparu de l'horizon. Par la circonstance. Seuls les pleurs des cloches et les chants funèbres jettent partout leurs échos plaintifs. On arrive au lieu du repos : Dieu ! quelle générale émotion !... Que de regards voilés par les larmes jetés de toutes parts !... C'est le moment du plus douloureux recueillement, ensuite, de la plus sublime pensée envers quelque chose de nous-même qui nous a précédé sous les mansuétudes du néant ; c'est la reprise du

CHOCOLAT MENIER

18 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN BEAU-PÈRE

par CHARLES DE BERNARD

V.

LE FRÈRE ET LA SŒUR.

(Suite)

— Je la devine... c'est-à-dire... à peu près..., oui, je crois comprendre ce que vous voulez dire, balbutia le vieil avare avec une contrainte dont frémissaient ses lèvres décolorées.

— Allons, mon frère, un bon mouvement. Ne calculez pas, consultez votre cœur. Pour moi, je le répète, je n'ai besoin de rien ; mais promettez-moi d'être pour ma fille un second père. Ce que je demande à vous confier si peu ! La pauvre enfant n'a pas été gâtée, je vous jure ; auprès de la triste vie qu'elle mène maintenant, toute existence supportable lui paraîtra le bonheur. Votre maison est si grande ! la moindre petite chambre...

— Que diable ! ma sœur, interrompit M. Falconet, qui ne put se contenir davantage, voilà une conversation qui paraîtrait à sa place si vous étiez sur votre lit de mort ; mais, grâce au ciel, nous n'en sommes pas là. Quoique vous en disiez, vous vous portez à merveille ; et, selon toutes les probabilités, c'est vous qui m'enterrerez, puisque vous avez six ans de moins que moi. D'ailleurs, les femmes vivent plus longtemps que nous autres ; c'est reconnu. Pourquoi donc broyer du noir d'avance et vous affecter de ce qui pourra arriver à votre fille quand vous serez morte ?

— Ah ! mon frère ! vous avez des enfants, et vous ne me comprenez pas !

— Allons, allons, du calme, vous avez toujours une tête exaltée ? je suis un homme raisonnable, moi, je n'entends rien à toutes vos exagérations.

— Mais vous ne m'avez pas répondu ! reprit madame Brousset avec angoisse ; si, je meure, ma fille sera-t-elle abandonnée ?

— Il n'est pas question de cela, dit le maître de forges après un instant de réflexion qui lui démontra que le seul moyen de terminer cette scène importune était d'entrer dans les idées de sa sœur et de la tranquilliser par quelques-unes de ces promesses à longue échéance dont se compose toute la libéralité de l'avarice ; votre fille est ma nièce, et si, contre toute apparence, vous mouriez avant moi, vous pouvez être sûre que je ne l'abandonnerai pas

— Vous ne la confieriez pas à des étrangers, vous la prendriez chez vous ! s'écria madame Brousset, dont la figure flétrie parut éclairée d'un rayon de joie.

— C'est convenu ; elle demeurerait chez moi, si l'on y aurait pour elle toutes les attentions possibles.

— Mon frère !

— Et même, poursuivit M. Falconet, qui ne vit aucun danger à déployer une générosité complète dans sa bienfaisance imaginaire, si par la suite il se présentait pour elle un parti convenable, et que pour arranger la chose il ne fallût qu'une dot...

— Mon bon frère, comme je vous avais mal jugé !

— C'est tout simple ; j'ai l'air froid, je suis peu démonstratif, je ne fais pas de phrases, moi, mais au fond...

— Vous êtes le meilleur des hommes.

— Ainsi donc vous pouvez être bien tranquille, tant que je vivrai, votre fille aura en moi, comme vous l'avez dit, un second père. C'est là sans doute tout ce que vous aviez à me demander, je crains que M. de Roquefeuille...

— Merci, mon frère, merci ! dit madame Brousset en serrant convulsivement la main du maître de forges ; vous venez de me faire éprouver le seul sentiment de joie que j'ai connu depuis longtemps. Si vous saviez de quelle affreuse angoisse votre promesse me délivre ! ma fille est donc sauvée ! Mais, mon frère, ce n'est pas seulement après ma mort qu'il faut vous montrer bon pour elle, c'est tout de suite, dès demain.

— Dès demain ! qu'est-ce à dire ? s'écria M. Falconet, dont la physionomie, qui affectait depuis quelques instants un air paterne, exprima subitement la surprise d'un renard pris au piège.

Madame Brousset ne répondit pas sur le champ ; évidemment elle éprouvait un embarras que son frère n'eût pas manqué de remarquer, si en ce moment il n'avait perdu avec son sang-froid une partie de sa clairvoyance accoutumée.

— Je me sens si mal, dit-elle enfin en hésitant à chaque mot, que, tout en prévoyant la mort, je crains toujours qu'elle ne me surprenne. Ma pauvre enfant est très-jeune, trop sensible, bien faible elle-même ! Je voudrais lui épargner une scène douloureuse qui peut être serait au dessus de ses forces. Ce que je vous demande donc, mon frère, c'est de ne pas attendre au dernier moment pour réaliser vos intentions bienveillantes, c'est d'adoucir l'amertume du peu de jours qu'il me reste à vivre en accomplissant dès à présent votre promesse. Que ma fille trouve aujourd'hui même l'hospitalité dans votre maison, et dans votre cœur un peu de cette amitié que vous avait vouée sa mère ; alors je mourrai, je ne puis dire heureuse, mais du moins tranquille, reconnaissante et consolée.

Les plus complets égoïstes ne sont pas à l'abri d'une surprise ; mais ils s'en remettent promptement, et surtout ne s'y laissent guère reprendre. Se trouvent-ils fourvoyés, d'aventure, dans un de ces sentiers épineux où la race moutonnière des hommes sensibles perd toujours quelques flocons de sa laine, ils ont l'art de traverser haies et buissons sans accrocs ni déchirures. En cette occasion le maître de forges un seul instant hors de garde, se couvrit presque aussitôt par une des parades les plus ingénieuses que puissent inventer la personnalité et l'avarice combinées.

A suivre.

sentiment humain sur la bêtise humaine : forcément, tous les débuts et les folles vanités s'évanouissent...

⁂

Puis, après les cérémonies liturgiques, meurtrie par la douleur, les yeux rougis et le sanglot encore au bout des lèvres, l'on retourne satisfait d'avoir accompli un grand devoir de reconnaissance et d'affectueux souvenir, pour retomber dans le chaos des insouciances et des plaisirs de notre pauvre vie, plaucher d'illusions éphémères et qui déverse constamment dans l'au-delà inconnu...

P.-A. S.

Bulletin Financier

Paris, le 30 octobre 1903.

La fermeté du début n'a pas persisté et la tendance s'est généralement alourdie. Notre Rente fait exception et s'inscrit en nouvelle avance à 97 40. Les Fonds d'Etats sont également bien tenus, à l'exception de l'Extérieure, très mouvementée, qui recule à 79 65, bonne fermeté du groupe ottoman. Les Etablissements de Crédit conservent une excellente attitude. Crédit Lyonnais 1.480, Comptoir d'Escompte 592, Société Générale 614. Le crédit foncier se traite entre 695 et 700.

Dans le compartiment industriel, le Rio décroît à 1.471. Le groupe trouve cet lourd. Les Mines restent hésitantes après une légère amélioration.

Au compartiment en banque, l'action Ed'oile profite de la vogue des valeurs minières et s'inscrit à 481.50. Les Charbonnages des Alpes, qui avaient fléchi par suite de réalisations de bonifices, regagnent une partie de terrain perdu et finissent à 425.

Nouvelle avance des Obemins d'Espagne.

PREMIÈRE DES CORSES

4 novembre 1355. — Le Roi Jacques II d'Aragon écrit de Perpignan une lettre au Pape Clément V, alors à Montpellier, pour lui donner une nouvelle assurance de sa soumission envers le Saint-Siège, et de sa gratitude pour la donation en fiefs de la Corse et de la Sardaigne.

Cette donation avait déjà été faite à Jacques II par Boniface VIII, mais sa politique l'avait jusqu'alors empêché de l'accepter.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Cordelas au chapitre 63 du budget du ministère de l'intérieur, tendant à la suppression des commissaires spéciaux.

Nombre de votants. .	488
Majorité absolue. . .	245
Pour l'adoption . .	276
Contre	212

La Chambre a adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Antime, Gabrielli, Malaspina.

M. Gavini, absent par congé.

PRINCESSE MAKOKO savon Victor Valmier 0,75 le pain

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Tardi, commissaire de police du 10e arrondissement de Marseille, est nommé chef de la sûreté dans la même ville.

— M. Ortoli, receveur des postes et télégraphes à Neuf-Brisach, a été élevé à une classe supérieure, et son traitement porté à 4.000 francs.

— M. Coti, surnuméraire des postes et télégraphes au bureau central de Marseille, est nommé commis au même service.

— M. Cortesgiani, sergent au 3e régiment de tirailleurs malgaches, a été nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan.

U sciò Uncinu

Commedidia in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA VII.

I PRECEDENTI e Maï

Maï

U sciò Checcu !

Camillu (ciramente)

Fallo passà !

(cce Maï).

SCENA VIII.

I PRECEDENTI, menu MAÏ

Uncinu (zuppittenu)

E una cosa intesa tra boi.

Camillu (ridenda)

Chi male n'è ?

Uncinu (forbidu)

U videraï...

(entra Checcu).

SCENA IX.

I PRECEDENTI e CHECCU

Checcu (salutendu)

I miò rispetti !

Uncinu (ironicu)

Saltemmu ! preambuli ! Sentite o sciò Chè : eo sò un ommu francu e leale, e un c'è cosa che più mi faccia rabbia che l'arzigogoli e i cevilli.

Checcu (auridendu)

Cusì mi vantu d'esse eo. . Ma mi pare che di preambuli site più riccu di me !

Uncinu

Oh, perchè nell'affari più semplici, bi servite d'avvucati pe imbruglià ?

Camillu (auridendu)

Protestu : l'imbruglione un sò eo, ma...

Uncinu (ridendu giallu)

Lascia parlà u judice !

Checcu (c. s.)

Sentiamo !

Uncinu (a Checcu)

Bulete spusà a Peppa ?

Checcu (siramente)

È u miò desideriu più caru !

Uncinu

E, imbece di dumandalla au vabu...

Checcu (c. s.)

Se bensi appiglesa !

Uncinu

Circaste, prima, cun gabule a influenzalla ; e forse faniste peghiu, seducendu un'innucente...

Peppa (siramente)

Qui protestu so : se ci fu seduzione, fu quella d'a virtù, ed ella cnora u seduttore...

Checcu (sorbaru a Uncinu)

Insomma, site contenti, si o no, d'avemmi per ghiennaru ?

Uncinu

Cosa cridete truvà indà miò figliòla ?

Checcu (cun fidya)

Una moglie affettuosa e dònna di casa.

Uncinu

E ricca, n'è ?

Checcu

A cosa m'è indiferente.

Uncinu (siramente)

E a pigliereste senza dòta ?

Checcu

Più vulintieri che c'a dòta !

Peppa (siramente)

Ed eo un ci cunsenciria : un sò mincu una vasterda !

Camillu (siramente)

Serebbe un affrontu ancu per me ! Cosa ne penserebbe u mondu ? Ch'eo prufitu di sa spuliazione !

Uncinu

Finchi bivu, a fartuna è tutta mea, e pòsu disponene cumme mi pare e piege

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

EXPOSITION 1900 PARIS
Le GRAND PRIX aux Machines
SINGER

Machines à coudre reconnues supérieures et répandues dans le monde entier. **Succès sans précédent :** Vente annuelle **PLUS D'UN MILLION de machines.** Nombreux modèles variés pour la famille et tous les travaux spéciaux, même les plus difficiles.

LIVRAISON FRANCO, APPRENTISSAGE GRATUIT

Se méfier des Contrefaçons

LA COMPAGNIE **SINGER** refuse sa garantie à toute machine ne portant pas sa MARQUE

BASTIA — 8, Boulevard du Palais, 8
AJACCIO — 16, Cours Napoléon, 16
36, rue Paradis, — MARSEILLE, — rue Bel-Air, 5.
SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES

LIBRAIRIE OLLAGNIER

OCCASION UNIQUE

La nouvelle édition DES
Combats et Batailles
DU
SIÈGE DE PARIS
(Septembre 1870 à janvier 1871)

Un magnifique volume grand in-4° de 500 pages, illustré de nombreuses gravures

Vendu : 3 francs
au lieu de SIX FRANCS
jusqu'au 15 novembre 1903.

AVIS
M. A. Georges D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours de matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Le Larousse Illustré

Après la belle carte de la Roumanie, parue il y a huit jours, voici la carte de la Russie, dans le fascicule de cette semaine du Nouveau Larousse Illustré : une superbe carte en neuf tons, très exacte et très complète, au dos de laquelle on trouvera une planche également soignée, des costumes militaires, armoiries et pavillons russes. Mais on n'en est pas à compter les cartes au nouveau publiées par ce magnifique dictionnaire encyclopédique ! Il y a là une documentation géographique comme on n'en trouverait dans aucun atlas. Outre la remarquable étude consacrée à la Russie, nous trouvons dans le même fascicule un très grand nombre d'intéressantes biographies, comme celles de Roybet, Rousseau, Roger, Royer-Collard, Rubens, Rubinstein, Rubert, Rude, de Ruolz, Rumford, Ruskin, Russell ; un excellent article sur les Roches ; des notices scientifiques sur le Rubidium, le Rubis, de Ruhmkorff ; les mots Ruban, Rubis, Ruminant, Rouen, etc. (Le fascicule 30 c. — Une collection des livraisons).

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

Avant de vendre vos cédrats, adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot. — IX
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

LE MONITEUR DE LA MODE
paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES
CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX D'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE
3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 3e, 5e et 6e n°s
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 18 francs
ADEL GOUBAUD, éditeur, 3, r. du 4-Septembre

Indispensable à la Campagne
L'ALMANACH DE LA GAIETTE DU VILLAGE
CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUTES LES GARES

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Maison de Confiance
Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse.
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISES
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 13, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ reçoit de 9 heures à midi et de 1 heure à 5 heures.

CADEAU
GRAND COMPTOIR NATIONAL D'HORLOGERIE DE DESNOS
CHRONOMÈTRE « LA NATIONALE » 25
GRAND CHOIX DE BIJOUTERIE ET JOAILLERIE

Librairie Ollagnier
Encres A. Maurin



LE XIXe SIÈCLE — NOIRE FIXE — Inaltérable — « Très foncée
LA SYRIENNE — COMMUNICATIVE — Donnant à 4 à 5 copies — d'un seul coup de presse

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1889 & 1900

Institution Ottavi
COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES D'AJACCIO
FONDÉS EN 1882
Dirigé par Mlle L. OTTAVI, officier d'académie

Subventions de la Ville, du Département et de l'Etat

L'Etablissement sera transféré à partir d'octobre 1903, *boulevard des Etrangers*, boulevard Lantivy, dans les VILLAS [illegible] entourées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.

PENSIONNAT, DEMI PENSION et EXTERNAT

Préparation aux divers examens [illegible] simple, couronne d'admission à l'Ecole normale, brevet supérieur) et aux Ecoles [illegible] réunies de Sèvres et de Fontenay.

Les cours sont faits par MM. les professeurs du Collège, de l'Ecole normale et Mlles Ottavi.

Des maîtresses pourvues du brevet supérieur seront attachées à l'Etablissement.

Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Pointes artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Ginebrone & Boulevard de Cardo.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur [illegible], calme immédiatement la soif et nettoie la bouche.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine : dissipe les [illegible] de cœur, de tête, d'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et la BOUCHE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DES RICQLÈS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — JEUDI, 5 NOVEMBRE 1903 — N° 267

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... 3 mois 5 fr. — 1 an 18 fr.
Autres Départ. 3 mois 6 fr. — 1 an 24 fr.
UNION POSTALE, AU MÊME TARIF la part en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA
00526

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Zacharie.
SOLEIL : (heure astronom.)
Lever, 6 h. 15 m. — Coucher, 4 h. 17 m.
Lune : Pleine, le 5 — Dernier quar., le 12.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Léonard.

4 NOVEMBRE

L'ADVERSAIRE

Un hasard m'a fait assister jadis à la répétition générale de *Cyrano*. C'était à une époque où je ne me occupais point encore de littérature dramatique. Je connaissais de vue seulement les illustrations du monde des théâtres. Je me rappelle enthousiasme, et que les spectateurs, auteur, acteurs, directeurs, se fêtaient pour un peu embrassés dans les couloirs. Toutes les voix sonnaient joyeuses, tous les visages théâtris... Certes, je ne dirais-je, ces gens ne triompheraient pas pour leur propre compte avec plus d'exultation. Et de ce spectacle je conclus que le peuple des coulisses n'était fait que d'âmes loyales, de cœurs généreux, de grands enfants, d'amis fidèles... Une plus longue pratique a terni, quelque peu, la fraîcheur de mon impression première, mais je n'en reste pas moins convaincu que notre petit monde, en ses propos volontiers mignons, se calomnie.

Ce petit monde, où le conflit des intérêts est si aigu, la concorrence directe, les amours-propres si susceptibles, il se compose tout de même d'artistes et, à ce titre, il a une conscience, une conscience qui, à l'heure de juger, domine les calculs, les vœux secrets, fait taire les rancunes et jaillir les acclamations chaque fois qu'un peu de vérité vient à passer. Il faut reconnaître quelque élégance à l'attitude de notre salle, quand une occasion lui est fournie d'admirer sans réserve, le soir d'une grande répétition générale, d'une répétition générale comme celle de l'*Adversaire*.

Je ne sais pas si, ce soir-là, le sort en passant, écrasa des cœurs, mais vraiment il n'y parut point. Les paroles étaient chaudes, les yeux brillaient, les femmes brillaient. Il y avait du plaisir dans l'air... Une belle de joie orgueilleuse tenait tous les assistants, comme si, pour avoir prodigué les premières ovations, ils fussent devenus, dans une mesure, les collaborateurs de Rostand, d'Arène et de Guitry.

∴

De satisfaction, sans doute, on n'en a pas trop, cette fois, joué au petit jeu des paternités. Vous savez : « Ça, c'est de l'Arène tout pur ! » et : « Ah ! ça, mon cher, ce n'est sûrement que Capus ! » Ce passe-temps paraît d'autant plus insipide aux des collaborateurs, je gage, avaient bien en peine de reconnaître les parts, et que bien sonnait la trouvaille de l'un n'a dû qu'au ricochet d'une pensée l'autre. Il est toutefois permis supposer que la pièce de la Renaissance ne fut pas moins spirituelle parce que signée : Arène.

Je voudrais parier d'Emmanuel Arène homme d'esprit. Les mots lui que je connais sont spirituels une manière particulière et, dirai-je, importante. Sachons à cet humoriste un gré infini d'être drôle, à une époque où l'on est surtout fin... perpétuellement, désespérément fin ! Les divines réchignes, les divines finesses du théâtre de Meilhac et Halévy, ses répétitions calculées, signifiatives ont séduit par leur apparente facilité tant et tant de pasticheurs ! Depuis la *Petite Marquise* et *le Mari de la débutante* — nos classiques, — nous en a-t-on donné, nous en a-t-on vendu de la fausse, de la fausse avec rien dessous !

Comme il faut préférer les vigoureuses choses plaisantes d'Emmanuel Arène ! Elles sont, ces choses, de petites œuvres satiriques qui vivent, font le tour de Paris, gagnent la province, et de là, on aime à le croire, les Iles... Par leur présentation, par leur rythme elles déclenchent d'abord, et tout de suite, le large rire, et quand le rire est éteint on cause encore un bout de temps...

Arène, quand le mot passe, lève des paupières un peu lourdes, un peu fatiguées, un peu dédaigneuses de monsieur qui a beaucoup amusé... Il remplit sa fonction avec de la bonne grâce et quelque solennité. Et autour de sa bouche — on lies dans le noir maquis — flotte l'expression atténuée d'une souriante âpreté.

∴

La carrière de Capus est curieuse, vraiment. On sait qu'il connut son premier succès sérieux à quarante-deux ans. Ce fut un grand élan de tous... Pauvre vieux, c'était bien son tour !... Quant on a eu tour, il s'agit de le garder ; au théâtre, nous apprenons cela de bonne heure. Capus n'offrit à la fie et, en un rien de temps, quatre, cinq, six grands succès ! Série inconnue, improbable, extravagante ! Il frappait à coups si répétés que ça vous ressemblait de petits airs de défi. La joie générale se nuança d'étonnement... Quel chançard ! Ecrire des pièces au petit bonheur, leur fourrer des titres impossibles, et mettre chaque fois dans le mille !...

Un peu de justice fit tout de même reconnaître assez vite que Capus savait son métier admirablement, mieux que personne. Ses comédies étaient charmantes parce qu'il le voulait bien, parce qu'il possédé à un degré extraordinaire l'indispensable et souverain mouvement et qu'à travers une scène son dialogue s'en va agile, coquet et preste, et méfiant des sentiers où l'on se perd.

Là-dessus on découvrit l'Optimisme. Notre homme n'avait tout bonnement qu'inventé une formule et il en vivait. Mais en vivrait-il longtemps ?... Non ! bientôt, fatalement, nous assisterions à la faillite de l'Optimisme, et que deviendrait alors la pauvre Capus ? quelle profession pourrait-il bien embrasser ? L'inquiétude rongeait les cœurs.

O prévoyants amis, une nouvelle et plus rude surprise était réservée à votre sollicitude ! Un beau soir, sans même, de sa drôlette voix en pointe, crier gare, la monocle vissé dans l'œil, un demi-sourire un peu chinois sur l'ove exact de sa figure barbichue, ce petit bourgeois flegmatique et jovial entra dans la Beauté.

∴

Car *l'Adversaire* est une belle pièce et une belle chose, et je suis heureux d'apporter ici mon témoignage ému de spectateur et de lecteur. Je me sens assuré que la pièce d'Alfred Capus et d'Emmanuel Arène rejoindra dans les bibliothèques, sur la proche rayon du théâtre d'amour, les contemporains chefs-d'œuvre de ce genre, qui sont — et sans conteste, n'est-ce pas ? — *Amoureux* et *le Pardon*.

A côté de la chère Germaine, de Porto-Riche, toute ravagée d'envies d'amour et tragique de coquetterie désespérée ; à côté du trio de M. Jules Lemaître, des trois complices douloureux qui, tout bas, avec de cruelles larmes qui ne soulagent pas, disent leur honte, leurs remords, leur pauvre pitié, les turpitudes et les brisants plaisirs de leur jalousie et tout l'enfer des sens inapaisés ; à côté de ces évocations admirables, Marianne et Maurice prendront une place vacante. Il nous manquait une comédie qui fût à la fois exquise et grande, parisienne et humaine, — nous l'avons.

Quelques-uns ont objecté à Marianne. Tous les véritables artistes l'accueilleront à cause de ces objections mêmes. Elle vaut à nos yeux par l'humanité qui déconcerta deux ou trois fervents du conventionnel... Ces messieurs se sont écrié : « Voilà une femme qui compte huit, dix ans de fidélité... Au premier acte, elle se plaint de son indolent de mari. Mais elle se plaint avec gentillesse, c'est son dévouement qui souffre et parle ; sa droiture est indiscutable. Et quelques jours plus tard elle écoute, les yeux mi-clos, un bellâtre qui, lui, ne reconnaît pas aux douleurs et aux plaidoiries ! Et quelques jours plus tard, elle est adultère ! La théorie de l'*Adversaire* n'a là dedans rien à voir ; il s'agit et seulement d'une femme sans principes. » Quelle erreur ! Marianne est une vraie femme qui tombe en vraie femme. Et son aventure fortifie et complète la théorie que vous savez : chez toutes nos compagnes, et tout au fond d'elles, vit un germe un adversaire qui nous vaincra, si nous ne le vainquons point !

Mais cet ennemi, il importe de le tuer dans l'œuf, car c'est un poussin terrible, et si par malheur il casse sa coquille il en sortira aussi armé déjà que nous. J'entends que le premier petit mot d'humeur d'une femme, souvent, ne précède pas de loin le grand geste d'abandon et tout ce que les maîtres et seigneurs sont convenus d'appeler les choses graves et définitives. Et d'ailleurs pourquoi en serait-il différemment ? Il est plaisant, en vérité, que nous n'attribuions à l'autre sexe pas la moindre initiative, que nous lui prêtions d'éternels débats avant d'accepter le plaisir, quand nous courons à la rencontre de toute volupté sans jamais... comment dirai-je ? la pensée d'une hésitation !

D'ailleurs Marianne, exacte comme un petit portrait de Boilly, est une héroïne sensuelle. La sensuelle préfère à tous autres les hommes d'une essence qu'elle sait, d'un monde qu'elle sait, voire d'une profession qu'elle sait... Seuls ces hommes exercent on attrait, le même attrait qu'ont pour chacun de nous les femmes de telle ou telle catégorie. Marianne est, si j'ose, une femme pour hommes bientôt célèbres... Ses reproches, ses comparaisons, son ambition lui sont suggérés par les ardeurs de son être.

Nous applaudissons à cette créations heureuse, audacieuse, et nous admettons de bien bonne volonté que Marianne revienne de son quiproquo détour guérie à jamais et honnête.

∴

Les habitués de nos cérémonies prétendent qu'aux premières représentations, lorsque « ça marche bien, » dans la salle, le chœur des acteurs souffle : « Parbleu, avec ce texte-là ! » — et qu'en sourdine le chœur des auteurs répond : « C'est bien malin, avec des interprètes pareils ! »

Au risque de justifier la satire, mais surtout parce que les deux collaborateurs, tels que je les connais, m'en sauront gré, je dirai de Guitry que si Capus et Arène lui apportèrent beaucoup, il leur a beaucoup apporté. Des mois durant, le public sortira de la Renaissance ébloui et n'analysera pas sa joie. Mais les hommes du métier noteront les détails, les nouveautés d'une mise en scène unique.

HENRY BERNSTEIN.

(*Figaro*).

Leur Rire

Dans le grand cimetière jonché de feuilles rousses, les visiteurs pleuraient sur des tombes. Les Morts, tirés de leur sommeil paisible, les Morts écoutaient... Ils écoutaient la lent murmure des lèvres disant une prière douloureuse et la poignante amertume d'inutiles regrets. De leurs mains osseuses et diaphanes, les Morts, curieux, soulevèrent la planche oblongue couvrant le cercueil sale. Et de leurs orbites vides où les yeux disparus avaient laissé une lueur d'éternelle vie, les Morts regardèrent... Ils regardèrent les fronts qui se penchaient, les mouchoirs qui séchaient des eils humides, les genoux qui tremblaient sur la terre molle, et les poitrines qu'oppressaient les sanglots. Les Morts, étonnés, ne comprenaient pas, acceptèrent cependant l'offrande chaleureuse de la douleur. Soudain, à leurs oreilles pâles, une voix résonna. Ils écoutèrent comme ils avaient écouté le lent murmure des lèvres... « O vous qui fûtes nos pères, nos mères, nos sœurs, nos frères, vous qui fûtes nos époux, nos fiancés, accepter nos larmes et la ferveur de notre souvenir pieux. Fidèles à votre mémoire, nous venons, chaque année, sous le feuillage des cyprès, déposer la fleur d'amour, baiser la pierre qui vous cache à jamais, nous entretenir avec vous qui, hélas ! ne nous entendrez pas. Dédaigneux des bruits de ce monde, des scandales et des hontes, vous reposez. Nous sommes les gardiens vigilants de votre sommeil majestueux et serein. Et pour vous, nous demandons au Dieu de justice infinie la récompense promise aux bons. Nous vous aimons, ô Morts ! et aujourd'hui, émus et tristes, nous accomplissons le beau devoir qui veut que l'on se souvienne de vos vertus : Nous prions. La prière des vivants console les Morts. »

La nuit de novembre tombait, froide et grise. Dans les cercles le vent pénétrait, arrachant de rares chevelures éparses. Les visiteurs, les regards tournés vers le ciel de brume, priaient toujours. Alors, un rire étrange, macabre, secoua les rochers et les chênes : les Morts, nous jugeant indignes de les aimer, les Morts riaient...

RENÉ SANGY.

Tunisie-Corse

Nous lisons dans le *Petit Bizertin* sous la titre de : « Lignes commerciales » ces phrases suggestives.

Plusieurs nouvelles lignes commerciales vont assurer l'aisance au commerce de la Tunisie, trois lignes françaises et une italienne.

La troisième n'est autre que la compagnie Fraissinet qui a fait des propositions au gouvernement tunisien en vue d'installer un service régulier de bateaux entre la Régence et Marseille, *via* Ajaccio ou Bastia ; on sait que ce service est depuis longtemps réclamé par les corps élus.

La Compagnie Fraissinet demande, dit-on, 60 000 francs de subvention.

Puisse ce renseignement devenir une réalité. Ce serait l'arrivée de nombreux touristes en Corse, ce serait un débouché de colonisation ouvert aux insulaires qui désireraient en profiter ; ce serait la communication facile avec leur pays natal pour les nombreux Corses déjà installés et prospères en Tunisie ; enfin, ce service doublant le futur service de la nouvelle compagnie qui doit commencer au 1er avril, ce serait les communications journalières de l'île avec le continent et la concurrence assurant le fret et les passages au meilleur compte et dans les meilleures conditions.

Que ceux qui sont placés pour aider à la réussite de ce projet n'épargnent pas leur peine !

LUDOVIC ATTA.

CIGARETTE FATMA

5 novembre 1816. — Ordonnance de Louis XVIII permettant aux Corses d'approprier d'une manière spéciale à leur situation et à leurs besoins, les diverses taxes portées au tarif des douanes pour l'entrée et la sortie des marchandises.

Cette promesse fut réalisée, car, disait le roi, la *généralité des taxes de douanes* a été établie dans des vues et pour des motifs qui ne sont pas communs à l'île de Corse, où la consommation et le luxe n'ont pas la même extension, et où l'industrie n'a pas les mêmes avantages que sur le territoire de la France.

LES NOUVEAUX Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

Organisation des Services

(Suite)

C'est de ce matériel qui s'est inspirée la compagnie pour l'étude des paquebots destinés à être mis en service sur les lignes de la Corse. Les caractéristiques de ces paquebots sont les suivantes :

Longueur	81m50
Largeur	9m30
Tirant d'eau	3m80
Tonnage brut	1.300 Tx
Tonnage net	500 Tx
Puissance	2.600 Chx
Vitesse	17 nœuds 1/2.

A l'allure de 16 nœuds, ces paquebots développeront une puissance de 2 600 chevaux seulement, soit très sensiblement la puissance exigée pour une vitesse de 14 nœuds 1/2 par les vapeurs de 2 300 chevaux, dont il a été question précédemment.

Tout le monde est, aujourd'hui, d'accord sur la nécessité d'apporter une accélération importante aux vitesses des ser

SOUVENIR DE VACANCES

O vous que j'ai connue à la plage bretonne,
Où pendant près d'un mois j'ai lu dans vos yeux noirs,
Je vous revois souvent, ô ma douce mignonne,
Je dis en priant Dieu votre nom tous les soirs.

Dans le fond de mon cœur votre voix adorée
Me parle quelquefois un langage si doux,
Qu'une larme envahit ma paupière fermée
Et que je me prosterne en rêve à vos genoux.

Souvent, dans mon travail, je m'arrête en extase
Devant le souvenir de votre front si pur,
Et souvent en parlant je commence une phrase
Que j'interrompts soudain, l'œil perdu dans l'azur.

Vous les rappelez-vous ces divines soirées
Que nous passions souvent au bord du flot rêveur,
Tandis qu'autour de nous des senteurs parfumées
Nous venaient des ajoncs et des genêts en fleurs ?

Nos parents s'asseyaient près de nous sur la plage,
Et tous deux nous marchions en nous parlant tout bas
Sans trop nous éloigner, et notre air calme et sage
Dissimulait l'amour qui naissait sous nos pas.

Et nous allions, joyeux et purs, l'âme contente,
Ne disant que des mots très simples et très doux ;
Puis il nous arrivait dans la nuit transparente
De rire pour un rien longtemps comme deux fous.

La bonheur débordait de nos âmes trop pleines
Et coulait à grands flots dans nos éclats joyeux.
Nos cœurs se dilataient au sein des nuits sereines,
Et sans savoir pourquoi nous nous sentions heureux.

Jamais, pourtant, durant nos lentes promenades,
Nous n'avons prononcé le moindre mot d'amour ;
Nous n'échangions toujours que des paroles fades,
Innocentes autant que bonsoir et bonjour.

Mais je devinais bien votre intime pensée,
Je sentais dans ma main votre main qui tremblait,
Et dans votre regard, sous la nuit étoilée,
J'ai lu, j'en suis certain, un tendre et cher secret.

Car vous m'aviez parlé d'une voix attendrie,
Vous m'aviez confié vos projets d'avenir,
Donc vous m'aimiez un peu ? Oh ! répondez, chérie,
Mais ne dites pas non, car ce serait mentir !

Voilà ce que je pense en mes heures de rêve...
Et je compte les jours jusqu'à l'été prochain
Pour amourir vers vous, bien vite, sur la grève,
Où vous viendrez encor fouler le sable fin.

Je serai plus hardi que l'an passé, mignonne,
Et dussiez-vous rougir dans la nuit, je crois bien
Que le vent frais du soir sur la plage bretonne
Entendra cette fois plus d'un doux entretien.

Mais vous me répondrez par un tendre sourire,
Tandis que, près des flots, parmi le soir profond,
A votre doigt mignon, je mettrai sans rien dire
Un petit anneau d'or en vous baisant au front.

Bernier.

---

vices de la Corse et le seul point qui présentait quelques difficultés était de préciser dans quelle mesure cette accélération pouvait être pratiquement réalisée, sans peser par trop sur les dépenses de l'exploitation.

On conviendra que la vitesse de 16 nœuds, adoptée par la « Compagnie Française de navigation et de constructions navales » remplit en tous points ces conditions, si l'on considère qu'elle est appliquée d'une façon économique au ce sens que, grâce au matériel employé, elle ne coûtera pas plus cher que celle de 14 nœuds 1/2 obtenus au moyen du matériel généralement prévu.

Pour l'exécution des services diurnes partant de Nice, les départs des paquebots doivent être fixés une heure au moins après l'arrivée des trains de correspondance du P. L. M., c'est-à-dire actuellement à 11 heures du matin, les trajets à accomplir étant de 123 milles sur Bastia et de 130 milles sur Ajaccio, la vitesse de 16 nœuds permet de les effectuer en 8 heures, c'est-à-dire d'arriver à destination à sept heures du soir. Toutefois, la Compagnie P. L. M. admet en principe l'accélération de train 5 qui arriverait à Nice une heure plus tôt, ce qui permettrait d'avancer également d'une heure les départs et les arrivées des paquebots sur Bastia et Ajaccio.

Voici l'indication de la durée des voyages des nouveaux services comparée à celle des services actuels :

De Marseille à Bastia, 14 heures au lieu de 20.

De Marseille à Ajaccio, 12 heures au lieu de 18.

De Nice à Bastia, 8 heures de jour au lieu de 13 de nuit.

De Nice à Ajaccio, 8 heures de jour au lieu de 14 de nuit.

Il n'est pas nécessaire d'insister sur les avantages d'une telle différence dans les délais de transport, ni sur l'influence qu'ils doivent avoir sur le trafic de la Corse.

Mais il y a cependant lieu d'indiquer que, pour obtenir tous les résultats à retirer de la transformation des services, il ne suffira pas d'améliorer la vitesse et le confortable des paquebots, il est également nécessaire de modifier profondément leur mode d'exploitation en transformant en une sorte de prolongement du chemin de fer, des services qui fonctionnent actuellement avec une entière indépendance.

Une organisation de correspondance et de réexpédition pour les voyageurs et les marchandises sera concertée avec le P.-L.-M. au départ de Marseille et de Nice ; sur ce point, l'accord est d'ores et déjà acquis entièrement. Grâce à cette entente, des tarifs communs sont élaborés, instituant des billets directs d'aller et retour et d'excursions à prix réduits délivrés par les principales gares des réseaux français. Ces combinaisons seront étendues aux chemins de fer anglais, belges, suisses et allemands.

En un mot, les nouveaux services doivent relier intimement *la Corse à la France* en fonctionnant dans des conditions semblables à celles des services maritimes organisés par les chemins de fer du Nord et de l'Ouest pour desservir les relations de la France avec l'Angleterre, en connexité avec leurs réseaux.

Une large publicité devra être faite pour provoquer les déplacements vers la Corse, jusqu'ici à peu près ignorée, en tout cas délaissée, à cause de l'insuffisance de ses moyens de communication. L'entente avec les Compagnies de chemins de fer facilitera considérablement cette publicité et la permettra aussi économiquement que possible, tout en lui assurant l'ampleur nécessaire à atteindre le but poursuivi.

Il n'est pas douteux qu'ainsi exploités, les services maritimes postaux de la Corse prennent rapidement un développement considérable. Personne ne conteste les séductions particulières de ce département, ni les richesses de toutes sortes qu'il renferme. Sa situation climatérique exceptionnelle, ses sites remarquables et aussi ses eaux minérales renommées attireront rapidement une foule de visiteurs, voyageurs et touristes.

Le développement du trafic résultant du perfectionnement des moyens de transport est une vérité que personne ne songe plus à contester. Un exemple s'appliquant à une situation analogue le démontre surabondamment.

L'île de Jersey qui ne compte que 60.000 habitants, qui ne possède ni commerce, ni industrie qui justifie son expansion, a vu, cependant, son trafic plus que doubler en peu d'années par la substitution de services à grande vitesse à ceux moins rapides et moins confortables qui la desservaient précédemment.

Voici, par année, les chiffres de ce trafic :

Année 1888, nombre de voyageurs	29.412
— 1889, — —	30 455
— 1890, — —	32 125
— 1891, — —	40.635
— 1892, — —	42 803

Cette progression, très rapide, dès le début de la transformation des services, s'est continuée d'année en année pour atteindre, en 1902, 52.210 voyageurs transportés.

Des résultats identiques seront obtenus par les nouveaux services maritimes postaux de la Corse, d'autant plus que la situation de ce département insulaire, peu connu, insuffisamment mis en valeur et mal desservi, permet d'escompter, mieux que partout ailleurs, les produits à attendre d'une aussi radicale transformation dans ses moyens de communication.

Nous n'avons, jusqu'ici, parlé que du trafic voyageurs car, c'est de ce côté que doivent porter les premiers efforts et qu'on doit espérer les premiers résultats. Mais il est clair que la mise en exploitation des lignes à grandes vitesses aura la même heureuse influence sur le développement du trafic général de la Corse, notamment sur l'exportation des denrées et primeurs que produit en abondance cette terre éminemment fertile et dont la culture se trouve momentanément arrêtée, faute de relations régulières et rapides avec les débouchés du continent.

A l'appui de cette affirmation, il convient de se rendre compte du développement économique de *la Corse*, en dépit des obstacles de son isolement.

Voici les chiffres officiels fournis par la préfecture de la Corse :

	1828		1852		1902
Contributions directes..	—	2.110.000	482.000	257.000	1.140.000
Douanes et enregistrement.....	—	994.000	—	617.500	1.434.900
Douanes.....	—	—	—	405.000	402.500
Postes et Télégraphes..	—	—	—	325.000	181.000
Commerce.....	—	—	—	68.000	302.500
Population.....	—	—	—	257.000	288.560

Si des augmentations aussi appréciables ont pu se manifester dans une île à peu près dépourvue de moyens de transport, on peut, sans témérité, prévoir que les éléments nouveaux amenés par des services perfectionnés accentueront singulièrement l'expansion générale du pays. C'est, en somme, d'une véritable mise en valeur de la Corse qu'il s'agit et que réaliseront rapidement l'organisation des nouveaux services maritimes postaux, tels qu'ils fonctionneront désormais.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 31 octobre 1903.

La mois d'octobre s'est achevé dans les meilleures conditions, tant au point de vue des transactions que de la tenue des cours. L'horizon politique n'est ressorbé, la liquidation au Stock-Exchange s'est effectuée facilement ainsi que celle de la nôtre place. Sous l'influence de ces impressions favorables, le marché a poursuivi son mouvement de relèvement et presque toute la cote de la semaine précédente a 97.40. Les Fonds Etrangers ont été plus calmes. L'Extérieure baisse à 90,50, l'Italien est à 102,62 ; le groupe ottoman accuse une certaine indécision. Par contre les Sociétés de Crédit ont été très bien tenues, en tête le Crédit Lyonnais à 1.427 et le Crédit Foncier qui s'inscrit en nouvelle hausse à 695.

Les valeurs industrielles ont été très animées. Le Rio fait un bond à 1.283 pour finir à 1 274. Le Suez monte à 3 995. Thomson plus discutée ainsi que la Transvaler. Les Mines d'Or, malgré l'appui du Syndicat, sont plutôt offertes ; l'épargne hésite avec raison à se laisser tenter par ses valeurs.

Parmi les Ors gétions des chemins Espagnols, on sont les Grenade à 9 0/0 à 395 francs qui sont les plus recherchées par le public.

En banque, les Tramways Electriques et Chemins de Fer s'enhagnent à 94. L'action Fillas profite de la vogue des valeurs minières et s'inscrit à 843.50.

L'action des Charbonnages de Mélincourt bénéficie de nombreuses demandes à 345. Bien que de création récente, c'est une entreprise en pleine exploitation dont la prospérité est bien établie. On estime que le dividende, pour l'exercice en cours, s'élèvera entre 70 et 30 francs, sur lesquels un acompte de 10 francs doit être prochainement décidé.

Nos Chemins ont suivi une progression continue en sympathie avec la Route.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 5 novembre à 5 h.

1. Valentin (marche),	Carle.
2. Les Noces de Jeannette,	Massé.
3. Valse du Barbier,	Vinzano.
4. Le Petit Duc,	Lecocq.
5. Les Forgerons,	Bleyer.

Le Chef de Musique, MOULINES.

SAVON DU CONGO (Gros concours 1900) produits hygiéniques

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le capitaine d'artillerie Gavial, adjoint à la fonderie de Bourges, est affecté à la section technique de l'artillerie, service des études sur les bouches à feu et le tir.

— M. Amoni, surnuméraire des postes et télégraphes à Lyon, est nommé commis au même bureau.

— M. Aiqui, ex-commis des postes et télégraphes en disponibilité, est réintégré dans les cadres et affecté au bureau central de Marseille.

— Les gendarmes Istrix et Mosca, de la 15e légion bis, sont proposés pour la grade de brigadier.

Récolte des Céréales

Le bureau de la statistique agricole publie les renseignements suivants sur l'état approximatif de la récolte de l'orge et de l'avoine en 1903, d'après les rapports transmis par le professeur départemental d'agriculture, en Corse, dans les *six semaines* qui ont suivi la moisson :

Avoine : Surfaces ensemencées, 3.500 hectares ; récolte en graine : 66.000 hectolitres, 40.920 quintaux métriques.

Avoine : Surfaces ensemencées, 1.150 hectares ; récolte en graine : 18 400 hectolitres, 9.200 quintaux métriques.

CIGARETTE FATMA

U sciò Uncinu

Commediòla in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA IX (Suite)

Camilla
Cora subitu dau notaru...

Uncinu (turbidu)
Aspetta ch'e' sia mòrtu per fa qui da padrone! Un c'è furia !

Camilla (ridendu)
Fòra u dente, fòra a pena !

Checcu (suridendu)
Noi un bulemmu arancalli nunda.

Camilla (pianu a Checcu)
Si dui e un quertu per centu...

Uncinu (torbidu)
Avà ci vegu chiaru : site tutti d'accòrdu pe spugliammi...

Checcu (vivamentu)
Bi dissi. e bi ripeta, ch'eo un tengu che a una ricchezza : à vòstra figliòla.

Uncinu
E, intantu, esigite i dinè !

Checcu (o. s.)
Eo no !

Uncinu
Dumandalli o falli dumandà à l'istessu.

Camilla (virsamentu)
Se l'accurdaste poeu fà !

Uncinu
E bidendu a vòstra malfidenza, ritiru a miò parólla...

Camillu (rubiosu)
Ma...

Checcu (supplichevule a Camilla)
Un mi rendite disgraziatu c'à vòstra insistenza !

Peppa (agitata)
Un pòsu...

Checcu (interumpendula dolcemente)
Se mi fussi lecitu, bi ne pregheria in dinòcchiu, Madamigella : luntane da noi e quistione d'interessu ch'un pònu che nòcce au nòsteru amore !

Peppa (e. s.)
Dunque...

Checcu (e. s.)
Cuntentemmu u sciò Uncinu, provendu chi teumemu più se persone che à robia, ed ellu un si scurderà d'i so figlioli...

Uncinu
Parólle sante !

Peppa (a Checcu)
Se dumandu u miò duvutu, un lu facciu per me...

Camillu (rubiosu mustrendu Uncinu)
Ma per ellu, chi si disonorerebbe nighendulu !

Checcu (a Peppa)
I nòsteri gusti sò semplici : c'à miò piccula furtuna, puteremmu contentalli u succore anna qualchi bisugnosu...

Uncinu
Sopratuttu se, cumme u prumettiste, mi ne confidate l'amministrazione. E cual, ghiù una cosa intesa : senza dòta !

Checcu (fuccekendull a mana)
Senza dòta !

Uncinu
E u curedu !

Peppa
E prontu da un pezzu !

Uncinu
Sia laudatu !

Camillu (ridendu a Uncinu)
B'à sparita a pena ?

Uncinu (ridendu)
Senza levammi u dente ! U sciò Checcu à beramente un duttureos.

Camillu (e. s.)
Pagatelu almenu con qualchi buttiglia di vinu ch'ègliu acquortu quella scu'a scala.

Uncinu
È pocu, e si conserva p'una malatia.

Camillu (e. s.)
Per quandi' un ai pò beie ! cumme ; prosciutti e galline per chi un ne pò mangia pe i muribondi : è l'usu di Vastia !

(La fin à demain).

Suicide d'un Sergent Cor

Ce matin, vers 7 heures, le caporal [illegible] lasca, du 61e de ligne, surpris de ne pas rencontrer à son poste le sergent-fourrier *Filippi Etienne, regardé par la fenêtre* de la chambre de celui-ci, située au rez-de-chaussée de la caserne Forbin, et apercevant à côté du lit, une masse inerte.

Le caporal s'empresse d'en aviser [illegible] chefs qui pénètrent aussitôt dans la chambre du sergent. Le malheureux [illegible] officier avait cessé de vivre depuis plusieurs heures déjà ; son cadavre était [illegible]

A sa gauche et à terre reposait son [illegible] sil avec lequel il s'était donné la mort, [illegible] actionnant avec le pied la détente de l'arme à laquelle il avait attaché un cordon. Puis, s'étant penché sur son fusil, dont la gueule était dirigée vers le cœur, la crosse reposant à terre, il fit partir le coup.

La détonation n'avait été entendue de personne. La balle l'avait atteint à quelques centimètres au dessous du sein gauche et s'était logée dans le plafond supérieur, après avoir traversé le corps. [illegible] part en part. La mort fut foudroyante. Filippi tenait encore dans sa main [illegible] crispée, le couteau dont il s'était servi pour couper le cordon attaché à la détente.

M. Maugain, médecin major au 61e, M. le commissaire de police ont pris [illegible] aux constatations médico-légales. Le corps de Filippi a ensuite été porté à l'hôpital militaire.

Ce malheureux garçon, né à Bastia le 4 janvier 1882, était engagé volontaire. Il avait gagné son grade de sergent-fourrier depuis un mois et demi à peine. Ses chefs étaient très satisfaits de sa conduite.

M. Devaux, capitaine de la 1re compagnie dont il faisait partie, a fait son éloge à sa réserve.

Contrairement à ses habitudes, Filippi qui sortait rarement le soir, était allé veille écouter les concerts que certains cafés du cours Mirabeau donnent sur la terrasse : à 11 heures, il avait regagné contre-appel. On a trouvé sur lui la somme de 10 francs dans laquelle figurait celle de 7 francs qu'un officier de la compagnie lui avait remise la veille pour retirer un colis à la gare.

On attribue ce suicide au violent chagrin qu'éprouvait cet infortuné des [illegible] successives et rapprochées qui s'étaient abattues sur les membres de sa famille qui lui étaient les plus chers. Un officier de sa compagnie est parti pour Marseille pour aller annoncer avec tous les ménagements, au frère de Filippi, étudiant en pharmacie, cours du Chapitre, cette [illegible] douloureuse nouvelle.

Filippi a laissé dans sa chambre [illegible] lettres, dont l'une à l'adresse de Mme Vve Filippi, sa mère, et l'autre à celle Mme S...

Dans la poche intérieure de la tunique qu'il portait au moment de se tuer, on a trouvé une troisième lettre à l'adresse de son capitaine. Le contenu de ces trois lettres n'a pour le moment été révélé à personne.

(Petit Provençal)

Tabac Colonial Franç

Bourse de Paris

	3 nov. —
3 Rentes, 0/0 ancien	97.45 —
— 3 p. 0/0 amortis.	97.60 —

Petite Gazette

Relations Atmosphériques du 4 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 14 8 midi, 17° à 7 heures du soir, + 14 Maxima, 17 3 Minima, + 13 5.
Baromètre. — 7 heures du matin, 766 mm. midi 766 mm., 6 heures du soir, 766 mm.
Vent. — Dans la matinée N. E. faible. Dans l'après-midi, id.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Au Palais

A la Chambre civile de la cour d'appel, présidée par M. le premier président Collin, ont prêté serment MM. Filippini, procureur de la République à Sartène ; Peretti, substitut du procureur de la République à Sartène ; Leonetti, juge près le siège d'Ajaccio, et Domonlin, juge suppléant près le même tribunal.

⁂

Médecine navale

M. Mercuccioli a été admis à l'école annexe de médecine navale de Toulon, section de pharmacie, et M. Vincigurra a été admis conditionnellement dans la section de médecine.

⁂

Le temps en novembre

Le météorologiste de Mérindol, M. Perrottet des Pins, donne les renseignements suivants sur le temps probable en novembre :

Ce mois se présentera probablement par des abaissements barométriques avec ciel nuageux, couvert et tendant à la pluie, avec neige entre le 5 et le 8, entre le 12 et le 14, entre le 19 et le 21, entre le 27 et le 30. Des courants atmosphériques sont probables entre le *19 et le 21, entre le 28 et le 30.*

Dans la nuit du 13 au 14 rayonnera l'essaim des étoiles filantes des Léonides.

⁂

Décès

Hier ont eu lieu les obsèques du docteur des télégraphes Franceschi Paul-Octave, emporté en quelques semaines par une cruelle maladie. Il était âgé de 51 ans.

C'était un agent très probe qui s'efforçait d'assurer son service avec exactitude. La mort l'a surpris au moment où il allait demander sa mise à la retraite.

Ses camarades, qui l'affectionnaient beaucoup, lui ont offert une belle couronne.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Saint Jean.

Nous adressons aux familles Franceschi et Vescovacci toutes nos condoléances.

⁂

Elles font merveille

Les Forges-de-Lanoue (Morbihan), le 30 octobre 1902. A la suite de maux d'estomac, je souffrais tellement dans les membres et dans tout le corps que je pouvais à peine travailler. J'ai fait usage des Pilules Suisses qui ont merveilleusement agi sur moi. ALLAIN Louis, (Sig. fig.).

⁂

Trésorerie générale

Le dernier mouvement dans les fonctions comprend les nominations suivantes : M. Floret, trésorier général du Loiret, passe à Montpellier ; M. Favalelli, trésorier général du Lot, passe à Carcassonne ; et M. Dragnon, ancien préfet de la Corse, est nommé trésorier payeur général du Lot.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous vomez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le titre. Pharmacie Gentil, 20, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

Tailleur

Le représentant de la maison *Terrusson*, rue de Noailles, 4, Marseille, de passage à Bastia est descendu à l'Hôtel de France.

⁂

Confrérie de Saint-Pascal

Toutes les messes qui seront célébrées jeudi 5 courant à l'autel de Saint-Pascal, à Saint-Jean, seront consacrées pour le repos de l'âme des frères, sœurs, bienfaiteurs et bienfaitrices de la confrérie.

Tabac Colonial Français

État Civil

Mariages

Casanova Paul-Marie-Roger, marin, de Vescovato (Saône), et Bacchioni Aurore, lingère, de Lorca, (Italie).

Naissances

Acquatella Césarine Antoinette. — Parisi Charles. — Graziani Toussainte. — Bertolluzzi Noëla. — Tonetti Toussainte-Anne. — Tonetti Toussainte-Hélène. — Cerroti Marie-Toussainte.

Décès

Renori Madeleine, mariée, 50 ans, de Bastia. Casanelli François-Dominique, 4 mois, de Bastia.
Alberti Laurent, brigadier des douanes en retraite, marié, 53 ans, de Rapale.
Franceschi Paul-Octave, facteur des télégraphes, marié, 51 ans, de Piedjs.
Marchesi Marie, mariée, 39 ans, de Belgodere.

Dépêche de Toulon et du Var

Nouvelles Maritimes

MM. Cervoni, Giulietti, Arrighi, Leca et Casoni sont nommés apprentis dans le service des constructions navales.

Nouvelles Militaires

Réserve

Les sous-officiers dont les noms suivent sont promus au grade de sous-lieutenant de réserve et affectés au régiment de Corse :

MM. Maraccioli, de Susini, Tomasi, Trojani et Ceccaldi.

L'Etat Sanitaire DANS LE SUD-ORANAIS

La *Revue du Nord africain* signale l'état sanitaire déplorable dans lequel se trouve le Sud-Oranais et reproche au gouvernement de ne pas s'en préoccuper.

L'Exposition de chrysanthèmes

Le président de la République a inauguré aujourd'hui, à 3 heures, l'exposition des chrysanthèmes dans les serres du Cours-la-Reine.

M. Loubet a été reçu par MM. Deville, président du conseil municipal de Paris ; Viger, président de la Société d'horticulture, et Bouvard.

Le président de la République a été enchanté de constater la transformation en un vaste jardin d'hiver permanent des deux serres, reliées par une galerie vitrée, qui avaient servi depuis 1900 aux exhibitions les plus excentriques.

M. Loubet était accompagné de MM. Abel Combarieu et le général Dubois, secrétaires généraux de la Présidence, et du commandant Fraisse, l'un de ses officiers d'ordonnance.

Au Barreau de Paris

Par décision du conseil de l'ordre, M. Thuillier, avocat à Paris, a été rayé du tableau.

MORTEL ACCIDENT DE BICYCLETTE

Un lieutenant de vaisseau tué

On télégraphie de Toulon :

M. le lieutenant de vaisseau Sauvrès été tué cette après midi, dans l'arsenal, par suite d'un accident de bicyclette.

La mort a été instantanée.

Le malheureux officier était à peine âgé de 33 ans.

Au Conseil Municipal de Paris

Un blâme à M. Lépine

On assure que le conseil municipal de Paris est décidé à voter un ordre du jour de blâme contre le préfet de police, à l'occasion des incidents de la Bourse du Travail.

A L'HOTEL CONTINENTAL

M. Trouillot, ministre du commerce, a présidé ce soir, à l'Hôtel Continental, le banquet annuel des anciens élèves de l'Ecole centrale des arts et manufactures.

EN ALLEMAGNE

Entrevue des empereurs DE RUSSIE ET D'ALLEMAGNE *à Wiesbaden*

Le Tsar s'est rendu aujourd'hui, à Wiesbaden, où l'attendait Guillaume II.

Une foule considérable se trouvait à la gare, qui était magnifiquement pavoisée.

A sa descente du train, Nicolas II a été reçu par l'empereur d'Allemagne ; les deux souverains se sont embrassés.

Puis Guillaume II a présenté au Tsar le grand-duc de Hesse, le prince Henri de Prusse, le prince Charles de Hesse et le prince André de Grèce.

Une double ligne de fantassins, empruntés au 18e corps d'armée, faisait la haie de la gare au château.

L'entrevue des deux souverains a eu lieu après le déjeuner de gala.

Le comte Osten-Sacken, ambassadeur de Russie à Berlin, et le comte d'Alvensleben, ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg, assistaient à cette entrevue, ainsi que le chancelier de Bülow et le comte Lamsdorff, ministre des affaires étrangères de Russie.

La rencontre des deux Souverains a, comme l'on voit, une grande portée politique.

Le Tsar rentrera ce soir à Wolfsgarten, où Guillaume II lui rendra demain sa visite.

LA GUERRE DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE

Une dépêche de Washington dit que dans les milieux politiques on considère comme très probable une guerre générale dans l'Amérique centrale.

L'Indépendance du Panama

L'indépendance de l'isthme de Panama aurait été déclarée.

⁂

Le *New-York Herald* annonce que le gouverneur et toutes les autorités de Panama ont été faits prisonniers.

Capture des croiseurs Colombiens

Le même journal annonce que tous les croiseurs colombiens qui se trouvaient sur les côtes du Pacifique ont été capturés.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. ETIENNE

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Isnard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Légion d'honneur

Adoption du projet de loi autorisant à décerner exceptionnellement la croix de la Légion d'honneur.

La laïcisation

M. Dejeante dépose une motion invitant le ministre de l'Intérieur à laïciser les services du ministère de l'Intérieur.

Le président du Conseil déclare qu'il fera tous ses efforts pour laïciser les services de son ministère.

M. Dejeante retire sa motion.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Ministère de l'Intérieur

Suite de la discussion du budget du ministère de l'intérieur.

Les agents secrets

La discussion s'ouvre sur le chapitre 67, relatif aux Agents secrets de la sûreté générale.

M. Thivrier

demande purement et simplement la suppression de ce chapitre. Les fonds inutiles sont secrets sous un gouvernement démocratique et ils sont dangereux. Le plus souvent aussi, ils constituent une excitation à des virements de fonds.

On comprenait, d'ailleurs, l'existence de ce chapitre sous les autres gouvernements, mais, sous la République, c'est une énormité.

M. Ferrette

déclare qu'il rejettera le chapitre parce qu'il n'a aucune confiance dans le gouvernement actuel au sujet de l'emploi qu'il peut faire des fonds votés.

Le président du Conseil

justifie la nécessité des fonds secrets ; il révèle quelques circonstances dans lesquelles ils ont été employés bien utilement.

En terminant, le président du Conseil pose la question de confiance.

La discussion est close et le scrutin est ouvert.

Le chapitre 67 est maintenu par 314 voix contre 225.

Proposition Arnal

M. Arnal dépose une proposition de loi tendant à diminuer le même chapitre de 1.000 fr.

L'amendement est repoussé par 318 voix contre 207.

Le chapitre 67 est voté ainsi que les suivants.

Services pénitentiaires

Tous les chapitres de ce budget sont votés.

Budget des Cultes

On passe à la discussion du budget des Cultes.

M. l'abbé Gayraud

demande au gouvernement s'il a l'intention bien arrêtée de dénoncer le Concordat.

L'orateur s'élève ensuite contre les suppressions de traitement qui constituent une illégalité. Les traitements des membres du clergé représentent une dette nationale que l'on n'est pas libre de ne pas payer. Il y a un contrat. Le clergé tient ses engagements en assurant le service du culte, le gouvernement doit tenir les siens en payant les traitements. Les membres du clergé ont le droit comme tous les citoyens de s'occuper d'élections. Les ministres passent, mais la France et les curés restent.

Amendement Allard

M. Allard

développe un amendement tendant à la suppression de tous les chapitres de ce budget.

Le président du Conseil

dit que la proposition de M. Allard est intempestive. La question qu'il pose ne peut pas être résolue par un vote budgétaire ; elle comporte une discussion plus large et des mesures préparatoires. Il invite la Chambre à voter ce budget tel qu'il est présenté par le gouvernement.

M. Allard

insiste. La Chambre a le droit de voter ou de rejetter les crédits qui lui sont demandés. Elle se maintient dans son droit législatif en retranchant tels ou tels chapitres qui lui sont présentés.

00527

M. Deville

déclare qu'il repoussera les chapitres de ce budget malgré toute la confiance qu'il a dans le gouvernement actuel.

L'amendement de M. Allard est mis aux voix et repoussé par 312 voix contre 205.

Amendement Constans

M. Constans

dépose un amendement tendant à réduire de cent francs le chapitre relatif au traitement des évêques et archevêques, à titre d'indication.

L'amendement est repoussé par 277 voix contre 180.

Tous les chapitres de ce budget sont adoptés.

Ministère de la justice

Peu de membres prennent part à la discussion de ce budget.

M. Mirman se borne à adresser une question au garde des sceaux sur les victimes des accidents du travail.

Après la réponse du ministre, la discussion générale est close.

Séance demain.

AVIS DE DÉCÈS

Mme Veuve Ricci et sa fille ; M. Antoine Poggi et ses enfants ; M. Eugène Poggi ; Mme Angeline Poggi, née Profeti et ses enfants ; M. Jean-Baptiste Poggi, capitaine au long-cours, Mme Joséphine Poggi, née Laurenti ; Mme Elisabeth Severoni, née Poggi et M. Jean-Baptiste Poggi et leurs enfants ; M. Joseph Poggi ; Mme Veuve Jeannetti Maoi, née Poggi et son enfant ; Mme Nathalie Champagnac, née Poggi et M. Maurice Champagnac, sous-officier au 11e et leur enfant ; M. François Zolesi ; Mme Toussainte Zolesi, née Bonelli ; M. Jean-Baptiste Poggi et sa famille ; Mme Veuve Marie Poggi et sa famille ; M. Hyacinthe Dias, Mme Anna Dias, née Ricci et leurs enfants ; M. Pierre Lucheni, Mme Pasqual ne Lucheni, née Ricci et leur enfant ; M. Paul Ducros, adjudant en retraite, Mme Alexis Ducros, née Ricci et leurs enfants ;

Les familles Bonelli, Poggi, Dias, Zolesi, Sauveur Soleti, Jean, Michel et Dominique Soletti, de Marseille ; Lamberti de Marseille ; Mme Xavière Carbuccia de Marseille ; Mme Carbuccia, Vincent Carbuccia, Mme Delmas, née Carbuccia de Marseille ; Lavaggia, Laurenti, Tanconi de Marseille ; Jean Multedo, Vecchi et Cavignani ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents et amis de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MADAME VEUVE ANTOINETTE POGGI
Née BONELLI

leur mère, grand'mère, sœur, belle-sœur, tante, cousine et alliée décédée à Bastia, le 4 novembre 1903, à l'âge de 66 ans, munie des Sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 5 du courant, à 3 heures de l'après-midi.

On se réunira à la maison mortuaire rue du Môle, 10.

CIGARETTE FATMA

Laboratoire de Fabrication spéciale DE GATEAUX CORSES fondé en 1860

Mme Zita MORATI née ADAM
Successeur de Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia (Corse)

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que les paquets, boîtes ou colis sortant de son magasin seront revêtus du cachet-adresse de la maison, afin que sa spécialité de *Gateaux Corses* si justement appréciée du public, dont la réputation n'est plus à faire, ne soit pas confondue avec d'autres gâteaux corses vendus à bas prix dans notre ville.

On expédie à l'intérieur et sur le continent sur commade.

Avis aux Commerçants

Le Pétrole COLUMBIA à *115 degrés* de pouvoir éclairant leur sera livré au prix de *11 fr. 50* la caisse à l'entrepôt d'octroi, et *13 fr. 50* à domicile.

S'adresser à MM. Damiani et Vincentelli, angle des rues Miot et Napoléon.

22 septembre 1903.

OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An.... 14 f. – Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 62 gravures coloriées
Un An.... 22 f. – Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à E. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Demandez les CIGARETTES LÉGANTES MATTEI à 0.30 le paquet.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Cédrats confits

La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de *2 fr. 50 le kilog.* emballage compris.

» Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »

La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêtes des caisses de confits à la disposition de ses clients.

LA MÉDECINE NOUVELLE
20e ANNÉE
JOURNAL HEBDOMADAIRE de VITALISME
Dans un but de propagande
LA MÉDECINE NOUVELLE
est envoyée
GRATUITEMENT
pendant DEUX MOIS
à tous ses lecteurs qui en feront la demande.
Tous les malades ont intérêt à lire
La MÉDECINE NOUVELLE où ils trouveront les renseignements les plus complets sur la méthode vitaliste-externe pour la guérison de toutes les maladies réputées incurables: hernie, constipation, goutte, rhumatisme, maladies nerveuses, chlorose, albuminurie, phtisie, cancer, maladies du cœur, du foie, des reins, de la vessie, de l'estomac, de l'intestin; les tumeurs et les fibromes; les affections chroniques utérines; l'obésité, les maladies de la femme, etc., traitements externes sans gêne ni danger, sans l'aide d'aucun médicament ni d'aucune opération.
LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES
Écrire: RUTELO la MÉDECINE NOUVELLE
PARIS — 19, Rue de Lisbonne, — PARIS

LIBRAIRIE OLLAGNIER
OCCASION UNIQUE
La nouvelle édition
DES
Combats et Batailles
DU
SIÈGE DE PARIS
(Septembre 1870 à janvier 1871)
Un magnifique volume grand in-8° de 404 pages, illustré de nombreuses gravures
Vendu : 3 francs
au lieu de SIX FRANCS
jusqu'au 15 novembre 1903.

Encres A. Maurin

LE XIXe SIÈCLE
NOIRE FIXE
Inaltérable
Très intense
LA SYRIENNE
COMMUNICATIVE

DEMANDEZ PARTOUT
le tabac Colonial Français
DE LA MAISON L. ALBAN

ORFÈVRERIE CHRISTOFLE
COUVERTS CHRISTOFLE
Manufacture à Paris 56, Rue de Bondy CATALOGUE fco
EXIGER LA MARQUE DE FABRIQUE CHRISTOFLE
Réargenture de tous objets CATALOGUE fco
Notre représentant à Bastia est M. Ignace VIALE et fils, Bd Paoli

Librairie du PETIT BASTIAIS
Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encours: 300 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADEN
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 13, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreuses clientèle, d'avoir à sa maison un parfait service d'anesthésiques inoffensifs — ne laissant aucun dérangement consécutif — qui n'ont pas le défaut d'exercer sur la production et qui conviennent en matière anesthésique le mieux pour la réussite des dents artificielles.

CADEAU
Classe 00 GRAND BOMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
GRAND PRIX
GRAND CERCLE DU MÉRITE CHEVALIER

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Le COURRIER de la PRESSE
Bd Paoli — Bastia — A. GALLOIS, Rédacteur

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
Avant de vendre vos cédrats, adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

Institution Ottavj
COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES
D'AJACCIO
FONDÉS EN 1882
Dirigés par Mlle L. OTTAVJ, officier d'académie
Subventions de la Ville, du Département et de l'État
L'établissement sera transféré à partir du 1er octobre 1903, boulevard des Étrangers et boulevard Lantivy, dans les VILLAS COSTA entourées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.
PENSIONNAT, DEMI PENSIONNAT et EXTERNAT
Préparation aux divers examens (brevet simple, concours d'admission à l'École normale, brevet supérieur) et aux Écoles supérieures de Sèvres et de Fontenay.
Les cours sont faits par MM. les professeurs du Collège, de l'École normale et par Mlles Ottavj.
Des maîtresses pourvues du brevet supérieur seront attachées à l'établissement.
Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-St-Georges, La Charge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rouens galvanisés.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cardo

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — VENDREDI, 6 NOVEMBRE 1903 — N° 968

Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... 3 mois 5 f. | 6 mois 10 f. | 1 an 20 f.
Autres Départ. 3 mois 6 f. | 6 mois 12 f. | 1 an 24 f.
Union postale, et Autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE
00528

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Léonard.
SOLEIL : (Heure authentique)
Lever, 6 h. 15 m. — Coucher, 4 h., 17 m.
LUNE : Pleine, le 5 — Dernier quart, le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Achille.

5 NOVEMBRE

Ombres et Tristesses

En ce commencement de novembre, aux vents tièdes et lourds du parfum des roses fanées, comme une lente floraison de bonheurs tardifs, vont éclore en à un tous les vieux souvenirs !

Au pied des tombes toutes couvertes de chrysanthèmes pâlichés, alors que des sanglots étouffent les voix, que les yeux rêveurs s'obscurcissent, soutenant les pierres froides où dorment pour toujours des êtres aimés, le passé endormi s'éveille !

O visions disparues qu'on entrevoit pourtant dans la fumée bleue des encensoirs, vous vous précisez davantage à travers le voile humide des larmes et vous nous faites ressaisir, en de trop courts instants, la joie fugitive des heures écoulées ;

Attitudes aimées, paroles chères, vous revivez intenses, vous résonnez mélancoliques en ces jours de prière où la pensée n'est plus qu'un souvenir qui grandit, s'exalte, nous pénètre et nous agenouille, humbles et soumis, en face de la mer.

Quelles que soient les croyances des peuples, quel que soit leur Dieu ou leur espoir dans une vie meilleure, le culte des défunts se perpétue à travers les siècles, immuable, profond, éternel ! Les coutumes sont diverses ; les prières aussi : qu'importe !

Que les tombes closes se couvrent de fleurs ou que, sanglantes, elles ruissellent du sang des victimes, elles n'en sont pas moins les autels saints et mystiques du souvenir !

Que les êtres endormis à jamais sous leur épais manteau de terre brune soient tous bercés sur leur triste oreiller de la rosée divine des pleurs, et que, dans les souffles cadencés de la brise qui éparpillera les fleurs offertes, ils entendent, une fois encore, la musique douloureuse des sanglots et la poésie ardente des regrets !

PICOLINA.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

6 novembre 1726. — Naissance à Zicavo du général Abbatucci.

Ce général Abbatucci est le père du héros de Huningue.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le brigadier de gendarmerie Devicahi est promu maréchal des logis à Savigny, 5e légion.

— M. Santini Ours-Paul, ex-adjudant au 3e bataillon d'infanterie légère d'Afrique, à Carpinato, a été nommé garde domanial des eaux et forêts à Mainneville, Eure.

— M. Chiappini, commis des postes et télégraphes à Arles, passe à la recette principale d'Avignon.

— M. Santoni, postulant, est nommé surnuméraire des postes et télégraphes à Chartres.

LES NOUVEAUX Services Maritimes Postaux DE LA CORSE

II

Résultats de l'Exploitation

Bien que, de ce qui précède, on puisse assurément conclure que l'organisation des nouveaux services maritimes postaux de la Corse, telle qu'elle vient d'être sommairement exposée, doive développer dans une large proportion le trafic de la Corse et, par suite, augmenter proportionnellement l'importance des recettes à réaliser par leur exploitation, nous ne ferons pas, quant à présent, état de ces augmentations et, pour établir le rendement de l'entreprise, nous tablerons seulement sur le trafic existant obtenu par les services actuels.

Recettes. — Nous prendrons donc d'abord pour base du calcul des recettes, le chiffre des voyageurs et du tonnage transportés, tels qu'ils résultent des renseignements pris sur place aux sources officielles et établissant le trafic afférent à chacun des ports de la Corse et du Continent.

Conformément à ces indications, le montant des recettes réalisées par les services actuels atteint annuellement fr. 2 868.400 auxquels il y aura lieu d'ajouter la subvention postale, soit . . 550.000

soit ensemble 3.418.100

représentant l'évaluation des recettes sur lesquelles on peut compter sans tenir aucun compte des plus-values certaines des services, sur lesquelles nous aurons à revenir lorsque nous aurons préalablement établi que ce trafic actuel suffit déjà pour assurer une rémunération très appréciable aux capitaux à engager dans l'opération.

Dépenses. — Les dépenses qu'occasionnera l'exploitation des nouveaux services ont été étudiées avec le plus grand soin et ont été basées, non sur de simples hypothèses, mais sur des indications fournies par des exploitations similaires et consacrées par l'expérience

(Service de Dieppe à Newhaven de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest).

En ce qui concerne le plus important des chapitres de dépenses, les combustibles, nous avons établi nos calculs de la façon la plus large en tenant compte, non seulement des prévisions d'allumage et de maintien des chaudières en feu pendant les périodes d'arrêt, mais encore en laissant une marge importante à l'imprévu, la consommation normale, d'après les calculs n'atteindrait que 20 820 tonnes par année, alors que nous avons prévu celle de 24.000 tonnes dans notre devis de dépenses.

Pour le personnel des équipages, nous avons tablé sur des prix de salaires très sensiblement supérieurs à ceux pratiqués par les services de la Méditerranée. Nous pensons, en effet, que pour assurer une exécution irréprochable des services qui doivent fonctionner avec la plus grande régularité, il est indiqué d'avoir recours à un personnel de choix et par conséquent rémunéré dans des proportions plus larges que celui des entreprises ordinaires.

L'entretien du matériel est compté pour une somme supérieure à celle que l'expérience autorise à prévoir pour une flotte entièrement neuve et parfaitement homogène, composée d'unités identiques et dont les machines et les chaudières sont pourvues de pièces interchangeables.

Les autres chapitres de dépenses sont dotés de prévisions également très larges et l'on peut affirmer que notre devis de dépenses comporte des maxima qui, dans la pratique, ne seront certainement pas atteints.

En voici l'énumération résumée :

Combustibles . . . . frs.	600.000
Equipages	310.000
Graissage et consommations diverses	90 000
Entretien du matériel . . .	300.000
Assurances.	210.000
Direction, inspection et agences	150 000
Frais d'exploitation	300 000
Frais généraux	100.000
Imprévu.	60.000
Total . . . . frs.	2.100.000

Bénéfices — Les bénéfices à réaliser par les services maritimes postaux de la Corse, en ne tenant compte que des rendements actuels, s'établissent ainsi qu'il suit :

Recettes de l'exploitation . .	2.868.100
Subvention postale	550 100
	3.418 100
Dépenses de l'exploitation . .	2 000 000
Bénéfices annuels	1.418.100

Ces bénéfices de frs. 1.418.100 sont obtenus, nous le répétons, en ne basant uniquement sur le trafic actuel des services. Il convient d'examiner maintenant quelles doivent être les plus values à retirer, d'une part, des améliorations notables introduites dans leur fonctionnement, et, d'autre part, au moyen de l'augmentation sensible du nombre de lignes, et, par conséquent, des parcours annuels réalisés.

Les parcours annuels en milles marins effectués par les nouveaux services s'élèveront à . . . . . 226.152 m. m.

Ceux des services actuels sont de. . . . . 164.840 m. m.

Soit une différence de . 61 412 m. m. représentant l'augmentation annuelle du parcours des nouveaux services.

On a vu précédemment que les recettes réalisées par les services actuels effectuant un parcours annuel de 164 840 milles marins s'élèvent à francs 2 868 100 ce qui fait ressortir la recette par mille marin à 17 fr. 39, subvention non comprise.

En tenant compte de l'influence très appréciable qu'aura sur l'ensemble de l'exploitation la transformation radicale apportée dans le fonctionnement des services, il n'est pas excessif d'admettre que ce chiffre de recette par mille marin doit être appliqué à l'ensemble des parcours réalisés par les nouveaux services maritimes postaux de la Corse. En effet, si on doit prévoir que les lignes au départ de Nice ne doivent pas compter sur un tonnage de marchandises aussi élevé que celui obtenu par l'ensemble des services anciens, il est certain, par contre, que le mouvement des voyageurs s'y développera dans une proportion beaucoup plus importante. En plus, il faut admettre que les perfectionnements apportés dans l'exploitation auront aussi leur répercussion sur les anciennes lignes, désormais mieux et plus rapidement desservies, et que comme conséquence, leur trafic, en raison en ce qui concerne les voyageurs, subira un accroissement appréciable.

On peut donc envisager, sans témérité aucune, que la moyenne de recettes par mille marin que réaliseront les nouveaux services sera au moins égale à celle qu'ont obtenue les anciens.

Et, en ne tablant que sur les extensions de parcours des lignes anciennes déjà exploitées, sans tenir compte des nouvelles lignes locales de la Corse, c'est à-dire en appliquant cette moyenne de recettes à seulement 29 588 milles marins auxquels correspondent ces seules augmentations, on obtient une plus value de 500.000 fr., en chiffres ronds, ce qui porte les recettes annuelles à . . . . . fr. 3 329.000 plus la subvention postale de 550 000

Ensemble. 3.900.000

C'est, d'ailleurs, à ce chiffre que concluent diverses études faites sur le rendement des services maritimes postaux de la Corse.

Les dépenses de l'exploitation se maintenant à . . . 2.000 000

Les bénéfices annuels seront de. 1 900 000

(*A suivre*).

Le Prix des Cédrats

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Nous avons lu la lettre que le *Producteur corse* a bien voulu vous adresser et nous nous associons à ses remerciements.

C'est en effet par la voie de votre journal que nous avons été mis au courant des marchés pour la vente de nos produits agricoles, mais, à vrai dire, la question du cédrat a été d'une manière générale un peu négligée.

Il est juste de reconnaître aussi que cette branche de commerce diffère tout à fait des autres, car on sait qu'elle est exploitée par un nombre assez restreint de négociants, et ceux-ci naturellement font la pluie et le beau temps.

Je trouve que l'idée d'accorder directement au producteur le droit de commission a été très heureuse, parce que j'ai eu l'occasion de constater que des intermédiaires bénéficiaient d'une remise de cinq francs par 100 kilos.

19 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN BEAU-PÈRE

par CHARLES DE BERNARD

V.

LE FRÈRE ET LA SŒUR.

(Suite)

— J'ai peine à en croire mes oreilles et j'hésite à vous comprendre! s'écria-t-il avec l'accent de l'honnêteté révoltée ; qui, moi, par une indulgence coupable pour je ne sais quels rêves d'une sensibilerie extravagante, je contribuerais à séparer une fille de sa mère au moment où celle-ci croit toucher à ses derniers moments! Mais savez-vous que vous me proposez là de participer à un acte odieux, inouï, révoltant ; à un acte qui offense toutes les lois divines et humaines? Si vous devez mourir bientôt, et je persiste à dire qu'une pareille crainte est absurde, la place de votre fille est près de vous, au chevet de votre lit; c'est à elle de vous prodiguer les soins suprêmes, poursuivit M. Falconet d'un ton pathétique, à elle de recueillir votre dernier soupir, à elle de vous fermer les yeux ; tel est son devoir, ma sœur, son devoir sacré, et j'ai trop bonne opinion de ma nièce pour supposer un seul instant qu'elle puisse consentir à y manquer.

— Ah! mon frère! dit madame Brousset en fondant en larmes, croyez que pour me priver ainsi volontairement de la présence de ma fille qui seule pourrait apporter quelque adoucissement à mon agonie, il faut une raison bien puissante, bien impérieuse...

— Quelle raison ?

— Dispensez-moi d'en dire davantage.

— Comment puis-je vous comprendre, si vous ne vous expliquez pas ?

— Qu'est-il besoin d'explication pour m'accorder le seul bienfait que je vous ai jamais demandé, le seul que je vous demanderai jamais ?

— Je n'ai pas l'habitude d'acheter la marchandise sur l'étiquette de sac, répondit sèchement le vieil industriel ; vous m'adressez une demande qui, dans la bouche d'une mère, me semble étrange, incompréhensible, inexplicable : c'est tout le moins que j'en connaisse la cause.

— Je vous en supplie, mon frère, plus de questions, dit madame Brousset d'une voix profondément altérée ; il est des choses dont on souffre, dont on meurt, mais dont on ne parle pas.

— Si vous croyez que je vais passer la soirée à deviner vos charades. . En deux mots, pourquoi voulez vous vous séparer de votre fille? Car vous pensez bien que je ne me paye pas de tous ces beaux raffinements de sensibilité que vous mettiez en avant tout à l'heure.

— De grâce, ne m'interrogez pas.

— J'y suis, reprit M. Falconet après un instant de réflexion; Brousset se conduit sans doute aussi mal envers votre fille qu'avec vous Ordinairement ce sont les belles mères qui rendent la vie dure aux enfants de leurs maris, mais il est des maritres dans les deux sexes. J'ai deviné, n'est-ce pas? Brousset maltraite votre fille.

— Non, mon frère, répondit madame Brousset, qui éprouva de nouveau le frissonnement étrange dont elle avait paru agitée chaque fois que le nom de son mari était revenu dans la conversation.

— Vous avez beau nier je lis dans vos yeux que j'ai mis le doigt sur la plaie.

— Je vous jure...

— Ce que j'apprends là ne me surprend pas, il y a longtemps que je connais Brousset pour un misérable.

— Pas un mot de plus ! s'écria madame Brousset, dont le pâleur devint livide.

— Pas un mot de plus, soit : aussi bien, quels que soient les mauvais procédés de votre mari envers vous ou votre fille, je ne puis vous conseiller qu'une chose, la résignation Je vois maintenant clairement ce que vous attendiez de moi. Sous le prétexte de témoigner de l'intérêt à ma nièce, vous auriez voulu me commettre avec Brousset ; mais c'est ce qui ne sera pas. Vos querelles de ménage ne me concernent nullement, et je suis décidé à ne m'en mêler en rien On ne doit pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce, dit un proverbe qui, en cette circonstance me semble bon à suivre; ainsi donc, avec votre permission, je resterai neutre.

— Est ce là ce que vous m'avez promis?

— Ma promesse, vous le savez, est conditionnelle.

— Et la condition... c'est ma mort ! dit le cœur de maître de forges avec un sourire amer.

— Condition qui, je l'espère, ne sera pas réalisée de mon vivant, répondit froidement M Falconet.

— Ainsi vous refusez ma prière? reprit madame Brousset d'une voix à peine distincte.

— C'est à regret, mais la raison m'y force.

— Vous repoussez ma fille?

— Sa place est près de vous.

— Dût-elle y mourir de chagrin?

— Personne ne meurt de chagrin.

— Dût-elle y éprouver un sort plus horrible la mort ?

— Toujours vos exagérations !

Par un mouvement aussi véhément qu'imprévu, madame Brousset se jeta aux pieds de son frère.

— Au nom de notre mère, lui dit elle d'une voix déchirante ; au nom de vos enfants ..

— Ma sœur, vous n'y pensez pas ! interrompit M Falconet en s'efforçant de la relever ; nous sommes ici au Rocher de Cancale et non au théâtre de la Porte Saint Martin.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que Pompéi régulier et quotidien de la POUDRE DE SAVON RIMMEL
CRÈME SIMON
MÉDAILLE D'OR, Paris 1900
J. RIMMEL, 39, rue de Judaïque PARIS

Ces intermédiaires occupent des situations qui leur permettent de s'imposer aux producteurs..... et d'accaparer ainsi à des prix plus modiques les récoltes pour les revendre aux négociants qui ne veulent pas avoir l'ennui de traiter avec les producteurs.

Toujours est-il, que le coupable n'est encore le producteur, parce qu'il devrait savoir s'affranchir de la tutelle de ses agents, et vendre lui-même sa récolte à ces négociants qui prêchent l'exclusion de l'intermédiaire.

Les seuls jusqu'à présent qui aient bien compris la chose sont les producteurs des contrées d'Aleria, Tox, Linguizzetta et Cervione qui ont affronté le marché et débattu le prix des cédrats avec les négociants en question. Il est bon néanmoins de faire observer que certains producteurs se sont laissés duper par d'habiles agents qui ont réussi à faire bénéficier les négociants dont ils étaient les mandataires de l'augmentation de prix.

Nous ne saurions donc trop recommander à tous les producteurs en général d'imiter l'exemple de ceux des contrées dont nous avons parlé, s'ils veulent retirer le prix réel de la place de leurs produits.

Présentement, le prix qui se pratique sur la place de Bastia est de 32 francs les 100 kilos ; sera-t-il le prix de la place ?... MM. les acheteurs nous le diront très probablement à la fin de la récolte, c'est-à-dire en décembre prochain.

Veuillez agréer, etc.

G. N.

Bulletin Financier

Paris, le 3 novembre 1903.

La première séance de la semaine a été très satisfaisante, la plupart des valeurs accentuent leurs bonnes dispositions précédentes. La Rente Française se traite en nouvelle avance à 97.03. L'Extérieure dépasse le cours de 91 fr.; l'Italien monte à 103.85 et le Turc à 30 Unifié à 88.50. Les obligations de crédit restent orientées à la hausse. Le Lyonnais est à 1.110, le Foncier date 800 le Comptoir d'Escompte 172 et la nouvelle démarche 512.

Excellente tenue des valeurs industrielles. Nouvelle hausse du Rio et du Suez. Les valeurs de traction sont fermes. Le groupe russe est en reprise. Mines bien tenues.

Les Obligations 4 0/0 Grandes, jouissant d'une première hypothèque sur la ligne Mont-Cenis-Turin, donnent à 312 fr un revenu remunérateur.

En Espagne, on note des échanges suivis sur l'action Rible à 243.50. Les Mines de Hegar sont demandées aux environs de 470. Les Chemins de fer Andalous-Nouveaux et Alpes s'inscrivent à 430.

Bonne tenue persistante des Chemins Français.

U sciò Uncinu

Commediòla in 3 atti

DI P. VATTELAPESCA

SCENA IX (fin)

Uncinu

Ma u sciò Checcu è scapulu e di vini vecchj deve fanne provvista!

Camillu (ridendu)

Se un beie ma' che acqua, comme l'eppa! Senza unghia e cherne insemme!

Checcu

Mi rigalorna, tempu fa, una vuttiglia di *Kirsch*.

Uncinu

A mia passione!

Checcu

Eo un so cosa fanne.

Uncinu

Dattemila, o sciò Chè! chi mi javerà p'e mia debulezze di stòmmagu!

Checcu

E chiaru più che l'acqua di Vivinco...

Camillu (ridendu)

Quand'un n'ha pòssu... Mandemmulu a piglià da Mal...

Checcu

E in sola, sopra u *buffet*...

Camillu (e. s.)

Eo e balà ne vieremmu un bicchieru...

Uncinu

Un bicchierinu...

Camillu (a Checcu)

E per boi e p'a sposa...

Checcu (ridendu)

Pruvederà a tuttana.

Camillu (r. s.)

Cusì almenu si salveranu l'apparenze, gu tenderà tutti un beveraggiu difficseu culore,

Uncinu

Chi giuventi sfrenata! Un ponsa ma' che à gola!

Camillu (r. s.)

Poichè Dio ci ha dede, ogn'u pensa ancu ad ella, bagnendula di quandu in quandu di beore. Sinnò, un ne pòu esse dolce parèlle nè canzone... Ghiustamente, mi ne sanu mantà una, o bi la schiocheru subitu...

Uncinu

Mi par che tu diventi scemmu! ... Oh, in manu di quale cascherà u miò furtuna!

Checcu (ridendu)

D'un galentòmmu, cumme vi la mostra a so schietta allegria, i virbanti un sanu ride che giallu.

Camillu

Principiu! Attentu! Mi farete u cheru.

(canta)

Fonte eterna d'armunia
Che distillaci Natura,
Gran tesoru à l'allegria,
E a'i ladri un n'a paura!
Più dau còre ti ne esce
E ne dài, e più si cresce!

Tutti, menu Uncinu

Più dau còre ti ne esce
E ne dài, e più si cresce!

Camillu

E per l'anima un curdiale,
Chi li dà forza, custanza
N'e vattaglie contr'au male,
E di vincete speranza...

Uncinu

D'alla priva, un n'è a furtuna
Che una cheriga impurtuna!

Tutti, menu Uncinu

D'alla priva, un n'è a furtuna
Che una cheriga impurtuna!

Camillu

Ella è cumme un sole interna
Chi rischiara i jorni negri
E ci scalla in pienu imbernu...
Dunque, amici, stemmu allegri!
E lasciemmu ind'o sue fumme
I merchenti di nigrumme!

Tutti, menu Uncinu

E lasciemmu ind'o sue fumme
I merchenti di nigrumme!

(scende u tendone).

FINE D'A CUMMEDIA.

PRINCESSE MAKOKO savon Victor Vaissier nouveau parfum

Dotation de la Jeunesse de France

Dimanche prochain, 8 novembre, de 9 à 11 heures du matin, à la Mairie (salle du Conseil municipal), perception des cotisations du mois de novembre courant. Les retardataires sont instamment priés de se mettre en règle.

M. le Trésorier serait reconnaissant à ceux des sociétaires qui voudraient bien effectuer le versement des cotisations de décembre prochain. Son travail récapitulatif de fin d'année n'en serait que plus tôt préparé et cela au grand avantage de la régularité des écritures.

Les personnes qui désireraient adhérer à l'œuvre de la Dotation de la Jeunesse de France peuvent se présenter dimanche à la Mairie aux heures ci-dessus indiquées.

Torpilleur échoué

Après avoir allégé le 263 de ses plus grosses pièces, on a essayé de remorquer le torpilleur. Cette opération par suite de la position du 263 échoua complètement. Dans la journée d'hier les trois schapbandiers de l'*Etile* plongeaient afin d'aveugler les voies d'eau signalées dans la coque du torpilleur.

Ces travaux furent très difficiles à cause de la dernière tempête qui amassa contre les flancs du 263 une grande quantité de pierres. Les scaphandriers durent donc déblayer les alentours du torpilleur. Les cailloux avaient si fortement frappé les flancs du navire que ceux-ci était complètement percés. Le 263 fait eau de toutes parts sauf dans la chambre des matires.

On compte remplir le torpilleur de liège, de barriques, etc., puis d'user de tous les moyens possibles pour le retirer de sa position et le couler dans un plus grand fond. Il est à craindre que durant toutes ces opérations le torpilleur ne se coupe en deux, auquel cas il serait irrémédiablement perdu.

Les travaux dureront très longtemps. Les scaphandriers sur lesquels repose le succès du renflouement ne peuvent travailler que par beau temps. Nous traversons actuellement une crise atmosphérique qui ne laisse pas prévoir de si tôt le retour des beaux jours, et qui par suite ne permet pas de fixer même approximativement la date du renflouement.

(République).

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après désignées ont été liquidées :

Lena Marie-Argenti veuve Colonna, le mari commis principal de 1re classe du service topographique en Algérie, décédé titulaire d'une pension, 533 francs.

Losighi Paul, premier gardien de prison de 1re classe en Algérie, 40 ans 11 mois 18 jours de services, 1 158 francs.

Antona Joseph, géomètre de 1re classe à Oran, 17 ans 25 jours de serv., 816 fr.

Bareni Jean-Toussaint, gardien de prison de 1re classe en Algérie, 34 ans 8 mois 20 jours de services, 705 francs.

Tomasini Marie Dominique veuve Montail, le mari facteur de ville en Algérie, 21 ans 11 mois 1 jour de services, 200 fr.

Derbez veuve Costantini, le mari préposé des douanes, 36 ans de services, 450 francs.

Villain veuve Pieri, le mari garde général des forêts, 37 ans 6 mois 8 jours de services, 833 francs.

Costa Catherine veuve Touranjon, le mari maître de port, décédé en activité, 25 ans 4 mois 17 jours de services, 366 fr.

Notre Eclairage

Bastia, 5 novembre.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Combien de fois faut-il que nous demandions un meilleur éclairage ? On dit que le Conseil municipal a nommé une commission pour le service du gaz. Que fait cette commission ? Elle nous laisse toujours dans l'obscurité ; elle devrait enfin faire comprendre à la Compagnie du Gaz, que nous payons pour un éclairage qui n'existe pas.

Hier soir, je parcourais la Traverse, et, sauf en face de quelques magasins, je me trouvais dans l'impossibilité de reconnaître les passants. Tout le monde se plaint, jusqu'à nos dames qui trouvent qu'il est inutile de porter de jolies toilettes sur nos boulevards pour la promener à qui précède le dîner, puisque personne ne peut les remarquer.

Je crois qu'il serait possible d'inviter la Compagnie du Gaz à remplir plus exactement les conditions de son traité, de manière à fournir à la ville un éclairage convenable.

Veuillez agréer, etc.

Un Electeur.

MARCHE CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 5.50 à 7 fr. les 100 k.		
Tomates	10 à 17 fr.	id.
Haricots verts,	25 à 70 fr.	id.
— rouges,	20 à 25 fr.	id.
— jaunes,	20 à 25 fr.	id.
Petits pois,	25 à 55 fr	id.
Noix de Grenoble	50 à 55 fr.	id.
Raisins de table	35 à 60 fr.	id.
Raisins de Carthagène,	50 à 55 f.	id.
Raisins p. vendanges,	25 fr.	id.
Marrons de la Garde,	45 à 60 fr.	id.
Châtaignes de l'Ardèche,	28 à 32 f.	id.
Châtaignes de Corse,	20 à 22 fr.	id.
Champignons des pins,	50 à 140 fr.	id.
Pommes,	15 à 80 fr.	id.
Poires,	20 à 80 fr.	id.
Olives vertes,	30 à 35 fr.	id.
Coings	40 à 55 fr. le	1000
Grenades d'Esp.,	50 à 100 fr	id.
— d'Algérie,	45 à 65 fr.	id.
Citrons,	15 à 30 fr. le	1000
Grives, merles de Corse,	25 35 f. le	100

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9.75 à 11.75 les 100 k
Charbon de Corse, 9.50 à 9.75 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2; pains 5/6 en vrac, 34.50; cassé rangé en caisses de 50 k., 36.50.

LE LIVRE
qui peut le mieux renseigner

C'est l'ALMANA H DU DRAPEAU, qui reçoivent tous les ans en hommage du Président de la République, les Ministres de la Guerre, de la Marine, des Colonies et le Chef de Corps et les Préfets maritimes. La 58e année parait à la Librairie Hachette. Non seulement on y trouve un Memento des connaissances théoriques et Maritimes indispensables à tous, résumées en 48 pages, mais encore des données pratiques qui vont de la grammaire du troupier aux curiosités, en passant par des articles spéciaux sur la Flotte-Marine, l'Armée Turque, à la Puissance navale de l'Angleterre, sans parler des pages sur les Sports, les Armées étrangères, l'Histoire de la guerre du Tonkin, la Colonies, les arts et les Jeux avec de rép ouvantes caricatures de Caran d'Ache, etc., et Semaines militaires illustrées avec leurs parties populaires publiées en France pour la première fois, etc.

L'Empaquement des Troupes, le Répertoire complet de la Flotte française, etc., qui trouve place dans les 300 pages de ce livre unique. Il suffit de 1.800 S. pour en recevoir un exemplaire franco, 2 fr. (Mandat ou timbres) aux Annonces de l'Armée française, 5 fr. 75).

L'interêt de cette publication s'augmente de nombreuses primes, d'une duotion de 1 700 fr. pour un enfant de sous-officier, et de 10.000 fr. de prix répartis en 12 Concours dont un, une Médaille d'honneur offerte par le Conseil d'Encouragement au Bien, est attribué par le suffrage des lecteurs au simple soldat marsouin ou artilleur sous les armes qui a le plus d'enfants et qui est le plus digne d'intérêt.

JURISPRUDENCE ELECTORALE

Si l'électeur résidant dans une section de commune peut demander à être porté sur la liste électorale d'une autre section de la même commune, dans laquelle il se prétend contribuable, c'est à la condition d'établir que les immeubles à raison desquels il est inscrit au rôle des contributions sont situés sur le territoire même de cette section.

Peu importe, d'ailleurs, que (s'agissant de sections purement électorales) il n'existe pas de rôle spécial et distinct de la contribution foncière pour chacune d'elles, l'intéressé pouvant alors faire la preuve qui lui incombe par la production du plan de sectionnement et par les extraits de la matrice cadastrale.

Doit donc être annulé pour manque de base légale, le jugement qui ordonne l'inscription demandée sans avoir exigé cette justification.

« Cassation, sur le pourvoi de M. David-Pérol, d'un jugement du juge de paix de Veyre-Monton du 9 juin 1903. »

La Croissance

Il est de la plus haute importance de surveiller de très près la croissance des enfants, et de lui venir en aide. Pour cela il faut recourir :

1° Aux préparations de chaux (et surtout au lacto-phosphate de chaux) qui aident aux formations où aux réparations des os.

2° Au tonique par excellence : le quinquina.

3° A la viande (qui fera du muscle).

Le VIN DE VIAL, qui contient les principes actifs du quinquina, de la viande, unis au lacto-phosphate de chaux, pourvoit de la façon la plus heureuse à cette triple indication de la croissance.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 5 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 13 7 à midi, — 17 3 à 7 heures du soir, + 13 2
Maxima, + 18 Minima, 12°.
Baromètre — 7 heures du matin, 767 mm. midi, 766 mm., 6 heures du soir, 767 mm.
Vent. — Dans la matinée N. E. faible,
Dans l'après-midi, N. modéré
Etat du ciel, découvert,
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Nouvelles militaires

M. Simon, capitaine du génie hors cadres à l'état-major du commandement supérieur de la défense de la Corse, a été nommé à un emploi de son grade à l'état-major du 2e corps d'armée.

— M. Tafani, capitaine au 81e régiment d'infanterie, passe au 163e, en remplacement de M. le capitaine breveté Jangbinth, affecté au 81e et maintenu stagiaire d'état-major.

Baccalauréat

M. Georges Airio et Bernardini, du lycée de Bastia, ont été définitivement admis au baccalauréat classique, 2e partie, devant la faculté d'Aix.

L'uniforme des douaniers

La jolie tunique verte des douaniers — couleur de l'espérance — est définitivement supprimée et remplacée par un veston ajusté en drap bleu dans le genre de celui de l'infanterie de marine ; pour la grande tenue ce veston se portera avec des pattes d'épaules mobiles et les poches extérieures en seront cousues ; pour le service on enlèvera les pattes d'épaules et les poches seront ouvertes.

Le col de chasse, au lieu d'être découpé dans du drap rouge et appliqué sur le col sera désormais brodé sur le drap, et les galons des manches seront agrémentés d'un liseré de fort bon goût.

Pour les sous-brigadiers, les pattes d'épaules de leur veston seront brodées d'argent et le képi portera les attributs et une jugulaire d'argent.

Examen

Nous apprenons avec un bien vif plaisir le succès, à la Faculté des sciences de Marseille, de notre compatriote, M. Jean Vincileverra, qui a subi son examen de sciences physiques et naturelles.

Nous lui adressons nos bien sincères félicitations.

Capture de marsouins

Les chalutiers de la Compagnie V. Poggi se trouvaient la nuit dernière par le travers du sémaphore d'Alistro, lorsqu'ils s'aperçurent que deux marsouins se trouvaient emmêlés dans leurs filets ; ils les harponnèrent et les tirèrent à bord, mais une fois sur le pont du chalutier, les marsouins se débattirent de façon telle qu'ils mirent les filets en lambeaux et complètement hors d'usage.

Une prime de 10 francs est accordée par tête de marsouin présentée au bureau de l'inscription maritime.

L'un de ces marsouins pesait 150 kilos, l'autre 120. Il est regrettable que l'on ne dispose pas des moyens nécessaires pour utiliser une pareille prise, de manière à compenser la perte des filets.

Obsèques

Mme veuve Annette Poggi a succombé à la maladie qui depuis trois mois la rivait à son lit, et que toutes les ressources de la science n'ont été impuissantes à enrayer, son existence n'a été prolongée que par les soins affectueux dont elle était entourée.

Mère d'une très nombreuse famille elle va grandir autour d'elle un essaim de petits enfants qui faisaient toute sa joie.

Ses obsèques ont eu lieu à l'église Saint-Jean au milieu d'une grande affluence. Le deuil était conduit par les fils, les gendres et les neveux de la défunte, auxquels nous adressons l'expression de nos vives condoléances.

Avis

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sébastien-au 1er, en face la caserne Marbeuf.

Globe-trotter

Nous avons reçu la visite du globe trotter M. Martin, originaire d'Angoulême, arrivé mercredi soir par le paquebot de Livourne. M. Martin a déjà parcouru presque tout l'univers ; il effectue actuellement un voyage à travers l'Europe. Parti d'Anvers le 31 mars, il a visité la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Russie, l'Autriche, les provinces danubiennes, la Turquie, la Grèce, les Iles Ioniennes, l'Italie, la France, l'Angleterre, etc.

M. Martin voyage sans le sou et exerce toutes les professions, afin de gagner sa vie. Bientôt il entamera à écrire ses impressions de voyage qui ne peuvent manquer d'être très intéressantes, car il tient à se rendre compte de tout ; au bout de son voyage il aura réuni une très curieuse collection de timbres-poste, de cartes postales, d'autographes, etc., qui ne sera pas sans valeur.

Il est reparti dans la journée pour Ajaccio ; nous lui souhaitons bon voyage ; c'est un intrépide marcheur, un cœur sur agréable, un joyeux compagnon, et se semble nullement fatigué de la promenade assez longue qu'il vient de faire.

Tailleur

Le représentant de la maison *Terrasson*, rue de Noailles, 4, Marseille, de passage à Bastia est descendu à l'Hôtel de France.

Avenir du Prolétariat

Réunion nombreuse pour le versement des cotisations de novembre le 7 courant à 8 heures du soir à la Mairie. Remise aux ayants droit du montant des lots échus au dernier tirage.

Oxygénée Cuseuier
Verte ou Blanche

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés soigneusement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Autorisée de la **SOIE NOIRE!** GARANTIE SOLIDE

Demandez les échantillons de nos Soieries, depuis 1 fr. 20 jusqu'à 18 fr. 50 le mètre.
Spécialités : De Nouvelles Etoffes pour robettes de mariage, de soirée et de ville en noir, blanc et couleur.
En Corse nous vendons directement aux particuliers et envoyons à domicile, *franco de port et de droits*, les étoffes choisies.
Schweizer & Cie, Lucerne (Suisse)
Exportation de Soieries.

Bourse de Paris

	4 nov.	5 nov.
3 Rentes, 0/0 ancien	97 20	97.95
— 3 p. 0/0 amortis.	97 85	97.72
		ex-coupon.

Dépêches pour Nevi

POSTES ET TÉLÉGRAPHES

M. Berthon, receveur des postes à Marseille, bureau d'Arenc, est nommé receveur des postes et télégraphes à Bastia.

Impositions extraordinaires en Corse

Le Journal Officiel publie trois décrets :

L'un autorisant le département de la Corse à s'imposer extraordinairement, pendant l'année 1904, de 7 centimes 27 centièmes additionnels au principal des quatre contributions, pour les dépenses de l'Assistance médicale gratuite ;

L'autre, autorisant l'imposition de 2 centimes 15 centièmes, pour les dépenses de l'assistance médicale gratuite en 1902.

Le troisième autorisant l'emprunt de 64 300 francs pour les travaux des chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun, avec imposition, pendant vingt ans, de 72 centièmes de centime.

Nouvelles Militaires

Armée territoriale

M. Paoli, ancien sous-officier, est nommé sous-lieutenant au 116e régiment territorial d'infanterie.

Le Roi de Grèce à l'Elysée

Dans l'après-midi, le président de la République a reçu le roi de Grèce avec le cérémonial habituel.

Une demi-heure après, le président de la République a rendu sa visite à S. M. Georges Ier, à l'hôtel Bristol.

COUR DE CASSATION

Rejet du pourvoi Humbert

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi des époux Humbert.

Tirages financiers

L'obligation 123 142 est sortie remboursable à 100.000 francs.

L'obligation 94.701 est remboursable à 50.000 francs.

Les obligations 223 514 et 61 659 sont sorties remboursables chacune à 10.000 francs.

Foncières 1879

Les obligations 1.255 317 et 1.340 943 sont remboursables chacune à 100.000 francs.

L'obligation 396.155 est remboursable à 25 000 francs.

Les obligations 1 746 900 et 192 202 sont remboursables chacune à 10.000 francs.

Foncières 1885

L'obligation 630 700 est remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 400.987 est remboursable à 25.000.

LA GUERRE DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE

L'Indépendance DE L'ISTHME DE PANAMA

Le territoire de l'isthme de Panama s'est déclaré en république et a élu pour son président le général Barera.

EN ALLEMAGNE

Entrevue des empereurs DE RUSSIE ET D'ALLEMAGNE à Wiesbaden

Le Tsar a assisté hier soir, à Wiesbaden à une représentation d'*Oberon*.

L'empereur d'Allemagne est accompagné d'une suite nombreuse, qui est ainsi composée : maréchal d'Eulenbring ; général Von Scholl ; comte Wedel ; général Von Zedlitz ; lieutenant-colonel Von Plessow ; capitaine Von Veinstebrug ; docteur Jibery ; comte de Bülow, chancelier de l'empire ; comte Von Hulsen-Husseler ; M. de Lucanera, chef de son cabinet civil ; amiral baron Von Senden-Bibran, etc. 00529

Les obsèques de Mommsen

On télégraphie de Charlottamburg :

Les obsèques du professeur Mommsen ont été célébrées ce matin, avec une pompe extraordinaire.

L'affluence était considérable.

La cérémonie funèbre a eu lieu en l'église Kaiser-Wilhem Gedachtnias, qui est propriété de la Couronne.

S. M. Guillaume II s'était fait représenter par le Kronprinz.

EN SUISSE

L'ex-archiduchesse Stéphanie

On télégraphie de Lucerne :

L'état de la santé de l'ex-archiduchesse Stéphanie s'est sensiblement amélioré.

Tout danger paraît écarté.

La comtesse de Lonyay, qui est malade depuis six semaines environ, à l'Hôtel National, sera ramenée à Vienne, d'ici quelques jours.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 2 heures 35 minutes.

M. Gérard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté.

L'élection des Vosges

Le rapporteur du 8e bureau a donné lecture de son rapport sur l'élection des Vosges.

Les conclusions du rapport, qui tendent à la validation, sont adoptées, et M. Méline est admis.

Commission de surveillance

Il est procédé au scrutin pour la nomination de deux membres de la commission de surveillance de la Caisse d'amortissement et de la Caisse des dépôts et consignations.

L'abrogation de la loi Falloux

1re délibération sur la proposition de loi de M. Béraud, tendant à l'abrogation du chapitre 1er du titre III de la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement et sur le projet de loi sur l'enseignement secondaire.

M. Charles Dupuy déclare qu'il est partisan de la liberté de l'enseignement. Il n'insiste même pas. Il rappelle dans quelles conditions cette loi a été votée. La proposition a été soutenue par les amis de la liberté ; ce sont leurs successeurs qui sont obligés aujourd'hui de la défendre contre ceux qui se prétendent les seuls amis de la pauvreté.

Le projet de M. Chaumié donne toutes les garanties désirables. La liberté de l'enseignement est un droit naturel.

M. Béraud

dit qu'il faut abroger la loi Falloux. La simple déclaration, comme le demande M. Chaumié, serait une aggravation du péril clérical, et la République a besoin de se défendre contre les empiètements des ennemis de l'Université.

Il termine en exhortant le Sénat à tenir les promesses faites à la démocratie, en n'hésitant pas à abroger la loi Falloux.

M. Gourju

soutient que la liberté de l'enseignement doit être intangible.

Suite de la discussion demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. Etienne

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Chambon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Ministère de la Justice

La discussion s'ouvre sur le chapitre 1er : Traitement du ministre et personnel de l'administration centrale.

Amendement Ferrette

M. Ferrette dépose un amendement tendant à la diminution des dépenses de l'administration centrale.

L'amendement est repoussé.

Les chapitres 1 à 8 sont votés.

Sur le chapitre 9 : « Cours d'assises », M. Goujon développe un amendement portant réduction du nombre des cours d'assises au nombre des cours d'appel.

Après les observations du rapporteur l'amendement est retiré.

Les chapitre 9 à 12 sont votés.

Suppression des emblèmes religieux

Sur le chapitre 13 : « Justices de paix », M. Bepeaute développe un amendement portant diminution de 100 francs sur le crédit de 6.631 000 francs, à titre d'indication, pour modifier la formule du serment et enlever les emblèmes catholiques dans les justices de paix.

La Garde des sceaux dit qu'il ne voit aucun inconvénient au renvoi de l'amendement à la commission judiciaire.

Le renvoi à la commission est repoussé par 332 voix contre 278.

L'amendement est mis aux voix et adopté par 254 voix contre 245.

Les chapitres 13 et suivants sont adoptés.

Légion d'honneur

Tous les chapitres du budget de la Légion d'honneur sont adoptés, après le rejet d'un amendement de M. Dejeante demandant une diminution de 10 000 francs.

Imprimerie nationale

Tous les chapitres de ce budget sont adoptés.

Ministère du commerce

Discussion générale sur le budget du ministère du commerce.

M. Mirman

critique l'application de la loi sur l'hygiène des travailleurs, sur le travail des femmes et des enfants.

Le ministre du commerce

répond qu'il s'efforcera de donner satisfaction aux observations qui viennent de lui être présentées.

M. Mirman

reproche au Sénat de ne pas se presser à voter les lois ouvrières.

M. Sibille

se plaint également de la lenteur avec laquelle le Sénat étudie les lois sur la marine marchande.

Le ministre du Commerce

répond qu'il apportera un prompt remède à cette fâcheuse situation.

La discussion générale est close.

Tous les chapitres du budget du ministère du Commerce sont mis aux voix et adoptés.

Ecole Centrale

La Chambre adopte également sans discussion les chapitres du budget de l'Ecole centrale.

La séance est ensuite levée et renvoyée en continuation à demain.

Laboratoire de Fabrication spéciale
DE GATEAUX CORSES
fondé en 1860

Mme Zita MORATI née ADAM
Successeur de Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia (Corse)

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que les paquets, boîtes ou colis sortant de son magasin seront revêtus du cachet-adresse de la maison, afin que sa spécialité de *Gateaux Corses* si justement appréciée du public, dont la réputation n'est plus à faire, ne soit pas confondue avec d'autres gâteaux corses vendus à bas prix dans notre ville.

On expédie à l'intérieur et sur le continent sur commande.

D — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Rose Leblanc

par Lady Fullerton

XVI

RÉMINISCENCE DU « TÉLÉMAQUE »

(Suite)

Songeait-elle aux dangers qu'André devait courir sur mer, car dans sa dernière lettre il annonçait devoir s'embarquer à Naples pour la Sicile ? Se rappelait-elle le jour où l'orage l'avait surprise sur les bords du gave de Pau ? Non, elle laissait simplement aller à la dérive ses pensées douces et mélancoliques que troublaient souvent le bruit de la tempête lorsqu'on se sent à l'abri de sa fureur ? Ce n'est pas que le ressentiment des Allemands et le génie des Anglais fût le moins du monde dans son caractère ; au contraire, il était habituellement gai et insouciant comme l'oiseau qui fend les airs, et, si pendant quelques instants la tristesse obscurcissait son front, on le voyait bientôt renaître à la joie.

Elle n'était pourtant pas heureuse ; des soupirs s'échappaient de sa poitrine quand on lui parlait d'André. Soit qu'elle eût quelque vague soupçon de ses sentiments pour Alice et de son refroidissement pour elle, soit que ses lettres lui semblassent plus rares et plus courtes, toujours était-il que, les jours où elle en recevait, elle avait un air triste et préoccupé ; mais sa vivacité naturelle reprenait vite le dessus.

Alice ne s'étonnait plus du penchant de son cousin pour la jeune paysanne. Elle la trouvait charmante dans sa simplicité même et dans sa gracieuse ignorance. Au fait, Rose était la gentillesse même. Rien de plus joli que de la voir rire et folâtrer, rien de plus instinctu que ses reparties, de plus limpide que son regard, de plus doux que le timbre argentin de sa voix, de plus charmant que ses petites colères, ni de plus attrayant que ses innocentes agaceries. Elle enjôlait mademoiselle de Tournefort comme antrefois sa tante Babet.

L'excellente dame se raidissait de son mieux contre cette séduisante villageoise ; mais la dignité de son vieux quartier faisait comme la neige au soleil devant la grâce et l'enjouement de Rose, qui emportait d'assaut l'un après l'autre les remparts derrière lesquels elle se retranchait pour ne pas aimer la petite Leblanc qui osait épouser un de Vidal. Quant à Alice, elle avait à peine le courage de lui parler d'étude ou d'instruction. Il lui semblait qu'elle allait peut-être gâter, en voulant le retoucher, un de ces charmants croquis de main de maître que la nature de temps à autre se plaît à créer, comme pour montrer son savoir-faire.

« Qu'importe ! se disait-elle, qu'elle sache la grammaire, elle gazouille le plus joli langage du monde et enchante ceux qui l'écoutent. Pourquoi la faire bâiller sur des livres qui ne lui donneront pas plus d'esprit qu'elle en a ? Pourquoi la tourmenter par des leçons, quand la nature s'est chargée de lui apprendre à se faire aimer de tout ce qui l'approche ? »

En parlant ainsi, Alice raisonnait faux, mais elle sentait juste. En tâchant d'élever Rose au niveau d'André, en lui inspirant des goûts et des sentiments en harmonie avec les siens, elle risquait de nuire au charme qui la caractérisait, et en gâtant son naturel de transformer en une fade copie un gracieux original.

Alice avait rêvé de lui donner ce qu'elle possédait elle-même, de lui communiquer à force de zèle et de dévouement, les dons de l'âme et de l'esprit par lesquels elle avait exercé une si heureuse influence sur son cousin ; mais la meilleure volonté du monde se décourageait devant l'impossibilité d'une pareille tâche.

Après lui avoir enseigné à écrire correctement et lui avoir donné quelques notions élémentaires de géographie et d'histoire, elle renonça à rendre plus savante cette enfant de la nature, qui s'ennuyait si vite des études sérieuses. Quand elle prenait un livre, elle appuyait son front sur ses mains, fronçait le sourcil et soupirait en s'écriant :

— C'est comme un sort ! quand je tâche d'apprendre, je ne peux penser qu'aux vaches de chez nous ou aux contes que tante Babet me racontait quand j'étais petite. C'est plus fort que moi : si mon bon ange m'explique quelque chose, je fais de mon mieux pour écouter ; mais cela m'entre par une oreille pour ressortir par l'autre.

Alice le voyait bien, et Rose le lui avouait d'ailleurs de la manière la plus naïve. Les deux jeunes filles s'arrêtaient quelquefois les mains posées sur le livre ouvert devant elles et révélant chacune de son côté, sans s'apercevoir que la lecture avait cessé ; puis l'une regardait l'autre en souriant. Rose passait le bras autour du cou d'Alice et disait :

— Jamais je ne serai savante. Alice, plutôt voir le petit veau qui est né hier ; c'est plus gentil que toutes ces histoires des Grecs et des Romains.

— Mais ce n'est pas cela que nous lisions ! s'écriait Alice avec un désespoir à moitié comique. N'as-tu pas fait attention, ma chère Rose, qu'il était question de Clovis et de la bataille de Tolbiac ? N'as-tu pas envie d'apprendre comment la France devint chrétienne ?

— Mais, pourvu qu'elle le soit, cela m'est bien égal comment cela s'est fait, répondait Rose en jetant un regard distrait sur les oiseaux qui voltigeaient autour des tourelles.

— Ne te soucies-tu pas de savoir que les prières de Clotilde et le vœu de Clovis...

— Ah ! un vœu ! c'est comme Henri sur la pente de Chantelle. Je sais bien qu'il a fait un vœu ce jour-là, mais il n'a jamais voulu me dire ce qu'il a promis au bon Dieu quand nous étions si près de périr. Peut-être aura-t-il envoyé un cœur d'argent à l'autel de la sainte Vierge ?

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

anufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs
feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux
tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cig
rettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belg
Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main
à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte.

L'excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centime

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares
Raimeuse	2.50	Elisa	1.50	Annonacoo argentés	2.26	Flor de Bellard
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	Républica	1.25	Palomas
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	Elisa Habana
Le Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei
Mascotte	3.50	Genny Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettas avec plume
Mercurio	4.25	Americana	4.50	Graziosa	1.50	Cigares en paquet de 20 (le mi
Judith	4.25	Mexicana	4.50	Juditta avec bague	1.50	Cigares Bandes Baphia (A)
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	— — (B)
Bianca (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	Le Commandeur	2.25	— Bandes roses
Londrès	6.50	Flor de Cabineto	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Courants
Renrurel P.	7.00	Hermelin	7.00	Monitor	4.00	— Tordus
Térésita	7.00	Milady	8.00	La Cultura	4.25	— Longs et Fins
Colombi	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	Façon Ajaccienne lon E. C.
Colombiné	12.00	Flor de Libolar	8.00	Récompensa	5.00	kan les dorées
Los Ciboleros	1.000	Otello	10.00	Concordia	9.00	Courts
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	Jarge
		tei (doré)	4.00	Villar de Villar	10.00	Havane grand Trabucos
		Mattei(avec bague)	3.00			10 Trabucos
		Le Commandeur	3.50			Pressés extra
						Cigares Toscans
						Vevey longs
						Vevey courts
						Vevey fins
						Brissacco (avec paille)

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE A VAPEUR

ENTREPOTS DE LIQUEURS, SIROPS, VINS, SPIRITUEUX, TABACS, CIGARES

EXPORTATION - IMPORTATION

BASTIA (Corse) **L.-N. MATTEI & Cie** BASTIA (Corse)

Spécialités de la Maison : **AMARO-MATTEI**, apéritif supérieur à base de Quinquina & de Mandarine

LIQUEUR DE MYRTHE, LIQUEUR DE MANDARINE, LIQUEUR DE CÉDRATINE

***LE MERVEILLEUX CIGARE MATTEI** exquis par excellence et lemeilleur à 0,10 c.* Tout les hommes doit fumer un Cigare OU NE PAS FUMER

(DENRÉES COLONIALES)

28e ANNÉE — SAMEDI, 7 NOVEMBRE 1903 — N° 269

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 6, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payées d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divorces, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	3 mois	6 mois	1 an	
Corse	3 fr.	6 fr.	12 fr.	Union postale, et autres Pays le port en sus.
Autres Départ.	3 fr.	12 fr.	24 fr.	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : S. Ist Achille.
Soleil : (Heure officielle)
Lever : 6 h. 17 m. — Coucher : 4 h. 14 m.
Lune : Pleine le 5 — Dernier quart le 12.
Fête de demain : Les 4 Couronnés.

6 NOVEMBRE

Un Pont aux Anes

Chanter la même chanson quoique en variant la note et sur des airs différents, c'est s'exposer à ennuyer les lecteurs au lieu de les distraire ou de les instruire. Toute règle a pourtant des exceptions : lorsque la chanson plaît on la bisse et elle s'épure à la réédition. Ce qui intéresse attire. Ma voix n'a qu'un faible écho. Je pince et repince toutes les cordes en faux bourdon, car il serait fort heureux de trouver une musique à défaut de breuvage, pour désenchanter nos marabouts d'élection, satellites d'un pouvoir opaque, pétrifiés comme la femme de Loth par les curiosités de Paris, et pour leur faire entrebailler l'œil entre deux rives et l'abaisser sur les curiosités de la terre lointaine de Corse, plus cajolée que servie. Les belles paroles ne dispensent pas des actes.

L'utilité et l'urgence d'une route reliant Corte à Cervione a été démontrée, reconnue et un commencement d'exécution fut autorisé par décision ministérielle en 1893. Maintenant il paraît qu'un surfait le prix et qu'il faut une surenchère de preuves plus démonstratives. Le mistral a séché les premières qui sont tombées comme les feuilles d'automne. Nos projets sont le contraire de nos vins : plus ils vieillissent moins ils sont capiteux. C'est l'esprit qui s'évapore. Comme on les soigne de la même manière que les dettes, on les laisse vieillir, le tout se gâte, ils surnagent un instant et finissent par s'en aller à vau-l'eau. Dans l'état, c'est à peu près comme si on contremandait la mise en chantier d'un carrossé par la raison que son utilité ne paraît plus suffisamment établie. Ces considérations sentent le dilatoire masquant l'échappatoire. La mauvaise foi a l'espèce facile. Est-ce que l'utilité des voies de communications n'est pas toujours préconisée ?

Ignore-t-on en France à quoi servent les routes ? Elles servent à faire les voyages. Les voyages forment les hommes et sont les arches d'alliance entre les particuliers, les souverains et les nations.

La ville de Corte est le centre de résistance et partant le centre d'action de la défense de l'île, cela est sans réplique. L'importance stratégique de la route projetée ne supporte pas la discussion. Le cas échéant, elle permettrait aux troupes de circuler facilement, et principalement à la grosse artillerie de se porter avec promptitude sur les mamelons qui dominent les points de la côte orientale qui se prêtent le plus à une tentative de débarquement.

L'importance commerciale de toute ligne se déjuge et se mesure au nombre et à la force productive des centres populeux qu'elle traverse. Sans établir ici aucune comparaison, cette ligne doit traverser six cantons et desservir quatorze communes dont plusieurs dépassent une population de mille habitants. Sur tout son parcours se jalonnent des fourrés épais d'arbres de toutes les essences dont les écorces et les branches tombent de vétusté, s'amoncellent, pourrissent ou brûlent sur place ; au lieu que ayant pu être transportées et livrées au commerce, les écorces, les bois, les cendres mêmes se fussent converties en or. Je passe sur le commerce des fruits qui ne doit pas être relégué au second rang.

Elle réunit les conditions d'une route stratégique, forestière et agricole. Je suis à me demander s'il peut y avoir de considérations plus concluantes qu'on puisse invoquer. Tout milite pour elle. Contre elle il ne peut y avoir que la puissance d'une routine ou de plusieurs. Il n'y a pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

La mission de plaider cette belle cause incombe à mes représentants. La parole leur appartient, nous la leur donnons, et ce ne sera pas la même chose que la donner à des sourds-muets. Elle appartient à tous ; car tous ont servi de parrains, tous ont étrenné au banquet, tous sont liés par un peu de leur reconnaissance, et il serait fâcheux, il serait criminel de leur part, tandis qu'ils bat ent le buisson, de laisser glisser l'aîné et le plus cher de nos projets de routes sur un pont aux Anes.

F.-P. ANTONBRANDI.

Lettre ouverte
à M. Emmanuel Arène

Monsieur,

Les cartes-postales vous représentent, joyeux, dansant le cake-walk sous une pluie de roses, ont dû à la Corse le triomphe définitif d'un écrivain au prestigieux talent. A ce sourire de la gloire, quand comme un soleil, les journalistes charmés on ajouté la caresse d'un unanime concert d'éloges. Et après ce nécessaire, cette caresse, une femme jeune encore et toujours belle sera venue déposer à vos pieds la fleur précieuse d'un amour vibrant. Cette femme, Monsieur, est la fiancée d'autrefois qui, acceptant votre nom, vous donna son cœur. Dans sa loge de souveraine incontestée, dans l'orbes lustres aux éclats d'aréole, Madame Arène doit être fière d'entendre, parmi les acclamations de la foule, une grave voix lointaine, la grande voix indienne et distinguée de la Corse, vous apportant son maternel salut. Les lauriers de ce soir magnifique exhalèrent une senteur vague de maquis. La voix de Brandèse, la Voix violente de l'artiste tendre, vous fit songer à la plainte ailurl tée de cette méditerranée bleue qui baise éternellement les côtes du lumineux pays natal. Il est des illusions douces et chères, Monsieur. Et les écrivains sincères, les poètes vivent un peu d'illusions qui consolent....

***

C'est à Marseille, lorsant une représentation de *Mireille* que me parvint la nouvelle du succès de l'*Adversaire*. Au dernier entr'acte, les camelots, envahissant le théâtre, vendaient les journaux de Paris. Je lus l'article de M. Catulle Mendès. L'illustre auteur de *Medée* proclamait votre prose un chef-d'œuvre. M. Adolphe Brisson, je crois, d'habitude si sévère, partageait l'enthousiasme de ses confrères. Vous étiez le vainqueur. Soyez-le toujours, Monsieur. Vous avez désarmé bien des ennemis qui semblaient irréconciliables. Vous avez conquis bien des sympathies qui paraissaient incertaines. En politique, en littérature, vous êtes celui qui ne craint pas la lutte. En bien ! puisque le triomphe est complet, l'effort doit l'être aussi. Il vous reste une tâche à accomplir, tâche sacrée. La Corse agonise. Comme « Adversaire » elle en a un, sérieux, méchant et narquois : la misère. Votre sollicitude peut l'abattre. Vous serez alors composé et joué la pièce la plus noble qu'il soit permis de concevoir...

RENÉ SANGY.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

7 novembre 1698 — Edit du Seigneur François Lomellini, général gouverneur du royaume de Corse et de l'île de Caprara, ordonnant que la réforme des règlements concernant l'élection des six nobles du delà des Monts soit observée strictement.

LES NOUVEAUX
Services Maritimes Postaux
DE LA CORSE

III

Indications Financières

Le capital à engager pour la mise à exécution du projet doit être fixé à dix millions de francs dont l'emploi se justifie comme suit :

1° Dépenses de premier établissement des services (matériel naval, etc.)	8 000 000
2° Constitution de la Société, frais d'émission, intérêts du capital pendant la construction, fonds de roulement, etc.	2 000.000
Total . . . . . fr.	10 000 0.0

Une opération de ce genre, dont les résultats sont assurés par sa vitalité déjà existant et susceptible de plus-value importante, qui offre en outre la garantie d'une subvention annuelle de l'Etat en même temps que la possibilité de fournir un gage hypothécaire au moyen de son matériel naval, comporte la facilité de constituer une large partie de son capital en obligations.

La subvention annuelle de 550 000 francs peut aisément gager un emprunt de cinq millions en obligations 4 1/2 0/0 dont l'annuité, intérêts et amortissements en 15 années, serait exactement de 466 0.0 francs.

On pourrait donc établir ainsi qu'il suit le programme financier :

(A) Constitution d'une Société anonyme au capital actions de . . . 5 000.0.0

(B) Emission selon les besoins financiers de 10.000 obligations hypothécaires 4 1/2 0/0 remboursables en 15 années, garanties par :

1° La délégation à une Société civile du montant de la subvention annuelle de l'Etat qui assure le paiement des intérêts et de l'amortissement pendant 15 ans.

2° Une hypothèque inscrite sur les navires au profit de la même Société civile en garantie du paiement des intérêts et de l'amortissement des obligations, cf. 5 000.0.0

Total . . . . . fr 10.000.000

Les charges annuelles d'intérêts et d'amortissement, en 15 années, de ce capital, seraient :

1° Annuité pour l'intérêt à 4 1/2 0/0 et l'amortissement des 5.000.000 en obligations	466.000
2° Intérêts à 5 0/0 et amortissement de 5.0 0.0.0 formant le capital actions	500.000
Ensemble	966.000

Ainsi qu'il a été établi dans le chapitre précédent, le chiffre des bénéfices annuels que réaliserait l'exploitation des services est de 1.900 000

les charges d'intérêt et d'amortissement du capital-actions et obligations étant de 966.000

la différence, soit . . fr. 934.100 représente le bénéfice net qui ressort à plus de 18 0/0 du capital-actions.

En supposant, ce qui est invraisemblable, que l'augmentation des parcours, pas plus que l'amélioration des services ne détermine aucun développement du trafic et que celui ci se maintienne sans accroissement aucun au niveau actuel, les bénéfices de l'exploitation seraient, ainsi qu'on l'a vu précédemment, de . . 1.448.100

soit, déduction faite des charges d'intérêts et d'amortissement du capital qui s'élèvent à 966 000

au bénéfice net aux actions de . . . . . fr. 482.100

20 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN BEAU-PÈRE

par CHARLES DE BERNARD

V.

LE FRÈRE ET LA SŒUR.

(Suite)

— Songez à votre fille, reprit le malheureuse femme toujours à genoux ; puissiez-vous n'être jamais réduit à solliciter pour elle la grâce que j'implore pour la mienne aujourd'hui !

— C'est parce que je pense à ma fille que je dois persister dans mon refus, répondit le vieil avare avec une présence d'esprit qui, appliquée à la défense d'intérêts moins sordides, eût mérité la qualification d'admirable. Que dirait cette pauvre Félicité si elle me voyait faire pour ma nièce ce que je n'ai pas fait pour elle-même ?

Madame Brousse se leva péniblement et regarda son frère sans avoir l'air de le reprendre.

— Au lieu de jouer le mélodrame, continua-t-il tranquillement, reprit celui ci : ce que vous prenez pour un manque de sensibilité, peut-être même pour de l'égoïsme, est chez moi l'application d'un principe : vous auriez donc grand tort de m'en vouloir à cet égard, car qu'y a-t-il de plus respectable qu'un principe ?

Cette espèce d'interrogation n'ayant pas obtenu de réponse, le maître de forges poursuivit d'un ton de plus en plus calme et bénin :

— Rappelez-vous ce qui s'est passé à la mort de madame Falconet. Non-seulement je jurai de ne pas me remarier, mais encore je fis serment, et cela devant vous, de ne jamais mettre, à quelque titre que ce pût être, une femme à la tête de ma maison. Loin de moi l'idée de jeter ici l'ombre d'un blâme sur madame Falconet ; d'abord les morts sont sacrés, et puis la pauvre femme était pleine de qualités et de vertus ; mais, sans manquer de respect à sa mémoire, il m'est, je crois, permis de dire que son goût pour de folles dépenses m'a fait passer de cruels moments. Des plaisirs prétendant qu'une femme est nécessaire dans un ménage, qu'elle y fait régner l'ordre et fleurir l'économie ; je souhaite à ces honnêtes gens-là, pour éclairer leur religion, une partie des épreuves par où j'ai passé du vivant de la chère défunte. Vous devez vous en souvenir, ma sœur ?

De nouveau, madame Brousse ne répondit pas ; elle semblait écouter son frère sans l'entendre.

— Des fêtes continuels, reprit l'avare en s'échauffant involontairement au souvenir de ses anciennes tribulations ; à chaque instant des parties de plaisir ; des bals toutes les semaines ; quelquefois vingt personnes hébergées à la forge, sans compter les domestiques et les chevaux ; et Dieu sait le vin bu par les uns et le foin englouti par les autres ! Et des toilettes ! .. Nancy n'avait rien d'assez beau ; il fallait faire venir les chapeaux de Paris. Un jour, je m'en souviens comme si c'était d'hier, ne vis-je pas arriver par la malle poste, à propos de je ne sais quelle noce, un bouquet expédié par mademoiselle Prévost du Palais Royal, un bouquet qui revint, paît compris, à cinquante quatre francs ! enfin un vrai pillage. Si cela avait duré longtemps, je serais mort à la peine. Ce n'est pas que je veuille adresser le moindre reproche à madame Falconet, la pauvre femme est morte et je la pleure tous les jours ; ainsi, que Dieu lui pardonne. Mais j'ai juré que de pareilles dilapidations ne se renouvelleraient plus et que jamais femme ne gouvernerait mon ménage. J'espère que vous me comprenez ?

— Je ne sais, répondit madame Brousse avec effort ; j'ai la tête si faible ...

— Il me semble pourtant que je parle clairement. Point de femme dans ma maison, voilà mon principe, et depuis dix ans je m'en trouve fort bien. Conséquemment à ce principe, et depuis dix ans je m'en trouve fort bien. Conséquemment à cette loi que je me suis imposée, j'ai mis ma fille dans une pension de Paris, d'où elle ne sortira que pour se marier ; bien entendu que si elle ne peut gendre futur ne demeurera chez moi. Quand à son tour Rose se mariera, je l'établirai à ma forge de Brouil et je continuerai de vivre à mon gaîne, modestement et tranquillement, dans mon petit ménage de veuf. Voilà mon plan, il est irrévocable. Comment voudriez-vous donc que je prisse ma nièce chez moi, quand je suis résolu à n'y garder ni ma bru ni ma propre fille ?

M. Falconet se tut, et le clignement de son œil trahit la satisfaction qu'éprouve un disputeur quand il croit avoir fermé la bouche à son adversaire par un raisonnement sans réplique.

Madame Brousse, à travers cette argumentation diffuse, n'entendit distinctement qu'une seule chose, ce fut que son frère persistait dans son refus.

— Ainsi vous êtes inexorable ? lui dit-elle d'une voix tremblante.

— Ne vient-je pas de vous démontrer que je ne puis faire autrement ?

— Et votre détermination ...

— Est immuable, il faut en prendre votre parti.

Le maître de forges prononça ces derniers mots d'un ton si sec, si dur, si sobre, que madame Brousse, frappée au cœur, comprit que toute nouvelle supplication serait inutile ; elle demeura quelques instants le front baissé, et ses traits, déjà si altérés, se décomposèrent en un moment, comme si elle eût ressenti les terribles atteintes de l'agonie ; rassemblant à la fin un reste de force, elle releva la tête et fixa sur son frère un regard où l'indignation luttait contre le désespoir.

— Adieu, dit-elle, avec une pitié ! vous ne me reverrez plus, mais bientôt, sans doute, le bruit d'une horrible catastrophe que vous aurez pu prévenir arrivera jusqu'à vous. Peut-être éprouverez-vous quelques regrets ; il sera trop tard. Je serai morte, alors, morte en vous maudissant, car vous êtes pour moi sans entrailles. Adieu ; c'est un arrêt de mort que vient de prononcer votre égoïsme : que le sang de ma fille et le mien retombent sur vous !

(*A suivre*).

correspondant encore à plus de 0 0/0 du capital, soit plus de 14 0/0 avec les intérêts de 5 0/0 compris dans l'annuité prévue dans les charges de l'amortissement.

Cette affaire se présente donc dans des conditions tout à fait exceptionnelles de sécurité et offre, en même temps, des rendements très importants, assurés par un trafic déjà existant et qui ne peut qu'augmenter par le développement des services.

La subvention de l'Etat facilite la création d'obligations pour une partie importante du capital et ces titres seront d'un écoulement facile, étant donnée la garantie que leur apporte cette subvention et la garantie supplémentaire que peut leur donner une affectation hypothécaire du matériel naval.

(Suivent les tableaux).

Nouvelles Militaires

M. Giacomoni, lieutenant au 130e régiment d'infanterie, est mis hors cadres et nommé instructeur au Peyriac militaire.

— M. Padovani, chef de bataillon au 91e régiment d'infanterie, est mis hors cadres et nommé au commandement du bureau de recrutement de Toulon.

— N. le capitaine d'infanterie en retraite Leoni Lucien-Daniel est nommé au grade de capitaine de réserve au régiment de Mont de Marsan.

— Les sous officiers dont les noms suivent sont nommés au grade de sous lieutenant de réserve et affectés aux corps ci-après :

au rég. de Dunkerque, M. Canale Jules-Marie.

au rég. de Cosne, MM Pievanacci Jean-Baptiste, Tomasi Jean-Antoine.

au rég. de Vitré, M. Dominici Joseph.

au rég. de Fontenay le Comte, M. Romani Jean-François.

au rég. de Corse, MM. Maraccioli Jean-Jacques-Thomas, de Susini Jules-Cesar-Louis, Tomasi Don Pierre, Natali Antoine, Leonetti Jean-Thomas-Alexis.

au rég. d'Avignon, M. Stefani Eugène.

au rég. de Marmande, M. Fiorentti Henri François-Dominique.

au rég. de La Rochelle, M. Santucci Joseph-Antoine.

au rég. de Marmande, M. Fiorentti Henri François-Dominique.

au rég. de La Rochelle, M. Santucci Joseph-Antoine.

au rég. de Vitré, M. Gandicelli Charles-Antoine.

au 3e bat. de chasseurs, M. Gandicelli Pierre-Xavier.

A la disposition du général commandant le 15e corps d'armée, M. Lucchini Xavier.

— M. de Gabrieli de Gubbio, sous-lieutenant de réserve au 2e rég. de dragons, est promu lieutenant au corps.

Bulletin Financier

Paris le 3 novembre 1903.

Devant la mauvaise tenue de Londres, les banques disposition du droit qui dispense pour faire passer à une partie de l'arrêté qui porte le jusqu'au 6 courant. La Banque d'Angleterre fixe à 37,50 les taux à escompter que pour 9 0/0 ou de plus. A l'exception de l'Hôtel-Dieu, qui continue son mouvement de revalorisation à 3%50, les Foncis Etrangers sont calmes. La Turc souvent. Un de remarquable à 98,15. Les Rentes russe restent bien tenue. Nord-Espagne bouge de 4,417 à 4,438. Le compart d'escompte a 500. Le Crédit Foncier a 764 et la Société Générale a 621 sont demandés. La banque de France progresse à 3 h 0/0.

De 3 0/0 amortissable semestriel, le Rentes à 1,322 et le Crédit Foncier, Hambourg Gaz et des Omnibus, les groupes russes se soutiennent bien. Les Mines sont nouveaux !

En banque, les Obligations à 4 0/0 de la première hypothèque sont demandées à 510, tandis que Rente est offerte à 512,50. Les Hambourg de la Corrèze sont à 454.

Nouvelle avance des Chemins Français.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALVI. — M. Mancini Constantin, d'Olmeta-di-Tuda, a été nommé entrepositaire spécial des poudres à feu et tabacs de la régie, à Calvi, en remplacement de M. Orabona, nommé percepteur de Muro.

SARTÈNE. — M. Filippini vient d'être installé dans ses nouvelles fonctions de procureur de la République. Le parquet de l'arrondissement de Sartène ne pouvait être confié en de meilleures mains. M. Filippini a fait ses premières dans les différentes postes qu'il a occupés et partout il s'est montré un magistrat plein de savoir et de tact, marchant sans hésitations droit devant lui, et s'attirant ainsi l'estime et les sympathies de tous.

Le choix de M. le garde des sceaux a reçu dans tout l'arrondissement le meilleur accueil, ce qui est très flatteur pour ce magistrat auquel est réservée une très brillante carrière.

BELGODERE. — Mlle Loriconi Marie-Dominique, institutrice adjointe à Vescovato, est nommée directrice de l'école de Belgodere.

PRINCESSE MAKOKO baron Victor Velasco 0,75 la pièce

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Sont nommés au grade de chef armurier de 1re classe de la marine, les chefs armuriers de 2e classe Semeries, de la direction d'artillerie de Rochefort, et Aitelli, du 23e régiment colonial.

— Les apprentis dont les noms suivent ont été admis dans le service des constructions navales :

Cervoni François, Giuletti Marius, Arright Emile, Garelli Victorin, Lara François, Casoni Joseph, du port de Toulon.

— M. Conso, postulant, est nommé surnuméraire des postes et télégraphes, à Paris.

CIGARETTE FATMA

Nécrologie

M. Augustin Sanguinetti, **commis des ponts et chaussées** en retraite, vient de s'éteindre à Calvi, sa ville natale, à l'âge de 86 ans.

Les obsèques ont été imposantes par la foule qui suivait la dépouille mortelle de cet homme de bien qui sera regretté de tous ceux qui le connaissaient.

M. Sorba, ingénieur de l'arrondissement de Calvi, a prononcé le discours suivant, après la cérémonie religieuse.

Messieurs,

Avant que les restes mortels de celui qui fut M. Augustin Sanguinetti soient ren lus à leur dernière demeure, permettez moi, au nom du personnel des ponts et chaussées de l'arrondissement de Calvi, de prononcer quelques paroles d'adieu sur le fonctionnaire distingué et l'homme de bien qui disparaît.

M. Sanguinetti était né le 5 août 1817 à Calvi. Issu d'une famille très honorablement connue et profondément estimée dans cette ville, il se consacra de bonne heure aux travaux qui, pendant sa longue carrière, lui ont sans cesse valu les éloges et les félicitations de ses chefs.

Il débuta comme secrétaire à la sous-préfecture de Calvi, le 1er janvier 1840, et occupa ce poste jusqu'au 1er février 1848. Mais il se sentait plus spécialement porté vers des fonctions plus en rapport avec ses goûts et ses besoins d'activité.

C'est ainsi qu'il entra comme chef de section au service du génie militaire, le 2 février 1842; et que, jusqu'en 1850, il dirigea les travaux de fortifications que comportait la défense de Calvi.

Il fallait cependant un champ plus vaste aux aptitudes qu'il avait acquises au cours des importants travaux qu'il venait de faire exécuter; et c'est chez nous, dans la grande famille des ponts et chaussées, que pendant 34 ans il fit valoir les qualités du fonctionnaire intelligent, probe et dévoué.

De 1853 à 1887, époque de sa mise à la retraite, il fut successivement chargé de divers services, notamment des travaux d'ouverture de la route forestière n° 8, de Galeria aux forêts de Filosorma, et de la route forestière n° 13, de Calvi à la forêt de Bonifato.

Il contribua d'autre part à améliorer l'état sanitaire de Calvi, en collaborant avec une expérience bien connue, aux travaux d'assainissement des marais qui sont aux portes de cette ville.

Enfin, dans les bureaux de l'Ingénieur ordinaire, comme dans tous les postes qui lui furent confiés il est constamment montrer cet esprit d'initiative, d'ordre et de travail qui caractérise les natures bien douces.

Quand sonna l'heure du repos, il fut suivi des regrets de tout le personnel, car il avait su pendant tout le cycle de sa carrière, se faire adorer de ses subordonnés, aimer de ses collègues et estimer de ses chefs

C'est alors que j'ai connu M. Sanguinetti, encore dans la plénitude de sa force, et que nous, les jeunes — ce temps hélas est déjà loin! — nous allions retremper nos espérances dans la bonté sans mesure que nous témoignait ce bon vieillard dont la verte allure semblait défier les années qui nous emportent.

Je me dois donc personnellement d'apporter sur cette tombe mon tribut de reconnaissance et de regrets.

Je me dois aussi d'adresser à ses enfants, comme à tous ses parents, pour lesquels M. Sanguinetti fut toujours tendre et affectueux, l'expression de mes sincères condoléances et de ma respectueuse sympathie.

Au nom de mon administration, au nom de tous les fonctionnaires et agents avec lesquels vous avez collaboré dans votre carrière si bien remplie, M. Sanguinetti, je vous dis adieu.

En Tunisie

De nombreux Corses habitent ou ont des intérêts en Tunisie, un grand nombre de ceux qui, aux environs des grandes villes, voudraient s'occuper de culture maraîchère ou de primeurs à envoyer en France, trouveraient encore à y composer une belle fortune avec peu de débours. Actuellement, par exemple, on voit sur les marchés de Tunis et de Bizerte des asperges et des petits pois, qui seraient payés fort cher à Marseille, à Lyon et à Paris.

Pour ceux qui intéresse l'avenir de la Tunisie, ils ne liront pas sans un certain intérêt l'entrefilet suivant, qui est inséré dans le *Petit Journal* :

« Bizerte, 2 novembre.

» La Chambre de commerce de Bizerte, réunie en séance extraordinaire, a adressé au président du conseil, le télégramme suivant :

» La Chambre de commerce de Bizerte apprend que la discussion sur le projet de chemin de fer Ouanza doit être examinée par le conseil des ministres. Elle prie très respectueusement M. le résident général d'intervenir en faveur de la situation exceptionnelle de Bizerte. Les sacrifices faits par la France deviendraient nuls si la Tunisie n'obtenait pas le seul chemin de fer susceptible d'apporter au port de Bizerte le fret de retour nécessaire pour procurer à ce point stratégique de premier ordre tous les éléments indispensables au ravitaillement de la flotte et lui donner l'importance qu'il mérite pour compléter l'œuvre de la défense nationale.

» La Chambre de commerce, en outre, décidé qu'on adresserait aux députés la remarquable étude de M. Duboc lieutenant de vaisseau, relative à la nécessité de faire de Bizerte un portde commerce »

Lire à ce sujet l'intéressant article d'Ernest Judet dans le *Petit Journal* du 3 novembre.

Tabac Colonial Français

Torpilleur échoué

Les escadrilles de l'*Iris* ont continué tout hier leurs travaux sous-marins Les plus grosses voies d'eau ont été avantageusement bouchées.

Il convient de marquer l'activité et le dévouement avec lesquels le personnel affecté au renflouement du 263 remplit sa tâche.

Ainsi que nous l'avons dit dans nos précédents entrefilets, le plus grand obstacle au renflouement du torpilleur est l'hélice qui s'arc-boute par deux de ses branches dans des creux de rocher et par suite s'oppose à l'effet que devraient produire les tractions exercées sur le 263. Avant l'arrivée de l'*Iris* un des scaphandriers de notre défense mobile avait tenté de dévisser l'hélice. Cette opération très bien commencée ne put être continuée à cause de la grosse mer d'abord et ensuite à cause de la position de l'hélice dans le rocher. Les scaphandriers de l'*Iris* n'ont pu, malgré tous les efforts, l'enlever. La grue *Saint-Denis* a été réquisitionnée, pour aider aux travaux de renflouement. Elle a été remorquée jusque dans la baie de la Parata. On compte soulever l'arrière du 263 à l'aide de la grue, enlever l'hélice, puis amener le torpilleur dans un fond de sable qui se trouve à un mètre du point d'échouage et qui présente une assez grande profondeur.

Dans le cas où cette dernière tentative n'aboutirait pas, on se verrait obligé de faire sauter le rocher qui retient le 263 avec de la dynamite Il est à craindre que ce moyen ne soit par trop radical et que la mine, en faisant sauter le rocher, ne fasse aussi sauter le torpilleur. Cette considération fera, dit on, abandonner ce genre de renflouement.

(République).

Bourse de Paris

	5 nov.	6 nov.
3 Rentes, 0/0 ancien	97 95	97 90
— 3 p. 0/0 amorti.	97.73	97.70

ex-coupon.

Musique et Musiciens

C'est avec un vif sentiment de plaisir que nous extrayons du *Monde Lyonnais*, l'article qu'on va lire et qui est dû à la plume de M. José Bloch.

M. S. Florimond Monin n'est pas un inconnu pour nous Pendant deux ans il a occupé avec distinction la chaire de lettres et de langue anglaises au Collège Paoli, à Corte, et les habitants de cette ville ont eu à maintes reprises l'occasion d'applaudir les œuvres de ce jeune débutant dont le *Monde Lyonnais* fait à juste titre un si grand éloge.

Appelé sur sa demande au Collège de Gaillac, à deux pas d'un grand centre artistique, Toulouse, il va pouvoir continuer ses travaux et nul doute qu'il ne parvienne avant peu à prendre dans le monde des compositeurs la place qui lui est réservée. — M. B.

S. Florimond Monin

Un jeune qui sera quelqu'un, si l'on s'en rapporte aux promesses de sa merveilleuse organisation musicale, promesses en pleine voie de réalisation. L'œuvre qu'il vient de publier chez Cairanne, *Le Conteil de Louise*, poème symphonique, inspiré par la poésie de Brizeux, et que gratifie un grand concert parisien, met en relief ses brillantes qualités de sensibilité et de style. Il y a là quelques pages d'une mélancolie et d'une pureté impressionnantes, de celles qui sacrent un homme musicien.

Mais il faut citer aussi de S. F. Monin son *Ouverture de Concert* en sol, une *Ouverture Symphonique* en mi bémol, pour grand orchestre, divers quatuors et son grave et superbe chœur *Evocation*, pour quatre voix d'hommes divisées Des mélodies nombreuses, sur des poèmes de Georges Lubin, José Bloch, Germain Lux, prouvent la richesse inépuisable de son inspiration et de sa verve jamais banale, vierge de toute compromission avec les vulgarités du « goût du jour ».

Il est de ces artistes probes qui, patiemment, attendent, pour aborder le grand public, d'avoir produit l'œuvre sérieuse, originale et probante qui les révèle d'emblée.

Je sais que S Florimond Monin travaille à cette œuvre, et qu'un Drame lyrique, dont je dois taire encore le nom, le placera, avant qu'il soit longtemps, au premier rang de nos jeunes maîtres musiciens. Ce sera justice. — José Bloch.

Caisse des gens de mer

Etat des dépôts effectués à la caisse des gens de mer pendant l'année 1873 et tombant sous l'application de l'article 22 de la loi du 29 mars 1897 par suite de non réclamation dans le délai de trente ans.

QUARTIER DE BASTIA.

Vallicciani Antoine François, distributeur de tirailleurs. Erreur de décomptage.

Casanova François-Louis, matelot de 5e dépôt. Solde.

Ringiani Paul, matelot du Bruat. Vente de son sac.

Casalta Louis Napoléon, matelot de Louis-XIV. Solde.

Orsatelli Jean-Luc-Imodérat, matelot du Latouche-Tréville. Part de prises du Nicolaïev.

Alberti Jean-Joseph, matelot du D'Assas, Solde.

Berti Jean-Noël, matelot du 5e dépôt. Délégation.

Errani Louis Henri, novice sur le brick Mathilde. Salaires.

Séja Antoine-Jacques, matelot de la Tonnante. Rectification d'une dette.

Tomei Antoine-Jacques, matelot de l'Arnante. Indemnité pour perte d'effets.

Bateri Marien, matelot du trois mâts Pouillac. Salaires.

Villanova Pierre Jean, matelot. Remboursement d'un dépôt indûment opéré.

Franchi Antoine, gardien de vaisseau, Argent déposé à la caisse de l'hôpital.

Cagliuli Jacques, matelot de la goélette Baleine. Délégation.

Santoni Joseph, matelot. Remboursement d'un dépôt indûment opéré.

Mattei Simon-Louis, matelot du Jean. Rectification d'une dette.

Damiani Dominique, matelot du 5e dépôt. Délégation.

Ambrosini Louis-Etienne, matelot du trois-mâts Elisa. Salaires.

(A suivre).

CIGARETTE FATMA

L'éclairage de nos ...



S'imagine-t-on que presque partout, chemins de fer, en France, les wagons sont encore éclairés au moyen de fanaux à huile! Cependant, les Compagnies anglaises et en nous promet que nous aurons bientôt l'éclairage par l'acétylène déjà adopté à l'Exposition.

Heureusement nos malades, voire même nos blessés des chemins de fer, ne sont plus tributaires de ces vieilles lampes, et grâce aux grandes inventions modernes, voyons-nous, à la portée de tous, une lumière douce, agréable au goût et légère à l'estomac, avec son efficacité triplée par l'emploi de la glycérine et des hypophosphites reconstituants. La lettre suivante que nous dit les services que peut rendre la Scott, alors que l'huile de foie de morue n'est pas tolérée.

M. Decheppe, coiffeur, 5, place Voltaire, à Epernay, nous écrivait récemment :

« Ayant été à l'âge de 17 ans, atteint d'une affection spécifique chronique, je souffrais depuis bien longtemps d'étourdissements, de vertiges, d'éblouissements, d'yeux, sont venus s'ajouter sans cesse rechauds à des étincelles, vessicatoires ; mon état général était très mauvais. Au début de ma maladie, j'avais pris de l'huile de foie de morue, mais mon estomac s'en trouvait fatigué et ne pouvait plus la digérer et me rendait malade. Désespéré alors votre Emulsion Scott. Quel changement ! Mon estomac s'en trouva facilement ; plus de vertiges, plus de vertiges, plus de vertiges,

OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

DEMANDEZ PARTOUT
le tabac Colonial Français
DE LA MAISON L. ALBAN

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE — LE MEILLE

Librairie du PETIT BASTIAIS

Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, 3 50 — franco, 4.00

EXPOSITION 1900 PARIS
Le GRAND PRIX aux Machines
SINGER
Machines à coudre reconnues supérieures et répandues dans le monde entier. Succès sans précédent : Vente annuelle PLUS D'UN MILLION de machines.
Nombreux modèles variés pour la famille et tous les travaux spéciaux, même les plus difficiles.
LIVRAISON FRANCO. APPRENTISSAGE GRATUIT
Se méfier des Contrefaçons
LA COMPAGNIE SINGER refuse sa garantie à toute machine ne portant pas sa MARQUE
BASTIA — F. Boulevard du Palais, 8
AJACCIO — 16, Cours Napoléon, 16
36, rue Paradis, — MARSEILLE, — rue Bel-Air, 5.
SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES

LIBRAIRIE OLLAGNIER
OCCASION UNIQUE
La nouvelle édition
DES
Combats et Batailles
DU
SIÈGE DE PARIS
(Septembre 1870 à janvier 1871)
Un magnifique volume grand in-4° de 400 pages, illustré de nombreuses gravures
Vendu : 3 francs
au lieu de SIX FRANCS
jusqu'au 15 novembre 1903.

Encres A. Maurin
LE XIXe SIÈCLE — NOIRE FIXE — Inaltérable — Très intense
LA SYRIENNE — COMMUNICATIVE — Bouteille de 1 litre
MÉDAILLE D'OR, PARIS 1889 & 1900

Institution Ottavj
COURS SECONDAIRE DE JEUNES FILLES
D'AJACCIO
FONDÉS EN 1882
Dirigés par Mlle L. OTTAVJ officier d'académie
Subventions de la Ville, du Département et de l'État
L'Établissement a été transféré à partir du 1er octobre 1903, boulevard des Étrangers et boulevard Lantivy, dans les VILLAS COSTA entourées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.
PENSIONNAT, DEMI PENSIONNAT et EXTERNAT
Préparation aux divers examens (brevet simple, concours d'admission à l'École normale, brevet supérieur) et aux Écoles supérieures de Sèvres et de Fontenay.
Les cours sont faits par MM. les professeurs du Collège, de l'École normale et par Mlles Ottavj.
Des maîtresses pourvues du brevet supérieur seront attachées à l'établissement.
Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

Le Bulletin des Rentiers
JOURNAL FINANCIER HEBDOMADAIRE
Paraissant le Dimanche
Publie une revue complète de la Bourse, des conseils de placements et d'arbitrages, des renseignements impartiaux sur les valeurs en vue et les émissions, les cours de toutes les valeurs, le montant des coupons, les listes de tirages et de lots non réclamés, etc.
L'abonnement annuel, de 2 francs, sera réduit à 1 fr. 50 pour les personnes qui emploieront le coupon ci-dessous.
Monsieur le Directeur du Bulletin des Rentiers, 43bis, Rue du Quatre-Septembre, PARIS.
Veuillez m'inscrire pour un abonnement d'une année. Ci-joint, je vous adresse 1 fr. 50.
Nom : _____
Adresse : _____

"Décidément, l'AMARO MATTEI est un véritable nectar. C'est encore le roi des apéritifs."

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier

Cédrats confits
La Maison L. N. Mattei
Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats*, *oranges*, *citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de 2 *fr.* 50 le kilo, emballage compris.
» Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »
La maison L. N. Mattei Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêtes des caisses de confits à la disposition de ses clients.

ASTHME ET CATARRE
ESPIC
Le Familial
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
Chroniques, Romans, Modes, Gravures d'Art, Musique, Causeries, etc.
NOUVEAU ALLURE TYPIQUE
500.000 LECTEURS
PATRONS GRATUITS

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opera — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Le COURRIER de la PRESSE
Fondé en 1879 A. GAILLARD, Directeur
81, Boulevard Beaumarchais, PARIS

CHOCOLAT MENIER


AVIS
M. A. GEORGES D. D.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
Avant de vendre vos cédrats adressez-vous à Mme L. N. Mattei Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciments. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Dépôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Corte.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE, 8 NOVEMBRE 1903 — N° 273

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Nécrol., 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union postale, et autres Pays la part en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00532
BIBLIOTHÈQUE BASTIA CENTRALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Les 4 Couronnés.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 6 h. 17 m. — Coucher, 4 h. 14 m.
Lune : Pleine, le 5 — Dernier quar., le 12.
Fête de demain : Dédi. de S. Int Sauveur.

7 NOVEMBRE

Les Curiosités de la Semaine

L'histoire d'un hôpital. A propos de la suppression des Quinze-Vingts, que demande la commission du budget, il est intéressant de rappeler que cet établissement est le plus ancien des hôpitaux de Paris, après l'Hôtel-Dieu. Il fut fondé par saint Louis, en 1254, pour 300 gentilshommes (quinze fois vingt) à qui les Sarrasins avaient crevé les yeux, et que le roi ramenait de Palestine. L'hôpital fut bâti par Eudes de Montreuil, entre le Louvre et le Palais-Royal, près de l'emplacement occupé aujourd'hui par la rue de Rohan. Louis XVI le transféra, en 1779, rue de Charenton, où il est resté depuis. On y admit bientôt toutes sortes d'aveugles, et le nombre des pensionnaires dépassa rapidement le chiffre primitif de trois cents.

Une communauté religieuse eut pendant longtemps la direction des Quinze-Vingts : le chapitre fut placé, en 1412, sous la juridiction du grand aumônier de France. L'hôpital fut sécularisé en 1793, et placé sous la dépendance du département de la Seine, puis, plus tard, du ministère de l'intérieur.

Un hardi navigateur. Une lettre d'Auckland au *Globe* annonce qu'un M. Buckridje se propose de faire le voyage d'Auckland, ancienne capitale de la Nouvelle-Zélande, à Londres, dans une petite barque qui mesurera 6 m. 60 de long sur environ 2 mètres de large. M. Buckridje sera accompagné d'un matelot. Des extraits de viande, des biscuits, du cacao et quelques boîtes de conserves formeront la seule nourriture des deux hardis marins. Les réservoirs, contenant environ deux cents litres d'eau, serviront de lest et, à mesure qu'ils seront vidés, l'eau douce sera remplacée par l'eau de mer.

M. Buckridje, qui a grande confiance dans son entreprise, espère ne mettre que quatre à cinq mois pour effectuer son voyage.

Question de la barbe. Aux États-Unis les hommes ne portent plus la barbe, et cela depuis plusieurs années ; c'est une mode absolue, à tel point que nos jeunes marins se font raser avant d'arriver dans un port américain. Pas un flirt ne sourirait à un homme barbu, n'eût-il que la moustache. En Angleterre cette mode n'est pas imposée, mais elle fait des progrès avec M. Chamberlain. Une campagne vient même d'être menée par les revues médicales contre les médecins barbifères. Elles les accusent de transporter les microbes dans leur barbe, au chevet de leurs malades.

L'auscultation deviendrait ainsi dangereuse. Quant aux chirurgiens, on leur demande de faire au moins asseptiser leurs moustaches avant de faire une opération ! — Bonne plaisanterie, répond un médecin anglais ! La barbe a, au contraire, l'avantage de retenir les microbes prisonniers. Qui a raison ? Galien dit oui ; Hippocrate dit non !

En automobile.

On sait que le roi Victor Emmanuel est un fervent de l'automobilisme. Il ne se passe guère de jour qu'il ne fasse quelque excursion avec la reine.

Dernièrement le couple royal fut victime d'une panne et s'arrêta près d'une petite forge pour réparer l'avarie. Deux touristes anglais qui passaient par là se mirent à faire, dans leur langue, quelques réflexions cavalières.

— Jolie voiture, dit le premier.

— Oui, dit le second ; mais la femme est plus jolie encore.

— Ce n'est pas comme le monsieur.

— Il est bien laid. Mais nous n'avons plus d'alcool. Si nous lui demandions de nous en céder.

Mais avant que la demande ne fût formulée, le roi s'adressant aux touristes leur disait en excellent anglais, avec une parfaite courtoisie :

— Je suis heureux de pouvoir vous être agréable. Voici l'alcool dont vous avez besoin. Désirez-vous autre chose ? Parlez... Tout mon royaume est à votre disposition !

— Votre royaume ?

Et l'Anglais, penaud, ôta d'abord sa pipe de sa bouche, puis sa casquette.

La plus riche héritière américaine. Tous les journaux américains parlent du prochain mariage de Mlle May Goelet avec le duc de Roxburgh. Mlle May Goelet est la plus riche héritière de toute l'Amérique. Elle apportera à son mari une dot de 200 millions de francs. Les préparatifs pour le mariage sont en rapport avec la fortune de la mariée. Deux mille invités assisteront à la cérémonie nuptiale et aux fêtes qui suivront. Les invités ont été choisis parmi tous les richards américains qui ont tous envoyé des cadeaux d'une valeur inouïe.

Les journaux indiquent la valeur exacte de chacun de ces cadeaux. Ainsi, M. Vanderbilt a envoyé un collier de diamants qui lui a coûté 10 millions de francs. M. Astor, un autre collier coûtant 7 millions. La dépense pour les fleurs dans les cérémonies et les fêtes s'élèvera à environ 1 million de francs. L'opinion générale est que, même aux États-Unis, une parcelle prodigalité n'avait jamais été vue.

Utilisation d'un tremblement de terre. Le *New-York Herald* signale une particularité curieuse observée aux États-Unis, à l'occasion de la tempête magnétique du 31 octobre. La Compagnie du Pacifique du Nord, pendant cette période critique, a eu l'heureuse inspiration de laisser reposer ses fils sur la ligne de Saint-Paul à Dickinson-North-Dakota et, pendant vingt heures, les courants telluriques ont suffi à eux seuls pour assurer tout le service télégraphique sur une distance de 500 kilomètres.

l'Eclat.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

8 novembre 1575. — Les fortifications de Bastia sont commencées d'après les dessins de Sébastien Pozzolo.

Cambiaggi, qui donne cette date, dût se tromper, car Gaustinani écrivait en 1531 : La Terra-Nuova... e morsta di maraglie cenvenente lo quale furono principiate al tempo di Messer Thommasino de Campofregoso, tiranno dell'Isola. — Cambiaggi aura-t-il voulu dire, réparées, continuées ?

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 8 novembre à 3 h.

1.	Marche Lorraine,	Ganne.
2.	Le Petit Duc,	Lecoq.
3.	Valse du Barbier,	Vizzano.
4.	Roméo et Juliette,	Gounod.
5.	Pas de Quatre,	Meyer-Lutz.

Le Chef de Musique, Moullines.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

Le stagiaire gardien de batterie Giovanelli, de la direction de Brest, est nommé gardien de batterie de 2e classe et maintenu à son poste.

— M. Santucci, sergent au 1er régiment de tirailleurs malgaches, a été nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan.

— Les brigadiers Fatacciuli et Ottavy, de la 11e légion bis de gendarmerie, sont proposés pour le grade de maréchal des logis.

— M. Novelle, postulant, est nommé surnuméraire des postes et télégraphes à Rouen-gare.

Morts pour le Devoir

M. le commissaire Poli

On sait que M. Lépine a fait inscrire, sur un tableau qui a été placé dans tous les commissariats et postes de police les noms des fonctionnaires et agents de son administration qui sont morts pour avoir accompli leur devoir. Jeudi, ainsi que nous l'avons annoncé, le préfet de police a fait ajouter à ces noms, le nom de M. Poli, commissaire de police de Menton, mort en 1870. Voici comment le *Journal Officiel* du 24 décembre 1870 rendait compte de la mort de M. Poli.

M. Constantin Poli, commissaire de police de la commune de Menton, vient de tomber, frappé par une balle prussienne, en remplissant un devoir de ses fonctions. Entré dans les services administratifs de la préfecture de police en 1857, M. Poli avait été nommé commissaire de police quelques jours après la proclamation de la République. Il dut reculer devant l'invasion et rentrer dans Paris avec les autorités et la plupart des habitants de Meudon ; mais l'occupation de cette commune par les troupes ennemies fut impuissante à lasser son activité et son zèle.

Informé que Meudon était devenu un rendez-vous d'espions et de maraudeurs, il n'hésita pas à s'y rendre plusieurs fois spontanément et en ne consultant que son courage. Son ardeur patriotique n'avait pas été infructueuse. Il y a quelques jours à peine, M. Poli était parvenu à arrêter, au-delà de nos avants-postes et presque dans les lignes ennemies, huit espions ou maraudeurs qu'il avait livrés à la justice. C'est en poursuivant la mission qu'il s'était imposée que M. Poli a trouvé la mort. Il avait vingt-cinq ans à peine. Il laisse une femme et deux jeunes enfants. Le préfet de police a décidé que les funérailles de ce serviteur courageux auraient lieu aux frais de son administration.

Le Garde-Pêche

Rade des 24 heures, le .....

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Voulez-vous me permettre d'avoir recours à votre estimable journal pour vous donner, de mon côté, des nouvelles du garde pêche le Gole.

Je ne sais si, pas plus que les vôtres, elles sont exactes, néanmoins je puis dire que me trouvant, hier, de bon matin, sur les quais, au moment où les pêcheurs, littéralement démurgés, rentraient au port, leurs filets et leurs pantes dépouvrus de ces beaux petits poissons dorés qui brillent tant au soleil et qui sont si savoureux, j'entendis la conversation suivante :

— Enfin ! l'avons-vous vu ?

— Qui ? Qui ?

— Le Gole.

— Oui, je l'ai vu traverser la plaine pour aller se jeter dans la mer.

— Ne plaisantons pas.

— Eh ! bien oui, je l'ai vu, le petit bateau qui porte le nom de la première conférence bastiaise, je l'ai vu faisant sa provision de charbon. Depuis l'on m'a dit qu'on l'aurait envoyé à Menton, où il serait arrivé en avarie.

Dès lors il paraît qu'un des pistons de la machine gouvernementale qui veillent nuit et jour au grain, une des branches de l'hélice qui fait marcher le vaisseau de l'État, qui navigue actuellement dans une mer tellement agitée qu'il faut être vraiment habiles manœuvriers pour l'empêcher de sombrer, aurait envoyé sur les lieux un pratician fort capable pour nettoyer ses canaux, remettre en ordre tout son système de fonctionnement, et après en avoir tiré une note aigre serait parti fort sérieusement, à en juger par la gravité de sa physionomie.

Il est inutile de dire que pendant le dîner il ne fut question en aucune manière de madame Broussel : un accord tacite s'établit facilement pour écarter de la conversation les sujets qui importunent tout le monde.

Le café pris, le général présenta au maître de forges un élégant porte cigares en accompagnant ce geste des mots sacramentels :

— Vrais havanes.

Le vieil avare, qui chez lui s'interdisait le tabac comme dépense de luxe, prit trois ou quatre cigares et les mit dans sa poche.

— Je les fumerai plus tard, dit-il ; en ce moment je suis obligé de vous quitter.

— Déjà ? dit poliment M. de Roquefeuille.

— Il est dix heures passées ; c'est le jour de réception du ministre du commerce, de qui nous avons eu une audience aujourd'hui, mes confrères et moi, et nous sommes convenus d'aller lui remontrer ce soir nos figures : il aime, dit-on, à avoir du monde dans ses salons, et de pauvres diables de solliciteurs ne doivent rien négliger.

(*A suivre*).

21 — Feuilleton du Petit Bastiais

UN BEAU-PÈRE

par Charles de Bernard

V.

LE FRÈRE ET LA SŒUR.

(Suite)

A ces mots, prononcés avec une énergie mêlée d'égarement, madame Broussel sortit brusquement sans que le maître de forges, interdit, essayât de la retenir. Le premier moment de stupeur passé, il s'élança sur les pas de sa sœur dans le corridor ; mais il était trop tard : déjà elle avait disparu. M. Falconet revint alors dans le cabinet et s'y promena pendant quelque temps de long en large, plus troublé qu'il n'eût voulu en convenir. A la fin pourtant il parvint à dompter cette émotion désagréable et à justifier sa conduite à ses propres yeux.

— Bah ! je suis bien bon de m'affecter de paroles sorties de la bouche d'une femme qui ne parlent que de leur mort sont celles qui vivent le plus longtemps. Et ce ma fesse si ma sœur est une extravagante dont la tête échauffée par la lecture des romans ne rêve que catastrophes et tragédies ? Il me semble que je lui ai donné d'assez bonnes raisons ; tant pis pour elle si elle ne s'en contente pas. Je ne puis point, je ne dois point faire pour ma nièce ce que je ne ferais ni pour ma fille ni pour ma fille. Il n'y a rien à répondre à cela.

La conscience apaisée par ce raisonnement judicieux, M. Falconet s'assit sur le divan où le général de Roquefeuille et ses deux jeunes compagnons le trouvèrent un instant après tout à fait remis de l'assaut qu'il venait de subir, et étudiant avec la vertueuse indignation d'un avare les prix, selon lui exorbitants, de la carte du restaurateur.

VI

LA VÉRITÉ DANS LE VIN

Le dîner, dont les quatre convives se trouvaient enfin réunis, n'offrit aucun incident digne d'être rapporté. La mauvaise humeur de M. de Roquefeuille fut promptement dissipée par les attraits d'un repas dont l'ordonnance irréprochable lui inspirait, poissonnerie de gourmand à part, le légitime orgueil que ressent tout auteur en se mirant dans son ouvrage. Avant la fin du premier service, le général se trouva d'une humeur charmante ; et dès lors il s'acquitta de ses devoirs d'amphitryon avec la courtoisie d'un homme du monde et l'entrain d'un viveur.

Partout ailleurs que chez lui, M. Falconet se montrait nullement ennemi d'une chère somptueuse ; libre de toute préoccupation importune, puisque la carte à payer ne le regardait pas, il fit largement honneur au festin, sans plus songer à sa sœur que si elle n'eût pas existé. Le vieil avare semblait chargé de prouver la justesse du dicton auquel nous faisions l'allusion souvent constatée d'un mauvais cœur et d'un excellent estomac.

René Falconet se montrait digne d'un tel père, et justifiait, au moins par la férocité de son appétit, ses prétentions au titre de lion. A le voir manger de tous les plats et boire de tous les vins, on n'eût jamais soupçonné qu'il avait déjeuné copieusement au Café de Paris quelques heures auparavant. Il était difficile que le peu de bon sens logé dans la cervelle du jeune provincial résistât longtemps à des rasades immodérées que M. de Roquefeuille encourageait avec une malicieuse perfidie ; car dans un dîner d'où est bannie l'étiquette, un vétéran aguerri se refuse rarement le plaisir de mettre à l'épreuve la solidité d'un novice présomptueux. Avant que le café fût servi, René Falconet avait eu effet franchi les frontières de l'ivresse ; mais même sur ce terrain glissant il se maintenait d'applomb et vaillamment, que le vieux général, près duquel il avait obtenu peu de succès jusqu'alors, ne put lui refuser quelque estime à titre de buveur.

— J'étais injuste en n'accordant aucune espèce de mérite à sa lourdeur, se dit ce dernier ; il a, du moins, les qualités d'une éponge.

A côté de ces convives de joyeuse humeur, Henri de Laubespin faisait une assez triste contenance, mangeant peu, buvant moins, ne répondant que par monosyllabes lorsqu'une question directe le forçait de parler ; il semblait distrait et soucieux. Valentine son oncle, d'un regard de courroux, on par un avertissement plus expressif par-dessous la table, s'efforçait de l'arracher à cette rêverie obstinée : le jeune comte, chaque fois que lui arrivait cette muette remontrance, s'animait comme un automate dont on a touché le ressort ; il versait à boire à ses voisins, s'emparait du premier plat qu'il trouvait à sa portée pour en découper le contenu, plaçait quelques paroles plus ou moins à propos, puis il retombait dans des réflexions

Les Services Maritimes Postaux de la Corse

TABLEAU A.

Relations hebdomadaires entre la France et la Corse

ORGANISATION DES NOUVEAUX SERVICES

Jours	Voyages hebdomadaires entre la France et la Corse	Jours des Départs entre la Corse et la France
Lundi	Marseille à Bastia	Bastia à Nice
Mardi	Nice à Ajaccio	Ajaccio et Calvi ou Ile-Rousse à Toulon et Marseille
Mercredi	Marseille à Bastia	Ajaccio à Calvi et à Nice Marseille à Bastia
Jeudi	Nice à Calvi et à Ajaccio Marseille à Ajaccio	Bastia à Ile-Rousse et à Nice
Vendredi	Nice à Bastia	Ajaccio à Marseille
Samedi	Marseille à Ajaccio	Bastia à Marseille Ajaccio à Nice
Dimanche	Marseille à Toulon à Calvi ou Ile-Rousse et à Ajaccio Nice à Ile-Rousse et Bastia	Ajaccio à Marseille

Marseille

Jours	Départs sur	Arrivées de	Départs sur	Arrivées de
		Nice		
Lundi	Bastia	Ajaccio	Ajaccio	Bastia
Mardi				
Mercredi	Bastia	Calvi Ile-Rousse	Calvi-Ajaccio	Ajaccio-Calvi Bastia Ile-Rousse
Jeudi	Ajaccio	Bastia	Bastia	
Vendredi				
Samedi	Ajaccio	Ajaccio		Bastia
Dimanche	Calvi Ile-Rousse	Bastia	Ile-Rousse-Bastia	Ajaccio
	Bastia		**Ajaccio**	
Lundi	Nice	Livourne	Propriano et Bonifacio	Calvi Ile-Rousse et Marseille
Mardi	Livourne	Marseille	Calvi et Marseille	Nice et Bonifacio
Mercredi	Marseille	Livourne	Calvi et Nice	
Jeudi	Ile Rousse et Nice	Marseille	Porto Torrès	Nice et Calvi
Vendredi		Nice	Marseille	Marseille et Porto-Torrès
Samedi	Marseille et Livourne	Livourne	Nice	
Dimanche	Livourne	Ile-Rousse et Nice	Marseille	Nice seule
	Livourne			
Lundi	Bastia		Bastia	
Mardi	Bastia		Bastia	
Mercredi				
Jeudi				
Samedi	Bastia		Bastia	

On peut souscrire dans nos bureaux aux actions de la nouvelle Compagnie.

pour Paris, lui rendre compte de sa mission et lui remettant un pli.

Ce fut avant mis ses lunettes, l'aurait déchiré et lu, puis s'approchant d'une fenêtre, d'un coup de majeur, aurait épaulé aux quatre points cardinaux, le sable qui devait les lettres et les chiffres de la dépêche, puis aurait télégraphié au commandant de n'avoir à sortir qu'une fois par mois et sans jamais perdre de vue le port où on l'y maintiendrait jusqu'au jour où, selon l'expression en vogue dans la marine, venant à toucher de quille, sa carrière irait rejoindre son ancre d'espérance.

Si cela était vrai, vous pouvez, chers frères pêcheurs latins, continuer à vous engraisser de nos beaux petits poissons dorés qui brillent tant au soleil, et qui sont si savoureux; car si comme leurs congénères ils symbolisent tant de choses, le temps n'est plus où ils avaient une patrie.

Vieilles agrées, etc.

ÉLOI HANGARDÉIAT,
Peintre en ruines et clochers,
rue Tourne-dos, 68, étage de la concentration,
Bastia, (Ville Nord).

P. S. — Le mauvais temps ayant persisté plusieurs jours, les torpilleurs de notre défense n'ont pu nous amener l'amiral Fournier, qui s'en est allé inspecter la Tunisie. Heureusement qu'aucun danger ne menace Bastia!

Bulletin Financier

Paris, le 4 novembre 1903

Le marché débute encore lourdement. Rentes, sans amélioration n'est produite sur de nombreux ordres de Londres, mais la tendance reste irrégulière quand même. Après avoir touché à 97.85, notre 3 0/0 se relève vivement pour finir en reprise sensible à 97.77. Les Fonds étrangers sont faibles, principalement le Turc Unifié qui recule à 87.77, malgré une détente annoncée dans la situation d'Extrême-Orient. L'Hatérieure est faible à 91.01. Les dividendes de Crédit sont revenus hier hautes tendances. Crédit Lyonnais 1.918 et 1.910. Le Foncier est à 708 bien représenté par la prospérité de sa portefeuille valeurs d'obligations et l'engagement des bénéfices et des opérations de prêts.

En valeurs industrielles, la Bio se retrouve à 1.92. La Gaz et les Omnibus sont en nouvelle avance. Les Mines sont calmes dans leurs cours précédents.

Au comptant en Banque, l'Obligation 5 0/0 Ouest est active à 513. L'action Tramways 25 étiquet et Chemins de fer est ferme à 93. Kis « ou Rigny demandé à 278.

Peu de fonds des Chemins Français.

JUANITA

O ma Juanita, toi dont les lèvres roses
Ne se plissent jamais sous des pensées moroses;
Toi, dont le seul regard, dans sa fraîche candeur,
A pour moi tant de charme et d'exquise douceur;
Toi, dont le cœur aimant tressaille d'allégresse
Lorsqu'un souffle d'amour doucement te caresse,
Sa peut-il, ô dis-moi, douce Juanita,
Qu'en ton sein virginal plus rien ne palpita
Lorsque ma faible voix, se faisant humble et douce,
Ainsi qu'un mendiant qui craint qu'on le repousse,
Murmura près de toi ce langage si doux
Que bégaye l'enfant sur sa mère à genoux?
Ces deux mots que l'Amour a créés pour lui-même

Et qui résument tout, ces mots bénis: Je t'aime,
Se peut-il qu'ils n'aient pas fait courir en ton cœur
Un suave frisson de l'Amour précurseur?
Se peut il qu'à la voix de l'amour qui l'appelle
Ton cœur reste fermé et fasse la rebelle?
. . . . . .
Non, ma Juanita, j'ai deviné l'émoi
Qui, à mon doux aveu, s'est emparé de toi;
Je l'ai vu t'animer au contact de ma flamme,
Toi que Dieu fit si belle et que l'Amour fit Femme,
Et ta lèvre tremblante avant beau se fermer,
Ton secret était mien et je pouvais l'aimer.

NANO.

Nécrologie

On nous écrit de Sainte Lucie de Tallano:

Le 29 octobre ont eu lieu à Sainte Lucie, les obsèques de Mlle Rosalie Giacomoni, âgée de 19 ans. Elle appartenait à une des plus honorables familles du canton de Tallano, et était nièce de M. Bernardini, juge de paix à Serra di Scopamene.

Les amies de la jeune défunte ont tenu à manifester leurs regrets, en lui offrant de magnifiques couronnes, et en lui adressant deux discours, qui ont été prononcés par Mlles Quilichini et Scamaroni. Une quarantaine de jeunes filles habillées de blanc, dirigées par leurs institutrices, ont accompagné l'angélique jeune fille jusqu'à sa dernière demeure, au milieu d'une foule immense accourue de tous les points de l'arrondissement.

Nous reproduisons le discours que Mlle Adèle Quilichini a prononcé, au sortir de l'église, près du cercueil de son amie:

Mesdames, Messieurs,

Depuis quelque temps la mort vient frapper dans nos rangs pour y réclamer des victimes, qu'elle s'attache à choisir parmi les meilleures, comme pour faire mieux sentir toute l'horreur de sa funèbre visite. Avant hier, c'était une de nos plus charmantes compagnes qui s'éteignait dans la paix du Seigneur. Aujourd hui nous sommes frappés au cœur, par la disparition presque subite de notre regrettée Rosalie Giacomoni. A peine âgée de 19 ans Rosalie était douée de toutes les vertus particulières à son âge. A l'école de Sainte-Lucie de Tallano, où elle a fait ses études jusqu'un brevet élémentaire, elle s'est toujours montrée élève d'élite sous tous les rapports. Douce, affable, conciliante, elle a toujours été l'objet de l'estime générale et a su s'attirer l'affection de quiconque l'approchait. Ses parents et ses maîtresses fondaient sur elle les plus belles espérances; et nous autres, ses amies, qui naguère ne partagions ses études et ses jeux, nous applaudissons à son éloge sans ressentir aucun sentiment de jalousie. Qui aurait pu prévoir alors que tant de légitimes espoirs allaient être bientôt déçus! Ce malheur est arrivé pourtant!

Il y a un mois à peine elle nous quittait pleine de santé pour aller terminer ses études à Ajaccio et affronter avec succès les épreuves du brevet supérieur. Hélas! ses projets ne devaient pas se réaliser. Quelques jours après son arrivée à Ajaccio une maladie terrible l'atteignait. M. le Juge de Serra, son oncle bien-aimé, s'empressait d'accourir auprès d'elle et la ramenait au sein de sa famille. Nous avons d'abord espéré que les soins multipliés de l'art, l'affection dévouée de son excellente mère et de tous les siens auraient pu paralyser les atteintes du mal. Mais il a fallu bientôt se dépouiller de cette douce illusion. Et hier soir à 10 heures notre chère Rosalie a rendu sa belle âme à Dieu. Et maintenant que la mort cruelle a tranché de sa faux la vie de notre infortunée compagne, jetez un coup d'œil sur sa famille éplorée. Son père emporté, il y a deux ans, par une terrible maladie, sourit du haut du ciel à sa fille tendrement aimée. Mais nous qui restons dans cette vallée de larmes nous la pleurons amèrement. Oui mère désolée, vous pouvez la pleurer cette fille chérie, et vous, oncles, frères et sœurs inconsolables, nous voyons l'immensité de votre douleur. Nous savons que celle que vous pleurez était la meilleure de toutes les filles, la plus tendre de toutes les nièces et de toutes les sœurs. Nous savons qu'elle n'avait pour vous, comme pour tout le monde, que bonté, prévenance, délicatesse. Ah! mon Dieu, emortissez leur douleur et donnez leur le courage de supporter le malheur inouï qui vient de fondre sur eux.

Repose en paix, chère Rosalie, tu emportes avec toi dans le ciel un bagage de bonnes œuvres. C'est là la meilleure recommandation aux yeux du Tout-Puissant. Prie-le, ce Dieu de Miséricorde, pour ton grand-père qui, cloué sur un lit de douleur, n'a pu avoir la suprême consolation de recevoir ton dernier baiser. Prie-le d'accorder à la digne mère, à tes oncles, tantes, frères et sœurs la résignation nécessaire; à tes chères maîtresses d'élever pendant longtemps des élèves qui te ressemblent, et à toutes tes compagnes ensuite la force indispensable pour combattre vaillamment les luttes de la vie et être un jour admises avec toi à contempler les éternelles splendeurs du royaume des cieux.

Adieu, chère Rosalie! Adieu!

Une dangereuse habitude

Le cas d'une garde-barrière

Certains voyageurs ont la mauvaise habitude de jeter par la fenêtre des trains en marche, les objets qui les embarrassent: bouteilles, boîtes de conserves etc. Ces objets sont la cause de fréquentes blessures pour les employés de la voie. Il est en effet facile d'en rendre compte qu'une pointe bouteille jetée par la fenêtre d'un wagon d'un train marchant à 80 kilom. à l'heure, a la force d'une balle de fusil. Les journaux sont la cause chaque fois l'on puisse jeter sans danger. Un journal ne peut pas blesser et dans certains cas il sauve la vie.

Madame Lorenzi, garde-barrière, à Etang-sur-Arroux (Saône-et-Loire), vit sur un journal qu'un voyageur avait jeté d'un train, le gratifiant par les Pilules Pink, d'un cas absolument semblable à celui dont elle souffrait. Mme Lorenzi a, elle aussi, suivi le traitement des Pilules Pink et elle a été parfaitement guérie. Elle écrivait en effet il y a quelque temps au préparateur des Pilules Pink la lettre suivante:

« J'ai attendu assez longtemps avant de vous faire connaître les résultats des Pilules Pink. Je tenais à être bien sûre que la guérison qu'elles m'ont procurée était bien durable. Aujourd'hui je n'y puis douter, je suis parfaitement guérie et très heureuse d'avoir eu vu ce bienfaisant traitement! »

Le traitement des Pilules Pink est simple, facile, peu coûteux, efficace et permet de se débarrasser des affections suivantes: anémie, chlorose, neurasthénie, maux d'estomac, rhumatismes, irrégularités des femmes, conséquences du surmenage physique et mental, maladies nerveuses, suites de l'influenza. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et chez Gubin et Cie, pharmacien, 23, Rue Bailu, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les six boîtes, franco.

Torpilleur échoué

Ainsi que nous l'avons dit, le ponton *Saint Denis* et le dock flottant de la Défense mobile ont été remorqués dans la baie de la Parata. Le gros a été accosté sur la bande tribord de 263. De nombreuses élingues avaient été passées sous le torpilleur. On avait pu ainsi soulager le 263 de telle façon qu'il ne reposât pas de tout son poids sur les rochers. La chaîne de la grue se brisa une première fois, mais elle fut rapidement réparée. Sitôt que le torpilleur fut soulagé l'Utile la remorqua. Sous la violente traction exercée par le remorqueur, le 263 pivota sur l'avant. L'arrière se déplaça d'environ deux mètres. Malgré tous les efforts il fut impossible de faire mouvoir le torpilleur de sa nouvelle position. Les remorques cassèrent plusieurs fois.

Les scaphandriers plongèrent alors et constatèrent que l'hélice, remplissant le rôle d'un soc de charrue, était enfoncée dans la vase et la roc à près de la moitié de sa hauteur. Dans ces conditions toutes les tentatives de remorquage devaient rester sans effet. On décida alors d'enlever l'hélice. Cette opération qui aurait été très facile à faire en temps ordinaire présentait divers inconvénients créés par l'échouement du 263.

Quand un torpilleur est dans un état normal il existe entre l'hélice et le gouvernail un espace calculé de telle façon que l'on puisse retirer aisément l'hélice. Mais par suite de la rupture de la grosse du gouvernail, celui-ci était revenu vers le navire. L'espace dont nous parlons plus haut n'était plus assez grand pour le déplacement de l'hélice se fasse. On a donc décidé à arracher ce tant au moins rendre le gouvernail le moins gênant possible. Pour cela on lui passa vers son milieu une élingue qui fut mise en communication avec l'*Utile* par une remorque. L'*Utile* se mit en marche et le gouvernail arraché, on se préparait à enlever l'hélice. Cette opération se fera sans doute aujourd'hui. On espère qu'après la disparition de cette pièce on pourra à l'aide de la grue — comme on a déjà tenté de le faire — renflouer le 263.

Il nous a été permis de constater avec quel dévouement et quelle activité officiers et marins aident au renflouement du 263. On sent que chez eux la vieille vaillance française n'a point perdu ses droits. Et c'est la chanson et le rire aux lèvres que nos braves matelots remplissent leur tâche parfois bien lourde.

On a souvent dit que son enthousiasme durait peu. Cela est peut-être vrai. Mais de l'avis même d'un des plus brillants officiers de notre défense mobile, on a remarqué vu des hommes avoir aussi à cœur de bien faire et travailler avec autant de zèle et de persévérance.

Tous, marins de la défense ou de l'arsenal travaillent avec un courage qui n'a d'égal que leur bonne volonté et qui est tout à leur honneur et à celui des chefs qui savent former de pareils hommes.

(*République*).

SI VOUS VOULEZ GUÉRIR
de
LA SURDITÉ
d'une
MALADIE DE LA GORGE OU DU NEZ
Prenez pour exemples les milliers de personnes dont les témoignages sont exposés au Musée des Autographes de l'Instit ut de la Surdité dont l'entrée est libre tous les jours.

Si vous habitez la province, écrivez au médicament du Docteur de l'Institut de la Surdité, des maladies de la gorge du nez, 19, rue de la Pépinière, à Paris, qui vous enverra, gratis et franco, le journal « Le Médecine des Sens » qui expose la section de l'Antiphone Invisible Bourdon et expose clairement la méthode particulière pour la guérison des maladies des oreilles, du nez ou de la gorge.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 7 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 7° à midi, 17° à 7 heures du soir. + Maxima, 17°2 Minima, 10°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 771 millimètres à midi 771 mm., 6 heures du soir, 771 mm.

Vent. — Dans la matinée N. E. modéré.

Dans l'après-midi, N. modéré.

État du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi: 0 mm.

∴

Messe de départ

La messe de départ des soldats de la classe 1 lieu, ce matin dimanche, à 9 heures, à Saint Jean.

Tous les conscrits et leurs parents sont invités à y assister. La cérémonie se terminera par la bénédiction du T. S. Sacrement.

∴

Désagréable équipée

Deux jeunes Bastiais, Buzzoni Gaston et Palma Jean, âgés, le premier de 20 ans, le second de 23, fatigués de vivre enserrés par la mer bleue qui baigne de tous côtés l'île resplendissante, célèbre par le séjour qu'y fit le Grand Empereur, s'avisèrent le 1er novembre, dans la nuit, de détacher une embarcation amarrée au quai et y montèrent et firent route vers la Corse qui se profilait devant eux comme un immense continent, une terre promise. Leur confiance était telle qu'ils se contentèrent, pour toutes provisions, de deux biscuits.

Ils n'avaient aucune notion de navigation; il soufflait un léger vent d'Est, la frêle embarcation était ballottée par de grosses vagues; bientôt ils n'aperçurent plus ni l'île délaissée ni celle qui était l'objet de leurs rêves. Pour un peu, ils auraient regretté la chambrette où ils auraient dû dormir tranquillement, à l'abri des secousses des vagues et des plus tristes appréhensions, mais il était trop tard!

Enfin, lorsque le jour se leva, le vent les avait poussés si près de la Corse qu'ils n'eurent qu'à tenter un petit effort de bras pour atterrir dans une petite anse, près de Macinaggio, remerciant Dieu de leur avoir évité de devenir la proie des poissons.

Mais ils n'étaient pas à bout de leurs peines, et plus ils avançaient, et plus la liberté après laquelle ils courraient, s'éloignait... Aperçus et signalés à la gendarmerie, ils furent mis en état d'arrestation et amenés devant M. le juge de paix auquel ils racontèrent leur triste voyage. Ce magistrat, après avoir pourvu à leurs besoins, les a fait conduire au parquet de Bastia.

Ils ont été provisoirement écroués à la maison d'arrêt, en attendant que les renseignements demandés aux autorités italiennes parviennent au procureur de la République.

Ces jeunes gens ont juré, mais un peu tard, qu'ils ne quitteraient plus l'île natale.

∴

Une veinarde

Une demoiselle de notre ville avait laissé tomber un billet de banque de cinquante francs, près du lycée. Fort heureusement pour elle qu'il fut trouvé par M. Magnochi, professeur de dessin, qui s'est empressé de rechercher le propriétaire et de lui remettre le billet de banque.

∴

Bon conseil

Pour dissiper les malaises auxquels les personnes nerveuses sont sujettes: étourdissements, maux de cœur, troubles digestifs, prenez quelques gouttes d'alcool de menthe de *Règles* sur le sucre. D'une saveur forte et agréable la *Règles* soulage immédiatement. (*Hors concours, Paris 1900*).

∴

A Saint-Charles

Demain, 8 novembre, on célébrera, avec la plus grande solennité, dans l'oratoire de ce nom, la fête de Saint Charles Borromée, titulaire de la confrérie. Le matin: messes basses à 7 heures et demie et 8 heures et demie, office de confrérie à 9 heures, grand'messe à 10 heures; le soir: Vêpres, suivies de la bénédiction du Très Saint Sacrement et du baiser de la Sainte Relique, à 7 heures et demie.

∴

Tailleur

Le représentant de la maison Terrasson, rue de Noailles, 4, Marseille, de passage à Bastia est descendu à l'Hôtel de France.

∴

Avis

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sébastiani, au 1er, en face la caserne Marbeuf.

∴

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Entièrement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

BASTIA LA NUIT

Drame de la jalousie

Assassinat
D'UNE BUVETIÈRE

Un drame de la jalousie s'est déroulé hier soir, vers dix heures, devant le Casino, place Saint-Nicolas, dans des circonstances particulièrement mouvementées.

Un souteneur ajaccien, Dominique Padovani, avait fait, il y a environ deux ans, à Ajaccio, la connaissance d'une jolie buvetière, Célestine Piard, plus connue sous le nom de *Marcelle*, qui devint sa maîtresse.

Au mois de mai de cette année, les deux amants arrivèrent à Bastia, et Célestine Piard installa une buvette au n° 42, du boulevard Paoli.

Les adorateurs de la jolie blonde furent nombreux; Padovani, qui était très accommodant, ne s'opposa pas à ce que sa maîtresse fît de bonnes manières à ses clients.

Depuis quelque temps, cependant, les scènes de jalousie commencèrent et se multiplièrent de jour en jour.

Aujourd'hui une violente discussion eut lieu entre les deux amants.

Que s'était-il passé? La justice nous le dira. Mais la discussion a dû être bien sérieuse, pour que Padovani conçut le projet d'assassiner sa maîtresse.

A 10 heures du soir, Padovani mettait son sinistre projet à exécution.

Il se rendit, en effet, devant le Casino, où il savait trouver sa maîtresse, la fit appeler et dès que Célestine Piard parût sur la porte, il braqua sur elle son revolver et fit feu.

Un seul coup suffit pour frapper mortellement la malheureuse Marcelle qui tomba à terre pour ne plus se relever.

Padovani, une fois sa vengeance assouvie, prit la fuite du côté de la gare.

Quant à la victime, elle n'avait pu proférer aucune parole; la balle l'avait tuée net en pleine poitrine. Elle fut entourée immédiatement par toutes les personnes qui se trouvaient au Casino et qui étaient accourues au bruit de la détonation.

M. le docteur Zacarelli, prévenu aussitôt, s'empressa de se rendre auprès de la victime mais il ne put que constater le décès.

L'infortunée Marcelle a été transportée à l'hôpital civil; elle n'était âgée que de 25 ans.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des
CHEVEUX de Mme
S. A. ALLEN



C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle fortifie et embellit la chevelure.

Dans les Bons de Parfum. Expr. 10, rue Caumartin, Paris.

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. H. Gadaud**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

CIGARETTE FATMA

Bourse de Paris

	5 nov.	6 nov.
3 Rentes 0/0 anciens	97 90 —	98 90
— 3 s. 0/0 amortis.	97 10 —	98 50

ex-coupon.

Dépêches de Nuit
DEPUIS LE TÉLÉGRAPHE JUSQU'À MINUIT

Nouvelles Militaires

M. Ayme, officier d'administration de 2e classe, du service des subsistances militaires, à Bastia, est désigné pour Nice.

— M. Mougin, officier d'administration de 2e classe, du service des subsistances militaires, à Marseille, est désigné pour Bastia.

LE PRODUIT DES IMPÔTS

Le produit des impôts indirects pendant le mois d'octobre a été de 288 463 900 francs, représentant une plus value de 13.178 400 francs par rapport aux évaluations budgétaires, et une augmentation de 23 099.400 francs sur le produit du mois d'octobre 1902.

Le produit des dix premiers mois de l'année 1903 donne une augmentation de 110 885 100 francs sur le produit de la période correspondante de 1902.

L'excédent de l'exercice 1903 sur 1902 est actuellement de 77 411.200 francs.

CONSEIL DE GUERRE DE NANTES

Les scandales d'Ouessant

Le conseil de guerre de Nantes, a statué aujourd'hui, sur les faits relatifs aux scandales d'Ouessant dans lesquels étaient compromis dix soldats du 2e régiment colonial.

Les prévenus sont accusés de violences et de pillage.

Le conseil de guerre a acquitté trois des prévenus et condamné les autres à des peines variant entre 2 ans de prison et 5 ans de réclusion.

LA GUERRE
DANS
L'AMÉRIQUE CENTRALE

Le bombardement de Panama

On télégraphie de Washington que le bombardement de Panama a commencé.

C'est le navire de guerre colombien *Bogota* qui a ouvert le feu.

L'escadre américaine

L'escadre américaine, placée sous le commandement du contre-amiral Glass, a reçu l'ordre de quitter son mouillage de Acapulco (Mexique) et de se rendre à Panama.

Le même ordre a été envoyé aux navires qui sont mouillés à la Jamaïque et à Saint-José-del-Sud.

La révolution

La cause de la révolution n'est pas encore connue, mais on suppose généralement qu'elle est due au rejet du traité du canal.

EN ALLEMAGNE

Départ des Souverains russes

On télégraphie de Darmstadt:

L'empereur et l'impératrice de Russie, ainsi que les grandes duchesses, leurs filles, ont quitté aujourd'hui Darmstadt pour se rendre en Pologne.

Le Tsar et la famille impériale seront de retour à Saint-Pétersbourg le 7 novembre (style russe) pour la fête des hussards dont Nicolas II commandant le régiment.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Présidence de M. Etienne

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lebrun, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LA GRÈVE D'ARMENTIÈRES

Discussion de l'interpellation de M. Jaurès sur la situation créée à Armentières par le refus qu'opposent les patrons à la proposition d'arbitrage faite par le préfet et acceptée par les ouvriers.

M. Jaurès

dit que le refus par les patrons d'accepter la proposition d'arbitrage, acceptée par les ouvriers, est cause d'une situation très grave. Les ouvriers n'ont commis aucune faute; leurs revendications sont justes, car les patrons ont étudié tous leurs engagements. Ils ont fait plus: ils ont trompé les ouvriers.

L'orateur fait un tableau lamentable de la situation des ouvriers de cette région; ils sont réduits à la mendicité et leur misère est complète.

M. Jaurès demande à la Chambre de ne pas laisser mourir de faim les familles des grévistes, en faisant reprendre la proposition d'arbitrage et en nommant une commission chargée de faire une enquête sur la situation des ouvriers tisseurs.

(Ce discours est applaudi par presque toute la Chambre)

M. Delory

accuse les patrons d'avoir violé leurs engagements et blâme le gouvernement d'avoir envoyé des troupes; il conclut en demandant le vote d'un crédit pour les victimes de la grève.

M. Magniaudé

réclame les améliorations urgentes dans les conditions économiques de la vie ouvrière, qui est telle qu'à tout instant on est menacé de grève.

On ne devrait pas oublier que ces grèves paralysent l'essor et la prospérité du pays.

M. Dansette

prend la défense des patrons; il attribue le mal signalé par les orateurs qui l'ont précédé à cette tribune, à la crise industrielle que traverse le pays; il croit que l'on pourrait remédier en partie à ce mal, en votant la loi sur les retraites ouvrières.

Le ministre du Commerce

dit qu'en effet les patrons ont refusé d'appliquer les tarifs de 1880, et qu'ils ont repoussé la demande d'arbitrage.

Le gouvernement ne peut qu'accepter la nomination de la commission d'enquête.

M. Laroche-Joubert

n'accuse pas les patrons, parce qu'il croit qu'ils sont dans leur droit; mais il les engage d'accepter l'arbitrage, pour en finir avec une situation aussi regrettable pour tous.

La discussion générale est close.

Ordre du Jour
Proposition Jaurès

Le président met ensuite aux voix l'ordre du jour déposé par M. Jaurès et qui est ainsi conçu:

« La Chambre confiante dans le gouvernement qui réussira à obtenir l'arbitrage et qui décidera la nomination d'une commission parlementaire — la même que celle pour les mineurs — laquelle commission sera chargée de faire une enquête sur la situation des ouvriers tisseurs et sur celle de l'industrie textile en France.

L'ordre du jour Jaurès, qui est accepté par le gouvernement, est adopté par 512 voix contre 2.

Proposition Devèze

M. Devèze dépose un projet de loi demandant un crédit de 100.000 francs pour venir en aide aux victimes du chômage dans le Nord.

Cette proposition est renvoyée à la commission du budget.

INTERPELLATION CONGY

Le président annonce qu'il a reçu de M. Congy une demande d'interpellation sur les scandales dans les salles de jeu.

Cette interpellation est renvoyée à la suite des autres.

La séance est levée et renvoyée à lundi.

AVIS DE DÉCÈS

M. Paul Rostoni, fait part des prière; M. et Mme Jean Thomas Taddei et leurs enfants; M. et Mme Antoine Taddei et leurs enfants; M. et Mme Henri Bertoli; M. et Mme Jacques Bertoli; M. Jean Bertoli; Mme et M. Jean Ramanouilli, officier des Douanes à La Tour du Carbet, et leur fille; Mlle Clémence Taddei; M. et Mme Louis Santucci, de Tallone;

Les familles Andreani, Instituteur en retraite de Porta; André dites et ses enfants, de Porta; Joseph Paoli, de Porta, et Oletti;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Louise Santucci
Née TADDEI

leur épouse, mère, belle-mère, tante, grand'tante et cousine, décédée dans la 47e année de son âge, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 6 courant à 1 heure de relevé.

On se réunira à la maison mortuaire, Avenue Carnot, 11.

AVIS DE DÉCÈS

M. Joseph-Marie Casanova et ses enfants; Mlle Antoinette-Françoise Casanova; M. et Mme Paul-François Casanova et leurs enfants de Pobière; M. et Mme Michel Casanova, de Pobière; M. Jean-Pierre Casanova, employé à Tunis; M. Clara-Paul Sciri, de Bastia; Mme veuve Bélgodère et son enfant, de Pobière; M. et Mme Antonini et leurs enfants d'Alger;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. César Casanova

leur fils, frère, neveu et cousin, décédé dans sa 4e année de son âge, muni des sacrements de l'Eglise, et vous prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à de courant à 3 heures 1/2 du matin.

On se réunira à la maison mortuaire, 25, Rue Droite.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Guillaume Biaggini, née Mignoni, négociants, et leurs filles, Mlle Anna Del Pellegrino; Mme veuve Noël Del Pellegrino, née Ferri; Mme veuve Raymond Del Pellegrino; les familles Del Pellegrino, d'Ajaccio; Scaglioli, de Corte; Franciosi, de Marseille; Angeli et Chiotti, de Bastia; Mlle Catherine Mignoni; M. Vincent Mignoni et ses enfants; M. et Mme Joseph Mignoni; M. et Mme Jules Mignoni et leurs enfants; M. Sauveur Limoni et ses enfants; M. et Mme Dominici, son Mignoni; M. et Mme Oreste Biaggini et leurs enfants; M. et Mme Pilade Biaggini et leurs enfants; M. Raphaël Biaggini et ses enfants,

Les familles Pretti, Alessandri, Piaggi et Orsoga, de Bastia,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Noël Del Pellegrino

leur fils, frère, petit fils, cousin, neveu et allié, décédé à Bastia, le 7 novembre, à l'âge de 16 ans.

L'enterrement aura lieu aujourd'hui dimanche, à 3 heures de relevé.

On se réunira à la maison mortuaire, avenue Carnot, 7.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Avis aux Commerçants

Le Pétrole COLUMBIA à *115 degrés* de pouvoir éclairant leur sera livré au prix de *11 fr. 50* la caisse à l'entrepôt d'octroi, et *13 fr. 50* à la consommation.

S'adresser à MM. Damiani et Vincentelli, angle des rues Miot et Napoléon.

22 septembre 1903.

SAVON DU CONGO Blancheur de teint.

Nos Exportations

Relevé des marchandises exportées pendant le mois d'octobre 1903, de Bastia à Marseille, par la Compagnie Fraissinet:

Chargé à Bastia le 1er octobre: A ordre 1 fût cédrate salée; Coste et Peyron 46 s. amandes sèches; J. Goutte 1 q. s. os et cornes, 2 s. peils, 3 s. vx cordages et chiffons; Ch. Rolland 42 f. acide gallique; Figuière 2 bord. vin; Roulenol 43 c. fruits frais; Negre 10 b. liège; Transit 2 pan. gr. vers à soie; Rocost 1 s. amandes sèches; Charpentier 15 fûts pommes; A ordre 555 colis pommes.

Le 5 octobre: Nègre et Cie 47 b. liège, 2 bote houchons; A ordre 17 b. liège; Dragoni à fûts vin, 4 c. fromages; Renous 12 c. liqueurs; Camugli 3 bots px tannées; Ch. Moretti 8 fûts citrons; Transit 1 bord. vin; A ordre 589 colis pommes.

Le 8 octobre: Giraud frères 6 c. gr. vers à soie; Jouglard frères 12 corb. fruits; A ordre 1 b., px agneaux, 6 s. cire jaune, Olives 1 c. amiante; Eydoux 2 bls savon; Vapeurs du charge 10 f. acide gallique; Delorme 3 fûts citrons; Camugli 1 cheval; Ch. Moretti 5 fûts citrons; Nègre 49 b. liège; Drimaracci 2 pan. poissons; Roulenol 46 corb. pommes; A ordre 337 colis pommes.

Le 12 octobre: A ordre 81 s. amandes sèches, 15 b. px moutons; Pour le transit 2 f. cédrate salés; Jouglard frères 6 fûts citrons; Durèol 5 c. vin quinquina; Peuchin 13 corb. poissons; Gindicelli 3 tonnes bois; Moretti 2 fûts citrons; Ch. Rolland 20 f. acide gallique; D. Campo 3 c. vin; L. Cortès 40 chèvres, 10 chevreaux; A ordre 589 colis pommes.

Le 15 octobre: Nègre et Cie 42 b. liège; G. Barrière 50 fûts acide gallique; A ordre 13 b. châtaignes; N. Renous 4 c. vin et liqueurs, 1 cheval, 12 b. peaux sèches; J. Goutte 40 s. os et cornes; Transit 8 b. châtaignes; A ordre 12 corb. poissons; Clément 80 s. charbon; A ordre 535 colis pommes.

Cédrats confits

La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de 2 *fr.* 50 *le kilog.* emballage compris.

« Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »

La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêtes des caisses de confits à la disposition de ses clients.

MESDAMES

Vous pouvez gagner facilement
500 francs par an
en lisant la Revue Théâtrale, si vous voulez être mises au courant de la Mode.

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 400 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains. *Modestie Tranquillité* » Résumé de ses mérités en 6 années par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Modes, une Planche de Patrons ou un Paperama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de l'Échelle, Paris

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)

In Campagna, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco **60.**

In Città, cummediòla in 2 atti. Prix 50 cent. franco **60.**

U Matrimoniu di Fiffina, cummediòla in 1 attu. Prix **30** cent. franco **40** cent.

U Trionfu di Vulfalevatte, Cummediòla in 1 attu. Prix **40** cent. franco **50** cent.

Laura Puetessa, cummediòla in 1 attu. Prix **40** cent. franco **50.**

Dece anni dòpu, cummediòla in 3 atti. Prix **50** cent, franco **60.**

Les 6 Cummediòle, réunies ensemble, un vol. de 404 pages. **2** fr. **50**, franco **2.90.**

L'un des rédacteurs gérant,
MATTEINO OLLAGNIER.

Gérant, Imprimerie Ollagnier.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

OCCASION UNIQUE

La nouvelle édition
DES
Combats et Batailles
DU
SIÈGE DE PARIS
(Septembre 1870 à janvier 1871)

Un magnifique volume grand in-8 de 404 pages, illustré de nombreuses gravures

Vendu : 3 francs
au lieu de **SIX FRANCS**
jusqu'au 15 novembre 1903.

Encres A. Maurin



LE XIXe SIÈCLE — NOIRE FIXE — Inaltérable — Très intense

LA SYRIENNE — COMMUNICATIVE — Bronze 4 à 5 copies — S'emploie sans Encre

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1889 & 1900

Institution Ottavj

COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES D'AJACCIO
FONDÉS EN 1882
Dirigés par Mlle L. OTTAVJ, *officier d'académie*

Subventions de la Ville, du Département et de l'État

L'Établissement sera transféré à partir du 1er octobre 1903, boulevard des Étrangers et boulevard Lantivy, dans les VILLAS COSTA entourées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.

PENSIONNAT, DEMI PENSIONNAT et EXTERNAT

Préparation aux divers examens (brevet simple, cours d'adultes à l'École normale et par cours Ottavj).

Deux maîtresses pourvues du brevet supérieur seront attachées à l'Établissement.

Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture.



ALAMBICS DEROT
Constructeur à la suite des grands Bouilleurs de Cru
DEROT Fils Aîné
21 à 25, rue Thérèse, PARIS

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli

ANCIEN CABINET PRADIER
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à nouveau un garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui exploitent la crédulité publique à la santé pour la destruction de dents artificielles.

CADEAU — Prime à tout acheteur de 25 centimes du GRAND COMPTOIR NATIONAL d'HYGIÈNE et de BEAUTÉ — Rue des Grangeneuves — Port-de-Bouc — Succursales : Marseille, Toulon, Nice, Cannes, Menton, Monaco, Paris, Lyon, Bordeaux, Nantes, Rouen, Le Havre, Alger, Oran, Constantine, Tunis, Bône, Sousse, Sfax, Tripoli, Beyrouth, Smyrne, Salonique, Constantinople, Athènes, Le Caire, Alexandrie, Port-Said, Jaffa, Buenos-Ayres, Montevideo, Rio-de-Janeiro, Santos, Valparaiso, Lima, Mexico, Habana, Saint-Domingue, Port-au-Prince, Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, Saint-Pierre, Cayenne, Nouméa, Tananarive, Saigon, Hanoï, Haïphong, Pékin, Changhaï, Yokohama, Kobé, Nagasaki, Honolulu, Melbourne, Sydney, Auckland, Wellington, Christchurch, Dunedin, Adélaïde, Perth, Fremantle, Calcutta, Bombay, Madras, Colombo, Singapour, Batavia, Manille, Shanghaï, Hong-Kong, Saïg

Chemins vicinaux

Le Président de la République française,
Sur le rapport du président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes,
Vu les délibérations du conseil général de la Corse en date des 28 novembre 1902 et 28 août 1903;
Décrète :
Art. 1er. — Le département de la Corse est autorisé, conformément à la demande que le conseil général en a faite, à emprunter, à un taux d'intérêt qui ne pourra dépasser 3.63 p. 100, une somme de soixante quatre mille trois cents francs (64,300 fr.), remboursable en vingt ans à partir de 1904 et exclusivement applicable aux travaux des chemins vicinaux de grande communication et d'intérêt commun à subventionner par application de la loi du 12 mars 1880.

Cet emprunt pourra être réalisé, soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription, avec faculté d'émettre des obligations au porteur ou transmissibles par endossement, soit auprès de la Caisse des dépôts et consignations, de la Caisse nationale des retraites pour la vieillesse ou de la société du Crédit foncier de France.

Les conditions des souscriptions à ouvrir ou des traités à passer de gré à gré seront préalablement soumises à l'approbation du ministre de l'intérieur.

Art. 2 — Le département de la Corse est également autorisé, conformément à la demande que le conseil général en a faite, à s'imposer extraordinairement pendant vingt ans, à partir de 1904, soixante-douze centièmes de centimes additionnels au principal des quatre contributions directes, pour en affecter le produit au service des intérêts et au remboursement de l'emprunt de 64,300 francs, autorisé par l'article 1er ci-dessus.

Cette imposition sera recouvrée indépendamment des centimes extraordinaires dont le maximum est fixé, chaque année, par la loi de finances, en vertu des lois des 10 août 1871 et 12 juillet 1879.

Fait à Paris, le 29 octobre 1903.

Bulletin Financier

Paris, le 5 novembre 1903.

A l'exception des Mines d'Or le marché est bien disposé aujourd'hui et finit en meilleur tendance, entraîné par la Rente Française qui obtient un mouvement si important avec 98.05. Les nouvelles extrêmement favorables, dans les milieux informés, au prochain départ de M. Combes que ces plaideurs ne cèdent de politique plus ou moins. Les Fonds Etrangers se raffermissent. Le Turc Unifié se relève à 88,32 ; L'Extérieur reste toujours hésitante à 91.05. Les Etablissements de Crédit sont très fermes. Le stock 1.408, Foncier 760, Comptoir d'Escompte 592, Société Générale 622.

En Banque l'obligation à 4[1] Transways Rive gauche et Chemins de Fer reste ferme à 493. Les Charbonnages des Alpes sont en hausse à 415. L'action Lyonnaise se négocie à 291, avec un bon courant d'affaires.

L'année 1903 produira déjà une augmentation dans les produits de la ligne Morez Gex-de, mais la tête de la ligne se trouve à 5 kilomètres de cette dernière ville. Les Obligations 4 p[1] Grenoble sont cotées à 3 francs.

Les Chemins acquièrent de nouvelles plus-values.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 10 novembre à 3 h.

1. Constantia, Gung'l.
2. L. « Cloches de Corneville, Planquette.
3. Gavotte, Janin.
4. Faust, Gounod.
5. Le Barque, Bru.

Le Chef de Musique, MOLINES.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

9 novembre 1729. (18 brumaire an VIII.) — Quatre Corses jouèrent un grand rôle le 18 brumaire.

Napoléon et Lucien Bonaparte, le général Sebastiani et Arena.

On connaît le rôle des Bonaparte et de Sebastiani, celui d'Arena l'est moins, et au moment où Napoléon entrait aux Cinq-Cents pendant que mille braves mousquetaires qui ne l'avaient de la mettre à mort, Arena s'avançait vers lui un poignard à la main en disant : « Tu feras donc la guerre à ta Patrie ?... mais oh ! il y a des Césars, il y a aussi des Brutus ! » Un grenadier empêcha le député Corse de frapper.

Ainsi notre île a risqué de donner à la France un Brutus au lieu d'un César !

10 novembre 1737. — Convention entre la République de Gênes et la Cour de France, d'après laquelle le roi Louis XV devait faire passer incessamment pour être débarqués à Bastia ou en tel autre lieu qui serait jugé convenable, trois mille hommes d'infanterie, afin de réduire les rebelles de l'île de Corse.

Les ratifications de cette convention, signée à Fontainebleau par Sorba pour Gênes et Amelot pour la France, devaient être exécutées dans les quatre semaines qui suivaient.

SAVON DU CONGO de meilleur des contre-façons

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Paoli Martin, sous-officier d'infanterie, est nommé au grade de sous-lieutenant et affecté au 11me territorial.

— M. le lieutenant de réserve Santelli, du 4e régiment colonial, passe au 6e du même arme.

— M. Vinciguerra, rédacteur à l'administration centrale, direction de la comptabilité, est nommé receveur des postes et télégraphes à Saint-Chamond.

— M. Cipriani, receveur des postes et télégraphes à Paris, au traitement de 4 500 francs, passe au traitement de 5 000 frs.

CIGARETTE FATMA

L'Affaire du *Liban*

L'instruction est close

Dans un précédent article, nous disions qu'un acte indicatif de la clôture du rapport de M. le commissaire enquêteur serait l'ultime interrogatoire des intéressés : MM. les commandants Lacotte et Arnaud et le maître d'équipage Santandrea.

Cet acte n'est manifesté. Les deux officiers et le maître, poursuivis à la suite de la catastrophe du *Liban*, ont été convoqués par M. le commandant Fourest.

L'honorable commissaire enquêteur leur a fait prendre connaissance des dernières commissions rogatoires qui lui sont parvenues et a recueilli les déclarations qui pouvaient leur être opposées par les intéressés.

Ce dernier interrogatoire clos, M. le commissaire enquêteur a communiqué aux commandants Lacotte et Arnaud, ainsi qu'au maître d'équipage Santandrea, les pièces les plus importantes de son dossier, et a consigné dans un procès-verbal les observations faites par les inculpés.

D'une façon définitive, l'instruction est donc close. Le rapport de M. le commandant Fourest sera déposé dans les premiers jours de la semaine prochaine entre les mains du président du tribunal maritime commercial, lequel le transmettra aux avocats des intéressés : Me Grenaval, Autran et Valensi. Ces derniers, en effet, n'ont pas, à l'heure présente, la moindre notion du cours suivi par l'instruction et des faits que celle-ci a pu dévoiler. Ils n'auront pas trop des trois semaines que nous avons fixées pour étudier le dossier, très complexe, de l'affaire qu'ils ont à discuter, et comme nous l'avons indiqué, c'est dans les premiers jours de décembre que s'ouvriront, au palais de justice, les débats de cette intéressante affaire.

Nous répétons qu'on ne peut, d'ores et déjà, se porter garant de la composition du tribunal appelé à siéger en cette circonstance.

Ce que nous pouvons affirmer, c'est qu'une application rigoureuse de la loi qui fixe, au maximum de 55 ans, l'âge des capitaines au long-cours pour participer à ces tribunaux, sera faite. Tous les capitaines au long cours faisant actuellement fonctions d'experts auprès des tribunaux ayant dépassé cet âge, on ne choisira donc pas parmi eux les juges délégués, et ceux-ci seront sans doute pris parmi les capitaines en activité de service.

C'est ce qui résulte des dernières informations, rigoureusement contrôlées, que nous avons pu recueillir.

JEAN SERVIEN.

(*Le Petit Marseillais*).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Le tribunal correctionnel d'Ajaccio a rendu son jugement dans l'affaire des Pères de Vico.

Les RR. PP. Lerond, Caillot et d'Istria ont été condamné à un franc d'amende.

⁂

CORTE. — Dimanche soir, vers 6 heures, le nommé Bureni Antoine, âgé de 41 ans, homme d'équipe à la Compagnie des chemins de fer départementaux de la Casa, a tiré, dans la gare de Corte, un coup de revolver sur le nommé Tristani Marc-Ange, facteur, employé à cette gare, qui n'a pas été atteint.

L'auteur de cette tentative de meurtre a pris la fuite.

⁂

VESCOVATO. — Mme Poggioli, institutrice à Vivario, a été nommée à Tavera.

⁂

AJACCIO. — M. Chastelpié, instituteur en congé à Saint Crépin Hauvellere, a été délégué dans les fonctions de commis d'inspection académique à Ajaccio, en remplacement de M. Locarni, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, pour infirmités.

LE Drame du Casino

Assassinat d'une femme galante

Notre population se trouve toujours sous l'impression du crime de samedi soir. Pendant toute la matinée de dimanche on s'est porté du côté du Casino. L'assassin et sa victime étaient assez connus, surtout dans les quartiers de la gare et du nouveau port; on revenait les circonstances du crime et sur les faits se rapportant à Padovani et à sa maîtresse.

L'Assassin

Dominique Padovani est né à Ajaccio, il est âgé de 26 ans. En 1901, il s'est rendu en Cochinchine auprès de ses frères et est rentré en Corse après une dizaine de mois.

C'est à sa rentrée à Ajaccio, vers la fin de l'année dernière, qu'il a connu Marcelle dans une maison. Il s'est épris d'elle, l'a retirée, et en a fait sa maîtresse. Il avait rapporté de Cochinchine, — environ 4.000 francs, d'après lui, — et il a vécu avec elle pendant près d'un an. Mais il paraît que Marcelle ne lui était pas fidèle. Une fois elle s'en alla passer une quinzaine de jours à Nice, puis rentra à Ajaccio, où lui, subjugué par son attitude, n'hésita pas à reprendre la vie commune. Bien qu'il pourvoit à tous les besoins de sa maîtresse, celle-ci aurait eu des relations avec d'autres personnes à Ajaccio, et il y a six mois environ, elle le quitta pour venir à Bastia. Padovani la rejoignit quelques jours après, et loua pour elle une buvette au fond du boulevard Paoli.

Marcelle ne lui était pas plus fidèle à Bastia qu'à Ajaccio, et il y eut de fréquentes scènes entre les deux amants. Padovani était de plus en plus jaloux. Il y a cinq ou six jours Marcelle le quitta pour aller vivre avec un continental.

La Victime

Eugénie Pillard, généralement connue sous le nom de Marcelle, originaire des environs de Lyon, appartenait à une honorable famille. Son père et sa mère vivent toujours ; elle était âgée de 29 ans ; sa physionomie était très agréable, de beaux cheveux bruns encadraient sa jolie figure ; elle s'est débauchée de bonne heure et, après avoir séjourné dans diverses maisons de la Cochinchine au long cours faisant actuellement fonctions d'experts auprès des tribunaux ayant dépassé cet âge, on ne choisira donc pas parmi eux les juges délégués, et ceux-ci seront sans doute pris parmi les capitaines en activité de service.

C'est ce qui résulte des dernières informations, rigoureusement contrôlées, que nous avons pu recueillir.

JEAN SERVIEN.

(*Le Petit Marseillais*).

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

AJACCIO. — Le tribunal correctionnel d'Ajaccio a rendu son jugement dans l'affaire des Pères de Vico.

Les RR. PP. Lerond, Caillot et d'Istria ont été condamné à un franc d'amende.

⁂

CORTE. — Dimanche soir, vers 6 heures, le nommé Bureni Antoine, âgé de 41 ans, homme d'équipe à la Compagnie des chemins de fer départementaux de la Casa, a tiré, dans la gare de Corte, un coup de revolver sur le nommé Tristani Marc-Ange, facteur, employé à cette gare, qui n'a pas été atteint.

L'auteur de cette tentative de meurtre a pris la fuite.

⁂

VESCOVATO. — Mme Poggioli, institutrice à Vivario, a été nommée à Tavera.

⁂

AJACCIO. — M. Chastelpié, instituteur en congé à Saint Crépin Hauvellere, a été délégué dans les fonctions de commis d'inspection académique à Ajaccio, en remplacement de M. Locarni, admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à la retraite, pour infirmités.

LE Drame du Casino

Assassinat d'une femme galante

Notre population se trouve toujours sous l'impression du crime de samedi soir. Pendant toute la matinée de dimanche on s'est porté du côté du Casino. L'assassin et sa victime étaient assez connus, surtout dans les quartiers de la gare et du nouveau port; on revenait les circonstances du crime et sur les faits se rapportant à Padovani et à sa maîtresse.

L'Assassin

Dominique Padovani est né à Ajaccio, il est âgé de 26 ans. En 1901, il s'est rendu en Cochinchine auprès de ses frères et est rentré en Corse après une dizaine de mois.

C'est à sa rentrée à Ajaccio, vers la fin de l'année dernière, qu'il a connu Marcelle dans une maison. Il s'est épris d'elle, l'a retirée, et en a fait sa maîtresse. Il avait rapporté de l'argent

OXYGENÉE CUSENIER

Verte ou Blanche

DEMANDEZ PARTOUT
le tabac Colonial Français
DE LA MAISON L. ALBAN

Librairie du PETIT BASTIAIS

Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : 200 millions
Valeurs assurées encore : 3140 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa suite un garde-santé-service chirurgien-dentiste — qui n'a pas le droit d'exercer la profession et qui empêchent, des matières animales à la mise pour la fabrication de dents artificielles.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.
On s'abonne en envoyant un mandat-poste au nom du Gérant, 56, rue Jacob, Paris.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Société Imprimerie Ollagnier.

Cédrats confits
La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de 2 *fr.* 50 *le kilog.* emballage compris.
» Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »
La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêts des caisses de confits à la disposition de ses clients.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
Avant de vendre vos cédrats, adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.



LIBRAIRIE OLLAGNIER
OCCASION UNIQUE
La nouvelle édition
DES
Combats et Batailles
DU
SIÈGE DE PARIS
(Septembre 1870 à janvier 1871)
Un magnifique volume grand in-8 de 404 pages, illustré de nombreuses gravures
Vendu : 3 francs
au lieu de SIX FRANCS
jusqu'au 15 novembre 1903.

Encres A. Mauri



HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Le COURRIER de la PIENNE

Institution Ottavi
COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES D'AJACCIO
FONDÉS EN 1882
Dirigés par Mlles L. OTTAVI, *officier d'académie*
Subventions de la Ville, du Département et de l'Etat
L'Etablissement sera transféré à partir du 1er octobre 1903, boulevard des Etrangers, boulevard Lantivy, dans les VILLAS ORSINI entourées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.
PENSIONNAT, DEMI-PENSIONNAT et EXTERNAT
Préparation aux divers examens (brevet simple, examens d'admission à l'Ecole normale, brevet supérieur) et aux Ecoles pratiques de Sèvres et de Fontenay.
Les cours sont tenus par MM. les professeurs du Collège, de l'Ecole normale et de l'Ecole Pratique.
Des maîtresses pourvues du brevet supérieur seront attachées à l'Etablissement.
Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture.

Un très grand nombre de personnes, sont rétablies dans leur santé et le conservent par l'usage des PILULES DÉPURATIVES du docteur GOLVIN
Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Eblouissements, Faiblesses, Anémie, Mauvaise Estomac, Intestins paresseux.
A la 1re boîte prise on SENTIR ET LA SANTÉ
Se vend dans toutes les pharmacies à 3 fr. la boîte
M. Prosper Hommet, Pharmacien de 1re Classe, Docteur en Médecine, Ancien Interne des Hôpitaux de Paris, Ex-Pharmacien de la Maison de Santé de Dr Blanche, Médecin de l'Asile de Vincennes, Membre de la Société de Médecine de Paris, Membre de la Société de Médecine Pratique de Paris, Membre de la Société de Médecine Légale de Paris, Membre de la Société de Médecine Mentale de Paris, Membre de la Société de Médecine Publ

vetage munies de tous les appareils de sauvetage modernes ; les mâts, au nombre de deux, sarmat à pibis, et en acier doux.

Les deux premiers paquebots ont été mis en construction le 6 juillet dernier ; le premier sera lancé fin décembre ; le deuxième en janvier 1904 ; le troisième sera mis en chantier fin décembre 1903, le quatrième fin janvier 1904, le cinquième en mars ou avril 1904.

Voilà donc, en attendant de nouvelles commandes, du travail assuré pour plusieurs mois à nos ouvriers nantais.

Bulletin Financier

Paris, le 6 novembre 1903.

La physionomie du marché est quelque peu irrégulière et hésitante à la suite de réalisations qui pèsent sur les fonds. La Rente française conserve sa brillante attitude, gagnant encore 40 centimes aujourd'hui à 98.45. Les Fonds Etrangers sont plus calmes. L'Extérieure est fermé à 90.95 ; le Turc ne varie guère à 88.22. L'action 403.50. Grandes Sociétés Etablissements de Crédit, principalement du Crédit Foncier qui progresse à 744. Le Crédit Lyonnais cote 1.424.

Dans le compartiment industriel, le Rio débute à 1.228. Métropolitain 498. Le Suez revient à 3.995. Les valeurs russes sont fermes. Nouveau recul des titres d'Or.

Au comptant en Banque, les Obligations 6 0/0 Grandes s'inscrivent à 350 ; on sait qu'elles touchent tous les trois mois un coupon de première : 7.50. L'action Tramways Electriques et Chemins de Fer reste ferme à 94. Les Houillères de la Corrèze s'échangent et remontent entre 133 et 134.

Chemins Français bien tenus.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

OCCHIATANA. — Le parti républicain balanin a applaudi avec une réelle satisfaction à la nomination de notre distingué compatriote M. Mancini Constantin au poste d'entrepreneur de poudres et tabacs de la régie à Calvi. Notre éminent député M. Malaspina, dont la sollicitude pour le parti qu'il représente ne se dément jamais, s'est honoré une fois de plus, en cette occasion.

L'urbanité des manières de M. Mancini, son esprit large et ouvert, l'intangibilité de son passé politique, tout fait augurer que ce fonctionnaire saura, dans la cité calvaise, s'attirer de chaudes et durables sympathies. En attendant, qu'il nous permette de lui adresser, au nom de tous les Occhiatanais, nos félicitations les meilleures.

♣

UGO-DI-NAZZA. — M. Demartini Martin, instituteur, rentré du service militaire, est nommé instituteur à Lugo-di-Nazza.

♣

CALVI. — Un bon point à nos édiles. Dimanche, nos bons conseillers municipaux se sont réunis et ont décidé la création d'un abattoir public. Il n'en existe donc pas, se demandera-t-on ? Que l'on se détrompe, c'est tout le contraire, il n'y en a que trop, et l'intérêt public exige que le nombre en soit diminué. Désormais, il n'y en aura qu'un. Ne sont ils pas, les abattoirs, considérés par la loi comme des établissements dangereux, insalubres, incommodes. On leur a même octroyé une classe, la première, tout comme les pharmacies sans doute.

La création d'un abattoir public s'imposait depuis longtemps, aussi il est à souhaiter que la délibération de nos conseillers municipaux — on peut avoir de ces craintes — ne reste pas lettre morte.

L'hygiène et aussi notre octroi, — les grandes causes engendrent souvent les petits effets, ne — s'en plaindront certainement pas, au contraire.

Pour toute sûreté, on mieux par une espèce de mesure transitoire, M. le Maire ne pourrait-il pas d'ores et déjà, comme la loi lui en confère le droit, fixer le tarif officiel de la viande de boucherie.

Mêl, les bouchers de notre ville, on peut en être convaincu, s'en réjouiraient les premiers. — S.

PRINCESSE MAKOKO savon Victor Vaissier 0,75 le pain

Torpilleur échoué

Dans la journée d'hier on a essayé d'arracher l'hélice de l'arbre de couche. Après avoir enlevé le gouvernail de la façon que l'on sait, les scaphandriers ont dévissé l'écrou bloquant l'hélice et terminant l'arbre de couche. Ils ont ensuite placé une élingue autour du propulseur. L'Utile la prit en remorque. Tous les efforts furent inutiles. L'hélice était trop encastrée dans le tronc de cone qui finit l'arbre de couche pour céder sous la traction du remorqueur. On plaça alors derrière elle un pétard de dynamite que l'on fit éclater tandis que l'*Utile* tirait sur l'élingue. L'éclatement produisit un déplacement tel que l'hélice fut projetée à 40 mètres de distance.

L'hélice enlevée, on crut pouvoir remorquer le 263. Les remorques cassèrent cinq fois et le torpilleur ne dévia pas d'une ligne. Les officiers assistant aux tentatives de renflouement supposent que des points de rocher ont dû pénétrer dans la chambre des machines et rendent vains les efforts de l'*Utile*.

Le renflouement devenant très aléatoire l'*Egée* a remorqué le dock flottant jusqu'à la défense mobile. On a amené à la Paruta une nouvelle charbonnière.

Les travaux ont continué toute la nuit. Des allèges constituées par des charbonnières ont été placées sur l'arrière du 263. Des élingues passant sous le torpilleur tiennent les chalands fortement amarrés à ses flancs. Aujourd'hui on chargera les allèges de façon à les caler complètement puis on les déchargera brusquement.

On espère qu'on remontant violemment à la surface elles soulèveront le 263, et l'arracheront ainsi aux pointes qui le tiennent rivé au rocher.

♣

Le torpilleur 263, qui s'était échoué à la Paruta, a pu être renfloué hier.

Le 263 a été remorqué jusqu'à la défense mobile par plusieurs torpilleurs. Le départ de la Paruta se fit à 9 heures et demie. La durée du trajet fut de 4 heures.

Le 263 va être hissé sur la cale sèche.

(*République*).

LA TRANSFORMATION DE LA NATURE

L'aspect de la nature se modifie constamment. Pour bien s'en rendre compte, il faut remonter à des périodes extrêmement reculées. Les squelettes longtemps enfouis, des monstres horribles que les savants sont parvenus à reconstruire, démontrent que la Terre fut un jour habitée par des créatures complètement différentes de celles qui la peuplent aujourd'hui. Les générations futures ne connaîtront le lion, le tigre, l'éléphant que par tradition, car les terrassements qui bouleversent sans cesse le remaniement de plus en plus et parce qu'on les pourchasse sans répit. L'avenir de l'humanité repose sur les hygiénistes, sur ceux qui combattent pour arriver à assurer à tous la santé. Pour surmonter l'influenza, cause première de tant d'autres maladies, un grand pas a été fait : le but est déjà même complètement atteint, grâce à la Tisane américaine des Shakers. En voici une preuve : « Pendant dix-huit ans, écrit Madame veuve Lusseau, 6, rue Marcon-à, à Saintes (Char.-Inf.), je souffrais de violents maux de tête et d'étourdissements, résultats, je pense de la constipation qui me tourmentait sans cesse. Je puis dire que je ne savais pas ce qu'est une nuit de repos, ma maladie résistait à tous les traitements et j'en essayai un grand nombre. Finalement j'eus recours à la Tisane américaine des Shakers dont M. Fayau, pharmacien à Lille, est propriétaire pour la France, et que l'on peut se procurer dans toutes les bonnes pharmacies du pays. Aussitôt mon état s'améliora. Les vomissements cessèrent avant que j'aisse terminé mon premier flacon, puis, peu à peu, tous mes autres malaises disparurent. Depuis quatre ans me sens et vais bien. » Va pour législation de la mystère de Madame Lusseau, l'adjudant rêlist, 27 janvier 1903 — Les calomnies qui, au moyen-Age, déshonnaient périodiquement l'humanité, paraissent ne plus devoir nous atteindre et l'on peut espérer qu'un bon nombre des maudits qui nous affligent ne seront plus connues que de nom par nos descendants.

Les Droits de Péage

Bastia, 10 novembre.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Permettez moi de signaler par l'intermédiaire de votre journal aux honorables membres de la Chambre de commerce, une des conséquences du nouveau tarif des droits de péage.

Le propriétaire de la minoterie de Corte devait recevoir à Bastia un navire avec 1.200 quintaux de blé. D'après l'ancien tarif les droits de péage se seraient élevés à 360 francs, avec le nouveau ces droits atteignent 1.200 francs. En présence de cette différence il n'a pas hésité à donner des ordres pour que le navire aille effectuer son déchargement dans un autre port.

Ces faits se passent de tout commentaire.

Veuilles agréer, etc.

MATTEO.

LE CONSEIL DU JOUR

CONSOMMÉ PERSILLÉ

Préparer de petites quenelles avec une farce de volaille additionnée d'un peu de persil haché et blanchi. D'autre part, faire cuire dans du consommé quelques branches de céleri et racines de persil décompées en julienne. Ajouter ces quenelles et cette julienne de céleri et persil dans un consommé lié à l'arrow-root ; assaisonner en tenant le goût un peu relevé par l'addition d'une pointe de Cayenne et un verre à liqueur de fine champagne. Terminer la préparation du potage par l'addition de quelques pluches de persil et de céleri préalablement blanchies.

LE Drame du Casino

Assassinat d'une femme galante

Les obsèques

Les obsèques de l'infortunée Eugénie Pallard ont eu lieu à 8 heures du matin. Le cercueil a été placé sur un corbillard de 3e classe et transporté directement au cimetière accompagné par quatre ou cinq personnes. Des compagnes de la défunte ont également suivi le cortège en voiture.

Les curieux étaient nombreux aux abords de l'hôpital, mais ils en ont été pour le temps perdu à attendre la sortie du cercueil ; il n'y a eu aucun incident.

Padovani en prison

Padovani, qui depuis son arrestation paraissait plutôt inconscient, est maintenant très abattu ; il pense constamment à sa maîtresse qu'il affectionnait beaucoup, et à sa famille que la nouvelle de son attentat a plongé dans le désespoir.

Félicitations

L'inspecteur Ristori et l'agent Cesari ont reçu les félicitations de M. le Commissaire central pour la manière dont ils avaient exécuté les instructions qu'il leur avait données. Il nous sera permis, à notre tour, de relever une fois de plus avec quelle intelligence et quelle sûreté ce distingué magistrat a dirigé les recherches dans cette circonstance, et de rendre hommage à son tact dans les délicates fonctions qui lui sont confiées et qui le font si hautement apprécier de l'administration supérieure.

Chez la victime

Padovani a été amené vers 2 heures devant M. le Juge d'instruction qui l'a de nouveau longuement interrogé. Puis, à 3 heures, M. le Juge d'instruction accompagné de M. le Commissaire central s'est rendu au domicile de la victime, avenue Carnot, 3, où la dame M. lui louait une chambre. Padovani a été conduit en voiture sous la garde des gendarmes.

M. le Juge d'instruction a saisi un paquet de lettres, la plupart du père de Marcello. Dans cette chambre on n'a trouvé ni argent ni bijoux et presque pas d'effets. Marcelle avait pour ainsi dire toute sa garde-robe sur elle ; elle devait vivre au jour le jour. Il y avait aussi un peu de linge appartenant à Padovani.

La perquisition a duré environ trois quarts d'heure. A la sortie, la foule s'était massée devant la maison ; naturellement il y avait beaucoup plus de femmes que d'hommes : toutes les belles de nuit étaient là.

Padovani a été ramené à la prison en voiture.

♣

Il a été établi que samedi matin Padovani avait pris un billet pour Ajaccio, en présence de la personne qui lui avait remis les 10 francs de la part de Marcelle, mais il s'était arrangé de manière à se faire rembourser. Il prétend qu'il n'avait pas le courage de s'éloigner de sa maîtresse, car il espérait qu'elle se serait réconciliée avec lui. Il a passé toute la journée dans les quartiers de la Haute-Ville, presque sans manger, en proie au plus grand désespoir.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 6 à 7 fr. les 100 k.
Tomates, 15 à 30 fr. id.
Haricots verts, 25 à 120 fr. id.
— rouges, 22 à 25 fr. id.
— jaunes, 22 à 25 fr. id.
Petits pois, 40 à 60 fr. id.
Raisins de Carthagène, 50 à 65 f. id.
Marrons de la Garde, 45 à 55 fr. id.
Châtaignes de l'Ardèche, 30 fr. id.
Châtaignes de la Corse, 20 fr. id.
Champignons des pins, 80 à 120 fr. id.
Pommes, 20 à 70 fr. id.
Poires, 20 à 45 fr. id.
Coings, 35 à 50 fr. le 1000
Grenades d'Esp., 40 à 100 fr. id.
— d'Algérie, 35 à 60 fr. id.
Citrons, 20 à 35 fr. le 1000
Oranges, 30 à 70 fr. id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9.75 à 11.75 les 100 k
Charbon de Corse, 9.50 à 9.75 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2 ; pains 5/6 en vrac, 34 fr. ; cassé rangé en caisses de 50 k., 36 fr.

INCENDIE A TOGA

130.000 francs de pétrole brûlé

Vers midi, le concierge des bâtiments de l'ancienne usine de Toga entendit une assez forte explosion ; il se dirigea immédiatement vers les bâtiments de l'aile gauche et aperçut de la fumée qui s'échappait de quelques ouvertures d'un magasin à pétrole, puis, dans quelques secondes, de grandes flammes enveloppaient ce bâtiment.

Il donna aussitôt l'alarme et plusieurs personnes accoururent ; le toit s'effondra presque aussitôt.

Les autorités civiles et militaires, prévenues par les agents, ne tardèrent pas à arriver sur les lieux. Mais il n'y avait rien à faire pour combattre l'incendie. On s'occupa seulement de préserver les bâtiments environnants.

On sait que toute l'ancienne usine de Toga est actuellement la propriété de M. Pierre Battistini, de Sisco. Les bâtiments sont loués à divers négociants, — la majeure partie à M. L.-N. Mattei, — et transformés en dépôts de spiritueux, de pétrole, de fourrages, etc.

Le bâtiment où a éclaté l'incendie est loué à MM. Vincentelli et Damiani et contenait plus de 4 000 caisses de pétrole et 700 fatailles représentant une valeur de plus de 130 000 francs.

On ignore comment le feu s'est déclaré. Le pétrole étant constitué en entrepôt les ouvertures du bâtiment étaient soigneusement fermées et la porte était fermée au moyen de deux clés, dont l'une se trouvait entre les mains des propriétaires et l'autre entre les mains des agents de la douane.

Les marchandises étaient couvertes par une assurance de 150.000 francs, en y comprenant la valeur locative et le recours des voisins à la Compagnie *La France*.

Ce bâtiment n'est séparé que par un espace de quinze mètres des bâtiments où M. L.-N. Mattei tient ses pétroles et ses spiritueux, sa grande distillerie, les magasins de tôles, les magasins à fourrages Ghilgermini, etc. Il est attenant à une écurie du service de l'artillerie et à un magasin à fourrages. Les mulets ont été rapidement détachés et évacués et on a retiré les fourrages. On s'est donc efforcé de préserver ces deux bâtiments, au moyen des pompes. Par bonheur le temps était tout à fait calme, pas la moindre brise ; l'immense colonne de fumée dense et noire qui s'échappait du magasin à pétrole s'élevait droite vers le ciel.

Les premiers secours ont été apportés par la maison de liège L. N. Mattei et Cie, suivi de près de celui de la maison L. N. Mattei, qui ont déployé une grande activité.

Les pompes de *l'Entreprenant*, de l'artillerie et du génie, de l'hôpital militaire, de la Ville ont fonctionné activement et on est ainsi parvenu à éviter de plus grands malheurs, en préservant les bâtiments environnants.

C'est en partie à la promptitude des secours organisés par les autorités, sous la direction de M. le [illegible] d'escadron Nivelle que les [illegible] ments voisins ont été préservés.

L'incendie continue toujours, la même intensité qu'au début, [illegible] intervalles des caisses de pétrole éclatent avec fracas et produisent de très fortes explosions. Toute la population du quartier est sortie, car elle n'est nullement rassurée, des accidents pourraient se produire.

De nombreux détachements d'infanterie et d'artillerie, sous la direction de leurs officiers, ne cessent de travailler avec la plus grande activité. Le service d'ordre est parfaitement assuré par la gendarmerie et la police.

A l'heure où nous mettons sous presse, le pétrole brûle toujours.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 10 au 11 novembre.

Thermomètre. — 7 heures du matin, à midi, + 18° à 7 heures du soir, + Maxima, + 18°2 Minima, + 10°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 76 midi. 765 mm. 6 heures du soir, 76

Vent. — Dans la matinée calme. Dans l'après-midi, N.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

♣

Nos paquebots

Lundi, le paquebot de [illegible] n'est parti qu'à cinq heures levée au lieu de une heure. [illegible] *Ville de Bastia*, arrivé le matin même de Marseille, qui a repris la même destination. Le [illegible] arrivé également le matin de Marseille, a effectué le déchargement des marchandises pour notre port et a ensuite continué sa route pour Naples. C'est le *Cyrnos*, qui doit partir pour Marseille, qui a différé le prolongement sur Livourne jusqu'à ce matin à 6 heures.

♣

Carnet mondain

On annonce, à Tours, le prochain mariage de Mlle Camille [illegible] avec M. le capitaine Lecoq, [illegible] régiment d'infanterie.

♣

Ecole lyonnaise

M. Bouteille a été admis aux [illegible] mens d'entrée à la session [illegible] bre à l'Ecole centrale lyonnaise.

♣

Messe de départ

Dimanche matin, à 9 heures, la plupart des jeunes appelés de la classe 1902 et leurs familles assistaient à la messe de départ qui a été dite en l'église Saint-Jean. M. le vicaire Antonelli. Après l'Evangile, M. le curé Casanova a prononcé une allocution du circonstance empreinte des sentiments patriotiques les plus élevés.

Il est à désirer que ces jeunes soldats, dont la plupart n'ont mais quitté le foyer paternel, n'oublient pas les sages recommandations qui leur ont été adressées par le vénéré pasteur, dans le sanctuaire où ils ont reçu le baptême, et qu'ils ont fait leur première communion, où leurs parents ont assisté aux offices religieux en compagnie de leurs parents. Ils ne les oublieront point, et ils pourront ainsi trouver avec plus de courage les [illegible] de la vie.

♣

Défense mobile

Le torpilleur 173 sera affecté à la défense mobile de la Corse en remplacement du 141, qui sera rattaché à Toulon en catégorie de la défense mobile de ce port.

— Le torpilleur *Balny*, en [illegible] de pilotage sur les côtes de [illegible] allait appareiller d'Ajaccio pour se rendre à Bonifacio, quand une explosion de tubes de chaudière a produit bien heureusement deux [illegible] Les brûlures de ces hommes ne mettent pas leur vie en danger.

Le Balny n'a pu appareiller.

♣

La population en Chine

Grâce au travail de statistique que vient d'accomplir, pour la première fois, le Trésor impérial chinois, nous sommes enfin à même de connaître avec quelque exactitude la population du Céleste Empire que, depuis plus de cinquante ans, les géographes évaluaient — très approximativement — à 400 millions d'habitants.

En réalité, la Chine proprement dite et ses provinces annexes, Mongolie, Thibet et Mandchourie, compte aujourd'hui 426,774 000 âmes. Si l'on s'en tient aux 19 provinces qui constituent l'empire dit du Milieu (Schi-Pa-Cheng), non compris le Turkestan chinois, leur population exacte s'élève à 407,832,000 habitants.

Il est intéressant de faire ressortir que, dans les pays annexes, la population se trouve être extrêmement raréfiée ; elle n'atteint même pas 1 habitant par kilomètre carré en Mongolie et au Turkestan et ne dépasse pas 9 habitants en Mandchourie.

♣

Chronique médicale

Le docteur F.-A. Pasqualini, de Campile, médecin spécialiste pour le traitement des rhumatismes, goutte, sciatique, donnera ses consultations aux malades atteints de ces maladies, tous les jeudis de 2 à 5 heures du soir, Hôtel des Voyageurs Bartoli, avenue de la Gare, Bastia.

♣

La viande de porc

Nous appelons l'attention particulière de M. le Vétérinaire-Inspecteur sur les viandes de porc livrées à la consommation. Il paraît qu'il arrive quelquefois qu'elles ne sont pas tout à fait saines. Evidemment, dans ces conditions, les bêtes n'ont pas été présentées à l'abattoir et cette viande est entrée en fraude ; double raison pour surveiller de plus près les boucheries, de manière que la population soit complètement rassurée et puisse sans hésitation aucune s'approvisionner de cette viande si agréable.

♣

Avis

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sébastiani, au 1er, en face la caserne Marbeuf.

♣

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

♣

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

♣

Mouvement des passagers

Pendant le mois de juillet, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio, 5 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 1.351 de Bastia, 862 d'Ajaccio, 128 de Calvi ou Ile-Rousse ; total, 2 341.

Il a été transporté : de Bastia, 735 tonnes, d'Ajaccio, 642, de Calvi ou Ile-Rousse, 96 ; total, 1.473.

♣

Concours de laideur

Un journal américain a eu une idée fort bizarre : celle d'ouvrir un concours de laideur. Mais, voulant être galant vis-à vis du sexe faible, il a décidé qu'à ce tournoi d'un nouveau genre ne pourraient figurer que des hommes. Notre confrère a reçu un grand nombre de photographies. Le premier prix, de trois mille francs, a été décerné à un agriculteur, marié, paraît-il, à une très jolie femme. Il est à remarquer d'ailleurs que parmi les concurrents, il y avait un nombre fort restreint de célibataires.

Ce qu'il y a de plus curieux, ce sont les nombreuses réclamations que le journal américain a reçues de la part de ses lectrices : « Pourquoi nous avoir exclues du concours ? La laideur n'est pas l'apanage exclusif de votre sexe et nous aurions bien aimé toucher les prix adressés aux vainqueurs. » Faire argent de sa laideur, voilà qui est peut-être d'une Américaine, mais pas assurément d'une Française.

♣

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Entièrement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

♣

On demande partout des ouvrières pour faire chez elles, toute l'année, des dentelles au crochet, ouvrage facile et bien payé. Ecr. Mme Vernier-Mollard, manufacture de dentelles, Marseille.

Bourse de Paris

	9 nov.	10 nov.
3 Rentes 0/0 anciens	98 00	98,12
— 3 p. 0/0 amortis	98,10	98 40

ex-coupon.

Dépêches pour le Nouvelliste

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Notre compatriote, M. Edouard Niel, vice président du tribunal de première instance d'Alger, est nommé conseiller à la Cour d'appel de la même ville.

NOS REPRÉSENTANTS ET l'Assainissement de la Corse

Les députés de la Corse, MM. Emmanuel Arène, Antima, Gabrielli, Gavini et Malaspina ont eu aujourd'hui, une longue conférence avec M. Boubey-Alex, député de la Côte-d'Or, rapporteur du projet relatif à l'assainissement de la côte orientale de la Corse.

Après un examen approfondi de la situation, les députés corses et le rapporteur se sont mis complètement d'accord ; des démarches collectives vont être faites auprès du Gouvernement et du président de la Chambre pour que la discussion de cette grave question puisse venir le plus rapidement possible.

Nouvelles Militaires

Mutation

M. le général Fabre est nommé au commandement du 17e corps d'armée, en remplacement de M. le général Tisseyre, placé dans la section de réserve.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Mouvement judiciaire

Le garde des sceaux a présenté à la signature présidentielle un mouvement judiciaire concernant l'Algérie et la Tunisie.

Etat-major général

Le ministre de la guerre a soumis à la signature présidentielle un décret de nomination à un commandant de corps d'armée.

Ecole normale

Le ministre de l'instruction publique a fait signer un décret portant réorganisation de l'Ecole normale supérieure.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Le Mariage de Mlle Faure

Ce matin a été célébré en l'église Saint-Pierre du Chaillot, le mariage de Mlle Lucie Félix-Faure avec M. Georges Geyan, de la *Revue des Deux-Mondes*.

Cette cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité, en raison du deuil récent et n'a été suivie d'aucun lunch.

Les témoins de la mariée étaient, M. René Baspe, son beau-frère, et M. Crémieux, son cousin ; ceux du marié, M. Brunetière, de l'Académie Française, et M. Henri Lorin.

Tiragesfinanciers

Ville de Paris 1876

L'obligation 15 160 est sortie remboursable à 100 000 francs.

L'obligation 101.892 est remboursable à 10.000 francs.

L'obligation 214.869 est remboursable à 5.000 francs.

Les Morts du Jour

La duchesse d'Audiffret-Pasquier

On annonce la mort de la duchesse d'Audiffret-Pasquier, femme du duc d'Audiffret Pasquier, sénateur et membre de l'Académie française.

EN ALLEMAGNE

La santé de Guillaume II

Une dépêche de Berlin annonce que l'amélioration lente des cordes vocales gauches de l'Empereur se poursuit.

A moins de complications, qu'il est difficile de prévoir, la guérison sera complète dans peu de jours.

L'empereur devra s'abstenir de parler jusqu'à ce que la plaie causée par l'opération d'un polype soit guérie.

EN AMÉRIQUE

La République de Panama

La reconnaissance de la République de Panama par les Etats-Unis a causé dans l'isthme une bien grande et un bien vif enthousiasme.

M. Bunau-Varilas, agent diplomatique du nouveau gouvernement de Panama, est arrivé depuis quelques jours, à Washington, pour présenter ses lettres de créances au président Roosevelt.

EN ESPAGNE

Manifestations à Santander

On télégraphie de Santander qu'une véritable manifestation a été organisée contre les prêtres.

Les manifestants ont attaqué le Cercle catholique, et il a fallu l'intervention de la gendarmerie pour les disperser.

Les gendarmes ont même été obligés de faire usage de leurs armes.

On compte de nombreux blessés.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures 25 minutes.

M. Bodinier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

L'abrogation de la loi Falloux

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Bérard, tendant à l'abrogation du chapitre 1er du titre III de la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement, et sur le projet de loi sur l'enseignement secondaire libre.

M. Thézard

rapporteur, dit que la majorité universitaire établit la camaraderie et l'entretient entre la fille de la bourgeoisie et de l'aristocratie. Il faut rétablir l'unité morale dans le pays. L'abrogation de la loi Falloux constituera un grand progrès.

M. Ponthier de Chamaillard

parle en faveur de la liberté de l'enseignement, qui a toujours été montueuse par les esprits les plus libéraux et qui n'a compté d'adversaires que dans les rangs de rétrogrades. Et aujourd'hui, c'est la République qui veut la supprimer, au nom des principes de la Révolution. On peut le faire, mais non sans porter une grave atteinte à la liberté.

L'orateur invoque les droits des pères de famille et croit que la majorité ne doit pas opprimer la minorité. L'enseignement libre est combattu en raison de ces succès. Le danger vient des collectivistes. Le Sénat ne voudra pas asservir l'intelligence et les consciences.

M. de Marcère

vient défendre, à son tour la liberté de l'enseignement. Maintenant l'Université est devenue l'ennemie de l'Eglise, et pourquoi ? L'Etat n'a pas le droit de constituer un monopole.

M. de Blois

fait ressortir tous les avantages de la loi Falloux. Il n'a pas exact de dire que tous les membres de l'enseignement congréganiste reçoivent le mot d'ordre de Rome.

M. Alfred Girard

déclare qu'il respecte tous les cultes, mais il considère que les vœux religieux sont incompatibles avec le droit d'enseigner.

La discussion générale est close.

La discussion des articles est renvoyée à jeudi.

Chambre des Députés

Avant la séance

La Chambre s'est réunie dans ses bureaux et a procédé à la nomination de la commission d'enquête parlementaire sur la situation des ouvriers tisseurs et sur l'industrie textile en France.

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Devèze, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Ministère de l'Agriculture

Suite de la discussion du budget du ministère de l'Agriculture.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 11 : Encouragements à l'agriculture ; délégués à l'étranger et bourses de voyage ; dépenses diverses.

M. Mulac

développe un amendement augmentant de 25 000 francs le crédit pour le concours des animaux gras de Paris.

L'amendement est adopté.

Les chapitres 11 et 12 sont votés.

Amendement Poisson

Sur le chapitre 13 : Primes à la Sériciculture, M. Poisson développe un amendement portant augmentation d'un crédit de 50 000 francs.

L'amendement est retiré à la suite de la promesse du ministre de l'agriculture que les primes dues seront payées.

Les chapitres 13 à 46 sont votés.

Chapitre 47

Une longue discussion a lieu sur le chapitre 47, au sujet de la circulaire du ministre retirant aux préfets le droit d'autoriser la chasse aux alouettes et autres oiseaux de passage au moyen de filets et d'engins.

La discussion est close par le vote de l'ordre du jour pur et simple.

Suite de la discussion demain.

00537

AVIS DE DÉCÈS

(CALVI)

M. H. Mille, avoué près le tribunal civil de Calvi ; Mlle Angèle Mille ; M. Etienne Mille,

Les familles Legris, Scaglioni, Galetti, Graziani, Inglatto, Hem. Sanères, Battestini, Barrairon, Dassonneti,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Marie-Françoise Legris
Veuve BIROLET

leur belle-mère, grand'mère, sœur et tante, décédée à Calvi, le 5 novembre courant, à l'âge de 66 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)
Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Badaui, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

A louer présentement
Un appartement composé de 8 pièces situé au 1er étage, maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté du Boulevard.

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6
Seule maison qui, à travail égal veut vendre à 20 0,0 meilleur marché tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.
Machines de luxe, machines brodeuses.
Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.
Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.
Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.
Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.
La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
On serre après chaque repas

LIBRAIRIE OLLAGNIER

OCCASION UNIQUE

La nouvelle édition
DES
Combats et Batailles
DU
SIÉGE DE PARIS
(Septembre 1870 à janvier 1871)

Un magnifique volume grand in-4° de 402 pages, illustré de nombreuses gravures

Vendu : 3 francs
au lieu de SIX FRANCS
jusqu'au 15 novembre 1903.

Encres A. Maurin



LE XIXe SIÈCLE — NOIRE FIXE — Inaltérable — Très intense
LA SYRIENNE — COMMUNICATIVE — Donne 4 à 5 copies — S'en sert sans se presser

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1889 & 1900

Institution Ottavj

COURS SECONDAIRES DE JEUNES FILLES D'AJACCIO
FONDÉS EN 1882
Dir. pédagogique L. OTTAVJ, officier d'académie

Subventions de la Ville, du Département et de l'État

L'Établissement sera transféré à partir de 1er octobre 1903, boulevard des Étrangers et boulevard Lantivy, dans les VILLAS COSTA entourées de jardins avec vue splendide sur la mer et la montagne.

PENSIONNAT, DEMI-PENSIONNAT et EXTERNAT

Préparation aux divers examens (brevet simple, sonneurs d'adhésion à l'École normale, brevet supérieur) et aux Écoles spéciales de Sèvres et de Fontenay.

Les cours sont faits par MM. les professeurs du Collège, de l'École normale et par Mlles Ottavj.

Des conférences pourront du brevet supérieur seront attribuées à l'Établissement.

Leçons particulières de langues vivantes (allemand, anglais), de musique instrumentale et de peinture.

ASTHME et CATARRHE
ESPIC

AVIS

M. A. Georges D. D. S.
Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

Cédrats confits

La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de *2 fr. 50 le kilog.* emballage compris.

« Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »

La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêtes des caisses de confits à la disposition de ses clients.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

Avant de vendre vos cédrats, adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

Mme FAITH WOOD
Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis
20 PAGES GRAND FORMAT
LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :
PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs
ÉDITION E, contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N°s.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 22 francs
ABEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre.

Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit le Cigare Mattei. Se demander dans tous les débits

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

EAU MINÉRALE NATURELLE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)
Ferro-gazeuse et acidule
Supérieure à toutes les similaires. — La meilleure eau de table
En Vente ; Au BAZAR UNIVERSEL
6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

Librairie du PETIT BASTIAIS

Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par la R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

DEMANDEZ PARTOUT
le tabac Colonial Français
DE LA MAISON L. ALBAN

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame
Messieurs, demandez-le aux Dames

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 2 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Le Courrier de la Presse
fondé en 1879 A. GALLOIS, Fondateur
Bureaux : 28, Boulevard Bonne-Nouvelle, Paris

GAZETTE DU VILLAGE
Politique et Agricole
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
BUREAUX DU JOURNAL : 26, Rue Jacob, PARIS

Voyez votre fils en rapport de toutes les nouveautés avant ce que font vos amateurs et vos agriculteurs ; voyez ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et vos animaux ; recevez chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse ; avoir à votre disposition un journal du monde, dans sa Petite Correspondance, à toutes vos questions ? Abonnez-vous les fils curieux, les timorés !

Adressez-vous à la Gazette du Village, dont l'immense succès se comprend, et qui compte un prix de Six francs par an aux services qu'elle rend. Le dernier numéro paru est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ÉLIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine, dissipe les maux de cœur, de tête, l'étourdissement.
EXCELLENT pour les DENTS et la BOUCHE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

ALAMBICS DERBY
Constructeurs à la recherche du
pour Bouilleurs de Cru
DEROY Fils Aîné
BAYEUX (Calvados)
PARIS

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, ou fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-y-la-Garenne
Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques
Briques plates et rondes. — Carreaux. —
Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Aciers et Tôles fortes.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Carto

EXPOSITION 1900 PARIS
Le GRAND PRIX aux Machines
SINGER
Machines à coudre reconnues supérieures et répandues dans le monde entier. Succès sans précédent : Vente annuelle PLUS D'UN MILLION de machines. Nombreux modèles variés pour la famille et tous les travaux spéciaux, même les plus difficiles.
LIVRAISON FRANCO, APPRENTISSAGE GRATUIT
Se méfier des Contrefaçons
LA COMPAGNIE SINGER refuse sa garantie à toute machine ne portant pas sa MARQUE
BASTIA — 8, Boulevard du Palais, 8
AJACCIO — 16, Cours Napoléon, 16
34, rue Paradis, — MARSEILLE, — rue Bel-Air, 5.
SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

29e ANNÉE — JEUDI, 12 NOVEMBRE 1903 — N° 273

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Nécrol., 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (Payable d'avance)
Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Martin, pape.
Soleil : (heure authentique)
Lever, 6 h. 22 m. — Coucher, 4 h. 10 m.
Lune : Pleine, le 5 — Dernier quar., le 13.
Fête de demain : Saint Homobon.

11 NOVEMBRE

Ecole d'Agriculture

La création définitive de l'école d'agriculture d'Ajaccio et les derniers examens qui ont eu lieu pour l'attribution de ses bourses me suggèrent quelques observations que vous demande la permission de vous exposer.

J'ai pu constater une fois de plus, à ce sujet, ce fameux esprit foncièrement niveleur qui forme le fond réel de notre état d'âme et, par réciprocité, constitue la cause de notre manière d'agir. Nos bons paysans, je veux dire des simplistes, de ceux qui ne prennent pas la peine de réfléchir et de raisonner, se sont tout d'abord demandés si cette école ne devait pas servir d'excellent débouché pour leur progéniture en mal de fonctionnarisme. L'un d'eux exprimait ses inquiétudes :

— Mais après ces deux années-là, l'État s'occupera bien de son enfant ?

— Ma foi, je ne crois pas ! Il devra travailler encore, se perfectionner pour être en état d'affronter les concours de Montpellier ou de Grignon. L'école d'Ajaccio n'a d'autre but que celui de former les bons cultivateurs qui manquent à la Corse. Si le garçon veut continuer son chemin, il tâchera d'obtenir la bourse d'ingénieur agronome et sortira plus tard par les grandes écoles d'application du continent. Avec ce diplôme là, on se débrouille assez bien.

Le plus souvent, c'est un geste de pitié, une moue d'indifférence que vous obtenez. Du moment que l'État ne paiera pas au jeune homme un traitement annuel, ce n'est vraiment pas la peine de s'imposer des sacrifices et des dérangements. Le bon sens Bonhomme insulaire se dit en sa petite intelligence que ce ne serait pas sérieux de sa part, sans se demander pourquoi ce ne serait pas sérieux. Et il a tort, Jacques Bonhomme, oh ! combien...

Aussi, je m'explique facilement les centaines de candidats, qui chaque année sont sur les rangs pour le brevet élémentaire, et les 25 autres qui, timidement, ont éprouvé le désir de recevoir les premières notions d'agriculture. Un tel résultat était immanquable, et néanmoins je suis plein de confiance ; je vais vous dire pourquoi.

Le collège Fesch est classé par le nombre de ses élèves comme le premier collège de France. Faut-il s'en réjouir ou s'en attrister ? Je serais plutôt de ce dernier avis, mais je n'insiste pas là-dessus pour le moment.

En ! bien, sur les six cents élèves de cet établissement, combien arriveront à leur but ?

Combien, sur ce chiffre, parviendront au baccalauréat, à se créer la situation qu'ils rêvent ? Les plus heureux finiront par gagner cinquante francs par mois comme employés de bureau ; un petit nombre se débrouillera autrement, tant bien que mal, et la masse, la grande masse retournera dans ses foyers à seule fin, attendant que les dernières illusions s'envolent, d'éblouir les voisins par une science inutile.

Mais la cervelle farcie de langues mortes et de philosophie théorique ils croiront s'avilir en se livrant au plus noble labeur qui soit en ce bas monde...

Mettez à la place du collège, l'école d'agriculture, à la place des rats et des pédants qui se pavanent dans les rues (mon Dieu ! je sais bien qu'ils ont plus besoin qu'on les excuse, mais je ne trouve que ces deux mots pour déterminer leur caractère et leur rôle), d'autres jeunes gens habitués à la pratique et qui rendront à l'ensemble de la population des services inappréciables, grâce aux connaissances acquises pendant deux années d'études agricoles. N'est-ce pas déjà assez joli ? Mais ce n'est pas tout.

Nous avons envisagé le cas des élèves qui, pour des raisons diverses, croiront devoir arrêter leurs études au bout de deux années d'école d'agriculture. D'autres les poursuivront plus loin. Ils seront reçus aux grandes écoles professionnelles du continent et en sortiront avec le brevet d'ingénieur agronome. Ils s'emploieront en de bonnes conditions, comme cela arrive généralement, dans les grandes exploitations agricoles de France, d'Algérie et même de l'étranger. Et arrivés à un certain âge ils travailleront pour leur propre compte, créeront eux-mêmes des exploitations agricoles, et cela dans leur pays natal plutôt qu'ailleurs.

Voyons, cela est-il impossible ? Il ne faudrait pas connaître la nature humaine pour croire qu'une personne active, énergique, intelligente, douée de grandes connaissances professionnelles et ayant déjà acquis la précieuse expérience des affaires, consente à rester indéfiniment au service des autres. Je sais, l'argent, on en trouve ! Lorsque cette personne se présente chez un capitaliste avisé, lui explique ses projets, ses plans et surtout ses chances de réussite, le capitaliste lui ouvre volontiers sa bourse le plus souvent. Nous n'avons pas, jusqu'à présent, trouvé les capitaux nécessaires pour l'exploitation de nos immenses richesses naturelles, mais qui est-ce qui songe à s'en étonner sérieusement parmi nous ? A qui les capitalistes devaient-ils prêter ? Résolvez cette question, si vous pouvez.

La Corse est un pays montagneux, aux ondulations rocheuses et couvert de maquis. Mais il reste assez de plaines, de vallées et de plages, les unes plus fertiles que les autres et dans une situation excellente, pour tenter l'activité future des enfants de l'île disposés à embrasser cette carrière. Il faut les y convier, car c'est un devoir patriotique.

Je souhaite qu'à moins de circonstances exceptionnelles dont les pères de famille sont seuls juges, ceux-ci, mieux renseignés et plus logiques, dirigent leurs enfants vers un but plus pratique et commencent à abandonner ces mauvaises voies où ils n'ont récolté que déboires et déceptions. Beaucoup malheureusement ne se feront pas faute de penser quand même que la véritable sagesse consiste à s'assurer des mains libérales du Gouvernement « le pain de chaque jour, » sous forme de l'emploi traditionnel, cet emploi fut-il des plus modestes.

C'est avec ces idées là qu'on pays croupit misérablement et s'enlise de plus en plus. On verra à l'œuvre la nouvelle école d'agriculture, mais je suis certain qu'elle en démontrera la fausseté évidente, et c'est pourquoi nous devons tous saluer sa naissance, avec joie et espoir.

Léo Mars.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 12 novembre à 3 h.

1. Le Chasseur, Mastio.
2. Rigoletto, Verdi.
3. Ronde de Nuit, Verousil.
4. Poète et Paysan, Suppé.
5. Cade (Polka), Uarath.

Le Chef de Musique, Moulines.

Dépêches des Colonies

12 novembre 4 h. — Par décret des délégations élues par le Gouverneur, les Juges et les officiers de la magistrature autre ne sont nommés que pour 18 mois, et les élections ne pourront avoir lieu qu'à la fin de février ou d'août.

CIGARETTE FATMA

Au Vénézuéla

L'arbitre américain dans la commission mixte italo-vénézuélienne de Caracas, M. Jackson Ralston, a rendu son arrêt contre le Vénézuéla dans la réclamation italienne relative au double payement de droits imposé tour à tour à des commerçants par les révolutionnaires, puis par les agents du gouvernement.

Cette décision s'applique en principe à toutes les tentatives actuellement faites par le gouvernement vénézuélien pour forcer les commerçants français, allemands, anglais et italiens de Ciudad-Bolivar à acquitter une seconde fois les droits qu'ils ont eu à payer aux révolutionnaires quand ceux-ci constituaient dans cette ville un gouvernement de fait.

Le président Castro n'en persiste pas moins à poursuivre les négociants qui refusent de payer de nouveau les droits, et la presse officieuse de Caracas continue à traiter les arbitres étrangers « d'escrocs, de voleurs et d'imbéciles. »

***

Les représentants de la France auprès du tribunal d'arbitrage de la Haye ont déposé leurs conclusions, au sujet des réclamations françaises au Vénézuéla. Voici les principales parmi ces conclusions :

Plaise au tribunal, déclarer que l'Allemagne, la Grande Bretagne et l'Italie n'ont droit à aucun traitement préférentiel sur les 30 0/0 des revenus des douanes des ports de La Guayra et de Puerto-Cabello, cédés par le Vénézuéla aux diverses puissances créancières.

Déclarer, en conséquence, que le produit de ces 30 0/0 serait réparti proportionnellement du montant des créances qui, d'après les protocoles intervenus entre les parties, sont admises à participer à cette répartition.

Dire que la France sera admise sur les 30 0/0 dont s'agit pour la somme globale de 2.666.637 bolivares ou francs 36 centimes, qui résulte des sentences prononcées par la commission mixte instituée en vertu du protocole franco-vénézuélien du 27 février 1903.

Condamner l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Italie à supporter les frais d'arbitrage.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Deloncle au chapitre 13 du budget du ministère de la justice, relatif à la suppression des emblèmes religieux dans les justices de paix.

Nombre de votants. .	490
Majorité absolue. . .	250
Pour l'adoption . .	254
Contre	245

La Chambre a adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Antima et Gabrielli.

M. Malaspina n'a pas pris part au vote.

M. Gavini, absent par congé.

LE DOGME DE L'ASSOMPTION

Le pape recevait dernièrement un éminent religieux qui l'entretint du prochain cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, que l'on s'apprête à célébrer avec une solennité spéciale à Rome.

Ce religieux ayant dit, au cours de la conversation, que Pie IX avait été le pape

---

Feuilleton du Petit Bastiais

UN BEAU-PÈRE

par Charles de Bernard

VI

La Vérité dans le Vin.

(Suite)

— Il est déjà tard, répondit Henri, qui voulait se débarrasser de son compagnon, et il me semble que ce que nous avons de mieux à faire, c'est de rentrer chacun chez soi.

— Rentrer chez nous ! parlez-vous sérieusement ?

— Fort sérieusement.

— Vous pouvez vous vanter de me faire passer de surprise en surprise, dit Falconet, dont la langue commençait à s'délier ; la première fois que je vous ai vu, vous m'avais pris pour un gaillard de votre espèce.

— Et maintenant ? demanda le comte souriant.

— Maintenant, je dois l'avouer, vous dégringolez à vue d'œil dans mon estime.

— Comment cela ?

— Vous mangez comme une mauviette, vous ne buvez que de l'eau, la moindre plaisanterie vous effarouche, vous jetez votre cigare à peine allumé, et vous parlez de rentrer chez vous, comme si vous redoutiez les dangers que court la vertu en courant les rues à pareille heure.

Lanbespin écouta d'un air ironique l'énumération de ces différents griefs et se dispensa d'y répondre.

— Quelle bégueule ! dirais-je, si vous étiez une femme, poursuivit René en haussant les épaules.

— Je suis vraiment désolé de vous avoir donné une si mauvaise opinion de moi.

— Voulez-vous que je vous parle franchement ?

— Sans doute.

— Eh bien ! je crois que depuis quelques jours vous jouez la comédie. Je ne dirais rien, si elle était amusante, votre comédie ; mais c'est qu'elle ne l'est pas du tout.

— Une comédie ! dans quel but ?

— Laissez donc : je vois clair. Vous avez envie d'opposer ma sœur, et je comprends cela. Félicité n'est pas jolie, tant s'en faut ; mais elle a des écus : sans compter que le bonhomme Falconet ne fait pas de trop mauvaises affaires, quoiqu'il répète tous les jours que les forges vont de mal en pis.

En entendant cette explication brutale, mais véridique, des motifs qui avaient engagé sa mère et son oncle à lui ménager une alliance avec la famille Falconet, Henri ne put retenir un mouvement de dépit ; mais son interlocuteur n'y fit pas attention.

— Vous êtes donc fort amoureux de la dot de ma sœur, et comme vous avez remarqué que la chère fille est un peu prude, un peu bigote, un peu pie-grièche, vous craignez de gâter vos affaires en vous montrant d'abord tel que vous êtes. Est-ce vrai ?

— Si le vin n'avait pas ses privilèges, je vous dirais que vous extravaguez ! dit Lanbespin en s'irritant malgré lui.

— Ah, l'extravague ! le mot est joli, l'extravague ! Eh bien, vous êtes un ingrat !

— Un ingrat ?

— Oui, un ingrat, et un fameux ! reprit René avec cet étourdissement inspiré que déterminent souvent les premières secousses de l'ivresse. Vous me renvoyez, moi qui ai les meilleures intentions du monde. Faites le jeune auprès de Félicité, je ne m'y oppose pas ; mais agir avec moi comme si vous me croyiez capable de vous trahir, comme si j'étais homme à rapporter vos fredaines à ma sœur, vaille que vaille, c'est me faire la peine. Oui, Henri, ça me fait de la peine.

René Falconet parut refléchir et porta la main à ses yeux.

— Ah ça ! vous êtes fou ! s'écria Lanbespin avec impatience.

— Quand on est sensible, c'est dur d'être méconnu ; moi qui m'étais senti tout de suite de l'amitié pour vous, moi qui, en venant à Paris, me réjouissais de vous y retrouver, moi qui comptais sur vous pour me lancer dans les sociétés où l'on s'amuse ! Vous m'avez trompé, Henri, vous m'avez cruellement trompé !

— Si vous continuez sur ce ton, vous allez amasser les passants.

— Vous défier de moi ! reprit Falconet d'une voix de plus en plus larmoyante, me supposer capable de vous nuire près de ma sœur ! Je m'en moque pas mal de ma sœur !

— Au lieu de gesticuler ainsi, tâchez de marcher jusqu'à la première place de fiacres ; nous en prendrons un, je vous ramènerai à votre hôtel, et vous vous coucherez.

— Me coucher ! vous me croyez donc malade ?

— D'une maladie très passagère et dont vous ne vous ressentirez pas demain.

— Je vois ce que c'est : vous vous figurez que j'ai fait un pas trop hasardeux aux vins du Rocher de Cancale, dit René en s'efforçant d'affermir sa voix et ses jambes ; vous vous trompez, mon cher ! jamais je n'ai été plus calme. Mais vous ne m'empêcherez pas de dire que ma sœur est une bégueule et que je suis incapable de prendre son parti contre vous. Je vous aime, vous ; je ne l'aime pas, elle.

— Pourquoi cela ? demanda Lanbespin avec une sorte de curiosité.

— J'ai une dent contre elle, répondit René à demi voix.

— En vérité ?

Le fils du maître de forges partit d'un bruyant éclat de rire.

(*A suivre*).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
rien n'est meilleur que l'emploi régulier et quotidien de la
CRÈME SIMON
SAVON SIMON
HÉMORROÏDES, PARIS, 1900

Les Services Maritimes Postaux de la Corse

TABLEAU B.

Trafic de Port à Port

Ports	Voyageurs	Marchandises	Totaux
Marseille-Bastia	358.000	504.500	862.500
Marseille-Livourne	110.200	210.800	321.000
Bastia-Livourne	192.800	52.700	245.500
Marseille-Ajaccio	331.700	70.000	601.500
Marseille-Propriano	6.400	98.100	104.400
Marseille-Bonifacio	5.400	37.700	43.100
Marseille-Calvi	33.000	28.500	61.500
Marseille-Ile-Rousse	29.000	52.700	81.700
Marseille-Toulon	900	37.600	38.500
Marseille-Nice	8.000	75.500	83.500
Nice-Bastia	102.000	58.500	160.500
Nice-Livourne	4.600	28.600	33.200
Nice-Ajaccio	91.800	18.500	110.300
Nice-Ile Rousse	22.000	3.500	25.500
Nice-Calvi	9.000	1.500	10.500
Nice-Propriano	600	2.000	3.600
Ajaccio-Propriano	25.500	8.700	34.200
Ajaccio-Bonifacio	23.800	10.700	34.500
Propriano-Bonifacio	1.300	1.900	3.200
Ile-Rousse-Ajaccio	1.000	500	1.500
Calvi-Ajaccio	1.600	500	2.100
Toulon-Nice	1.500	4.800	6.300
	1.360.400	1.507.300	2 868.100

On peut souscrire dans nos bureaux aux actions de la nouvelle Compagnie.

de l'Immaculée Conception : « Et moi ! aussi reprit immédiatement Pie X, je veux être celui de l'Assomption ! »

L'Assomption de la Vierge n'a jamais été, on le sait, considérée par l'Eglise catholique comme un article de foi, mais comme une sorte de tradition. Il semblait impossible que la mère immaculée de Jésus Christ, en raison même de son mérites infinis, eût subi la loi commune de la mort et n'eût pas été comme son fils enlevée directement au Ciel. Le congrès international en l'honneur de la Sainte Vierge, tenu à Lyon en septembre 1900, auquel assistaient les cardinaux Couillé, Langenieux et Perraud, et dont l'orateur le plus écouté fut M. Touchet, évêque d'Orléans, avait exprimé le vœu qu'après la consécration du genre humain au Sacré-Cœur, viendrait la consécration de l'univers à la Vierge, sous le vocable de reine de l'Univers.

Il existe donc dans l'Eglise un courant très fort en faveur de la Vierge, à la fois reine de l'Univers et reine du Purgatoire, et si le pape cédait à la demande qui lui a été adressée par les adorateurs particuliers de la Vierge et déclarait l'Assomption de la Vierge, non plus croyance facultative, *pia sententia*, suivant l'expression des canonistes, mais dogme nouveau de l'Eglise, le culte de Marie en obtiendrait une force toute particulière.

On ne peut savoir quelle valeur réelle il faut attacher à la déclaration pontificale, peut-être inexacte, certainement non officielle, mais ce bruit repose en tout cas sur quelque chose de vrai, fortement appuyé par de puissantes congrégations et un nombre imposant de fidèles. On dit même que l'épiscopat anglais aurait présenté à Léon XIII, l'an dernier, une pétition dans ce sens.

La création d'un nouveau dogme est chose assez importante dans l'Eglise catholique pour mériter qu'on s'arrête aux premiers signes de sa formation possible.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 7 novembre 1903.

Sous l'influence de divers facteurs, tous favorables, le marché s'est nettement orienté dans le sens de la hausse et les derniers cours font ressortir généralement d'appréciables plus-values sur ceux de la huitaine précédente. En tête des valeurs qui ont donné le signal de la hausse, il faut porter notre 3 0/0 qui s'est avancé de 97.25 à 98.45, bien impressionné par une légère diminution dans le montant des retraits aux Caisses et surtout par l'espérance d'un prochain changement ministériel. Sauf l'Extérieure tourne à 90.92, les Fonds Etrangers ont eu tous. Grande fermeté des Consolés de Grande, suivant du Crédit Lyonnais et du Crédit Foncier qui s'avancent respectivement à 1.415 et à 710. Le Comptoir d'Escompte s'inscrit à 1293 et la Société Générale à 624.

Parmi les Obligations des Chemins Espagnols, l'obligation 6/0 Grenade, cotée 354 francs, est le meilleur marché.

Russes, l'Amour Ferrée se traite à 243.50. La 3e série de l'Obligation à 1/2 Tramways Electriques et Chemins de Fer ne se démontre pas à 483. Les Mines de Laryma ont fait transactions autour des environs de 725 ; l'obligation à 6/0 est recherchée à 365.

Les Charbonnages des Alpes accentuent leur reprise à 129. Cette Société vient d'ajouter à son actionne concession 40.000 hectares de nouvelles concessions où se trouvent certainement des riches mines de houille, mais des mines d'autres métaux. On reste, le fait que ces concessions ont été exposées à des concurrent qui les convoitaient ardemment montre bien que leur valeur doit être réellement très grande.

Les Chemins Français finissent en nouvelle avance. Obligation Ouest 2 1/2 bien tenue à 399.

Invocation au Pêcheur

Vers à chanter, ayant obtenu la mention *bien* au Tournoi de Poésie *Fémina*.

Ne dis pas à la vague errante
L'aveu que je te fis tout bas,
Lorsque, curieuse et pleurante,
Elle vient mourir sous tes pas.

Sa chanson est comme une plainte,
On y sent gémir la douleur ;
Elle n'a pas la douce étreinte
Du baiser où tu pris mon cœur.

La vague est toujours traître et folle,
Elle sèmera notre espoir ;
La brise aussitôt, bénévole,
Aux astres le dira, le soir.

Où sera donc le doux mystère,
Pêcheur, à notre amour promis ?
Ce bonheur secret à la terre
Fuirait : toi, tu l'aurais permis !

JENNY P.

SAVON DU CONGO Hors concours 1900 produits hygiéniques

Souvenirs de Corse

La Corse vaut la peine que le touriste, qui vient la visiter et s'extasie sur les points de vue pittoresques qu'il y rencontre, en emporte autre chose que l'impression fugitive qu'il y a rassemblé.

On est toujours heureux, au retour, de montrer, à ceux qui n'ont pu voir, quelque-uns des sites qui vous ont le plus charmé ou des vues qu'on a trouvées les plus intéressantes.

On est même souvent bien aise d'offrir à des amis, une collection choisie, qui constitue, à elle seule, un voyage en Corse par l'image et un souvenir durable de notre beau pays.

Jusqu'à ce jour on était obligé de se contenter de la carte postale illustrée qui, il faut bien en convenir, ne présente d'autre avantage que son très bas prix et est presque toujours insuffisante, comme reproduction des coins pittoresques de notre Corse, ou comme vues de nos jardis villages et de nos rivages cités.

Nous avons cherché à faire mieux et nous nous sommes assuré le monopole d'une collection remarquable de photographies, dont le tirage artistique fait encore ressortir la finesse exceptionnelle.

Nous mettons en vente, à partir d'aujourd'hui, la première série de ces magnifiques souvenirs de notre île, à des prix exceptionnels de bon marché :

Une vue. 0.65
Les six 3 50
La douzaine. . . . . 6 fr.

Les vues sont vendues, soit séparément, soit par six ou par douze à la fois.

Dusplan, nous comptons offrir sous peu au public, une véritable surprise que tout le monde voudra avoir et envoyer aux amis de la Corse qui n'y peuvent venir ; à ceux de ses enfants qui en sont éloignés.

Nous en reparlerons dans un prochain numéro.

CIGARETTE FATMA

Le Respect de la Propriété rurale

Les délits de dévastation de récoltes se succèdent dans notre pays avec une fréquence telle que toutes les autorités se sont à diverses reprises préoccupées des moyens d'assurer le respect de la propriété rurale.

Aussi croyons-nous devoir publier un extrait du rapport présenté hier à la Chambre des appels correctionnels dans une affaire de cette nature, par M. le conseiller Ginlj. Le moyen préventif, d'ordre économique et social, qui y est préconisé, devrait être médité par nos populations rurales.

Voici cet extrait :

C'est la neuvième fois qu'après huit condamnations pour dévastation de récoltes, X est inculpé d'un fait de même genre.

Ces actes de destruction sont nombreux dans notre pays et il semble que la loi pénale, quoiqu'appliquée avec rigueur, soit avant longtemps impuissante à en arrêter le cours.

Le mal ne serait pas pourtant sans remède immédiat si le cultivateur voulait bien se décider à habiter à la campagne.

Qu'attend il pour s'y résoudre ? Ne sait-il pas que la campagne fait bon accueil à ceux qui l'aiment et les comble de ses dons ?

Le jour, où le cultivateur s'établira dans son champ en y ÉLANT se démeure et se placera en face du berger, il faudra que celui-ci déguerpisse, et le troupeau, passant entre les mains du possesseur du sol, loin de ruiner ses efforts, sera désormais pour lui un instrument de richesse.

En attendant que l'événement que nous appelons de tous nos vœux se réalise, le cultivateur a droit à une protection d'autant plus soutenue contre les attaques du berger que le produit de son travail est d'autre part à la merci des caprices de la nature qui, sans être une ennemie, abuse parfois de ses pouvoirs.

En Corse l'ennemi du cultivateur c'est le berger.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Nicolini Marius, chef ouvrier ajusteur, du port de Toulon, est désigné pour continuer son service à l'arsenal de Saïgon.

— M. Casablanca, commis des postes sur la ligne du Nord, passe au tri de la gare du Nord.

— M. Molina, ex-surnuméraire des postes et télégraphes, rentrant du service militaire, est nommé commis en Indo-Chine.

— Les gendarmes Pasqualini, Pulicani, Furiani, de la légion de la Seine, sont proposés pour le grade de brigadier.

Capture de Balancelles italiennes

La nuit dernière les chalutiers se trouvant par le travers du Golo ont aperçu deux balancelles italiennes qui, suivant leurs habitudes, pêchaient dans nos eaux. Les chalutiers leur coururent dessus et les sommèrent de se diriger vers le port de Bastia.

Les Italiens se sentant les plus faibles cédèrent, et dans la matinée les deux balancelles vinrent s'amarrer au vieux port, sous la garde de l'*Entreprenant*.

M. l'Administrateur de la marine a fait saisir les voiles, les avirons, les filets, les poissons, etc. Il y avait à bord 14 paniers représentant 600 kilos de poissons qui ont été mis aux enchères et se sont vendus dans les environs de 25 francs les cent kilos. Les filets saisis sont très serrés ; avec de pareils engins les fonds ne tardent pas à être complètement dévastés.

Les patrons de ces balancelles vont être traduits en police correctionnelle.

Si les chalutiers pouvaient inspirer un peu de crainte aux pêcheurs italiens, en attendant l'arrivée du garde-pêche *Le Golo*, qui n'a pas fait naufrage, la chose est certainement maintenant, nous pourrions enfin être à l'abri des incursions de ces redoutables dévastateurs de nos fonds.

LE VESTIAIRE DES PAUVRES

Comme les années précédentes, la conférence de Saint Vincent-de-Paul, à l'approche de l'hiver, a eu la bonne pensée d'organiser l'Œuvre du Vestiaire des pauvres. Grâce au concours de quelques personnes dévouées, qui s'en occuperont d'une manière toute spéciale, elle voudrait, cette fois, constituer cette œuvre d'une manière permanente, de manière qu'à toute époque de l'année, elle puisse pourvoir aux besoins les plus urgents des malheureux.

Pour cela, elle a besoin du concours de toutes les personnes charitables et elle fait appel aux familles aisées, afin qu'elles veuillent bien lui remettre les vêtements usés dont elles peuvent disposer ou un peu d'argent pour acheter des effets neufs.

Quelqu'un, muni d'une autorisation de M. le Président de la Conférence, se présentera chez elles. Nous les supplions de ne pas le renvoyer les mains vides.

Mères !

Pour vos filles !

Les Pilules Pink sont connues comme les amies des femmes

Vers l'âge de quinze ans les jeunes filles s'étiolent souvent. Les belles couleurs des joues, le brillant des yeux, le rouge des lèvres, la vivacité de l'esprit et de l'intelligence les abandonnent. Elles deviennent nonchalantes, irritables ; elles maigrissent. Elles sont pâles, abattues, elles souffrent de migraines, elles ont les yeux cernés et sont pour leurs mères sans cesse une perpétuelle source de tourments. Pourquoi ce changement ? Qu'est-ce qui pourrait rendre ainsi Elle à la santé ? Telles sont les questions que se présentent à l'esprit inquiet de la mère. Ce changement est occasionné par la pauvreté du sang, par l'anémie, et si on remède énergique n'est pas apporté promptement, de sûrs bonheurs la phtisie. Il n'y a pas cependant lieu de se laisser aller au désespoir. Le cas est certainement grave, mais il n'est pas sans remède, car les Pilules Pink guérissent sûrement des misères et des maladies de ces jeunes filles. Les preuves de l'efficacité des Pilules Pink existent innombrables. N'en citerons aujourd'hui :

Mlle Louise Jussot, âgée de 22 ans, habitant à Flabémont, par Lamarche (Vosges), qui écrit :

A l'âge de 16 ans, je devins anémique, j'avais le teint jaune, les lèvres décolorées, les yeux cernés de noir. J'étais essoufflée par la moindre marche et des points de côté gênaient ma respiration. J'avais mal au cœur et j'étais toujours si fatiguée que je ne pouvais rester debout une minute à la suite. Mes parents, je me trouvais dans cet état, me conseillèrent d'user des Pilules Pink. Ces Pilules m'ont fait retrouver l'appétit, la force, la gaieté et les belles couleurs. »



Mlle Louise Jussot
(d'après une ph togr.)

Mme Eugénie Provenzal, demeurant chez son père, ancien négociant à Sur-le-Nois par Annecy-le-Vieux, a été également guérie par les Pilules Pink d'une grave anémie. Elle s'exprime ainsi :

« Depuis deux ans j'étais excessivement faible, on me disait anémique. J'étais très pâle. Je n'avais aucune force, de plus, je souffrais constamment de maux de tête, de névralgies, de violentes douleurs dans les reins, ainsi que de maux de cœur et d'estomac. J'avais perdu complètement l'appétit et je devenais des journées entières sans prendre de nourriture. J'ai suivi vi plusieurs traitements sans obtenir aucun résultat appréciable et j'étais désespérée de me voir dans cet état à 20 ans. J'ai voulu alors faire l'essai des Pilules Pink qu'on me vantait de tous côtés comme très efficaces contre l'anémie. Les Pilules Pink m'ont parfaitement guérie, me redonnant appétit, couvrir et forces. Du plus aux de nos amies, Mlle Eugénie Atre, instruite par mon expérience, a pris les Pilules Pink pour combattre un état d'anémie. Les résultats ont été les mêmes que pour moi, c'est-à-dire excellents. »



Mlle Eug. Provenzal
(d'après photogr.)

Toutes les mères se rendront compte par ce exemples ci-dessus, examinées que nous pourrions multiplier, que les Pilules Pink sont indispensables pour toute fille qui devraient les prendre au moindre symptôme de faiblesse. Il est un plus haut intérêt d'ajouter que les Pilules Pink préservent les femmes des désordres occasionnés par l'âge critique, période très dangereuse pour la femme. La pauvreté du sang, la faiblesse en sorte, voilà ce que les Pilules Pink combattent avec la dernière énergie, c'est pourquoi elle sont recommandées contre l'anémie, la chlorose la neurasthénie, les maux d'estomac, le rhumatisme, la faiblesse nerveuse, la faiblesse générale, les irrégularités des femmes.

On trouve les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Urbin et Cie, pharmaciens, 23, Rue Bailu, Paris, Trois francs cinquante le boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.

L'INCENDIE DE TOGO

Le pétrole a continué à brûler pendant toute la nuit répandant à l'heur sinistre et dégageant d'épaisse fumée noire. Le temps s'est maintenu très calme. Pas le moindre brise heureusement. Les détachements d'artillerie et d'infanterie ont été relevés ; les hommes sont restés sur les lieux pendant toute la nuit et ont travaillé à la préservation des bâtiments voisins.

Le dépôt est couvert par une assurance, mais avec la Compagnie Guardian, de Londres, et non avec la *France*, comme nous l'avons annoncé hier.

Le brasier est si ardent que lorsqu'un fût éclate le contenu s'enflamme le temps de couler, il brûle sur le champ.

Nous avons oublié de relater hier un petit incident : La musique du 163e s'était déjà formée en cercle pour donner son concert sur la place Saint-Nicolas, lorsque survint M. le lieutenant-colonel Brutel de Rémur, commandant le régiment par intérim, qui invita les musiciens à se rendre immédiatement à la caserne de Toga où leur présence était plus nécessaire que sur la place. Les amateurs, quelque un peu agacés, ne purent s'empêcher d'approuver la décision du colonel.

L'incendie a continué toute la journée, vers quatre heures son intensité diminuait, faute d'aliments, et on a commencé à lancer de l'eau. A l'heure où nous écrivons le feu n'est pas encore complètement éteint, mais tout danger a disparu pour les bâtiments voisins.

MM. Vincentelli et Damiani nous adressent la lettre suivante :

Bastia, 11 novembre 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Nos entrepôts de Toga contenaient exactement, au moment où l'incendie a éclaté :

6 055 caisses contenant...	214.325	
168 futs » ...	73 116	
Total...	287 441	

Nous étions couverts à la *Guardian* pour 120.000 francs, droits de Douane compris, et 30 000 francs pour risques locatifs et recours des voisins.

Veuillez agréer, etc.

DAMIANI ET VINCENTELLI.

Tabac Colonial Français

Beaux-Arts

L'éminent maître, M. Nozal vient de recevoir d'un de ses élèves, M. André Mattei, qui suit les cours de l'Ecole des Beaux-Arts de Saïgon, la lettre suivante que nous sommes heureux de reproduire :

Cher Maître,

Vous m'excuserez si j'ai tardé à répondre à votre bonne lettre, mais il faut que je l'ai reçue nous faisions Concours de fin d'année et je travaillais six heures de matin à onze heures du soir. Donc ne m'en veuillez pas, car bien que je sois loin de vous je ne vous oublie jamais et vous affectionne toujours bien ; je serais bien écrit au commencement des vacances mais sachant que vous alliez les êtes dehors, j'ai attendu et vous par un ami que vous faisiez savoir le résultat des Concours, je m'embarrasse de vous envoyer.

Vous me connaissez et vous savez que je n'ai pas l'habitude de me flatter, mais selon votre désir, et pour vous satisfaire je m'en vais vous dire tout tel que.

Aussi, aux Arts Décoratifs je suis le premier jeune et le moins ancien, pour cette année il y a eu trois concours dont deux d'argent et un de la classe.

Le premier concours d'argent qui a été offert par la maison Moullot, se composait de deux cents francs, il est toujours exigé, mais dans ce concours j'ai eu la premier prix, qui est de cent francs ; il consistait de composer une affiche pour l'Exposition maritime et coloniale, j'ai eu le premier prix pour la composition et la simplicité de couleur.

Dans le second concours, qui est offert par M. Lachaume (concours d'argent) un autre d'argent et moi la mention avec éloges, qui compte pour un prix ; là il fallait composer un tableau réclame pour une fabrique électrique, là encore j'ai été récompensé par la composition et la simplicité de couleurs, je crois que c'est ce qu'il y a fallait la simplicité dans une affiche bien dessinée.

Le troisième concours qui est celui de la classe, c'était de composer une frise pour une galerie de théâtre, j'ai fait des figures portant une guirlande de fleurs ; je crois que n'étant pas fini j'ai eu le premier prix avec éloges, là j'ai été primé pour le bonheur de coloris, pour l'ensemble et pour des amours.

Finalement au dessin (académie) j'ai eu la première mention avec éloges, et j'étais classé dans une très mauvaise place pour le modèle.

Je somme je crois que vous serez satisfait de votre élève d'autant plus qu'il répondra les efforts que vous avez fait pour me donner de bonnes notions, qui me profitent comme vous le voyez : aussi je cesse de vous remercier infiniment. Mais votre bonne lettre vous me dites vous envoyer quelques tableaux ; je le ferai lorsque j'aurais moins de travail à terminer parce que j'ai une décoration à faire.

Adieux, cher Maître, un bonjour bien affectueux ainsi que celui de mes parents.

Votre élève dévoué,

ANDRÉ,

Adresse : Rue Berger, n° 23.

P. S. Dans les arts décoratifs je suis le seul qui ait été primé dans les trois concours.

Mes professeurs ont été étonnés de me voir faire ce que j'ai fait dans si peu d'années de classe.

Cette lettre honore à la fois et le maître et l'élève.

Petite Gazette

Stations Atmosphériques du 11 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12. Midi, 18 à 7 heures du soir, + 13 8 Minima, à 18 2 Minima, + 9 8.

Baromètre. — 7 heures du matin. 765 mm. Midi, 764 mm. 6 heures du soir, 764 mm.

Vent. — Dans la matinée N. E. légr. Dans l'après-midi, calme.

Ciel du clel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Examens de droit

Parmi les élèves de la faculté marseillaise libre de droit qui ont obtenu le plus de nominations, nous relevons les noms de MM. Ambrosini Antoine, cours de droit commercial, et Quilichini Pierre, cours de droit fiscal.

Adjudications de la guerre

Pendant le mois d'octobre le département de la Guerre a acheté à Marseille les denrées ci-après aux prix qui suivent : 2 000 qx blé tendre à 22.59 ; 10.000 qx à 23 05 ; 2.000 qx d'avoine indigène à 16 46 ; 1.000 qx d'avoine d'Algérie à 14.75.

Palmes académiques

Ont été nommés officiers d'Académie, à l'occasion de l'exposition d'Hanoï, MM Mattei Jacques-André, receveur des domaines en Cochinchine, président de la société philharmonique et chorale de Saïgon ; Leoni, négociant à Saïgon.

Chronique médicale

Le docteur F.-A. Pasqualini, de Campile, médecin spécialiste pour le traitement des rhumatismes, goutte, sciatiques, donnera ses consultations aux malades atteints de ces maladies, tous les jeudis de 2 à 5 heures du soir, Hôtel des Voyageurs Bartoli, avenue de la Gare, Bastia.

Avis

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sébastiani, au 1er, en face la caserne Marbeuf.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Soirées de bébés

Toujours en quête de sensations neuves, les mondaines des Etats Unis viennent d'inventer une mode inédite, celle des soirées de bébés (baby parties), auxquelles les invités se rendent en costumes d'enfants. Dernièrement miss Ethel Lewis, de Philadelphie, a donné une fête de ce genre. Elle était en robe courte, blanche avec écharpe rouge, avait les cheveux flottants et tenait un cerceau à la main. Quant à M. Cristopher Hauge, un diplomate, s'il vous plaît, un attaché de la légation suédoise, qui était de la partie, il est venu déguisé en nourrice !

On n'a naturellement dansé que des rondes enfantines, et à minuit, tout le monde, se déchaussant, s'est mis à patauger dans une mare artificielle — pour imiter les bébés dans leurs jeux innocents et malpropres. Il est encore fort heureux que n'imitant pas les bébés jusqu'au bout, les honorables invités n'aient sali... que l'eau de la mare artificielle !

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Tabac Colonial Français

BÉNÉDICTINE

Dans un temps où le luxe de la table reprend de tous côtés faveur, nous n'hésitons pas à reconnaître et à recommander la *Bénédictine* comme la reine des liqueurs adoptée aujourd'hui sur toutes les tables, au restaurant comme au dîner de famille, dans nos plus grands hôtels comme dans les salons princiers.

Buvez cette liqueur digestive, elle portera dans vos veines la vie ardente du soleil.

Laboratoire
de Fabrication spéciale
DE GATEAUX CORSES
fondé en 1860

Mme ZITA MORATI née ADAM
Successeur de Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia (Corse)

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que les paquets, boîtes ou colis sortant de son magasin seront revêtus du cachet-adresse de la maison, afin que sa spécialité de *Gateaux Corses* si justement appréciée du public, dont la réputation n'est plus à faire, ne soit pas confondue avec d'autres gâteaux corses vendus à bas prix dans notre ville.

On expédie à l'intérieur et sur le continent sur commande.

Bourse de Paris

10 nov. — 11 nov.

3 Rentes 0/0 anciens 98 12 — 98.05
— 3 p. 0/0 amortis. 98.40 — 98 40 ex-coupon.

Dépêches Télégraphiques

Une grève à Calvi

On nous télégraphie de Calvi :

Les ouvriers employés au débarquement des paquebots de la Compagnie Fraissinet se sont déclarés en grève et ont refusé de décharger les marchandises qui se trouvent sur le paquebot *l'Insulaire*, arrivé ce matin de Marseille.

Les ouvriers réclament une augmentation de salaire. Ils se sont groupés et ont parcourru les rues en chantant l'*Internationale*.

M. le Sous-Préfet a fait appeler les délégués et a tenté d'arriver à une conciliation. Il a échoué.

Il se peut que les marchandises retournent à Marseille, à moins que les destinataires ne prennent des mesures pour le débarquement.

La situation s'aggravant et les pourparlers engagés par notre sympathique Sous Préfet, dont l'attitude a été très correcte, ayant échoué, un détachement d'infanterie a été requis pour le maintien de l'ordre. Ce détachement, ainsi que plusieurs brigades de gendarmerie occupent les quais.

Les gendarmes ont dispersé la foule des grévistes.

La ville est calme.

Les retraits DES CAISSES D'ÉPARGNE

L'excédent des retraits des caisses d'épargne, du 1er janvier au 10 novembre 1903 s'élève à la somme de 179.543.047 francs.

LAICISATION des hôpitaux de la Marine

Le Journal Officiel publie un décret laïcisant tous les hôpitaux de la marine.

On télégraphie de Toulon :

A la suite de la laïcisation des hôpitaux de la marine, M. le docteur Rouvier, directeur du service de la Santé, a été relevé de ses fonctions.

A L'INSTITUT

M. Mounet Sully est candidat à l'Académie des Beaux-Arts.

Les Morts du Jour

M. Bernard-Lavergne

On annonce la mort de M. Bernard-Lavergne, ancien sénateur du Tarn.

Le capitaine Mondelli

Le capitaine Mondelli, l'un des défenseurs de Bîche, en 1870, est mort ce matin.

A Saint Domingue

On télégraphie de Saint-Domingue que le gouvernement refusant de capituler, les révolutionnaires annoncent le bombardement de la capitale.

La situation est très grave.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Bouhanon

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Isnard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Manifeste espagnol

M. Lasies demande au président du Conseil ce qu'il compte faire à l'égard des auteurs du manifeste du général espagnol de Bourbon portant une fausse signature. Il croit qu'il est absolument nécessaire de poursuivre les auteurs.

M. Charles Bernard et d'autres députés parlent dans le même sens.

Le président du conseil répond qu'il ordonnera les poursuites.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Ministère de l'Agriculture

Suite de la discussion du budget du ministère de l'Agriculture.

Chasse au faisan

MM. Berteaux et Berthoulat protestent contre le recul au 1er octobre de l'ouverture de la chasse au faisan.

M. Berthoulat dépose une motion invitant le ministre à ne pas retarder la chasse au faisan en 1904.

La motion est rejetée par 313 voix contre 210.

Les gardes forestiers

Sur la demande de M. Empereur, le ministre de l'agriculture annonce le prochain dépôt du projet de loi portant réorganisation du corps des gardes forestiers.

Les chapitres 15 à 56 sont adoptés.

Destruction des sangliers

Sur le chapitre 57, une longue discussion s'engage au sujet de la destruction des sangliers.

Plusieurs députés demandent d'augmenter le crédit de 50.000 fr. afin d'assurer la destruction des loups et des sangliers.

L'augmentation de 50.000 francs est votée.

Les chapitres 58 et suivants sont adoptés sans discussion.

L'ensemble du budget de l'agriculture est ensuite mis aux voix et adopté.

Ministère de la Guerre

La Chambre aborde l'examen du budget du ministère de la guerre.

La discussion générale est ouverte.

M. Dubois

commence par demander au ministre quelles sont les mesures qu'il a prise pour combattre la tuberculose dans l'armée,

M. Lachaud

critique sévèrement le mauvais état des casernements ; c'est ce mauvais état qui est bien souvent la cause des épidémies.

L'orateur fait ensuite observer que la question de l'hygiène est absolument négligée dans les régiments.

Le Ministre de la Guerre

répond qu'il a fait envoyer des instructions dans tous les régiments et qu'il pense que cela suffira.

Le général André ajoute qu'il a prescrit aux conseils de révision d'examiner très scrupuleusement les conscrits de la classe 1903.

Le ministre dit, en terminant, qu'il continuera à prendre toutes les mesures nécessaires pour améliorer la santé des troupes.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

On demande, parmi des ouvrières pour faire chez elles, toute l'année, des dentelles au crochet, ouvrage facile et bien payé. Ecr. Mme Verster-Mulard, manufacture de dentelles, Marseille.

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Madani, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

00539 Etat Civil

Naissances

Baggioni Lucie. — Franceschi Marie.

Décès

Carli Jean, 2 ans, de Bastia.
Chiappe Catherine, veuve, 75 ans, de Gênes (Italie).
Luchessi Joseph, 14 ans, de Bastia.

AVIS DE DÉCÈS

(CALVI)

M. H. Millo, avoué près le tribunal civil de Calvi ; Mlle Angèle Millo ; M. Etienne Millo,

Les familles Legris, Scaglia, Galleti, Grosjean, Biglietto, Itam, Galères, Batteretti, Maraninetti, Dusolmoni, Trinchet, Santamaria, frère,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme Marie-Françoise Legris
Veuve BIGOLET

leur belle-mère, grand'mère, sœur et tante, décédée à Calvi, le 8 novembre courant, à l'âge de 66 ans.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

CIGARETTE FATMA

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie

A louer présentement

Un appartement composé de 8 pièces situé au 1er étage, maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté du Boulevard.

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Machines à coudre
Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

GRANDE FABRIQUE
de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6

Seule maison qui, à travail égal veut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

Avis aux Commerçants

Le Pétrole COLUMBIA à *115 degrés* de pouvoir éclairant leur sera livré au prix de *11 fr. 50* la caisse à l'entrepôt d'octroi, et *13 fr. 50* à la consommation.

S'adresser à MM. Damiani et Vincentelli, angle des rues Miot et Napoléon.

22 septembre 1903.

OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

DEMANDEZ PARTOUT
le tabac Colonial Français
DE LA MAISON L. ALBAN

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **360** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ne mettre en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fixation de dents artificielles.

CADEAU
THERMOMÈTRE "LA NATIONALE" 25
GRAND COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires
Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Librairie du PETIT BASTIAIS
Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres. Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rayons artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Dépôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo

LIBRAIRIE OLLAGNIER
OCCASION UNIQUE
La nouvelle édition
DES
Combats et Batailles
DU
SIÈGE DE PARIS
(Septembre 1870 à janvier 1871)
Un magnifique volume grand in-4° de 402 pages, illustré de nombreuses gravures
Vendu : 3 francs
au lieu de SIX FRANCS
jusqu'au 15 novembre 1903.

Encres A. Maurin

LE XIXe SIÈCLE — NOIRE FIXE — Inaltérable — Très intense
LA SYRIENNE — COMMUNICATIVE — Donne 4 à 5 copies — D'un mat rouge très grenat
MÉDAILLE D'OR, PARIS 1889 & 1900

Annales Parlementaires
PARIS. — RUE MOLIÈRE, 41.
Sommaire du 5 novembre 1903 :
Trente ans après Sedan, Paul Lorquet. — Le Droit à l'Assistance, L.-J. Aubay. — La Paix et la Politique (suite), F. d'Arlust. — La Wagon-rêverie, V. Huguet. — Fragments et Impressions, D. Parodi. — Débats Parlementaires, Comptes Lorrain. — Nos Interviews, F. Magne de la Croix ; H. Frejaville. — Le Salon des Poètes, L. de St-André. — Feuilleton dramatique, F. Dalsperte. — Feuilleton financier, d.-D. Lafrogerie. — Questions économiques, Edouard Bobierre. — La vie parlementaire, — Petites nouvelles et Echos. — Théâtre, Concerts. — Bibliographie.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An..... 14 f. - Six Mois. 7 f. 50
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 32 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11 f. 50
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
s'adresser les demandes à M. Henry PETIT, Editeur
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Demandez les CIGARETTES ÉLÉGANTES MATTEI à 0.30 le quart.

L'un des rédacteurs gérant,
MATHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Lectures pour Tous
Les LECTURES POUR TOUS sont sujet d'hui, de toutes les revues françaises, le plus répandus et les plus populaires. Non seulement qu'à une époque de vulgarisation où tout est un plus ou moins à un tout, nous nous bornons à une revue mensuelle, mais c'est que pour le voyage à son prix passe-partout, enfin à l'abonné de ses veilles, il n'arrivera que l'entreprise une illustration publiée par la Librairie Hachette et Cie de deux numéros complets. Quelle variété d'un chaque numéro des LECTURES POUR TOUS, n'est ce donc un joli gain en faisant les livres des articles contenus dans le numéro de Novembre.
Des Travaux comme on n'en voit plus. — L'un des Poèmes et de la mère Michel. — Chez les rougeaux du temps jadis. — Le monde à travers. — La Chambre mystérieuse. — La Rose de Fortune. — Vers Paris, sonnet. — Six cent mille Hommes sans Gagne-Pain. — Les Cérémonies de Mort. — Le Coup de Foudre, nouvelle. — Rue d'Inondé.
Abonnements. — Un an : Paris, 6 fr. ; départements, 7 fr. ; Etranger, 9 fr. — La collection mensuelle.

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN BUREAU DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et transmet tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — D
CORRESPONDANTS de l'ARGUS : Bourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

ASTHME ET CATARRHE
LA POUDRE ESPIC
Le Flacon : 2 fr. — Toutes Pharmacies

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Le COURRIER de la PRESSE
Bd A. Gallini, Bastia

Cédrats confits
La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de *2 fr. 50 le kilog.* emballage compris.
« Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »
La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêtes des caisses de confits à la disposition de les clients.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
Avant de vendre vos cédrats, adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

PHARMACIE Centrale du Nord
LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUT PARIS
123 et 124 Rue Lafayette.
CATALOGUE FRANCO par poste.
Dépôt Général du PER GAFFARD

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28 ANNÉE — VENDREDI, 13 NOVEMBRE 1903 — N° 274

Le Petit Bastiais
5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers, 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Corse..... 20 f. 10 f. 5 f.
Autres Départ. 28 f. 14 f. 7 f.
Union postale, et autres Pays : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00540
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Homobon.
Soleil : (Heure officielle)
Lever, 6 h. 23 m. — Coucher, 4 h. 10 m.
Lune : Pleine, le 5 — Dernier quar., le 13.
FÊTE DE DEMAIN : Saint Diego.

12 NOVEMBRE

L'Agonie d'un Cœur

A propos de la représentation de l'*Adversaire*, un de nos confrères disait que la Corse était un pays qui ne produisait que peu de littérateurs, et que, pour ce motif, il fallait saluer avec un joyeux orgueil cette pièce qu'unanimement la presse parisienne vient de sacrer chef d'œuvre. Nous sommes absolument de cet avis. Puisse ce grand succès d'un compatriote dont la gloire rejaillit un peu sur chacun de nous, encourager nos jeunes débutants, parmi lesquels, et nous pouvons l'affirmer, il en est qui ne manquent pas de talent et qui méritent des encouragements.

L'un des plus jeunes et des mieux doués, est certainement René Sangy, le jeune et distingué littérateur qui travaille en ce moment à une œuvre ayant pour titre : *L'Agonie d'un cœur*, et qui, je ne crains pas de le dire, sera une véritable révélation. Chaque lecteur du *Petit Bastiais* a conservé, sans doute, un agréable souvenir de ces délicieuses nouvelles que Sangy signait : Fleur de Bitume ; chacun de nous aussi a lu avec plaisir son premier roman, *Fleurs de Mart*, cette histoire si triste du « Petit Maurice. » Dans cette nouvelle, René Sangy nous est apparu comme un écrivain trop jeune, encore inexpérimenté, mais aussi comme un délicat poète, comme un styliste élégant et délicieux, à la plume sensible et légère, sur l'avenir duquel il fallait fonder les plus grandes espérances.

Ces espérances seront hautement réalisées par *L'Agonie d'un cœur*, dont le *Petit Bastiais* a publié, il y a quelques jours, un fragment. Mais que de peine, que de travail cette œuvre n'a-t-elle pas coûté au jeune auteur ! Que de veilles souvent jusqu'à l'aube, après les occupations de la journée !

Peut-être le bonheur, un jour, de surprendre René Sangy à sa table de travail, alors qu'il était loin de songer à l'ami Bastiais. Figurez-vous, dans une chambre de la rue de la République, une vaste table surchargée de volumes et de journaux jetés là en un artistique désordre ; sur un coin de la table encore dégagé : le *Figaro*, les *Annales*, le *Matin*, le *Petit Bastiais* ; dans l'autre, un amas de feuilles raturées, annotées : c'est l'ébauche du roman. Je me mets à tarader en curieux familier et je découvre dans un tiroir de nombreuses lettres d'encouragement venues de Paris et de Corse ; des cartes de quelques confrères marseillais, notamment celle de M. Feautrier, directeur du *Bavard*. Puis, sur mes insistances, René Sangy consent à me faire connaître succinctement le plan de son roman, et nous faisons ensemble la lecture des principaux passages.

Quels instants délicieux ! et comme l'on est heureux, fier même, de recevoir les confidences de l'auteur, d'être le privilégié qui, avant tous, lit une œuvre inédite et destinée au succès !

Parlerai-je du style que nous connaissons déjà et que nous apprécions ? Oui, certes, car René Sangy dans son œuvre a surtout le constant souci du style, plus encore peut-être que le souci du fond. Il désire avant tout charmer les oreilles par une douce musique qui séduit irrésistiblement le lecteur... surtout la lectrice. Je sais pertinemment que c'est grâce à ce style chantant, rythmé, qui ne saurait fatiguer le lecteur, que René Sangy a su se faire avant tout une clientèle féminine. C'est beaucoup déjà, mais c'est insuffisant : il faut à un auteur l'unanimité parfaite des suffrages ; c'est pourquoi notre jeune ami a mis tous ses efforts à rendre le fond aussi parfait que la forme. Il a réussi ; et il en a d'autant plus de mérite que le genre qu'il aborde est des plus ardus : le féminisme, et que des auteurs, tels que les frères Marguerite et Marcel Prévost, l'ont traité avant lui.

Et maintenant, quand paraîtra *l'Agonie d'un cœur* ? Bientôt, nous l'espérons ; mais il faudra encore à René Sangy un travail constant et une grande patience pour réunir les matériaux nécessaires à l'accomplissement de son roman.

Encore un peu de patience et l'œuvre nous sera livrée. Je ne doute point du succès ; elle le mérite à tous les points de vue. Il viendra, plus grand encore qu'on n'ose l'espérer, il viendra récompenser le travail obstiné de René Sangy dont le courageux effort est des plus louables, et réaliser ainsi l'espoir de tous ceux qui le connaissent en comme écrivain ou comme ami, de tous ceux dont ses heureux débuts dans la rude carrière des lettres lui ont attiré les vœux et les sympathies.

LAURENT ANTONINI.

Éphémérides Corses

13 novembre 1793. — Antoine-Marie de Cannavera (Filleruls de Soulliers l'appelle Cannavel, fils de Léonard de Cannavera, est nommé major du régiment corse au service de la France.

NOMINATIONS D'INSTITUTEURS

Ont été nommés instituteurs titulaires :

à Soccia, M. Ottavy, inst. à Poggiolo, en remplacement de M. Ottavy, retraité.
à Poggiolo, M. Paoli, adjoint à Soccia.
à Moncale, M. Ricci, inst. à Catteri.
à Catteri, M. Suzzoni, inst. à Lavatoggio.
à Lumio, M. Olivieri, adj. à Calvi.
à Gialla, M. Terrazoni André, rentrant du s. m.
à Campo al Quercio, M. Giocanti, inst., détaché au collège de Corte.

∴

Ont été nommés adjoints titulaires :

à Soccia, M. Ottavy, adjoint à Ota.
à Ota, M. Colonna, adjoint à Calvi.
à Sainte Lucie de Tallano, M. Bianchetti, adjoint à Sartene, en remplacement de M. Nicolai, décédé.
à Rogliano, M. Cristiani, adj. à Corbara.
à Corbara, M. Moroni, inst. à Lumio.
à Venaco, M. Alfonsi, adjoint à Bonifacio.
à Ghisoni, M. Rossignoli, rentrant du s. m., en remplacement de M. Locci, appelé sous les drapeaux.

∴

Ont été nommés instituteurs stagiaires :

à Novella, M. Franceschi, adjoint à Canari, en remplacement de M. Ambrosini, dont la délégation a pris fin.
à Arrilavo, Sartene, emploi nouveau, M. Simospietri, élève-maître sortant.
à Monaco, M. Bolelli, ancien élève maître, rentant du s. m.
à Poggiale, Figari, M. Ferracci, adj. à Levie.
à Saint Pierre de Venaco, M. Giacobbi, adjoint à Venaco.
à Campo al Quercio, M. Corvi, élève-maître sortant, en remplacement de M. Giocanti, nommé à Sidi-Mérouan.
à Granaggiolo, Ersa, M. Pasqualini, rentrant du s. m., en remplacement de M. Bonifacio, décédé.
à Lugo di Nazza, M. Moracchini, élève-maître sortant, en remplacement de M. Franchi, appelé sous les drapeaux.

∴

Ont été nommés adjoints stagiaires :

à Saint André de Cotone, M. Locci, adjoint à Rogliano, en remplacement de M. Valery, retraité.
à Sartene, M. Peretti, ancien élève maître, commis suppléant au vice rectorat.
à Marignana, M. Spinosi, inst. à Manso, en remplacement de Geronimi, dont la délégation a pris fin.
à Levie, M. Paravisini, inst., en congé.
à Lugo di Nazza, M. Giraldi, inst. à Campo al Quercio.
à Calvi, M. Romanetti, adj. à Luri.
à Luri, M. Domiaici, rentrant du s. m.
à Bonifacio, M. Quilichini, id.
à Canari, M. Santoni, id.

La Destruction des Châtaigniers en Corse

Avec les plateaux du Limousin et les montagnes des Cévennes, la Corse est une des régions qui produisent le plus de châtaigniers.

Malheureusement on en détruit chaque jour une très grande quantité. Comme j'ai eu l'occasion d'aller à Bastia, j'ai pu ainsi me rendre compte moi-même du funeste déboisement qui s'effectue en Corse.

A partir de la gare de Ponte-Leccia jusqu'à celle de Lopino, on voit s'étager presque sans interruption de grandes quantités de bois de châtaigniers.

Pourtant le châtaignier est une des principales richesses de la Corse ; d'ailleurs, les habitants de la Castagniccia et ceux de tant d'autres régions connaîtront mieux que nous les sérieux bénéfices qu'ils en retirent chaque année, surtout lorsque la récolte est bonne.

Il est vrai qu'en vendant le bois, se disent-ils, on gagne davantage ; mais s'ils songeaient que cela ne va pas durer toujours, ils n'opéreraient pas de cette manière. Ils verront, lorsque le déboisement sera achevé (mais ce sera trop tard) la grande faute qu'ils auront commise.

Il y eût un temps où, dans la Castagniccia et dans plusieurs autres régions, on ne connaissait pour ainsi dire pas le pain ; on se nourrissait tout simplement avec la farine de châtaignes, mais aujourd'hui on ne peut plus le faire, car les châtaignes sont moins abondantes et la plus grande partie de la récolte est expédiée à Marseille.

Et vous, bûcherons, qui faites entendre chaque jour le bruit cadencé de votre cognée, vous feriez mieux d'abandonner cette entreprise, puisque, comme les autres, vous serez obligés à un moment donné d'en subir les funestes conséquences.

En entreprenant cette destruction vous rendez la Corse plus pauvre qu'elle ne l'est. Il est fâcheux que vous ne puissiez pas le comprendre.

Vous vous en apercevrez plus tard.

LAURE-VINCENT FONDI

Les Indemnités du Vénézuéla

Le docteur Paul déclare au tribunal arbitral de La Haye que les commissions mixtes ont examiné la plupart des réclamations.

On a alloué : à la France, 2 703 000 fr. ; à l'Allemagne, 1 600 marks ; à l'Angleterre, 26.000 livres sterling ; l'Espagne a obtenu 1 000 000 fr. ; l'Amérique, 1.703.000 bolivars.

Le Vénézuéla s'est opposé au paiement du produit de 30 0/0, créances du Mexique, soit 105 000 livres, et de la Belgique, soit 10.500 0.0 bolivars pour la Compagnie

---

24 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN BEAU-PÈRE

par CHARLES DE BERNARD

VI

LA VÉRITÉ DANS LE VIN.

(Suite)

— A propos de dent, c'est Félicité qui en a une fameuse contre moi ; si vous vous étiez mieux conduit, j'aurais pu vous conter la chose.

— Contes toujours.

— Ma foi, non, d'abord vous n'êtes pas assez aimable, et puis Félicité m'arracherait les yeux si elle savait que je vous ai parlé de cela.

— Vous calomniez votre sœur, elle est incapable...

— De m'arracher les yeux, c'est possible, par la raison que je ne la laisserais pas faire, mais d'essayer... ce ne serait pas la première fois.

— Comment ! mademoiselle Félicité, que je croyais la douceur même ?

— Oui, devant vous ; elle fait alors sa sucrée comme vous faites votre bon apôtre. Fin contre fin...

— Ce que vous me dites là me surprend tellement que j'ai peine à vous croire.

— Ne me croyez pas, si bon vous semble ; mais en attendant, une fois marié, prenez garde à vos yeux : je ne vous dis que cela.

Si jusqu'alors Henri de Laubespin avait trouvé sa future laide, sotte, insignifiante, fort peu digne, en un mot, d'inspirer de l'amour, du moins la croyait-il douée de ce caractère doux, égal et débonnaire que la nature départit souvent aux êtres disgraciés d'elle, comme une compensation modeste mais solide ; les paroles irrédéchiées que l'ivresse venait d'arracher à René Falconet firent envisager au jeune comte la question de son mariage sous une face tout à fait nouvelle. Pendant un instant il réfléchit à ce qu'il venait d'entendre et sentit redoubler d'une manière prononcée l'éloignement que lui inspirait déjà l'union recherchée pour lui par sa mère.

Il y eut un moment de silence, durant lequel le fils du maître de forges, dont la raison n'était pas encore complètement délirée, comprit qu'il venait de trop parler et que ses révélations imprudentes avaient dû produire sur le futur époux de sa sœur une impression capable de le dégoûter de ce mariage.

— Il ne faut pas prendre au sérieux ce que je viens de dire, reprit-il en essayant de réparer sa faute ; Félicité, au fond, est une excellente fille, et je vous garantis que vous serez très heureux avec elle.

— Mes yeux sont-ils compris dans la garantie ? demanda Henri avec un sourire moqueur.

— Ne voyez-vous pas que c'était une plaisanterie ! Vous savez bien qu'entre frère et sœur on se taquine toujours.

— Mais quelle est donc cette dent que vous aviez contre mademoiselle Félicité ?

— Des enfantillages, je vous conterai cela un autre jour.

— Pourquoi pas tout de suite ? dit Henri, qui désirait obtenir une explication complète.

— Il est tard, répondit Falconet dans un bel accès de discrétion ; je crois que nous ferions bien de suivre votre avis de tout à l'heure en rentrant chacun chez nous.

— Déjà, vous n'y pensez pas !

— Je me sens l'estomac fatigué, et il me semble que ce maudit vin de Champagne me tout dans le cervelle.

— Le grand air va dissiper tout cela. Allons nous promener sur les boulevards.

— J'aime mieux m'aller coucher : n'est-ce pas là ce que vous me conseillez il n'y a qu'un instant ?

— Vous coucher avant onze heures, vous un jeune homme à la mode ! vous un viveur ! vous un lion ! Allons donc, ce serait vous perdre d'honneur.

Autant Laubespin, quelques minutes auparavant, avait souhaité d'être débarrassé de son compagnon, autant en ce moment il désirait le retenir ; car de lui seul il pouvait apprendre ce qu'il avait tant d'intérêt à connaître : mademoiselle Félicité l'a-t-elle était elle aussi mal partagée au moral qu'au physique ? Aux yeux d'un futur, la question, à coup sûr, valait la peine d'être éclaircie. Interroger autrui sur le compte d'un tiers est un procédé dont s'abstient d'ordinaire un homme bien élevé ; mais il est certains cas, et un mariage près de se conclure est du nombre, où une délicatesse exagérée deviendrait de la niaiserie.

Henri ne se fit donc aucun scrupule d'arracher à l'ivresse de René Falconet un aveu qu'il n'aurait probablement jamais tiré de lui s'il lui avait laissé le temps de recouvrer son sang-froid.

— Allez donc vous coucher, puisque vous avez la tête si peu solide, lui dit-il en essayant de piquer son amour-propre mais auparavant vous ne refuserez pas de venir boire avec moi un verre de punch ?

— Voilà la première parole raisonnable que je vous entends prononcer aujourd'hui, répondit René, incapable de résister à une invitation dont il ne soupçonnait pas la perfidie. Va pour le punch. Tous ces diables de vins m'ont si fort altéré que je ne serais pas fâché de me rafraîchir.

La conversation des deux jeunes gens avait eu lieu sur le trottoir, devant la porte du Rocher de Cancale. Ils se mirent alors en marche et, à quelques pas plus loin, entrèrent dans un café à l'entrée du passage du Saumon. Laubespin demanda du punch et en versa largement à son compagnon, qui, dans l'intention de se rafraîchir, se mit à vider son verre coup sur coup. C'était, ainsi qu'on le dit vulgairement, jeter de l'huile sur le feu au lieu d'eau. En voyant les gros yeux de Falconet si démesurément écarquillés qu'ils semblaient vouloir lui sortir de la tête, Henri espéra l'avoir amené à ce point décisif où un buveur n'a plus de secret.

(*A suivre*).

CHOCOLAT MENIER

des eaux de Caracas, et taxé le produit annuel de 20 0/0 de ces créances à 8 millions de francs. Les créances reconnues seront payées dans trois ans.

M. Wouess proteste contre l'attitude inattendue et inadmissible du Vénézuela qui refuse de reconnaître l'autorité des décisions de la commission mixte de Carracas.

Bulletin Financier

Paris, le 7 novembre 1903.

La semaine se termine dans de bonnes conditions, particulièrement pour la Rente Française qui coûte 97.24 vendredi dernier et s'inscrit aujourd'hui à 99.30, gagnant encore 45 centimes dans cette dernière séance. Les Caisses achètent 15.800 frs de rente en portefeuille à terme de 99 frs est brillamment dépassé à 99.30. A l'exception de l'Extérieure faible à 89.77 et du Turc qui est délaissé à 88.10, les Fonds Etrangers sont fermes. Les Etablissements de Crédit accentuent leur excellente attitude. Le Crédit Lyonnais passe à 1.419, le Foncier à 745; le Comptoir national d'Escompte est demandé de 599 à 593 et la Société Générale à 674.

Les valeurs industrielles sont calmes. Le Rio est meilleur à 1.135 à la suite de l'Amérique. Suez à 3.992. Le groupe tramway est en hausse. Les valeurs industrielles russes sont résistantes. Les Mines se relèvent.

En banque on enregistre de bonnes demandes sur l'Obligation 6 0/0 Grenade à 334. Les Tramways Electriques sont bien tenus à 94; les tramways des Tramways Electriques en Espagne sont en plus-value de ces jours. 2.636.38 du 28 au 31 octobre 1903, sur la période correspondante de 4902. Les Zinos de 5 voie sont émis à 570.

Chemins Français fermes.

L'Incendie de Toga

Mercredi soir, tout danger semblait conjuré. Le personnel de la maison L.-N. Mattei et Cie, sous l'habile direction de M. Dupas de Lamoyé, est resté seul sur les lieux du sinistre et il a travaillé toute la nuit, ce n'est pas sans peine, qu'il est parvenu à se rendre complètement maître du feu.

L'incendie a cessé dans la nuit, à 4 heures : les 280 000 litres de pétrole y ont passé avec les bidons et les barriques. Il est très heureux que tout ait été fini à cette heure-là, car un petit vent s'est levé qui aurait pu présenter un danger sérieux pour les autres bâtiments. Mais, s'il n'y avait plus de pétrole, le feu devait couver sous les décombres, car deux heures après des flammes jaillirent et firent craindre un nouveau danger. Immédiatement, la pompe a été remise en batterie par le personnel de la maison L.-N. Mattei, et à 10 heures le feu était complètement éteint.

Toute la journée le lieu du sinistre a été le but de promenade des Bastiais.

MM. L.-N. Mattei et Cie ont l'honneur d'adresser leurs plus sincères remerciements au public qui a bien voulu apporter son concours pour enrayer la marche de l'incendie qui s'était déclaré à Toga, et qui aurait pu gagner leurs entrepôts, s'il n'eut été combattu avec autant de vigueur que de promptitude.

Ils remercient également les autorités civiles et militaires, notamment M. Nivelle, chef d'escadron d'artillerie, pour son initiative et sa belle conduite en cette circonstance.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

SARTÈNE. — Nous avons le devoir de signaler à l'administration compétente une situation qui ne saurait vraiment durer.

L'orage épouvantable dit, dans la région, du 9 novembre, ayant emporté les deux ponts de la Calmona et de Rennbianca, on les remplace provisoirement par des ponts en bois. Il faut croire que le provisoire est un vain mot en Corse, puisque il y a dix ans qu'il dure à ce propos, et vous devez concevoir l'état présent de ces ponts, alors surtout que d'autres crues de rivière les ont fortement ébranlés.

On les a tellement jugés vermoulus au haut lieu, même que par une attention délicate et qui est bien faite pour nous toucher, on a placé à leur entrée une pancarte avertissant les charretiers qu'ils ne sauraient supporter un poids autre que celui de mille kilos Or, une simple charrette avec son attelage pèse ces mille kilos. Et comme les charretiers sont peu désireux de perdre des journées entières à opérer des transbordements coûteux, ils préfèrent risquer le hasarder. Jusqu'à présent les ponts ont tenu bon, mais vous verrez qu'un de ces quatre matins ils s'écrouleront causant forcément des accidents de personnes et une perturbation profonde dans le charroi qui sur ce point est des plus considérables.

Ne pas oublier que trois cantons, Sainte Lucie, Serra et Lovie, profitent de cette voie en toutes occasions.

Il nous semble qu'il appartient à l'administration de prendre les mesures nécessaires pour éviter un éclat. Au cas où nous nous tromperions, elle voudra bien excuser notre extrême audace.

⁂

PORTOVECCHIO. — On annonce le prochain mariage de la très gracieuse Mlle Catherine Colonna de Cesari avec M. Nicolas Mannoni, de Corvisse.

⁂

POGGIO DE TALLANO. — La municipalité du village ayant été dissoute pour refus de voter le budget, des élections nouvelles ont eu lieu dernièrement.

Le nombre des votants était de 24 ; celui des conseillers à élire de 10, ce qui fait, je crois, 1 conseiller pour 2 électeurs.

L'ancien maire n'a plus osé affronter la lutte, ne s'étant pas montré assez collectiviste, et c'est la liste adverse qui a été élue à une forte majorité. Pas d'incidents.

⁂

BONIFACIO. — M. Istria Charles-Antoine, adjoint titulaire à Bonifacio, est nommé instituteur à Frasseto, en remplacement de M Mariani, qui passe dans le département de Constantine.

⁂

SAINT ANDRÉ DE TALLANO. — Il se confirme que le très rond et très sympathique maire de Saint André a décidé de donner à la place principale du village le nom de place Combes. C'est une belle idée, mais combien plus géniale serait-elle si au lieu d'une seule plaque portant le nom de Combes, il en commandait plusieurs portant le nom des successeurs probables du père d'Edgar ? Pour une idée de génie, ce serait une idée de génie !

⁂

VESCOVATO — Mlle Cristofini Annonciade, institutrice à San Nicolao, a été nommée à Vescovato.

PRINCESSE MAKOKO savon Victor Valentin nouveau parfum

Nécrologie

MADAME LAMBRUSCHINI

Un télégramme de Paris nous a apporté la triste nouvelle de la mort de Mme Félicité Lambruschini, veuve du regretté conservateur des hypothèques, qui vient de s'éteindre à l'âge de 95 ans.

La défunte était la fille du distingué avocat Romani, qui a laissé un nom si vénéré au barreau de notre ville ; elle a eu la grande douleur de voir disparaître, peu après son mari, ses deux fils, dont l'aîné jeune encore, allait être nommé directeur des domaines en Corse, et le cadet occupait une belle situation en Tunisie. Elle avait supporté ces coups terribles avec la résignation que lui donnait sa foi.

Elle s'est éteinte entre les bras de sa belle-fille qui lui a prodigué jusqu'au bout les soins les affectueux.

L'inhumation a eu lieu à Paris.

Nous présentons à Mmes Lambruschini et aux familles Romani et Bonfante l'expression de nos sincères condoléances.

L'École d'Agriculture

Bastia, 9 novembre.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

J'ai lu dans votre journal que l'on venait, après concours, de distribuer dix bourses pour l'École d'Agriculture d'Ajaccio.

Chose extraordinaire, cette liste ne contient que des noms de jeunes gens d'Ajaccio ou des environs.

Pourquoi cette partialité écœurante ? N'y a-t-il donc dans les arrondissements de Bastia, de Calvi et de Corte, cependant les mieux cultivés de l'île, aucune famille désireuse d'apprendre à ses enfants les nouvelles méthodes ?

Cependant, la subvention que donne le Conseil général pour les bourses est payée avec l'argent de tous, et tous nous avons droit à la répartition de ces faveurs.

Mais ce qu'il y a de plus extraordinaire dans cette affaire, c'est que ce prétendu concours n'a été annoncé nulle part dans les journaux de l'arrondissement, et que nul, hormis quelques privilégiés, n'en a eu connaissance.

Que penser d'un concours fait dans de telles conditions ?

Il appartient aux conseillers généraux des trois arrondissements lésés de faire respecter les droits de leurs commettants, et d'appuyer la protestation que le Syndicat agricole de Bastia a formulé, dans sa délibération du 25 octobre.

Un père de famille,
dont le fils aurait concouru pour la bourse.

Le Drame du Casino

Divers témoins ont été entendus pendant ces deux jours : les amis de la victime, sa propriétaire et autres. Padovani était employé chez M. Cusey, il restait toute la journée au bureau des bicyclettes, et pendant ce temps, sa maîtresse recevait du monde chez elle.

Son frère est arrivé hier d'Ajaccio et a été autorisé à le voir.

Le charretier qui a bien voulu mettre son cabriolet à la disposition des agents est un nommé Caccialeguerra, de Volpajola. On devrait lui tenir compte de sa conduite dans cette circonstance, car sans le concours qu'il a prêté aux agents, Padovani aurait échappé à leur poursuite.

⁂

M. le Maire de Bastia, sur la proposition de M. le Commissaire central, a accordé à l'inspecteur Ristori une gratification de 30 francs et à l'agent Cesari une de 20 francs, pour l'arrestation de Padovani, les autres frais ayant été supportés par la justice.

Balancelles Italiennes

M. Dalmas, l'armateur des deux balancelles livournaises capturées avant-hier, est attendu par le prochain paquebot. Les deux balancelles sont toujours au vieux-port en attendant la comparution des patrons en police correctionnelle.

Le poisson qu'elles avaient à bord s'est très mal vendu. D'abord, on a cru à propos de jeter à la mer toutes les espèces ordinaires : raies, poulpes, sèches, etc., très peu recherchées par nos ménagères ; en second lieu, le poisson fin n'était pas frais. Les balancelles étaient parties depuis huit jours, elles avaient placé leur pêche dans la glace et allaient rentrer lorsqu'elles ont été surprises. Les jarrets, pajots, rougets, etc. se sont vendus très difficilement à 40 centimes le kilo.

La dernière captore de balancelles a eu lieu au mois de mars 1896. On voit par là que nos frères latins ne risquent pas beaucoup en dévastant nos fonds, puisqu'ils ne sont pris qu'à des intervalles de sept années. C'était la *Cape Corso*, armateur Alexandre Dazzi, capturée par le travers de Cagnano, par le sysodic des gens de mer, M. Muzi. Le tribunal prononça une condamnation à cent francs d'amende et ordonna la saisie de tous les engins.

Caisse des gens de mer

Etat des dépôts effectués à la caisse des gens de mer pendant l'année 1873 et tombant sous l'application de l'article 22 de la loi du 29 mars 1897, par suite de non réclamation dans le délai de trente ans.

QUARTIER DE BASTIA.

Dahré François, matelot de la Belle-Virginie. Salaires.

Lega Jean, matelot du Magicien. Solde.

Tomei Dominique, armement du brick Saint-Albert. Part sur le produit de la vente d'un baril de vin.

Altieri Charles-Félix, maître d'équipage. Remboursement d'un versement indûment opéré.

Battestini Louis, matelot. Remboursement d'un versement indûment opéré.

Paoletti Pascal, matelot du Sybille. Erreur dans le débit.

QUARTIER DE TOULON

Giustiniani Pierre-Marie, matelot de la division. Solde.

Nicolai Nonce-Marie, apprenti marin du Louis XIV. Solde.

Boetti Charles-Joseph, matelot de l'Orénoque. Solde.

Garibaldi Auguste, second maître de timonerie de la Division. Solde.

Cervoni Dominique, capitaine d'armes du Marengo. Solde.

Coutri Dominique, matelot de l'Hérôine. Solde.

Franceschi Ange, matelot de la Savoie. Solde.

Corteggiani Barthélemy, matelot de l'Ardèche. Solde.

Poggi Pierre Paul, caporal d'armes du Cosmao. Solde.

Geronimi Joseph, sergent d'armes du Fleurus. Solde.

Cristiani Jean, matelot de l'Iéna. Solde.

Nicolai Joseph, journalier des subsistances. Solde.

Mondoloni Dominique, matelot de la Gloire. Solde.

Mari Antoine Jean-Baptiste, matelot de l'Armide. Solde.

Rogliano Sauveur, matelot de l'Alceste. Solde.

Arrighi Michel, caporal-fourrier de la Circé. Solde.

Clerjani Jean-Albert, matelot de la division. Solde.

Morelli Joseph, apprenti marin de la division. Solde.

MARCHÉ CENTRAL DE MARSEILLE

Pommes de terre, 5 50 à 8 f. les 100 k.	
Tomates, 15 à 20 fr.	id.
Haricots verts, 25 à 90 fr.	id.
— rouges, 15 à 25 fr.	id.
— jaunes, 15 à 25 fr.	id.
Petits pois, 30 à 55 fr.	id.
Noix de Grenoble, 50 à 55 fr.	id.
Raisins de Carthagène, 65 à 80 f.	id.
Chât. de l'Ardèche, 30 à 45 fr.	id.
Châtaignes de la Corse, 12 à 20 fr.	id.
Champignons des pins, 70 à 110 fr.	id.
Pommes, 15 à 70 fr.	id.
Poires, 20 à 65 fr.	id.
Grenades d'Algérie, 30 à 60 fr.	id.
Citrons, 15 à 30 fr. le	1000
Oranges, 50 à 70 fr.	id.

Quais de Marseille

Charbon du Var, 9.75 à 12 fr. les 100 k.
Charbon de Corse, 9 50 à 9.75 id.

Bourse de Marseille

Sucre raffiné, les 100 k. esc., 2 1/2; paine 5/6 en vrac, 34.50; cassé rangé en caisses de 50 k., 36.50.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Santarelli Catherine veuve Dunocio, le mari gardien chef de maison d'arrêt, décédé titulaire d'une pension, 247 fr.

Vincensini Marie-Antonetta veuve Fagglanelli, le mari gardien chef de maison centrale, décédé titulaire d'une pension, 205 fr.

Loccia Jean-André, gardien ordinaire de maison d'arrêt, 27 ans 6 mois 7 jours de services, 650 francs.

LE CONSEIL DU JOUR

LAPIN A LA VILLENEUVE

Prenez quelques tranches de jambon de Bayonne, mettez-les au beurre à la casserole, avec lard gras coupé en dés, sel, poivre, épices ; laissez frire légèrement. D'autre part, désossillez, essuyez le lapin et divisez-le en quatre ou cinq morceaux. Ajoutez ces morceaux au jambon, dans la casserole. Dès que le lapin brunit, répandez dessus un verre de vin et un demi-verre de cognac, vous mettez le feu. Lorsque la flamme s'éteint, ajoutez un peu de poivre, de sel, une feuille de laurier, du thym et laissez mijoter le tout. Servez.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie

CHOCOLAT MENIER

La porte ouverte aux matelots

Cette porte, c'est la bronchite, et ce malheureux en offre un exemple saisissant.

Les Ayres (Loiret), 23 février.

Monsieur, Ancien soldat d'Afrique, j'ai [illegible] sous la tente, sans me [illegible] (Algérie), mais à Malgascar, je prends un [illegible] dans l'eau bénard des hivernages, [illegible] le temps de me sécher. Mon mal [illegible] depuis ce, disais, je restai enfermé en [illegible] fréquentes extinctions de voix.

Mon temps fini, j'entrai à l'Administration des Postes, obligé de subir les intempéries des saisons, la bronchite me reprenait à [illegible] Inutile de vous dire, j'avais des faiblesses, [illegible] me manquait, je m'essoufflait ; la toux [illegible] augmentait mon malaise, en un mot, j'étais sujet encore à prendre chaud et froid. Ma santé [illegible] n'était cependant pas désespérée, et la preuve, c'est que je suis aujourd'hui guéri. Mais il m'a fallu pour cela employer votre bienfaisante Emulsion Scott. Ce remède hors ligne m'a sauvé.

AGOGUÉ, Facteur.



Mr AGOGUÉ

Deux légumineuses se dégagent de cette lettre : ne jamais négliger une bronchite et avoir de suite recours à la véritable Emulsion Scott. Ce remède, préparé avec la meilleure huile de morue de Norvège, est le plus actif il faut des voies respiratrices : rhumes, bronchites, phtisie même et maladie consomption sont rapidement améliorés, guéris définitivement à tous les âges de la chez les enfants, les adultes et les vieillards. C'est le médicament [illegible] par excellence, il opère toujours avec le même succès, si soin d'exiger la marque si connue de la table Emulsion Scott ; le pêcheur portugais l'épuise une grosse morue, et de refuser toute autre émulsion, soi-disant similaire, offerte en place et presque toujours très inférieure, préparée avec de mauvaise huile de foie de morue ou même des huiles de poisson, de phoque ou de baleine.

Echantillon franco contre envoi de 50 centimes de timbres adressés à l'*Emulsion Scott* (Delouche et Cie), 356, rue Saint-Honoré, Paris.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 12 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12. à midi, + 16 1 à 7 heures du soir, + 11. Maxima, + 16 5 Minima, + 10°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 770 mm. midi, 770 mm. 6 heures du soir, 768 mm.

Vent. — Dans la matinée S. O. faible.

Dans l'après-midi, E. faible.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

⁂

Nouvelles maritimes

M. le lieutenant de vaisseau Lacaudi est maintenu dans le commandement d'un torpilleur de la défense mobile de Toulon, jusqu'au retour au port de M. le lieutenant de vaisseau Lebègue.

⁂

Carnet mondain

On annonce de Toulon le prochain mariage de Mlle Marguerite Colonna, la charmante fille de M. Colonna, commis principal à la compagnie de chemins de fer P. L. M., avec M. Calixte Petitjean, lieutenant d'artillerie coloniale.

Nos meilleurs vœux.

⁂

Les pièces de nickel

La recette des finances vient de recevoir les nouvelles pièces en nickel de 25 centimes.

Cette pièce pèse 5 grammes ; la tranche est lisse, au lieu d'être cannelée comme celle des pièces d'argent ; son épaisseur est de 1 millimètre 77, tandis que celle de la pièce de un franc est de 1 mm. 23 ; son diamètre est de 24 mm. ; la gravure comporte un sujet simple, la valeur est indiquée au revers en chiffres de grandes dimensions ; elle est en nickel pur avec une tolérance de 22 millièmes.

⁂

Le naufrage de l'Espingole

Le conseil de guerre maritime de Toulon a eu à s'occuper de l'affaire concernant le naufrage du contre-torpilleur *Espingole*, survenu le 4 février dernier.

Il est résulté des débats que le commandant, M. le lieutenant de vaisseau de Marcotte de Sainte-Marie, n'avait jamais abandonné son poste et avait gardé constamment la direction de son navire.

M. de Marcotte de Sainte-Marie a été acquitté à l'unanimité.

⁂

Les marsouins

Le patron Augustin Orlandi, du bateau *Conception*, se trouvant par le travers de l'embouchure de l'étang de Biguglia, aperçut un énorme marsouin, un des plus gros de l'espèce, puisqu'il mesurait 2 mètres 90 et pèse plus de 300 kilos.

Deux autres marsouins ont été capturés par les chalutiers *Jarret* et *Rougel*.

Ces marsouins se sont trouvés pris dans les filets ; ils ont été tirés à bord avec des harpons, mais non sans lacérer les filets et causer un dommage sérieux aux pêcheurs.

⁂

Chez les Frères

MM. les Membres de l'Association Amicale des anciens élèves des Frères sont priés d'assister au service funèbre qui sera célébré demain samedi, 14 courant, à 7 heures, dans la chapelle de l'établissement, pour les anciens maîtres et élèves décédés.

LE COMITÉ

Journal des étrangers

L'Agence du Diamant, à Ajaccio, a repris la publication de son Journal des étrangers et Indicateur ajaccien, qui commence ainsi sa 3e année. Le numéro 15 centimes.

⁂

Nécrologie

Nous apprenons avec le plus grand regret le décès de M. Colonna, inspecteur primaire à Condom. Malade depuis le mois d'août, il a succombé dimanche soir, à 4 heures. Son corps, ramené en Corse, débarquera ce matin à Bastia pour être inhumé à Piedigriggio, son pays natal.

⁂

Chronique médicale

Le docteur F.-A. Pasqualini, de Campile, médecin spécialiste pour le traitement des rhumatismes, goutte, sciatique, donnera ses consultations aux malades atteints de ces maladies, tous les jeudis de 2 à 5 heures du soir, Hôtel des Voyageurs Bartoli, avenue de la Gare, Bastia.

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

⁂

Décès

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sebastiani, au 1er, en face la caserne Marbeuf.

Médecine nouvelle

Nos lecteurs apprendront avec plaisir que la *Médecine Nouvelle* (vitant car la méthode vitaliste externe) vient de décider qu'elle ira, dans un but de vulgarisation pendant un mois à partir du 15 novembre, *des traitements à 20 fr. pour toutes les maladies chroniques*.

Elle donnera pour ce prix les consultations par correspondance à l'usage des appareils qui devront être rendus après le traitement.

Cet énorme sacrifice pécuniaire sera apprécié des malades, car il est un sûr garant de la confiance des vitalistes dans leur méthode. Il suffit d'adresser 20 francs avec la demande de consultation au Docteur Péradon, 19, rue de Lisbonne, Paris.

⁂

Objet perdu

Il a été perdu un chapelet noir, gros grain avec médaille et crucifix.

Prière de le rapporter au bureau du journal.

⁂

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, vérifiés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

Bourse de Paris

	11 nov.	12 nov.
3 Rentes 0/0 ancien	98 05	98.20
— 3 p. 0/0 amortie	98 10	98 20

ex-coupon.

Dépêches du Jour
Nouvelles Militaires

M. Tisserant, sergent major au 2e régiment étranger, l'un des héros du combat de Hel-Drongar, a été promu au grade de sous lieutenant.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis, ce matin, à l'Elysée, en conseil extraordinaire, sous la présidence de M. Loubet.

La loi Falloux

Cette séance a été exclusivement consacrée à la déclaration du gouvernement au sujet de la discussion au Sénat de la proposition relative à l'abrogation de la loi Falloux et particulièrement sur l'amendement Girard.

Le Conseil a décidé que le président du Conseil ferait, au début de la séance, contre l'avis du gouvernement.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé ensuite de l'expédition des affaires courantes.

Les Morts du Jour

La sœur Julie

On annonce la mort de sœur Julie, de l'ordre de Saint Vincent de Paul, chargée des salles militaires à l'hôpital de Châteaudun, et décorée de la croix de la Légion d'honneur pour sa belle conduite en 1870.

AU VATICAN

Un Consistoire

On télégraphie de Rome :

Le Pape a tenu ce matin un consistoire pour donner le chapeau à divers cardinaux.

Le Saint Père a été accueilli par les pèlerins et les invités aux cris de : « Vive le Pape démocrate ! »

LE PARLEMENT

SÉNAT

Avant la séance

Une grande animation règne dans la salle ; les tribunes sont bondées particulièrement celles du corps diplomatique et des députés.

Presque tous les sénateurs sont présents.

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures 25 minutes.

M. Gotteron, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

L'abrogation de la Loi Falloux

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Béraud, tendant à l'abrogation du chapitre 1er du titre III de la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement, et sur le projet de loi sur l'enseignement secondaire libre.

Déclaration DU GOUVERNEMENT

Le président du Conseil déclare que le gouvernement accepte en principe l'amendement de M. Girard, visant les membres des congrégations et le clergé qui ont fait des vœux de célibat et d'obéissance ; mais la formalité n'est pas juridiquement acceptable, la loi ne reconnaissant pas les vœux.

Le gouvernement prépare déposer prochainement un projet de loi embrassant les trois ordres d'enseignement.

Le projet supprimera l'enseignement congréganiste, mais il réservera sa décision au sujet des membres du clergé jusqu'à la solution de la question de la séparation des Eglises et de l'Etat dont la Chambre est saisie.

Le gouvernement maintient le principe de la liberté d'enseignement mais il veut pouvoir fermer par décret, les établissements où serait donné un enseignement contraire à la constitution, aux lois et à la morale.

Le président du Conseil termine en faisant appel à tous les républicains et déclare qu'il ne veut pas de majorité de rechange. (Applaudissements répétés).

La séance est suspendue.

Reprise de la séance

A la reprise de la séance, le président donne la parole à

M. Thézard

rapporteur, qui annonce que la commission a décidé la continuation de la discussion du projet de loi.

M. Denoix

au nom de la minorité de la commission, demande au Sénat de prononcer l'ajournement de la discussion jusqu'au dépôt du nouveau projet de loi du gouvernement.

L'ajournement

La demande d'ajournement est mise aux voix.

Le scrutin est ouvert ; le dépouillement donne lieu à un pointage.

Les résultats du scrutin sont les suivants :

Nombre de votants. .	276
Majorité absolue. . .	139
Contre	135
Pour l'adoption . .	141

La demande d'ajournement est repoussée.

Contre-projet Wallon

M Wallon monte à la tribune pour soutenir son contre-projet dont l'article 1er établit la liberté de l'enseignement.

Cet article est repoussé.

Article 1er

Le président met ensuite aux voix l'article 1er du projet de la commission.

Cet article est mis aux voix et adopté.

La séance est ensuite levée, et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Présidence de M. LOCKROY

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Chambon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Ministère de la Guerre

Suite de la discussion du budget du ministère de la Guerre.

M. Goyot de Villeneuve

demande que les lois sur l'organisation des cadres et l'avancement des officiers soient prochainement soumises au Parlement, de manière à laisser le moins de marge à l'arbitraire.

M. Gervais

veut que l'on retire aux sous-officiers le droit de punir.

Il parle d'abus qui se renouvellent trop souvent et qui entraînent des conséquences graves. On voit souvent des soldats excités par les punitions multiples à commettre les actes les plus graves contre la discipline, ou déserter et en ignorant même, mettre fin à leurs jours.

Le ministre de la Guerre

répond qu'il examinera toutes ces questions et fera toutes les réformes utiles.

On passe à l'examen des chapitres.

Les chapitres 1 à 7 sont adoptés.

La laïcisation des établissements militaires

Sur la demande de M. Bouveri, le ministre de la guerre déclare que, petit à petit, il laïcisera successivement tous les établissements militaires.

Motion Dejeante

M. Dejeante dépose une motion tendant à interdire aux soldats de porter les armes en dehors du service.

La Chambre décide le renvoi de cette motion à la commission de l'armée.

Motion Cuneo d'Ornano

M. Cuneo d'Ornano dépose, à son tour, une motion invitant le ministre de la guerre à donner des instructions pour que les ajournements et les sursis soient accordés par les autorités militaires seulement.

Le Ministre de la Guerre

répond qu'il a été obligé de demander des renseignements aux autorités civiles.

Le général André ajoute : *« si la passion politique ne vous aveuglait pas vous m'approuveriez. »*

Tumulte épouvantable

A ces mots, la droite se livre à un vacarme épouvantable.

Tous les députés sont debout ; ceux de la droite veulent empêcher le ministre de la guerre de continuer son discours.

MM. Barthoulot, Chauvière et Bertaux s'invectivent. On entend prononcer les mots de lâche, d'assassin et d'idiot.

Tous les députés s'amusent à crier, à chanter, et à frapper des mains sur leurs pupitres.

Suspension de la séance

A la fin, M. Lockroy qui préside la séance, se voyant impuissant à rétablir l'ordre, se couvre, et quitte le fauteuil présidentiel.

La séance est suspendue.

Reprise de la séance

A la reprise de la séance les députés sont calmes et la séance continue.

Motion Cuneo d'Ornano

Le président consulte la Chambre sur la motion déposée par M. Cuneo d'Ornano.

Cette motion est renvoyée à la commission de l'armée.

Amendement Cuneo d'Ornano

M. Cuneo d'Ornano dépose, en outre, un amendement, portant réduction de la somme de trois millions sur le crédit affecté aux réservistes et aux territoriaux.

Cet amendement est mis aux voix et repoussé par 290 voix contre 235.

Amendement Colliard

Le président donne ensuite la parole à M. Colliard qui soutient la réduction du crédit affecté à la Justice militaire.

Cet amendement est mis aux voix et repoussé.

Les chapitres 8 à 25 sont successivement adoptés.

Suite de la discussion demain.

A louer présentement

Un appartement composé de 8 pièces situé au 1er étage, maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté du Boulevard.

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.



Manufacture Française D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)
Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Badaud, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.
00541

Laboratoire de Fabrication spéciale DE GATEAUX CORSES fondé en 1860
Mme ZITA MORATI née ADAM
Successeur de Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia (Corse)
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que les paquets, boîtes ou colis sortant de son magasin seront revêtus du cachet-adresse de la maison, afin que sa spécialité de *Gâteaux Corses* si justement appréciée du public, dont la réputation n'est plus à faire, ne soit pas confondue avec d'autres gâteaux corses vendus à bas prix dans notre ville.
On expédie à l'intérieur et sur le continent sur commande.

Tribunal de Commerce de Bastia

D'un jugement enregistré, rendu sur requête par le Tribunal le onze novembre courant, il appert :

Que le concordat, consenti par ses créanciers, à feu Paul d'Angelis, de son vivant industriel à Bastia, homologué le 22 mai 1891, est résolu ;

Qu'en conséquence, le susdit est déclaré en état de faillite contrairement aux articles 520 et suivants du Code de Commerce et 19 de la loi du 4 mars 1889 ; que M. Gentil, membre du Tribunal, a été nommé juge-commissaire, et M. Grisoni, ancien avoué, agréé près le Tribunal, syndic de la dite faillite.

Le Greffier,
D.-A. TOMASI.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.
Machines de luxe, machines brodeuses.
Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.
Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.
Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.
Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.
La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

GRANDE FABRIQUE de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6
Seule maison qui, à travail égal vent vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

Avis aux Commerçants
Le Pétrole COLUMBIA à *115 degrés* de pouvoir éclairant leur sera livré au prix de *11 fr. 50* la caisse à l'entrepôt d'octroi, et *13 fr. 50* à la consommation.
S'adresser à MM. Damiani et Vincentelli, angle des rues Miot et Napoléon.

22 septembre 1903.

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

anufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs
feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux
tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cig
rettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belg
Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main
à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte.

L'excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centime

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares
Baigneuse	2.50	Elisa	1.50	Annoncoo argentés	2.50	Flor de Bellard
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	Républica	1.25	Palomas
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	Elisa Habana
Le Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei
Mascotte	3.50	Genny Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettas avec plume
Mercurio	4.25	Americana	4.50	Graziosa	1.50	Cigares en paquet de 20 (le mi
Judith	4.25	Mexicana	4.50	Juditta avec bague	1.50	Cigares Bandes Raphia (A)
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	— — (B)
Bianca (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	Le Commandeur	2.25	— Bandes roses
Londrès	6.50	Flor de Cabineto	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Couranis
Rencurel P.	7.00	Hermelin	7.00	Monitor	4.00	— Tordus
Térébita	7.00	Milady	8.00	La Cultura	4.25	— Longs et Fins
Colombi	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	Façon Ajaccienne lon. E. C.
Colombiné	12.00	Flor de Libelar	8.00	Récompensa	5.00	tan-les dorées
Los Ciboleros	1.000	Otello	10.00	Concordia	9.00	Courts
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	Japon
		Mattei (doré)	4.00	Villar de Villar	10.00	Havane grand Trabucos
		Mattei (avec bague)	3.00			10 Trabucos
		Le Commandeur	3.50			Pressés extra
						Cigares Toscans
						Vevey longs
						Vevey courts
						Vevey fins
						Brissacos (avec paille)

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE A VAPEUR
ENTREPOTS DE LIQUEURS, SIROPS, VINS, SPIRITUEUX, TABACS, CIGARES
EXPORTATION - IMPORTATION
BASTIA (Corse) **L.-N. MATTEI & Cie** BASTIA (Corse)
Spécialités de la Maison : **AMARO-MATTEI**, apéritif supérieur à base de Quinquina & de Mandarine
LIQUEUR DE MYRTHE, LIQUEUR DE MANDARINE, LIQUEUR DE CÉDRATINE
***LE MERVEILLEUX CIGARE MATTEI** exquis par excellence et le meilleur à* **0,10 c.** Tout les hommes doit fumer ou Cigare OU NE PAS FUMER
DENRÉES COLONIALES

28 ANNÉE — SAMEDI, 14 NOVEMBRE 1903 — N° 275

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU GIACOMONI, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Nécrologie, 0,50 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)
Union Postale, et autres Pays le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

00542
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Diego.
Soleil (heure extrême)
Lever : 6 h. 22 m. — Coucher : 4 h. 16
Lune : Nouv. le 13 — Premier quar. le 20
Fête de demain : Déd. des Eglises.

13 NOVEMBRE

M. JOSEPH FERRAND

Notice

sur la vie et les œuvres de M. Joseph Ferrand, *correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques, lue par* M. Heysson, *membre de l'Académie*

Messieurs,

L'Académie vient de faire une perte douloureuse en la personne de M. Joseph Ferrand, qui était son correspondant depuis 1898 et qui comptait parmi nous beaucoup d'amis. C'est un devoir pour eux de conserver dans nos *Annales* le souvenir de cet ancien collègue et de cet homme de bien, en retraçant à grands traits l'histoire de cette vie si honorablement remplie par le devoir, la science et l'amour du pays.

Né à Limoges, le 4 mai 1827, M. Ferrand n'avait pas dix ans quand il perdit son père, conseiller à la Cour de Lyon. Après avoir fait ses études à Bastia, le pays natal de sa mère, puis à Paris, il entra en 1849 dans l'administration comme secrétaire général de la préfecture de l'Ain. De 1849 à 1860, il remplit les mêmes fonctions à Parthenay, Amiens, Bordeaux, Marseille, s'y distingua et fut envoyé en 1869 comme préfet dans la Haute-Savoie.

Il arrivait dans ce département onze mois après l'annexion et il en fut, en réalité, le premier préfet, ses prédécesseurs n'ayant fait que passer sans avoir même entamé l'œuvre délicate de l'assimilation. M. Ferrand se montra pleinement à la hauteur de cette tâche difficile ; il organisa tous les services, pourvut à tous les besoins, mit en valeur les biens communaux, rétablit l'ordre dans les budgets des communes tout en diminuant leurs impôts, enfin sut ménager avec beaucoup de tact la transition entre le régime piémontais et le régime français, sans éveiller les susceptibilités d'une population que ses traditions, son histoire et mille liens respectables rattachaient encore à son ancienne patrie. Entre autres collaborateurs dans cette œuvre, il eut M. Sadi Carnot, qui était alors au début de sa carrière comme ingénieur des ponts et chaussées et qui conserva depuis lors avec son ancien préfet de la Haute-Savoie des rapports pleins d'estime et de cordialité.

Après six ans de séjour dans ce département, il fut, en 1866, nommé préfet de l'Aisne. C'est là que le trouva la guerre de 1870. Il y déploya une remarquable activité pour organiser la résistance. Lorsque la révolution de Septembre eut éclaté, il envoya sa démission, tout en déclarant qu'il assurait le service jusqu'à l'arrivée de son successeur. Mais le Gouvernement de la défense nationale lui répondit par ce télégramme : « Restez à votre poste ; vous avez toute notre confiance. Le Gouvernement vous est reconnaissant de votre noble attitude devant l'ennemi. »

Quelques jours après, Laon tombait au pouvoir des Allemands. Au moment de la reddition, l'explosion de la citadelle de Laon, — qui fit surtout des victimes parmi les mobiles, — faillit amener de sanglantes représailles. M. Ferrand fut arrêté ; puis remis en liberté, quand on eut reconnu qu'il n'était pour rien dans cet événement ; puis de nouveau arrêté sur un ordre exprès de M. de Bismarck, qui ne pardonnait pas au préfet de l'Aisne d'avoir organisé la résistance et continué les opérations du recrutement malgré les rescrits du roi défendant sous peine de mort cette levée dans des départements envahis. Il s'agissait de faire un exemple et de terroriser les populations. Arraché brutalement des bras de sa famille, conduit à Reims pour passer devant un conseil de guerre, M. Ferrand dut son salut à l'intervention de l'archevêque de cette ville, Mgr Landriot, auprès de roi Guillaume qui logeait à l'archevêché. Il fut transféré à la forteresse d'Ehrenbreitstein, puis à Coblentz, où le trouva l'armistice. Il refusa la liberté jusqu'à ce qu'elle fut accordée sans exception à tous ses compagnons de captivité et conquit le respect de ses geôliers par l'élévation de son caractère et par sa dignité.

Connu seulement de quelques intimes, cet émouvant épisode de la vie de notre ami mérite d'être tiré de l'ombre où le laissait sa modestie, pour être signalé à l'attention et à la reconnaissance publiques. Il lui fait le plus grand honneur et, quand on en sait tous les détails, dont nous avons recueilli de sa bouche la confidence, il prend un véritable caractère d'héroïsme patriotique.

A peine de retour en France, M. Ferrand fut appelé à Paris en 1871 par le gouvernement de M. Thiers. Sa réputation d'administrateur, ses idées libérales, sa fière et noble attitude devant l'ennemi, l'avaient désigné à M. Thiers et à ses collaborateurs, MM. Ernest Picard et Calmon, comme un de ces hommes dont ils devaient s'assurer le concours pour la réorganisation de l'administration dans notre pays, où tout était à refaire à la fois. Il avait été question de lui pour la préfecture de Bordeaux ; mais, sur la demande de M. Gambetta, chaleureusement appuyé par M. Calmon, il fut nommé préfet de ce département. Il y fit une œuvre excellente de conciliation, de rapprochement et d'éducation. Frappé des ravages que, dès ce moment, l'alcoolisme exerçait en Normandie, il entama la lutte contre ce fléau et, n'étant pas encore en présence de la funeste loi du 17 juillet 1880, qui a désarmé l'administration et lâché la bride à l'envahissement des cabarets, il tint vigoureusement la main à l'exécution des règlements et il considérait que sa journée n'était pas perdue quand il avait prononcé la fermeture d'un de ces débits, où s'intoxique la population.

Malgré tous ces services et au milieu de la lutte ardente des partis, les conservateurs trouvaient cet ancien préfet de l'Empire trop réservé dans les élections. Il écrivait, en 1872, à un ami ses tristesses et ses inquiétudes, en constatant cette prédominance excessive de la politique, alors qu'il aurait fallu, d'après lui, « travailler surtout à créer le milieu indispensable à des institutions libres ».

Un an après, le 24 mai lui arrache ce cri d'alarme : « Crise gouvernementale, tristesse, cerclexité ! On ne fait rien pour la direction saine et libre du suffrage universel. » Au sortir d'un entretien avec M. de Broglie, il consignait des réflexions tout aussi pessimistes.

Dans de pareilles dispositions d'esprit, ses jours d'administrateur étaient comptés. Déplacé en 1874 à la préfecture de Tours, il fut, huit mois après, mis d'office à la retraite. Il n'avait alors que 47 ans et il était le plus ancien des préfets. Le coup fut rude ; mais il le supporta avec la dignité qui était un des traits marquants de son caractère, et jamais il ne témoigna d'amertume vis à vis de ceux auxquels il aurait pu imputer la responsabilité de cette disgrâce imméritée.

Victime des variations de la politique, M. Ferrand ne songea ni à bouder, ni à récriminer ; mais il se résolut à consacrer au service du pays, sous une autre forme, les loisirs qui lui étaient faits et à propager par la plume ses idées administratives, puisqu'il ne pouvait plus les mettre en pratique.

Il s'était déjà essayé à traiter ces sujets dans des brochures qui avaient attiré l'attention sur lui ; mais c'est surtout la guerre de 1870 et ses leçons qui le passionnèrent pour ces questions de réorganisation administrative, dont l'étude a rempli et honoré les trente dernières années de sa vie.

Pendant sa captivité en Allemagne, au lieu de s'abandonner, comme tant d'autres, au découragement, Ferrand songeait, dans ses longues et douloureuses méditations, à collaborer lui aussi, au relèvement de la « noblesse blessée » ; il étudiait nos voisins et cherchait de son observatoire d'Ehrenbreistein à surprendre le secret de leurs victoires et cause de nos revers. Alors qu'une opinion courante affirmait que c'était « le maître d'école qui nous avait vaincus à Sedan », il découvrait que la force de l'Allemagne résidait en partie dans le jeu de ses institutions municipales.

C'était faire preuve alors d'une singulière clairvoyance. Même encore aujourd'hui, il ne manque pas de docteurs qui dogmatisent sur l'Allemagne et qui attribuent ses succès à sa forte centralisation et à la mainmise par l'Etat sur toutes les initiatives privées. Pour qui l'observe de près, comme l'avait fait M. Ferrand en 1870, la réalité apparaît tout autre : l'Etat allemand exerce fortement, il est vrai, sa tutelle et son contrôle ; mais la vie de l'Empire réside surtout dans la corporation et la commune. La décentralisation municipale et l'autonomie corporative, ce sont les deux grands facteurs qui expliquent l'histoire et l'essor de l'Allemagne. Bismarck ne s'y trompait pas. « C'est grâce à la décentralisation, disait-il un jour, que les petits centres ont contribué à développer dans toutes les régions de l'Allemagne une vitalité qu'on ne trouve plus dans les pays organisés sur le principe de la centralisation. »

Pénétré de cette conviction, Ferrand se mit à l'œuvre pour la répandre par des brochures, des articles de revue, des conférences et surtout par ses deux principaux ouvrages : les *Institutions administratives en France et à l'Etranger*, les *Pays libres*.

Ces ouvrages obtinrent de l'opinion publique le meilleur accueil et furent présentés à notre Académie, le premier par M. Dreyfus de Lhuys, le second par M. Ancel, dans de remarquables rapports, qui signalent avec force la haute portée de ces travaux.

M. Dreyfus de Lhuys faisait remarquer avec beaucoup de finesse que « rarement les écrivains qui traitent de pareils sujets à un point de vue doctrinal ont pu se livrer à une étude assez approfondie des faits pour justifier leurs généralisations par des données positives. Plus rarement encore des hommes que leurs services ont gratuitement initiés à toutes les difficultés de la vie administrative trouvent-ils le temps et conservent-ils l'élasticité d'esprit nécessaire pour présenter au public les résultats de leurs laborieuses observations. »

Peut-être même, accentuant encore cette judicieuse réflexion, pourrait-on dire que presque toujours les réformes sont proposées par des novateurs théoriciens qui ignorent le maniement des mécanismes dont ils veulent modifier l'agencement, tandis qu'elles sont combattues par les praticiens qui répugnent instinctivement aux nouveautés et se cabrent avec une sorte de froissement jaloux et révolté contre ces intrusions indiscrètes de profanes dans le sanctuaire dont ils croient avoir seuls la garde. De là vient qu'en France une réforme passe pour être plus difficile qu'une révolution. En tout cas, elle ne peut aboutir que par la rare et heureuse conjonction d'un réformateur qui soit en même temps un praticien, c'est-à-dire qui connaisse assez la pratique pour en respecter les exigences légitimes, mais dont l'esprit soit assez haut et les vues assez larges pour la dominer et la plier à des nécessités d'intérêt général.

Tel était précisément M. Ferrand qui joignait à une compétence professionnelle forgée dans l'action la connaissance des législations étrangères et la claire notion des réformes, que commandait et que comportait l'organisation administrative de notre pays.

(A suivre).

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

14 novembre 1771. — Naissance du général Charles Abbatucci, le héros de Hanau.

Abbatucci fut un général qui, d'après Napoléon, montra de l'activité, du courage et du génie.

Le mouvement que Moreau lui fit diriger à la place où il mourut si rapidement, fut décrit en vers par les soins, mais rendu au vide.

CIGARETTE FATMA

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

MM. Marchetti et Campana médecins aides majors de 2e classe, élèves sortants de l'école d'application du service de santé militaire, ont été affectés, le premier au 3e bataillon de chasseurs, le second au 162e d'infanterie.

— M. Giansiné Alexandre Louis Williams, sous-officier d'infanterie coloniale en retraite, a été nommé au grade de sous-lieutenant de réserve et affecté au 31e régiment à Paris.

— Les gardes républicains Casari et Parenti sont proposés pour le grade de brigadier.

— M. Marieni, sergent au 3e régiment de tirailleurs sénégalais, a été nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan.

POUR LES INSTITUTEURS ET LES INSTITUTRICES DE LA CORSE

Du remarquable rapport que M. le Vice-Recteur a adressé à M. le Préfet en juillet dernier, nous sommes heureux d'extraire le passage suivant :

Il y a toujours eu de bons instituteurs en Corse, mais le nombre n'en a fait que s'accroître, grâce à la diffusion de l'enseignement qui multiplie les candidats aux abords de la carrière et à l'action utile des deux écoles normales, qui élève le niveau de la culture intellectuelle des maîtres et des maîtresses.

Il y aurait exagération à dire que tout le monde est à la hauteur de sa tâche. Il y en a qui ne s'y sont jamais trouvés, qui se sont fatigués avant l'âge, un petit nombre qui ont regretté trop tard d'être entrés dans une carrière trop modeste, mais, dans l'ensemble, la Corse compte parmi les départements qui peuvent se féliciter de leur corps d'instituteurs. Récemment un excellent inspecteur primaire, que des considérations de famille avaient poussé à demander son changement, m'écrivait de son nouveau poste : « Le personnel paraît assez bon... je ne crois pas qu'il me fasse oublier de sitôt mes bons instituteurs de l'arrondissement de..... ni leurs élèves à la mine éveillée ». Ce n'est pas, tant s'en faut, le seul ancien inspecteur de la Corse qui, à ma connaissance, tienne ce langage flatteur pour ses anciens administrés.

Un pareil langage va au cœur de tous les instituteurs et de toutes les institutrices, et nous ne saurions assez remercier M. Chanal. Oui, M. le Vice-Recteur, le personnel enseignant de la Corse forme une armée unie, disciplinée, forte par conséquent, menant le bon combat contre l'ignorance, les préjugés. Plein de confiance, il marche de l'avant, car il se sait bien dirigé : de tous temps, « les bons chefs ont fait les bons soldats. »

A. P.

L'INDUSTRIE DU MOUTON

De toutes les industries agricoles insulaires, celle des ovidés mérite quelque peu notre attention par son rendement et sa rusticité. Sans vouloir établir trop de comparaison avec les autres races étrangères qui sont de beaucoup supérieures à la race corse, nous pouvons dire que cette dernière ressemble par ses aspects caractéristiques, par sa rusticité, sa petite taille et son engraissement facile, à la variété des brebis du plateau central, à la variété des brebis du Larzac par son aptitude laitière ; on sait qu'avec le lait de nos brebis on fabrique un excellent fromage de Roquefort dans les diverses fromageries qui se sont installées sur tous les points de l'île.

Nous avons donc une race qui n'est pas à dédaigner, en égard à la topographie de notre sol montagneux, et si dans nos plaines on a pu acclimater des races exotiques, ce serait imprudent que de vouloir les importer sur nos montagnes.

Il est donc à souhaiter que nos bergers s'en tiennent à l'amélioration de notre race et surtout abandonnent leur vieille routine si préjudiciable au bon entretien de leurs brebis. Il faut considérer dans l'élevage des ovidés quatre produits : viande, lait, laine et agneau.

Pour avoir de la chair savoureuse il faut que la bête ne souffre pas pendant l'hiver en aucune façon : propreté, ration ne doivent jamais être négligées. Pour observer ces deux règles fondamentales il faut des

OXYGENÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

DEMANDEZ PARTOUT
le tabac Colonial Français
DE LA MAISON L. ALBAN

TRIBUNAL DE COMMERCE de Sartene

Liquidation judiciaire

Par jugement du 3 novembre 1903, rendu sur requête du débiteur, le Tribunal a déclaré en état de liquidation judiciaire M. Paul-Marie Chiaverini, négociant à Sainte-Lucie-de-Tallano.

M. Zevaco, juge, est nommé juge-commissaire, et Me Quilichini, avoué, liquidateur provisoire, chargé d'assister le débiteur.

Le Greffier du Tribunal,
A.-M. SUSINI.

TRIBUNAL DE COMMERCE de Sartene

Liquidation judiciaire

Les créanciers du sieur Paul-Marie Chiaverini, négociant à Sainte-Lucie de-Tallano, sont informés que par jugement du 3 novembre 1903, la liquidation judiciaire a été ouverte, ils sont convoqués à se réunir le 17 novembre 1903, à 1 heure de relevée, pour examiner la situation du débiteur et donner leur avis sur la nomination d'un liquidateur définitif et sur l'élection de contrôleur.

Le Greffier du Tribunal,
A.-M. SUSINI.

EXPOSITION 1900 PARIS
Le GRAND PRIX aux Machines
SINGER
Machines à coudre reconnues supérieures et répandues dans le monde entier. **Succès sans précédent : Vente annuelle PLUS D'UN MILLION de machines.** Nombreux modèles variés pour la famille et tous les travaux spéciaux, même les plus difficiles.
LIVRAISON FRANCO, APPRENTISSAGE GRATUIT
Se méfier des Contrefaçons
LA COMPAGNIE **SINGER** refuse sa garantie à toute machine ne portant pas sa MARQUE
BASTIA — 8, Boulevard du Palais, 8
AJACCIO — 16, Cours Napoléon, 16
36, rue Paradis, — MARSEILLE, — rue Bel-Air, 5.
SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-St-La... Pierres du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ... ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rennes articulées.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Dépôts aux Magasins Généraux de Boulevard de Cardo...

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Le numéro : 15 centimes ; abonnements : France et Algérie, 8 francs par an ; étranger, 11 fr. 50. Bureaux : 188, boulevard Saint-Germain, Paris.
Lire dans la *Revue Mame* (n° 475 du 8 novembre 1903).
La visite du roi et de la reine d'Italie. — Les familles d'aujourd'hui, Paul Bilaud. — Politiques littéraires, H. de Guerin. — Récréations scientifiques : Devinettes des savants, A. Symphen. — Petites pommes : dire : Deux ans cimetière je jardin de mots, de l'Académie française. — Les héros de Sotteron, charades d'actualités. — Notre beau pays de France : Savoie (suite et fin), Antony Valabrègue. — Variétés scientifiques : Comment les plantes se défendent, Henri Coupin. — Finance de poche (suite et fin), Charles Raber. — Questions... — Le Tour de France (suite), Georges Ohnet.
Illustrations d'un... noyale, Yvon, René Lelong, Georges Roux, des reproductions photographiques etc.

LA MÉDECINE NOUVELLE
20e ANNÉE
JOURNAL HEBDOMADAIRE de VITALISME
Dans un but de propagande
LA MÉDECINE NOUVELLE
est envoyée
GRATUITEMENT
pendant DEUX MOIS
à tous ceux qui en feront la demande.
Tous les malades sont intéressés à lire
LA MÉDECINE NOUVELLE où ils trouveront les renseignements les plus complets sur la méthode vitaliste suivie pour la guérison de toutes les maladies réputées incurables : hernie, congestion, goutte, rhumatisme, maladies nerveuses, diabète, albuminurie, phtisie, cancer, maladies du cœur, du foie, des reins, de la vessie, de l'estomac, du rhumatisme ; les tumeurs et les fibromes ; les affections des voies urinaires ; l'obésité, les maladies de la femme, etc.
Traitements externes sans gêne ni douleur, aussi facile à suivre par correspondance qu'à Paris.
LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES
Docteur ROTH, Directeur de la MÉDECINE NOUVELLE
PARIS — 18, Rue de Lisbonne, — PARIS

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dyspepsie, la Chlorose, dissipe les maux de cœur, de tête, d'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DES RICQLÈS

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14 rue Drouot. — IXe
CORRESPONDANTS de l'ARGUS : Saint-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.
Envoi franco du prospectus général
MATTHIEU ULLAGNIER, Directeur.

AVIS
M. A. GEORGES D. [illegible]
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement, boulevard Paoli, 13, au 1er, [illegible] tous les jours du [illegible] tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

LIBRAIRIE OLLAGNIER
OCCASION UNIQUE
La nouvelle édition DES
Combats et Batailles DU
SIÈGE DE PARIS
(Septembre 1870 à janvier 1871)
Un magnifique volume grand in-8 de 400 pages, illustré de nombreuses gravures
Vendu : 3 francs
au lieu de SIX FRANCS
jusqu'au 15 novembre 1903.

Encres A. Marion
LE XIXe SIÈCLE — LA SYNTHÈSE
MÉDAILLE D'OR, PARIS 1900

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets
1, 5 & 10 KILOS
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature J. PICOT
Tout produit en sacs toile ou vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas de*
LESSIVE PHÉNIX

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Maison à des prix modérés
La Couturier de la Presse

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
Avant de vendre vos cédrats, adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

TUMEUR
BENEDICTINE
Exquise, tonique, digestive
La MEILLEURE des LIQUEURS
Un verre après chaque repas

Cédrats confits
La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de 2 *fr.* 50 *le kilog.* emballage compris
« Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »
La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêtes des caisses de confits à la disposition de ses clients.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — DIMANCHE, 15 NOVEMBRE 1903 — N° 276

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU ULLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — Réclames, 0,50 — Judiciaires 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne reçoit pas de manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE
00544

LE CALENDRIER

Fêtes d'aujourd'hui : Déd. des Eglises. Soleil : (Heure allemande) [illegible], 6 h. 12 m. — Coucher, 4 h. 16 — Lune : Nouv., le 18 — Premier quart, le 26
Fête de demain : Saint Stanislas.

14 NOVEMBRE

Curiosités de la Semaine

Par l'escalier de service.

On sait que la reine Hélène, la gracieuse souveraine italienne, est une intrépide sportswoman. Le canotage, la bicyclette, l'automobilisme, l'équitation, n'ont plus de secrets pour elle. A l'époque où la jeune princesse habitait avec le futur roi d'Italie, la villa royale de Monza, chaque matin, de faire de la bicyclette aux environs de la villa. Certain jour, la princesse sortit seule, sans prévenir le prince de Naples. Au retour, en voulant opérer un passage savant, la princesse Hélène perdit l'équilibre et roula sur le sable mouillé d'une allée de la villa. Elle fut une belle princière. On se précipita, mais déjà la future souveraine s'était relevée, légèrement confuse et la toilette quelque peu salie et chiffonnée. Le prince de Naples avait été le témoin de cette chute royale, il gronda doucement la princesse d'être sortie sans sa permission. Puis il lui dit familièrement : — Tu vois, tu es couverte de boue. Comment oserai-tu dans cet état paraître, monter par l'escalier d'honneur ? — C'est bien, répliqua la princesse, je passerai par l'escalier de service.

Ce qu'elle fit aussitôt.

Tout le monde sait que la musique adoucit les mœurs. On apprenait, hier encore, qu'elle adoucissait aussi les maux des chevaux de courses. La chose est cependant rigoureusement vraie. Il y avait dernièrement en Angleterre, un certain *Fire Island*, qui faisait le désespoir de son propriétaire, de son entraîneur et des jockeys à qui on l'a successivement confié. *Fire Island* refusait de s'employer avec courage dans les luttes publiques, ne se livrait plus, refusait l'avoine la plus appétissante, demeurait triste comme s'il avait eu de gros chagrins d'amour. Les vétérinaires les plus célèbres appelés en consultation, y avaient tous perdu leur latin, quand l'un d'eux s'avisa d'installer dans l'écurie, à côté de la mangeoire du malade,... une boîte à musique. Deux fois par jour, on donna à *Fire-Island* un petit concert où figuraient les airs de danse les plus entraînants et même le *Gode save the King* !

Au bout de quelques jours de ce régime, le cheval morose a retrouvé son appétit, sa gaieté, son entrain et son ardeur à la lutte, puisqu'il a brillamment gagné la première course où on l'a engagé.

Savez-vous que la France possédait, hélas ! 80.000 aliénés, dont 30.000 doivent leur folie à l'alcool ? Or, un fou, interné coûte à l'Etat environ un franc par jour, soit pour 30.000 : 7.300.000 frs par an. Ajoutez à cela, pour la répression des crimes engendrés par l'alcool : 9 millions ; pour les maladies causées par l'alcool : 70 millions ; pour les journées de travail perdues à cause de l'ivresse, 1 milliard et demi chaque année.

Quelle éloquence ont parfois les chiffres !

Le vieux savant Mommsen, qui vient de mourir, n'aimait point les Français et les choses de France.

— Que pensez-vous de la littérature française ? demandait, certain jour, un curieux au fameux savant.

Mommsen répondit, impertubable :

— Depuis Ausone, je m'en suis, je vous l'avoue, fort peu occupé !

Ausone est un poète latin du quatrième siècle, né à Bordeaux.

Alors que devant les jurys, des milliers de bacheliers ont défilé en longue théorie éplorée, il est bon pour les parents de ces martyrs de se documenter un peu sur la question si grave de la recommandation. Un examinateur vient de faire mieux : M. Louis Arnould, professeur de littérature française à l'Université de Poitiers, a rédigé en préceptes aussi concis que spirituels, un petit traité de recommandation. Il donne les conseils suivants pour la « lettre », la fameuse lettre qui doit persuader à l'examinateur de recevoir l'examiné.

Article premier. — Ecrire la lettre quinze jours avant l'examen.

Art. 2 — La faire courte.

Art. 3 — Spirituelle, si possible.

Art. 4. — Aborder franchement l'objet de la requête.

Art 5 — Ne pas présenter le candidat comme timide

Art. 6 — Ne pas le présenter comme ayant eu la fièvre typhoïde ou ayant fait une chute sur la tête.

Art 7 — Ne chercher aucun titre du candidat à la bienveillance du jury.

Art. 8. — Ne pas envoyer la lettre.

La plus petite République du monde.

Il existe une République plus petite que Monaco, Lichtenstein ou Saint-Marin. C'est la République de Tavolara, qui est établie sur la côte Nord-Est de la Sardaigne, sur l'île rocheuse de Terranova. Elle compte en tout environ 170 habitants, mais elle a une histoire.

En 1882, Tavolara était encore une monarchie absolue. Paul Ier y régnait comme une sorte de tsar. Il appartenait à la dynastie des Bartholsai, qui avait été reconnue solennellement, en 1833, par Charles-Albert d'Italie, comme « ayant droit au titre de souverain. » Quand Paul Ier mourut, en 1882, il éclata une révolution ; la population refusa de reconnaître l'héritier présomptif et proclama la République. On jugea inutile d'en informer les puissances ; on se borna à obtenir l'assentiment de l'Italie. Le président est élu pour dix ans. Les femmes ont droit de vote. Il n'y a pas d'armée permanente à Tavolara.

Nous n'en sommes pas encore au journal comestible de M. Alphonse Allais, mais nous nous en approchons : nous allons avoir des machines qu'on pourra manger. Voici déjà qu'un ingénieux chercheur a eu l'idée géniale, peut-on dire, de fabriquer en chocolat les disques des phonographes et des graphophones. Fi des disques incassables, et vivent, au contraire, les disques fragiles et harmonieux, mais savoureux aussi !

Après qu'il nous aurait dispensé un air d'opéra, un monologue ou quelque suite d'orchestre écoutés en famille, c'est en famille encore que nous en croquerons les morceaux, vanillés ou à la crème... Ceci est absolument sérieux, et il paraît qu'un grand fabricant de chocolat s'est assuré le monopole de cette fabrication phono-alimentaire. Les machines n'auront pas le temps de blanchir en vieillissant...

Si le Vatican avait brûlé...

On s'imagine difficilement quel irréparable désastre serait une telle catastrophe. Il n'est, en effet, palais au monde, qui soit comme étendue, soit comme splendeur, soit comme richesses artistiques de toute sorte, puisse le disputer au Vatican, lequel ne compte pas moins de trente grandes salles de toute magnificence, de neuf galeries, de sept grandes chapelles, de vingt cours, de huit escaliers d'apparat, de deux cent dix huit escaliers de service, de plusieurs musées, d'une bibliothèque et archives incomparables et de plus de onze mille chambres.

PIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 15 novembre à 3 h.

1. Constantin, Mastio.
2. Les Cloches de Corneville, Planquette.
3. Gourko, Janis.
4. Faust, Gounod.
5. Le Basque, Bru.

Le Chef de Musique, MOULINES.

SUZETTE

J'adore le nom de Suzette. Ce pauvre Hégésippe Moreau, avant de mourir dans un lit de misère, confessa que

S'il est un nom bien doux fait pour la poésie,
Oh ! dites, n'est ce pas le nom de la Voulzie ?

Oui, la Voulzie c'est charmant ; et Suzette l'est davantage. Cela rappelle une chanson de Delmet, puisque Suzette vous donne l'illusion d'une brunette. Mais ce qui me désole, oh ! je vous assure, ce qui me désole beaucoup, c'est de ne pas connaître une Suzette au pays de Colomba. L'amertume de mon regret s'atténue un peu, parce que je sais qu'il est une femme, — je la souhaite jeune, — qui devinant mes goûts pourtant discrets m'envoya, jeudi, une lettre, — mon Dieu quelle lettre ! — dans laquelle elle est la pudeur exquise de cacher son vrai nom sous le nom que j'aime. Au bas de la feuille verte et parfumée, je lus : Suzette. La signature tracée d'une main sûre dans un éblouissement de lumière blanche. Et si je ne vis pas Suzette, aussitôt, j'ose croire que Suzette viendra. A moins que Suzette ne soit tout simplement une violette peureuse voulant rester blottie dans un bouquet d'automne...

⁂

Monsieur,

J'ai eu le plaisir de lire vos œuvres, toutes vos œuvres. J'en ai goûté le charme mollement enchanteur. Longtemps, dans mes heures de solitude (elles sont nombre, hélas !) je me suis laissé bercer par le rythme indolent d'une prose qui, parfois, a des airs de poésie. Seulement, il me faut vous avouer (l'en rougis) que j'ai une nature très, très sensible, malheureusement portée à la mélancolie et aux idées sombres. Femme, je suis très impressionnable, et fort peu courageuse. Aussi, les Morts me font peur, faisent-ils aussi charmants que « Petit Maurice » se moquant doucement d'amour, par une nuit radieuse, sur un lit de violettes fanées. Vous devinez que j'ai la *Fleurs de Mort* et sans doute vous comprenez que j'aurais préféré (dans votre style toujours) quelque chose de moins lamentablement triste. Je viens de voir votre dernier article. Encore des Morts ! Et des Morts qui ricanent, ceux-là ! Oh ! bien sûrement, j'en aurai le cauchemar, cette nuit ! Hier, j'ai appris la prochaine apparition de votre nouveau roman. Quel titre ? *L'Agonie d'un cœur.* Encore un agonisant ! Presque un mort ! Décidément, je ne lirai pas votre livre. Tant pis ! Que voulez-vous ? si je me laissais entraîner par le charme câlin de votre style, à force d'entendre parler de Morts, je crois que je mourrai ! De grâce, Monsieur, si vous avez l'intention d'écrire beaucoup, soyez moins macabre dans vos œuvres, et vous

— FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS —

UN BEAU-PÈRE

Par CHARLES DE BERNARD

VI

LA VÉRITÉ DANS LE VIN.

(Suite)

Enfin, mon ami et moi jouâmes cet instant plus de deux mois les traces de notre coup de grisette.

— Peste ! mademoiselle votre sœur n'y allait pas de main morte.

— Je vous en réponds ! Farieux, c'est son naturel, je lui allongeai un coup de pied, comptant l'étendre sur le carreau. Mais bien oui ! Félicité, qui pouvait comme lévrier, était déjà à trente pas.

— Vous courez après elle ?

— Elle était plus leste que moi, et je ne courais jamais attrapée. Non, je ne courais après elle, mais je ramassai une pierre, et même instant elle va retourner et me fait une grimace ; oh ! une grimace vraiment. Je ne me contiens plus, et je lui jette un caillou qui lui arrive au beau milieu du visage. Il faut dire que j'étais alors fort adroit à lancer des pierres.

— Il y paraît ; et le résultat de ce beau coup d'adresse ?

— Le résultat fut une dent cassée ; une dent de devant, qui plus est.

— Vous appliquâtes là à mademoiselle votre sœur le code pénal de Moïse : œil pour œil, dent pour dent.

— On plutôt dent pour œil. C'est cette dent-là que ma sœur a toujours contre moi. Songez y donc, une dent de devant !

— Mais elle a dû repousser, puisque vous êtes enfants alors ?

— Pas si enfants ; Félicité avait treize ans, et à cet âge les dents ne repoussent plus.

— Cependant je ne me suis jamais aperçu que mademoiselle votre sœur eût une dent de moins.

— Parbleu ! vous êtes encore naïf ! est-ce qu'on ne lui en a pas posé une postiche ? dit Falconet tout à fait hors d'état de comprendre la gravité d'une pareille révélation.

Henri regarda d'un air de saisissement le frère de mademoiselle Félicité.

— Ah ! on lui en a posé une postiche, répète-t-il en appuyant sur chaque mot ; vous faites bien de me le dire, car je ne m'en serais jamais douté.

— Elle est si bien ajustée qu'on ne s'aperçoit de rien ; mais maintenant que vous voilà au courant, vous la reconnaîtrez facilement. C'est dans le haut, une des incisives, d'ailleurs, elle est un peu plus blanche que les autres. Quand vous serez marié avec ma sœur, vous n'avez qu'à lui parler de sa dent, vous verrez comme elle enragera.

En ce moment, une sorte de remords en fit jour à travers le brouillard qui obscurcissait la raison de Falconet.

— J'ai peut-être eu tort de vous dire cela, reprit il ; mais aussi pourquoi Félicité cherche-t-elle toujours à me vexer ?

Laubespin laissa échapper de ses lèvres une sorte de sifflement sourd.

— Une fausse dent ! se dit-il ; je voudrais bien savoir comment mon cher oncle s'y prendra pour me prouver que c'est une qualité de plus

compterez une admiratrice de plus.

SOZETTE.

∴

J'ai livré le secret que m'a confié Sozette. Sozette me pardonnera, j'vais mourir...

... Je meure
Et sur la tombe où lentement j'arrive
Nul ne viendra verser des pleurs...

Mais aujourd'hui, dans mon agonie, — presque une mort, — j'évoque l'heure solennelle et touchante où, plus tard, une femme priera au cimetière, pendant les nuits nacrées et bleues de mon pays. A l'apparition chère et espérée, une voix sortant des profondeurs de la terre, dira : « Qui donc es-tu ? » Et la femme répondra, doucement : « Je suis Sozette. » Alors, content, je dormirai, tandis que Lucifer grimaçant, au rire de feu, prendra Sozette, — pauvre petite Sozette dont je fus le meurtrier...

RENÉ SANCY.

Question de Droit Commercial

Le monde commercial doit se mettre en garde contre une manœuvre des maisons du Continent, qui se manifeste de la manière suivante :

Lorsqu'un commerçant de notre place donne une commande, soit directement, soit par représentants, il n'est point question, pour la plupart du temps, d'une attribution quelconque de juridiction en cas de litige.

Or, il arrive bien souvent que dans la facture qui accompagne ou qui suit la marchandise, l'expéditeur stipule attribution de juridiction aux juges de son domicile, — d'où l'obligation pour le destinataire d'aller plaider, en cas de désaccord, devant la juridiction ainsi désignée.

Il est un moyen légal d'échapper à cette obligation : le destinataire peut, soit protester par lettre chargée ou recommandée contre la stipulation portée dans la facture, s'il n'y a pas originairement consenti, soit faire des réserves générales sur les clauses insérées dans la dite facture.

De cette façon le tribunal de commerce de Bastia ne sera pas mis dans la nécessité de se déclarer incompétent, comme cela lui est arrivé plusieurs fois, et les justiciables de notre place seront ainsi régis par le droit commun.

Bulletin Financier

Paris, le 14 novembre 1903.

Des avis peu favorables de Londres et des pour lles extérieures moins satisfaisantes donnent à notre marché une physionomie hésitante et irrégulière, assez lourde dans cette ses compartiments. La Rente Française a fait à 98.35 ; les Caisses sont à 2.000 frs de reste au comptant qui est indécis. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure se fait remarquer par sa faiblesse à 90.35 ; le Turc Unifié reprend son avance précédente à 87.80. Les Etablissements de Crédit restent bien tenus. Le Crédit Foncier est très ferme à 744. L'émission de ses 500 000 Obligations Foncières à 0/0 de 500 francs avec lots, offertes au public à 493 francs, aura lieu le 24 courant ; 20 frs seulement par obligation sont à verser au souscripteur.

Dans le compartiment industriel, le Rio recule à 1.128. Il fait de la grève étant exact. Le Suez monte à 4.015. Les valeurs russes se relèvent. Mines de nouveau faibles.

En banque, les Obligations Générale dont le revenu est de 6 0/0 0/0 environ, sont intéressantes à 383. L'action Foncière conserve sa fermeté à 744.50. Les Mines de Rogny s'échangent convenablement à 270.

Nos Obligations suivent l'allure de la Rente.

Chez Pie X

Un prélat, qui, pour les affaires de sa charge, est souvent reçu en audience par le pape, me faisait hier cette réflexion : « Lorsque j'allais chez Léon XIII, j'étais obligé de parler à genoux et souvent durant une demi-heure. Il se manquait qu'un rideau entre le pontife et moi, pour que l'audience ressemblât à une réception auprès du Mikado. »

Ce même prélat ajoute : « Avec Pie X, c'est tout autre chose : il vous dispense des génuflexions avec un sourire et un geste qui veulent dire : Cela n'est plus de notre temps. On se trouve tout de suite à l'aise et rarement le pape fait usage du pluriel de majesté. Vous faisant asseoir à côté de lui, non seulement Pie X provoque les observations, mais il admet même d'être contredit, afin de connaître l'opinion réelle et franche de son interlocuteur. Les visites chez le pape ne sont plus une corvée pénible ; on y va de confiance, sans crainte de tomber en disgrâce pour un mot mal placé. »

Les secrétaires des congrégations romaines, qui ont leur audience d'office à jour fixe, sont maintenus à se féliciter du nouvel état de choses, mais il n'en est pas de même des anciens prélats de la cour, pour qui le protocole est sacré ; cette invasion de démocratie les horripile. On aura une idée du hyssitisme de l'étiquette pontificale par ce petit détail encore inédit, je crois :

Léon XIII avait reçu en présent des centaines de montres en or, et quelques-unes de très grande valeur. Seulement, l'étiquette ne permettait pas au pape d'avoir une montre, et lorsque Léon XIII voulait savoir l'heure, il était obligé de s'adresser à ses prélats camériers.

Pie X, lui, porte sur lui sa petite montre de nickel et ne dérange personne pour savoir l'heure. Du plus il ne fait pas souvent usage de la sonnette électrique. Quand le Saint-Père a besoin de s'entretenir avec son secrétaire particulier, Mgr Bressan, sans se faire annoncer, il passe dans le cabinet de celui-ci, et il arrive assez souvent que les visiteurs du prélat, se trouvent inopinément en présence du pape, lequel leur adresse la parole avec affabilité et se plaît parfois à converser un instant avec eux.

Voici un autre trait dont je puis garantir l'authenticité :

Recevant naguère le procureur général de Saint-Sulpice, assis l'un et l'autre ils conversaient quand tout à coup midi sonne et les cloches de Saint-Pierre tintent l'*Angelus*. « Récitons l'*Angelus*, dit le pape, s'interrompant ; et aussitôt il s'agenouille sur le parquet et commence la prière, à laquelle répond le procureur, tout ému de cette simplicité chrétienne.

Pie X est matinal, s'habille tout seul et sort de ses appartements sans prévenir personne. Les domestiques de l'anti-chambre sont obligés, par cela même, d'être à leur poste de grand matin, ce qui ne leur plaît guère. Par contre, la garde suisse a moins de service, car le pape ne veut pas être escorté. Un jour que des gardes se mirent à le suivre, le pontife se retourna en disant : « Ne suis-je donc pas bien gardé dans le palais et dois-je craindre ceux qui y habitent ? Restez à votre poste. »

A la promenade au jardin et dans les longues galeries du Vatican, Pie X tient à se soustraire à toute surveillance ou accompagnement ennuyeux. Dernièrement, ayant à causer un peu longuement avec un prélat, il se rendit avec lui au jardin en dispensant les deux gardes nobles de service de l'y accompagner. Les deux gardes-nobles se mirent de planton à la porte ; au bout d'un moment survint le maître de chambre, qui, de son chef, leur ordonna d'aller rejoindre le pape. En les voyant arriver, le Saint-Père se montra étonné.

— C'est le maître de chambre, dirent les gardes, qui nous l'a ordonné.

— Quand je donne des ordres, dit Pie X, c'est à moi qu'il faut obéir et non au maître de chambre.

Durant les premières années de son pontificat, Léon XIII évitait les audiences ; plus tard, il comprit qu'il devait se faire voir plus facilement au public, mais pour obtenir une audience l'attente était souvent fort longue. Pie X, non seulement accorde audience à tous, mais il ne veut pas que l'on fasse attendre. Au Vatican, on voulait continuer l'ancien système. Mais plusieurs personnes étonnées sont arrivées jusqu'au pape par des moyens détournés et l'ont instruit de la chose ; des ordres sévères et réitérés ont été donnés, afin que les admissions fussent rendues plus promptes et plus faciles.

Nos Exportations

Relevé des marchandises exportées pendant le mois d'octobre 1903, de Bastia à Marseille, par la Compagnie Fraissinet :

Chargé à Bastia le 19 octobre : Liégeois 200 c. eau minérale ; Hovest frères 35 b. châtaignes ; A ordre 10 b. peaux moutons ; Fil et Cie 1 colis tissus ; Nègre 44 b. liège, 42 bots bouchons ; Cornaud 2 bots planches ; A ordre 14 b. châtaignes ; Graziani 38 dito ; Jouglard frères 100 dito ; Olive 15 dito ; Clément 51 s. charbon ; F. Camagli 2 c. fruits frais, 3 s. haricots, 2 s. noix ; Gros 12 b. châtaignes 5 s. noix, 3 c. fruits frais ; J. Goutte 5 s. vieux chiffons, 12 s. os et cornes ; Dacogis 41 b. châtaignes ; Jouglard 12 dito, 1 s. dito ; Costa-Quayron 30 s. amandes sèches ; Ch. Moretti 53 b. châtaignes ; Hovest frères 25 fûts pommes ; Ch. Rolland 20 fûts acide gallique ; A ordre 13 corb. poissons ; Brun 15 b. châtaignes ; Transit 12 dito ; A ordre 386 colis pommes.

Le 22 octobre : Hovest frères 66 b. châtaignes ; Caddi 29 dito ; A ordre 2 s. amandes sèches, 2 s. lupins, 34 b. châtaignes ; Hovest frères 23 dito ; Benedetti 1 cheval ; J. Goutte 26 s. os et cornes, 3 s. vx drap ; O. Fabre 23 b. châtaignes ; Oliva 31 dito ; Frisch 50 f. acide gallique ; O. Decugis 19 dito ; A ordre 6 b. peaux préparées ; Drimaracci 18 corb. poissons frais ; Delorme 17 b. châtaignes ; Jouglard 29 dito, 2 b. noix, 9 b. châtaignes ; Ch. Moretti 32 dito ; L'homme 13 s. gentianes ; Hovest frères 31 b. châtaignes ; J. Robert 9 b. châtaignes ; Ponchin 3 corb. poissons ; A ordre 42 b. châtaignes ; N. Renoux 20 b. dito ; Saravelli 23 b. dito ; Jouglard 16 b. châtaignes, 6 fût citrons ; Ch. Moretti 49 b. châtaignes ; Charpentier 12 b. dito ; Hovest 40 b. dito ; Calendini 17 b. dito ; Pour le transit 3 b. soie grège ; Costo-Peyron 80 s. amandes sèches ; A ordre 115 colis pommes ; F. Camagli 143 b. châtaignes ; Delorme 5 fûts citrons ; Ordioni 31.500 kil. bois gras.

SAVON DU CONGO Blanchisseur du teint.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CALENZANA. — M. Marini François d'Ignace, négociant à Calenzana, a fait don à la bibliothèque scolaire de cette commune des œuvres complètes de Molière en 12 volumes.

∴

CALVI. — Mme veuve Marie Rigolet née Legris vient de s'éteindre à l'âge de soixante-six ans, après une assez longue maladie.

Cruellement éprouvée par la mort de sa fille unique, la jeune femme de M. l'avoué Millie, elle avait reporté toute son affection sur son gendre et ses petits-enfants, mais elle n'avait pu se consoler. Sa pensée se portait toujours vers sa fille chérie et ses derniers moments ont été adoucis par la pensée qu'elle allait la retrouver.

Toute la population de Calvi, a pris part au deuil cruel qui frappe M. l'avoué Millie et ses enfants, et a suivi le convoi funèbre jusqu'au champ du dernier repos.

Nous prions M. Millie et ses enfants ainsi que les familles Legris, Scagliola et Galletti d'agréer l'expression de nos profonds regrets.

∴

CASTELLUCCIO. — M. Franceschi Don Louis, gardien ordinaire au pénitencier de Chiavari, passe en la même qualité au pénitencier agricole de Castelluccio, en remplacement de M. Coppolani, retraité.

Expériences anciennes

15 novembre 1879. — Inauguration du théâtre municipal de Bastia.

Cette solennité à laquelle tout Bastia voulait assister eut lieu avec les « Mousquetaires de la Reine, » M. Jean-Jacques Ajaccio étant maire.

L'Utilisation des Marsouins

La Revue de la Marine marchande nous donne les détails suivants sur l'utilisation des marsouins :

Alors la pêche — ou la chasse — ayant été fructueuse, dans tous les petits havres de la côte s'installent des sortes de cuisines improvisées. De grandes marmites reçoivent les morceaux hâtivement dépecés des marsouins ; tout cela bout à gros bouillons et la copieux résidu gras obtenu, mis dans des barils, prend la route de Trébizonde pour de là passer en Europe et se prêter aux savants mélanges des négociants en huiles. L'odeur de cette cuisine est tellement forte et caractéristique, dit notre correspondant, que des règlements tatéliaires ont dû limiter et cantonner les emplacements de la plage où ces manipulations odorantes peuvent s'effectuer ; il y avait, en effet, de quoi tomber à la renverse lorsqu'on se trouvait sous le vent des marsouinnières et leur fumet dépassait les supportables puanteurs.

Cette pêche doit être fructueuse, car le nombre des marins qui s'y livrent va, paraît-il, en s'accroissant chaque année. Jusqu'à présent, à la vérité, on ne mange pas encore la chair de marsouin et l'on n'en fait pas les conserves que nous avons suggérées dans le but de noyer ces monstres. Mais lorsque l'on y viendra, il faudra utiliser la fabrique de conserves flottantes que les Américains viennent d'imaginer et de faire partir de New-York. C'est une galette, munie d'une chaudière à vapeur de huit chevaux et de trois marmites, du modèle des Invalides, de 112 litres chacune de capacité.

Un Bon Livre

La *Semaine religieuse*, de Rennes, publie l'article suivant sur l'ouvrage de M. le chanoine Sarrocchi (1) :

Nous ne saurions trop recommander cet ouvrage, non seulement aux membres du clergé, mais à tous les fidèles qui comprennent l'importance de la dévotion au Sacré-Cœur dans les tristes circonstances que nous traversons. M. le chanoine Sarrocchi a traité ce délicat sujet avec une grande compétence et une grande foi. Ce livre est destiné à éclairer les âmes sur cette dévotion si consolante. Il ne pourra être la cause d'aucun scandale.

Le Supérieur des prêtres de Montmartre écrit, d'autre part :

Je n'ai eu le temps encore que d'en parcourir quelques pages. Elles m'ont paru pleines de piété et capables de faire beaucoup de bien. Je souhaite que ce livre se répande. Les âmes ne pourront qu'y gagner.

Enfin, l'auteur reçoit de l'Archevêché de Lyon la note suivante :

Monseigneur a reçu votre livre et me charge de vous en remercier. Son Eminence croit cet ouvrage très apte à encourager et à nourrir la dévotion au Sacré-Cœur dans l'âme des prêtres et des fidèles.

(1) *Le Miroir de l'Amour et de la Douleur dans le Sacré Cœur de Jésus* incarné, crucifié et ressuscité, par le R. P. Glather, traduit du latin par M. l'abbé C.-J. Sarrocchi, chanoine honoraire, vicaire forain, curé de La Porta. Un volume de 350 pages, 3.50, franco, 4.00, imp. Ollagnier.

Changement à vue

« Il faut peu de chose pour changer, dit Bazin, les plus beaux jours de la vie en une aute non interrompue de maladies cruelles, de convulsions douloureuses et de reniements désespérants. »

Il faut aussi, bien peu de chose pour retrouver la santé. Un simple traitement de quelques jours par les Pilules Pink et l'on voit les organismes les plus épuisés revenir à la vie. C'est grâce aux Pilules Pink que Mme Hubert de Hestenne, ménagère 15, rue de Bussière, à Houtmont (Nord) a été guérie. Elle écrit : « J'ai souffert pendant quatre ans de violents maux de tête, de maux d'estomac, de battements de cœur. Pendant ces quatre années, les remèdes que j'ai essayés ne m'ont apporté qu'un bien minime soulagement. Tout différent a été l'effet des Pilules Pink, que j'ai prises en dernier lieu. Il les ont fait disparaître rapidement mes souffrances. »

La puissance des Pilules Pink comme régénérateur du sang, tous ceux qui en font usage l'ont démontrée par des milliers de guérisons de cas où les traitements ordinaires avaient échoué. Elles ont guéri des cas rebelles d'anémie, de chlorose, de faiblesse nerveuse, de suites de maux d'estomac, de névralgies de migraines, d'irrégularités.

On peut se procurer les Pilules Pink dans toutes les pharmacies et au dépôt Gobin et Cie, pharmacien, 33, Rue Bellu, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.

Ce que coûte la vitesse des navires

La rapidité des moyens de transport est une nécessité qui s'impose de plus en plus ; mais il est intéressant de savoir à quelles dépenses on s'expose quand on réclame des accélérations nouvelles.

Voici d'abord le résultat (au point de vue pécuniaire) des expériences comparatives faites avec le croiseur anglais *Monmouth*, à des allures variant depuis 10 nœuds jusqu'à 22,80 nœuds ; les prix que nous allons indiquer sont calculés sur la puissance développée pour les diverses allures, en supposant qu'on brûle 1 kilog. de charbon par cheval et par heure, et que la combustible coûte 25 fr. la tonne. A 10 nœuds, la dépense ressort à 43 fr. 70 ; pour faire 13 nœuds, toujours en une heure, le croiseur qui a servi à ces expériences dépense 80 fr 60 ; puis 196 fr. 48 pour faire 16,25 nœuds ; à 18,38 nœuds, cette dépense s'élève à 376 fr. 65, à 409 fr. 97 pour 21,40 nœuds, et enfin à 554 fr. 62 pour une allure de 22,80 nœuds, maximum que puisse atteindre ce bateau ; la kilométre, qui ne coûte que 2 fr. 36 à la vitesse réduite de 10 nœuds, coûte 13 fr. 15 quand on veut marcher à l'allure la plus accélérée. Des calculs analogues ont été faits d'autre part, par une commission, à propos des nouveaux steamers dont nous avons annoncé la mise en chantier. Cette commission a évalué les frais de la puissance des machines, pour les diverses, suivant qu'on voudrait donner à ces navires dont la vitesse de marche serait de 20 à 25 nœuds. Un transatlantique de 25 nœuds, long de 183 à 183 mètres, consommerait 2 250 tonnes de charbon dans une traversée d'Europe en Amérique et coûterait 9,750,0 0 fr. à pour arriver à une marche moyenne de 22 nœuds, il faudrait déposer 14,250 tonnes avec une machinerie de 30,000 chevaux. Une vitesse de 25 nœuds exigerait un bateau de 200 mètres avec une machinerie de 40,000 chevaux coûtant 25 millions de francs, et si l'on veut réaliser une allure de 30 nœuds, il est nécessaire de consacrer un capital de 31,250,000 fr., pour un navire de 238 mètres, disposant d'une force de 68,000 chevaux vapeur. Enfin, pour passer d'une vitesse de 25 nœuds à une de 26, il faut augmenter de 10,000 chevaux la puissance des machines, consommerait dans la traversée un supplément de 1.255 à 1.300 tonnes de charbon.

(*Revue générale de la Marine marchande*).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de la 14e

Thermomètre. — 7 heures du matin, à midi, + 17.5 à 7 heures du soir. Maxima, 17.6 Minima, 9.5.

Baromètre. — 7 heures du matin, midi, 769 mm. 6 heures du soir, 7

Vent. — Dans la matinée S. 1 Dans l'après-midi, O.

Etat du ciel, demi-couvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Silhouettes bastiaises

Un album de *Silhouettes bastiaises* dues à la plume de M. Jean Gielsin, contenant plus de 200 figures connues, paraîtra le jour de l'an.

Il ne sera tiré qu'un nombre restreint d'exemplaires : les personnes désireuses d'en faire l'acquisition peuvent, dès ce jour, s'inscrire chez M. C. Piaggi et Cie, 6, Boulevard du Palais.

Le prix de l'exemplaire numéroté sera de 10 fr. or, est fixé à 12 fr. 50.

∴

Nécrologie

Mme Annette Cuneo, la femme du compagnon de M. Gaspard Cuneo, négociant exportateur bien connu de la Citadelle, a été emportée par une cruelle maladie. Elle était âgée de 55 ans. Tout en dirigeant avec intelligence son mari avec cette bienveillance particulière aux femmes corses.

Les obsèques ont eu lieu aujourd'hui à une heure de relevée, en l'église Sainte-Marie, au milieu d'une affluence de parents et d'amis qui ont tenu à s'associer à la douleur de M. Gaspard Cuneo et de ses enfants. L'inhumation a été faite dans le caveau de la famille.

Nous adressons à M. Gaspard Cuneo, à ses enfants, à la famille Veschi, toutes nos condoléances.

∴

Le Petit Niçois

Le *Petit Niçois* est en vente chez notre libraire.

∴

Syndicat des menuisiers

Les ouvriers menuisiers de notre région ainsi que les apprentis désireux de vouloir bien assister à la réunion qui aura lieu le dimanche 15 du courant à 2 heures de l'après-midi dans la salle d'audience de la justice de paix, en vue de la formation d'un syndicat.

∴

Oxygénée Cuscl
Varis ou Blanches

∴

Avis

M. François Obino, de Sartène, marié, actuellement à Bigugno, demande une propriété propre à la culture du tabac, du blé, des vignes et arbres.

∴

Au Palais

Le bureau de l'assistance judiciaire établi près la Cour d'appel a procédé, au cours de sa dernière réunion, à l'élection de son président et de son rapporteur. Me Sébastien de Caraffa, bâtonnier de l'ordre des avocats, a été élu président, et Me de Gentile, avoué à la Cour, rapporteur, pour l'année judiciaire 1903-1904.

— Le bureau de l'assistance judiciaire établi près le tribunal de 1re instance a porté à sa présidence Me Charles Decori, avocat, ancien bâtonnier. Me Louis Mezer, avocat, docteur en droit, a été élu rapporteur du bureau.

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

∴

Avis

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sebastiani, au fer, en face la caserne Marbeuf.

∴

On demande

Une bonne pour la campagne. S'adresser au bureau du journal.

∴

Avis

Femme de chambre, ayant bonnes références, demande à se placer. S'adresser au bureau du journal.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de l'apitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes un moyen infaillible de se guérir promptement, ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même, après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. VINCENT, 8, place Victor Hugo, Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

A louer présentement

Place Saint-Nicolas, numéro 19, un appartement composé de huit pièces, avec deux portes d'entrée, au 5e étage.

Pour tout renseignement s'adresser chez M. Dominique Mattei aîné, place Saint-Nicolas.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR favori des CHEVEUX



Le Melrose rend progressivement aux cheveux gris et blancs la nuance et la beauté de jeunesse. Il durcit et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les empêche de se casser ou de tomber.

Mod. bre Dépôt et Fabrik. DÉPOT : 59, rue Etienne-Marcel, Paris

AVIS

La Direction de l'Usine à Gaz a l'honneur d'informer le public que ses bureaux sont ouverts de 7 à 11 heures du matin, à son Usine de Toga, et de 4 à 6 heures du soir, à sa succursale, Bd Paoli, 13.

Bourse de Paris

	13 nov.	14 nov.
3 Rentep Cpt ancien	98 15 —	98 10
— 3 p. 0/0 amortis	98.15	98.20

et-comptoir.

Dépêches du Jour et Dernière Heure

Nouvelles Militaires

Artillerie

M. Conversat, capitaine commandant la compagnie d'ouvriers, à Alger, est affecté à la direction d'artillerie de Bastia.

Banque de France

M. Famon d'Assigny, directeur de la succursale de la Banque de France, à Ajaccio, est nommé directeur de la Banque de France, à Lons-le-Saulnier.

M. de Carbonnel, contrôleur de la succursale de la Banque de France, au Havre, est nommé directeur de la succursale de la Banque de France, à Ajaccio.

Le Duel Berteaux-Berthoulat

M. Berteaux, député de Seine-et-Oise, et M. Berthoulat, député également de Seine-et-Oise, qui s'étaient déjà fortement empoignés mercredi, à la Chambre, à propos de la discussion sur les faisans, ont eu jeudi dernier, à propos des demandes de sursis, une altercation plus vive encore.

Les deux députés de Seine-et-Oise, qu'une vieille haine paraît diviser, ont échangé les épithètes les plus malsonnantes, et M. Berteaux a été jusqu'à traiter de « lâche » M. Berthoulat.

Des témoins ont été constitués ; M. Grosjean, député du Doubs, et le colonel Rousset, député de la Meuse, pour M. Berthoulat ; M. Doumer, député de l'Aisne, et M. Semblat, député de la Seine, pour M. Berteaux.

Les quatre témoins se sont réunis hier et ont décidé, d'un commun accord, qu'une rencontre était inévitable.

Cette rencontre a eu lieu ce matin au pistolet de combat.

Deux balles ont été échangées sans résultat.

Les deux adversaires ont refusé de se réconcilier sur le terrain.

LE VOYAGE des Souverains Italiens EN ANGLETERRE

L'arrivée à Cherbourg

Le Roi et la Reine d'Italie arriveront demain à Cherbourg, d'où ils s'embarqueront pour l'Angleterre.

Le cuirassé *La Marseillaise*, portant le pavillon du contre amiral Bugard, et le croiseur *Guichen*, sont arrivés aujourd'hui à Cherbourg, afin de saluer les Souverains Italiens à leur départ pour l'Angleterre.

∴

Les Souverains italiens partiront de la gare de Pise pour l'Angleterre demain matin, à 5 h 30.

M. Tritoni, ministre des affaires étrangères, les accompagnera.

Arrestation d'un anarchiste

Un télégramme de Cherbourg annonce que la police de cette ville a arrêté un anarchiste dangereux ; c'est un nommé Lambin, âgé de 20 ans, arrivé depuis jeudi, et qui aurait déjà compromis dans l'explosion de l'église de Belleville.

On croit que Lambin était venu à Cherbourg en vue de l'arrivée prochaine du roi d'Italie.

AUX ÉTATS-UNIS

Réception diplomatique

On télégraphie de Washington :

Le président Roosevelt a reçu hier, en audience officielle, M. Philippe Buran Varilla, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Panama, qui lui a présenté ses lettres de créance.

A PANAMA

Répression de la rébellion

On télégraphie de Bogota qu'un commissaire colombien est parti pour la côte à la tête d'une armée.

La Colombie est décidée à tout sacrifier pour réprimer la rébellion à Panama.

L'agitation à Bogota

Une grande fermentation continue à régner dans la capitale de la Colombie.

Un grand meeting a été tenu hier, au cours duquel plusieurs orateurs ont pris la parole.

Tous ont demandé la démission du président et la répression de l'insurrection à Panama.

DANS L'ONTARIO

Un hôtel détruit par une explosion

Par suite de l'explosion d'un générateur à gaz acétylène, installé dans le sous-sol, l'Hôtel Lozar, à Rydgetown, dans l'Ontario, a été détruit.

Trois personnes ont été tuées sur le coup : six sont grièvement blessées et plusieurs autres légèrement.

AVIS DE DÉCÈS

M. Victor Olietta et sa famille,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Frédien Olietta

leur fils et frère.

L'enterrement aura lieu dimanche, 15 du courant, à 9 heures du matin.

On ne réunira, Place Fontaine Neuve.

VENTE PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le dimanche quinze novembre courant, à neuf heures du matin, aux magasins des Docks de Bastia, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente d'un stock de son et repasse avariés.

La vente se fera aux enchères, au plus offrant et dernier enchérisseur et au comptant, sous peine de folle enchère.

L'huissier poursuivant,
J. TOTTI.

Laboratoire de Fabrication spéciale DE GATEAUX CORSES fondé en 1860

Mme ZITA MORATI née ADAM
Successeur de Mme GUIZOT
6, rue des Terrasses, 6, Bastia (Corse)

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que les paquets, boîtes ou colis sortant de son magasin seront revêtus du cachet-adresse de la maison, afin que sa spécialité de *Gâteaux Corses* si justement appréciée du public, dont la réputation n'est plus à faire, ne soit pas confondue avec d'autres gâteaux corses vendus à bas prix dans notre ville.

On expédie à l'intérieur et sur le continent sur commande.

La Maison Vve MATTEI aîné

Place St-Nicolas et Rd Paoli, 40, Bastia

prévient sa nombreuse clientèle qu'à partir de la première quinzaine de novembre, les pruneaux raffinés au pétrin et au cuisson mercantile réguliers seront vendus, par suite de la hausse, à 64 fr. les 100 k. à l'entrepôt d'octroi ; 70 à 75 fr. les 100 k. à la consommation ; 80 fr. les 100 k. les autres réguliers de l'an 1er titre.

On trouvera également chez lui : en gros et au carré vergeoise, au prix de 54 à 55 fr. les 100 k. à l'entrepôt d'octroi et 60 fr. les 100 k. à la consommation.

De même que des soies Mokri, Puerto Rico, Havicuba Sanna supérieur et autres premières qualités, toutes de bon goût, et de provenances garanties.

Des pétroles atlantic et atlas.

Un grand assortiment de conserves alimentaires 1er choix.

Des légumes sous bien assortis : Lentilles, pois chiches et pois cassés. Haricots sucrosse en gros.

Des bougies « La Brillante » et bougies l'ouvrier.

Savon Dorlez Abat-jour, et 1er à cheval.

Raisins secs malaga royaux.

Prunes nationales 8 sur.

Figues et ceux du pays.

Luzerne, vesce, orge pour semence.

Avoine, sons et repasses.

Sel gros marin, très joli, des Salins d'Hyères.

Farines : Tassile 4 sur Cemoin, Bilard 3 plombs, Dugrand 00.

Le surplus de sa récolte de vins :
Rancioisie blanc à 0,60 le litre.
Vin rouge de table de 0,50 à 0,60 le litre.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Hadani, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, ateliers, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hartu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

G — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Rose Leblanc

par LAZY FELLOWSHIP

XVII.

COMMENT LES CHOSES FINISSENT QUELQUEFOIS.

Jules prit un air sentimental qui fit partir Rose d'un éclat de rire. Mais un instant après elle dit en soupirant :

— C'est un ange que mademoiselle de Marsiels. Pais-moi le plaisir de me dire, Jules, à quelle heure arrive la diligence de Pratagne ?

— A la même heure que celle de Bordeaux, à quatre heures à peu près. Attendez-vous quelqu'un ?

— Mais, oui : Henri.

— Ah ! M. Lacase. En voilà un qui est redoué depuis cet été ; tout le monde le dit, c'est à ne pas le reconnaître. C'est depuis que vous êtes allée ensemble à Bétharram. On n'imagine pas comme il est devenu bon pour tout le monde.

— On dit cela ? s'écria Rose en regardant le lustre d'André qui était toujours sur la table.

— Oui ; mais en ajoute qu'il a l'air souffrant, qu'il a beaucoup maigri. Dame ! c'est que ce n'est pas sain de faire ainsi rentrer toutes ses coltres ; c'est comme pour moi de ne pas parler, cela me donne toujours mal à l'estomac.

— Jules, va-t-en ! dit Rose d'une voix agitée, car elle venait d'entendre la voix de Henri dans la cuisine, et les battements de son cœur faillirent l'étouffer.

Elle voulut lui donner elle-même la lettre qu'il attendait et se hâta de la cacher dans son sein. « Mon Dieu ! se disait-elle en joignant les mains si je savais seulement ce qu'il lui écrit ! » Jules s'en alla, et bientôt Henri entra.

— Bonjour, Rose ; comment te portes-tu ? dit-il en l'embrassant.

— Cela ne va pas mal, répondit-elle en évitant de lever les yeux sur lui.

— Et moi je te dis que cela ne va pas bien. Tu es malade, Rose. — Qu'est ce qu'elle a ? demanda-t-il à tante Babet qui entrait en ce moment.

— Il faut le lui demander à elle, répondit la tante un peu blessée de la tutoiement de Rose ; on n'en tire pas deux paroles par heure. C'est peut-être qu'elle ne se soucie pas de causer avec nous, maintenant qu'elle va épouser un monsieur.

— Ah ! tante Babet, comment pouvez-vous dire une pareille chose ! Moi qui suis si heureuse de vous revoir, moi qui ai tant demandé à revenir !

Et la pauvre enfant s'en alla au jardin sans s'apercevoir qu'il pleuvait.

— Qu'est-ce qu'elle a ? demanda une seconde fois Henri d'une voix de tonnerre.

— Quand je te dis que je n'en sais rien ! Ces jeunesses sont incompréhensibles ! De mon temps on se mariait ou on ne se mariait pas ; on savait au moins à quoi s'en tenir ; mais Rose !... Le voici qui revient ; elle a l'air toute bouleversée. Je te laisse avec elle, tâche de la faire parler.

Rose rentra, s'approcha de la table et y posa la lett. e d'André.

— Veux-tu lire cette lettre, Henri ? dit-elle en la lui montrant du doigt.

Et elle alla s'asseoir près de la fenêtre. Médor, qui ne pouvait obtenir une caresse de son maître, se coucha à ses pieds. Henri, le dos appuyé contre la cheminée, ouvrit la lettre d'André. On aurait pu entendre voler une mouche. Rose, les yeux fixés sur lui, tâchait de découvrir sur son visage impassible un indice de ce qui se passait dans son âme. Rien ; il lut jusqu'au bout ; deux fois il relut cette lettre. La seconde fois il s'arrêtait de temps à autre et regardait devant lui sans changer de visage, sans donner le moindre signe d'émotion.

La pluie avait cessé. Un rayon de soleil luisait dans la vallée, les nuages voyageaient avec vitesse à travers l'azur des cieux. Henri ôta son chapeau. Sa tête était brûlante. Il fit le tour du verger et s'arrêta un instant près de la prairie à regarder les vaches qui paissaient tranquillement l'herbe humide et parfumée. Bientôt il retourna sur ses pas et revint à la maison. Rose était assise au même endroit où il l'avait laissée. La tête appuyée sur les mains et le chien la regardait avec inquiétude. Il s'assit à côté d'elle.

— Rose, dit-il, de courage ! Dieu m'est témoin que j'aimerais mieux mourir que de te faire de la peine. Tu le sais bien, j'aurais tout fait, tout donné pour te rendre heureuse ; mais le bon Dieu ne l'a pas permis...

— André est mort ? demanda Rose en pâlissant.

— Non, il n'est pas mort ; mais cet homme qui t'aimait, cet homme que tu aimes... oh ! Rose, demande à Dieu la force de ne pas mourir, la force de dire : « Mon Dieu ! que votre volonté soit faite ! » Rose, mon enfant chérie, cet homme, il ne t'aime plus !

— Oh ! non Dieu ! murmura Rose d'une voix étouffée, il ne le dit ? il ne t'a écrit, Henri ?

— Il est prêt, dit-il, à t'épouser, si tu l'exige ; mais il ne aime une autre, la lâche, l'ingrat ! Oh ! Rose, ne pleure pas si fort, tes larmes me brisent le cœur.

— Oh ! si tu savais, Henri ! murmura Rose suffoquée par les sanglots.

— Comme tu souffres, pauvre enfant ! Va, je le sais bien.

— Non, non, tu ne comprends pas, tu ne sais pas, Henri...

— Oh ! si, je le sais. Crois-tu donc que je n'aie pas souffert aussi, moi qui t'aime de toute la force de mon âme, moi qui donnerais ma vie pour te voir sourire, pour t'entendre dire une seule fois : « Henri, je t'aime ? »

Rose leva la tête et laissa tomber ses petites mains sur les grosses mains étendues vers elle. Ses larmes coulaient encore sur ses joues rouges et brûlantes, un sourire radieux illuminait ce visage angélique dont tous les traits respiraient le bonheur.

(*A suivre*).

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

LIBRAIRIE OLLAGNIER

OCCASIN UNIQUE

La nouvelle édition DES

Combats et Batailles DU

SIÈGE DE PARIS

(Septembre 1870 à janvier 1871)

Un magnifique volume grand in-4° de 404 pages, illustré de nombreuses gravures

Vendu : 3 francs

au lieu de **SIX FRANCS** jusqu'au 15 novembre 1903.

Encres A. Maurin



LE XIXe SIÈCLE — LA SYRIENNE

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1889 & 1900

MESDAMES

Vous reconnaîtrez rapidement

500 francs par an

sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez faire usage du journal de Modes

« LA SAISON »

le seul au Monde donnant par numéro environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc. C'est vous dire que les parties techniques *Robes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.

Ce journal ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.

Modes et Travaux de Mains paraît deux fois par mois.

Chaque numéro se vend 25 cent. le numéro avec un supplément de Modes, une Planche de Patrons et un Panorama en couleurs.

Numéro Spécimen gratuit 30, rue de Lille, Paris

CHOCOLAT MENIER

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

Librairie du *Petit Bastiais*

VATTELAPESCA

(P. LUCCIANA)

In Campagna, cummediôta in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

In Città, cummediôta in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.

U Matrimoniu di Fiffina, cummediôta in 1 attu. Prix 30 cent. franco 40 cent.

U Trionfu di Vuffalavalte, Cummediôta in 1 attu. Prix 40 cent. franco 50 cent.

Laura Puetessa, cummediôta in 1 attu. Prix 40 cent. franco 50.

Dece anni dôpu, cummediôta in 3 atti. Prix 50 cent, franco 60.

Les 6 Cummediôte, réunies ensemble, un vol. de 404 pages. 2 fr. 50, franco 2.90.

Cédrats confits

La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits,* en tranches ou entiers au prix de 2 *fr.* 50 *le kilog.* emballage compris.

« Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »

La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêtes des caisses de confits à la disposition de les clients.

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

Avant de vendre vos cédrats, adressez vous à MM. L. N Mattei et Cie possèdent la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Bastia. Imprimerie Ollagnier.



TIRAGES 15 & 20 Nov

PANAMA A LOTS & CONGO

500.000 Fr.

2 Gros Lots et 518 divers

21 lots au moins de 10 000 fr.

Contre l'envoi de Cinq francs

ON REÇOIT 30 NUMÉROS DE TITRES

du portefeuille de la commission (Panama à lots, Obligations du Congo et Foncier). Le Bénéficiaire de chaque Petite Obligation est assuré de recevoir un Capital espéré, une valeur à lots et un lot remboursable par amortissement suivant l'ordre déterminé par les chances des tirages.

La Poste accepte les envois contre remboursement

Écrire de suite à M. DREYBER, Directeur de la Caisse Syndicale, 58, Rue Mazagran, PARIS (IXe).

LE PHÉNIX

COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE

Fondée en 1819

Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **800** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, a Bastia, 17, Bd Paoli.

CADEAU

ANCIEN CABINET PRADÈRE

PIERRE SABATÉ

Chirurgien-Dentiste du Lycée

SUCCESSEUR

DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)

OBTURATION

& EXTRACTION DES DENTS sans douleur

54 Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à nouveau un grande ancienne clientèle, dans son ambulance — en disant chirurgien-dentiste — qui n'est pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières autrefois à la santé pour la fabrication de dents artificielles.

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT

Pose d'appareils d'acetylène

Un mécanicien est attaché à la maison

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE

LE MELLE



Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX

AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES, TOMBENT-ILS? SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il active la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.

Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs et Grds Bazars.

ENTREPOT : 28, rue d'Enghien, PARIS

Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne et Forges du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques de ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Corte

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28 ANNÉE — LUNDI, 16, et MARDI 17 NOVEMBRE 1903 — N° 277

Le Petit Bastiais

00546

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Décès, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.

On ne rétracte pas les manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Pierre.
SOLEIL : (heure nationale)
Lever, 6 h. 22 m. — Coucher, 4 h. 10 m
Lune : Nouv., le 18 — Premier quart, le 26
FÊTE DU DEMAIN : Saint Otton.

16 NOVEMBRE

Saine Besogne

En formulant quelques observations assez hardies à propos de la langue, de l'histoire et du régionalisme en Corse, je n'ignorais pas l'œuvre de deux compatriotes, deux véritables écrivains qu'il faut aimer et estimer grandement pour leurs efforts sociaux et patriotiques J'en aurais pu parler plus tôt, mais il me déplaisait de le faire par occasion, et j'avais l'intention de leur dédier ce qui est seulement en mon pouvoir, un pauvre article de journal !

Il s'agit, on l'a deviné, de M. le chanoine Letteron et de M. Pierre Lucciana. Le premier préside la Société des sciences historiques de la Corse, et en est l'ouvrier le plus précieux et le plus actif. Le second est incontestablement le meilleur écrivain en langue corse que nous ayons, celui aussi qui en la cultivant lui a donné le cachet littéraire qu'elle commençait à perdre depuis la décadence de la poésie corse et en particulier des *vocerí*.

Si nous nous reportons à quelque année en arrière, nous voyons une grande quantité de matériaux informes, paperasses, manuscrits, vieilles éditions italiennes et latines. Seuls quelques très rares érudits, vénérables amoureux d'antiquité, à qui l'étude de ces documents apportent une véritable jouissance, fouillaient dans ces trésors historiques, recherchaient avec bonheur le fil d'une aventure ou d'une intrigue, et ne se faisaient point faute de consigner leurs observations sur de vieux cahiers qu'effeuillent toujours nos bonnes femmes pour leurs petits besoins de ménage. Les trouvailles intéressantes pouvant éclairer quelque point douteux de notre histoire ou de la carrière mouvementée d'un de nos héros disparaissaient ainsi dans le néant, tandis que le reste continuait son bon sommeil séculaire.

Depuis vingt-trois ans qu'elle existe, la Société des sciences historiques et naturelles de la Corse a essayé de condenser ces recherches et de les mettre à la portée d'un plus grand nombre. Avant qu'elle se fût mise à la tâche, nos grands auteurs régionaux Pietro Cirneo, Filippini, Gregorovius, Rossi, Geuifucci et d'autres encore de moindre importance qui projetèrent une vive lumière sur certaines époques et certains événements encore à l'ombre, étaient presque inconnus dans leurs œuvres maîtresses. Par les soins de la Société, des traductions parurent, claires, précises, aussi bonnes qu'on pouvait le souhaiter. Les lettrés de l'île surtout en firent leur profit. Et à l'heure actuelle le but n'est pas atteint, certes, puisque les neuf dixièmes de la Corse se tiennent en dehors du mouvement, mais un grand pas a été fait, la voie a été aplanie pour d'autres projets auxquels on n'arrive pas tout d'un coup et qui pourraient amener dans le pays un réveil moral et intellectuel dont le besoin se fait de plus en plus sentir.

Le peuple, pour qui l'élite scientifique et littéraire travaille, entend que son esprit soit vivement frappé par de nobles et typiques spectacles, pour qu'il s'intéresse activement à ces travaux qui n'ont été entrepris que pour son bien moral et peut-être aussi, par sa résultante, pour son intérêt matériel. C'est cette pensée qui m'a incité à parler à mes lecteurs d'un régionalisme organisé qui me paraît n'être que la suite naturelle et logique des efforts déjà acquis on en train. Les matériaux historiques d'un pays comme la Corse ne doivent pas demander un siècle pour être passés en revue. Il arrivera un jour où le déblayage sera à un point très avancé, en tout cas il faut prévoir ce moment. Faudra-t-il alors s'arrêter en si beau chemin ? Ralientira-t-on un si beau mouvement ? Non, on continuera à gianer par ci par là, mais la Société devra nécessairement se transformer, et après une période d'études et de recherches indispensables, s'ouvrira une autre période plus brillante d'action particulariste et d'imagination intellectuelle. La Société des sciences historiques et naturelles conservera peut-être son titre, mais, en fait, elle deviendra l'Union régionale de la Corse.

Quant au rôle que joue dans tout cela M. Pierre Lucciana, on ne saurait réellement assez l'apprécier. Nous lui devons non seulement des comédies pleines de naturel, d'esprit et de vivacité, mais, qui plus est, tout un théâtre insulaire, ce que nous n'avons jamais possédé. Et s'il est indéniable que notre pays existe « naturellement, » en donnant à ce mot la signification voulue, il est tout aussi indéniable que des manifestations ne sont produites dans le but de prouver qu'il entend exister par la culture de sa langue et la conservation de ses traditions historiques. La Corse, à ce point de vue, est derrière les autres provinces, déjà organisées : des siècles de guerre excusent et expliquent cette infériorité. D'un autre côté, la langue corse diffère quelque peu selon les régions, et des alliages se produisent tous les jours. Mais comme son utilité, même et surtout au point de vue pratique, est immense, on comprendra d'autant mieux la nécessité de l'épurer, de la développer intelligemment, et d'accomplir enfin son unité complète. On s'apercevra alors du service rendu par M. Lucciana à une cause noble entre toutes.

Le but local de tous ces efforts est bien défini et je n'ai pas à insister sur les résultats inappréciables qu'ils pourraient entraîner avec eux. Leur portée morale aussi n'est pas à dédaigner. Nous foulons un sol qui est plus encore à nos âmes qu'à nous-mêmes. Nous avons reçu un héritage qu'à notre tour nous légueron à nos enfants. De là des devoirs très hauts et sacrés que nous nous devons de remplir scrupuleusement et qu'il n'est point difficile de comprendre, encore moins d'observer. Ce n'est pas tout que de pourvoir à notre subsistance et de donner libre cours à nos ambitions, légitimes après tout. La Corse est notre mère commune ; les hommes qui l'ont laissée déchoir portent une lourde responsabilité, mais aux Corses qui sont en état de le comprendre, je dis qu'en essayant de la relever, ils se libèrent de leur dette envers ceux qui la fécondèrent de leur sang et accomplissent leur devoir envers ceux qui vont venir et qui trouveront leur tâche facilitée.

MM. Letteron, Lucciana et d'autres ont déjà beaucoup produit dans ce sens. Une bibliothèque relativement considérable existe, dont seul jusqu'à présent un petit groupe de privilégiés a su profiter, en s'associant à sa formation de temps en temps.

Si tous ceux qui le pouvaient, n'en existât-il que quelques-uns dans chaque agglomération, s'étaient intéressés à sa marche, la Société serait déjà loin. Son action au lieu de se borner à un petit groupe d'initiés, se serait étendue sur un grand nombre de citoyens, les aurait influencés et décidés à un effort commun et définitif.

Il est toujours temps. Il faut surtout avoir pleine confiance en les destinées de notre île : elle finira bien par donner la mesure de ses forces, lamentablement assoupies, et parce qu'un nombre suffisant de ses enfants l'aura voulu, elle verra la fin de son inaction et de son obscurité.

Il se peut que les moyens indiqués plus haut et dans mes derniers articles ne soient pas les meilleurs, et alors on voudra bien m'excuser en faveur de mon absolue sincérité ; il se peut aussi que le résultat final soit impossible à atteindre et que la sagesse, la véritable, consiste tout simplement à laisser aller les choses selon le plaisir de Dieu et du hasard, et dans ce cas on comprendra facilement combien une telle conclusion, qui cadre si bien avec l'apathie fataliste qui ronge notre pays, doit répugner à des Corses qui voudraient tenter quelque chose parce qu'ils aiment leur patrie ardemment.

Quoi qu'il en soit, il s'est trouvé des hommes d'action et de pensée qui souffrent de nous voir si en dehors du progrès général et si endormis, pendant que partout ailleurs on travaille sans cesse, physiquement et intellectuellement. Ils ont estimé pour leur pays une lutte silencieuse mais tenace, et c'est parce qu'il nous appartient de les soutenir et de les encourager que j'ai tenu à parler d'eux et de leur œuvre en des termes qui resteront, malgré tout, d'une faiblesse évidente.

LÉON MAESTRATI.

NOUVELLES JUDICIAIRES

M. Miel, vice-président du tribunal de première instance d'Alger, est nommé conseiller à la cour d'appel de la même ville.

— **M. Pompei, juge au tribunal de première instance de Blida,** est nommé aux mêmes fonctions au siège d'Alger.

— **M. Nonza, juge de paix de Tlemcen,** est nommé juge au tribunal de première instance de Mostaganem.

— **M. Sauvili Antoine-Jean, avocat,** est nommé suppléant rétribué à La Calle.

— **M. Sabadial, juge de paix à Ammi-Mouss,** est appelé aux mêmes fonctions à Kenchela.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 17 novembre à 3 h.

1. L'Indépendant,	Wetge.
2. Jérusalem,	Verdi,
3. Les Feuilles du matin,	Strauss.
4. L'Africaine,	Meyerbeer,
5. Acétylène,	Carle.

Le Chef de Musique, MONTANA.

Nouvelles Militaires

M. Debernardi, lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de Guéret, passe au 91e territorial.

— **M. Chiappini,** sous-lieutenant de réserve au régiment de la Corse, passe au 116e territorial.

— **M. Santini,** sous-lieutenant de réserve au régiment d'infanterie de la Rochelle, passe au 139e territorial.

— **M. Brunetti,** sous-lieutenant de réserve au 2e régiment de zouaves, est mis à la disposition de M. le général commandant le 19e corps.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

16 novembre 1734. — Quatre détachements génois qui avaient reçu l'ordre de s'emparer des abords de la pièce de Rostino, sont repous-

---

26 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN BEAU-PÈRE

par CHARLES DE BERNARD

VI

LA VÉRITÉ DANS LE VIN.

(Suite)

Cet adroit compliment n'obtint pas le succès qu'en attendait Laubespin.

— C'est bon, c'est bon, reprit René, vous me flattez pour me faire parler ; mais vous perdez votre temps. Si je vous disais à quoi je pense, c'est alors que ma sœur serait tentée de me dévisager, et ma foi on ne pourrait guère lui en faire un crime. D'ailleurs, on ne doit pas se moquer des défauts naturels, de frère à sœur surtout.

— Voilà un scrupule que j'approuve, dit Henri, qui comprit la nécessité d'user d'adresse, et je vois avec plaisir que sur ce point vous pensez absolument comme mademoiselle Félicité : elle aussi, loin de faire ressortir les défauts que vous pouvez avoir, ne cherche qu'à les pallier, j'en ai la preuve.

Laubespin, en parlant ainsi, montra qu'il connaissait bien l'irritable vanité de son compagnon.

Quels défauts ? demanda Falconet, dont la susceptibilité s'éveilla soudain.

— Entre futurs beaux-frères on peut se dire ses vérités ; d'ailleurs vous avez trop d'esprit pour attacher de l'importance à une pareille misère.

— Quelle misère? dit le jeune provincial en fronçant les sourcils.

— C'est l'autre jour, lorsque nous allâmes voir mademoiselle Félicité à sa pension ; vous vous rappelez que je causai un instant avec elle, tandis que vous et M. Falconet examiniez un tableau à côté de la cheminée ?

— Je m'en souviens à merveille.

— Ce jour-là, vous rotiez comme un soldat dans vos habits neufs. Prêtez à part, vous aviez très-bon air ; et mademoiselle votre sœur me le fit observer : seulement, comme rien n'est parfait ici-bas, elle trouva qu'un petit défaut gâtait légèrement cet agréable ensemble.

— Ce petit défaut, peut-on le connaître? demanda René avec un commencement de trahissait l'anxiété.

— Sans doute, car c'est moins que rien. Mademoiselle votre sœur me dit donc à demi-voix : « Mon frère est vraiment fort bien, mais il a tort de mettre des bottes vernies : quand on a un pied comme le sien, on ne doit pas afficher de prétentions dans sa chaussure. »

— Elle a dit cela ? s'écria Falconet en déchargeant sur la table un coup de poing qui faillit mettre en pièces le bol de punch.

Sans s'en douter, Laubespin venait de tirer si juste que du premier coup il avait atteint le but.

— Ah ! j'ai tort de mettre des bottes vernies ! reprit le fils du maître de forges d'une voix courroucée ; ah ! j'ai un gros pied ! mais il lui sied vraiment bien, à cette mijaurée, d'oser parler de pieds ! elle qui a six doigts à l'un des siens.

— Six doigts ! s'écria Laubespin ébahi.

— Au pied gauche. Voilà le pot aux roses découvert : je m'étais juré de ne pas vous en ouvrir la bouche ; mais c'est elle qui l'aura voulu.

— Six doigts !

— Oh dit que cela se voit quelquefois ; mais n'importe, c'est toujours un drôle de phénomène, et je suis sûr qu'elle donnerait la moitié de sa fortune pour en être débarrassée.

— Six doigts ! Mais en êtes-vous bien sûr ?

— Parbleu ! D'ailleurs, quand vous serez marié, vous le verrez bien par vous-même. En attendant, mademoiselle Félicité a déjà joliment larmoyé à propos de ce doigt-là. Mon père avait beau lui dire : « Qu'est ce que cela te fait d'avoir six doigts au lieu de cinq, puisque tu n'auras pas plus de souliers pour cela ? » pas moyen de la consoler.

Falconet versa dans son verre le punch qui restait au fond du bol, le savoura lentement, et, s'appuyant contre le dossier de la banquette, il ferma les yeux comme si, s'aperceyant qu'il n'y avait plus rien à boire, il se fût préparé à dormir.

— Bienheureux bol de punch, que de grâces n'ai-je pas à te rendre ! se dit alors Laubespin ; sans toi dans quel guêpier allais-je peut-être me fourrer ! de fausses nattes, une dent de moins, un doigt de trop ! c'est à faire frémir.

Tout à coup, René sortit de son accompissement par un soubresaut et se frappa le front du plat de la main.

— Vous m'avez tant fait boire de punch, dit-il, que je ne suis plus où j'ai la tête. Sommes-nous loin du passage de Saumon ?

— Mais nous y sommes, répondit le comte en souriant de la physionomie effarée de son compagnon ; ce café a une sortie sur le passage même.

— En ce cas, payez, et sortons. J'espère que le magasin ne sera pas encore fermé.

— Quel magasin ?

— Celui de la charmante blonde que votre oncle ne trouve pas de son goût.

— Elle vous tient donc au cœur ?

— Furieusement ! Mais appelez donc le garçon ; il me tarde de voir si le magasin est encore ouvert. Je l'espère, car c'est aujourd'hui samedi.

Laubespin se rendit au désir de son compagnon, d'autant plus volontiers qu'en ce moment l'image de la jeune fille, entrevue par lui quelques heures auparavant, vint se présenter à son souvenir avec toutes les séductions de sa beauté intelligente et mélancolique.

Un instant après, les deux jeunes gens se trouvaient de nouveau en observation devant le magasin de modes, qui, malgré l'heure avancée, était encore ouvert.

(*A suivre*).

GIGARETTE FATMA

ara par les Corses, malgré la paix et le désarmement avec lesquels ils avaient opéré leurs mouvements.

47 novembre 1830. — Réunion à Ajaccio du collège électoral de la Corse, pour procéder à la nomination de deux députés.

M. le vicomte Tiburce Sébastiani, maréchal de camp, fut élu président du scrutin; MM. le général Casalta Ramolino, Viale, Rigo et Caimoni de Leca, scrutateurs; M. de Santa-Leo, secrétaire.

Pour « Suzette »

(à M. René Sanzy).

Suzette a-t-elle les yeux noirs
Les cheveux bouclés, la bouche rieuse ?
Croit-elle en l'amour, croit-elle en l'espoir
Suzette songeuse ?

Suzette a-t-elle les yeux bleus
Et le front nimbé de blonde auréole,
Crois-elle au bonheur, aux jours radieux,
Suzette frivole ?

Suzette a-t-elle les yeux d'or
Pleins de gai soleil, de blonde lumière ?
Du sein de ses cheveux brune, ce royal trésor,
Est-elle un peu fière ?

Suzette a-t-elle un cœur vibrant
Où les tristes chants tintent leur voisie,
Un cœur endeuillé toujours gémissant,
Une âme navrée ?

Suzette aime-t-elle les ris,
Les contes joyeux du pays des Fées,
Où des cavaliers sur leurs coursiers gris
Font leur chevauchée ?

Suzette a rêvé de princes charmants
Vêtus de brocard brodé de paillettes,
Qui dans les bosquets de tilas tout blancs
Conduisaient Suzette

Suzette a rêvé perles et saphirs,
Topazes, rubis, riches escouboucles,
Que le prince aimé, selon ses désirs,
Mettrait dans ses boucles.

Suzette a rêvé de contes joyeux,
Où son cavalier, en pose coquette,
D'un brûlant amour lui ferait l'aveu :
Heureuse Suzette !

Et ces rêves d'or teintés de soleil
Lui font repousser soucis et tristesse,
Les fantômes noirs d'éternel sommeil
Sont pour la vieillesse...

Les agonisants et les trépassés
La font tressaillir d'un frisson pénible ;
N'allez plus chanter vos airs désolés :
Suzette est sensible.

Hélas ! et nos jours sont un noir tissu fées,
Où le Temps vainqueur brode quelques roses
Ce sont nos bonheurs trop tôt disparus,
Nos amours éclosés !

Suzette ! nos jours sont ombrés de noir,
Si « René » les peint comme une agonie,
C'est qu'il a senti l'amer désespoir
Qu'y sème la vie !

SAUVAGE.

Bulletin Financier

Paris, le 12 novembre 1903.

Le fait saillant de la séance a été la baisse du 4/0, qui recule à 1.207 contre 1.219, sur la nouvelle qu'une de ses mines aurait été complètement détruite par les grévistes. Le reste du marché est calme mais mieux disposé par suite du maintien de l'escompte à 4 de plus d'Angleterre. Notre 3 0/0 gagne 0 centimes à 98.25, à l'exception de l'Extérieure qui reste lourde à 89.35, les Fonds Etats gens se fermissent généralement. Les établissements de crédit conservent toute leur fermeté. En accordant un délai de trois ans pour se libérer aux souscripteurs des nouvelles Obligations Foncières à lots 3 0/0 de 500 fr., le Crédit Foncier a voulu sans doute plus favoriser la petite épargne, qui trouvera ainsi un placement remunérateur en même temps que des chances de gains considérables.

En Banque, les Obligations 3 0/0 Grenade, qui détachent leur prochain coupon trimestriel de 7.50 payable le 1er janvier, se traitent à 335. L'action Transways Economiques et Chemins de fer est bien tenu à 94. Les Chemins des Alpes se traitent à 470.

Chemins Français calmes mais fermes.

Votes de nos Sénateurs

Scrutin sur la demande d'ajournement par M. Denoix de toute discussion sur la suppression de la loi Falloux jusqu'au dépôt par le gouvernement du projet de loi de réorganisation de l'enseignement à tous les degrés.

Nombre de votants. .	276
Majorité absolue. . .	139
Pour l'adoption . .	135
Contre	141

Le Sénat n'a pas adopté.

Les trois sénateurs de la Corse ont voté pour.

Scrutin sur l'article 1er de la proposition de loi tendant à abroger le chapitre 1er du titre III de la loi du 15 mai 1850.

Nombre de votants. .	252
Majorité absolue. . .	127
Contre	221
Pour l'adoption . .	31

Le Sénat a adopté.

Les trois sénateurs de la Corse ont voté pour.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Simonetti Antoine-Augustin a été nommé gardien de la paix de l'agglomération lyonnaise.

— M. Roux, directeur de la succursale de la Banque de France à Mézières Charleville, a été nommé directeur de la succursale de Grenoble

— M. Angelini est nommé dans le personnel de garde et de surveillance des établissement spénitentiaires.

— M. Berri Auguste, élève chef ouvrier, est nommé chef poudrier adjoint à la poudrière nationale de Vonges.

CIGARETTE FATMA

Déclaration du Gouvernement au Sénat

Séance du 12 novembre

M. Combes, président du conseil, ministre de l'intérieur et des cultes. Messieurs, à la dernière séance du Sénat, M. Girard développa, dans la discussion générale, un amendement portant qu'un nombre des pièces à produire pour l'ouverture d'un établissement libre d'enseignement secondaire figurerait une déclaration écrite, certifiant que le futur directeur de l'établissement n'avait pas fait de vœux de célibat ou d'obéissance. M. Clémenceau demanda à connaître l'opinion du Gouvernement au sujet de cet amendement. M. le ministre de l'instruction publique répondit que le Gouvernement n'ayant pas délibéré sur l'amendement, il n'était pas en mesure de déférer aux désirs de l'honorable sénateur.

Le conseil des ministres s'est saisi de la question dans sa réunion de ce matin.

Je vous apporte ses décisions.

Le Gouvernement accepte en principe les deux idées maîtresses dont l'amendement s'inspire.

M. Girard vise évidemment deux catégories de personnes, les membres des congrégations religieuses et les membres des clergés qui font des vœux de célibat ou d'obéissance.

Mais la formule qu'il emploie ne nous semble pas juridiquement acceptable. Elle serait d'ailleurs dans bien des cas inefficace. Outre que la loi ne reconnaît pas et n'a pas à reconnaître des vœux, nous avons trop expérimenté depuis quelques mois avec quelle facilité les congréganistes, usant de la méthode des restrictions mentales... (Très bien ! très bien ! à gauche. — Protestations à droite).

M. Halgan. N'insultez pas vos victimes.

M le président du conseil... ainsi que le témoignent de nombreuses pièces versées aux procès en cours, se déclarent déliés de leurs vœux, alors qu'ils restent de fait rivés à leur ancienne obédience, pour nous contenter d'une simple déclaration que leur conscience se refuse à ratifier.

A l'amendement de M. Girard nous avons résolu de substituer un projet de loi spécial, que nous nous engageons à soumettre au Parlement avant la fin de cette session extraordinaire. Et, tandis que l'amendement n'a pu concerner et ne concerne que l'enseignement secondaire, le projet de loi embrassera les trois ordres d'enseignement. Il supprimera l'enseignement congréganiste, en étendant l'interdiction d'enseigner dans les trois ordres à tous les membres des diverses congrégations.

Quant aux membres des clergés, il nous a paru opportun et logique de réserver la décision à prendre en cette matière, jusqu'à ce que le Parlement ait statué sur la question de la séparation des Eglises et de l'Etat. Chacun sent, en effet, que la question particulière, soulevée par l'amendement de M. Girard, ne peut être envisagée à part de la question plus générale et plus haute des rapports à établir entre la société civile et les sociétés religieuses.

Une commission de la Chambre des députés étudie actuellement cette dernière question. Elle a poussé son travail assez loin pour qu'on ait le droit de s'attendre à ce que la question vienne en délibération dans le cours de la session ordinaire de l'année prochaine. Loin d'éluder la discussion, le Gouvernement aura à cœur de montrer qu'il est très désireux d'en finir avec une situation indécise et confuse, qui ne peut guère se prolonger beaucoup sans dommage pour la tranquillité morale du pays. De la solution qui interviendra à cette époque sur la question de la séparation dépend à nos yeux la solution à donner à la partie de l'amendement Girard qui regarde les membres des divers clergés.

En même temps que le Gouvernement arrêtait ses résolutions au sujet de l'amendement Girard, il a pensé qu'il devait et pouvait trouver un terrain d'entente pour toutes les fractions de l'opinion républicaine dans la délibération ouverte sur l'enseignement secondaire. Tout en maintenant le principe de son projet de loi, qui proclame la liberté de l'enseignement secondaire, il s'est préoccupé de rassurer, plus qu'il ne l'avait fait jusqu'ici, la France républicaine contre les abus possibles de ce principe, en armant le pouvoir exécutif du droit de fermer, par décret rendu au conseil des ministres, les établissements libres d'enseignement secondaire qui seraient convaincus par les rapports de l'inspection de donner un enseignement contraire à la Constitution, aux lois et à la morale.

Le décret serait subordonné à une procédure régulière devant deux conseils consultatifs, le conseil académique et le conseil supérieur de l'instruction publique. Cette procédure pourra être examinée et débattue, quand viendra en discussion la dernière partie de l'article 2 de la proposition de loi dont M. Thérard est le rapporteur.

Le Gouvernement espère que la majorité républicaine du Sénat appréciera la communication officielle que j'ai mandat de lui faire comme une marque son équivoque de son esprit de conciliation.

C'est un appel direct qu'il adresse aux sentiments intimes des républicains de cette Assemblée. Ici, comme à la Chambre des députés, il entend vivre et marcher d'accord avec sa majorité.

Ici, pas plus qu'à la Chambre des députés, il ne veut donner des gages à une majorité nouvelle, à une majorité de rechange. Que les deux groupes de la majorité se gardent de l'intransigeance. Leurs adversaires exploitent avec une satisfaction mal déguisée les dissentiments du moment comme le prélude et la promesse de dissentiments définitifs.

Les membres de la majorité coopèrent court à leurs manœuvres, en répondant tous d'un même cœur à l'appel du Gouvernement. (*Vifs applaudissements à gauche*).

La Grève de Calvi

Nous avons été privés depuis vendredi des manifestations de la « Fédération des ouvriers. » C'était bien inoffensif et si amusant. Au chant de *l'Internationale* — n'est-ce pas un peu l'hymne officiel — tout se terminait, et chacun, paisiblement, rentrait chez lui. Depuis, les affiches blanches tapissent nos murs: les amusements, les attroupements, les chants mêmes, sont interdits.

A 7 heures du soir, *l'Internationale* doit être rentrée.

Il est juste de dire que dans les journées de mercredi et de jeudi, la circulation a été absolument interrompue par les troupes échelonnées dans nos rues. On est allé — juges de la sévérité de la consigne — jusqu'à arrêter un inoffensif charretier, qui se dirigeait vers le bureau de l'octroi, pour y déclarer la moitié d'un bœuf destiné à la consommation de la ville. La seconde moitié, heureusement pour elle, n'avait pas franchi les limites du périmètre. Unique, mais brave incident, en temps de siège.

Vendredi soir, M. l'avocat Bartoli, le jeune et sympathique maître, a été invité à donner une conférence à la « Fédération des ouvriers. » M. Bartoli n'est ni un sectaire, ni un farouche révolutionnaire, c'est un excellent républicain, en même temps qu'un auteur érudit et charmant. On a eu bien écouter aux portes — fermées à tort, à notre avis — on n'a rien eu à recueillir de subversif. Et ce n'a été une déception pour personne. M. Bartoli a dit à son auditoire, exclusivement composé des membres de la « Fédération des ouvriers, » des choses exquises en un langage exquis.

V.

Nécrologie

La dépouille mortelle de M. Colonna, inspecteur primaire à Condom, est arrivée vendredi matin à Bastia et a été dirigée le même jour sur Piedigriggio où doit avoir lieu l'inhumation.

M. l'inspecteur Colonna était malade depuis les premiers jours d'août dernier.

Nous espérions que d'un moment à l'autre, il aurait demandé à exercer dans l'île qui il aimait. Le poste de Corte était vacant depuis longtemps; il n'avait qu'à la solliciter pour l'obtenir. Il n'a pas osé, peut-être pour rester l'homme de devoir qu'il a toujours été. En Corse, il lui eût été très difficile d'accomplir sa délicate mission à cause de ses parents, de ses anciens élèves et de la politique aussi.

Notre cher défunt avait exercé à l'Ecole normale de la Corse en qualité de professeur. L'indépendance de son caractère lui coûta des ennemis: en 1878, il fut nommé simple instituteur à Castifao, mais il se releva vite de cette chute pour occuper, non sans éclat, le poste envié de Merosaglia.

Ses anciens camarades et ses nombreux élèves s'accordent généralement à dire qu'il était une des plus belles intelligences qu'ait possédé l'Ecole normale de la Corse. Son regard était vif et clair; sa physionomie ouverte, fine et délicate.

Cette nature d'un aspect si frêle renfermait cependant une âme des mieux trempées: doux et énergique à la fois, aimant la paix et le travail, ennemi de tout ce qui abaisse l'homme dans les situations dépendantes, il produisait l'effet d'un caractère, ce qui n'est pas peu dire.

M. l'inspecteur Colonna était âgé de 52 ans. Sa perte sera vivement ressentie dans tout le département où il avait de chaudes sympathies.

Nous présentons à sa famille éplorée l'expression de nos douloureuses condoléances.

Un ancien Elève.

DEPUIS DEUX ANS
Faiblesse générale
Manque d'appétit
Un Mécanicien retraité du P.-L-M



Monsieur Fillardet est heureux qu'il y ait un médicament comme les PILULES PINK. *Elles l'ont guéri. Elles vous guériront aussi.*

M. Fillardet, qui habite à Grigny (Rhône), écrit :

« Je tiens à vous remercier des bons effets que m'ont produit les Pilules Pink qui m'ont complètement guéri. Pendant deux ans j'ai souffert de faiblesse générale, de perte de l'appétit, de tiraillements et de maux d'estomac qui m'avaient mis dans un état tel que je me croyais réellement perdu. De bonnes personnes, voyant l'inutilité des médicaments qu'on m'avait fait prendre, m'ont conseillé les Pilules Pink. Ce n'a pas été sans peine que j'ai pu me rétablir en très peu de temps, m'ont donné des forces et un excellent estomac.

Les Pilules Pink sont recommandées pour combattre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, le rhumatisme, les maux d'estomac, la sciatique, les névralgies, les suites du surmenage, et des excès. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gelbon et Cie, pharmacien, 23, Rue Balzac, Paris. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco

L'Incendie de Toga

Bastia, 14 novembre 1903.

Au Directeur du Petit Bastiais.

Permettez-moi d'apporter quelques réflexion sur l'incendie qui s'est produit à Toga

Du commencement à la fin de cet incendie, je suis resté témoin, j'habite sur les lieux.

Au moment où l'incendie se déclara tout le personnel était absent. Ce n'est qu'à une heure, au moment où le charretier Lenzi allait atteler, qu'il s'est aperçu que la maguzia était la proie des flammes: il alla aussitôt prévenir les voisins et donna l'alarme. A cet appel chacun s'empressa d'accourir et se commença à protéger les bâtiments voisins et à sortir les combustibles pour diminuer le danger. La pompe de la ville arriva la première; bientôt après les pompes de l'artillerie et de l'infanterie arrivèrent presque ensemble; trois pompes ont fonctionné pendant la journée et la nuit dirigées avec zèle et un dévouement au dessus de tout éloge.

Le lendemain le feu continuait quelques avec moins d'intensité. Les pompes de la ville et de l'artillerie disparu, il ne restait plus sur les lieux que de l'infanterie avec un d'hommes; l'incendie continuait son œuvre.

Le feu n'a été réellement éteint jeudi à midi.

Qu'il me soit permis d'adresser des félicitations aux nombreux citoyens qu'aux officiers qui ont donné en circonstance leur concours le plus devoué; une mention spéciale est due au personnel de la maison L.-N. Mattei qui a travaillé avec la même ardeur du commencement à la fin. notamment Glaï père et fils, Filippi Joseph, Cr... Vescovali, Filippi Mazio, Marchetti P... Biggi François, Ghiglierminal Jean... tiste, Paoli, etc., etc., tous dirigés par Roch Mattei.

Nous signalerons également un... MM. Romagnoli, horlogar, et Ver... ferblantier, qui ont puissamment aidé troupes pendant l'exécution de la manœuvre.

J'appelle en terminant l'attention de la Maire qui se trouvant sur les lieux s'en rendre compte, combien serait dangereux dans notre ville un corps de... piers, car si un incendie de cette importance venait se déclarer par un temps libeccio le mal serait considérable.

Recevez, etc,

POGGI Lo...

Tabac Colonial Franç...

Petite Gazet...

Variations Atmosphériques de 16 ... novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + à midi, + 16° à 7 heures du soir, + Maxima, 18.3 Minima, + 10°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 760 midi. 761 mm. 6 heures du soir, 760 m...

Vent. — Dans la matinée S. O. mo... Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, demi-couvert. Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Examens de droit

M. Xavier Mouton vient de su... avec succès son examen de d... xième année de droit devant la ... culté de Lyon.

Distinction honorifique

Le ministre de la marine a d... cerné une médaille d'argent de ... classe au matelot Vico Noël, ... vapeur *Gironde*, inscrit à Ajac... pour secours portés, le 10 févr... 1903, dans des circonstances pé... leuses, au vapeur *Benh-Thu*... échoué au large de Bai Ngao, ... Annam.

Enregistrement

M. Orsetti Dominique a été d... nitivement reçu au surnumérari... de l'enregistrement et des domaines.

Excursion en automobile

Favorisée par un temps superb... la première des excursions organ... sées par la Société des Automobi... du Cap a eu lieu dimanche. Elle a suivi l'itinéraire suivant : Bastia, Luri, Pino, (par le col de Sainte-Lucie) Morsiglia, Centuri (déjeuner) Ersa, Macinaggio, Santa Severa, Bastia. Le départ a eu lieu à 6 heures et demie du matin et le retour vers 5 heures du soir le même jour. Les dix touristes qui y ont pris part sont revenus enchantés de leur promenade et en garderont longtemps le souvenir.

Baccalauréat

M. Ricci a été définitivement reçu au baccalauréat moderne ... partie devant la faculté de Mon... pellier.

Le Petit Niçois est en vente à notre librairie.

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

Nouvelles maritimes

Ont été rappelés de disponibilité à Toulon : le second maître torpilleur Lambroschini, le second maître-fourrier Bettolacce.

Ecole des Chartes

M. Paul Graziani vient d'être admis à l'école des hautes études et à l'école des Chartes.

Avis

M. François Obino, de Sardaigne, marié, actuellement à Biguglia, demande une propriété propre à la culture du tabac, du blé, jardin, vignes et arbres.

Au Port

Le vapeur allemand *Hermann Menzell*, cap. Payson, est arrivé de Gênes, avec marchandises diverses.

— Le brick goélette *Sabbais*, capitaine Beverini, est arrivé de Marseille avec marchandises diverses.

— Le vapeur *Ville de Bastia*, capitaine Gambert, est arrivé de Livourne avec 318 passagers et 10 tonnes.

— La goélette italienne *Fortuna*, capitaine Cremonese, est arrivée de Cagliari avec marchandises diverses.

— Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Odino, est arrivé de Marseille avec 9 passagers et 195 tonnes.

— La tartane italienne *Fortuna*, capitaine Corcione, est arrivée de Migliori sur lest.

— Le vapeur *Africa*, capitaine Arrigotti, est arrivé Porto-Torrès avec 11 passagers et marchandises diverses.

Départs

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sébastiani, ... ier, en face la caserne Maraval.

Demande

Une bonne pour la campagne. S'adresser au bureau du journal.

Avis

Femme de chambre, ayant bonnes références, demande à se placer. S'adresser au bureau du journal.

Tabac Colonial Français

Etat Civil

Naissances

Morelli André-Louis. — Giudici Jacques-Joséphine. — Ulisse César-Alexis.

Décès

Mariani Marie, célibataire, 25 ans, d'Aregno.

Pietrocelli Marie-Françoise, 2 ans, de Bastia.

Franchi Alexandre, cultivateur, marié, 37 ans, de Saint-Gilles (Gard).

Guidi Henri, négociant, marié, 48 ans, de Vescovato.

Les dem. partout des ouvrières p. faire chez elles, toute l'année, des dentelles au crochet, ouvrage facile et bien payé. Ecr. Mme Pfister-Bellard, manufacture de dentelles, Grenelle.

AVIS

La Direction de l'Usine à Gaz l'honneur d'informer le public que ses bureaux sont ouverts de 8 à 11 heures du matin, à son usine de Toga, et de 4 à 6 heures du soir, à sa succursale, Bd Paoli, 13.

A louer présentement

Place Saint-Nicolas, numéro 10, appartement composé de huit pièces, avec deux portes d'entrée, 2e étage.

Pour tout renseignement s'adresser chez M. Dominique Mattei aîné, place Saint-Nicolas.

Bourse de Paris

	13 nov.	14 nov.
3 Rentes 0/0 ancien	98 10	98 00
— 3 p. 0/0 amortis	98.50	98 40

ex-coupon.

CIGARETTE FATMA

Dépêches du Matin
Nouvelles Militaires

Légion d'honneur

Le sergent Charlier, du 2e étrangers, qui, malgré une blessure grave, prit le commandement du détachement, à El-Moungar, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

DUEL LAUTHIER-EBELOT

Dans l'après-midi a eu lieu à Toulouse une rencontre à l'épée entre M. Lauthier, demeurant à Toulouse, et M. Ebelot, avocat.

M. Lauthier a reçu un coup d'épée sous l'aisselle ; la mort a été instantanée.

RUPTURE DES RELATIONS ENTRE la France et le Siam

Les journaux anglais annoncent la rupture des relations entre la France et le Siam.

Au ministère des affaires étrangères on dément cette information ; les relations sont simplement légèrement tendues, parce que le Siam refuse d'accepter les modifications réclamées par la France au traité de 1892.

LES RELATIONS DES HUMBERT

Le *Figaro* publie une longue liste des personnes qui ont eu des relations avec les Humbert.

La plupart protestent en disant qu'il s'agissait de relations purement amicales ou mondaines.

La Maladie DE M. WALDECK-ROUSSEAU

Le *Gil Blas* annonce que M. Waldeck-Rousseau serait très fatigué et que, ces derniers jours, il aurait même eu deux syncopes.

Le crime d'Aix-les-Bains

Arrestation du troisième complice

Une dépêche de Londres annonce l'arrestation du nommé Charlot, qui était nanti d'une partie des bijoux ayant appartenu à Eugénie Fougère.

Charlot sera très prochainement transféré à Chambéry.

Les Morts du Jour

Monseigneur Lelong

On télégraphie de Nevers que Mgr Lelong, évêque du diocèse, est décédé dans la matinée.

Mgr Lelong était né à Chalon-sur-Saône le 3 décembre 1814.

Il fut nommé au siège de Nevers par décret du 21 août 1878, préconisé dans le consistoire du 21 septembre suivant, et sacré le 21 novembre de la même année dans l'église cathédrale Saint-Lazare d'Autun.

Mgr Lelong resta au cours de sa laborieuse carrière constamment attaché à l'administration du diocèse d'Autun ; depuis 1857 jusqu'en 1877, il y exerça deux fois, les fonctions de vicaire capitulaire. Il était vicaire général du diocèse au moment où il fut appelé à l'évêché de Nevers.

Le transfert des Humbert

Thérèse Humbert a quitté hier matin la prison de Fresnes et a été dirigée sur Rennes.

Frédéric Humbert est parti à midi ; il finira sa peine à la maison centrale de Thouars.

EN SUISSE

Expulsion de 171 Italiens

On télégraphie de Genève :

Des Italiens, au nombre de 171, parmi lesquels plusieurs anarchistes, s'étaient proposés de mettre les banques au pillage.

Informé de ces intentions, le gouvernement a ordonné l'arrestation de ces Italiens, qui ont été reconduits immédiatement à la frontière.

EN ALLEMAGNE

La santé de Guillaume

Les dernières nouvelles semblent un peu rassurantes, mais l'Empereur est très frappé moralement.

EN ANGLETERRE

ACCIDENT au général Kitchener

Une dépêche de Londres annonce que le général Kitchener a été victime d'un accident de cheval.

Le général Kitchener aurait eu une jambe brisée.

LE VOYAGE des Souverains Italiens EN ANGLETERRE

Le départ de Pise

Les Souverains Italiens sont partis hier matin, à 5 heures 20, de la gare de Pise, accompagnés de M. Tittoni, ministre des affaires étrangères, et d'une suite nombreuse.

Le train royal a été salué à son départ par de chaleureuses acclamations.

L'arrivée à Cherbourg

Le Roi et la Reine d'Italie sont arrivés hier soir, à Cherbourg ; ils ont été salués à leur arrivée par toutes les autorités.

La population a fait aux Souverains Italiens l'accueil le plus enthousiaste.

L'embarquement

Dès leur arrivée à Cherbourg, les Souverains Italiens se sont embarqués à bord du yacht royal *Victoria-and Albert*.

Tous les navires des escadres anglaise et française, qui étaient mouillés dans le port ont tiré les salves réglementaires au moment de l'embarquement de LL. MM. le Roi et la Reine d'Italie.

L'escadre anglaise

On télégraphie de Cherbourg :

Le cuirassé *Good Hope*, battant le pavillon du contre-amiral sir Wilmot Fawkes ; le yacht royal *Victoria-and Albert* et les cuirassés *Drake Venus* et *Dido*, de la flotte de la Manche, sont arrivés dimanche matin à Cherbourg, venant de Portsmouth.

Le départ de Cherbourg

Le départ s'est effectué à 6 heures et demie du matin. Les batteries du port et les navires de l'escadre ont salué de leurs salves le départ des Souverains.

A la hauteur de l'île de Wight, et avant de s'engager dans la rade de Spithead, le yacht royal s'est rencontré avec le navire-amiral portant le vice-amiral lord Charles Beresford qui, après avoir salué les Souverains, a pris la tête de l'escorte d'honneur.

A l'arrivée dans le canal de Spithead, la flotte de la Manche était disposée sur deux longues files et ornée du grand pavois ; les musiques ont joué l'hymne italien, et les équipages ont poussé les cris réglementaires.

Le yacht est entré dans le port et le long de la Southern-Jetée où attendait le train. Les Souverains étaient attendus sur la jetée par le prince et la princesse de Galles, le commandeur Panza, ambassadeur d'Italie, et les principaux fonctionnaires de l'ambassade ; le lord-maire de Portsmouth, les autorités de la ville et du comté, etc.

Il était 11 heures.

Les présentations ont eu lieu à bord du yacht royal ; puis une collation a été servie sur le yacht à laquelle ont pris part les princes et les personnages officiels.

Le départ de Portsmouth a eu lieu à 1 heure et demie.

Au château Windsor

Les dernières nouvelles semblent un peu rassurantes, mais l'Empereur est très frappé moralement.

Les Souverains italiens, les princes et leur suite sont arrivés au château de Windsor à 3 heures et demie. Ils ont été reçus par le roi Edouard, la reine Alexandra, les princes et les princesses.

Peu après a eu lieu la réception officiel et la présentation des hautes dignitaires.

Le soir dîner de famille, suivi de concert.

Les souverains italiens ont été très chaleureusement acclamés sur tout leur parcours.

ANÉMIE
EN 20 JOURS par l'ELIXIR de S.-VINCENT de PAUL
CONFITURE de S.-VINCENT de PAUL

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. LOCKROY

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Carnot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

Adoption du projet de loi tendant à distraire de la commune de Montreuil la section de la Rive de Fresne pour l'ériger en municipalité distincte.

Hôtel des postes de Nancy

1re délibération sur le projet de loi relatif à la construction d'un hôtel des postes à Nancy.

La Chambre a adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Ministère de la Guerre

Suite de la discussion du budget du ministère de la guerre.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 47 : Personnel des hôpitaux.

Les aumôniers des Hôpitaux

M. Dejeante développe un amendement tendant à la suppression des aumôniers dans les hôpitaux militaires.

Le ministre de la guerre combat cet amendement et demande le maintien des aumôniers dans les hôpitaux.

L'amendement Dejeante est repoussé par 304 voix contre 236.

Les chapitres 47 à 50 sont votés.

Les secours de réforme

Sur le chapitre 51 : « Secours et gratifications de réforme, » M. Dulieur-Monteil développe une motion invitant le gouvernement à s'inspirer de l'esprit de justice dans la répartition des secours de réforme.

La motion est adoptée.

Motion Rousset

M. Rousset développe une motion invitant le ministre de la guerre à faire connaître aux intéressés les motifs du refus de leur demande de secours.

Quelques membres demandent l'ordre du jour pur et simple qui est adopté.

00547

Secours aux anciens militaires

M. Georges Berry développe une autre motion invitant le ministre de la guerre à déposer un projet de loi accordant aux anciens militaires, dénués de ressources, âgés de plus de 60 ans, et ayant servi sous le régime de la loi de 1831, des secours.

La motion est adoptée.

Motion Lasies

M. Lasies développe une motion invitant le ministre de la guerre à faire discuter par le Sénat la loi de survie applicable aux conseils de guerre.

La motion est adoptée.

L'appel du contingent

M. Gervais développe une motion tendant à modifier la date de l'appel du contingent.

La motion est adoptée.

M. Ponlain demande au ministre de diminuer le poids du sac des soldats.

Le ministre répond que la question est à l'étude et qu'elle sera résolue très prochainement.

Les derniers chapitres du budget de la guerre sont votés.

Budget des Colonies

La Chambre aborde ensuite l'examen du budget des Colonies.

M. Hubert constate la grandeur de l'œuvre coloniale pour la vie par la République et demande l'organisation des colonies dans le sens de l'autonomie.

M. Ursleur demande pour les Colonies, une constitution réglant les rapports avec la métropole.

L'AFFAIRE HUMBERT

Sur la proposition de M. Berry, la Chambre décide qu'elle procédera jeudi prochain à la nomination, au scrutin de liste, de la commission d'enquête qui sera chargée de faire la lumière sur les complicités politiques découvertes dans l'affaire Humbert.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Henri Guidi, née Biese ; M. Pierre Guidi ; M. Grimaldi et Mme Grimaldi, née Guidi ; Mlles Marchi ; Mme Nicolini, née Biese ; M. et Mme Pietrinfali, née Biese ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Henri Guidi

leur époux, fils, frère, beau-frère et neveu, décédé à Bastia à l'âge de 48 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui 13 du courant à 1 heure de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, 8, Boulevard du Palais.

Les membres de « L'Union des employés de Commerce » sont priés de vouloir bien assister à l'enterrement du regretté

Monsieur Henri Guidi

Membre honoraire de la Société

qui aura lieu aujourd'hui 13 du courant à 1 heure de relevée.

Le Président, J. CINQUINI.

A louer présentement

Un appartement composé de 8 pièces situé au 1er étage, maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres de côté du Boulevard.

S'adresser à M. Zanchini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

CHOCOLAT MENIER

Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt

(Ancienne Compagnie des Forges & Aciéries de la Marine et des Chemins de Fer)

Société Anonyme au Capital de Vingt-Huit Millions de Francs

Siège Social, à St-Chamond (Loire) — Siège Central, 20, rue des Pyramides, Paris

AVIS.

Suivant décision de l'Assemblée Générale ordinaire du 30 octobre 1903, le dividende de l'exercice 1902-1903 a été fixé à 45 francs par action ancienne (1 à 40,000) payable par moitié, le 30 novembre 1903 et le 31 mai 1904.

Le paiement des 22 fr. 50 échus le 30 novembre courant sera fait :

Aux propriétaires d'actions au porteur, contre la remise du coupon n. 63 et sous déduction de 2 fr. 21,7 pour droit de transfert et impôt sur le revenu ;

Aux propriétaires d'actions nominatives, sur présentation du certificat nominatif d'inscription et sous déduction de 0 fr. 90 pour impôt sur le revenu.

Les 16,000 actions nouvelles (40,001 à 56,000) auront droit, comme il a été convenu à une somme de dix francs qui sera payée comme suit :

Aux propriétaires d'actions au porteur, contre la remise du coupon N. 1, et sous déduction de 0 fr. 933 pour droit de transfert et impôt sur le revenu ;

Aux propriétaires d'actions nominatives, sur présentation du certificat nominatif d'inscription, et sous déduction de 0 fr. 40 pour impôt sur le revenu.

Les lieux de paiement sont :

Dans les Bureaux de la Compagnie :

à Saint-Chamond (Loire) ;

à Rive-de-Gier (Loire) ;

au Boucau (Basses-Pyrénées) ;

Dans les caisses de Paris, Lyon, Marseille, Saint-Etienne et de toutes les Agences :

du Crédit Lyonnais ;

de la Société Générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France ;

du Comptoir National d'Escompte de Paris ;

Chez MM. Vve Guérin et fils, banquiers à Lyon ;

— Cambefort F. et C. Saint Olive, banquiers à Lyon ;

A la Société lyonnaise de Dépôt et de Comptes-Courants, Palais Saint-Pierre, à Lyon ;

Chez MM. Chalus frères, banquiers à Clermont (Puy-de-Dôme) ;

à la Banque Renauld et Cie, Nancy (Meurthe-et-Moselle) ;

à la Société Nancéienne de Crédit Industriel, à Nancy.

Chez MM. Gregorj frères, banquiers, à Bastia (Corse).

St-Chamond, le 10 novembre 1903.

Compagnie des Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt

(Ancienne Compagnie des Forges & Aciéries de la Marine et des Chemins de Fer)

Société Anonyme au Capital de Vingt-Huit millions de Francs

Siège Social, à St-Chamond (Loire) — Siège Central, 20, rue des Pyramides, Paris

A VIS.

Messieurs les Actionnaires porteurs des actions anciennes N°s 1 à 40,000, Cie des Forges & Aciéries de la Marine et des Chemins de Fer) sont informés que par suite du changement de Raison Sociale leurs titres seront échangés à dater du 30 novembre courant contre des actions (N°s 1 à 40 000) portant cette nouvelle Raison Sociale : *Compagnie des Forges de la Marine et d'Homécourt.*

La Société Générale pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France est chargée à Paris, Lyon, Marseille et dans toutes ses Agences de centraliser cette opération d'échange de titres qui sera faite sans frais pour les porteurs.

Saint-Chamond, le 10 novembre 1903.

DU CHOIX D'UN JOURNAL FINANCIER

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS
QU'AUCUN AUTRE

3 MOIS : 4 francs — UN AN : 14 francs
EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e N°s.
3 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 22 francs
ABEL GOUBAUD, éditeur, 3, r. du 4-Septembre

L'un des rédacteurs gérant
MATHIEU OLLAGNIER.

Bastia, Imprimerie Ollagnier.

Cédrats confits

La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de 2 *fr.* 50 *le kilog.* emballage compris.

« Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »

La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêtes des caisses de confits à la disposition de ses clients.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

Avant de vendre vos cédrats, adressez vous à MM. L. N. Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

TUMEUR

AVIS

M. A. GEORGES D.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer la qu'il s'est établi définitivement boulevard Paoli, 13, au 1er, tous les jours du matin jusqu'à tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉS

LIBRAIRIE OLLAGN

OCCASION UNIQ

La nouvelle éditi DES

Combats et Batai

DU

SIÈGE DE PAR

(Septembre 1870 à janvier

Un magnifique volume gran de 403 pages, illustré de nomb gravures

Vendu : 3 fra

au lieu de SIX FRAN jusqu'au 15 novembre 1903.

CHOCOLAT MENIER

Donner les Préférences

JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ

Chroniques, Romans, Modes, Causeries d'Art, Musiques, Concours, etc.

La Famille

600,000 LECTEURS

PATRONS GRATUITS

15c. le N° — 65 par

7, rue Cadet PARIS

Un très grand nombre de personnes ont retrouvé leur santé et la conservent par l'usage des

PILULES DÉPURATIVES

de

GOLVIN

Remède populaire depuis longtemps, efficace, économique, facile à prendre. Purifiant le sang, il convient dans presque toutes les maladies chroniques, telles que : Dartres, Rhumatismes, Vieux Rhumes, Fraîcheurs, Engorgements, Lait répandu, Glandes, Maux de Nerfs, Perte d'appétit, Echauffement, Faiblesse, Anémie, Mauvaise Haleine, Intestins paresseux.

Le flacon : 3 fr. le boîte avec le MODE DE LA SANTÉ

M. Prud'homme, Pharmacien de 1re classe, 19, rue Saint-Denis, 19 PARIS

DEMANDEZ PARTOUT

le tabac Colonial Français

DE LA MAISON L. ALBAN

EAU MINÉRALE NATURELLE DE CALDANE

(VALLÉE D'OREZZA)

Ferro-gazeuse et acidule

Supérieure à toutes les similaires. — La meilleure eau de table

En Vente ; Au BAZAR UNIVERSEL

6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

LE COURRIER de la PRESSE

Encres A. Ma

LE XIXe SIÈCLE NOIRE FIXE Inaltérable Très intense

LA SYL

MÉDAILLE D'OR, PARIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne et Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et Ciment. — Briques plates et rondes. — Tuiles. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ressorts artificiels.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Cette.

D.O.M. BENEDICTINE

La Meilleure des Liqueurs

Exquise Tonique Digestive

Se défier des contrefaçons

Se trouve partout

D.O.M.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE

digestive et rafraîchissante

L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA

Apéritif tonique et fortifiant

EXIGER DES IMITATIONS

ANNÉE — MERCREDI 18 NOVEMBRE 1903 — N° 278

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia

MATHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues chez MM. Laffite, Bullier et Cie, succrs du Journal.

Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Odon.

Soleil : (Heure nationale)

Lever, 6 h. 22 m. — Coucher, 4 h. 10 m.

Nouv., le 18 — Premier quar., le 26

Fête de demain : Saint Elisabeth

17 NOVEMBRE

JOSEPH FERRAND

Notice

sur la vie et les œuvres de M. Joseph Ferrand, *correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques*, lue par M. Reysson, membre de l'Académie — (Suite).

La pensée maîtresse de sa profonde infatigable, c'est l'incompatibilité de la centralisation administrative avec le système parlementaire. Nous marions ensemble deux régimes discordants : la Constitution de l'an VIII et le suffrage universel, un anachronisme et une démence. La machine est mal montée ; il y a frottement dans des rouages disparates. Il faut prendre parti : ou l'avènement de la démocratie et lui accommoder nos institutions, au lieu de s'obstiner à des contrastes et à poursuivre cette voie un équilibre fatalement boiteux.

Ferrand se plaint que, sur les 10 millions d'électeurs français, moins un million d'élus ou de fonctionnaires soient en mesure d'acquérir quelque connaissance des intérêts publics et d'exercer ce qu'il appelle « la gestion du pays par le pays. » Le surplus, les neuf ou dix millions, sont déchus et définitivement privés de tout moyen et de toute occasion de prendre part au gouvernement de l'Etat, des départements et des communes, d'entrer en rapport avec les uns avec les autres, de cultiver le civisme, la patience, c'est-à-dire de pratiquer l'apprentissage en matière d'affaires publiques, le dévouement, l'esprit de mesure et de prévoyance, la solidarité mutuelle, la responsabilité individuelle et collective (1). »

(1) *Réforme sociale*, 1899, II, p. 142.

C'est de cette faute que résultant, d'après lui, « l'antagonisme entre nos principes et nos pratiques, entre nos institutions politiques et nos institutions administratives, notre passivité coupée par des accès « d'embellement, » en un mot, notre inaptitude à nous gouverner nous-mêmes » (1).

Dès les premiers jours de mars 1871, sur la demande expresse de MM. Ernest Picard et Calmon, il avait rédigé un projet de loi, qui s'inspirait de ces idées et reposait sur la refonte complète de nos institutions administratives. Il créait au-dessus du département une nouvelle unité, la province, dont le préfet, sorte de gouverneur, et le conseil héritaient, sous le contrôle du pouvoir central, d'une partie des attributions dévolues aujourd'hui aux ministres et au Parlement ; il supprimait les conseils d'arrondissement et les sous-préfectures dans les villes au-dessous de 20.000 âmes ; enfin, il créait des conseils cantonaux, chargés des intérêts généraux du canton et destinés à syndiquer les conseils municipaux des communes, en général trop pauvres et dépourvues de vie.

Ce projet était bien accueilli en haut lieu. Peut-être dans cet élan généreux et sincère de réforme qui suivit la guerre, avait-il chance d'aboutir ; mais il fut emporté par le 18 mars et l'explosion de la Commune.

Vingt-quatre ans plus tard, en 1895, M. Ferrand, auquel ses travaux avaient conféré une légitime autorité dans ces matières, fut appelé par M. Ribot, alors président du Conseil, à siéger dans une commission extraparlementaire de décentralisation. Dans la séance du 24 mai 1895, il soumit à la commission un avant-projet, où, sans aborder le détail de la réforme administrative, il en traçait les grandes lignes et les idées directrices.

Ces idées, qu'il avait déjà eu l'occasion d'exprimer à maintes reprises, le conduisaient à demander l'extension du personnel appelé à la gestion des affaires publiques et le développement de l'autonomie communale, mais sous la double réserve de fortifier le contrôle et l'action de l'Etat pour les matières d'intérêt général, et de ménager aux particuliers des garanties et des recours contre les erreurs et les abus d'ordre administratif.

S'il admettait « l'unité d'action et d'exécution » pour les intérêts d'Etat, il la repoussait nettement pour les intérêts purement locaux ; il l'accusait de correspondre à un régime disparu de monarchie et d'être en opposition avec le gouvernement du pays par le pays. Le système des pouvoirs collectifs pour la gestion des intérêts d'ordre purement local et administratif existe depuis longtemps dans toute l'Europe jusqu'en Russie. L'essai qui en a été fait chez nous pendant la Révolution de 1789 a manqué de prudence, de transition, et s'est opéré dans les conditions les plus défavorables. Aussi a-t-il déchaîné l'anarchie et laissé de fâcheux souvenirs. Mais il ne peut servir à juger, moins encore à condamner le système, qui, bien manié, produirait dans notre pays les mêmes résultats qu'ailleurs, pourvu qu'il soit accompagné des précautions et des recours nécessaires pour conjurer ses abus.

M. Ferrand conclualt donc que « notre régime administratif de l'an VIII, peu modifié dans ses traits essentiels par les lois postérieures, se trouve en contradiction avec notre régime politique depuis 1815 et surtout actuellement ; qu'il accumule sur les principaux représentants du pouvoir central beaucoup trop de labeurs, de responsabilités et de sujets d'agression ; qu'il empêche la gestion affective du pays par le pays, la fréquence des contacts individuels et sociaux, l'initiation des particuliers aux affaires, la préparation intellectuelle du vote, en un mot les pratiques, les mœurs et les aptitudes qu'implique notre régime politique existant. » Il ajoutait que « les changements, apportés soudainement et sans vue d'ensemble à l'organisation de l'an VIII, notamment les lois sur l'électivité des maires et conseils généraux... y ont introduit des lacunes et des disparates, qui ne permettent plus désormais au pouvoir central d'exercer efficacement quelques-unes de ses attributions les plus essentielles, au grand détriment de certains intérêts généraux (de police et autres). » Le moment lui semblait donc venu d'opérer une réforme qui, d'une part, rendît le pouvoir central plus indemne et plus fort et, de l'autre, imprimât aux initiatives locales plus de vigueur et de fécondité, tout en contenant leurs excès de pouvoir par des recours à des juridictions de première, de seconde et de dernière instance, formées de représentants de l'Etat et de représentants élus des conseils locaux.

« Etrange aberration, s'écriait M. Ferrand en terminant son mémoire de 1895, que l'avenir aura peine à comprendre ! Nous nous sommes donnés les institutions politiques les plus difficiles à pratiquer. En même temps, nous nous obstinons à demeurer étrangers, pour la plupart, au maniement quotidien de nos affaires locales, où ne se rencontrent cependant ni complications, ni obscurités, ni périls ! »

Dans une brillante étude sur Taine publiée peu avant, M. le vicomte de Vogüé signalait lui aussi « l'action automatique, incessante, universelle de la machine de l'an VIII, quoiqu'elle n'ait pas été faite pour notre état politique et social. Les rouages, véritables « conformateurs » de la nation, obéissent encore à la pensée de Napoléon Ier... Il faudra bien aviser, concluait-il, à créer pour la démocratie des organes mieux appropriés à son développement, si l'on ne veut pas qu'elle étouffe dans les anciens ou qu'elle les saccage (1) »

Ce projet de M. Ferrand n'eut pas plus de suite que celui qu'il avait présenté un quart de siècle avant, en 1871. La commission extraparlementaire, après avoir déployé une grande activité en 1895 et 1896 et publié de remarquables travaux sur l'administration départementale et communale, sur l'autorisation des dons et legs et sur les services de l'Agriculture et du Commerce, interrompit ses séances et ne tarda pas à tomber dans le silence et dans l'oubli.

M. Ferrand resta sur la brèche et continua vaillamment à lutter pour les convictions de toute sa vie. En 1899, en même temps qu'il donnait au Congrès d'Economie sociale une vigoureuse étude sur « nos lois administratives et politiques depuis vingt ans, » il annonçait qu'il « avait pris la résolution d'écrire un nouvel ouvrage sur notre appareil de gouvernement et d'administration. » Il se proposait d'y prouver que « notre édifice constitutionnel, doté d'une façade et des pièces d'apparat, ne repose que sur des fondements friables et mal assurés, » et il déclarait qu'il « s'imposerait l'amer devoir d'établir que, dans de telles conditions de discordance et d'incohérence, très aggravées depuis vingt ans, le Gouvernement ne saurait échapper à des difficultés, graves, à l'instabilité, à la débilité et notre pays lui-même, peu à peu et malgré tant de facultés remarquables, à un désarroi, à un déclin universels (1). »

Ce livre, dont il traçait ainsi le programme et dont il donnait un fragment par avance, n'a pas vu le jour. Sa vue s'était gravement altérée, ainsi que sa santé générale. En outre, ses scrupules exagérés à l'excès sa production : il remettait sans cesse son œuvre sur le chantier, n'était jamais satisfait et ne se décidait à donner un ouvrage à l'état de manuscrit et il faut espérer que son fils le livrera bientôt à la publicité, sauf à le compléter au besoin, en s'aidant des notes et des confidences paternelles.

(*La fin à demain*).

(1) *Réforme sociale*, 16 juillet 1899.

(1) *Ibid.*, p. 143.

(1) *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1896.

Les Laiterres coopératives dans les Alpes-Maritimes

L'article que nous mettons sous les yeux de nos lecteurs est extrait de la Chronique agricole du *Précurseur National*.

Il démontre ce que l'on pourrait faire dans notre pays, et plus spécialement dans la région du Cap-Corse, qui ressemble par tant de points au département des Alpes-Maritimes.

Le paysan corse restera-t-il donc toujours réfractaire au principe bienfaisant de l'association ?

Ce principe aurait il été entièrement absorbé par l'esprit de clan

---

Feuilleton du Petit Bastiais

UN BEAU-PÈRE

par Charles de Bernard

VII

La Chasse aux Grisettes

De nombreux becs de gaz qui éclairent le passage du Saumon l'inondaient de tellement lumière, quoiqu'une partie des boutiques fût fermée. Le magasin de nouveautés devant lequel venaient de s'arrêter le nouveau Lauhespin et Falconet n'avait pas encore imité à cet égard la plupart de ses voisins, mais il était évident qu'il ne tarderait pas à suivre leur exemple.

Au dehors, un jeune commis mettait en place les volets de la devanture ; à l'intérieur, le travail des modistes avait cessé. Quelques-unes d'entre elles, qui logeaient la nuit dans de modestes mansardes dépendant du magasin, rangeaient d'un air de fatigue et d'ennui divers objets de modes épars sur les comptoirs. Les deux autres, jeunes et belles aux cheveux blonds et la jeune fille rêveuse, achevaient leurs préparatifs de départ.

Debout devant une psyché, dans un cabinet servant d'arrière-magasin, la première venait de poser sur sa tête un petit chapeau de crêpe rose surchargé d'une véritable gerbe de fleurs, et dont la passe, semblable au fruit du cotonnier quand en répand sa bourre, laissait ruisseler la luxuriante chevelure qui avait contribué à subjuguer le cœur de René ; au commencement, elle ajustait sur ses épaules un manteau violâtre à reflets chatoyants, dont la coupe plus bizarre qu'élégante se trouvait en harmonie avec le caractère prétentieux du reste de son costume.

Laure (on sait le nom de cette jeune fille) était déjà prête à partir : une écharpe de soie noire et un chapeau de paille noué d'un ruban de même couleur composaient le modeste supplément de sa toilette ; pour mettre l'un et l'autre elle n'avait pas pris la peine de se regarder dans une glace ; cette circonstance, si futile qu'elle puisse paraître, annonçait une absence de coquetterie, confirmée d'ailleurs par la profonde tristesse de son visage plus encore que par la simplicité excessive de ses vêtements.

— Elle va sortir, dit à son compagnon, d'un air ravi, René Falconet, qui, à traverse la porte, que le commis chargé de la fermeture du magasin avait laissée ouverte, suivait avec un intérêt palpitant les moindres mouvements de la doyenne de l'atelier.

— Je le vois bien, répondit Henri ; mais que vous importe !

— Comment, que m'importe ?

— Est-ce que vous avez l'intention de lui parler ?

— Suis-je ici pour autre chose ?

— Quoi ! sans la connaître ?

— On fait connaissance.

— Au milieu de la rue ?

— Ah ça, cher comte, de quel couvent sortez-vous ? Parole d'honneur, vous êtes d'une ingénuité par trop baptismale. Où voulez-vous que je lui parle ?

— Nulle part, si vous m'en croyez ; car je ne trouve pas qu'elle vaille la peine d'une pareille démarche ; dans son magasin, si c'est chez vous un parti pris ; ce serait plus convenable que de l'accoster dans la rue.

— Le prétexte pour entrer dans son magasin ?

— Achetez un chapeau, dit le comte en riant.

— Un chapeau de femme, n'est-ce pas ? c'est ça qui serait joliment ! Parce que je viens à Paris pour la première fois, vous me prenez pour un novice ; mais je vous ferai changer d'opinion. Qu'elle sorte seulement.

Par un phénomène assez fréquent dans l'ivresse, René Falconet, à qui un instant auparavant il ne restait qu'une faible lueur de raison, se trouvait en ce moment beaucoup moins étourdi, son projet de bonne fortune ayant neutralisé les fumées du vin. Son visage, il est vrai, semblait réfléchir la lueur d'un incendie ; sa démarche n'offrait pas tout l'aplomb désirable, et sa langue éprouvait un appesantissement nuisible à la netteté de la prononciation ; mais, en compensation de ces taches légères, René se sentait une audace héroïque, et, comme nonobstant ses vanteries, il n'avait auprès des femmes guère plus de hardiesse que d'expérience, il était assez naturel que, se trouvant par hasard du courage, il saisît aux cheveux l'occasion de s'en servir.

— A Nancy, voyez-vous, continua-t-il d'un air de fatuité, nous menons rondement la chasse aux grisettes. Qu'elle mette seulement le pied hors du magasin, vous dis-je ; si je ne la tire pas au vol comme une caille de passage, je veux donner cette blanche pour vous moquer de moi.

— Préparez votre feu, répondit Lauhespin, car la voilà.

La modiste à la blonde chevelure sortait en effet du magasin avec la démarche étudiée d'une actrice qui fait son entrée sur le théâtre : tête haute, physionomie visant à la majesté, buste épanoui, coudes serrés aux hanches afin de maintenir le mantelet et faire valoir dans tout son agrément le cambrure quelque peu artificielle de la taille.

En passant devant les deux jeunes gens, qui s'étaient rangés pour lui faire place, cette intéressante beauté décocha au fils du maître de forges une œillade propre à lui donner du courage, si d'aventure, le punch aidant, il ne s'en fût déjà trouvé surabondamment pourvu ; elle poursuivit ensuite son chemin et se dirigea d'un pas lent et posé vers l'entrée du passage qui donne dans la rue Montmartre.

— Avez-vous vu le regard qu'elle m'a lancé ? dit Falconet devenu pourpre d'émotion.

— Il m'a paru sortir d'une prunelle prodigieusement exercée, répondit Henri.

— Adieu, reprit René, qui étreignit convulsivement la main du comte, demain je vous raconterai la suite de l'aventure.

(*A suivre*).

qui lui fait consacrer aux choses vaines de la politique toute son ardeur et son intelligence ?

N'y aura-t-il pas dans quelque village un homme d'énergie qui sache grouper toutes les bonnes volontés pour le bien commun ?

Il conviendrait que le département envoie en mission dans les Alpes-Maritimes un de nos professeurs d'agriculture pour étudier sur place l'organisation pratique de ces fruitières, et encourage ensuite leur création au moyen de subventions.

L'avenir de notre pays est dans l'agriculture, et nos montagnes ne pourront connaître la prospérité que par le développement de l'industrie laitière et pastorale.

La coopération dans la production agricole mérite d'éveiller l'attention de tous nos cultivateurs. A cet égard, les renseignements que vient de fournir à la *Semaine agricole* M. Louis Belle, professeur départemental, sur les laiteries coopératives dans les Alpes-Maritimes, sont particulièrement suggestifs et feront naître des imitateurs.

L'utilisation rationnelle du lait dans la région pastorale des Alpes-Maritimes n'est possible, comme on le sait, que par le groupement des intéressés, permettant ainsi la mise en œuvre des appareils perfectionnés et l'obtention de produits de qualité supérieure.

Le mouvement d'opinion qui se manifeste à ce sujet depuis quelques années ne fait que s'accentuer. Nous espérons sous peu enregistrer la création d'associations nouvelles dont l'action bienfaisante se fera vivement sentir dans quelques-unes de nos vallées montagneuses.

Déjà les fruitières réorganisées à l'aide des subventions de l'Etat et du département donnent des résultats satisfaisants.

Ainsi, la fruitière de Moulinet, dont le fonctionnement ne remonte qu'à 1898, a payé le lait de ses adhérents 0,18 c. pendant l'exercice 1902. C'est un fait de nature à encourager les promoteurs de l'idée nouvelle. L'exposé sommaires des opérations est intéressant à plus d'un titre.

Les manipulations ont porté durant l'année sur 82 860 litres de lait. Sur ce nombre, 6 028 ont été vendus en nature. Le restant a été transformé en beurre et fromage maigre.

On a obtenu 3 379 kilos de beurre et 4.600 kilos de fromage. Ce dernier produit, ainsi que le petit lait (18 394 litres), est restitué aux adhérents au prorata des apports.

Le total des recettes s'est élevé à 16.423 francs, celui des dépenses à 1.331 fr. 80. Le bénéfice net est ainsi de 15.091 fr. 20. Comme il a été mis en œuvre 82.860 litres de lait, le prix de celui-ci ressort, comme nous le disions, à 0,18 c. C'est un résultat qui fait le plus grand honneur aux personnes dévouées qui sont à la tête de cette association. Or, 0 18 c. représentent presque une recette inespérée si l'on veut bien réfléchir que les produits de la laiterie étaient sans valeur auparavant et qu'ils n'étaient consommés que par les propriétaires. En tout cas, dans la circonstance, le fromage maigre est un résidu gratuit d'une haute valeur alimentaire.

Il est un point qui mérite également d'être mis en lumière. C'est celui qui a trait à la production du beurre. On a retiré 3.474 kilos de 76.853 litres de lait. Il n'y donc fallu que 22 litres 77 pour 1 kilo de beurre. C'est un chiffre excessivement faible et qui témoigne éloquemment de la richesse élevée du lait de nos montagnes. Pour notre part, nous ne connaissons pas de région en France où le rendement en beurre soit aussi fort.

Lorsque les coopératives pour la vente du lait en nature seront organisées, il est incontestable qu'elles parviendront rapidement à se créer sur le littoral une clientèle d'élite qui n'hésitera pas à consentir des prix au moins égaux à ceux qui lui sont actuellement demandés pour des produits de valeur moindre. Ce ne sera plus 0,18 c que l'on retirera, mais une somme au moins double. Il est vrai que les sous-produits, fromage et petit lait, feront défaut. Il sera possible de se les procurer ou de les remplacer à l'aide de l'excédent des recettes.

L'analyse de quelques chiffres fournis par la fruitière de Moulinet, en 1902, est suggestive à plus d'un titre. Elle montre, notamment, que l'avenir économique de nos montagnes est intimement lié au développement rationnel du principe fécond de l'association.

Bulletin Financier

Paris, le 13 novembre 1903.

Bien que le marché se soit relevé en séance, la tendance générale n'en reste pas moins irrégulière et plutôt lourde. Notre 3 % obligeant à 98.28, en moins-value de cinq centimes. L'Extérieur est toujours faible à 90.15 ; le Turc reprend à 21 francs. Italien 103.75. La bonne tenue des Sociétés de Crédit ne se dément pas. Le Crédit Foncier s'inscrit à 707 ; on peut prédire un grand succès à son émission d'Obligations foncières 2 1/2 % de 500 francs émise au 1er courant.

Dans le compartiment industriel, le Rio remonte à 1.222 après 1.205. La Suez note 3.940. Les valeurs industrielles russes sont fermes. Mines de Prahins.

Au comptant en banque, l'Obligation 5 0/0 Grenade est recherchée à 351. Les actions Filons restent fermes à 242,50. Les titres de Lagunas ont eu bon nombre de demandes à 277, non influencées par la nouvelle de l'engagement de poursuites avec une représentante d'autres mines espagnoles si connues.

Chemins Français calmes.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Dejeante tendant à inférer les écoles préparatoires militaires.

Nombre de votants. .	537
Majorité absolue. . .	269
Pour l'adoption . .	221
Contre	316

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Gabrielli, Malaspina.

M. Gavini, absent par congé.

Scrutin sur le projet de résolution de M. Berry, ainsi conçu :

« La Chambre décide de nommer dans ses bureaux une commission parlementaire chargée de faire la lumière sur les compromis politiques dénoncés dans l'affaire Humbert par les avocats des prévenus. »

Nombre de votants. .	545
Majorité absolue. . .	273
Pour l'adoption . .	353
Contre	172

La Chambre a adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Gabrielli, Malaspina.

M. Gavini, absent par congé.

PRINCESSE MAKOKO saron Victor Vaissier 0,75 le pain

NOMINATIONS D'INSTITUTRICES

Ont été nommées Institutrices adjointes titulaires :

à Largesse, Mlle Franchi, adjointe à Venaissace.

à Venaissace, Mlle Ciccoli, inst. à San Damiano.

à Canari, Mlle Ottomani, ancienne élève maîtresse en congé, en remplacement de Mlle Pozzo di Borgo, décédée.

à Bastelica, Mme Arreggioni, adjointe à Venaco.

à Tavera, emploi créé, Mme Poggioli, inst. à Vizzavona.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORBARA. — Par suite de l'épidémie de variole qui s'est manifestée à Corbara, le ministre de la marine a fait défense d'envoyer des permissionnaires dans cette localité.

CASTIRLA. — Samedi, dans la matinée, un lieu dit Massoni, territoire de Castirla, le jeune Luciani Martin, muletier, âgé de 18 ans, originaire de Corte, à la suite d'une discussion, a tiré un coup de fusil sur le nommé Albertini André, âgé de 60 ans, journalier, de Castirla.

Albertini est tombé foudroyé.

Luciani a pris immédiatement la fuite.

CERVIONE. — M. Vecchini Barthélemy, instituteur en disponibilité, a été nommé instituteur à Cervione, en remplacement de M. Prosperi, en congé d'un an, pour le service militaire.

SANTO PIETRO. — La récolte des olives se présente assez bonne, les temps sont assez favorables, nous avons bon espoir aussi que les prix seront rémunérateurs ; plusieurs négociants ont déjà traité à bon compte.

la Corse : M. le vicomte Sébastiani maréchal de camp (17 voix), et M. Abbatucci, président de chambre à Orléans (14 voix), tous deux élus au scrutin de la veille.

Sébastiani était le frère du maréchal de ce nom ; Abbatucci est celui qui devint ministre sous Napoléon III.

Bulletin Financier

Paris, le 13 novembre 1903.

Bien que le marché se soit relevé en séance, la tendance générale n'en reste pas moins irrégulière et plutôt lourde. Notre 3 0/0 s'obtient à 98.28, en moins-value de cinq centimes. L'Extérieur est toujours faible à 90.15 ; le Turc reprend à 21 francs. Italien 103.75. La bonne tenue des Sociétés de Crédit ne se dément pas. Le Crédit Foncier s'inscrit à 707 ; on peut prédire un grand succès à son émission d'Obligations foncières 2 1/2 % de 500 francs émise au 1er courant.

Dans le compartiment industriel, le Rio remonte à 1.222 après 1.205. La Suez note 3.940. Les valeurs industrielles russes sont fermes. Mines de Prahins.

Au comptant en banque, l'Obligation 5 0/0 Grenade est recherchée à 351. Les actions Filons restent fermes à 242,50. Les titres de Lagunas ont eu bon nombre de demandes à 277, non influencées par la nouvelle de l'engagement de poursuites avec une représentante d'autres mines espagnoles si connues.

Chemins Français calmes.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Dejeante tendant à inférer les écoles préparatoires militaires.

Nombre de votants. .	537
Majorité absolue. . .	269
Pour l'adoption . .	221
Contre	316

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Gabrielli, Malaspina.

M. Gavini, absent par congé.

Scrutin sur le projet de résolution de M. Berry, ainsi conçu :

« La Chambre décide de nommer dans ses bureaux une commission parlementaire chargée de faire la lumière sur les compromis politiques dénoncés dans l'affaire Humbert par les avocats des prévenus. »

Nombre de votants. .	545
Majorité absolue. . .	273
Pour l'adoption . .	353
Contre	172

La Chambre a adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Gabrielli, Malaspina.

M. Gavini, absent par congé.

PRINCESSE MAKOKO saron Victor Vaissier 0,75 le pain

NOMINATIONS D'INSTITUTRICES

Ont été nommées Institutrices adjointes titulaires :

à Largesse, Mlle Franchi, adjointe à Venaissace.

à Venaissace, Mlle Ciccoli, inst. à San Damiano.

à Canari, Mlle Ottomani, ancienne élève maîtresse en congé, en remplacement de Mlle Pozzo di Borgo, décédée.

à Bastelica, Mme Arreggioni, adjointe à Venaco.

à Tavera, emploi créé, Mme Poggioli, inst. à Vizzavona.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORBARA. — Par suite de l'épidémie de variole qui s'est manifestée à Corbara, le ministre de la marine a fait défense d'envoyer des permissionnaires dans cette localité.

CASTIRLA. — Samedi, dans la matinée, un lieu dit Massoni, territoire de Castirla, le jeune Luciani Martin, muletier, âgé de 18 ans, originaire de Corte, à la suite d'une discussion, a tiré un coup de fusil sur le nommé Albertini André, âgé de 60 ans, journalier, de Castirla.

Albertini est tombé foudroyé.

Luciani a pris immédiatement la fuite.

CERVIONE. — M. Vecchini Barthélemy, instituteur en disponibilité, a été nommé instituteur à Cervione, en remplacement de M. Prosperi, en congé d'un an, pour le service militaire.

SANTO PIETRO. — La récolte des olives se présente assez bonne, les temps sont assez favorables, nous avons bon espoir aussi que les prix seront rémunérateurs ; plusieurs négociants ont déjà traité à bon compte.

versé le Nebbio et nous apprenons même qu'à la suite de la visite qu'il nous a faite, l'un d'eux, M. Audibert, ancien directeur de la Compagnie de navigation, compte s'installer prochainement parmi nous pour les achats d'huiles, ressences et pulpes. Nous pensons que cette année nos propriétaires seront satisfaits et nous les invitons à soigner leur fabrication en huile.

ANTISANTI — M. Girardi, instituteur à Campo-al-Quercio, a ouvert dans ce hameau une souscription et le produit a été affecté à l'acquisition d'un tableau de système métrique, d'un modèle mural d'écriture et d'un cadre vitré pour le tableau d'honneur.

SARI D'ORCINO. — Le nommé Bazzali Toussaint, de Sari d'Orcino, sous mandat d'arrêt depuis le mois de juin dernier, s'est constitué entre les mains de M. Aiqui, secrétaire du parquet d'Ajaccio.

Bazzali est inculpé de tentative d'assassinat sur le nommé Viola Joseph.

Il a été écroué à la maison d'arrêt d'Ajaccio.

Une Vie nouvelle

Asthmatiques dont la vie n'est qu'un long martyre, employez, sans hésiter, la Poudre Louis Legras. En moins d'une minute, cette merveilleuse poudre, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'exposition Universelle de 1900, calme les plus violents accès d'asthme, catarrhe, oppression, toux de vieilles bronchites. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr 10 adressé à M Louis Legras, 130, Bd Magenta, à Paris.

L'ARRESTATION DE PADOVANI

Volpajola, le 15 novembre 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Vous avez relaté dans votre numéro de mardi dernier, comment et dans quelles circonstances Padovani, l'assassin de la nommée Piard, plus généralement connue sous le nom de Marcelle, a été arrêté.

Les éloges n'ont pas été ménagés aux agents Ristori et Casari qui déployèrent en cette occasion, avec une rare habileté, un tact parfait. Ils ont été encensés et de bonne façon. Une gratification leur a été accordée. Un instant même ils ont failli conquérir la gloire... policière. Ils l'eussent conquise et leur bonne fortune avait fait de Padovani un assassin redoutable.

Et pendant que tant d'éloges étaient prodigués, j'étais tout bonnement mis à l'écart. A peine si mon nom a été prononcé. Cependant il me semble avoir été un précieux auxiliaire, avoir fait plus que mon devoir...

Vous me permettrez, Monsieur le Directeur, que je vienne, en bon citoyen, disputer ma part d'éloges et mettre les choses au point en rectifiant les faits relatifs à l'arrestation de Padovani. Je le ferai d'autant plus impartialement, que j'y sacrifierai un peu de l'honneur qui m'en revient.

Dimanche dernier, 8 du courant, je me trouvais à Barchetta, prêt à partir pour Volpajola, mon village natal, lorsque je fus poliment accosté par deux Messieurs qui me demandèrent de mettre mon cabriolet, qui était chargé de marchandises, à leur disposition, ajoutant que mon dérangement serait amplement rémunéré.

Ignorant le but de leur voyage, je refusai d'abord nettement. Mais, sitôt mis au courant de la mission dont ils étaient chargés et ayant eu connaissance qu'il s'agissait de l'arrestation d'un criminel, je n'hésitai pas : je déchargeai mon cabriolet et me mis à leur service. Nous nous dirigeâmes à bride abattue du côté de Ponte Novo.

Ces Messieurs, qui n'étaient autres que l'inspecteur de police Ristori et l'agent Casari, n'avaient aucun espoir de capturer Padovani. Car, non seulement ils ne connaissaient nullement l'état des lieux, mais ils n'avaient que de vagues indications sur la piste de l'assassin. Ce que nous savions cependant c'est le passage, une ou deux heures avant notre départ de Barchetta, de Padovani. Nous supposions alors qu'il ne pouvait être loin. Deux ou trois personnes interrogées en cours de route confirmèrent nos suppositions et déterminèrent avec vraisemblance instantanément, vu indices, répondant exactement au signalement que nous leur avions donné, qui se dirigeait pédestrement vers Ponte Novo. Après quelques minutes d'une course folle, une silhouette apparut : elle s'approcha, grandit. Plus de doute, c'était bien Padovani qui nous précédait d'une cinquantaine de mètres. Nous ralentîmes alors notre allure. L'arrestation en un pareil endroit était impraticable. Le maquis bordant la route de chaque côté rend toute fuite facile. Les agents me confièrent leurs craintes et je les rassurai à ce sujet. Je connaissais un véritable traquenard où Padovani devait immanquablement tomber. Il y est tombé.

J'avais attendu le moment propice : l'instant où Padovani allait s'engager dans l'espèce de couloir d'une longueur de cent mètres que forme la route, en traversant la vigne du regretté général Giovannineli. Arrêté sans apposer de résistance, ne le pouvant d'ailleurs pas, tant la capture fut prompte, nous conduisîmes alors le prisonnier à Ponte-Novo où il fut provisoirement écroué à la geôle de la caserne du gendarmerie.

Voilà, Monsieur le Directeur, les faits tels qu'ils se sont passés. Un honnête citoyen ne pouvait faire plus et mieux. J'ajouterai, entre parenthèses, une probabilité qui n'aurait pas manqué d'arriver sûrement, que sans mon cabriolet, le seul se trouvant d'ailleurs à Barchetta, l'arrestation de Padovani eût pu être retardée et rendue peut-être plus difficile. J'ajouterai en outre que la distance de Barchetta à la vigne du général Giovannineli, lieu où s'est opérée l'arrestation, qui est de onze kilomètres, a été parcourue en vingt minutes.

On a prétendu que mon cabriolet avait été loué. Je voudrais bien savoir quelle somme j'en ai reçue... On m'a fait bien des promesses ; mais les a-t-on tenues ? D'ailleurs, je voudrais qu'aucune ne se réalise, voulant tout entier m'en rapporter à la sollicitude bienveillante de qui de droit.

Espérant, etc.

CACCIAGUERRA,
Négociant.

Cour d'Assises

Rôle des affaires devant être jugées pendant la session d'assises du 4e trimestre qui s'ouvrira le lundi 23 novembre 1903.

Lundi, 23 novembre. — Biancastri Pilade, sujet italien, demeurant à Bastia, attentats à la pudeur. Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général. Défenseur, Me Morelli et Morelli.

Mardi, 24 (jonction) — Santoni Benigne, cultivateur, demeurant à Isolaccio de Fiumorbo, tentative d'assassinat. Min. pub., M. Angeli, avocat général. Déf., Me de Carsalla.

Santoni Benigne, cultivateur, demeurant à Isolaccio de Fiumorbo, complicité d'assassinat. Min. pub , M Angeli, avocat gén. Déf , Me de Carsalla.

Mercredi, 25. — Carletti Durabile, cultivateur, à Poggio-di-Nazza, meurtre. Min. pub., M Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me Decori.

Jeudi, 26. — Cartichiato Toussaint, marchand de chaussures à Ajaccio, meurtre. Min. pub., Me Angeli, avocat gén. Déf. Me de Carsalla

Vendredi 27. — Ortoli Pierre-Frédéric-Valérian, propriétaire à Sartene, tentative d'assassinat. Min. pub., M Aubert, subst. du proc. gén. Déf., Me de Carsalla et Decori.

Samedi 28. — Leca Toussaint, cultivateur, demeurant à Balogna, double assassinat avec concomittance. Min. pub , M. Angeli, avocat gén. Déf , Me Hyacinthe de Moutera senior, Moretti et Hyacinthe de Moutera jeune.

Lundi, 30. — Risterucci Jean-Thomas, cultivateur, demeurant à Casevecchie, tentative de meurtre avec concomittance et violences ou voies de fait suivies de la perte d'un œil. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf. Me Decori.

Mardi, 1er décembre — Leca Antoine-François, cordonnier, demeurant à Arzano, meurtre. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf , Me Decori.

Mercredi, 2. — Guglielmi Antoine cordonnier, demeurant à Venaco, meurtre. Min. pub., M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf. Me Hyacinthe de Moutera senior et Hyacinthe de Moutera jeune.

Jeudi 3. — Feracci Jean-André, berger, demeurant à Corte, incendie volontaire. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me Decori.

Vendredi, 4. — Saint Marie-Louise, née Leperi, ménagère, et Leperi Jean, cordonnier, demeurant tous deux à Bastia, assassinat et complicité. Min. pub , M. Aubert, subst. du proc. gén. Déf. Me de Carsalla.

Samedi, 5. — Vecchini Félix-Joseph, demeurant à Cotroli, hameau de Cambia, tentative de viol. Min. pub., M. Angeli, avocat gén. Déf., Me de Carsalla.

Chronique Judiciaire

L'affaire de diffamation intentée par quête du Père Benoît, ancien supérieur des Capucins de Corse, contre les trois tours gérants du Journal l'*Action*, et M. P.... a été appelée hier devant le tribunal.

MM. P. n'ont seul présenté.

MM. Charbonel et Bérenger, qui, à deux reprises différentes, avaient obtenu le renvoi de l'affaire, n'ont pas comparu.

Me Milanta, avoué au tribunal civil, a fait des conclusions en leur nom par lesquelles dits directeurs-gérants opposent à la partie civile un défaut de qualité, déclarant à la non recevabilité de la demande.

Me Decori a développé ces conclusions.

Il a soutenu tout d'abord que le père Benoît en tant qu'ancien provincial des capucins de Corse n'avait pas qualité pour intenter une diffamation les siens.

Charbonel et Bérenger. Que l'ancienne congrégation des capucins aujourd'hui dissoute n'avait jamais été autorisée. Qu'elle n'avait jamais été une personne morale que par conséquent la partie civile ne pouvait pas se plaindre d'une prétendue diffamation commise contre l'ordre.

Que la partie civile n'était pas nommée davantage à se plaindre individuellement du préjudice que lui auraient causé les articles incriminés. Que son nom n'était même pas prononcé et que dans le journalisme était resté tel dans la vague que l'on ne pouvait savoir dans cette affaire ni l'allégation d'un précis ne pouvant porter atteinte à l'honneur et à la considération d'une personne, ni l'intention de nuire de la part de l'auteur, ni une lésion réelle pour la partie civile, tous éléments essentiels de la diffamation.

Me de Carsalla, avocat de la partie civile, soutient en premier lieu que Me M. n'a pas lui-même qualité pour représenter les prévenus Charbonnel et Bérenger.

Il invoque à l'appui de sa thèse les dispositions formelles de l'art. 185 du code d'instruction criminelle. Un prévenu ne peut comparaître en personne, quand la loi qui lui est reproché entraîne une peine corporelle, et il ne peut, par conséquent se faire représenter par un mandataire. La jurisprudence, il est vrai, permet bien au prévenu, même dans ce cas, de se faire représenter par un mandataire une exception peut être faite, mais ce n'est que lorsque l'action est indépendante du fond. Or, dans l'espèce dont il s'agit, l'exception est tellement corps avec le fond lui-même que pour le soutenir le conseil des sieurs Charbonnel et Bérenger a été obligé d'analyser les articles incriminés et d'essayer d'établir qu'ils ne contiennent pas les éléments constitutifs du délit d'injure et de diffamation.

Me de Carsalla conclut ensuite subsidiairement au rejet des conclusions des sieurs Charbonnel et Bérenger.

La partie civile n'a pas agi en effet qu'ancien provincial des Capucins, au nom d'une Congrégation qui n'a jamais eu d'existence légale, mais bien en son simple particulier, *ut singulus*, pour demander réparation du préjudice à lui causé par des imputations diffamatoires dirigées par les prévenus contre les religieux moines de Saint Antoine, de façon à rejaillir sur tous les membres qui l'ont composée.

Les prévenus ont allégué dans les articles incriminés que tous les moines de Saint-Antoine étaient des voleurs, qu'ils avaient commis des actes de vandalisme et de dévastation. La partie civile n'a pas l'un de ces moines. En vertu d'une jurisprudence et d'une doctrine constantes, elle avait le droit de poursuivre ceux qui l'avaient ainsi diffamée et injuriée, les membres des congrégations, considérés comme particuliers, demeurent évidemment sous la sauvegarde des lois communes et notamment de la loi qui protège les citoyens contre l'injure et la diffamation.

Les prévenus n'ont évidemment qu'un but en soulevant cette exception que rien ne justifie, celui de faire traîner l'affaire en longueur pour fatiguer la plaignant et l'amener à renoncer à la poursuite.

M. le procureur de la République a demandé communication du dossier pour conclure, l'affaire a été renvoyée au cause à huitaine au lundi 23 novembre à 3 heures de l'après-midi.

Bourse de Paris

	14 nov.	15 nov.
3 Rente. 0/0 ancien	98 00	97
— 3 p. 0/0 amortis.	98.40	98.5

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 17 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 12 9 ; midi, 15° ; 7 heures du soir, + 14 7 Maxima, + 15° Minima, 11°8.

Baromètre. — 7 heures du matin, 758 mm., midi. 756 mm. 6 heures du soir, 755 mm., Vent. — Dans la matinée calme.

Dans l'après-midi, E. faible

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à midi : 1,2 mm.

∴

Nos conscrits

Parmi les appelés de la classe 1902 qui se sont présentés hier à la caserne Marbeuf, se trouve le jeune Savelli, du canton de Terrasecchia, qui a amené avec lui ses deux enfants, l'un âgé de 2 ans, l'autre de six mois. Il est veuf, et ses parents les plus rapprochés ont les charges de famille telles qu'ils ne peuvent pas recevoir ces deux enfants.

L'autorité militaire a accordé quelques jours de permission à Savelli pour qu'il puisse, avec le concours de l'Assistance, trouver un asile pour ses petits enfants pendant la durée de son service militaire.

Savelli qui s'est marié à 18 ans a perdu sa femme il y a quelques mois.

∴

Nécrologie

Notre excellent voisin M. Henri Goidi a été pris dimanche soir par une congestion, et peu d'heures après il succombait malgré la promptitude des soins qui lui ont été prodigués entre les bras de sa compagne désolée

M. Henri Goidi emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui le connaissaient. Bonux affectueux, parent dévoué, ami sûr, il se concentrait entièrement à son commerce.

Les obsèques ont eu lieu hier dans l'après-midi. Le triste devoir de conduire le deuil est échu à son vieux père, entouré de M. Grimaldi, beau-frère du défunt, et de M. de Feo, son cousin. De nombreux amis ont suivi le convoi funèbre jusqu'à l'église Saint-Jean où a été célébrée l'absoute.

Nous adressons à Mme veuve Goidi, aux familles Goidi, Grimaldi, Orchi et Sisco toutes nos condoléances.

∴

Tribunal correctionnelle

Hier, le tribunal correctionnel a eu à juger M. Antonioti Bernard, de Camplie, sous la prévention de port d'arme prohibée. Il a été condamné à quatre mois de prison.

M. Antonioti avait comparu à la dernière session d'assises pour répondre d'une tentative de meurtre sur la personne de M. Pasqualini Napoléon. Il a bénéficié d'un verdict négatif.

A la même audience le tribunal a infligé trois mois de prison à un nommé Paul G., pour soustraction d'une somme de 40 francs au préjudice d'un sourd-muet et pour port d'armes.

Le coutre, le nommé V. Etienne, âgé de 33 ans, a été condamné à 4 mois de prison et à la relégation pour escroquerie.

V. avait déjà été condamné à 2 ans de prison, pour escroquerie, sur appel du ministère public, pour l'a condamnée à 2 ans et à la relégation.

∴

Décès

M. Rossi Vincent, propriétaire à Lugo di Nazza, prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme, née Cecile née Sansonetti.

∴

Belle pêche

La nuit a été bonne pour nos pêcheurs ; en effet, ils sont rentrés ce matin avec plus de mille kilos de poissons, principalement des sardines et des parrets. La baisse n'est encore ainsi bien approximative ; les parrets ont été vendus 50 et 40 centimes le kilo ; les rougets 1.50 à 1.30, mais une grande partie de cette dernière espèce a été réservée pour l'exportation.

Il faut noter que les chalutiers ont travaillé très loin et par des fonds de 60 à 70 mètres, près de quatre milles au large d'Aliatro.

∴

Le Petit Niçois

Le *Petit Niçois* est en vente à notre librairie.

∴

Tapage nocturne

La nuit dernière les habitants de la place Saint-Nicolas ont été réveillés par le bruit qui se faisait dans un appartement où étaient réunis plusieurs jeunes gens en très agréable compagnie. Il paraît que ce fait se renouvelle assez souvent et qu'il se produit même du scandale. La chose a été signalée à la police par des voisins ; nous espérons qu'après enquête on prendra les mesures que réclame une pareille situation.

∴

Avis

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sébastiani, du 1er, en face la caserne Marbeuf.

∴

On demande

Une bonne pour la campagne. S'adresser au bureau du journal.

∴

Avis

Femme de chambre, ayant bonnes références, demande à se placer. S'adresser au bureau du journal.

∴

Avis

M. François Obino, de Sardaigne, marié, actuellement à Bigoglia, demande une propriété propre à la culture du tabac, du blé, jardin, vignes et arbres.

Etat Civil

Mariages

Canessa Etienne, boulanger, de Bastia, et Pietri Annie-Marie-Madeleine, institutrice libre, de Saint.

Rocchetta Jean-César, journalier, de Castiglione de Guarsignano, et Giusti Louise, ménagère, de Pino.

Naissances

Gilroux Germaine. — Codori Marie Antoinette. — Colombani Anne-Augustine.

AVIS

La Direction de l'Usine à Gaz a l'honneur d'informer le public que ses bureaux sont ouverts de 7 à 11 heures du matin, à son Usine de Toga, et de 4 à 6 heures du soir, à sa succursale, Bd Paoli, 13.

Laboratoire de Fabrication spéciale

DE GATEAUX CORSES

fondé en 1860

Mme ZITA MORATI née ADAM

Successeur de Mme GUIZOT

6, rue des Terrasses, 6, Bastia (Corse)

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que les paquets, boîtes ou colis sortant de son magasin seront revêtus du cachet-adresse de la maison, afin que sa spécialité de *Gateaux Corses* si justement appréciée du public, dont la réputation n'est plus à faire, ne soit pas confondue avec d'autres gâteaux corses vendus à bas prix dans notre ville.

On expédie à l'intérieur et sur le continent sur commade.

A louer présentement

Un appartement composé de 5 pièces situé au 1er étage, maison Fantaoni, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté du Boulevard.

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Maltei, 20, boulevard Paoli, Bastia.



Exquise, tonique, digestive

LA VÉRITABLE des LIQUEURS

Se sert après chaque repas

Dépêches de Nuit

Nomination

M. Gley, directeur de l'enregistrement et des domaines en Corse, est nommé conservateur des hypothèques, à Bordeaux.

Nouvelles Militaires

Hôpitaux militaires

M. Texier, officier d'administration de 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire d'Ajaccio, est nommé gestionnaire de l'hôpital militaire de Toulouse.

— M. Castereau, officier d'administration de 1re classe du service des hôpitaux militaires, à la direction du service de santé du 10e corps d'armée, est nommé gestionnaire de l'hôpital militaire d'Ajaccio.

LE GÉNÉRAL O'CONOR

Victime d'une agression

Le général O'Connor, commandant la division d'Oran, de passage à Paris, suivait le boulevard, lorsqu'il fut assailli par le capitaine en retraite Muller.

L'agression a été si brusque, que le général a chancelé, et s'étant accroché au capitaine, a roulé avec lui sur la chaussée.

Des passants sont intervenus et ont mis fin à cette scène regrettable.

Le capitaine reproche au général d'avoir fait contre lui des rapports défavorables, à la suite desquels il a été mis à la retraite d'office.

LE VOYAGE des Souverains Italiens

EN ANGLETERRE

Réception au château de Windsor

Une belle réception a été faite aux Souverains Italiens à leur arrivée au château de Windsor.

Ils ont été reçus à la gare par le roi Edouard, la reine Alexandra et les autres membres de la famille royale.

Ce soir, à 8 heures, dîner de famille au château.

Ce dîner sera suivi d'un concert.

Déplacements royaux

La grande duchesse de Toscane, femme de Ferdinand VII, qui vient de passer une dizaine de jours au château de Reono, a quitté Lyon et est repartie directement pour Salzbourg.

Sa fille, l'ex-princesse de Sexe, aujourd'hui princesse de Toscane, est partie hier soir pour l'Angleterre, où elle doit passer une partie de l'hiver dans l'île de Wight.

EN ESPAGNE

La grève de Barcelone

On télégraphie de Barcelone :

Les employés à la construction des voitures et les maréchaux-ferrants se sont mis en grève.

Il n'y a eu aucun incident.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 2 heures 25 minutes.

M. Gérard, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de jeudi, qui est adopté.

Projets de loi d'intérêt local

Adoption du projet de loi tendant à distraire de la commune de Chailly-en-Bière, le hameau de Barbizon, pour en faire une commune distincte.

Télégraphie sous-marine

1re délibération sur le projet de loi portant autorisation d'engagement de dépenses pour l'organisation de nouvelles communications télégraphiques sous-marines.

M. Gérard, rapporteur, fait connaître l'économie du projet.

La Chambre a adopté.

L'abrogation de la Loi Falloux

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Bérard, tendant à l'abrogation du chapitre 1er du titre III de la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement, et sur le projet de loi sur l'enseignement secondaire libre.

Amendement Legrand

Sur l'article 2, M. Legrand présente un amendement portant que l'enseignement secondaire est libre.

Après avoir développé cet amendement et écouté les observations de M. le rapporteur, M. Legrand retire son amendement.

ARTICLE II.

Le président donne ensuite lecture du texte de l'article 2 du projet de la commission, qui est ainsi conçu :

« Aucun établissement privé d'enseignement secondaire ne pourra être ouvert qu'en vertu d'un décret. »

M. de Lamarzelle combat longuement le texte de la commission et du gouvernement. Il fait ressortir tout ce qu'il contient d'injuste et d'arbitraire. C'est tout simplement un moyen illégal d'accaparer l'enseignement au profit exclusif de l'Etat et de rendre illusoire cette liberté de l'enseignement que l'on proclame.

L'orateur espère que le Sénat ne s'associera pas à une pareille mesure.

M. Clémenceau dit qu'il veut défendre la liberté absolue de l'enseignement. Il n'admet pas l'omnipotence de l'Etat. La République doit développer la liberté et non pas l'étouffer.

L'orateur dit, en outre, que l'Etat doit seulement garantir le développement humain.

Nous ne voulons pas, ajoute-t-il, de dogme d'Etat ; le progrès réside dans l'individu. Il faut développer de toutes les manières la liberté.

Le père doit conserver l'influence dans la famille, et pour l'enseignement, le monopole créerait une véritable guerre.

L'orateur refuse la liberté à ceux qui s'affranchissent des devoirs de la famille.

M. Clémenceau dit, en terminant, qu'il adhère au projet du gouvernement avec le maximum des garanties, et qu'il ne faut pas absolument abandonner le ministère qui soutient si fermement la lutte contre le cléricalisme.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. Lockroy

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lebrun, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Budget des Colonies

Suite de la discussion du budget du ministère des Colonies.

M. Brunet proteste contre l'accusation de gaspillage dirigée contre l'administration des Colonies, et établit avec quel ordre est assurée la direction de tous les services financiers.

M. Bonvalot insiste pour que l'on remédie à la législation sur le travail des indigènes.

M. Gérault-Richard développe une motion demandant la nomination d'une commission qui serait chargée d'étudier les moyens à employer pour remédier à la crise économique qui sévit à la Guadeloupe.

La motion est adoptée.

Tous les chapitres de ce budget sont successivement mis aux voix et adoptés.

Chemin de fer et port de la Réunion

La Chambre passe ensuite à l'examen du budget du chemin de fer et port de la Réunion.

M. J. Thierry, rapporteur, développe les conclusions de son rapport.

Tous les chapitres de ce budget sont successivement adoptés.

Chemin de fer de Kayes au Niger

La Chambre adopte également, sans discussion, le budget du chemin de fer de Kayes au Niger.

Budget des Travaux Publics

La Chambre passe enfin à la discussion du budget du Ministère des Travaux publics.

M. Lebrun député de Meurthe-et-Moselle, monte à la tribune pour combattre certaines parties du rapport de M. Gervais.

M. Bouvéri député de Saône-et-Loire, parle dans le même sens.

M. Maruéjouls ministre des Travaux publics, répond aux deux orateurs qui l'ont précédé à la tribune.

Il engage la Chambre à voter le budget de son ministère tel qu'il le présente.

La discussion générale est close.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Augustine Bastiani, née Ponzevera ; M. et Mme Adolphe Micolin, nés Bastiani ; M. et Mme André Ponzevera, née Bastiani ; M. et Mme Noël Ponzevera, née Orecchioni et leurs enfants ; M. et Mme Jean Cambiaggio, née Ponzevera, de Tunis ; M. et Mme Toussaint Filippi, née Ponz

OXYGENÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

LIBRAIRIE OLLAGNIER

OCCASION UNIQUE

La nouvelle édition
DES
Combats et Batailles
DU
SIÈGE DE PARIS
(Septembre 1870 à janvier 1871)

Un magnifique volume grand in-4o de 402 pages, illustré de nombreuses gravures

Vendu : 3 francs
au lieu de SIX FRANCS
jusqu'au 15 novembre 1903.

Encres A. Maurin



LE XIXe SIÈCLE
NOIRE FIXE
Inaltérable
Très intense

LA SYRIENNE
COMMUNICATIVE
Donne 4 à 5 copies
S'en sert sans le presse

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1889 & 1900

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — IIe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : 89, Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Le Larousse Illustré

Le Nouveau Larousse Illustré termine cette semaine sa trente huitième série de dix fascicules. Cette belle publication, qui embrasse la fin de la lettre B et tout le commencement de la lettre C et dans laquelle nous signalerons, entre autres, les mots Rhône, Rousseau, Roche, Roche, sel, Roman, Rome, Roosevelt, Rouen, Roumanie, Russie, Sable, Sahara, Sacrement, Sacrifice, Saisons, Saint-Siège, comprend à elle seule environ 4 700 articles, plus d'un millier de gravures, 17 cartes dont 5 en couleurs, et toute une série de magnifiques planches en noir et en couleurs sur les Roches, les Costumes de l'armée Russe, l'art Romain, l'art Roman, l'art Russe, etc. Ces séries sont d'une importance exceptionnelle et font du Nouveau Larousse Illustré la meilleure publication à consulter. Il convient de faire remarquer à nos lecteurs que le prix de souscription de ce remarquable dictionnaire encyclopédique doit être augmenté au 1er décembre prochain ; ceux qui ne le possèdent pas encore feront donc bien de souscrire avant cette date pour profiter des avantageuses conditions actuelles. (La série à francs chez tous les libraires).

Cédrats confits

La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de 2 *fr.* 50 *le kilog.* emballage compris.

« Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »

La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêtes des caisses de confits à la disposition de ses clients.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

Avant de vendre vos cédrats, adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

Mme PAULI WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE

LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS

Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI

Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4o, avec gravure coloriée sur la 4e page, envoyé gratis et franco.

On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
BOISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une fraîcheur délicieuse, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dysenterie, la Cholérine, dérange des maux de cœur, de tête, d'estomac.
EXCELLENT contre les DENTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISES
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : 300 millions
Valeurs assurées encours :
300 millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa maison un garde contre certains charlatans ambulants — ce disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui empêchent, du meilleur artistiques à la santé pour la fabrication de toute artificielle.

CADEAU
GRAND PRIX
GRAND PRIX

EAU MINÉRALE NATURELLE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)
Ferro-gazeuse et acidule
Supérieure à toutes les similaires. — La meilleure eau de table
En Vente ; Au BAZAR UNIVERSEL
6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

EXPOSITION 1900 PARIS
Le GRAND PRIX aux Machines
SINGER
Machines à coudre reconnues supérieures et répandues dans le monde entier. Succès sans précédent : Vente annuelle PLUS D'UN MILLION de machines. Nombreux modèles variés pour la famille et tous les travaux spéciaux, même les plus difficiles.
LIVRAISON FRANCO, APPRENTISSAGE GRATUIT
Se méfier des Contrefaçons
LA COMPAGNIE SINGER refuse
sa garantie à toute machine ne portant pas sa MARQUE
BASTIA
8, Boulevard du Palais, 8
AJACCIO
16, Cours Napoléon, 16
36, rue Paradis, — MARSEILLE, — rue Bel-Air, 5.
SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES

FER BRAVAIS
TONIQUE et RECONSTITUANT
ADOPTÉ PAR TOUTES LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES DU MONDE ENTIER. — Exiger le véritable Marque

Le COURRIER de la PRESSE
Paris, 1900 A. CALLOU, Dessin
38, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS
Téléphone 212-38

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en Portail, Fleur, Rondé, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Corse

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

26 ANNÉE — JEUDI 19 NOVEMBRE 1903 — N° 279

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 9, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00550
BASTIA MUNICIPALE
BIBLIOTHÈQUE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Elisabethe.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 6 h. 22 m. — Coucher, 4 h. 19 m.
Lune : Nouv., le 18 — Premier quar., le 26
Fête de demain : Saint Félix de Valois

18 NOVEMBRE

A Travers la Corse

Parcourir la Corse à bicyclette, quelle utopie ! me disait-on.

Ce ne sont que montées dures, descentes vertigineuses, un calvaire enfin ! Et puis ce pays manque de ressources. Dans les villes, les hôtels sont peu confortables, et dans les villages, les auberges, quand il y en a, sont peu engageantes pour ne pas dire plus.

Quant à la sécurité, on m'avertissait charitablement qu'une dilizence avait été attaquée récemment par un bandit !

Ce tableau peu rassurant ne m'a pas fait changer d'avis et je n'ai pas hésité à parcourir ce pays seul à bicyclette.

Ah ! certes oui, la Corse, l'ancienne Kyrnos des Grecs, est terriblement accidentée, mais par la force même combien elle est pittoresque et variée ! Très intéressante aussi. Si la couleur locale a tendance à disparaître en Corse, les habitants de cette île que par un temps clair on aperçoit de la Côte d'Azur, ont conservé leurs usages, leurs mœurs, et, surtout, leur caractère fier et indépendant. Leurs terribles vendettes n'atteignent pas l'étranger qu'ils accueillent avec cordialité, tout fiers qu'ils sont de l'honneur qu'il leur fait en visitant leur patrie pour laquelle ils professent un culte intense. « Si vous voulez vous attirer les bonnes grâces d'un Corse, dites lui que son île est superbe, me disait-on à Ajaccio.

Recommandation bien superflue : il faudrait être difficile pour être de son avis différent.

Les relations entre le continent et la Corse, qui laissent assez à désirer, seront améliorées à partir du printemps prochain. Le service sera accéléré et les bateaux plus confortables.

Ce qui fait un peu défaut en Corse sont les moyens de communication. Il n'y existe qu'une ligne de chemin de fer qui part d'Ajaccio pour aboutir à Bastia en passant par Bocognano, Vizzavona et Corte. S'en détache deux embranchements, l'un à Ponte-Leccia vers Calvi, l'Ile-Rousse et Calvi, et l'autre à Casamozza vers Ghisonaccia.

C'est déjà quelque chose, mais si l'on veut visiter l'île plus en détail, il faut avoir recours à des diligences assez primitives et il n'en existe pas partout, ou à des voitures particulières, assez onéreuses. Seul le parcours Ajaccio-Vico est assuré par un service de voitures automobiles. L'idéal serait l'automobilisme. Les routes sont généralement bonnes, bien que souvent assez poussiéreuses. Toutefois, il y a lieu de faire des réserves en ce qui concerne les routes forestières de montagne de l'île. Elles sont fort admirées le charriage et leurs pentes atteignent jusque 15 p. c. De plus, le peu de largeur en certains endroits est tel, qu'il est impossible de croiser ou de dépasser les transports de madriers qui y circulent constamment. La plus grande prudence assez est nécessaire, car aux tournants les plus dangereux les parapets sont enlevés pour permettre à ces charrois d'évoluer, les pièces de bois qu'ils transportent atteignant jusque 25 mètres de longueur.

Si paradoxal que cela puisse paraître, c'est encore la bicyclette qui est le mode de locomotion le plus pratique pour parcourir l'île. Toutefois, il faut l'envisager non comme un engin de vitesse, mais comme une aide au piéton, auquel elle permet d'atteindre les gîtes d'étapes souvent très éloignés les uns des autres.

Le pays plat à vrai dire n'existe pas en Corse.

Les côtes y sont longues et pénibles et ne peuvent se faire qu'à pied. Lorsque, après avoir monté pendant plusieurs heures, on admirant de superbes paysages qui varient constamment, on atteint enfin un col, c'est plus en repos qu'une fatigue de descendre à vélo le versant opposé. C'est ainsi que de Ghisoni à Sartene, soit 99 kilomètres, j'ai dû pousser ma bécane sur 24 kilomètres. Mais en compensation j'ai pu me laisser dévaler d'abord sur 22 kilomètres, puis 35 kilomètres de descentes ininterrompues ! Seulement il faut de l'entraînement ; tout en ne comptant que sur une moyenne de 50 kilomètres par jour, on doit à l'occasion pouvoir en faire cent. En effet, si l'on peut emporter des vivres avec soi, la perspective de coucher à la belle étoile manque de charme.

Pour éviter la chaleur, dès quatre heures j'étais en route et il m'est arrivé de terminer ma journée à neuf heures du matin ayant parcouru 50 kilomètres.

Quant aux hôtels, à part à Cateraggio, sur la côte orientale, et à Belgodere, dans le Balagne, je n'ai pas eu trop à m'en plaindre. J'ai été plus mal loti en Savoie et dans le Cantal. Toutefois, il faut avoir soin de ne pas atteindre l'étape trop tard, car les voyageurs sont rares. Il arrive même fréquemment que l'hôtelier ne consente à préparer à manger et à s'occuper de la literie nécessaire que s'il a été prévenu par dépêche.

La nourriture est simple, abondante, mais peu variée et préparée naturellement à l'huile. Comme boisson, le vin du pays à discrétion. Ce qui n'est pas à dédaigner, les prix sont peu élevés. La Corse accueille l'étranger comme un ami et s'efforce par ses prévenances d'atténuer la primitive hospitalité qu'il peut lui offrir. « Nous sommes pauvres, me disait on Corse, nous ne pouvons vous donner que ce que nous avons, mais nous le faisons de bon cœur. Si les étrangers visitaient la Corse davantage on y créerait des hôtels aussi confortables que ceux du continent. » Je n'ai pu m'empêcher de lui répondre que c'était précisément le manque d'hôtels qui éloignait les voyageurs. Il faut cependant bien que quelqu'un commence !

La Corse, département français, semble retarder de cent ans sur les autres. Les lois y sont les mêmes qu'en France, ce dont on ne se douterait guère. L'esprit de clan, dans l'on ne parvient pas à faire disparaître, paralyse généralement toute tentative de faire respecter les lois et leur enlève toute sanction quand on veut les appliquer. Les plus terribles vendettas sont souvent provoquées par les causes les plus futiles. Faute d'obtenir satisfaction régulièrement, on se fait justice soi-même, puis on s'en va se réfugier, en attendant la prescription, dans le maquis, pour y vivre d'impôts forcés prélevés sur les habitants les plus rapprochés.

Mais il n'est pas d'exemple qu'un voyageur ait été rançonné par un de ces dévoyés qui se considèrent non comme de vulgaires brigands mais comme des « bandits d'honneur. » Sans vous en douter vous en rencontrez plus d'un de par les routes.

L'itinéraire que j'ai suivi m'a fait voir les parties les plus remarquables de l'île. Parti d'Ajaccio, je me suis dirigé vers Gatti di Vivario par Bocognano et le col de Vizzavona. Puis j'ai rejoint la côte méridionale par le col de la Sorba, Ghisoni (excursion aux gorges de l'Incudine), le col de Verde, Zicavo, le col de la Vaccia, Aullene et Sartene, d'où j'ai gagné Bonifacio, ce Gibraltar en miniature, qui commande le détroit, large de 12 kilomètres, séparant la Corse de la Sardaigne. Longeant ensuite la côte orientale, la partie la plus malsaine de l'île, je me hâtai de la quitter à Cateraggio, pour remonter la vallée du Tavignano jusque Corte, la ville la plus curieuse de la Corse.

Empruntant alors la route d'Ajaccio à Bastia, je l'abandonne bientôt à Francardo pour m'engager dans la vallée du Golo. A peine sorti du défilé sauvage de la Scala Santa Regina, j'atteins Calacuccia que domine le massif du Monte Cinto, dont les cimes, les plus élevées de l'île (2.710 mètres), sont encore couvertes de neige en plein mois de juillet.

Puis, par la forêt de Valdoniello, la forêt de Verde, la forêt d'Aitone, Evisa, le col du Sevi et Vico, je rejoins la côte occidentale à Sagone. Jusque Calvi, je suis tout le littoral en passant par Cargese, Piana, les Calanche, Porto et Partinello. De Calvi je m'en suis allé, à travers la Balagne, l'Eden de l'île, à Belgodere, pour revenir ensuite à la côte que je ne quitte plus jusque Bastia, ayant ainsi contourné entièrement le Cap Corse.

J'espérais m'embarquer le lendemain pour Marseille, mais j'avais compté sans l'administration des chemins de fer. Sans doute, par dépit de ce que je n'avais pas eu recours à elle pour me véhiculer, elle avait trouvé bon d'expédier à Ajaccio mes bagages que je lui avais confiés à destination de Bastia. Force m'a été d'attendre du lundi au jeudi, et pour occuper mon temps je m'en suis allé à Saint-Florent par le défilé de Lancone et le col San Stefano, pour en revenir par le col de Teghime. Je n'y ai pas perdu et si pardonné à l'administration des chemins de fer (société belge, s'il vous plaît).

Cet itinéraire, qui se chiffre par un total de 885 kilomètres, diffère quelque peu de celui que j'avais arrêté primitivement. Je l'ai modifié suivant les indications de M. Montigny, le distingué secrétaire général du département de la Corse, qui m'a en outre procuré certaines facilités qui m'ont été très précieuses. Je lui en exprime ici toute ma reconnaissance ainsi qu'à M. Matteï, commissaire spécial à Bonifacio, qui m'a gracieusement chapeauté dans cette ville.

Le volume *Excursion 1904* contiendra la description de l'itinéraire et du restant de mon voyage, et ma petite causerie de cet hiver sera aujourd'hui consacrée à la Corse qui, je le répète, est un bien beau pays ne méritant pas l'indifférence que les touristes lui témoignent.

Eug. CARNIAUX.
(*Touring Club de Belgique*).

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 19 novembre à 3 h.

1. Le Cor des Alpes, Mastio.
2. La Coupe du roi de Thulé, Diaz.
3. Chants Lointains, Delsarte.
4. Les Huguenots, Meyerbeer.
5. Rosette (schottisch), Carle.

Le Chef de Musique, MOULINES.

CROISIÈRES CORSES

13 novembre 1903. — La cavalerie génoise, descendue au fort de la Mortella dans le golfe de Saint-Florent, marche sur ce point, au lieu de se rendre, comme cela avait été décidé d'abord, au couvent de Saint-François.

Cet ordre venait de Paris, qui ayant su que les forces et les vivres de Saint-Florent étaient peu nombreux, voulait tenter l'attaque contre cette place.

Médaillon

Des yeux de velours noir, très doux, un peu rêveurs, dans un visage d'Andalouse, au teint doré par le soleil.

De cette tête expressive de jeune fille se dégage un charme pénétrant, émanation d'une âme d'élite qu'on ne ferait qu'entrevoir, si elle ne se révélait à nous avec éclat, à de trop longs intervalles, il est vrai, par les vers exquis dont elle nous offre le régal.

Ces vers, d'un tour aisé et naturel, dénotent beaucoup d'imagination et de sensibilité, en même temps qu'ils témoignent d'un esprit sérieux et méditatif, orienté vers les larges horizons...

Connaissez vous rien de plus juste et de mieux senti, par exemple, que cette comparaison de la vie à un *noir tissu*

Où le Temps valsequez brode quelques ro[ses ?

C'est à des traits de ce genre qu'on reconnaît le vrai poète, toujours doublé d'un penseur, et ici nous avons réellement affaire à un poète, digne de ce nom.

Nous avons tenu à le proclamer tout haut, au risque d'effaroucher la modestie bien connue de Celle qui essaye de se cacher sous le pseudonyme de *Sauvage* comme une lumière sous un voile d'albâtre.

Emile de Monserrato.

Suppression des 28 jours pour les Inscrits Maritimes

Le ministre de la marine vient de décider que les inscrits maritimes ne seront pas convoqués, en 1904, pour accomplir la période de 28 jours, auxquels ils peuvent être astreints, en vertu de l'article 24 de la loi du 24 décembre 1896. En conséquence, seront dispensés : 1° Les hommes qui devraient normalement être appelés en 1904, soit en raison de leur âge, soit parce qu'ils avaient obtenu des ajournements antérieurs ; 2° les inscrits maritimes déclarés impropres au service à la mer, mais utilisables à terre, non encore arrivés au terme de la présence exigée des inscrits maritimes qui n'ont accompli aucun service dans les équipages de la flotte.

La mesure dont il s'agit, spéciale aux inscrits maritimes, ne modifie en rien la convocation de 1904 des réservistes des équipages de la flotte provenant du recrutement de l'engagement volontaire. Ces derniers accompliront, dans les conditions habituelles, la série d'exercices à laquelle ils sont assujettis par l'article 41 de la loi du 15 juillet 1889.

CIGARETTE FATMA

Adieux

A l'occasion du départ en retraite de M. Faggianelli, receveur des postes et télégraphes, le personnel du bureau de Bastia s'est réuni dans le local de la poste pour lui faire ses adieux et lui offrir en même temps un petit souvenir.

M. Giannardi, commis principal, a parlé au nom du personnel.

M. Faggianelli a répondu en ces termes :

Mes chers amis,

Ce n'est pas sans une vive émotion que je prends la parole dans cette circonstance. Je suis très flatté de la touchante manifestation que vous avez préparée à l'occasion de notre séparation. Merci, mille fois merci des compliments et des regrets que, par la bouche d'un de vos commis principaux, autorisé, M. Giannardi, vous avez exprimés à mon endroit.

Je suis content de vous voir tous ici réunis : cela me permet de vous exprimer, à mon tour, les sentiments qui m'animent à votre égard.

Bien que cette réunion soit, à proprement parler, une réunion simple, modeste, cordiale, telle, en un mot, que je l'aime, pour moi, elle paraît avoir néanmoins, par suite de la circonstance qui l'a provoquée, une apparence quasi mystérieuse et un peu solennelle qui me trouble et me remue jusqu'au fond du cœur.

Nous assistons, en effet, en ce moment, à une cérémonie que je ne puis m'empêcher de qualifier de funéraire. Je n'ai pas besoin de vous dire quel est et où est le défunt.... le défunt administratif s'entend ! Vous l'avez devant vous, ce trépassé réglementaire. Mais si le fonctionnaire est mort, celui qui l'a été vit encore, et il est charmé de s'entretenir un peu cordialement avec vous, avant la séparation définitive.

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à mon successeur, votre nouveau receveur, qui nous arrive ici précédé, comme l'a déjà dit le *Petit Bastiais*, d'une excellente réputation. J'espère que vous continuerez à servir sous ses ordres comme vous l'avez fait jusqu'ici sous les ordres de son prédécesseur, c'est-à dire avec le même esprit de discipline, de zèle et de dévouement. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce point.

J'adresse mes remerciements bien vifs et bien sincères aux commis principaux :

à M. Mariani qui, patiemment et avec une régularité parfaite, a tracé son utile sillon dans le champ touffu de notre service ;

à M. Albitreccia, vieille connaissance de plus de vingt ans, qui a bien voulu mettre à ma disposition sa bonne volonté toute amicale, ce dont je lui suis infiniment gré ;

à l'infatigable M. Giannardi, mon bras droit, que j'aurais voulu pouvoir placer à ma gauche pour l'avoir plus près de mon cœur.

J'adresse aussi mes remerciements tout aussi vifs et tout aussi sincères à MM. les agents et sous-agents de toute classe et de tout grade pour le concours précieux qu'ils m'ont prêté pendant le long exercice de nos fonctions respectives.

A tous, je renouvelle mes remerciements émus et reconnaissants.

Mes chers amis, je vais vous quitter, mais non sans d'amers regrets. Je vais quitter, au même temps, Bastia, cette grande ville à la population laborieuse, de mœurs douces, de relations faciles, d'un commerce agréable et d'une urbanité proverbiale, cette ville où j'ai passé, je ne dirai pas les plus beaux jours de ma vie, mais les meilleurs. J'irai me fixer à Ajaccio où j'ai été élevé, où m'appellent mes intérêts, où m'attendent des parents aimés et des amis qui me sont chers, et où enfin, au réveil charmant de mes tendres souvenirs d'enfance, je m'écrierai, en guise de consolation, de ranimer mes illusions agonisantes.

Je vous remercie aussi du bronze magnifique que vous m'avez offert, expression concrète des sentiments d'affection et d'estime que j'ai pu vous inspirer : c'est un choix heureux et de bon goût : il représente Mercure aux pieds légers et véloces, messager des dieux, ou, pour parler plus simplement, facteur des postes de l'ancien Olympe. J'emporterai avec moi votre gracieuse et affectueuse joffrande. Je lui donnerai, au milieu des quelques œuvres d'art que je possède, la place d'honneur qu'il mérite, et quand je le regarderai, ma pensée se reportera avec délices vers vous et vers ce Bastia que j'ai habité pendant plus de dix-huit ans.

Merci, mes chers amis, merci encore, et soyez toujours heureux.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 14 novembre 1901.

Après un début de semaine quelque peu tiède et irrégulier, le marché a repris une allure plus soutenue et l'ensemble de la cote finit dans de bonnes dispositions. Notre Rente s'assoit en nouvelle avance à 98,25. Parmi les Fonds Etrangers restent hésitants et plutôt lourds. Les Etablissements de Crédit sont bien tenus. Crédit Lyonnais 1.130 Comptoir d'Escompte 582, Société Générale 614. La souscription aux 600.000 obligations foncières 3 0/0 à lots, que le Crédit Foncier émettra le 24 courant, au prix de 405 francs s'annonce comme un très gros succès. Dotées annuellement de quatre tirages trimestriels, représentant 1.300.000 fr. de lots, ces nouvelles obligations sont mises à la portée de la petite épargne, grâce aux versements échelonnés jusqu'au 15 novembre 1906, la souscripteur n'ayant qu'à verser 20 fr au souscrivant et 10 fr à la répartition.

Au compant en Banque, notons la bonne tenue à 393 francs des Obligations Ouest-Algérien 3 0/0 qui jouissent d'une première hypothèque sur la ligne Mérida-Grenade. L'action Tramways Electriques et Chemins de Fer est fermo à 94. Les Charbonnages des Asturies sont en reprise sensible à 324. Les Zinc de Styr restent à 579.

La Société nouvelle des Manganèses de Porto-Pozzi s'échange à 274. Une lettre du grand semeur de Colon, M. Monteverde, annonçait que des négociations étaient entamées pour la vente des minerais de la Compagnie avec M. Carnegie. Il est à croire que ces négociations ont abouti, car une dépêche annonce que le premier chargement partira de Porto-Bello le 22 courant.

Bonne tenue de nos Chemins de Fer.

Pensions de Retraite

Les pensions de retraite des personnes ci-après dénommées ont été liquidées :

Hiellz veuve Pasqualini, le mari capitaine, décédé tit. d'une pension, 1.100 fr.

Galletti Alexandrine veuve Roverchon, le mari gardien de batterie, décédé titulaire d'une pension, 650 francs.

Bélieu veuve Tuffali, le mari gendarme, décédé titulaire d'une pension, 420 fr.

Galletti Charles-François, capitaine 31 ans 6 mois 5 jours de services, 2.375 fr

Arrio Paul-François, officier d'administration de 1re classe des bureaux de l'intendance, 36 ans 4 mois 25 jours de services, 2.625 francs.

Nicoli Antoine Martin, brigadier de gendarmerie, 25 ans 4 mois 28 jours de services, perte de l'usage d'un membre, 1.145 francs.

Colombani Barthélemy, gendarme, 25 ans 8 mois 1 jour de services, perte de l'usage d'un membre, 1.105 francs.

Valeri Pierre Joseph, adjudant, 19 ans 6 mois 22 jours de services, 800 francs.

Leoni Casimir-Charles, adjudant principal de 1re classe de la marine, 44 ans 7 mois 5 jours de services, 4.000 francs.

Lanata Pierre-Jules, commis principal de 3e classe du commissariat de la marine, 40 ans 10 mois 99 jours de services, 2.030 francs.

Versini Etienne, ouvrier de la marine, 31 ans 7 mois 20 jours, 633 francs.

Polidori Clément, préposé visiteur, 35 ans 4 mois de services, 975 francs.

Segala Etienne, garde de 1re classe des eaux et forêts, 20 ans 7 mois de services, 640 francs.

GRIVES ET MERLES DE CORSE

A la suite d'une démarche faite par une délégation du Syndicat des Marchands et Marchandes de gibiers et volailles, à la préfecture, M. le préfet avait avisé son collègue de la Corse, pour connaître les motifs du refus de la douane de laisser expédier à Marseille les grives et les merles de la grande île française.

Voici la réponse transmise, par la préfecture de la Corse, et communiquée à notre collaborateur M. Pierre Roux, président d'honneur du Syndicat des Marchands et Marchandes de gibiers et volailles : « L'emploi du lacet étant interdit pour la chasse des merles et des grives, le service des douanes s'oppose, conformément aux instructions de M. le ministre de l'Agriculture, à l'importation à Marseille de ces oiseaux lorsqu'ils ne portent aucune trace indiquant qu'ils ont été tués au fusil. »

Serait-il bien difficile de faire porter des « traces » du fusil aux merles ainsi qu'aux grives de la Corse ? En attendant, des portes très sensibles en résultent soit pour la Corse, soit pour Marseille, au bénéfice des ports étrangers qui reçoivent, eux, ce gibier savoureux, à bon marché, tandis qu'il coûte très cher dans notre ville. Tels sont les résultats obtenus.

A quand la dénonciation de la Convention de 1903 ?

(Petit Provençal).

NOMINATIONS D'INSTITUTRICES

Ont été nommées institutrices stagiaires :

à Tiralo, emploi nouveau, Mlle Mariaggi, inst. à Gialla, San Gavino di Carbini.

à Porto, Ota, emploi nouveau, Mlle Versini, inst. à Curzo, Osani.

à Curzo, Mlle Luciani, inst. à Nunziata, Corscia.

à Carazzi, Peri, emploi nouveau, Mlle Cascalli, adjointe à Cargese.

à Porticciolo, Cagnano, Mlle Casanova, élève maîtresse sortante.

à Palneca, Mme Reanci, inst. à Sampolo, en remplacement de Mme Bureni, retraitée.

à Sampolo, Mlle Peretti, adjointe à Bonifacio.

à Piave, Mlle Leccia, inst. à Scolca, en remplacement de Mlle Ferrali, dont la délégation a pris fin.

à Pantano, Levie, Mlle Falaccioli, stagiaire provisoire à la gare de Ghisonaccia.

à la gare de Ghisonaccia, Mlle Costantini, élève maîtresse sortante.

à Pietra di Verde, Mlle Ambrosi, id.

à Montastremo, Manso, Mlle Retali, suppléante, pourvue du B. S. et du C. A. P.

à San Damiano, Mlle Stefani, élève-maîtresse sortante.

à Porri, Mlle Vittini, id.

à Punteceinle, Alaria, Mlle Ercole, id.

à Conchiglio, Barretali, Mlle Emmanuelli, id.

à Asco, Mlle Poggioli, stagiaire provisoire à Pero Casevecchie, en remplacement de Mlle Ceccaldi, nommée à Kouba, Algérie.

à Punteciole, Mlle Pacconi, suppléante, pourvue du B. S., en remplacement de Mlle Ercole, en congé illimité.

Aux mères ! — *La dot utile pour l'établissement des enfants !* Quel sujet de tourments pour la majorité des parents ! *Et cependant combien pourraient rager ce souci de leur existence.*

En versant, lorsque l'enfant est tout jeune (le mieux serait au moment de sa naissance) une somme chaque année, vous lui assurez la dot rêvée. *Si le malheur voulait que l'enfant ne vînt pas, toutes les sommes versées vous seraient remboursées ;* si vous disparaissiez avant l'époque stipulée, *il n'y aurait plus rien à payer, et le capital n'en serait pas moins versé au terme fixé. La dot est donc irrévocablement constituée.* Mais pour avoir une sécurité absolue il est indispensable de s'adresser à une compagnie dont les opérations reposent sur des bases scientifiques, *qui présente des garanties indiscutables*, dont les engagements fermes *ne laissent dans ses contrats rien d'indéterminé.*

La puissante Compagnie LE PHÉNIX, dont le siège social est à Paris, 32, rue Lafayette, et qui a des représentants dans tous les départements, remplit ces conditions. Son long passé, *l'importance de ses garanties*, lui ont depuis longtemps acquis la haute situation qu'elle occupe et la confiance dont elle jouit à bon droit.

Nécrologie

Mardi soir, à 6 heures, M. César Bastiani faisait sa partie de manille avec ses partenaires habituels, au Café Andreani. La partie terminée on se sépara en se disant au revoir. Hélas ! les amis de M. Bastiani ne devaient plus le revoir. Il rentra chez lui ; à 8 heures il éprouva un peu de malaise, à 10 heures il était terrassé par une congestion foudroyante.

Mercredi matin la triste nouvelle de la mort de notre concitoyen produisait une émotion profonde, surtout parmi les nombreux habitués du Café Andreani, qui l'avaient vu la veille si exubérant de santé et de gaieté. Ils ne pouvaient se faire à l'idée que leur excellent ami avait cessé de vivre.

Les regrets ont été unanimes en ville, car M. César Bastiani jouissait de l'estime et de la considération générales. A la tête de l'un des commerces les plus importants de la rue Droite, il ne comptait que des amis et le deuil a été général dans le quartier.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean, au milieu d'un très nombreux concours. Le deuil était conduit par ses beaux-frères, MM. Micolin et Ponzevera, et d'autres parents.

Nous prenons une très vive part au deuil cruel qui frappe Mme Bastiani née Ponzevera et les familles Bastiani, Micolin et Ponzevera, et leur présentons toutes nos condoléances.

SAVON DU CONGO Hors concours 1900 produits hygiéniques

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Raffalli Jean-Laurent, adjudant au 90e régiment d'infanterie, stagiaire à l'état-major du commandement des subdivisions des régions de Rouen, est promu au grade d'officier d'administration de 3e classe du service d'état major.

— M. Marsi'j, sergent major au pénitencier militaire de Duéra, passe au pénitencier mixte de Tunisie.

— M. Olmeta, adjudant au 3e régiment de tirailleurs sénégalais, a été nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan.

— Le garde républicain Verdoni est proposé pour le grade de brigadier fourrier.

CIGARETTE FATMA

UN RÊVE

à Marguerite.

J'ai rêvé que vous étiez reine
Au temps joyeux des cours d'amour...
(Un rêve on mon âme sereine !
Serais-je amoureux à mon tour ?)

Mon songe ailé me faisait barde
Aux longs cheveux flottant au vent,
Aux flancs, la colichemarde
Des troubadours du bon vieux temps.

Et je passais à l'aventure
Avec, aux lèvres, des chansons,
Partageant ma maigre pâture
Avec les oiseaux des buissons.

Mais un soir de printemps moroso
Près de votre antique manoir,
Je vous ai vu cueillir la rose
Destinée à votre boudoir...

Et la nuit, quand la lune blonde
Caressait d'un pâle baiser
Le donjon à tourelle ronde,
Je chantais mon rêve brisé...

Je chantais pendant que, peut-être,
Vous pensiez à votre seigneur ;
Je chantais, sous votre fenêtre,
Des louanges en votre honneur.

Les doux accords de ma mandole
Que je pinçais fièrement,
Bien mieux encor que ma parole
Vous firent paraître un moment.

Vous écoutiez, ma souveraine,
Mon chant d'amour désespéré,
Et je vous vis sourire à peine
Lorsque moi-même je pleurai !

Mais j'emportai votre sourire
Comme un gage très précieux
En mon cœur et, dans mon délire,
Il est toujours devant mes yeux !...

Pie. Grego.

Messer Gaste

L'estomac, messer Gaster, comme [illegible] La Fontaine — est le grand pourvoyeur [illegible] l'économie. Lorsque, atteint de gastrite, [illegible] tionne mal ou ne fonctionne plus, [illegible] s'affaisse, dépérit et meurt bientôt, [illegible] vient à son secours. En voici un exemple :

Abondance (Haute-Savoie), 24 septembre.

Messieurs (Soulicnt d'une gastrite, maladie si connue à un état de [illegible] très inquiétant.

J'essayai une foule de remèdes, dont quelques-uns très chers, sans aucun résultat. Une amie [illegible] avisée m'indiqua alors l'Emulsion Scott. J'en fis [illegible] et sans soulagement immédiat ; j'aperçus rapidement, au bout d'un mois, que je mangeais avec [illegible] je ressentais mes forces, je reprenais [illegible] je repris.

Mme Métral

Les couleurs et mes [illegible] jamais, tout naturellement, [illegible] Scott est un merveilleux reconstituant [illegible] goutte bien de ne pas l'avoir connue plus tôt.

Mme Métral

Par son bulletin de vote de mon [illegible] de première qualité et sa glycérine, l'Emulsion Scott est un aliment de premier ordre [illegible] l'estomac, elle ouvre l'appétit et fait [illegible] l'action des autres aliments ; elle calme [illegible] douleurs gastriques par le brôme et [illegible] forces nerveuses de l'appareil digestif [illegible] phosphore organique et ses hypophosphites, [illegible] ainsi attaquée dans sa cause même, [illegible] ses effets cède bientôt, la nutrition [illegible] avec les forces, la faim revient, [illegible] fonctions reprennent leur nouveau parfaitement. Mais si, au lieu de l'Emulsion Scott, vous vous laissez [illegible] une émulsion sol-disant similaire, [illegible] toujours préparée avec de l'huile de [illegible] marque inférieure, ou même avec de [illegible] le poisson, de phoque ou de baleine, [illegible] seulement vous ne guérirez pas, mais [illegible] risquerez d'aggraver votre mal et, [illegible] cas, vous perdriez un temps précieux.

N'hésitez donc pas à réclamer [illegible] l'Emulsion Scott véritable et ne marchandez pas, exigez partout sur l'épaule une [illegible] marque, échantillon franco, contre [illegible] o fr. 50 en timbres-poste adressés à l'Emulsion Scott (Delouche et Cie), 336, rue Saint-Honoré, Paris.

Tabac Colonial Français

Courses d'Ajacc

Le Comité des Courses d'Ajacc[illegible] dans sa séance du 10 novembre dernier, a arrêté en principe le programme suivant :

Première journée.

1. Course au trot attelé ou monté pour chevaux de 4, 5, 6 ans, 3.880 mètres. 800 francs.

2. Course plate pour tous chevaux de trois ans nés et élevés en Corse. Distance 1.100 mètres. 1.000 francs.

3. Course au trot pour poneys corses. Distance 3.000 mètres. 400 francs.

4. Course plate pour gentlemen officiers en civil. Distance 1.100 mètres. Un vase de Sèvres.

5 Course plate pour tous chevaux de 4, 5, 6 ans, nés et élevés en Corse. Distance 1.500 mètres. 1.000 francs.

Deuxième journée.

1. Course au trot pour poneys corses partis liés. Distance de chaque épreuve 1.800 mètres. 400 francs.

2. Course plate pour tous chevaux de 5, 6 ans, nés et élevés en Corse. Distance 3.000 mètres. 1.000 francs.

3. Course plate pour tous chevaux de trois ans, nés et élevés en Corse. Distance 1.800 mètres. 1.000 francs.

4. Course au trot attelé ou monté pour chevaux. Distance 2.880 mètres. 500 francs.

Troisième journée.

1. Course plate pour tous chevaux de 3 ans, nés et élevés en Corse. Distance 1.500 mètres. Le gagnant de 2 premières prix en 1904 à Ajaccio, exclu. 1.000 francs.

2. Course plate pour tous chevaux de 4, 5, 6 ans, nés et élevés en Corse. Distance 2.000 mètres environ. Le gagnant de 2 premiers prix en 1904 à Ajaccio, exclu. 1.000 francs.

3. Course plate pour tous chevaux de 3, 4, 5, 6 ans, nés et élevés en Corse, ayant été engagés, en 1904, dans deux courses au moins et n'ayant pas remporté un premier prix dans l'année. Distance 1.100 mètres. 800 francs.

4. Course plate pour juments de toutes races de 4 ans et au-dessus, destinée à la reproduction en Corse. La gagnante de cette course sera exclue l'année suivante de toutes les courses de la Société. Le propriétaire ne pourra toucher le prix qu'après la saillie de sa jument par un étalon des Haras Nationaux. Distance 1.100 mètres. 400 francs.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 13 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 13 centigr. + 15° à 7 heures du soir + 12 centigr. + 15.2 Maxima, + 10.7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 756 mm. 50 756 mm. 6 heures du soir, 756 mm.

Vent. — Dans la matinée S. faible.

Dans l'après-midi, N E. modéré.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluie tombée, 4 mill : 1 mm.

Contingent de la Corse

Le contingent de la Corse fournit [illegible] hommes à la garnison d'Aix, qui [illegible] sont répartis par moitié entre les [illegible] et 61e régiments d'infanterie.

Distinction honorifique

Le ministre de la marine a accordé un témoignage officiel de satisfaction au matelot Cracciani Mateu, inscrit à Bastia, pour le courage et le dévouement dont il a fait preuve, le 20 juillet 1903, en sauvant un homme en danger de se noyer à l'île de Port-Cros.

Cours urgents

Il ressort des documents officiels publiés par le ministère de l'intérieur, qu'en 1901, il a été alloué au département de la Corse, pour secours d'extrême urgence, la somme de 88.902 francs.

Chronique médicale

Le docteur F.-A. Pasqualini, de Corte, médecin spécialiste pour le traitement des rhumatismes, goutte, sciatique, donnera ses consultations aux malades atteints de ces maladies, tous les jeudis de 2 à 5 heures du soir, Hôtel des Trois Seigneurs Bartoli, avenue de la Gare, Bastia.

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

Chez nos marchands

Les boulangers font, tous les jours, les [illegible] quotidiens captureront des [illegible] qui s'échappent toujours des poissons [illegible] détache suivent les filets par [illegible] on profite de ce moment pour [illegible] le harpon et on réussit ainsi [illegible] à prendre. Le patron Romantini [illegible] qui commande le *Jarret*, est [illegible] habile ; les deux derniers marins [illegible] captorés par lui pesaient [illegible] un peu plus de cent kilos.

[illegible] vu utiliser la peau de ce poisson, [illegible] elle a été détachée et enduite [illegible] d'huile, puis confiée à la tannerie [illegible] Scotti. Cette peau a une épaisseur de un centimètre. On a en [illegible] passe d'une maison de chaussures de Marseille qui travaille ces [illegible] et en tire un grand parti. [illegible] ces conditions la chasse au [illegible] requin, si elle n'est pas très lucrative, donnera cependant quelques résultats. Le patron Romantini se promet de poursuivre cette [illegible] sans relâche ; il faut espérer [illegible] d'autres l'imiteront et arriveront ainsi à diminuer le nombre de [illegible] redoutables destructeurs de filets.

Mouvement des passagers

Pendant le mois d'août, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 8 voyages de Bastia, 9 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 1.461 de Bastia, 967 d'Ajaccio, 204 de Calvi ou Ile-Rousse ; total, 2 522.

Il a été transporté : de Bastia, 575 tonnes, d'Ajaccio, 536, de Calvi ou Ile-Rousse, 52 ; total, 1.163.

A louer

Un appartement de 7 à 8 pièces, au 3e étage, boulevard Paoli, 32.

Avis

M. Rossi Vincent, propriétaire à Poggio di Nazza, prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme, Mme Rossi Cécile née Sansonetti.

Le Petit Niçois

Le Petit Niçois est en vente à notre librairie.

Avis

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sebastiani, du 1er, en face la caserne Marbeuf.

On demande

Une bonne pour la campagne. S'adresser au bureau du journal.

Avis

Femme de chambre, ayant bonnes références, demande à se placer. S'adresser au bureau du journal.

Tabac Colonial Français

Etat Civil

Naissances

Fossetti Pauline-Marie.

Décès

Marinari Clémentine, 4 mois, de Bastia.

Bastiani César, représentant de commerce, marié, 47 ans, de Bastia.

Une nouvelle intéressante

Etes-vous cartophile ? Etes-vous philatéliste ? Etes-vous, « tout le monde, curieux de connaître comment la Poste fonctionne sur toute la terre ? Quels sont les parcours et les dates d'arrivée des paquebots du monde entier ? Quels sont les timbres et les cartes les plus rares, et comment on les fabrique, où ? Quels sont, dans tous les pays, les Collectionneurs Echangistes Editeurs ou Marchands qui s'occupent spécialement de cartes et de timbres ?

Enfin voulez-vous avoir sous la main un bien livre, sous couverture de luxe et sur papier de choix, de 600 pages, illustrées avec goût, plein d'utiles avis et les et des documents [illegible] pratiques ? ... Adressez-vous donc, pour 1 fr. 50, chez n'importe quel libraire ou marchand de timbres ou de cartes, L'Annuaire « Gerry », pour 1904, qui vient de paraître 46, rue des Saints-Pères, à Paris où sont ses bureaux. C'est un ouvrage aussi intéressant que pratique, qui a, d'emblée, un succès énorme.

On demande, pour ouvriers p. faire chez eux, toute l'année, des dentelles au crochet, ouvrage facile et bien payé. Ecr. Mme Vernier-Mollard, manufacture de dentelles, Marseille.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

ÉMISSION DE 600.000 OBLIGATIONS FONCIÈRES de 500 fr. 3 % avec LOTS

Jouissance 15 fr. 75 payable le 1er avril 1904

PRIX D'ÉMISSION : 405 fr.

Payable : 20 fr. en souscrivant, — 80 fr. à la répartition, — 305 fr. à la libération définitive

4 tirages trimestriels de lots par année pour 1.300.000 fr. de lots dont 5 de 150.000 et 5 de 100.000 fr.

Prime de remboursement de 100 fr. par titre

Souscription publique le 24 Novembre 1903 à PARIS : AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE et chez les principaux Banquiers de toutes les villes

Pour recevoir la notice explicative et les bulletins de souscription, s'adresser sans retard aux bureaux de la Société ou à ses succursales et agences de province, ou écrire à Paris, au Crédit Foncier de France, service des titres, 19, rue des Capucines, en joignant un timbre pour la réponse.

Les demandes doivent être accompagnées du montant de la souscription.

Il sera délivré un reçu provisoire.

Il ne sera pas envoyé de prospectus.

Il ne sera pas donné de commission.

Les titres définitifs seront délivrés dans le courant de février 1904.

Les titres définitifs seront admis à la cote officielle de la Bourse de Paris.

AVIS

La Direction de l'Usine à Gaz a l'honneur d'informer le public que ses bureaux sont ouverts de 7 à 11 heures du matin, à son Usine de Toga, et de 4 à 6 heures du soir, à sa succursale, Bd Paoli, 13.

CHOCOLAT MEUNIER

Bourse de Paris

	14 nov.	15 nov.
3 Rentes 0/0 anciennes	97.90	98 05
— 3 p. 0/0 amortie	98.10	98 05

ex-coupon.

CIGARETTE FATMA

Dépêche de Nice
Dernière Heure
Spécial de la Nuit

MOUVEMENT JUDICIAIRE

M. Eras, juge au tribunal de première instance de Moutiers, est chargé de l'instruction au même siège.

Le bureau plébiscitaire

Le prince Napoléon a désigné M. Arthur Legrand, député de la Manche, pour diriger le bureau électoral plébiscitaire, en remplacement de M. Eugène Berger, décédé.

Nouvelles Militaires

Démission du Colonel Marchand

Plusieurs journaux annoncent que le colonel Marchand a envoyé sa démission. Mais, au ministère de la guerre on déclare qu'on n'a rien reçu à ce sujet.

Un autre télégramme annonce que le colonel Marchand se trouve actuellement à Paris.

Interviewé par quelques journalistes, il a répondu qu'il n'avait jamais eu l'intention de donner sa démission ; le colonel Marchand a déclaré au contraire, que le ministre lui ayant proposé de prendre la direction d'une mission au Tchad, il a accepté et qu'il se prépare à partir.

L'ENQUÊTE SUR le Manifeste du duc de Bourbon

Les témoins entendus au sujet du manifeste du duc de Bourbon ont déclaré que l'auteur de ce manifeste est M. Pietri de Falconnet, le directeur du journal *l'Etoile Polaire*

LE VOYAGE des Souverains Italiens EN ANGLETERRE

Réception au château de Windsor

Aujourd'hui les Souverains ont visité le château de Windsor, le mausolée de Frogmore et le parc, puis le grand collège d'Eton.

La journée s'est terminée par une grande chasse.

Le banquet de gala

Un banquet de gala, de 160 couverts, est donné ce soir, dans la salle Saint-Georges, en l'honneur des Souverains Italiens.

Les ministres, le corps diplomatique, la famille royale et la Cour y sont seuls invités.

Le banquet sera servi dans la fameuse vaisselle d'or du Georges IV. On y verra le magnifique refroidissoir d'argent que ce roi avait pour les vins.

De magnifiques pièces d'argenterie ont été disposées sur les tables et les dressoirs.

Au mur sont appendus des cartouches d'or dont l'un vaut 10 000 guinées.

AUX ÉTATS-UNIS
Une oreille pour 25.000 francs
On télégraphie de New-York qu'un grand nombre de candidats se sont présentés au médecin pour vendre leur oreille droite.

Après un examen minutieux le choix de l'opérateur s'est porté sur un Allemand qui tenait un petit restaurant, et qui vient de faire faillite.

Il est âgé de 40 ans, est marié et a un enfant.

Avant de commencer les préliminaires de la transplantation de son oreille, on lui a fait signer un contrat de vente parfaitement en règle.

Aujourd'hui a eu la première section et la juxtaposition des deux têtes, qui, pendant 5 jours, doivent se trouver dans le même bonnet.

La situation à Saint-Domingue

Une dépêche de New-York annonce que la situation devient de plus en plus grave à Saint-Domingue.

La ville est investie par 4 000 hommes.

L'assaut sera donné prochainement.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Lockroy

La séance est ouverte à 2 heures.

M. David, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Budget des Travaux Publics

Suite de la discussion du budget du ministère des Travaux Publics.

La discussion s'ouvre sur l'article 1er.

Les chapitres 1 à 12 sont votés.

Motion Bouvéri

Sur le chapitre 13 : « Personnel des gardes-pêche, gardes de navigation, éclusiers, pontiers et autres agents attachés au service de la navigation intérieure et au service des ports maritimes de commerce, » M. Bouveri demande une augmentation de crédit pour ces divers agents. Il fait ressortir que la modicité de leur salaire n'est pas en rapport avec les obligations de leur service, par fois très pénible.

Le ministre promet d'améliorer la situation de ces agents dans le prochain budget, en reconnaissant qu'ils méritent une augmentation de salaire.

L'amendement est retiré.

Motion Constans

M. Constans développe une motion tendant à ce que les agents du contrôle commercial tranchent les conflits entre les expéditeurs et les compagnies de chemins de fer au sujet des frais accessoires.

Cette motion, combattue par le rapporteur, est rejetée.

Les chapitres 13 à 26 sont votés.

Les pensions des cantonniers

Sur le chapitre 27 : « Bonification des pensions de retraites des cantonniers de l'Etat, » M. Pastre présente une motion tendant à attirer l'attention de l'Etat sur les retraites des cantonniers qui méritent à tous égards d'être améliorées.

Le ministre reconnaît le bien fondé de cette demande.

La motion est adoptée.

Les chapitres 27 à 54 sont votés.

Suite demain.

Horlogerie-Bijouterie
Orfèvrerie
24, Boulevard Paoli, Bastia
E. GIUNTOLI
a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie.

00551

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Emilie Carrolaniatoni enfants ; Mme veuve Louise Carrolani, de Canari ; M. Dominique Carrolani, employé à la Cie Fransatlantique ; M. et Mme Toussaint Carrolani, de Grossetto ; M. et Mme Minhel Carrolani, Chanoine comptable des maisons locales de retraites, et leurs enfants, à Bastia ; M. et Mme Eugène Carrolani, capitaine au long-cours, et leurs enfants : MM. Antoine, Joseph, Emile, André et Mlle Marie Carrolani ; M. et Mme Nicolas Fortana et leur enfant ; M. et Mme Albert Bellonni et leur enfant ; M. et Mme Ange-François Guzzoni et leurs enfants ; M. et Mme Louis Arvino et leurs enfants ; M. et Mme Pascal Poggioli et leurs enfants ; M. et Mme J.-B. Trottoux et leurs enfants ; M. et Mme Maxime Saccone, lieutenant de port à Tunis, et leur enfant ; M. et Mme François Saccone et leurs enfants ; Mme veuve Edouard Saccone, née Sacco, et son enfant ;

Les familles Carrolani, Paoli, Franceschi, Santelli, de Canari, Saccone, Giacomoni, Agostini, Valery, Padovani, Mannoni, Casanova, Alessi, Suggioni, Paoli, Logonote, Casanova, Quilici, Depola et Poggi ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Edouard Carrolani
Pilote

leur époux, père, fils, beau-fils, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et allié, décédé à Bastia le 23 octobre, à l'âge de 52 ans, muni des Sacrements de l'Eglise.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

AVIS DE DÉCÈS

M. et Mme Ignace Pruneta et leurs enfants ;

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Joseph Pruneta

leur fils et frère, décédé à Bastia, à l'âge de 18 ans, et les prient d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, 19 novembre, à 3 heures de relevée.

On se réunira à la maison mortuaire, Boulevard Paoli-Saint-Angelo, 3.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia
Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.
Machines de luxe, machines brodeuses.
Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.
Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.
Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.
Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.
La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)
Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Gandani, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

A louer présentement
Un appartement composé de 8 pièces situé au 1er étage, maison Fantaczzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté du Boulevard.
S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Maltei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

GRANDE FABRIQUE de meubles d'Art
Riches et ordinaires
MARINETTI Frères
6, Boulevard du Palais, 6
Seule maison qui, à travail égal veut vendre à 20 0/0 meilleur marché, tout en donnant une fabrication supérieure et garantie.

28 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN BEAU-PÈRE

par CHARLES DE BERNARD

VII

LA CHASSE AUX GRIVES

(Suite)

A l'instant le provincial enflammé se mit en marche, en ayant soin de régler son pas sur celui de la modiste.

Dans le même moment, la jeune fille pour qui Laubespin éprouvait un intérêt involontaire sortit à son tour de magasin. Le soir qui se retrouvait dans toutes les parties de son costume annonçait un deuil qu'elle paraissait porter dans le cœur plus encore que sur ses vêtements. Elle ne fit aucune attention au jeune comte, qui, pour mieux la considérer, était resté immobile à la place où René l'avait laissé, et suivit le même chemin que sa compagne, sans chercher à la rejoindre.

A voir ces deux femmes, rapprochées pendant tout le jour par le travail, se séparant ainsi, leur tâche finie, sans s'adresser un seul geste amical, sans se dire une seule parole d'adieu, il était facile de reconnaître que la dissemblance de leurs physionomies s'étendait aussi à leurs caractères. Entre elles, en effet, rien de commun, et si tranché que fût le contraste de leurs manières, celui de leurs sentiments était encore plus grand. D'une si complète opposition résulte quelquefois une amitié passionnée, mais plus souvent, comme dans le cas dont il s'agit, une insurmontable antipathie.

A mi-chemin du magasin, à l'entrée du passage, Falconet, que venait de dépasser la plus jeune des deux modistes, ralentit le pas pour donner à Henri le temps de le rejoindre.

— Comme c'est contrariant ! lui dit-il, ne voilà-t-il pas cette petite sotte d'apprentie qui court après ma charmante blonde !

— Elle court d'un pas très-modéré, ce me semble ; ou je me trompe fort, ou elle n'a pas le moindre envie de l'accoster.

— Le ciel vous écoute ! car je ne sens ce verve, et une occasion perdue ne se retrouve guère..... Mais vous avez, ma foi, raison ; les voilà maintenant côte à côte et elles n'échangent pas une parole. Elles ne sont pas amies, à ce qu'il paraît.

— Amies ! répéta Laubespin d'un air ironique, la grâce naïve et la mimanderie prétentieuse peuvent-elles être amies ?

Les deux modistes étaient arrivées au bout du passage. Sans se dire un mot, sans se jeter un regard, elles prirent le trottoir, la plus vieille à droite, la plus jeune à gauche.

— Puisque vous trouvez cette petite noiraude si petite de grâces, que ne tentez-vous fortune près d'elle ? dit Falconet en pressant le pas. Je vous jure de n'en sonner mot à ma sœur.

— Pourquoi ne pas me dire simplement que je vous gêne ? répondit Laubespin.

— Toujours tartufe. Gageons que dès que j'aurai le dos tourné vous serez sur ses traces.

— C'est possible ; je sens que votre humeur conquérante est contagieuse.

— En ce cas, à vous le brune, à moi la blonde ! s'écria René Falconet, qui en même temps se précipita sur le pas de la doyenne des modistes comme s'élance un léopard à la poursuite d'une gazelle.

Laubespin suivit un instant du regard cette chasse à courre, à laquelle l'allure fort peu effarouchée de la belle poursuivie non moins que les longues enjambées de l'amoureux poursuivant semblaient présager un prompt résultat, pour ne pas dire un heureux succès. Reportant ensuite son attention sur un objet qui l'intéressait davantage, il chercha des yeux la jeune fille en deuil.

Elle s'éloignait dans une direction opposée à celle qu'avait prise sa compagne. Tour à tour morne et animée, brusque et ralentie, sa démarche à une heure si avancée, pouvait prêter aux interprétations les moins favorables. Cependant la pensée de trouver équivoque une pareille conduite ne se présenta pas à l'esprit de Laubespin. Où un autre eût cru découvrir un manège il s'aperçut qu'une bizarrerie, et, loin d'en être choqué, il sentit s'accroître de toutes les puissances de la curiosité l'impression qu'avait faite sur lui cette étrange jeune fille.

— Qu'a-t-elle donc, se dit-il, et quel sentiment peut l'agiter ainsi ? Ses moindres gestes trahissent une émotion voisine de l'égarement. La passion seule a cette marche violente et saccadée. La passion... la folie peut-être.

Frappé de cette idée et cédant à une attraction indéfinissable, Henri suivit la jeune modiste ; mais il eut soin de laisser quelque distance entre elle et lui, discrétion qu'en ce moment même René Falconet était loin de mettre en pratique et qu'elle peut-être profondément méprisait à l'objet de sa poursuite.

Quoiqu'il fût près de minuit, la rue Montmartre n'était pas encore désert[illegible] mais les passants y devenaient de plus en plus rares.

Etude de Me LUCCHETTI, avoué

près le Tribunal Civil de première instance de Calvi

VENTE SUR SAISIE-IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le douze janvier mil neuf cent quatre, en l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Calvi, séant au Palais de Justice de la dite ville, à une heure de relevée, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés, en quatre lots formés de la manière suivante :

Premier Lot.

Troisième étage, dénommé *Etage Orticoni*, et moitié du quatrième étage d'une maison située à l'Ile-Rousse, rue de Nuit et rue Paoli. Le dit *troisième étage est composé* de six pièces et un corridor et la moitié du quatrième étage comprend deux pièces également avec corridor.

Second Lot.

Spade, pièce de terre en labour plantée d'oliviers, avec maisonnette en ruine, située commune de Monticello, figurant à la matrice cadastrale sous les numéros 643 à 664 et 692 de la section B, pour une contenance de trois hectares, cinquante six ares, cinquante neuf centiares, tenant d'un côté à M. Biasini Ernest de l'Ile-Rousse, et d'un autre côté à Franceschini Louis, maire de Corbara.

Troisième Lot.

Parcelle de terre en nature de jardin, verger et vigne, située au lieu dit *Casacutine-Sottano*, commune de Corbara, figurant au cadastre sous les numéros 571 à 575 de la section *B*, pour une contenance de seize ares, cinquante centiares, bordant la route de l'Ile-Rousse à Corbara qui la sépare de *Casacutine-Soprano*, et attenant aux hoirs Franceschini, ancien pharmacien, de Corbara.

Quatrième et dernier lot.

Parcelle de vigne, complantée de quelques figuiers et pêchers, située commune de Corbara, au-dessus de la parcelle dénommée *Casacutine-Soprano*, appartenant aux conjoints Orsoni, figurant à la matrice cadastrale sous le numéro 374 de la section C, pour une contenance de seize ares, quinze centiares, tenant d'un côté à MM. Orsoni, de l'Ile-Rousse, et Taddei de Monticello.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune exception ni réserve avec les immeubles par destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y être faites.

Ces immeubles appartiennent aux sieurs et dames ;

1. Marie Romani et François conjoints Orsoni tant en son nom personnel que pour l'autorisation de son épouse, négociants, domiciliés et demeurant ensemble à l'Ile-Rousse ;

2. Romani Romain, ancien clerc de notaire, ci-devant demeurant et domicilié à l'Ile-Rousse, *actuellement demeurant* à Paris ;

3. Reine Clergues, veuve de feu Romani Emmanuel, de son vivant greffier de la justice de paix de l'Ile-Rousse, prise en sa qualité de tutrice légale de ses enfants mineurs Nina et Emmanuel, frère et sœur Romani par représentation dudit feu Emmanuel Romani, demeurant et domiciliée à Marseille, et tous les sus-nommés pris en leur qualité de fils et héritiers du *feu Nicolas Romani, de son* vivant notaire à l'Ile-Rousse, débiteur originaire et la vente des dits immeubles en est poursuivie dans les formes édictées par l'article 33 et suivants du décret loi du 28 février 1852.

A la requête du Crédit Foncier de France, société anonyme, créancière hypothécaire sur les immeubles dont la désignation précède, ayant son siège à Paris, rue des Capucines numéro 19, agissant poursuites et diligences de son gouverneur demeurant au siège social, ayant pour avoué maître Lucchetti, lequel en constitué et occupera sur la présente poursuite d'expropriation.

En vertu des grosses en forme exécutoire :

1. D'un acte reçu par Maître Murati, notaire, à Calvi, le 10 août mil huit cent quatre vingt-deux, contenant contrat conditionnel de prêt au profit du sieur Nicolas et demoiselle Lucrèce, frère et sœur Romani, demeurant et domiciliés à l'Ile-Rousse, par le Crédit Foncier de France, *d'une somme de neuf mille* francs, avec hypothèque sur les immeubles dont la désignation a été donnée.

2. D'un autre acte reçu par le même notaire le 10 janvier mil huit cent quatre vingt-trois, enregistré, constatant la réalisation du dit prêt de neuf mille francs, à concurrence de sept mille six cent vingt francs.

3. D'un troisième acte reçu par le même notaire, le 5 novembre mil huit cent quatre vingt-trois, *aussi* enregistré, constatant la remise des mille trois cent quatre vingt francs retenus au prêt différé. Et suivant commandement tenant lieu de procès-verbal de saisie-immobilière notifié par exploits séparés aux sus-nommés après notification des titres conformément à l'article huit cent soixante dix-sept du Code Civil, le premier du ministère de l'huissier Ernuit de Paris, en date du 25 juillet mil neuf cent trois pour le sieur Romani Romain, le second du ministère de l'huissier Breuil-Bonnefoy de Marseille, en date du 24 juillet de la même année, signifié à la dame Clergues veuve de feu Romani Emmanuel en qualité de tutrice légale de ses enfants mineurs, et enfin le troisième suivant exploit de Ceccaldi huissier à l'Ile-Rousse du vingt-sept du même mois, pour les conjoints Orsoni demeurant à la dite ville, les dits originaux de commandement dûment enregistrés et visés le jour de leurs dates par Messieurs les maires des dites communes ont été transcrits *au bureau des hypothèques* de Calvi, le 23 octobre mil mil neuf cent trois, volume 18 numéro 18.

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal Civil, de première instance de Calvi, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-après fixées par la société poursuivante, savoir :

Pour le premier lot composé du troisième étage et moitié du quatrième étage, le dit troisième dénommé *Etage Orticoni*, situés à l'Ile-Rousse, rue de Nuit et rue Paoli.

Mise à prix, cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Pour le deuxième lot composé d'une pièce de terre labourable plantée d'oliviers avec maisonnette en ruines, au lieu dit *Spade*, commune de Monticello.

Mise à prix, *cinq cents fr.*, ci . . . . . 500 fr.

Pour le troisième lot se composant d'une parcelle de terre en nature de jardin et vigne, lieu dit *Casacutine-Sottano*, commune de Corbara.

Mise à prix, cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Pour le quatrième et dernier lot composé d'une parcelle de vigne complantée de quelques figuiers et pêchers située commune de Corbara au-dessus de la parcelle *Casacutine-Soprano*.

Mise à prix, cent francs, ci . . . . . 500 fr.

Total des mises à prix, mille deux cents francs. . . . 1,2

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article du code de Procédure civile modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux de lesquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles saisis, pour raison d'hypothèque légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, trois novembre mil neuf cent trois.

LUCCHETTI.

Enregistré à Calvi, le quatre novembre 1903, fol. 19 case reçu un franc quatre vingt huit centimes décimes compris.

Signé : R. Fa

Pour copie conforme.

Signé : Luc

avoué.

Bastia, Imp. Ollagnier

DEMANDEZ PARTOUT
le tabac Colonial Français
DE LA MAISON L. ALBAN

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819

Fonds réalisés : **300** millions
Valeurs assurées encours : **900** millions.

S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phenix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈNE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à sa disposition un grand choix de dentiers artificiels, qui n'ont pas le droit d'assurer la profession et qui emploient des matières actuelles à la santé pour la protection de leurs artificielles.

CADEAU

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Corbia.

Maison de Confiance
Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli

La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.

La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.

Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »

Achat de vieil or et de vieil argent.

Spécialité de stylets Vendetta-Corse.

Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

Cédrats confits

La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de 2 *fr.* 50 *le kilog.* emballage compris.

« Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »

La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions *et tient toujours* prêtes des caisses de confits à la disposition de ses clients.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

Avant de vendre vos cédrats, adressez-vous à MM. L. N Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

AVIS

M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

LIBRAIRIE OLLAGNIER

OCCASION UNIQUE

La nouvelle édition DES
Combats et Batailles
DU
SIÈGE DE PARIS
(Septembre 1870 à janvier 1871)

Un magnifique volume grand in-8o de 403 pages, illustré de nombreuses gravures

Vendu : 3 francs

au lieu de **SIX FRANCS** jusqu'au 15 novembre 1903.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois à son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er en face les magasins Orenga.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus Élégant et le plus Beau des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure coloriée
Un An..... 14 f. - Six Mois. 7
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 16 gravures coloriées
Un An..... 22 f. - Six Mois. 11
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
adresser les demandes à E. Henry PETIT
5, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

La Cédratine

Cette liqueur fabriquée avec les cédrats de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur de l'Amaretto, douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.

Enfin, c'est une bienfaisante et délicieuse liqueur, dont l'usage journalier modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.

Réclamez dans tous les établissements la Liqueur **La Cédratine**

L'un des rédacteurs gérant,
MATTEINO OLLAGNIER.

28 ANNÉE — VENDREDI 20 NOVEMBRE 1903 — N° 280

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont par bloc d'après le prospectus aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse.....	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00552

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Félix de Valois
Soleil : (heure nationale)
Lever, 6 h. 22 m. — Coucher, 4 h. 10 m.
Lune : Nouv., le 19 — Premier quar., le 26
Fête de demain : Prés. de la Sainte Vierge.

19 NOVEMBRE

Un Instituteur

Dans toutes les parties de la France, on émet souvent le vœu de voir les instituteurs des communes rurales diriger de plus en plus leurs élèves vers l'agriculture, leur en donner quelques notions théoriques, surtout pratiques, et leur inspirer le goût, on peut même dire le respect, d'une profession à laquelle la plupart de ces élèves sont destinés et qui se lie si intimement à la prospérité de tout pays. S'il en est un où cet enseignement doive produire d'heureux résultats, c'est à coup sûr la Corse, qui a tant à faire au point de vue agricole. Aussi peut-on constater avec satisfaction que notre administration de l'enseignement public entre dans cette voie et qu'elle y entrera de plus en plus, il faut l'espérer. Nos instituteurs se conformeront à la direction qui leur est donnée et quelques-uns se signalent déjà à ce point de vue.

Je ne puis résister au plaisir de signaler l'un d'eux, dont j'ai été heureux de faire la connaissance, M. Bernardi, instituteur à Patrimonio. Originaire d'Ortiporio, dans le canton de Campile, mais établi dans la commune où il exerce ses fonctions, où il s'est marié et est devenu propriétaire, il compte parmi les agriculteurs les plus distingués de la localité et a tout d'abord réalisé d'importantes améliorations sur ses biens. C'est surtout la culture de la vigne qui est pratiquée à Patrimonio ; c'est à celle-là qu'il a commencé par se donner, augmentant ses rendements par l'application des meilleurs procédés, et par des moyens identiques perfectionnent ses vins. Avec ce maître, les écoliers sont certains d'entendre parler d'agriculture, et c'est ce qu'il fait tout en s'acquittant avec un soin extrême des autres obligations qui lui incombent.

M. Bernardi a voulu aller plus loin. Ne s'en tenant pas à la culture de la vigne et à la vinification, mais soucieux des autres parties de l'agriculture, soucieux aussi du rôle de propagateur, il a créé un *champ d'expériences* où seront essayées et pratiquées différentes méthodes de culture, les engrais chimiques et le prix de revient de chaque chose. Il lui fallait pour cela un terrain qui fût bien en vue et qui pût être facilement visité. Il a acheté de ses deniers un champ situé dans la partie la plus centrale de la commune et sur la route nationale ; il l'a, par des poteaux, divisé en seize parcelles, et c'est là que seront faites les expériences. L'enseignement ne profitera pas seulement aux écoliers, mais aussi aux propriétaires, à tous les cultivateurs, aux indifférents même, pourvu qu'ils aient quelque penchant vers les choses sérieuses. Je me propose bien d'en tirer pour mon compte plus d'un éclaircissement.

Il est à désirer que pareille chose soit faite dans toutes les communes de la Corse, par l'initiative, soit de l'instituteur, soit d'un propriétaire. Les leçons qui frappent les yeux sont celles qui se gravent le plus facilement dans la mémoire. Franklin, l'illustre philosophe et homme d'Etat américain, avait constaté dans des recherches agricoles, l'heureux effet du plâtre répandu même à petite dose sur la luzerne. Il rencontrait bien des incrédules. Sans perdre son temps à discuter avec eux, il sema de la luzerne dans un endroit fréquenté, et au milieu du champ traça en grandes lettres ces mots avec du plâtre : *effet du plâtre*. Bientôt une végétation plus vigoureuse mit les mots en relief. On fut convaincu.

Dans la sphère qui lui a été dévolue, M. Bernardi est un chercheur, un esprit investigateur et curieux, et la curiosité, lorsqu'elle porte non sur des futilités mais sur des choses utiles et sur le désir de les expérimenter, est d'ordinaire la marque d'une intelligence distinguée. Certes, on ne doit pas accepter les yeux fermés l'annonce d'une innovation, d'un progrès quelconque. Mais il convient aussi de ne rien repousser systématiquement et avant que l'essai qui sera fait ait prononcé.

Nos paysans corses, quoiqu'on veuille dire, ne sont pas plus entêtés dans la routine que ceux des autres pays. Ils le sont peut-être moins. Une preuve en est dans la facilité avec laquelle ils ont adopté partout les procédés qui ont complètement changé la culture de la vigne, soufrages, sulfatages, vignes américaines, greffages, etc. Mais ils ont bien le devoir de ne pas accepter une méthode nouvelle, tant que l'efficacité ne leur en a pas été péremptoirement démontrée. Quelques-uns ont, comme partout, l'habitude de railler ce qu'ils ne comprennent pas. Ce sentiment, très vif chez les sots, s'amoindrit à mesure que s'élève l'intelligence de chacun pour se changer en approbation, parfois en applaudissements, de la part des esprits éclairés. Ceux-là savent bien que si dès l'origine du monde on n'avait pas cherché de toutes parts, tout changé, tout perfectionné par degrés, les hommes en seraient encore réduits, comme aux époques préhistoriques, à se loger dans des cavernes et à marcher couverts de peaux de bêtes, costume qui ailleurs mouvementé, j'en conviens, à quelques-uns des railleurs dont je parle. M. Bernardi est à l'abri des sarcasmes, parce qu'il est aimé et considéré de tous, et que son autorité s'impose.

Il est de plus favorisé dans ses travaux par les conditions heureuses de la commune où il s'est fixé. Le territoire en est fertile et ses habitants savent par le travail échapper à la gêne dont on se plaint dans tant de parties de notre île. Mais, dans nos diverses régions, combien de propriétés et de cultivateurs pourraient jouir d'avantages qu'ils ne savent pas apercevoir. Et même dans les territoires les plus ingrats en apparence, même parmi les populations qui semblent entièrement déshéritées — et celles-là sont rares en Corse, — il serait possible, par l'intelligence appliquée au travail, d'arriver à de sérieuses améliorations. Que quelques hommes de bonne volonté et sachant comprendre leur intérêt donnent le signal : l'exemple sera suivi.

L. IMPERIANI,
Président du Syndicat agricole.

SECTION DE LA CORSE DU CLUB ALPIN FRANÇAIS

Un dîner intime réunissait samedi dernier dans un salon du restaurant Foyot, le bureau de la section de la Corse du Club Alpin Français, pour fêter l'élévation de son vice président, le docteur Léon Maestrati, au grade de chevalier de la Légion d'honneur.

M. le marquis d'Orsano, président, avait à sa droite le héros de la petite fête, à sa gauche, M. F. Gaffory, administrateur de la section ; M. Henri Boland, président d'honneur, avait à sa droite M. Philippe Lota, secrétaire général, à sa gauche, M. Nicolas Damartini, trésorier.

M. Gabrielli, député de Sartène et administrateur de la Section, empêché par une indisposition soudaine, s'était excusé par une lettre des plus cordiales.

Au dessert, M. Henri Boland a porté en termes élevés la santé du docteur Maestrati dont il a retracé la carrière toute de travail, d'honneur et de dévouement patriotique à la petite patrie corse, dont nous sommes ici, a-t-il dit, comme une émanation dans ce grand creuset qu'est Paris. Il a dit la bonté, la douceur, l'esprit de charité du docteur Maestrati, qui est de ceux « dont la main gauche ignore les bienfaits de la main droite. » Rappelant enfin les débuts de la Section, alors que quelques âmes patriotiques unissaient leurs efforts aux siens pour sortir la Corse de son isolement, il a constaté le succès de leurs communs efforts, les nombreuses caravanes dirigées par le Club Alpin vers la Corse et ce congrès de Pâques de 1903 qui vit 247 touristes répondre à l'appel de la Section et répandre un flot d'or dans toutes les parties de l'île parfumée.

M. Boland constate avec bonheur que les Corses ne sont point des ingrats, au contraire, il cite ce trait éloquent dans sa simplicité de deux touristes à qui il avait remis sa carte avec un mot les recommandant à tous les Corses, et qui sont venus, à leur retour, le remercier et lui dire ces mots qui l'ont *profond* touché : « Nous préférerions voyager en Corse avec votre recommandation et sans argent qu'avec un portefeuille bourré de banknotes et sans votre recommandation. » Touchante constatation de l'hospitalité insulaire !

M. le docteur Maestrati, dit encore M. Boland, fut l'un de ces ouvriers de la première heure qui se groupèrent dans l'unité de la Corse. Il a été des plus assidus à nos réunions, il ne nous a pas ménagé sa collaboration et ses encouragements et nous sommes fiers de la récompense qui est pour lui la reconnaissance officielle et le couronnement d'une existence de labeur et de probité. Et M. Boland, avec une émotion qui s'est communiquée aux autres convives, remet à M. le docteur Maestrati, la croix de la Légion d'honneur, garnie de diamants, produit d'une souscription entre les membres du bureau.

Toujours modeste et profondément ému par cette manifestation d'amitié et de sympathie, l'excellent docteur a remercié en termes *charmants*, et une *agréable* causerie dont l'avenir de la Corse a fait le sujet a clos cette petite fête de famille.

CHRONIQUE CORSE

19 novembre 1718. — La comédie nationale, sur la proposition de Carlotti, déclare Alerius Matra rebelle, et le condamne à payer trente mille livres.

Il y avait longtemps que Matra était gracié par les Génois, seulement on n'avait pas de preuves de sa défection. Cette preuve, on l'a lui qui la donne, en acceptant le grade de colonel du régiment corse que Charles-Emmanuel, *roi de Sardaigne*, lui avait offert à l'instigation de Gênes.

Efficacité de l'eau de Vezzani

Certainement, vous avez déjà souri à cette *anecdote* du bon *La Fontaine* qui, sortant d'un office où il avait lu quelques pages d'un prophète, demandait à tous ceux qu'il rencontrait : « Avez-vous lu Baruch ? »

Moi aussi, depuis mon séjour à Vezzani, j'ai été captivé et émerveillé à tel point que je suis fortement tenté de demander à tous les amis que je rencontre : « Etes-vous allés à Vezzani ? »

Vezzani est, en effet, un des plus charmants, un des plus coquets villages de l'arrondissement de Corte. Une situation exceptionnelle en face de l'Ilot de Monte-Cristo et du golfe d'Aleria, une atmosphère *toute saturée des émanations de pins* dont le plateau est couronné, le recommandent sérieusement à l'attention de tous les amateurs de belle et bonne nature.

Les habitants de cet heureux village semblent subir l'influence du climat. Leurs mœurs sont douces et paisibles, et si le

10 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

Rose Leblanc

par LADY FULLERTON

XVII.

COMMENT LES CHOSES FINISSENT QUELQUEFOIS.

(Suite)

— Henri ! s'écria-t-elle, Henri, ne comprends-tu pas que je t'aime ? Oh ! mon Dieu ! je suis trop heureuse !

Henri devint pâle comme un mort.

— Que veux-tu dire ? Parle vite, si tu ne veux pas que je meure ! que veux-tu dire ?

— Que je t'aime, toi ! que je ne l'aime plus, lui, il y a déjà du temps.

— Ce n'est pas possible ! mon Dieu ! ce n'est pas possible, murmura Henri d'une voix étouffée en serrant ses deux petites mains dans les siennes avec une force qui effrayait la douceur. Quand ? comment cela s'est-il fait ? explique-moi cela.

— Je ne sais pas, dit Rose en appuyant sa tête contre son épaule, je ne sais pas quand cela a commencé ; peut-être que cela a toujours été. Je m'en étais un peu doutée avant ma maladie, depuis le jour que tu m'as emportée dans tes bras quand le chemin s'écroulait ; mais, lorsque tu as été parti avec la bourse pour le remplacant, alors j'en ai été bien sûre. Et puis, quand j'ai reçu André avant son départ pour l'Italie, c'est alors surtout que j'ai senti que je ne l'aimais vraiment pas, que je t'avais toujours aimé au fond, toi, même quand je ne le savais pas. Mais je n'osais le dire à personne, j'avais si souvent promis à M. André de l'épouser ! Et puis il disait qu'il m'aimait, et toi, je ne sais pas....

— Tu ne sais pas ? Oh ! mon Dieu ! comme nous avons été près de notre malheur, tous ! Mais lis donc cette lettre.

Rose prit la lettre qu'Henri lui tendait ; mais, avant de commencer à la lire, elle leva sur lui un regard si plein d'amour et de bonheur, que cet homme, qui n'avait jamais pleuré quand son cœur se brisait, sentit sa forte poitrine se gonfler et détourna la tête pour cacher les grosses larmes qui tombaient de ses yeux.

— Voyons, dit-elle avec un de ses jolis sourires d'autrefois, voyons ce que dit de pauvre André, qui ne veut plus de moi.

Et elle lut à demi voix ce qui suit :

« C'est à vous, monsieur, que je viens adresser une lettre qu'il me coûte d'écrire ; c'est à vous qui avez plus de droit qu'un autre de me faire des reproches, et à qui j'ai causé les chagrins les plus cuisants, que j'ose demander d'éclairer ma conscience, de guider ma conduite. Je remets entre vos mains et je soumets à votre décision ma destinée et celle de Rose, dont le bonheur, je l'affirme devant Dieu, m'est plus cher que le mien. Hélas ! pour le prouver, il faudrait des actions, non des paroles. Que vous dirais-je ? J'ai aimé Rose, vous ne le savez que trop. Depuis que j'ai souffert moi-même comme je le fais depuis six mois, j'ai compris les tourments que mon amour pour elle vous a fait éprouver... »

— Lui ! s'écria Henri en frappant du poing sur la table, je l'en défie.

« ... Et cependant jamais vous n'avez eu le cœur déchiré par des remords... »

— Qui le lui a dit ? il en parle bien à son aise !

« Jamais vous n'avez eu à vous accuser d'ingratitude ; tandis que moi, depuis longtemps, je ne m'éveille jamais le matin, je ne me couche jamais le soir, je ne lève jamais les yeux au ciel sans me reprocher mes torts involontaires envers cette que je devrais aimer plus que tout au monde... »

— Ah ! Dieu soit béni ! s'écria Rose en s'interrompant, il ne m'aime plus ! Quel dommage qu'il se tourmente ainsi ! Il faudra lui écrire bien vite, bien vite !

— Va toujours, dit Henri, continue à lire.

« ... Celle que j'avais promis d'épouser, que je sais toujours prêt à épouser... »

— Tu vois, il dit cela, dit Henri avec une légère teinte d'inquiétude.

— Ah ! tu crois peut-être... Méchant, tu mériterais...

Elle leva son petit doigt comme pour menacer Henri, qui s'en saisit et le porta à ses lèvres avec transport.

« ... Que je sais toujours prêt à épouser si elle le désire, si vous, son ami, son protecteur, vous l'exigez. »

— Et pourquoi ne l'exiges-tu donc pas ? dit Rose avec une de ses gracieuses petites moues.

« Je suis maître de mes actions, je ne le sais plus, hélas ! de mon cœur. Arraché subitement à la vie obscure et monotone que je menais depuis mon enfance, les circonstances m'ont rapproché d'une jeune personne qui m'a inspiré un de ces sentiments profonds, irrésistibles, inaltérables, qui décident de toute une vie. J'ai lutté, j'ai prié. Mais c'est en vain que je me suis efforcé d'écarter son image, de vaincre cet amour qui me semblait une trahison. Jamais je n'espère le revoir, jamais je ne compterai dans sa vie à elle. Par la plus légère illusion ne se mêle à mes tourments. Si Rose, après cet aveu, me supplie auprès d'elle, si vous me dites de l'épouser, je lui vouerai un attachement fidèle, un dévouement absolu. Mais le bonheur, le trouverai-t-elle auprès de moi ? »

— Qu'en dis-tu, Henri ? Il faudra lui écrire que mon bonheur est tout trouvé. Ce pauvre André, il me fait de la peine. Voyons ce qu'il dit encore.

« Je ne puis le croire. On ne peut être heureux à côté d'un être qui souffre et dont la vie n'est qu'une longue douleur. Ma santé s'affaiblit tous les jours sous le poids du chagrin qui m'accable. Je tremble à la pensée de faire partager ma tristesse, mes ennuis, mon profond découragement, à ma chère, à ma bien-aimée Rose. O Henri ! vous qui l'avez tant aimée, vous qu'il m'aime peut-être encore... »

— Voyez donc, s'écria Rose, comme il devine juste !

— Il ne faut pas être bien sorcier pour cela, dit Henri.

— Ah bien, moi, j'avais cru que vous ne m'aimiez plus du tout.

— Tu étais une sotte ; mais laisse-moi finir cette lettre.

(*A suivre*).

démon de la politique a pu les diviser en partie, il a été impuissant à leur faire pardre cette exquise politesse qu'ils ont toujours témoignée aux étrangers de passage dans leur pays comme à tous ceux qui, pendant l'été, font de Vezzani leur séjour privilégié. Mais ce qui fait surtout les délices de ce village, c'est que sur la route forestière jaillit une source d'une incomparable fraîcheur pendant l'été. L'eau en est d'autant plus appréciable qu'elle est saturée de lithine, de fer, de soufre et de magnésie.

De mémoire d'homme, on affirme, pas un seul cas de gravelle n'a été constaté parmi les habitants de Vezzani ; aussi sont allés de plus en plus nombreuses les personnes qui font usage de cette eau si bienfaisante. Cette eau peut être signalée à tous ceux qui se plaignent d'un appauvrissement du sang, d'affections des organes respiratoires et du lumbago.

Cette source fournit l'eau à trois jets qui s'élancent d'un socle dû au talent d'un artiste de mérite. Ce socle est surmonté de trois nymphes « les trois Grâces » adossées l'une à l'autre et qui invitent, par un gracieux sourire, le passant à se désaltérer.

N'est-ce pas que j'avais raison de vous demander si vous étiez allés à Vezzani ? Si vous n'y avez pas encore été, allez-y passer deux ou trois mois de l'été ? je suis persuadé que vous y retournerez avec plaisir.

L'abbé Fontanacci,
Curé-Doyen.

Bulletin Financier

Paris, le 16 novembre 1903.

La liquidation de quinzaine s'effectue aisément et le marché reste calme et assez ferme. La Rente Française est hésitante à terme à 98,37 par suite de l'attitude du compartiment qui est dominé à 98 francs. Les Fonds Etrangers se raffermissent. Extérieure ouverte à 97,87 ; groupe ottoman calme. Les Actions de Crédit sont fermement tenues dans notre cours précédent.

Ce qui manquera aux tirages de lots auxquels participeront les nouvelles Obligations Foncières 3 0/0 du Crédit Foncier, il a été dirigé en leur faveur aux anciens auspices de cet établissement qui, jusqu'à ce jour, avaient limité à 400.000 francs l'importance des gros lots pour ses Foncières. Cette fois, ces gros lots seront de 600 000 francs et de 150.000 fcs. Il y aura quatre tirages par an, comprenant deux gros lots de 150.000 fr., deux de 100.000 fr., quatre de 30.000 fr., trente-deux de 5.000 fr. et cinq cent vingt de 1.000 fcs. C'est là une innovation très heureuse.

Rio demeure, on demande à 351 les Obligations 6 0/0 Grande qui rapportent un intérêt de 3 421/0 par an et paraissent susceptibles de plus haute cours. Les titres de Fer de Pitiilé ont un bon courant d'échange à 243,50, douze tonne des Mines de Laryano à 275.

Nos Chemins sont calmes.

Lettre du Vénézuela

Le *Temps* a reçu de son correspondant de Caracas, la lettre suivante :

Trop fidèle à sa politique de défi à l'égard de l'étranger, le président Castro pourrait bien amener à bref délai de nouvelles et sérieuses complications entre son malheureux pays et les puissances qu'il ne cesse de braver.

Je vous ai déjà entretenu de la campagne de menaces et d'intimidation menée par la presse officieuse contre les commissions mixtes d'arbitrage, malgré l'extrême modération des arbitres européens.

Cette campagne a atteint son maximum d'intensité au moment où la commission mixte belgo-vénézuélienne termine ses séances en cours desquelles le surarbitre, M. Filz, condamne le Vénézuéla au payement d'une dizaine de millions. M. Filz, jurisconsulte éminent, ancien président de la Cour suprême des Indes néerlandaises, se vit traiter, par les journaux, de vendu et d'acheteur. Et le même gouvernement qui, en l'espèce, laissait dire, vient de supprimer un journal thuriféraire pourtant du président Castro, le *Restauration Liberal*, pour avoir publié le portrait du président de la Colombie que le général Castro ne peut voir « même en peinture. » C'est ainsi qu'on entend ici la liberté de la presse sous le règne du continuateur de Napoléon Ier, seule figure historique à laquelle ces joueurs de flûte ont la permission de se comparer.

Dans *El Constitucional*, journal officieux inspiré directement par le président, on vient d'insérer une lettre ouverte à l'adresse du surarbitre qui doit décider à Paris des réclamations franco-vénézuéliennes. Des exhortations que contient ce factum on peut en citer un traitement qui sera réservé à l'honorable M. de Leon y Castillo si par malheur il donnait raison à ses compatriotes.

D'ailleurs, après avoir réclamé l'arbitrage à cor et à cris, le général Castro ne semble pas avoir des idées bien nettes sur la portée des sentences prononcées par un tribunal mixte. Aussi, n'a-t-il pas déclaré que, plutôt que de se soumettre à la décision de la commission belgo-vénézuélienne, il se ferait bombarder !

En ce qui nous concerne, voici ce qu'il imagine :

Au cours de sa session à Caracas, notre commission a accordé aux réclamants français pour les pertes qu'ils ont subies depuis l'avènement de Castro, environ deux millions et demi. Or, le financier qui se révèle dans cette âme de héros a trouvé le moyen de se faire verser d'avance ces fonds par les réclamants eux-mêmes ou par leurs compatriotes. Voici la procédé employé par le personnage :

La ville de Ciudad-Bolivar, sur l'Orénoque, a été pendant plus de quinze mois au pouvoir d'un gouvernement de fait (raison récemment par Castro) qui perçut régulièrement les droits d'importation et d'exportation. Le montant des sommes payées de ce chef par les commerçants français, nombreux et importants dans la région, dépasse 2 millions. Or, le président vient d'envoyer là-bas son « nègre de confiance, » un nommé Manuel Corao, général par auto-nomination, avec pleins pouvoirs pour percevoir les droits et patentes une deuxième fois !

L'équité qui règle les actes du Washington vénézuélien réserve d'ailleurs aux négociants allemands et italiens un traitement identique, c'est-à-dire celui de la nation la moins favorisée. Ils n'ont par *conséquent rien à nous envier.*

Quant aux Anglais, ils sont encore plus sérieusement atteints par les fantaisies de cet extraordinaire gouvernant. Un matin, il s'est réveillé avec l'intention arrêtée de ruiner la colonie anglaise de Trinidad. Il décrète donc la fermeture du port de Ciudad Bolivar, pour faire perdre à Port-of-Spain sa principale clientèle ; mais, comme sur la côte vénézuélienne il n'y a pas de ports outillés, il est impossible d'importer ou d'exporter certaines marchandises lourdes, comme par exemple le matériel de mines. Or, près de cinq mille ouvriers anglais attendent ce matériel pour exploiter les concessions aurifères que des compagnies étrangères possèdent dans cette région. Un affamé donc de pauvres gens, on ruine un pays vénézuélien naguère florissant dans le seul but d'être désagréable à l'Angleterre.

Toutefois, avec leur calme traditionnel les Anglais répondant du tac au tac. Ils viennent de refuser l'exequatur au consul du Vénézuéla à la Trinidad, et dans deux mois, c'est-à-dire, lorsque la saison permettra de le faire sans inconvénient pour la santé des équipages, nous verrons arriver ici de nouveau l'escadre du sud-est britannique. — Simple promenade — bien entendu — mais on causera mieux à Caracas, lorsqu'à la Guayra il y aura une centaine de canons et quelques milliers de marins anglais. J'en-même ont dire que nos voisins d'outre Rhin seraient dans les eaux vénézuéliennes pour leur compte personnel assez prochainement.

Le tiers chargé de départager les arbitres mexicains et vénézuéliens vient de rendre sa sentence donnant dans une proportion de 80 0/0 raison aux réclamants mexicains.

Il est bon de dire en l'espèce qu'il s'agissait d'une seule demande basée sur des documents parfaitement authentiques, et que la différence favorable au Vénézuéla n'a été motivée que par l'évaluation des intérêts. Or, ce jugement, prévu jusque dans ses considérants, a déplu au général Castro, lequel a immédiatement déchaîné sa meute de folliculaires contre l'honorable surarbitre qui est en même temps envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Espagne, ainsi que doyen du corps diplomatique résidant à Caracas.

Aux injures adressées en très charmant homme qu'est ce diplomate, la presse reptilienne a associé toute l'Espagne prostituant leur tour aux autres représentants des puissances.

Un de nos diplomates a fait observer au président qu'aucun des personnages accrédités à n'importe quel titre auprès de lui n'échappait à ces basses diffamations et calomnies. MM. Soomis, ministre des Etats-Unis, Haggard, ministre de S. M. britannique, de Pilgrim Baltazzi, d'Allemagne, de Rivs, d'Italie, MM. Filz et Barge, surarbitres de nationalité hollandaise, ont été successivement vilipendés ; aujourd'hui c'est le tour du ministre d'Espagne. M. Goyzas de Ayala, demain ce sera celui du ministre de France et ainsi de suite. Au lieu de répondre convenablement aux observations présentées en nom de leurs gouvernements respectifs par les membres du corps diplomatique, on ne sait loi que les accabler d'injures.

Le président répondit textuellement : « Chaque matin, en me réveillant, je songe aux moyens de me débarrasser le plus tôt possible de ces... (ici un mot qui défie l'honnêteté). »

M. Ayala écœuré a demandé à son gouvernement de le relever de ses fonctions auprès de gens qui prennent leur mauvaise éducation pour de l'énergie.

Quant on ajoute à ce qui précède l'invraisemblable arbitraire que je vous ai signalé en ce qui concerne les procédés de l'administration à l'endroit de nos nationaux et en général des Européens à Ciudad-Bolivar, on se demande réellement ce qu'attendent les puissances pour mettre fin à une situation, qui, de loin, peut apparaître comme une opérette, mais qui, de près, est terriblement sérieuse, car il s'agit de la fortune, souvent même de la vie des gens, et à l'heure actuelle, de la carrière et de l'honneur d'hommes hautement respectables.

PRINCESSE MAKOKO savon Victor Valnier nouveau parfum

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Calendini, capitaine d'infanterie coloniale, est nommé officier de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan des Comores.

— M. Casanova, commis des postes et télégraphes à Sétif, est désigné pour Oran.

— M. Tirabocchi Jacques-Joseph a été nommé gardien de la paix stagiaire à Paris.

— *Les brigadiers* Calisti et Dominici, de la garde républicaine, sont proposés pour le grade de maréchal des logis.

L'Affaire du *Liban*

L'instruction judiciaire sur le *Liban* est terminée, ainsi que nous l'avons dit déjà. M. de Beauregard, lieutenant de vaisseau, qui était adjoint à M. Fourest, qui a fait toute l'instruction, vient d'être remplacé par M. Sérost, lieutenant de vaisseau. M. de Beauregard a été appelé au commandement d'un torpilleur.

L'affaire se déroulera peut être dans la salle du Conseil de préfecture, car la salle du tribunal maritime est trop petite. Il y a quelques années, on jugea dans cette salle le commandant Baret et le second Kerival qui avaient perdu la *Manouba* aux Antilles.

Quant à la date où l'affaire sera appelée, on ne la connaît pas encore. On pense, néanmoins, que les commandants Arnaud et Lacotte et le maître d'équipage Santandros seront cités vers le milieu de décembre.

(*Petit Provençal*).

Nécrologie

M. Edouard Caratini

Le 23 du mois dernier s'éteignait à Saigon M. Edouard Caratini, pilote à la Comagnie Fiaviale. Il était âgé de 52 ans.

Officier de la marine de commerce très expert, très énergique, il faisait partie du personnel du pilotage depuis plus de vingt ans. Ses services étaient très appréciés, son dévouement connu. Deux médailles d'honneur avaient récompensé des actes de courage accomplis dans des circonstances très périlleuses où il avait montré un sang-froid and à un grand mépris du danger lorsqu'il s'agissait de sauver la vie à ses semblables.

Il s'était acquis de nombreuses sympathies dans notre grande colonie d'Extrême-Orient, surtout parmi ses compatriotes, qui trouvaient toujours en lui un bienveillant accueil.

Nous présentons à Mme veuve Caratini et à *ses enfants*, aux familles Caratini, de Canari et de Bastia, nos plus sincères condoléances.

NOMINATIONS D'INSTITUTRICES

Ont été nommées institutrices adjointes stagiaires :

à Piana, classes enfantines, Mme Perini née Versini, ancienne élève maîtresse, en remplacement de Mme Soubagné, retraitée.

à Bonifacio, Mlle Frisdigneni, élève-maîtresse sortante.

à Sartene, école maternelle, emploi vacant, Mme Pietri, inst. à Pastano.

à Ile-Rousse, école laïcisée, Mlle Grisgnardi, adj. à Corbara.

à Corbara, Mme Maroni, adj. à Lumio.

à Lumio, Mlle Ilari, élève maîtresse sortante.

à Venaco, Mlle Mariani, inst. à Giuncaggio.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

ALESANI. — Mme veuve Nocciade-Marie Mattei née Emmanuelli vient de s'éteindre à Novale d'Alesani ; elle était presque octogénaire, mais elle ne ressentait pas du poids des ans. Elle avait conservé toutes les habitudes des femmes corses des temps passés ; elle vivait ainsi entourée de la vénération de sa nombreuse famille et de la population de Novale.

Les obsèques de cette excellente dame ont réuni à Novale les membres des principales familles des cantons d'Alesani, de Moita et de Pietra. Le deuil était conduit par le fils, M. Mattei, commissaire spécial à Bonifacio, entouré de ses beaux-frères et cousins. Un beau catafalque avait été dressé à l'église paroissiale où ont été dites les dernières prières au milieu d'une affluence considérable.

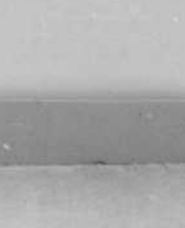
Nous adressons à M. le commissaire Mattei, aux familles Mattei, Borromei, Brandizi, Vincenti, Calendini et Emmanuelli, l'expression de nos très vifs regrets.

∴

CHIAVARI — M. Mattei Joseph-Marie, gardien ordinaire de la prison d'El Harroch est nommé au même emploi au pénitencier agricole de *Chiavari*, par permutation avec M. Mannoni.

« Ce n'est découvert est une erreur profonde. » C'est pourtant ce qu'affirme Jules Lemaître dans la préface de son livre : « De l'utilité des découvertes, faites dans les sciences, sous le règne de Louis XV. »

Tout n'est pas encore mais il y a des découvertes qui marquent un pas énorme dans la voie du progrès. De ce nombre est la découverte de Pilules Pink qui, depuis 15 ans, font journellement des merveilles de guérisons de personnes d'anémie, de chlorose, de neurasthenie de faiblesse générale, de rhumatismes de névralgie, de scatique, tenu les nombreuses personnes qui ont obtenu leur guérison par les Pilules Pink, nous citerons Mme Emilie Cayre, 28, rue des Pinsons, Paris, dont le cas est particulièrement intéressant :



Mme Emilie Cayre, de Paris, d'après phot.

« Depuis douze ans, écrit-elle, j'étais malade. Au début j'ai eu une bronchite, une congestion pulmonaire et une pleurésie. Depuis, mon organisme ayant été complètement débilité, je n'ai cessé de souffrir de maux de tête, de migraines, de névralgies. J'étais très faible, je manquais d'appétit et j'éprouvais mal. Je ne pouvais plus travailler. J'avais essayé bien des traitements, sans en tirer bien. Je me suis décidé à essayer un dernier les Pilules Pink, tellement les nombreuses attestations que sont publiées par les journaux m'avaient frappée. Après la première boîte mon appétit était revenu ainsi que mes forces. J'ai continué le traitement et maintenant me voilà complètement rétablie. »

Cette guérison après douze ans de souffrances, après les insuccès des autres remèdes est, en en convenons, remarquable. C'est ainsi que sont un grand nombre de guérisons obtenues par les Pilules Pink. Elles ont guéri des gens considérés comme incurables abandonnés de tous. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt Gabin et Cie, pharmaciens, 23, Rue Halle, Paris. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.

Les Agents de l'Etat et le Service militaire

Nous croyons utile de mettre sous les yeux de nos lecteurs le décret relatif au calcul de l'ancienneté des agents, sous-agents, employés et ouvriers de l'Etat pour la période des services militaires.

Art. 1er. — Le temps passé sous les drapeaux, pour l'accomplissement du service militaire, par les agents et sous-agents des administrations de l'Etat ainsi que par les employés et ouvriers industriels de l'armée, soit après leur admission dans les cadres, soit compté pour l'avancement dans la proportion de la moitié lorsqu'il est fait état de la durée de services.

Toutefois, les services militaires ne sont comptés que si la durée dans les cadres a été demandée par l'année qui a suivi la libération militaire ou si le candidat a présenté au premier concours ouvert après l'expiration de ladite année.

Art. 2. — Lorsque l'ancien a accompli en vertu d'un engagement volontaire, d'un rengagement ou d'un commission, une durée de service supérieure au temps passé sous les drapeaux par la classe qui a été appelée l'année de sa corporation, ou lorsqu'il a été maintenu sous les drapeaux, par suite de mesures disciplinaires, après le temps réglementaire, il lui est fait état de ce service supplémentaire.

En aucun cas, il n'est tenu compte des services militaires déjà rémunérés par une pension.

Art. 3. — Le temps supplémentaire à compter, en vertu du présent décret, de la détermination du rang d'ancienneté en vue des diverses promotions à effectuer entre ces promotions, suivant les conditions déterminées par arrêté ministériel, sans que le nombre des années à compter puisse être supérieur à celui des années de six mois au maximum prévu par la loi.

Le temps de service effectif exigé pour chaque promotion ne pourra, dans aucun cas, être réduit de plus d'un tiers.

Art. 4. — Dans les administrations et établissements où l'application des règles qui précèdent aurait pour effet d'augmenter le nombre des années à attribuer à l'ancienneté, il ne sera rien ajouté à nos augmentations que dans la limite des disponibilités budgétaires.

Art. 5. — Dans le cas où, par suite du personnel d'une administration ou d'un établissement de l'Etat, le temps de service militaire est supérieur à la moitié compté pour plus de moitié, les agents, sous-agents, employés et ouvriers de ces fonctions, comme titulaires d'emplois, au moment de la promulgation du présent décret, demeurent régis par les dispositions en vigueur.

Art. 6. — Des arrêtés ministériels détailleront les détails d'application et les mesures nécessaires à l'exécution des dispositions qui précèdent, notamment les conditions et limites dans lesquelles seront comptés les services antérieurs à la promulgation du présent décret.

Art. 7. — Il n'est pas dérogé par les règlements concernant l'avancement du personnel.

Fait à Paris, le 14 novembre 1903.

Le sérum de la tuberculose et le Dr Marmoreck

Le docteur Marmoreck a lu à l'Académie de médecine, au nom de la commission sur la question du sérum de la tuberculose.

Le principe de la méthode est le suivant : en injectant une culture stérilisée de bacilles tuberculeux à des chevaux, Marmoreck les immunise contre la tuberculose et obtient ainsi un sérum antituberculeux, avec lequel il a fait des traitements guérisseurs sur des animaux tuberculeux et sur un homme.

Le docteur Marmoreck a terminé sa communication en disant qu'il ne donnait que ce n'est seulement qu'une expérience, beaucoup plus grande qu'il va faire, faite sur une échelle plus vaste, pourra rendre un jugement définitif sur la valeur de son sérum.

Des expériences, en ce sens, ont été suivent déjà dans beaucoup d'hôpitaux de l'étranger, sous le contrôle de médecins compétents. Leurs résultats, très encourageants, vont être incessamment connus et bien mieux que toutes les affirmations ou dénégations justifieront, le moment échéance, la valeur de sa méthode.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 19 à 20

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11 à 12 5 à 7 heures du soir, + 14 6 Minima, + 8-7.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. 6 heures du soir, 757 mm.

Vent. — Dans la matinée E. modéré. Dans l'après-midi, S. faible.

Etat du ciel, pluvieux.

Pluviomètre, à midi : 7.5 mm.

∴

Fiançailles

On lit dans la *Petit Niçois* :

Hier ont eu lieu les fiançailles de Mlle Louisette de Casalta, fille, par son père, du général de Casalta, et par sa mère de Sacminiatelli, ancien ministre plénipotentiaire d'Italie à Vienne.

M. Max de Lagrevois, avocat, lié aux meilleures familles de la Haute Loire.

Assistaient à cette réunion : Mme la comtesse Samminiatelli, grand'mère de la fiancée ; Mme de Lagrevois, mère du fiancé ; MM. Darius et Joseph de Casalta, oncle et père de la fiancée ; Mme et M. Coutret, avocat ; la générale Wolf, la baronne Charassin d'Eguay ; la baronne Albert ; M. Massoni, directeur des postes ; M. et Mme Marion ; Mlle Desprès ; M. de Vincenti, cousin de la fiancée ; Miss Herbert.

∴

Obsèques

Hier, à trois heures, ont eu lieu les obsèques du jeune Joseph Praneta, enlevé à l'âge de 18 ans par une affection qui est restée rebelle à toutes les tentatives de la science. On espérait toujours que sa jeunesse aurait eu raison du mal, mais ces espérances ne se sont pas réalisées et il a été prématurément fauché par l'inflexible Parque.

Le deuil était conduit par son père, son beau-frère et des parents. L'absoute a été donnée en l'église Sainte Marie.

Nous adressons à M. Ignace Praneta et à sa famille toutes nos condoléances.

∴

Chronique médicale

Le docteur F.-A. Pasqualini, de Campile, médecin spécialiste pour le traitement des rhumatismes, goutte, sciatiaque, donnera ses consultations aux malades atteints de ces maladies, tous les jeudis de 2 à 5 heures du soir, Hôtel des voyageurs Bartoli, avenue de la Gare, Bastia.

∴

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

∴

Au Port

Le vapeur anglais *Coranian* capitaine Evans, est arrivé de Livourne avec marchandises diverses.

— Le vapeur italien *Silvia*, capitaine Giacopini, est arrivé de Cavak avec 3 passagers, et chargé de grains et moutons.

— Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Utino, est arrivé de Livourne avec 309 passagers et 14 tonnes.

— Le vapeur *Insulaire*, capitaine Orsini est arrivé de Nice avec 73 passagers et 20 tonnes.

∴

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

∴

A louer

Un appartement de 7 à 8 pièces, au 3e étage, boulevard Paoli, 32.

— Un étage au 2e, rue de la Banque n° 3.

S'adresser au bureau du journal.

∴

Avis

M. Rossi Vincent, propriétaire à Poggio di Nazza, prévient le public qu'il ne répond pas des dettes que pourrait contracter sa femme, Mme Louise Cécile née Semmarelli.

∴

Le Petit Niçois

Le *Petit Niçois* est en vente à notre librairie.

∴

Avis

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sebastiani, du 1er, en face la caserne Marbeuf.

Octroi de la Ville de Bastia

Vente par suite de Saisie

Le dimanche 22 courant, à 9 heures du matin, au bureau de l'octroi de Saint Joseph, il sera procédé, aux enchères et au comptant, à la vente de trois ballots de tabac en feuille pesant ensemble 150 kilogrammes environ.

AVIS

La Direction de l'Usine à Gaz a l'honneur d'informer le public que ses bureaux sont ouverts de 7 à 11 heures du matin, à son Usine de Toga, et de 4 à 6 heures du soir, à sa succursale, Bd Paoli, 13.

BÉNÉDICTINE

La *Bénédictine* que nous recommandons aux estomacs paresseux et dont es fins gourmets ne se lassent pas de aster les vertus, est certes la plus exquise des liqueurs. Eminemment digestive autant que succulente, elle constitue, de plus, un rafraîchissement aussi agréable qu'hygiénique avec de l'eau pure.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

ÉMISSION DE 600.000 OBLIGATIONS FONCIÈRES
à 500 fr. 3 % avec LOTS
Rapportant 15 fr. d'intérêt par an.

PRIX D'ÉMISSION : 495 fr.

Payables : 20 fr. en souscrivant, — 20 fr. à la répartition et le surplus en 7 versements.

4 tirages trimestriels de lots par année pour 1.300.000 fr. de lots
Ainsi 2 de 150.000 et 2 de 100.000 fr.

Pour la notice, voir le prospectus ou l'affiche.

Souscription publique le 24 Novembre 1903
à PARIS : AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
et chez les principaux Banquiers de crédit.

Paris 1903 — Les 85 Actions FONCIÈRES-FAVORIS DE FRANCE
Les 85 Actions FONCIÈRES-PARTICULIERS DE FRANCE
ne sont pas admises en négociation sur les marchés.
On peut dès à présent souscrire par correspondance.

Bourse de Paris

	15 nov.	— 16 nov.
3 Rentes 0/0 anciens	98.05	— 98.10
— 3 p. 0/0 amortis	98.05	— 98.10

Dépêches de Nuit

Elections d'Olmeto

Les électeurs du canton d'Olmeto sont convoqués pour le 6 décembre, à l'effet d'élire un membre du conseil d'arrondissement, en remplacement de M. Balisoni, décédé.

L'AFFAIRE HUMBERT

M. Gabrielli

M. Gabrielli, député de Sartene, a été désigné, cejourd'hui, par le groupe de l'Union démocratique comme devant faire partie de la Commission des dossiers Humbert, que la Chambre nommera demain au scrutin de liste.

LE VOYAGE des Souverains Italiens EN ANGLETERRE

Le banquet de Windsor

Les Toasts

Au banquet donné hier soir au château de Windsor, en l'honneur des souverains italiens, S. M. Edouard VII a porté le toast suivant :

« Le but de nos deux pays est de maintenir la paix, de travailler ensemble dans la voie du progrès et de la civilisation.

» Je lève mon verre en l'honneur de Votre Majesté, de la gracieuse souveraine et du peuple italien. »

∴

Le roi d'Italie a répondu :

« Les sentiments d'amitié et de sympathie qui unissent nos deux peuples sont des facteurs importants de la politique de paix et de civilisation.

» Je bois à votre Majesté, à la Reine, au peuple anglais ! »

∴

A Londres

Les Souverains italiens, LL. MM. Edouard VII et la reine Alexandra, et leurs suites ont quitté de bon matin le château de Windsor pour se rendre à Londres.

Les Souverains ont débarqué à la gare de Paddington, au milieu des plus chaleureuses acclamations.

A l'ambassade d'Italie

Les Souverains Italiens se sont rendus directement de la gare de Paddington à l'ambassade d'Italie.

Les réceptions

Peu après leur arrivée, a eu lieu la réception des députations des sociétés italiennes et des principaux membres de la colonie italienne. Il a été présenté aux Souverains une lettre écrite sur un parchemin superbement enluminé, renfermé dans une gaine d'ivoire magnifiquement sculpté.

A la Cité

Après un déjeuner intime, les Souverains se sont rendus à la Cité, en traversant les grandes artères d'Oxford et d'Holborn.

Le Coffret

A l'arrivée des Souverains une délégation leur a présenté au nom de la corporation un très riche coffret renfermant une adresse.

Au Guild-Hall

Les Souverains se sont ensuite dirigés vers le Guild-Hall où a été servi le lunch offert par la municipalité.

Le lord maire a prononcé un discours.

Sa Majesté a répondu au discours du lord-maire.

Le retour à Windsor

Après le lunch, les Souverains sont retournés directement à la station de Paddington par une voie différente de celle suivie à l'aller.

Grand dîner

Ce soir, grand dîner de gala au château de Windsor, qui sera suivi d'une représentation au théâtre du château.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. Fallières

La séance est ouverte à 2 heures 45 minutes.

M. Francez, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

L'abrogation de la Loi Falloux

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Bérard, tendant à l'abrogation du chapitre 1er du titre III de la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement, et sur le projet de loi sur l'enseignement secondaire libre.

ARTICLE II

La discussion s'ouvre sur l'article 2.

M. Thezard

rapporteur, maintient le texte de la commission.

Le ministre de l'Instruction publique

soutient au contraire le projet présenté par le gouvernement.

M. de Lamarzelle

répond au discours de M. Clémenceau et réfute les théories développées par le sénateur du Var.

L'orateur est partisan de la liberté absolue de l'enseignement, de cette liberté qui a été proclamée par tous les esprits libéraux et qui a été poursuivie et obtenue au prix des plus grands efforts.

L'article 2 du projet de la commission est mis aux voix et repoussé par 198 voix contre 60.

ARTICLE III

Les premiers paragraphes de l'article 3, consacrant le principe de la liberté avec les conditions de capacité et de moralité, sont adoptés.

On passe à la discussion du paragraphe imposant aux directeurs des établissements la déclaration affirmant qu'ils n'appartiennent pas à une congrégation non autorisée.

M. Delpech

demande la suppression des mots « non autorisée. » Tous les membres des anciennes congrégations doivent être exclus de l'enseignement. On ne saurait faire une différence entre les uns et les autres.

Le président du Conseil

reconnaît le bien fondé des observations développées par M. Delpech et accepte l'amendement.

L'amendement est renvoyé à la commission.

Suite de la discussion demain.

Chambre des Députés

Présidence de M. Lockroy

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Devèze, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Budget des Travaux Publics

Suite de la discussion du budget du ministère des Travaux Publics.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 55 : Lacunes des routes thermales et des routes nationales.

Les chapitres 55, 56 et 57 sont votés.

Routes forestières de la Corse

Sur le chapitre 58 : Routes forestières de la Corse,

M. Gabrielli

intervient pour signaler l'insuffisance du crédit de 25 000 francs inscrit au budget de 1904.

Il expose la question en quelques mots très clairs et très bien nets qui sont bien accueillis par la Chambre. Il demande que l'année prochaine ce crédit soit porté à 100.000 francs.

M. Doumer

président de la commission du budget, reconnaît, avec l'assentiment du gouvernement, que l'observation présentée par l'honorable député de Sartene est parfaitement fondée et qu'il est regrettable que les crédits demandés à la Chambre n'aient pas été supérieurs.

Il exprime l'espoir que le parlement le comprendra et qu'on pourra donner satisfaction à une réclamation aussi juste.

M. Gabrielli

en son nom, et au nom de ses collègues de la Corse, prend acte de ces déclarations et déclare qu'il compte fermement qu'on en verrait les heureux résultats au prochain budget.

Les chapitres 57 à 68 sont votés.

Le Port de Propriano

Chapitre 64 : Amélioration et extension des ports maritimes.

M. Gabrielli

avait déposé un amendement relatif au port de Propriano. Mais, après une conversation avec M. le ministre des travaux publics qui lui avait donné l'assurance que l'allocation d'un crédit de 150.000 francs serait offert à ce port, il retire son amendement.

M. Emmanuel Arène

déclare qu'il s'associe aux revendications développées par son collègue et ami.

M. Malaspina

fait la même déclaration et se félicite de voir que les observations de M. Gabrielli ont rencontré tant de sympathies au sein de la Chambre.

Les chapitres 64 à 67 sont votés.

Chapitre 68 : « Etudes et travaux de chemins de fer exécutés par l'Etat. »

M. Cuneo d'Ornano

présente quelques observations sur l'exploitation des chemins de fer de l'Etat.

Les chapitres 68 et suivants sont votés.

L'ensemble du budget du ministère des Travaux publics est ensuite mis aux voix et adopté.

Budget des Affaires étrangères

La Chambre aborde ensuite la discussion du budget du ministère des Affaires étrangères.

M. Deschanel

prononce un long et remarquable discours sur la politique extérieure.

La séance a été ensuite levée et renvoyée à demain.

Laboratoire de Fabrication spéciale
DE GATEAUX CORSES
fondé en 1860

Mme Zita MORATI née ADAM
Successeur de Mme GUIZOT
6, *rue des Terrasses*, 6, *Bastia* (*Corse*)

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle que les paquets, boîtes ou colis sortant de son magasin seront revêtus du cachet-adresse de *Gâteaux Corses* si justement appréciés du public, dont la réputation n'est plus à faire, ne soit pas confondus avec d'autres gâteaux corses vendus à bas prix dans notre ville.

On expédie à l'intérieur et sur le continent sur commade.

TRAVAIL p. Dames, bourses crochet, 70 à 100 fr. p. m. bien payé. Ecr. Préceptis, à Grenades (Haute-Garonne).

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

Manufacture Française
D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. H. Badani**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

A louer présentement

Un appartement composé de 8 pièces situé au 1er étage, maison Fantazzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres de côté de Boulevard.

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

**Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs
feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux
tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cig
rettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belg
Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main
à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte.**

L'excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centime

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares
Baigneuse	2.50	Elisa	1.50	*Annoncoo argentés*	2.50	**Flor de Bellard**
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	Républica	1.25	**Palomas**
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	**Elisa Habana**
La Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	**Petit Mattei**
Mascotte	3.50	Genny Lind	3.75	Attencion	1.25	**Cuba**
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	***Brésil***
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	**Coquettas avec plume**
Mercurio	4.25	Americana	4.50	Gracioso	1.50	**Cigares en paquet de 20 (le mil**
Judith	4.25	Mexicana	4.50	Juditta avec bague	1.50	**Cigares Bandes Raphia (A)**
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	**— — (B)**
Bianca (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	Le Commandeur	2.25	**— Bandes roses**
Londrès	6.50	Flor de Cabineto	7.00	Gloria Mundi	4.00	**— Courants**
Rencurel P.	7.00	Hermelin	7.00	Monitor	4.00	**— Tordus**
Térésita	7.00	Milady	8.00	La Cultura	4.25	**— Longs et Fins**
Colombi	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	**Façon Ajaccienne**
Colombiné	12.00	Flor de Libelar	8.00	Récompensa	5.00	**E. C.**
Los Ciboleros	1.000	Otello	10.00	Concordia	9.00	**Courts**
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	**Japon**
		Mattei (doré)	4.00	Villar de Villar	10.00	**Havane grand Trabucos**
		Mattei(avec bague)	3.00			**10 Trabucos**
		Le Commandeur	3.50			**Pressés extra**
						Cigares Toscans
						Vevey longs
						Vevey courts
						Vevey fins
						Brissacco (avec paille)

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE A VAPEUR

ENTREPOTS DE LIQUEURS, SIROPS, VINS, SPIRITUEUX, TABACS, CIGARES

EXPORTATION - IMPORTATION

BASTIA (Corse) **L.-N. MATTEI & Cie** BASTIA (Corse)

Spécialités de la Maison : **AMARO-MATTEI**, apéritif supérieur à base de Quinquina & de Mandarine

LIQUEUR DE MYRTHE, LIQUEUR DE MANDARINE, LIQUEUR DE CÉDRATINE

***LE MERVEILLEUX CIGARE MATTEI exquis par excellence et le meilleur a* 0,10 c.** Tout les fumeurs doit fumer ce Cigare QUI NE PAS FUMER

DENRÉES COLONIALES

3e ANNÉE — SAMEDI 21 NOVEMBRE 1903 — N° 251

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames 0e page, 0.75 — Divers, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00554

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Aujourd'hui : Prés. de la Ste Vierge.
Soleil : (Heure officielle)
Lever, 6 h. 35 m. — Coucher, 4 h. 01 s.
Nouv. le 18 — Premier quar., le 26
Fête de demain : Sainte Cécile.

20 NOVEMBRE

VOS RUBIS

A « Sa-ange. »

Vous avez dit un jour : « J'ai rêvé
Des colliers faits de l'eau des grèves
Et de saphirs alentours. J'ai
Des rayons dorés d'un blond
Profond... » Vos vers ont donné raison,
Ange, à votre rêve.

Vos vers ont donné raison,
Ange, *représent d'album intact*
Aucun doigt indiscret ne frôle
Ses pages. J'ai lu... J'ai lu jusqu'à
Ce qu'enfin, lentement, avec le regret
De tourner la page dernière, hercé
Par cette chanson rose qu'il go
Pose vous soufflé :

Une vaporeuse et mutine
Sylphide en robe d'églantine ;
Dans ses beaux cheveux dorés
Des papillons *rosés* ;
Et joyeuse
Lumineuse
Va rieuse
Dans les prés...

Ah ! Et quand s'acheva la
Des perles diamantèrent le
Des fleurs, par un doux ma-
Stratosphère. Il y eut dans la na-
Qui s'éveillait un long murmure,
Un concert d'oiseaux ja-
Un hymne d'éternel renou-
L'âme des grands poètes dis-
Passera, loth aérien, plaintif et
En une vision brève, je vis
Mon âme frémir d'un idéal jamais
Elle descendit du ciel bleu,
Voilà, comme égarée, puis
Avec une lassitude d'hirondelle
Lasse. Elle était rouge, chaude
Soleil et de sang. Je la crus
Morte, fronche dans un deuil
Car, dites, n'est-elle pas

en deuil l'âme des chantres de l'amour et de la gloire, l'âme de ceux qui n'eurent pas d'élèves ? Et vous êtes heureux, vous qui de vos lèvres jeunes avez pressé le luth. De ce frôlement exquis, une harmonie s'est élevée, qu'écoutèrent les étoiles, seules confidentes de vos rêves. Oh ! ne brisez pas ce luth.

C'est si triste des volets clos !...

Et ne trouvez-vous pas qu'il est triste de se taire quand on peut chanter ? .. Je sais que vous n'osez pas. Je sais pourtant que vous voudriez..

Fenêtres closes, vous dormez
Tandis que je chante.
J'aime le jour, quand vous ouvrez
Votre aile mouvante...

Les fenêtres s'ouvriraient, je vous assure, si vous receviez Vos alnées vous donneraient la main avec le *diadème*...

C'est si triste des volets clos
Où la nuit se joue !
Leur lugubre et calme repos
Tristement secoue ..

∴

Oh ! les premiers vers, la première caresse !.. Vous n'aviez pas douze ans, et comme Hugo vous vouliez « essayer les accents de votre timide voix. » En une page délicieuse, vous racontez vos débuts qui vous permirent « de puiser quelques vers aux sources de votre cœur. » La Muse devint la « Fée, » la « Charmeuse, » la « Sirène aux yeux verts. » Cette sœur, fidèle, tendre et chère, accompagna votre lente promenade vers la Beauté souveraine. Et depuis, « sans souci de la terre et ne songeant qu'aux cieux, » vous vous êtes envolée, toutes deux, vers le grand firmament de rêve et de contemplation, loin, bien loin des huées d'ici-bas. Car

Le ciel gris où le soleil roux
Se meurt mélancolique et doux,
Est de notre âme le tableau
Triste, mais beau...

Le silence majestueux
Qui plane aux cyprès ombreux
Est le deuil de nos souvenirs,
Lointains plaisirs...

∴

En 1901, M. Angelo Mariani, apporta à M. Jules Claretie les fragments des œuvres d'un grand poète, mort à vingt-six ans, Charles-Timoléon Pasqualini. En prenant ces strophes inachevées et inédites, M. Jules Claretie déclara que « rencontrer un poète inconnu, c'est une volupté particulière, très profonde. » Et c'est pourquoi je suis fier de saluer, ici, l'écrivain de votre beau talent. J'ai bien hésité, croyez-le, avant de vous offrir l'hommage de mon admiration sincère. Votre modestie en souffrira. Mais, que voulez-vous ? votre album m'a ravi. Et la beauté m'émeut. Après Pasqualini, après François de Gaffory, vous êtes apparue... Plus heureuse que ces dignes enfants de notre Corse adorée, vous chantez encore, timide, parmi la verdure de votre coquette villa. Les branches de lauriers vont jusqu'à vous. Acceptez-les..

Vos *yeux changeants* et lumineux
Couleur de vagues,
Je les voudrais, ces deux beaux yeux,
Montés en bagues.
Vos yeux ! je les voudrais avoir,
Faisons l'échange :
Prenez les miens ; je veux revoir
Vos beaux yeux d'ange...

Eh ! bien, nous vous les livrons, ces yeux que vous avez vus en songe. Mais donnez vos vers, vos jolis vers, donnez-les, afin que nous les montions en bagues, aussi, — afin que nos doigts, chaque jour, se parent de la splendeur de vos *rubis*...

René Sanet.

TRIBUNAUX CORSES

11 novembre 1846. — Ordonnance du Gouvernement autorisant la création à Bastia d'une caisse d'épargne.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Ersa, juge au tribunal de première instance de Moutiers, est chargé de l'instruction au même siège.

— M. Texier, officier d'administration du 1re classe, gestionnaire de l'hôpital militaire d'Ajaccio, est nommé gestionnaire de l'hôpital de Toulouse, en remplacement de M. l'officier d'administration principal Canquoin, admis à faire valoir ses *droits à la retraite pour infirmités*.

— M. Castéran, officier d'administration de 1re classe à la direction du service de santé du 15e corps d'armée à Rennes, est nommé gestionnaire de l'hôpital d'Ajaccio.

— M. Pouzevers, officier d'administration de 1re classe à l'hôpital militaire de Dunkerque, est désigné pour la direction du service de santé du 3e corps d'armée, à Rouen.

CIGARETTE FATMA

La Liberté de l'Enseignement

Dès maintenant, on s'occupe activement de la préparation du projet de loi dont M. Combes a annoncé le dépôt dans sa récente déclaration au Sénat, et qui a pour objet d'interdire l'enseignement aux congréganistes qui l'exercent actuellement.

Tout d'abord, M. Combes vient d'inviter, par dépêche, les préfets à lui faire parvenir, dans un délai déterminé et très bref, des renseignements sur la situation des établissements congréganistes d'enseignement de leurs départements.

D'autre part, M. Combes va constituer une Commission de représentants des trois administrations de l'intérieur, des cultes et de l'instruction publique, qui sera chargée de grouper tous les renseignements et de préparer le projet de loi.

Le combre des écoles qui seraient atteintes par ce projet s'élève à environ 3,500, à savoir : 1,500 écoles de garçons environ, tenues par les Frères des Ecoles Chrétiennes, et 2,000 de filles, tenues par des congrégations de femmes, soit exclusivement enseignantes, soit mixtes.

Les Indemnités du Vénézuéla

Nous avons annoncé que les réclamations françaises contre le Vénézuéla, sur lesquelles l'arbitre français et l'arbitre vénézuélien, M. de Peretti della Rocca et Jean Paul, ne s'étaient pas mis d'accord, allaient être soumises au haut arbitrage de M. Léon y Castillo, ambassadeur d'Espagne à Paris, désigné par le protocole du 19 février 1902. Cette information a cessé d'être exacte. M. Léon y Castillo vient, en effet, de se récuser et nul doute que sa décision n'ait eu pour cause les attaques inqualifiables de la presse et des hommes d'Etat vénézuéliens contre les arbitres espagnols.

Des négociations sont pendantes entre le gouvernement de Caracas et le quai d'Orsay pour la nomination d'un nouveau tiers arbitre, dont le choix ne laisse pas que d'être fort délicat, étant donnés l'étrange attitude du Vénézuéla et les procédés auxquels il a recours.

Vu l'importance des intérêts français en jeu, nul doute que le ministre des affaires étrangères ne leur assure, en dépit des manœuvres dilatoires, une prompte et impartiale justice.

Société de Dotation de la Jeunesse de France

Le Comité de la section bastiaise de la « Société de Dotation de la Jeunesse de France » a l'honneur de porter à la connaissance du public bastiais qu'il organise pour le dimanche 20 décembre prochain une fête enfantine au profit de la caisse-orphelinat de la Dotation. Cette fête sera suivie du tirage d'une tombola.

Le programme définitif sera très prochainement publié et le local désigné sous peu.

Mais d'ores et déjà le Comité est heureux d'annoncer au public que M. le Maire de Bastia a bien voulu accepter la présidence d'honneur de la fête enfantine en question, donnant ainsi à l'Œuvre de la Dotation de la Jeunesse de France, dont il est, du reste, membre honoraire, une marque de précieux encouragement, et à la section bastiaise de sa haute et vive sympathie.

Pour rassurer certaines personnes qui ont cru devoir en faire la remarque, — et le Comité désireux d'éviter toute équivoque est loin de les blâmer, — le Comité a peine besoin de faire remarquer que la fête qu'il organise n'a aucun caractère politique ou religieux : elle est uniquement et éminemment philanthropique, humanitaire et patriotique. Le but que poursuit la « Société de Dotation » a été maintes fois exposé : c'est de donner à nos jeunes enfants, à nos jeunes filles de quoi préparer leur entrée en ménage, à nos fils à nos soldats de quoi subvenir aux premières nécessités de l'existence à leur sortie du régiment ; c'est en somme d'offrir un robuste encouragement au travail, à l'épargne et au bien !

Le but à poursuivre étant tel, le Comité est en droit d'espérer que la population bastiaise, *sans distinction d'opinion ou de culte*, voudra bien contribuer au succès

---

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

BEAU-PÈRE

Par Charles de Bernard

VII

La Chasse aux Grisettes

(Suite)

Depuis d'une centaine de pas, Laure
Mme de nouveau, hésita encore ; puis,
Sortit précipitamment la rue, elle en-
Dans une boutique bien éclairée. Aux
Lorgnons, variés et éclatants que pro-
Sur le pavé quatre grands
Placés en montre, Laubespin re-
Votre pharmacie. Il traversa la rue à
Pas et se pencha contre le vitrage
Fenêtre, à travers lequel il pou-
Facilement apercevoir l'intérieur de
Boutique.

Une fille s'approcha d'un comptoir
Petit homme maigre et livide pesait
Drogues dans une balance avec une
Si scrupuleuse que d'abord il
A peine l'apercevoir ; mais, dès
qu'elle eut ouvert la bouche, il releva brusquement la tête

Laubespin remarqua, non sans surprise, l'air affairé de ce personnage, qui, se tournant vers un de ses aides également occupé aux travaux du métier dans le fond de magasin, lui adressa quelques mots avec une vivacité singulière.

Ce dernier tressaillit à son tour comme si à l'improviste il eût senti la morsure d'une vipère. Les deux hommes alors attachèrent sur la jeune fille des regards curieux, *sévères et pour ainsi dire* menaçants. Plusieurs paroles furent échangées. La modiste, dont la figure avait une expression calme qu'elle n'avait pas offerte jusqu'alors, semblait insister pour obtenir l'objet de sa demande ; de leur côté, le pharmacien et son aide fronçaient le sourcil, retroussaient la tête en signe de refus, et ils finirent par se diriger vers la porte dans l'intention évidente d'éconduire la jeune fille.

Reconnaissant l'inutilité de ses instances, Laure baissa la tête, garda un instant une attitude pensive, et sortit enfin les lèvres entr'ouvertes par un sourire plein d'amertume. Elle se remit en marche assidûment, toujours suivie de Laubespin, dont cet incident avait redoublé la curiosité.

— Un marchand qui refuse de vendre ! voilà du nouveau, se disait-il ; qu'a-t-elle donc pu demander ? ce n'est, à coup sûr, ni l'oiseau qui parle, ni l'arbre qui chante, ni aucune autre merveille des *Mille et Nuits* ; c'est quelque chose de très-réel et qui se trouve évidemment dans cette pharmacie. Pourquoi donc alors ces deux faces de parchemin lui ont-elles refusé d'un air si farouche ce qu'elle leur demandait ?

Tandis que Laubespin cherchait sans le trouver le mot de cette énigme, la jeune fille, qu'il avait aussi un instant de suivre des yeux, disparut subitement ; il pressa le pas et reconnut bientôt qu'elle venait d'entrer dans une autre pharmacie, située à peu de distance de la première. Le maître seul s'y trouvait, jeune homme de bonne mine, pâlot, *frisé, musqué, et peut-être* trop joli pour une profession si grave ; assis sur un élégant fauteuil, il attendait les pratiques en lisant au lieu du Codex un roman nouveau.

A la vue de la jeune modiste, cet agréable pharmacopole se leva d'un air d'empressement, posa son livre sur le comptoir, où il s'appuya des deux mains, et, dans cette attitude inclinée, les lèvres entr'ouvertes par le plus gracieux sourire, il attendit qu'elle s'expliquât. Dès les premiers mots, un changement notable se manifesta sur sa physionomie ; son regard languoureux devint fixe, et l'espèce de cœur dessiné *sur ses bouches* arrondit un cercle par un agrandissement soudain.

— *Il bon-dieusi*, se dit Laubespin, qui, de la rue, ne perdait pas un seul détail de cette *scène*.

Il y eut alors une répétition presque littérale de ce qui s'était passé dans l'autre boutique, seulement le joli pharmacien exprima sa surprise d'une manière moins bourrue que ne l'avaient fait ses confrères, et mit dans ses refus la politesse mielleuse promise par sa physionomie. Après une courte discussion, la jeune fille, le front couvert d'un nuage, fit un pas pour se retirer ; il sortit aussitôt de son comptoir et la reconduisit en lui adressant des *excuses qui duraient encore après qu'il eut* ouvert la porte, de manière que le comte, arrêté à deux pas, put en entendre les dernières mots.

— Vous me voyez désolé, mademoiselle, tout à fait désolé ; je donnerais certes beaucoup pour pouvoir vous être agréable, mais ce que vous me demandez est impossible ; les ordonnances de police sont formelles. Cela nous est défendu sous des peines fort sévères, positivement dites.

La pharmacien avait dénié ces paroles d'un ton le plus doucereux, en homme qui a l'habitude de dorer des pilules ; voyant que la jeune fille ne l'écoutait pas, il lui adressa un salut gourmé, et rentra dans sa boutique.

— Les ordonnances de police, répéta mentalement Henri, que ces mots avaient frappé ; que peut avoir de commun une si charmante personne avec les ordonnances de police ?

Déjà la modiste s'était remise en chemin d'une allure plus rapide qu'auparavant. Décidé à éclaircir un mystère qui piquait au plus haut point sa curiosité, le jeune homme, de son côté, pressa sa marche. L'occasion qu'il attendait ne tarda pas. A quelque distance de l'église Saint-Eustache, dont le clair de lune permettait déjà d'entrevoir le chevet, une troisième pharmacie s'offrit aux yeux de la jeune fille, qui, malgré le peu de succès de ses premières démarches, y entra aussitôt, ainsi que l'avait prévu Laubespin ; mais cette fois elle n'entra pas seule.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

de la fête projetée, soit en achetant des billets de tombola soit en procurant des lots aux organisateurs.

Nous donnerons demain la première liste des lots reçus avec les noms des donateurs ainsi que les noms des personnes chez qui l'on pourra demander des billets de loterie.

Pour le Comité,
Le Président. J.-A. RETALI

Un grand Mariage au Cap

Lundi dernier a été célébré à Pino le mariage de M. Joseph Franceschi, capitaine d'infanterie, chevalier de la Légion d'honneur, licencié en droit, avec Mademoiselle Anna Agustini.

A la suite d'une grave maladie de Madame Eléonore Agustini, mère de la mariée et veuve du regretté M. le notaire Agustini qui a laissé, dans toute la région du Cap, un impérissable souvenir, les invitations avaient été limitées à un nombre très restreint de parents et d'amis.

Mais, malgré le caractère tout intime de la cérémonie, cette union qui rapproche deux des familles les plus honorables et les plus hautement considérées du pays, a été l'occasion des manifestations les plus spontanées et les plus touchantes des sympathies populaires.

La mariée de Pino, toujours si coquette, avait revêtu sa plus belle parure des jours de fête, et tout le monde admirait les arcs de verdure, d'un caractère très artistique, avec lesquels, dans une profusion de drapeaux et de fleurs, s'étalaient les inscriptions louangeuses dédiées aux époux.

A neuf heures du matin, un lunch réunissait dans la maison Agustini les membres des deux familles et leurs invités.

Puis, au milieu d'une affluence des plus sympathiques, salué par des salves joyeuses, le cortège se mettait en marche pour la mairie.

La mariée, toute jolie et toute gracieuse, portant la toilette nuptiale avec une élégance et une distinction suprêmes, était conduite par M. Antoine Leandri, son beau-frère, tandis que le marié donnait le bras à sa belle-sœur, Madame Jean Franceschi.

Les témoins du marié étaient : M. Jean Franceschi, maire de Luri, son frère, et M. Louis Franceschi, son oncle ; ceux de la mariée, M. Antoine Leandri, avocat, son beau-frère, et M. Auguste Gaudin, maire de Bastia et conseiller général.

Après la formule sacramentelle, M. Vincent Lucca, f.f. de maire de Pino, a adressé aux époux l'allocution suivante :

Madame, Monsieur,

Après avoir eu l'honneur de prononcer votre union devant la loi, je réclame celui de vous présenter, en quelques mots très brefs, les félicitations du parent et de l'ami.

La nouvelle de votre mariage a été accueillie par une joie générale.

Les sympathies unanimes sont allées tout naturellement à vous, Madame ; elles font aujourd'hui cortège à votre bonheur, saluant, dans un public hommage, non seulement ce grand charme et cette distinction exquise qui s'exalent de toute votre personne, mais aussi ces précieuses qualités du cœur et de l'esprit qui ont fait de vous le modèle des jeunes filles et qui feront également de vous, j'en ai la certitude, le modèle des épouses. Pour cela, vous n'aurez eu et vous n'aurez qu'à vous inspirer de l'exemple des vertus qui sont comme l'apanage héréditaire de votre famille si universellement aimée et respectée.

Votre famille, hélas, vous ne l'avez pas aujourd'hui tout entière autour de vous. Une cruelle maladie empêche en ce moment votre mère bien-aimée d'être à vos côtés. Pourquoi faut-il qu'une tristesse se mêle à notre joie, une larme à votre sourire? Mais l'état de Madame Agustini s'améliore heureusement de jour en jour, et ce nuage s'envolera bien vite de votre ciel bleu.

Quant à vous, mon cher Monsieur Franceschi, j'ai hâte de vous féliciter d'avoir su vous donner une telle compagne. Qui mieux que vous l'eût méritée ?

Les brillantes qualités qui vous distinguent vous ont valu dans l'armée de rapides succès. La croix de la Légion d'honneur a brillé de bonne heure sur votre poitrine, et nous savons en quelle haute estime vous tiennent vos chefs et quelle vive sympathie éprouvent pour vous tous ceux qui vous connaissent.

L'accomplissement de vos devoirs militaires, pourtant si multiples, n'a pas suffi à absorber votre active intelligence. Auteur de publications techniques estimées, lauréat en droit à la veille d'être reçu docteur, l'avenir vous sourit, et nous applaudirons d'ici aux nouveaux succès qu'il vous réserve.

Je sais, vous le savez, un vieil ami de votre famille, si justement considérée, si populaire dans notre région, et c'est d'un cœur bien sincère que je vous renouvelle à tous deux, chers époux, toutes mes félicitations et tous mes vœux.

A 11 heures, le cortège se rendait à l'église parée pour la circonstance avec un goût et une magnificence rares.

La messe a été célébrée par M. l'abbé Silvagnoli, curé de la paroisse, assisté par le très digne et très sympathique vicaire M. l'abbé Fraticelli, et le mariage a été béni par M. le chanoine Costa, curé-doyen de Luri, ami commun des deux familles.

Les orgues étaient tenues par M. Reginensi, l'artiste bien connu de Bastia, qui a exécuté avec l'habituelle maestria de son talent si apprécié, le programme suivant : la *Marche nuptiale* de Mendelssohn, une *Symphonie* de Filippo Capocci, un *Andante* de Beethoven et la *Marche hongroise* de Berlioz.

Le Souverain Pontife avait daigné envoyer sa bénédiction apostolique, qui a été donnée aux époux par M. le chanoine Costa.

La quête a été faite par Mlle Georgette Franceschi, cousine de la mariée, la très séduisante et très admirée demoiselle d'honneur, qu'accompagnait le capitaine Parodi, garçon d'honneur.

Aussitôt après la bénédiction du mariage, M. le chanoine Costa a prononcé le beau discours que voici :

Chers Epoux,

Votre présence dans cette église, au pied de ces autels où vous allez déposer vos serments d'amour et de fidélité, remplit d'une joie profonde mon cœur de prêtre et d'ami. J'ai accepté avec reconnaissance la gracieuse invitation de vos familles respectives, parce que rarement l'exercice de mon ministère sacerdotal m'a paru aussi doux.

Mes mains suppliantes vont se lever pour bénir une union formée dans le ciel avant de l'être sur la terre et Dieu est appelé à recevoir un engagement dont il est lui-même l'auteur. C'est ainsi que souvent visible et pleine de grâces éclate sur les âmes d'élite l'action de la divine Providence, à laquelle, cher Epoux, vous n'oublierez jamais de rendre vos hommages.

Pour vous, comme autrefois pour le grand Patriarche Joseph, se réalise en ce jour la promesse de nos saints livres : une bonne épouse sera donnée à un bon époux pour ses actions : *mulier bona dabatur viro bono pro factis suis*. Recevez-le ce trésor de grâce et de douceur comme le prix de vos bonnes œuvres, comme la digne récompense de vos vertus et de votre rare mérite. Cette jeune épouse que le Seigneur vous confie sera le charme de votre existence. Avec elle, à votre foyer, pénétrera comme un clair rayon de soleil qui ne pâlira jamais. Elle vous apporte un nom sans tache, un esprit illuminé des clartés de la foi, une volonté inclinée à la pratique des grandes vertus chrétiennes, une âme innocente et pure, plus belle que le lis parfumé des champs, un cœur brûlant d'un feu tout saint ardent que celui du buisson de l'Oreb. Elle peut vous dire avec le poète :

Et mon cœur est encore tel que le fit ma (mère.

En échange de sa jeunesse et de son sourire, vous lui donnerez votre force et votre tendresse. Prêparé de longue main aux grandes obligations que vous allez contracter, vous saurez justifier l'honorable préférence qui vous a été accordée. Vous aurez tour à tour pour cette âme délicate la touchante sollicitude d'une mère, les caresses d'une sœur, l'affection d'un beau-frère, auquel on me permettra d'adresser ici l'expression de ma profonde sympathie. Aussi grand par le cœur que par l'intelligence, il a été aussi admirable dans la douce tranquillité du foyer domestique que dans les luttes ardentes de la vie. Epoux aimable, fils respectueux et tendre, beau-frère dévoué, il est le modèle que je ne puis m'empêcher d'offrir à votre imitation.

Pour vous, chère Epouse, nourrie des vérités de notre sainte Religion, élevée à l'école des plus belles vertus domestiques, il vous suffira pour rester une épouse honorée, une mère parfaite, une grande chrétienne, d'imiter votre sainte aïeule, la plus aimable des femmes, la meilleure des filles, la plus tendre des épouses ; de vous souvenir de cette mère incomparable, de cet ange de charité et de paix qui passe sur la terre comme un bienfait de Dieu, que les riches honorent, que les pauvres bénissent, et dont la trace ne s'effacera jamais.

Celui que vous vous êtes choisie comme époux est digne de votre amour et de votre estime. Elevé au sein d'une honorable famille dont les mœurs simples et douces rappellent les Patriarches de l'ancienne loi, instruit dans un lycée qui s'honorait d'allier l'enseignement chrétien à l'enseignement universitaire, il a su dans la noble carrière qu'il a embrassée, par la droiture de son caractère et ses excellentes qualités de l'esprit et du cœur, se faire de bonne heure une place distinguée et brillante. Il a de l'officier français la traditionnelle galanterie et l'aimable distinction ; il a aussi la vaillance, et déjà l'amitié des braves orne ses jeune poitrine.

Entrez donc, chère Epouse, dans la nouvelle carrière qui s'ouvre devant vous. Nos vœux et nos prières, les sympathies de toute une contrée, la protection vigilante d'un père vénéré, dont la mémoire est bien chère à tous les enfants du pays, d'un saint Prêtre dont la vie restera comme un précieux souvenir de famille, vous y accompagnent.

Chers Epoux, donnez-vous l'un à l'autre ce que vous avez de meilleur, de plus délicat, de plus élevé : Echangez vos serments avec cette volonté et cette résolution qui doivent imprimer à votre don réciproque le triple caractère de l'amour qui s'épanouit en tendresse, du dévouement qui va jusqu'au sacrifice, de la fidélité qui brave le temps, la passion et la mort.

Dans son admirable tableau du mariage de la Vierge, Raphaël a placé une baguette fleurie dans la main de Joseph. Cette baguette fleurie symbolise la fécondité de votre union. En vous disant comme à nos premiers parents : croissez et multipliez, Dieu va vous communiquer une partie de sa puissance créatrice. Il s'est réservé le pouvoir d'orner le firmament d'étoiles, d'émailler les prairies de fleurs, de peupler d'oiseaux les bois et les bocages, il a confié à ses créatures celui de donner des habitants à la terre, des génies à la science, à l'Eglise des pontifes, à la patrie des héros et au ciel des élus

Enfin, et c'est mon dernier vœu, gardez précieusement le dépôt d'honneur et de probité que vous ont légué vos parents : transmettez-le intact à vos enfants. C'est le moyen assuré de jouir des biens du temps et de vous préparer le bonheur de l'éternité.

M. l'abbé Silvagnoli adresse à son tour aux époux une allocution empreinte des sentiments les plus touchants, les plus affectueux et les plus élevés que le défaut d'espace nous empêche malheureusement de reproduire.

A l'issue de la cérémonie, plusieurs discours sont encore prononcés sur la place de l'église, puis le cortège se dirige, dans de nombreuses voitures, sur Luri, pays d'origine de l'époux.

A l'entrée du village de Poggio, où se dressait un bel arc de triomphe, M. de Mari adresse aux époux un compliment de bienvenue.

Les habitants des villages supérieurs s'échelonnent en grand nombre sur la route, et c'est sous une véritable pluie de fer et de fleurs que le cortège s'arrête à la Piazza, devant un magnifique arc de verdure, où un gentil compliment est adressé aux époux, par une charmante fillette, au milieu des ovations de la population.

« Nous voulons, dit-elle entre autres choses, sur votre passage tresser des couronnes et semer des fleurs. D'un bout à l'autre de la vallée, les cœurs tressaillent d'allégresse et tous les visages vous sourient. Cette population qui se presse joyeuse sur votre passage, ces arcs de verdure, cet air de fête générale, tout nous dit combien était désirée votre union... »

Tout Luri, en effet, était en fête, et les Franceschi ont pu mesurer une fois de plus, dans cette circonstance, la grande popularité, les sympathies ardentes qui s'attachent à leur famille.

A trois heures, le cortège arrivait au Tufo, à la maison Franceschi, où l'on se mettait à table. Le menu signé Lingénieur — ce qui est tout dire — était ainsi composé :

Pâtées Croustades à la Monglas
Loup de Mer Crème d'Estragon
Filets de Bœuf Printanier
Suprême de Volaille aux Truffes
Perdreaux rôtis sur Canapé
Galantine truffée en Bellevue
Côpes à la Bordelaise
Plumpuding à la Française
Glaces Pompadour

Vins : Bordeaux, Bourgogne
Muscats Franceschi, Moët-et-Chandon
Théophile Roederer
Café, Liqueurs.

Après le dîner, les époux ont pris immédiatement le chemin de Bastia, d'où ils se sont embarqués le soir même pour l'Italie.

Les vœux de leurs parents et amis les accompagnent. Nous y joignons les nôtres en priant les familles Agustini et Franceschi de vouloir bien agréer, dans cette heureuse circonstance, nos félicitations les plus respectueuses et les plus sincères.

Bulletin Financier

Paris, le 17 novembre 1903.

La faiblesse de notre Rente a eu répercussion sur le groupement des valeurs et la tendance reste orientée à la baisse. Le 3 0/0 termine en plus bas à 98 fr. contre 98.47. L'Extérieur est de nouveau faible à 99.50 ; le Turc se maintient à 88.15. Les Sociétés de Crédit conservent facilement toute leur fermeté. Le Crédit Foncier est à 704. Son nouvel emprunt qui sera émis prochainement ne paraît pas devoir tarder. Le 3 0/0 donnera un plus bas à 98 fr. contre 99

OXYGENÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

DEMANDEZ PARTOUT
le tabac Colonial Français
DE LA MAISON L. ALBAN

PHARMACIE PARISIENNE
26, rue de l'Opéra, en face la Gare
F. MARINI
Pharmacien de l'Ecole supérieure de Paris

Produits chimiques et pharmaceutiques toujours purs, fraîchement préparés et à des prix très réduits.
Exécution minutieuse des ordonnances de MM. les Médecins.
Grand rabais sur les spécialités et eaux minérales.
Spécialité d'Huile de Foie de Morue.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame; Messieurs, demandez-le aux Dames.

EXPOSITION 1900 PARIS
Le GRAND PRIX aux Machines
SINGER
Machines à coudre reconnues supérieures et répandues dans le monde entier. Succès sans précédent : Vente annuelle PLUS D'UN MILLION de machines. Nombreux modèles variés pour la famille et tous les travaux spéciaux, même les plus difficiles.
LIVRAISON FRANCO, APPRENTISSAGE GRATUIT
Se méfier des Contrefaçons
LA COMPAGNIE SINGER refuse sa garantie à toute machine ne portant pas sa MARQUE
BASTIA — 8, Boulevard du Palais, 8
AJACCIO — 16, Cours Napoléon, 16
36, rue Paradis, — MARSEILLE, — rue Bel-Air, 5.
SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne et La Porte du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, T et de fer, Aciers artificiels.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cardo.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 4, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

Librairie du *Petit Bastiais*
VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
In Campagna, commedióla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
In Città, commedióla in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
U Matrimoniu di Fifina, Commedióla in 1 attu. Prix 30 cent. franco 40 cent.
U Trionfu di Vuiulevuille, Commedióla in 1 attu. Prix 40 cent. franco 50 cent.
Laura Pueteosa, commedióla in 1 attu. Prix 40 cent. franco 50.
Dece anni dópu, commedióla in 3 atti. Prix 50 cent, franco 60.
Les 6 Commedióle, réunies ensemble, un vol. de 406 pages. 2 fr. 50, franco 2.90.

Pour l'AMARO MATTEI plus de réclame ! Messieurs, demandez-le aux Dames.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
Avant de vendre vos cédrats, adressez vous à MM. L. N Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement lieu-levard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

LA MÉDECINE NOUVELLE
20e ANNÉE
JOURNAL HEBDOMADAIRE de VITALISME
Dans un but de propagande
LA MÉDECINE NOUVELLE
est envoyé
GRATUITEMENT
pendant DEUX MOIS
à tous ses lecteurs qui en feront la demande.
Tous les malades ont intérêt à lire
La MÉDECINE NOUVELLE et ils trouveront les renseignements les plus complets sur la méthode vitaliste-curiste pour la guérison de toutes les maladies réputées incurables : hernie, constipation, goutte, rhumatisme, maladies nerveuses, diabète, albuminurie, phtisie, cancer, maladies du cœur, du foie, des reins, de la vessie, de l'estomac, de l'intestin ; les tumeurs et les de l'estomac, de l'intestin ; les tumeurs et les fibromes ; les affections des voies urinaires ; l'obésité, les maladies de la femme, etc.
Traitements suivis aux prix si dérisoires, sont l'enfin à portée par correspondance de tout le monde.
LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES
Ecrire : HOTEL de la MÉDECINE NOUVELLE
PARIS — 18, Rue de Lisbonne, — PARIS

LIBRAIRIE OLLAGNIER
OCCASION UNIQUE
La nouvelle édition DES
Combats et Batailles
DU
SIÈGE DE PARIS
(Septembre 1870 à janvier 187
Un magnifique volume grand in de 404 pages, illustré de nombreu gravures
Vendu : 3 franc au lieu de SIX FRANC jusqu'au 15 novembre 1903.

Encres A. Mauri

LE XIXe SIÈCLE — LA SYRIE
MÉDAILLE D'OR, PARIS 1889 A

MESDAMES
Vous économiserez régulièrement
200 francs par an
en lisant le Tailleur, si vous voulez vous servir du journal de Modes
« LA SAISON »
paraît tous les Mercredis avec nombreux ent 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, Ouvrages, Dessins, Coupes, etc.
C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Trois cents emplacements qui ouvrent et classent le courrier torrentiel. Un concours de la bouteille de bière arrivent au bout de l'abeur. Ils ont eu à enregistrer

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISES SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encaissé : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle d'avoir à sa disposition un parfait assortiment de Dentiers, Obturations, Extractions sans douleur, etc.

CADEAU
Indispensable à la Campagne

Le COURRIER de la PRESSE
Paris — 6 bis, A. GALLOIS, Diteur
Boulevard Beaumarchais, PARIS
Découpage de tous les articles de journaux et revues sur tous sujets.
Service spécial pour la Corse.
MARQUE DÉPOSÉE ET ENREGISTRÉE — SUCCURSALE EN ESPAGNE ET EN ITALIE

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

TUMEUR
Guérison rapide et sans douleur par le traitement du Docteur ABRIC
Ouvrage illustré envoyé franco sur demande

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

26 ANNÉE — DIMANCHE 22 NOVEMBRE 1903 — N° 282

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL — QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page). 0.75 — Diverses. 0.50 — Judiciaires. 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Cécile.
Soleil : (heure inconnue)
Lever, 6 h. 35 m. — Coucher, 4 h. 01 m.
Lune : Nouv., le 18 — Premier quar., le 26
Fête de demain : Saint Clément.

21 NOVEMBRE

Les Curiosités de la Semaine

Le département de l'Agriculture des Etats-Unis a entrepris, cette année, une œuvre vraiment gigantesque dont l'accomplissement demandera quelque dix années, à savoir le reboisement d'une immense lande de 2 millions d'hectares, oui, *deux millions* ! — formant la partie importante du territoire du Nébraska, dans le Far West américain. C'est le bureau des Forêts de Washington qui a été chargé de mener à bien cette opération qui est unique en son genre, comme l'on pense, puisqu'il s'agit de planter un peu plus de 100 millions d'arbres et de transformer un désert aride en une luxuriante forêt de sapins.

Car on a décidé, en raison de la qualité sablonneuse du sol, d'y faire surtout pousser cette espèce d'arbre, très résistante, et dont le développement est assez rapide. Le professeur de sylviculture à l'Université de Yale, M. Braniff, auquel incombe le soin des opérations préparatoires au reboisement, a déjà de vastes pépinières à Halsey, dans le sud du Nebraska, où il se livre, avec ses aides, à l'élevage, comme nous disait parler, d'une foule de millions de sapins destinés au reboisement.

Depuis le mois de juin dernier, on a commencé à planter, près de Loup River, 240.000 arbres. En effet, les 100 millions de sapins y seront tous.

Le vrai gagnant du Gros lot du concours du *Petit Parisien*. Les trois cents employés qui ouvrent et classent le courrier torrentiel du concours de la bouteille de bière arrivent au bout de leur labeur. Ils ont eu à enregistrer près de deux millions de solutions renfermées dans plus de treize cent mille enveloppes, la plupart recommandées. Gare aux erreurs, aux protestations des concurrents déçus. Veut-on savoir combien de grains de blé ont été comptés, approximativement, par les solutionnistes, du problème de la bouteille ? 67 milliards 448 millions, soit, en kilogrammes, à raison de 1.750 grammes par bouteille, 3 millions 500 mille kilos.

Pendant la période du concours, l'augmentation du tirage, qui a duré une vingtaine de jours, a fait entrer dans la caisse du journal environ 350.000 francs. Aussi, peut-on sans crainte d'erreur faire connaître, avant l'ouverture des sceaux, le gagnant du gros lot : c'est M. Jean Dupuy.

Une collection de corsets. Croirait-on qu'il existe quelque part, en Amérique, non loin de Philadelphie, une dame fort riche, dont nous ignorons d'ailleurs le nom, qui s'amuse, depuis bien des années, à collectionner les corsets ayant appartenu à toutes les célébrités de l'ancien et du nouveau monde ? Le magazine étranger auquel nous empruntons ces détails raconte qu'elle possède déjà au moins un corset ayant été porté par les principales souveraines, reines ou impératrices d'Europe. Le plus petit est celui de Wilhelmine de Hollande ; le plus simple est celui de la Tsarine ; le plus élégant sans contredit, celui de la reine Hélène d'Italie.

Parmi les corsets historiques, les clous de la collection, si l'on peut ainsi parler, sont ceux qui ont appartenu à Catherine de Médicis, à Marie Antoinette, à Charlotte Corday, à George Eliot et à la malheureuse impératrice d'Autriche assassinée par Luccheni.

Appétit parlementaire. Les députés hongrois font, depuis six mois, beaucoup parler d'eux. Aucune Chambre de représentants du peuple d'Europe ne peut se vanter d'avoir fait autant de tapage, en si peu de temps, que celle de Budapesth. Il faut croire, à lire cette statistique officielle faite par le buffetier du Parlement hongrois, qu'on attrappe faim et soif à force de crier, de protester, de s'injurier, de se mettre en colère.

Une des séances les plus orageuses de la semaine dernière a commencé à deux heures de l'après-midi, pour terminer à deux heures du matin seulement. Pendant ces douze heures de débats, les « honorables » hongrois ont consommé au buffet parlementaire : 300 escalopes, 330 sandwiches, 143 paires de saucisses de Vienne, 68 poulets, 400 petits pains, 4 tonneaux de bière, 82 bouteilles de vin, 42 bouteilles de champagne, 40 bouteilles de liqueurs, 12 grandes boîtes de gâteaux, etc.

On comprend dès lors que les débats ont été animés.

Le chrysanthème. L'étymologie de ce mot signifie fleur d'or. Ce nom lui fut donné dans l'Inde, à cause de la couleur caractéristique des premiers chrysanthèmes connus. Ils étaient tous de ton jaune doré. Depuis que le chrysanthème a été acclimaté en France par un négociant de Marseille, — et cela remonte déjà à au demi-siècle, — les horticulteurs se sont efforcés de varier ses teintes comme ses formes. Il y a encore des chrysanthèmes couleur d'or ; et quelqu'ils ne soient plus les plus nombreux, c'est d'eux quand même que leurs congénères tiennent leur nom. Et ils le garderont.

Les fainéants aux enchères. Ceci est une loi, mais heureusement une loi du Missouri. Cette loi porte que tout homme qui abandonne sa femme et ses enfants, sans pourvoir à leur entretien, peut être mis en vente aux enchères publiques et adjugé, pour une période plus ou moins longue, à l'acheteur qui se présente. Il devient « meuble par destination », et ce « meuble » doit « servir son maître aussi fidèlement et aussi consciencieusement qu'il servirait son patron ».

Le produit de la vente est versé à la femme abandonnée.

Le mauvais œil. Une des conséquences les plus inattendues du suicide de M. Rosano, l'infortuné ministre des finances, aurait été de raviver, en Italie, la réputation de *jettatore* dont jouissait déjà M. Giolitti, lors de son premier passage au pouvoir. Durant dix-huit mois de présidence du conseil, M. Giolitti vit mourir successivement six de ses collaborateurs, soit : MM. Ellena et Grimaldi, morts l'un après l'autre au ministère des finances ; M. Genala, mort aux travaux publics ; M. Eula, mort à la justice ; MM. de Saint-Bon et Racchia, morts l'un après l'autre à la marine. Ajoutez qu'à cette époque encore, comme M. Giolitti venait de prendre possession du portefeuille de l'intérieur, qu'il s'était réservé dans ce cabinet, son prédécesseur à ce portefeuille, M. Nicotera, mourait d'une fluxion de poitrine.

Tout cela est évidemment aussi démonstratif que terrible pour les fervents de la *jettatura*. Aussi comprendra-t-on qu'avec un tel précédent, ceux-ci aient beau jeu, depuis la suicide de M. Rosano, pour prophétiser le plus sombre avenir aux membres du nouveau cabinet Giolitti, constitué le 2 novembre, jour des Morts.

PIPELET.

Corse Agricole

Il y a quelques temps notre excellent ami, P. L. Marcelli, gros propriétaire agriculteur à Aregno, a fait de la situation agricole dans l'arrondissement de Calvi, qu'il habite, un tableau des plus saisissants. Et, s'il n'a pas, à notre avis, poussé les choses plus au noir, c'est qu'au dernier moment une certaine pudeur l'a retenu dans cet exposé de toutes nos plaies, de toutes nos misères.

Que la mère patrie ne fasse pas pour notre pauvre île abandonnée, délaissée, tout ce que le devoir et la reconnaissance lui imposent, le fait est indiscutable. Non contents de nous pressurer jusqu'au sang, les pouvoirs publics viennent de nous arracher par lambeaux nos dernières immunités fiscales. Lorsque la Corse consentit loyalement à entrer dans la famille française, il lui fut solennellement octroyé des immunités connues sous le nom d'Arrêtés Miot. Dans le marasme de ses derniers budgets en déficit à l'état endémique, la France a déchiré sans aucun droit un contrat librement accepté et consenti par les deux parties au moment de l'annexion de la Corse.

Qu'avons nous reçu en compensation ? Presque rien. Notre belle côte orientale si riche et si productive est aussi malsaine que du temps des Génois. Notre réseau ferré a été si mal compris qu'il sert pauvrement et simplement à relier entre eux certains centres administratifs. D'ailleurs, il n'est qu'ébauché : et, la principale ligne, la seule essentiellement agricole, s'arrête en plein maquis. Nos services maritimes postaux reçoivent l'année prochaine une légère amélioration. Mais il est bon d'ajouter qu'après vingt ans d'attente et de promesses la riche France n'a pas pu faire pour nous ce que la pauvre Italie a fait depuis longtemps pour la Sardaigne. Nous demandions un service quotidien et à grande vitesse, comme le possède notre voisine de la Méditerranée. Nos ports sont ouverts et à la merci de l'ennemi qui voudra y entrer. On nous a, il est vrai, honoré de quelques fonctionnaires de plus. Il paraît que nous avons dans chaque arrondissement un professeur spécial d'agriculture. Nous nous demandons volontiers, chez nous du moins, à quel usage il est destiné ? On ne l'aperçoit jamais dans aucune commune. Il aurait cependant un joli rôle à remplir dans un pays que la politique divise, et où un étranger seul pourrait réunir toutes les bonnes volontés.

L'une des plaies dont notre île souffre le plus, c'est le manque d'union, d'entente entre ses habitants, c'est en même temps l'absence de fermes modèles, d'exemples à suivre, de cultures scientifiquement menées à étudier. Il y a, évidemment, des hommes de lutte, d'énergie, d'initiative, mais isolés, sans liens les uns avec les autres, ils s'agitent dans le vide et finissent souvent par tomber, impuissants. L'agriculture, science essentiellement expérimentale, a besoin de modèles, d'exemples, d'expériences nombreuses. En Corse, chacun est obligé de faire école à ses dépens. Nous n'avons pas besoin d'insister sur les inconvénients d'un pareil état de choses. Il serait si simple à nos professeurs spéciaux de parcourir le pays, de voir ce qui s'y passe, ce qu'on y tente, de donner des explications, des encouragements aux uns, des critiques aux autres, afin d'éviter à certains malheureux de fausses manœuvres toujours si onéreuses.

Dans un pays isolé comme le nôtre, une agriculture lucrative est impossible sans syndicats et sans comices agricoles. Nous sommes un vaisseau jeté en pleine mer et allant à la dérive, nous ne pouvons plus compter que sur nous-mêmes si nous voulons éviter le naufrage.

COLONNA DE LECA.
(*Bulletin de la Ligue Agricole de France*).

DERNIÈRES DÉPÊCHES

22 novembre 1903. — Deux galères ayant à bord 3 compagnies d'infanterie, commandées par le capitaine Ferrandi, sont parties de Naples pour Tripoli.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN BEAU-PÈRE

PAR CHARLES DE BERNARD

VII

LA CHASSE AUX GRISETTES

(Suite)

Les personnes se trouvaient dans la pièce. La niche du comptoir principal était occupée par un gros homme blafard au chef couvert d'un bonnet de soie noire, le dos appuyé dans une encoignure, semblait au repos de la nuit ; à ce qu'il respectait, il était facile de reconnaître le maître de l'établissement. En face, dans l'autre comptoir, un jeune commis aux apparences débilitées, paraissait convalescent, et semblait près de suivre l'exemple de son patron. Dans le fond, un garçon de service, dont les yeux ne paraissaient pas ouverts, se tenait debout devant une petite table et découpait des étiquettes qu'il collait à mesure sur des flacons de diverses grandeurs.

Leubespin alla droit à ce personnage somnambule et lui demanda le premier médicament dont le nom lui vint à l'esprit, sans paraître accorder aucune attention à la jeune modiste.

Celle-ci s'était dirigée d'abord vers le maître de la pharmacie ; mais le voyant endormi, elle traversa la boutique et s'approcha de l'autre comptoir. Trois ou quatre paroles qu'elle dit à voix basse au jeune commis dissipèrent comme par enchantement la somnolence à laquelle il semblait près de succomber. Il ouvrit de grands yeux, et se dressa vivement sur ses jambes.

— De l'arsenic ! s'écria-t-il, ne demandez-vous pas de l'arsenic ?

A cette exclamation, Leubespin, dont l'oreille, était en gant, se retourna par un mouvement qu'il ne put réprimer, et fixa sur la jeune fille un regard pénétrant. L'apprenti, de son côté, cessa la fiole qu'il tenait à la main. Le bruit qu'elle fit en se brisant sur les dalles réveilla en sursaut le maître du logis. Celui-ci se remua lourdement dans sa niche, comme fait dans la sienne un dogue de mauvaise humeur, s'allongea les deux poings dans les yeux, étendit les bras en bâillant et parvint enfin à secouer à demi le sommeil.

— Qu'y a-t-il donc ? demanda-t-il d'une voix aigre ; qu'est-ce que cet imbécile de Sylvestre vient encore de casser ?

S'apercevant seulement alors qu'il y avait des étrangers dans le boutique, le gros homme blafard changea subitement de ton, et son air bourru fit place à la prévenance obséquieuse que la physionomie d'un marchand exprime d'ordinaire à la vue d'une pratique.

— Servez donc monsieur, dit-il au garçon ; mademoiselle, que désirez-vous ?

— Mademoiselle demande de l'arsenic, dit gravement le commis, qui accompagna ce dernier mot d'un clin d'œil expressif.

— Arsénite de soude, de potasse ou d'ammoniaque ? demanda le pharmacien sans manifester aucune surprise ; probablement quelque pommade pour frictions ? les préparations arsenicales sont très en faveur aujourd'hui pour les traitement des maladies de la peau.

Dans les circonstances les plus sérieuses et même les plus tragiques, une femme s'abstient jamais complètement la coquetterie, apanage naturel de son sexe. La supposition du pharmacien attira une rougeur subite sur les joues pâles de la jeune fille, qui lui lança un regard foudroyant.

— Je ne suis pas malade, dit-elle d'un ton sec.

— Je ne prétends pas, mademoiselle, que le préparation dont nous parlons soit destinée à votre usage personnel, reprit le pharmacien en souriant galamment ; une si jolie personne ne saurait en avoir besoin. Mais voyons l'ordonnance.

— Mademoiselle n'a pas d'ordonnance, dit le commis avec une sorte d'emphase.

— Pas d'ordonnance ! répéta le pharmacien, qui parut enfin comprendre les signes d'intelligence de son subordonné ; nous ne vendons pas d'arsenic sans ordonnance, mademoiselle : aux personnes de votre âge surtout. Et que voulez-vous faire d'arsenic ?

La jeune fille avait sans doute prévu cette question, car elle fit du ton le plus calme cette réponse évidemment préparée :

— Il y a beaucoup de souris dans notre logement, et je voudrais de l'arsenic pour les détruire.

— Hum ! des souris, dit le gros homme en hochant la tête d'un air d'incrédulité, tandis que le commis ricanait silencieusement ; alors, ce que vous demandez, ce sont des boulettes préparées avec un arsenic quelconque ?

— Je voudrais seulement de l'arsenic, on arrangera le reste à la maison.

— Hum ! seulement de l'arsenic, répliqua le pharmacien avec une défiance croissante ; je crains bien, ma chère demoiselle, qu'il n'y ait moins de souris dans votre logement que de mauvaises pensées dans votre tête.

— Mais, monsieur...

— Si vos souris ne sont pas une fable, il faut que votre père prenne la peine de venir lui même.

Un nuage passa sur le visage de la jeune fille.

— Mon père est mort, dit-elle tristement.

— Un de vos parents alors.

— Je n'ai pas de parents.

— Tout au moins une personne établie, un chef de famille qui vous connaisse parfaitement.

— Je ne connais personne.

— Ceci devient fort louche, dit le pharmacien, qui fronça le sourcil, vous n'avez ni père ni parents, vous ne connaissez personne qui puisse répondre de vous, et vous demandez un de nos poisons les plus dangereux avec aussi peu de façon que s'il s'agissait d'une boîte de pâte de jujube. Extrêmement louche, vous dis-je. On demeure vous, mademoiselle ?

(*A suivre*.)

dée par Sietty de Lure, quatre d'Italiens, commandées par les Cinq-Anges-Tumultueux de Lavie, Jardins del Pino, Jourdan de Soria et Pandore de Bazeilli, toutes sous le commandement suprême d'Otton aux Pavots, s'approchent de matin pour s'en emparer.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 novembre à 3 h.

1. L'Indépendant, Wetge.
2. Jérusalem, Verdi.
3. Les Fouilles du matin, Strauss.
4. L'Africaine, Meyerbeer.
5. Acetylène, Carle.

Le Chef de Musique, MOULINES.

LES DEUX ANNÉES

I.

Dans la pâleur du soir glacé,
L'année en pleurs m'a dit : Je tombe.
Vide et stérile en vain passé,
Et tu vas dédaigner ma tombe.....

Adorable, je vins à toi,
En bondissant sur les collines ;
Je te criais : Tu seras roi
Autrement que par les épines.

Et dans mes yeux, — mes yeux d'hier —
Soûlant l'ivresse et la gloire,
Tu chantas sur un rythme fier,
Que j'enfanterais la victoire.

Sans le vouloir je te mentais ;
J'ignorais la loi de mes Nombres ;
Je ne savais pas que j'étais
Sous le pouvoir des Signes sombres.

Et je m'en vais dans ma douleur ;
Puisse — je ne suis pas jalouse —
Celle là qui vient dans sa fleur
Etre pour moi féconde épouse.....

Vieille Année au perfide accueil,
Toi qui m'ouvris au fond du lièvre
Un paradis de mâle orgueil,
Pour m'en bannir, ô mauvaise Eve !...

Contre toi j'ai crié souvent
Des poings fous : mais avant que sonne
Ton dernier minuit dans le vent,
O mourante, je te pardonne !...

II.

Voici l'année aux jeunes yeux,
Pleine de bonheur et de pensée :
Elle vient comme un bon joyeux,
Et je l'appelle fiancée !!!

Elle fait sonner le chemin
Des promesses dont elle est fière ;
De nos belles amours, demain
Naîtra mon œuvre de lumière.

Et, tandis qu'en me souriant,
Elle éclaire mes destinées,
J'entends chanter à l'Orient
Toutes mes futures années !...

BERSERTIE.

Pour les Orphelines

Dimanche, fête de Sainte Cécile, à onze heures, une messe en musique de Battmann sera chantée par l'Union chorale, en l'église paroissiale Sainte-Marie.

Le soir à trois heures et demie, vêpres et sermon de charité, au profit de l'Orphelinat du Bon Pasteur.

La quête sera faite par Mmes Lazzaroti-de Carbuccia, de Caraffa-Gavini et Damiani-Franceschi.

Pendant la quête M. Giannarelli jouera une mélodie pour violon avec accompagnement d'orgues lesquelles seront tenues par M. Swicher, organiste de la paroisse.

Au salut, l'*O salutaris* de Besançon pour ténor et baryton, sera chanté par MM. Siretta et Bressani, et le *Tantum ergo* de Dosanges pour baryton, par M. Bressani.

Bulletin Financier

Paris, le 19 novembre 1903.

La tendance s'est brusquement modifiée aujourd'hui dans un sens favorable et, sauf sur l'Extérieure, les cours sont en reprises sur ceux de la veille. Ce revirement est dû à la détente monétaire qui s'est produite à Londres et qui semble devoir écarter momentanément toute crainte d'élévation de l'escompte. Notre 3 0/0 regagne le terrain perdu hier à 97.17. Les Fonds Russes sont fermes, seul l'Extérieure en accuse la position à 90.32. Bonne tenue persistante des Sociétés de Crédit. Sur le marché des transactions sont suivies sur les Obligations nouvelles du Crédit Foncier, qui se traitent avec 1 0/0 de prime. C'est le 7e mouvement qu'aura lieu la souscription publique à tous les guichets des grandes Sociétés de Crédit, aux caisses des trésoriers payeurs généraux et des receveurs particuliers des finances et à la chambre syndicale des agents de change de Paris. On souscrit même à l'étranger, dans les agences et succursales des Sociétés de crédit. On peut souscrire aussi dès à présent par correspondance.

En Banque, les Obligations 6 0/0 Grenade sont demandées à 3.01. L'action Zinc de Cyrnos se négocie activement à 570 en bonne tendance.

Les Chemins Français sont mieux tenus.

Cour d'Assises

La session qui s'ouvre demain comprend 13 affaires, dans lesquelles sont impliqués 13 accusés, dont 1 femme.

Les accusations se divisent ainsi : 1 attentat à la pudeur, 1 incendie volontaire, 1 tentative de viol, 3 assassinats, 2 tentatives, 2 complicités, 4 meurtres, 1 tentative.

Les accusés appartiennent : 3 à l'arrondissement d'Ajaccio, 3 à celui de Bastia, 5 à celui de Corte, 1 à celui de Sartène, 1 est italien. L'arrondissement de Calvi n'a fourni aucune affaire à cette session.

Audience de demain :

Biancuti Pilade, sujet italien, demeurant à Bastia, attentats à la pudeur.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseurs, Mes Moretti et Morelli.

SAVON DU CONGO Blancheur de teint.

LOTERIE
de la Société de Dotation de la Jeunesse de France

Première Liste de Lots

Mme Retali, 1 vide poche en soie.
Anonyme, 1 porte-allumettes.
M. Costa, 1 nécessaire-papeterie.
M. Degl'Innocenti, 1 flacon shampoing, 1 boîte poudre savon, 1 serviette parfumée.
M. Rossi, 2 vases porte-violettes, 1 boîte savons.
M. Ducros, 12 verres.
M. Mozziconacci, 1 bouteille vin Curaçao, 1 savon parfumé.
Anonyme, 2 pipes.
M. Verret, 1 boîte savons parfumés.
Mme veuve Benigni, 1 bouteille vin blanc de 1901.
Anonyme, 1 boîte Julienne, 1 sachet pâtes alimentaires.
M. Vincigurera, 1 canne.
M. Lurieni, pharmacien, 1 flacon valentine.
M. D. Sieco, 1 flacon brillantine.
M. Gavini, 1 porte-monnaie.
M. S Damiani, 1 bouteille vin du Cap.
Maison Orengia, 1 veilleuse porcelaine, 1 toupie à musique, 1 cinématographe, 1 locomotive.
M. Subrero, 2 boîtes chicorée, 4 tablettes chocolat.
M. Valery, 1 lampe.
M. Agostini (fers), 1 lampe.
M. Agostini (quincaillier), 1 allume-pipe nickel, 1 cafetière.
Brasserie Gasparini, 1 bouteille liqueur.
Maison Angeli, 2 tablettes chocolat.
Pharmacie Luiggi, 1 boîte pâte Dentol.
M. Prosperi, 1 bouteille liqueur.

La 2e liste paraîtra incessamment.

Dès aujourd'hui on peut demander des billets de loterie à 10 centimes, chez MM. Retali, 13, place St-Nicolas.
Giannoni, vice-prés., 2, place St-Nicolas.
Varennes, trésorier, 35, Boulevard Paoli.
Costa, libraire, rue de l'Opéra.
Marini, bar, 13, place St-Nicolas.
Degl'Innocenti, coiffeur, 9, place St-Nic.
Verret, déb. de tabacs, Cours Sebastiani, 4.
Lucciardi, confiseur, Cours des Ormeaux.
Atelli, Café, place de la Cathédrale.
Rossi Ch., négociant, 39, boulevard Paoli.

Lettre ouverte
A M. LE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION D'HYGIÈNE

Monsieur le Président,

Vous permettrez qu'un ait recours à votre paternelle sollicitude, en soumettant à votre compétence les doléances justifiées de quelques habitants de quartiers très populeux, nous visons : la Gare et l'avenue Carnot. Ceux-ci se plaignent non sans raison, depuis longtemps déjà, de l'existence de lavoirs publics, bénévolement autorisés, et qui sont de véritables cloaques pestilentiels !

En effet, quiconque est obligé de traverser le petit chemin qui mène à l'ouate de l'Annonciation, subit malgré lui le répugnant spectacle d'une artère liquide avec ramifications *sui generis*, qui n'est autre que de l'eau savonneuse déversée par deux lavoirs situés dans des propriétés voisines.

Ces ruisseaux, qui sillonnent la petite rue et tombent en partie dans la tranchée de démarcation que l'administration des chemins de fer a couverte d'un petit pont, contiennent à ne pas en douter un nombre incalculable de microbes variés se coudoyant journellement. Par les plaies torrentielles, toute cette peu agréable écume, peut-être plus malfaisante que le bave des chiens enragés, est entraînée jusque sur la place de la Gare, et longe les canivaux de l'avenue de ce nom ; c'est un pêle-mêle de boue et de savon qui roule, roule, en attendant que les microbes fassent leur œuvre.

De la propriété Farinole, c'est une véritable cascade qui s'offre aux regards des passants, et à l'angle du mur de clôture de la propriété des héritiers Guasco.

Si on continue à se soucier si peu parmi nos édiles de la santé publique, il appartient cependant à la Commission d'hygiène de ne pas rester inactive, le mandat qui lui incombe est sérieux, elle doit secouer, ce nous semble, l'inertie de l'administration chargée de veiller à ce qu'on prenne des mesures préventives pour éviter des épidémies graves pouvant sévir tout d'un coup dans les quartiers où il y a agglomération d'habitants.

On paie déjà un impôt assez honnête pour l'assistance médicale gratuite aux indigents, qui est venu grever passablement les contribuables demi assommés par le surcroît de charges, pour qu'on ne soit obligés demain, si les fonds des dépenses extraordinaires de la commune sont absorbés pour..., de payer un supplément pour la canalisation des eaux des lavoirs privés.

Nous appelons votre bienveillante attention sur cet état de choses, persuadés qu'après enquête de commodo et incommodo on fera droit aux réclamations des contribuables de la Gare, de l'avenue Carnot et des Capannelle.

Pour les plaignants,

J.

Maladies Nerveuses

Lourdeur de tête, diminution de la vigueur, couleurs d'estomac, etc., tels sont les symptômes des différentes maladies nerveuses. Le traitement le plus efficace et le plus rationnel doit être la réparation des forces. Aux applications intelligentes de l'hydrothérapie, au massage, à l'électricité, à un exercice augmenté réglé, il faudra joindre l'emploi de véritables reconstituants. C'est alors que le VIN DE VIAL au Quina, suc de viande, lacto-phosphate de chaux, rend d'éminents services grâce à sa parfaite assimilation.

Le Gibier Etranger

La délégation qui s'était rendue auprès de M. le ministre de l'agriculture, la semaine dernière, à Paris, a été présentée, hier matin, à M. le préfet, par notre collaborateur M. Pierre Roux, président d'honneur du Syndicat des marchands de volailles et gibiers, A Paris, M. le ministre de l'agriculture avait promis aux délégués marseillais que les satisfactions qu'ils attendaient leur seraient bientôt accordées. Se trouvaient présents à l'entrevue ministérielle, MM. Brisson, Cartaud, Cadenat, Michel, députés du département.

La délégation allait se renseigner, hier, auprès de M. le préfet, aucune mesure concernant l'interdiction du gibier étranger n'ayant encore été prise. Elle a fait valoir, cette délégation, comme elle l'avait fait auprès de M. Mougeot, les nombreux intérêts lésés par un ostracisme, inexplicable, puisqu'il ne s'agit plus en l'espèce de sauvegarder l'agriculture française.

Des pertes énormes en résultent pour le département, même pour l'Etat en même temps que pour les centaines de familles pauvres qui vivaient de la vente du gibier. D'autre part, l'excessive cherté du gibier, cette année, empêche son achat par les classes ouvrières. Pourquoi donc ne pas lever un interdit qui compromet tant d'intérêts divers ?

M. le préfet assurait les délégués qu'il allait transmettre leurs plaintes légitimes auprès de M. le ministre compétent, tandis que M. Pierre Roux était chargé, par la délégation, d'aviser M. Brisson afin qu'il intervienne à nouveau, avec ses collègues présents à la réception du 11 du courant, à Paris, auprès de M. Mougeot.

L'entrevue, très cordiale, prenait fin avec l'espoir que l'interdiction prononcée contre le gibier étranger serait bientôt levée, grâce aux nouvelles démarches entreprises soit à Marseille soit à Paris.

(Petit Provençal).

Le drame du Casino

Padovani a été de nouveau conduit au cabinet d'instruction ; il était assisté de son défenseur, Me Decori.

Padovani a été confronté avec divers témoins. Il a persisté dans ses précédentes déclarations, malgré les contradictions qui ici étaient opposées.

Cette confrontation a duré plus de deux heures.

GRÉGOIRE SALVINI

Feliceto, le 18 novembre 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Le *Petit Bastiais* a publié une dépêche de Paris annonçant les funérailles du jeune Salvini Grégoire, de Feliceto. Avant que le silence se fasse autour de son nom, permettez-moi de vous dire quelques mots sur le jeune homme couché aujourd'hui dans le tombeau.

Il avait vingt-cinq ans et il était le fils unique de Mme Salvini, l'honorable institutrice de la commune ; il appartenait à une des plus honorables familles de l'arrondissement. Il avait fait de brillantes études au Lycée de Bastia et il en était sorti muni de ses diplômes. Ses parents le destinaient à la noble carrière d'avocat, et c'est dans ce but qu'après avoir fait son service militaire, il s'était rendu à Paris pour y faire son droit. Tout en étudiant il faisait des articles de journaux bien appréciés par toute la presse. Il écrivait sous la direction de l'éminent M. Emmanuel Arène qui l'aimait beaucoup et en compagnie de jeunes gens qui, comme lui, n'aiment qu'à bataille pour le triomphe de la démocratie. Il avait une vaste intelligence et une forte érudition. Quand il prenait la plume il écrasait, il couchait par terre son ennemi. Que dis-je ? Je me trompe. Le jeune Salvini n'avait pas d'ennemis. Je veux dire ceux qui voulaient lutter avec lui sur le terrain des principes de notre grande Révolution. Mais après la bataille il savait pardonner et tout en souriant il tendait sa main à celui qu'il venait d'anéantir la veille.

Quand il passait quelques jours au village on faisait cercle autour de lui, on l'écoutait avec respect et déjà on prévoyait pour lui un brillant avenir, il était en même temps appelé à rendre de grands services à ses concitoyens.

Hélas ! Tout est fini. Après une longue et cruelle maladie il a succombé en emportant dans la tombe des regrets universels ; il a été pleuré par tous ceux qui l'ont connu, et la représentation, ainsi que ses nombreux amis, parmi lesquels MM. de Rocca-Serra, Susini, Melgrani, Colombani, J.-P. Morati, lui ont rendu un dernier hommage en l'accompagnant jusqu'à sa dernière demeure.

Pauvre père ! Pauvre mère ! Qui pourra les consoler ? Personne, car leur enfant n'est plus. Il leur reste cependant une consolation. Le jeune Salvini est mort honnête, dévoué à ses parents et à ses amis, pleuré en Corse et à Paris. Il a emporté dans la tombe l'estime de ses concitoyens et les regrets de tous les républicains de la Corse.

Veuillez agréer, etc.

A. N.

SI VOUS VOULEZ GUÉRIR
de
LA SURDITÉ
d'une
MALADIE DE LA GORGE OU DU NEZ
Prenez pour exemples les milliers de guéris dont les témoignages sont exposés au Salon des Autographes de l'Institut de la Surdité, dans l'entrée est libre tous les jours.

Si vous habitez la province, écrivez immédiatement au Directeur de l'Institut de la Surdité, des maladies de la gorge et du nez, 19, rue de la Pépinière, à Paris, qui vous enverra, gratis et franco, le journal « La Médecine des Sons » qui explique l'action de l'Acidiphone Institute Bernard et expose clairement la méthode curatives, pour la guérison des maladies des oreilles, du nez et de la gorge.

SOCIÉTÉ PHILHARMONIQUE
Lyre Bastiaise

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 22 nov. à 3 heures

1. En Route, (allégro), XX.
2. Fauvette du Temple, (fant.), Messager
3. La Juive, (fant.), Halévy.
4. Scène et air d'Attila, Verdi.
5. Speranza, (valse), Rouvi.

Le Directeur, S. ATTO.

Concert Militaire

La musique municipale devant donner un concert sur la place Saint-Nicolas le dimanche 22 novembre courant dans l'après-midi, le concert habituel donné par la musique du 173e d'infanterie n'aura pas lieu.

SOCIÉTÉ DES AUTOMOBILES
du Cap-Corse

En conformité des articles 35 et 37 des statuts, MM. les actionnaires sont convoqués en assemblée générale extraordinaire pour le dimanche 6 décembre, à 1 heure de relevée, au siège social, à Ersa.

Ordre du jour :

Augmentation du capital social.

Mesures à prendre pour l'exploitation.

Le Président,
A.-F. SEMIDEI.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques de 21 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 8 à midi, + 13 5 à 7 heures du soir, + 9 2
Maxima, 14 3 *Minima*, + 6°.
Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm, midi, 761 mm. 6 heures du soir, 761 mm.
Vent. — Dans la matinée calme.
Dans l'après-midi, calme.
Etat du ciel, découvert.
Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Les pommes

L'exportation des pommes continue ; si, pendant le mois d'octobre, les *quantités* expédiées seulement par le port de Bastia représentent une valeur de près de 50.000 francs, les envois de novembre ne seront pas inférieurs, seulement ils auront été un peu plus rémunérateurs pour les propriétaires.

En effet, au début de la récolte ce fruit a été payé 7 francs les cent kilos, puis 9, puis 12, puis plus cher. A Bastia, les ventes se traitaient à 25 francs. Les exportateurs ont dû élever un peu les prix, car les propriétaires, en présence de l'importance de la demande, sont devenus plus exigeants.

Toutes nos délicieuses reinettes ont pris la route de Marseille, mais il nous est resté de beaux écus : il n'y a pas à se plaindre.

Gendarmerie

Sont proposés pour l'avancement dans la légion de gendarmerie de la Corse :

pour adjudant, le maréchal des logis chef Cassan.

pour maréchal des logis chef, le maréchal des logis Augusta.

pour maréchal des logis, les brigadiers Tripey, Mariani, Fréchines, Poirey, Rifaux, Jacques, Loriot, Sicuri, Calvis.

pour brigadiers, les gendarmes Fulton, Gendilloni, Richard, Walsenbach, Marty, Boisson-Dourout, Colin, Agrech, Sarath, Jean, Debourthoumieu, Rondet.

La classe 1903

Le 163e d'infanterie a reçu 59 recrues des Alpes-Maritimes qui ont été ainsi réparties : 18 à Bastia, 20 à Corte, 15 à Calvi.

144 jeunes soldats de la Corse sont partis jeudi pour Marseille, ils sont destinés : 35 au 111e à Toulon, 28 au 55e à Aix ; 23 au 3e à Marseille ; 26 au 141e à Marseille ; 6 au 1er rég. de zouaves à Agor ; 6 au 5e rég. de chasseurs d'Afrique à Agor ; 10 à divers corps.

149 autres jeunes soldats sont partis vendredi, par le paquebot de dix ; ils sont affectés : 8 au 111e à Nice ; 48 au 112e à Antibes ; 13 au 22e à Nice ; 16 au 141e à Nice ; 30 au 13e bat. d'artillerie de forteresse à Nice ; 8 au 6e bat. de chasseurs à Nice ; 13 au 7e bat. à Antibes ; 1 au 27e bat. à Menton ; 2 au 24e bat. à Villefranche.

∴

Sainte-Cécile

A l'occasion de la Sainte-Cécile *Lyre Bastiaise* assistera dimanche à la messe de dix heures à l'église Saint-Jean où elle exécutera le *Credo* de Bordese.

Dans l'après-midi un concert sera donné sur la place Saint Nicolas.

Le soir grand dîner dans le local de la Société.

∴

Pour un arrosoir

M. Cardi constatait hier la disparition dans sa propriété de l'Annonciata d'un arrosoir. Comme cet objet avait une valeur de 12 francs il porta plainte.

Les agents commencèrent leurs recherches et flairent par savoir un nommé Blaise S. avait tâché de vendre un arrosoir. Ils recherchent sans retard cet individu, l'ayant aperçu vers 10 heures du matin, sur la place du Marché, s'acheminant à son arrestation et le conduisirent par devant M. le Procureur de la République qui l'a fait libérer.

∴

Emulsion Gentil

Si vous vouliez que vos enfants aiment l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à ceux reconstituants des phosphates.

Cette préparation se vend en litre et en demi litres, au prix de 5 et 3 le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

∴

A louer

Un appartement de 7 à 8 pièces, 2e étage, boulevard Paoli, 32.

Un étage au 2e, rue de la Banque 3

S'adresser au bureau du journal.

∴

Oxygénée Cusenier Verte ou Blanche

∴

Le cabinet du docteur Agostini transféré 4, Cours Sebastiani, 4, en face la caserne Marbeuf.

∴

Confrérie de Saint Joseph

L'installation de l'Humilité de la confrérie de Saint-Joseph, aura lieu dimanche, 22 du courant, à la messe de 10 heures. Cette office est composée d'une régence présidée par MM. Louis Bongnani, Sébastien Olesi, Ange Rosoli et Vincent Pietri, anciens prieurs. La cérémonie se terminera par la bénédiction du T. S. Sacrement.

On est prié de considérer le présent avis comme lettre d'invitation.

Etat Civil

Naissances

Uzel Antoinette. — Ucciardi Paul. — Taillandier Pierre-Jean. — Patrizi Dominique-Raimond. — Peretti Jeanne-Marie-Thérèse. — Franceschi Ursule-Françoise.

Décès

Nimiotti Charles, 46 jours, de Bastia.

AVIS

La Direction de l'Usine à Gaz a l'honneur d'informer le public que ses bureaux sont ouverts de 7 à 11 heures du matin, à son Usine de Toga, et de 4 à 6 heures du soir, à sa succursale, Bd Paoli, 13.

Octroi de la Ville de Bastia

Vente par suite de Saisie

Le dimanche 22 courant, à 9 heures du matin, au bureau de l'octroi de Saint Joseph, il sera procédé, aux enchères et au comptant, à la vente de trois ballots de tabac en feuille pesant ensemble 150 kilogrammes environ.

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
ÉMISSION DE 600.000 OBLIGATIONS FONCIÈRES
de 500 fr. 3 0/0 avec LOTS
remboursé 125 fr. d'abord par an.
PRIX D'ÉMISSION : 495 fr.
Payable : 20 fr. en souscrivant, — 30 fr. à la répartition et le surplus en 8 versements.
4 tirages trimestriels de lots par année pour 1.300.000 fr. de lots dont 1 de 500.000 et 3 de 100.000 fr.
Souscription publique le 24 Novembre 1903
À PARIS : AU CRÉDIT FONCIER DE FRANCE
et dans les principaux Bureaux de crédit.
Pour les emplois, voir le prospectus ou l'affiche.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des
CHEVEUX de Mme
S. A. ALLEN
C'est la préparation la plus efficace pour ramener les CHEVEUX GRIS à leur couleur et leur beauté naturelles. Elle communique aux cheveux une souplesse qui favorise leur croissance ; elle en arrête la chute et prévient les pellicules. Elle fortifie et embellit la chevelure.
Chez les Coiff. et Parfum. fabr. 26, rue Etienne-Marcel, Paris.

A louer présentement

Place Saint-Nicolas, numéro 19, un appartement composé de huit pièces avec deux portes d'entrée, au 5e étage.

Pour tout renseignement s'adresser chez M. Dominique Mattei aîné, place Saint-Nicolas.

TRAVAIL p. Dames, bourses crochet, 50 à 100 fr. p. m. bien payé. Ecr. Préceptis, à Grenades (Haute-Garonne).

Bourse de Paris

	17 nov.	18 nov.
3 Rente 0/0 ancien	97 95	97 85
— 3 p. 0/0 amortis.	98 05	98 00

ex-coupon.

Dépêches du Jour

Succès sans pareil

L'Orchestre, journal des théâtres, annonce que les trente premières représentations de l'*Adversaire* ont produit la somme de 272.000 francs, ce qui constitue pour chaque soir le maximum le plus complet qu'ait jamais pu faire le théâtre de la Renaissance.

Nomination

M. Cerati est nommé notaire à Guagno, en remplacement de M. Defranchi.

LE TÉLÉGRAPHE A MARIGNANA

Le secrétaire d'Etat aux postes et télégraphes a autorisé l'organisation du service télégraphique municipal à Marignana.

Persécutions Religieuses

La séance d'hier
et la Presse

Les journaux conservateurs, appréciant les débats de la séance d'hier au Sénat, y voient le prétexte de nouvelles persécutions religieuses.

∴

Les journaux radicaux engagent le Gouvernement à marcher en avant, car tel est le vœu de la majorité du pays.

Les Retraits DES CAISSES D'EPARGNE

L'excédent des retraits des caisses d'épargne du 1er janvier au 20 novembre s'élève à la somme de 186.531.440 francs.

EXPULSION
des oblats de Marseille

Un télégraphie de Marseille que ce matin a eu lieu l'expulsion des Pères Oblats de Marie Immaculée.

Les rues étaient occupées par de nombreuses escouades de gardiens de la paix et de gendarmes.

Lorsque le commissaire s'est présenté à la porte, il l'a trouvée barricadée. Il a fallu recourir à un serrurier. Pendant que celui-ci enfonçait la porte, la foule criait : « Vive la liberté ! »

Lorsque le serrurier eut terminé son travail, les agents de la force publique pénétrèrent dans le couvent, s'emparèrent des Pères Oblats et les conduisirent à la gare, au milieu des cris de la population de : « Vive la liberté ! »

L'extérieur du couvent des Oblats du Calvaire avait conservé les décorations de ces jours derniers. Au drapeau toujours en berne était venue s'ajouter une nouvelle pancarte avec ces mots : A Dimanche !

La retraite de M. Bourgeois

M. Bourgeois a annoncé à ses amis qu'il était irrévocablement décidé à ne pas accepter le renouvellement de son élection à la présidence de la Chambre.

La santé
DE LA PRINCESSE MATHILDE

L'état de la princesse Mathilde s'est de nouveau aggravé ; il inspire de très vives inquiétudes, surtout en raison de l'âge de la malade.

A St-Domingue
Arrivée
d'un croiseur français

Un croiseur français a débarqué à Saint-Domingue un détachement d'infanterie coloniale.

LE VOYAGE
des Souverains Italiens
EN ANGLETERRE

A Portsmouth

Hier soir, après le dîner, les Souverains italiens ont assisté au pont du yacht royal, *Victoria-and-Albert*, à l'illumination générale de la rade et des navires de la flotte anglaise.

Le coup d'œil était fâerique.

Le départ d'Angleterre

Ce matin le yacht royal a appareillé pour Cherbourg, escorté des mêmes navires qu'à l'aller, et salué par les acclamations de la population massée sur les quais.

L'arrivée à Cherbourg

L'arrivée à Cherbourg a eu lieu à 4 heures et demie.

L'entrée du yacht royal et de l'escorte a été saluée par les salves des batteries des forts et des navires de l'escadre du Nord.

A l'arrivée du yacht *Victoria-and-Albert* la *Marseillaise* donne le signal des salves, et tous les navires jettent unanimement des hourras aux cris de bonheur, pendant que les équipages poussent les hourras réglementaires.

Les Souverains Italiens descendent à terre ; ils sont reçus par le vice-amiral Touchard, préfet maritime de Cherbourg, ayant à ses côtés le maire et le sous-préfet.

Le roi, en uniforme de général en petite tenue, débarque le premier ; la reine, accompagnée de deux dames d'honneur le suit aussitôt. Elle sourit à la masse de fonctionnaires, d'ouvriers qui la dévisagent avidement ; elle est gracieuse, dans son costume gris-perle, son tachê de zibeline, sous son chapeau blanc relevé d'une plume noire.

Après de brefs compliments, l'amiral Touchard offre le bras à la reine Hélène ; le roi suit conversant avec M. Mahieu, maire de Cherbourg et le sous-préfet, M. Dupré ; viennent ensuite le ministre des affaires étrangères d'Italie, M. Tittoni ; et M. le comte Tornielli, ambassadeur d'Italie à Paris.

Le cortège se dirige vers la tente-abri où le roi reçoit quelques visites.

Les souverains se montrent d'une *rare amabilité*.

Dictionnaire des Sciences

Les séries A9 et A1 du Dictionnaire Général des Sciences théoriques et appliquées, qui viennent de paraître dernièrement, sont l'épuiser, la série de la lettre U. C'est, en effet, une des lettres de l'alphabet qui sert d'initiale ou de préfixe au plus grand nombre de mots.

A mesure que se poursuivit la publication de cet important et utile ouvrage, on saisit de mieux en mieux le plan merveilleux sur lequel il fut conçu en même temps que sa haute tenue scientifique, littéraire et artistique.

Que ces deux derniers qualificatifs ne surprennent personne.

Indépendamment de plusieurs notices biographiques, sommaires celle, par exemple, de Guy-Lussac, que donne la série A3, et qui sont des morceaux fort bien faits, il y a ici mots comme par exemple : Génération spontanée, de la même série, qui donnent prétexte à des remarques dont le Dictionnaire à l'exactitude scientifique toujours scrupuleuse. Voilà pour la littérature.

Pour ce qui est de l'art, il suffira de feuilleter les deux séries qui viennent de paraître pour se convaincre qu'il entre pour une part appréciable dans les mérites de cette publication : entre beaucoup de figures, de schémas, de graphiques dont la précision ne saurait en être sans une naturelle sévérité qui les rend d'aspect un peu... rebarbatif, voici 14 illustrations des mots Gazelle, Gazi, Gazier, Gazole, pour ne citer que ceux-là, qui sont d'une vignette fort jolies, de petits croquis tout à fait sédaisants, d'un faire des plus adroits.

Il semble, en vérité, que « l'utile fasse » du poète latin ne reçut jamais une plus judicieuse application ; aussi ne peut-on se dissimuler si cet ouvrage obtiendra le succès qu'il mérite par la Dictionnaire des Sciences, dès son apparition : il est conforme au précepte de ce poète qui promet tous les suffrages à l'auteur assez avisé pour unir l'utile à l'agréable.

Rappelons que le Dictionnaire des Sciences paraît en livraisons bi-hebdomadaires de huit pages à *10 centimes* et en séries bimensuelles de cinq livraisons à 50 centimes, chez Garnier frères, éditeurs, 6, rue des Saints-Pères. Il formera deux volumes in 4° jésus d'environ 3,000 pages ornées de 3,500 gravures.

TUMEUR

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

ose Leblanc

par LADY FULLERTON

XVII.

COMMENT LES CHOSES FINISSENT QUELQUEFOIS.

(Suite)

Le prit. La lettre était longue comme celles des gens embarrassés. Il était à Rose la moitié de la formidable qui lui était arrivée et regardait à ses anciens rivaux la femme qui pourrait pas lui-même faire le

ne poursuivrez pas de votre haine, ; je le mérite, il est vrai ; mais, France peut expier les torts d'un qu'il était à votre pardon. » est touchée de ces dernières paro-

ri, dit-elle, il faudra lui écrire le bien bonne, bien consolante. dirons que tu lui pardonnes de Rose, N'est-il pas vrai que tu lui ne ?

— Ce n'est pas bien difficile, répondit Henri en souriant.

— Nous lui dirons aussi qu'il ne s'inquiète pas de mon bonheur ; que nous le remercions beaucoup et de bien bon cœur de ce qu'il m'offre ; que cela ne nous est pas nécessaire. Tu sais, Henri, nous serons riches, mon oncle me le disait toujours. Oh ! qu'il va être content, ce bon oncle ! J'oubliais comme cela va leur faire plaisir à tous ! Mon Dieu ! que je voudrais qu'André fût heureux aussi ! Qui donc est-ce qu'il aime, lui ?

— Comment, Rose, ne le devines-tu pas ? répondit Henri d'un air surpris. Oh ! pour le coup, tu n'es pas sorcière, toi... mais mademoiselle de Morlaix !

— Mon bon ange ! Est-ce possible, Henri ! Oh ! quel bonheur si elle l'épousait ! ils seraient si heureux ensemble ! ils liraient toute la journée. Seulement je voudrais pour elle qu'il aimât les animaux, car elle les aime beaucoup. Donnes moi cette lettre !

— Pourquoi faire ?

— Donne toujours, j'ai mon idée.

Quand Rose avait une idée il fallait bien lui céder. La lettre lui fut remise.

XVIII

COMMENT LES CHOSES FINISSENT SOUVENT

C'était une belle et tiède journée de février. Deux femmes étaient assises ensemble sur le pont d'un vaisseau qui voguait vers l'Italie. L'air était doux, le ciel serein. *Une brise légère ridait* en l'effleurant la surface de la mer. Elles étaient toutes les deux en grand deuil et paraissaient éviter avec soin les attentions et, autant que possible, les regards des autres voyageurs. Le plus âgé tricotait en lisait ; le plus jeune, dont les traits délicats étaient empreints d'une profonde tristesse, regardait les vagues qui se brisaient autour de la proue, suivait de l'œil le vol des oiseaux de passage et prêtait une oreille attentive au sifflement du vent dans les cordages.

— C'est de la musique, dit-elle tout bas à sa compagne.

— C'est du bruit, répondit celle-ci en continuant à travailler.

Une autre fois Alice, car c'était elle, s'écria avec transport :

— Regardez, ma tante, cette voie lumineuse, ce sentier de feu qui se perd à l'horizon ; ne dirait-on pas qu'il mène au ciel ! Que j'aimerais à y marcher !

Mademoiselle de Tournefort regarda sa nièce avec une certaine inquiétude, mais elle se rassura bientôt en voyant qu'elle pleurait : elle ne songeait pas à se jeter à la mer.

Deux lettres reçues le même jour au château de la Roche Vidal avaient décidé le voyage qu'Alice et sa tante venaient d'entreprendre. L'une était de Rose Leblanc, qui s'était appliquée tout un jour à la composer. Elle avait grondé Henri, reproché Médor, renvoyé Jules Bertrand qui était venu lui faire un compliment sur son mariage avec M. Lacaze, tant elle avait eu de peine à en venir à bout. Mais ce fut aussi son chef d'œuvre dans le genre épistolaire. Elle eut même une pensée de vanité en songeant à cette lettre.

« Mon bon ange, écrivait-elle, quand on est heureux soi même, on voudrait bien que tout le monde le fût aussi, surtout les gens qu'on aime. Eh bien, je suis si heureuse, si contente, que je donnerais tout au monde pour faire partager mon bonheur aux autres. Il faut donc commencer par vous dire, mon bon ange, que M. André est aimé plus, qu'il n'a plus envie de m'épouser, et que moi, j'en suis si aise, que je ne sais comment contenter ma joie. J'espère que vous ne me croirez pas vaniteuse d'avoir fait semblant d'aimer M. André. Je pensais que c'était du mon devoir, puisque j'avais promis de l'épouser, et je tâchais de mon mieux de m'en faire accroire à moi-même.

« Mais si cependant vous m'aviez dit un jour : « Voyons, Rose, la main sur le cœur, aimes-tu André ? » oh ! bien sûr, je vous aurais répondu la vérité. Je ne saurais vous dire au juste si je l'ai jamais aimé : peut-être bien que oui ; oh ! bien sûr que oui. Je l'aimais beaucoup lorsqu'il a tiré un mauvais numéro et que Henri me demandait de lui parler ; mais tout de suite après que je lui ai eu promis de l'épouser, cela n'a plus été la même chose. Et quand il a été parti, et que Henri m'a soutenu et m'a soignée dans ma maladie, j'ai bien senti que c'était lui que j'aimais tout de bon, et que je ne me souviais plus autant de M. André. Je vous dis ceci pour que vous voyiez que je ne m'entais pas tout à fait quand je faisais semblant de l'aimer.

« Cela a été vrai une fois, puis cela ne l'a plus été autant ; enfin cela ne l'a plus été du tout ; c'est comme ces jolis paysages qu'on voit sur les vitres quand il gèle : on les voit bien clair, et puis l'instant d'après ils ont disparu. Vous qui êtes si savante, vous comprendrez peut-être comment cela arrive.

(A suivre).

L'ALMANACH HACHETTE POUR 1904

Le grand événement de la semaine est l'apparition de l'ALMANACH HACHETTE pour 1904. Accueilli dès ses débuts par un succès sans précédent, l'ALMANACH HACHETTE est à la fois l'Almanach méthodique le plus complet, et le plus utile et le variés des encyclopédies populaires.

1,200 illustrations diverses ajoutent à l'intérêt d'un texte constamment renouvelé. Usages de documents instructifs ou sensationnels ; des meilleurs de conseils pratiques, de recettes, de résumés statistiques, dix cartes au contour et une grande carte complète des chemins de fer français, qui, vendue séparément, vaut à elle seule le prix de l'Almanach et qui donne jusqu'au nom de la moindre station, sont autant d'avantages qui justifient la faveur sans cesse grandissante de l'ALMANACH HACHETTE.

Nombreux et inédits, documentés d'un fini nouveau, attrayants et instructifs, les articles de l'ALMANACH HACHETTE renferment toutes les connaissances humaines.

Une grande fête de l'illustre et de la Science y sont condensés en des pages vivantes et richement illustrées. L'ALMANACH HACHETTE met aussi au courant des progrès vulgarisés dans de l'agriculture et publie un résumé de l'année agricole.

Dans la partie Droit usuel, vous apprendrez vous-même les applications pratiques de la Loi en ce qui concerne les Droits de la Femme mariée ; les Droits des Locataires et des Propriétaires, etc.

A cela s'ajoutent les Jeux du Rire, éveillés par une série de dessins humoristiques, un grand nombre de prix de concours (9.000 francs environ), de primes diverses et de bibelots de théâtre des primes gratuites d'assurance pour une valeur de 1.650.000 francs.

L'ALMANACH HACHETTE conseille et renseigne ; il est devenu le vade-mecum indispensable de tous ceux qui ont besoin de s'instruire ou d'instruire les autres.

C'est le véritable trésor des familles.

GROS LOTS 600.000 FR. 500.000 FR.
200.000 fr. 250 000 fr. 150 000 fr. 100.000 fr. et nombreux autres lots selon titres

20 NUMÉROS DE TITRES
pour 5 fr. en participe pendant 9 ans aux tirages de :
5 Lots Turcs, Gros Lots 300 000 frs, 1er tirage le 1er décembre prochain.
5 Panama à lots, 1er tirage 15 décembre prochain. Gros Lots 500.000 francs et 100.000 fr. 6 Tirages par an et 366 lots qui s'élèvent à Trois Millions 200 000 fr.
10 Bons à Lots du Crédit Foncier de France de 1887. Gros Lots 100.000 francs.

20) Numéros de suite et lists après tirage. Remb des primes. — Les mensualité de 5 à 10 se suivant absolute.
Adresser Mandat poste de suite : Directeur COOPÉRATION FINANCIÈRE, 18, Boulevard de la Chapelle Paris

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la soirée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
Avant de vendre vos cédrats, adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

Etude de Me Cecconi
Avoué de 1re instance
Rue de l'Opéra, 4, Bastia
ASSISTANCE JUDICIAIRE
Décision du 3 avril 1902
D'un jugement par défaut contre avoué rendu par le tribunal de 1re instance de Bastia, le onze juillet 1903, enregistré, signifié à avoué le 23 septembre 1903, il résulte que le divorce a été prononcé entre les époux Lucio Mauri, ménagère, domiciliés et demeurant à Rogliano, et Santelli Dominique, marin, domicilié à Rogliano, au profit de la femme et aux torts du mari.
Bastia, le 21 novembre 1903.
Pour extrait :
A. CECCONI.

Le principe l'Amaro est pur tout combinaison du produit excellent qui rejoint le cœur, il maintient la santé et chasse au loin la fièvre, fait une prospérité à tous il est utile.

ANCIEN CABINET PRADÈNE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients, désirable, d'avoir à se mettre en garde contre certaines charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières nuisibles à la santé pour la fabrication de leurs antiseptiques.

CADEAU
GRAND CONCOURS
"LA NATIONALE" 25
GRAND CHOIX de NOUVEAUTÉS en JOUALLERIE

FER BRAVAIS
TONIQUE ET RECONSTITUANT
Contre toutes les Affections MÉDICALES qui ont pour cause l'Appauvrissement du Sang

PHARMACIE PARISIENNE
26, rue de l'Opéra, en face la Gare
F. MARINI
Pharmacien de l'Ecole supérieure de Paris
Produits chimiques et pharmaceutiques toujours purs, fraîchement préparés et à des prix très réduits.
Exécution minutieuse des ordonnances de MM. les Médecins.
Grand rabais sur les spécialités et eaux minérales.
Spécialité d'Huile de Foie de Morue.

TIRAGES 15 & 20 Xbre
PANAMA A LOTS & CONGO
500.000 Fr.
3 Gros Lots et 51 divers
21 lots au dessus de 10 000 fr.
Contre l'envoi de Cinq francs
On reçoit 30 numéros de titres
de la prochaine de la commission (Panama à un, Banque du Congo et Tonkin). La Banque à chaque Petits Obligations est assuré de recevoir un Capital espéré, une valeur à lots et un lot remboursable par anticipation suivant l'ordre déterminé sur les chances des tirages.
La Poste accepte les envois contre remboursement
Ecrire de suite à M. DEYBER, Directeur de la Caisse Syndicale, 58, Rue Madame, PARIS (IXe).

OUTILS pour AMATEURS et INDUSTRIE
SCIES à RUBAN, TOURS, MACHINES à bois
OUTILS FRANÇAIS et AMÉRICAINS pour bois et métaux
LE MELLE 42, rue Lafayette, Paris

Le COURRIER de la PRESSE
Publié par A. GALLOIS, Directeur
28, Boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS
Découpage de tous les journaux du monde entier sur tous sujets

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène, où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

Veuve F. Agostini et Fils
Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia
Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT
Pose d'appareils d'acétylène
Un mécanicien est attaché à la maison

Cédrats confits
La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de cédrats, oranges et citrons confits, en tranches ou entiers au prix de 2 fr. 50 le kilog. emballage compris.
Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane.
La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêts des caisses de confits à la disposition de les clients.



Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orengia.

65 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
POISSON HYGIÉNIQUE d'un goût exquis et d'une tempérance délicieuses, calme instantanément la soif et assainit l'eau.
ELIXIR SOUVERAIN contre les indigestions, la Dyssenterie, la Cholérine ; circule les maux de cœur, de tête, d'estomac.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE.
PRÉSERVATIF contre les ÉPIDÉMIES
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS, — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

L'un des rédacteurs gérant, MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.



Royal Windsor
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ? AVEZ-VOUS DES PELLICULES ? VOS CHEVEUX SONT-ILS FADES ? OU TOMBENT-ILS ? NE FAITES RIEN SANS NOUS ÉCRIRE.
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux connus. Résultats inespérés. Vente toujours croissante.
Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez tous les Coiffeurs-Parfumeurs en Europe et Colonies Anglaises.
ENTREPOT : 38, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve "La Large du Teil." — Plâtres gris, et blanc. Carreaux-Mosaïques Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Corse

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse LIQUEUR CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable VIN DU CAP-CORSE AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — LUNDI, 23, et MARDI, 24 NOVEMBRE 1903 — N° 287

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (Payable d'avance)

	un an	6 mois	3 mois	
CORSE	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
AUTRES DÉPART.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI : Saint Jean de la Croix.
SOLEIL : (heure astronomique)
Lever, 6 h. 35 m. — Coucher, 4 h. 01 m.
LUNE : Nouv., le 18 — Premier quar., le 26
FÊTE DE DEMAIN : Sainte Catherine.

23 NOVEMBRE

L'Autre Printemps

L'été languit, s'éteignit et disparut, dans le grésillement âpre des cigales et la farandole macabre des feuilles mortes, sous la rude poussée des vents de Nord. Alors de grands cercles de froux et d'hirondelles partirent à plein vol, fuyant vers l'horizon blême, vers l'Orient, vers les refuges des terres chaudes.

Et les savants, blottis dans le mystère des observatoires, parmi les amoncellements de paperasses triomphales, clamèrent aux peuples de sinistres prédictions : l'arrivée désastreuse des mauvais jours, déchaînement horrible des tempêtes, trombes d'eau, tous mentes de neiges, rafales glacées, bises âpres, chantant la mort et semant les détresses.

Et le monde frémit, et jusqu'aux trop crédules fils de l'antique et févreuse terre de Cyrnos qui foulèrent, anxieux, l'ombre des armoires ancestrales, où des mantes cadoques et des fourrures rongées d'oisiveté, pendaient en l'incertaine prévision d'intempéries atroces et de paysages hyperboréens. Et l'on attendit... Vaines attentes. Illusions sombres engloutissement déçues. L'automne poursuivit son cours ; au lieu de l'explosion tragique des éléments, ce fut l'éclosion délicieuse d'un printemps nouveau.

Ce fut encore la grande fête du soleil, la vie féconde et l'opulence merveilleuse dans la Nature ; les panoramas éclatants s'estompant seulement de gazes vaporeuses, aux lointaine fuyants en teintes molles et discrètes, d'une délicatesse charmante et infinie ; encore les senteurs de lys et de rêve, les crépuscules d'apothéose et d'incendie. Ce furent encore et surtout les après midi de langueur tiède et de paix lumineuse : la mer rutilant sous les rayons, roulant en ondulements souples, abandonnant au pied des grèves son écume et son harmonie, la ville paresseuse, dévorant l'azur léger du flamboiement de ses façades blanches, et les collines grimpées en amphithéâtres, où courent les dentelures des frondaisons roussies, baignant, dans la limpidité extrême de l'éther, leurs villas roses et leurs maisolées pâles, leurs bosquets toujours verts et toujours mystérieux, où la clarté est douce et chaude, tamisée par les lourds rameaux, où la brise du large se parfume au frôlement des orangers, traîne dans les taillis, soupirant d'étranges chansons.

Ce fut encore et toujours, coulant des ciels italiens, montant des ondes tyrrhéniennes, envolés des îles latines, ce fut, planant sur toutes choses, l'universelle et radieuse symphonie en bleu.

Cependant que d'autres régions, que ce Paris si vaste et si lointain, qu'il flambe dans les imaginations avec des allures vagues de Paradis, le Paris sublime et chahuteur, de l'auto et de l'électricité, des ministères et des cabarets, le Paris de l'Adversaire, clapotent et sacrent dans les brouillards moroses et l'inlassable pluie navrante, sous le givre assassin, avec leur ciel de suie, leur sol fangeux et leurs perspectives barbouillées. Ici, tout doucement mourra l'année dans un relent de violettes et la douceur bienfaitre d'une nuit clair de-lunaire. Et tout de suite après, ce sera l'exode du Temps vers le grand renouveau avec les jours accrus, les premières fleurs d'amandier batifolant les côteaux, le pullulement intense de vies sur la terre surchauffée, toute secouée d'un débordement impétueux de sève dans ses veines de granit.

Et toujours, pour toi du moins, pauvre Corse haluberiee et lamentable, le soleil chantera son poème de lumière, et contre l'ouragan des maux qui, sans fin, passent sur ta tête, tu t'envelopperas dans ses mirages, subissant la torpeur de ce philtre grandiose, pour t'engourdir et pour sommeiller.

Et toujours ainsi, toujours, toujours, dans son accroupissement fataliste et géant, sous le même ruissellement de lueurs torrides et blondes, au bruissement doux des vagues d'éternelle clarté, l'antique et févreuse terre de Cyrnos poursuivra son grand songe bleu : rêves d'or et rêves de sang...

CARDENIO.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 24 novembre à 3 h.

1. Délégation,	Lehart.
2. Le Mage,	Massenet.
3. Flots du Danube,	Ivanovici.
4. Le Désert,	F. David.
5. Graziella,	Carle.

Le Chef de Musique, MOULINIER.

Informations diverses

23 novembre 1512. — Le Doge de Gênes renvoie à l'examen de l'Office de la Corse une requête des orateurs Marins du Nebbio et Dominique d'Orneto demandant l'envoi en Corse de deux commissaires avec mission de s'enquérir des besoins du pays, pour la version des statuts corses dans le sens d'une observation strictement obligatoire, et un nouvel indult en faveur des bandits.

23 novembre 1761. — La consulte de Corte adopte le projet de formation de deux régiments en Corse et en confie le commandement à J.-B. de Battafoco et à Deliassari.

LES NOUVEAUX Services Maritimes de la Corse

Voici le tableau des départs tels qu'ils viennent d'être fixés. Pour se rendre compte des changements il nous a paru intéressant de les comparer avec l'état actuel.

ORGANISATION ACTUELLE :

Relations entre la France et la Corse

Lundi : Marseille-Ajaccio ;
Mardi : Marseille-Ile-Rousse-Calvi ;
Mercredi : Nice-Bastia-Livourne ;
Jeudi : Marseille-Bastia-Livourne ;
Vendredi : Marseille-Ajaccio-Propriano ;
Samedi : Nice-Ajaccio ;
Dimanche : Marseille-Bastia Livourne.

Organisation à partir du 1er avril 1904.

Lundi : Marseille-Bastia ;
Mardi : Nice-Ajaccio ;
Mercredi : Marseille-Bastia ;
Jeudi : Nice-Calvi-Ajaccio ;
Jeudi : Marseille-Ajaccio ;
Vendredi : Nice-Bastia ;
Samedi : Marseille-Ajaccio ;
Dimanche : Marseille-Toulon-Calvi Ile Rousse-Ajaccio ;
Dimanche : Nice-Ile-Rousse-Bastia.

Lundi : Ajaccio-Marseille ;
Mardi : Calvi-Ile-Rousse-Marseille ;
Mercredi : Bastia-Nice ;
Jeudi : Bastia-Marseille ;
Vendredi : Propriano-Ajaccio-Marseille ;
Samedi : Ajaccio-Nice ;
Dimanche : Bastia-Marseille.

A partir du 1er décembre :

Lundi : Bastia-Nice ;
Mardi : Ajaccio-Calvi-Ile-Rousse-Toulon-Marseille ;
Mercredi : Ajaccio-Calvi Nice ;
Mercredi : Bastia-Marseille ;
Jeudi : Bastia-Ile-Rousse-Nice ;
Vendredi : Ajaccio-Marseille ;
Samedi : Bastia-Marseille ;
Samedi : Ajaccio-Nice ;
Dimanche : Ajaccio-Marseille.

La durée des voyages sera pour les parcours importants :

Entre Marseille et Bastia, de 14 heures au lieu de 20 ;
Entre Marseille et Ajaccio, de 12 heures au lieu de 18 ;
Entre Nice et Bastia, de 8 heures au lieu de 13 (les départs auront lieu vers 1 heure au lieu de 7 heures du soir) ;
Entre Nice et Ajaccio, de 8 heures au lieu de 14 (les départs auront lieu également vers 1 heure au lieu de 6 heures du soir).

Les départs des bateaux seront réglés sur l'horaire des chemins de fer, de façon qu'il aient lieu 1 heure à peu près après l'arrivée des trains rapides. On sera donc rendu en Corse le même jour où on sera arrivé à Marseille et à Nice ; donc plus de nuit à passer en bateau. On aura des billets pour la Corse dans les principales gares du P.-L.-M. D'autres facilités seront encore accordées ; nous y reviendrons. Déjà maintenant une organisation complète s'élabore ; la nouvelle Compagnie est convaincue qu'elle tirera de ce pays plus que n'a retiré la Compagnie Fraissinet.

(Revue générale de la Marine Marchande).

Nouvelles Militaires

MM. les lieutenants d'artillerie Parodi, du 30e régiment, et Valery, du 38e, batteries de la Corse, ont été nommés à la 1re classe de leur grade.

— M. le pharmacien de 1re classe de Mari Henri-Jacques-François a été nommé au grade de pharmacien aide-major de 2e classe de réserve.

— Ont été nommés commis-ambulant de 3e classe dans le service actif de l'octroi de Paris :

M. Pantanacce Charles-Eugène, ex-adjudant au 111e d'infanterie.

M. Santucci Don Bernardin, sergent-major à l'établissement pénitentiaire mixte de Tunisie.

M. Santoni Santone-Michel, ex-sergent au 81e.

CIGARETTE FATMA

Les Routes forestières de la Corse

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Discussion du Budget du ministère des Travaux publics.

M. le président. « Chap. 58. — Construction des routes forestières de la Corse, 25 000 francs. »

La parole est à M. Gabrielli.

M. Gabrielli. Je demande la permission à la Chambre de présenter quelques courtes observations sur le chapitre 58.

La somme portée à ce chapitre sous la rubrique : « Construction des routes forestières de la Corse » est manifestement insuffisante. Elle était de 100.000 francs jusqu'en 1898 ; elle a été réduite à 50.000 francs en 1899, 1900, 1901 et 1902 ; elle a été abaissée en 1903 à 25.000 francs.

Je n'ai pas reçu un temps utile les renseignements qui m'étaient nécessaires pour déposer un amendement tendant au rétablissement des crédits pour l'exercice 1904. Mais il me sera permis, je l'espère, de développer brièvement les raisons qui me portent à croire que M. le ministre des travaux publics voudra bien relever ces crédits l'année prochaine.

Il me suffit très facile, en passant en revue les routes forestières de la Corse et en indiquant les travaux les plus urgents à exécuter, de démontrer l'insuffisance de ce crédit. Mais, ayant l'honneur de représenter ici le seul arrondissement de Sartène, je m'en tiendrai uniquement à cet arrondissement.

Le 18 octobre dernier, M. l'ingénieur ordinaire des ponts et chaussées de Sartène a adressé à M. l'ingénieur en chef de la Corse, pour être transmis à l'autorité supérieure, un rapport dans lequel il fait valoir quels sont les travaux les plus urgents à exécuter. Sans imposer à la Chambre la lecture de ce très intéressant rapport, je me bornerai à lui en donner connaissance sommaire.

— Je le crois bien, qu'il est fou, ajouta le garçon en montrant une petite boîte, il me demande des pastilles pectorales et s'en va sans les prendre.

— A cet égard, il n'y a rien à lui dire, il les a payées, dit d'un air d'indulgence le gros pharmacien, qui, en même temps, serra philosophiquement la pièce de cinq francs dans son comptoir.

VII

LE PONT AU CHANGE

En sortant de la pharmacie, Laubespin promena les yeux de toutes parts ; et, à la lueur d'un réverbère, il aperçut bientôt la jeune fille, qui s'éloignait rapidement dans la direction de la Pointe-Saint Eustache. Il s'élança aussitôt de ce côté. Une anxiété pénible, une émotion véritable venaient de remplacer le sentiment de curiosité frivole ou tout au plus d'intérêt irréfléchi qui jusqu'alors l'avait entraîné sur les pas de la modiste.

(A suivre).

CHOCOLAT MENIER

24 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN BEAU-PÈRE

par CHARLES DE BERNARD

VII

LA CHASSE AUX GRISETTES

(Suite)

Soit qu'elle sentît le poids de son isolement, soit qu'elle se trouvât affectée par de douloureux souvenirs, soit que quelque remords anticipé fût venu troubler sa conscience, la jeune fille, depuis un instant, semblait profondément abattue. La question du pharmacien la tira soudainement de cet accablement.

— Que vous importe ? dit elle en relevant la tête.

— Cela m'importe beaucoup, reprit gravement le gros homme ; une jeune fille qui court les rues toute seule, à près de minuit, pour acheter du poison, me paraît extrêmement suspecte, et la responsabilité qui pèse sur l'état que j'exerce me fait un devoir de l'interroger. Ainsi donc, mademoiselle, ayez la bonté de me répondre. Où demeurez vous ?

— Je ne vous reconnais pas le droit de me questionner ! dit Laure, dont les yeux étincelaient.

— Pour la troisième fois, où demeurez-vous ?

— Je ne vous répondrai pas.

— Prenez y garde, mademoiselle ! reprit le pharmacien d'un ton de menace ; je connais le moyen de vous ouvrir la bouche, ne me forcez pas de l'employer. Oui ou non, voulez-vous répondre ?

La jeune fille le regarda d'un air hautain, sourit dédaigneusement et se dirigea vers la porte avec la fierté d'une reine.

— Denisot, empêchez-là de sortir, cria le gros homme irrité par cette pantomime, et toi, Sylvestre, cours à la Pointe-Saint-Eustache chercher un municipal ; nous verrons si un corps de garde cette demoiselle se décidera enfin à parler.

Tandis que le pharmacien reptet se démenait dans sa niche et essayait péniblement d'en sortir, le commis Denisot, d'autant plus leste qu'il estrouvait moins chargé d'embonpoint, s'était déjà placé entre la porte et la jeune fille ; pour plus de sûreté, sans doute, il lui saisit le bras, mais au même instant il se sentit saisi lui-même par une main vigoureuse qui le repoussa rudement contre son comptoir.

— Ne craignez rien, mademoiselle ! dit alors Laubespin, de qui venait cette intervention inattendue.

— *Mais*, monsieur, mais, monsieur... s'écria le pharmacien qui ne trouva que ces deux mots pour exprimer sa stupéfaction.

— Monsieur, lui dit le comte d'un ton ferme, vous avez eu raison de refuser de vendre à mademoiselle ce qu'elle vous demandait, mais vous avez tort maintenant de vouloir la retenir malgré elle. Une parolle violence n'est pas dans vos attributions. Votre métier est de vendre des drogues et non de procéder à une enquête.

— *Des drogues !* s'écria le pharmacien aussi choqué que si on l'eût appelé apothicaire ; je vends des médicaments, monsieur et non des drogues. Quant à cette demoiselle...

Au lieu d'écouter le gros homme, Laubespin ouvrit la porte.

— Mademoiselle, dit il à la jeune fille, vous êtes libre de sortir.

Lance le regarda un instant fixement, sourit à demi comme pour le remercier, et s'élança dans la rue avec la légèreté d'un oiseau rendu à la liberté.

— Ça ne se passera pas ainsi, dit alors le pharmacien plus blessé que de coutume ; je ne me laisserai pas manquer chez moi.

— Non, ça ne se passera pas ainsi ! répéta le commis en frottant ses hanches, qui venait de se trouver mise en contact un peu trop brusquement avec l'angle du comptoir.

— Prendre parti pour une empoisonneuse parce qu'elle est jolie ? reprit le gros homme ; car, malgré ses beaux yeux, elle a tout à fait l'air d'une empoisonneuse, cette petite sournoise-là.

— C'est ce que je me suis dit tout de suite, ajouta Denisot en jetant sur le comte un regard vindicatif.

— Etes-vous aveugles tous, s'écria Laubespin, ne voyez-vous pas qu'il ne s'agit point ici d'un crime, mais d'un suicide ?

A ces mots prononcés avec une émotion concentrée, il jeta une pièce de cinq francs sur le comptoir et s'élança hors de la pharmacie.

— Eh bien, en voilà des pratiques ! dit le garçon, qui avait assisté à cette scène les yeux écarquillés et la bouche béante.

— Ce jeune homme est fou, sans cela je lui aurais donné une leçon de politesse ! reprit le petit commis avec un sourire où il essaya de mettre du dédain, mais qui n'exprima en réalité que de la rancune.

port que j'ai par devers moi, je donnerai quelques chiffres que M. le ministre pourra contrôler. Il est dit dans ce rapport que les travaux les plus urgents à exécuter dans l'arrondissement de Sartene pour assurer la circulation sur les routes forestières, s'élèvent à la somme de 40,000 francs. En présence de ce chiffre, nous ne sommes pas peu étonnés, nous, députés de la Corse, de voir que le crédit global pour toutes les routes forestières du département ne s'élève qu'à la somme de 25,000 francs.

J'espère qu'il me suffira d'appeler aujourd'hui l'attention de la Chambre et plus particulièrement celle de M. le ministre des travaux publics sur cette intéressante question, pour qu'il veuille bien, l'année prochaine, ramener le crédit de ce chapitre au chiffre où il était autrefois, c'est-à-dire à 100,000 francs au minimum. (*Très bien! très bien!*)

M. le président de la commission du budget.— Les observations présentées par notre honorable collègue sur l'insuffisance de ce crédit sont tout à fait justifiées. Il est évident que le crédit est beaucoup trop faible pour les nécessités reconnues. Les observations qui viennent d'être présentées sont de même nature que celles qui ont été formulées par plusieurs autres de nos collègues. Il y a lieu, en effet, de se préoccuper de ne pas laisser le ministère des travaux publics dans l'état de pénurie où il se trouve; il importe de le dire et, dans la préparation du budget futur, on devra en tenir compte. (Très bien! très bien!)

C'est de l'argent bien placé que celui qui est utilisé aux travaux publics, c'est de l'argent qui contribue à *la richesse générale* (Applaudissements), et il est lâcheux que, dans un pays comme la France, qui a un budget de 3 milliards et demi, on ne consacre à l'amélioration de l'outillage national qu'une somme aussi infime que celle qui est inscrite à nos budgets.

C'est pour ces raisons, je crois, que, dans le budget prochain, il faudra qu'un effort sérieux soit fait pour le relèvement de ce crédit en cause. (Nouveaux applaudissements).

M. Gabrielli. — Je remercie M. le président de la commission du budget de ses déclarations auxquelles je vois avec plaisir que le Gouvernement s'associe, et nous espérons, mes collègues de la Corse et moi, que nous en constaterons les heureux effets dans le budget de l'année prochaine.

M. Emmanuel Arène. — Nous nous associons tous aux déclarations de M. Gabrielli et aux remerciements qu'il adresse à M. le président de la commission du budget.

M. le président. Je mets aux voix le chapitre 58 au chiffre de 25.000 francs.

(Le chapitre 58 est adopté).

Bulletin Financier

Paris, le 19 novembre 1903.

Après un début assez et *sa nouvelle* hausse, le marché subit des réalisations qui ramènent les cours aux environs de leurs limites de la veille. La Rente Française a clôturé à 98.45 après 98.35. Les Fonds Etrangers restent fermes. Extérieure 90.50 Turc 26.65. Nos Fonds d'Etats sont bien tenus. Orléans Ancien 671, Crédit Lyonnais 819. Comptoir d'Escompte 595, Société Générale 613.

A ce moment où les Caisses d'Epargne, pour se conformer aux règlements, se voient forcées de réduire les comptes-courants de leur clientèle, on sera, pour celle-ci, une grande satisfaction de retrouver dans les nouvelles Obligations Foncières, que le Crédit Foncier émettra le 24 courant, un débouché fructueux, avec la perspective de gros lots venant se joindre à un intérêt rémunérateur.

En Banque, les Charbonnages des Alpes sont en nouvelle avance à 438. L'Obligation 4 0/0 Grenade reste avantageuse à 251. Parmi de l'Obligation 4 0/0 Tramways Electriques et Chemins de fer à 483.50, l'action d'Orléans à 94.

Thomas François Jermac.

Matinée musicale

Les matinées de Mademoiselle Gleise sont un véritable régal pour les amateurs de bonne musique et de distractions artistiques. Celle de dimanche avait attiré, dans les salons de l'aimable professeur, l'élite de la société bastiaise. Contes dames et quelques au frais minois, jeunes gens et gracieuses jeunes filles aux lèvres souriantes se coudoyaient au milieu du choléchalement des conversations les plus animées. Mais, soudain, le silence se fait: Mlles J. Savi, C. Franceschi, L. Campocasso et J. Giacchini prennent place au piano, et, comme début du concert, jouent le « Menuet d'Ingres. » Il est applaudi à tout rompre.

Mlle Andrée Levie-Ramolino exécute ensuite le « Rigaudon, » délicieux morceau de Rameau, rendu avec une grâce parfaite et une agilité de doigts surprenante.

Mais voici que Mlle Henriette Thiers nous charme pendant quelques instants avec « l'Air de Ballet » de Chaminade. A la fin du morceau, l'auditoire éclate en applaudissements.

Puis une des plus brillantes élèves de Mlle Gleise, Mlle Marie-Louise Levie-Ramolino, se surpasse dans le « Prélude » de *Chopin en ré bémol majeur*. Cette musicienne joint à un doigté naturel des plus remarquables, la compréhension du sentiment artistique le plus profond.

« Symphonie » de Schumann morceau à huit mains, chef d'œuvre de ce maître incomparable, est magistralement rendu en deux parties par Mlles M. L. et A Levie-Ramolino, M. Filippi et H. Taiers. Les difficultés semées, comme à plaisir, dans cette œuvre capitale, sont victorieusement surmontées par les jeunes exécutantes, dans le « Scherzo » d'abord, où les variations égrenées comme de fines perles, donnent *la sensation de quelque chose d'aérien*; dans « l'Adagio » ensuite, où l'esprit se repose dans le calme d'une musique essentiellement méditative.

Mme Olivari et Mlle M.-L. Levie Ramolino obtiennent aussi un grand succès en jouant « l'Intermezzo » de Saint Saëns.

Les chants n'ont pas peu contribué à rendre cette matinée encore plus attrayante. Nous avons successivement applaudi Mme Carrega et Mlles Marie Carabin et Antoinette Colonna d'Istria; on a beaucoup regretté l'absence de Mme Donati, qui devait chanter avec Mlle Colonna d'Istria les deux *strophes du « Messie, » d'Andel*, et qui s'est excusée de n'avoir pu assister à la réunion.

N'oublions pas de mentionner le succès obtenu également par l'un des plus brillants officiers de notre garnison qui a chanté « Pensée d'automne » de Massenet, et « Chanson de la Douce » de Henry Paulet.

Nous ne dirons rien du talent déployé par Mlle Gleise dans les divers morceaux qu'elle a joués elle-même, seule, ou accompagnée par Mlle M.-L. Levie Ramolino. L'éloge de Mlle Gleise n'est plus à faire; grâce à sa méthode *si parfaite d'enseignement* et à l'émulation qu'elle a su entretenir entre toutes ses élèves, elle a doté notre ville d'une pléiade de musiciennes consommées, développant ainsi, de la manière la plus heureuse, au sein de notre société bastiaise, le goût des choses artistiques.

Baumette.

SAVON DU CONGO des contrefaçons

L'Affaire du Liban

Le capitaine de frégate Fourest, qui a fait l'instruction judiciaire dans la catastrophe du *Liban*, était, hier, à Marseille, et nous avons eu le plaisir de le rencontrer.

M. Fourest nous a appris que l'instruction est maintenant définitivement close.

Le dossier complet, rapport compris, a été remis entre les mains de M. de Bauzay, président du Tribunal maritime, qui en a commencé l'étude. Mais le dossier étant très volumineux, il faudra assez longtemps à M. de Bauzay pour en prendre connaissance. On ne peut donc prévoir à quelle époque l'affaire sera appelée devant le Tribunal.

(*Petit Provençal*).

CIGARETTE FATMA

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — Mme Colombani *recevra* à la sous-préfecture tous les jeudis, de 4 à 6 heures.

AJACCIO. — M. Roux, capitaine des douanes à La Bouille, est nommé à Ajaccio.

OLMETO. — Les électeurs du canton d'Olmeto sont convoqués pour le 6 décembre 1903, à l'effet d'élire un membre du conseil d'arrondissement, en remplacement, en de M. Ballisoni, décédé.

VICO. — Hier matin, à la première heure, le Père Lerond, ancien supérieur des Oblats de Marie, a été arrêté par la gendarmerie, ainsi que ses deux domestiques, Neveu et Martin, et dirigés sur Ajaccio, où ils ont été écroués à la prison civile.

Le Père Lerond est inculpé de bris de scellés et violation de domicile.

Cette arrestation a causé une très profonde émotion dans la province de Vico et à Ajaccio, où le P. Lerond est si connu et si estimé.

PIETRA. — M. Paoli Ange Joseph-Antoine-Gaétan est nommé greffier de la justice de paix de Pietra di Verde, en *remplacement* de M. Degiovanni, démissionnaire.

Militaires et Marins détachés en Chine

L'Administration des Postes rappelle que le franchise postale concédée aux corps de troupes *détachés en Chine* a été supprimée par un décret en date du 26 juin 1903.

En conséquence, les correspondances échangées avec les militaires et marins appartenant à ces corps de troupes doivent être affranchies au départ dans les conditions ordinaires pour ne pas être taxées à l'arrivée comme lettres non affranchies.

De Marseille en Tunisie par Bastia

Il est question d'un service régulier entre la Tunisie et Marseille, via Ajaccio et Bastia. La compagnie Fraissinet s'en chargerait moyennant une subvention de 60.000 francs par an accordée par le gouvernement tunisien.

La Corse n'était jusqu'ici en relation avec l'Algérie que par le port de Bône par un service de quinzaine exécuté par un petit *steamer de la Compagnie transatlantique*; les maigres résultats de ce service ne nous laissent pas de grands espoirs pour la relation nouvelle; il ne faut pas oublier que la population de la Corse n'atteint pas 300.000 âmes; un pareil chiffre ne donne pas lieu à un mouvement rémunérateur, d'autant plus qu'avec la nouvelle organisation la France accaparera presque tout; il ne restera plus grand'chose pour les autres directions.

(*Revue générale de la Marine Marchande*).

La Lyre Bastiaise

La Lyre Bastiaise fêtait, dimanche, la Sainte-Cécile. A dix heures, à l'église Saint-Jean, parmi une élégante assistance, elle exécuta le *Credo* de Bordese. Dans l'après-midi, un concert était donné sur la place Saint-Nicolas, attirant une foule considérable et sympathique venue pour applaudir cette Lyre Bastiaise dont les progrès sont sensibles, chaque jour.

Dans la soirée, un apéritif offert au Bar Soavi réunissait musiciens et invités. A sept heures, grand dîner dans le local de la Société, au théâtre municipal. A la table d'honneur présidait place: M. le maire Gandin; M. Mouliéras, chef de la musique militaire; M. Ayme, chef de la Lyre Bastiaise; M. Ghio; M. Casalta, avocat, et M. René Sangy. La salle, artistiquement décorée, contenait une cinquantaine de convives. Voici le menu signé Brissi, maître queux:

Consommé au Tapioca
Bouchées à la Reine
Nouilles à l'Italienne
Noix de veau aux olives
Choux-fleurs au gratin
Grives rôties, salade
Crème mousseline
Desserts assortis
Vins blancs

Au dessert, le président de la Société, M. Roussel, prend la parole pour remercier M. le Maire, M. Mouliéras et la Presse d'avoir accepté la gracieuse invitation. Il se félicite des bons résultats obtenus et exprime *l'espoir* que la Lyre Bastiaise se perfectionnera de plus en plus. Après M. Roussel, M. le Maire, dans une spirituelle improvisation, recommande à la jeunesse la musique qui, dit-il, est une maîtresse bien belle. Quand les applaudissements prennent fin, M. René Sangy se lève et prononce le petit discours suivant que nous sommes heureux de reproduire à peu près textuellement:

Messieurs,

« Je voudrais savoir, a dit un poète, quel concert font la Mort et la Musique ensemble. »

Pour ma part, je n'avais qu'un désir: celui d'écouter le concert de la Musique et de l'Amitié. Vous m'avez donné ce concert agréable. Dans la rumeur des conversations joyeuses, autour de cette table, dans votre gaîté cordiale, j'ai perçu les doux accents de la Lyre et ravi, j'ai entendu chanter. Car si elle a chanté, elle chantera *encore*, votre Lyre qui naquit un jour sous notre ciel de Corse. Elle chantera, encouragée par la sollicitude de tous, les sympathies unanimes et les applaudissements chaleureux. Aujourd'hui, quand la baguette de votre chef coupe la lumière blonde baignant la place, la foule nombreuse vous entoure, charmée de vous revoir. Continuez. Dans notre beau pays de soleil, la musique est aimée.

Je bois à la Lyre Bastiaise, à votre chef dévoué; je bois à M. le Maire qui ne vous oubliera pas; à M. Mouliéras, chef militaire, heureux de tendre la main à M. *Aymo, chef civil.*

Messieurs, je bois à vous tous.

On gardera de cette fête un agréable souvenir; on n'oubliera pas non plus le zèle infatigable de M. Aymo dont les efforts sont constamment couronnés de succès; le dévouement de M. Roussel, président intelligent; et Bastia nourrit l'espoir de saluer encore la Lyre Bastiaise, toujours disciplinée, toujours vaillante et toujours prospère. Nos vœux les meilleurs sont pour elle.

Un Dilettante.

Incident au cours d'un dîner diplomatique

Un incident dont les autres maritent d'être relatées s'est produit au cours d'un *dîner* diplomatique donné dernièrement dans une ambassade à Madrid. On venait de dîner, lorsque le troisième service, la conversation était générale, mais pas assez animée toutefois pour que l'expression de souffrance donc se répandit sur le visage d'un ambassadeur d'une grande puissance ne sautât aux yeux de la maîtresse de maison. On s'enquit discrètement de ce dont souffrait l'ambassadeur, et un appel qu'il fut en proie à une attaque de névralgies, maladie à laquelle il est fort sujet.

— Je ne sais que faire pour guérir, dit l'ambassadeur. J'ai essayé de tout, rien ne m'a réussi. Le plus curieux est le plus désagréable aussi, c'est que cette maudite maladie semble prendre un malin plaisir à m'attaquer lorsque je suis en fonctions officielles. — Docteur, dit l'ambassadeur en s'adressant à un médecin de ses plus distingués de Paris qui vient à Madrid à un Congrès avait été invité », n'a-t-on pas découvert quelque nouveau remède que je pourrais essayer? — Lequel? demanda le Docteur, je ne puis mieux faire que de lui conseiller une lettre d'une personne qui a souffert de névralgies et n'en souffre plus. Sur ces mots, il tendit à l'ambassadeur la lettre suivante dont nous avons pu nous procurer copie. Elle émane de Mme Bondeau de Vanly sur-Saulère (Cher), localité dans les environs de laquelle le Docteur possède des domaines.

« Je vous informe, Docteur, que ma Pilule Pink que vous m'avez conseillée m'a parfaitement guérie. Les douleurs que je ressentais depuis plusieurs mois ont disparu, c'est-à-dire mes violentes douleurs de reins mes maux de tête mes *nerveux* » J'ai aussi retrouvé, grâce aux Pilules Pink) une amélioration notable de mon état général, j'ai bon appétit et ma faiblesse a fait place à *la force* et à la santé »

L'ambassadeur, en présence de ce témoignage signé d'un nom suivre dès le lendemain le traitement des Pilules Pink. Il a été rapidement débarrassé de ses névralgies et il a adressé au Docteur une autre autographe où il exprime sa reconnaissance.

LES PILULES PINK

sont souveraines contre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les maux d'estomac, le rhumatisme, la *faiblesse* générale. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Gablin et Cie, pharmacien, 23, rue Balu, Paris. 3 fr. 50 la boîte, 17 fr. 50 les 6 boîtes franco.

Cour d'Assises

Audience du 23 novembre

Présidence de M. Savelli, conseiller

La Cour dispense du service MM. Camille de Suzzoni, François Regincasi, Sylvestre Bartolomei, Antoine-Louis Maurel, Jean-Marie Paraiane, qui ont produit un certificat de maladie.

Elle dispense également MM. Bonchacampe Napoléon, qui n'ayant pas 30 ans ne peut pas encore au vœu de la loi, remplir les fonctions de juré; Paoli Jérôme, qui a fait partie du jury à la session du 4e *trimestre de l'année 1902*; et Primigaoni Démétrius, qui n'a pas été touché par la citation.

MM. Feretti et Lazzarotti, jurés supplémentaires, complètent la liste du Jury.

Attentats à la pudeur

On se rappelle qu'au mois de septembre dernier une mère de famille était en plainte au commissariat de police que le nommé Diamanti Pilade, sujet italien, avait attiré chez lui sa fille âgée de 12 ans et une de ses amies et s'était livré sur elles à des actes inqualifiables.

L'instruction a révélé que cette plainte était fondée et hier Diamanti Pilade comparaissait devant la Cour d'assises sous l'inculpation de double attentat à la pudeur sur les personnes des nommées Rose Nicoletti et Philippine Fioravanti.

L'affaire comportant des détails dangereux pour les bonnes mœurs, la Cour, sur les réquisitions de M. l'Avocat général, a prononcé le huis clos. Il nous est donc interdit de donner le compte-rendu des débats.

Malgré une chaude plaidoirie de M. Morelli, Diamanti Pilade, reconnu coupable de double attentat à la pudeur attenté, est condamné à 2 ans de prison.

Audience d'aujourd'hui:

Santoni Benigno, cultivateur, demeurant à Isolaccio de Fiumorbo, tentative d'assassinat.

Ministère public M. Angeli, avocat général.

Défenseur Me de Carafa.

Santoni Benigno, cultivateur, demeurant à Isolaccio de Fiumorbo, complicité d'assassinat.

Ministère public M. Angeli, avocat général.

Défenseur Me de Carafa.

Ces deux affaires ont été jointes.

LA SAINTE-CÉCILE A Ste-MARIE

Dimanche à 11 heures, la société l'Union *Chorale* a célébré la fête patronale des musiciens en exécutant à l'église Sainte-Marie la messe solennelle en si de Batiste Mann.

C'est devant une assistance nombreuse que les choeurs de la messe ont été exécutés sous la direction de M. Ernest Sicher.

Les différents soli de la partition ont Batimann ont été fort bien rendus par deux belles voix de baryton et ténor, qui ont beaucoup contribué au plein succès de l'ensemble.

Au cours de la messe, M. Sicher a joué aux grandes orgues un *Offertoire* de César Franck, et *Médiation*, mélodie de Saint-Saëns. Malgré les difficultés que présentaient ces morceaux, l'organiste de Sainte-Marie les a parfaitement modulés.

Le soir, à vêpres, après un sermon de l'orphelinat du Bon Pasteur. Pendant la quête, M. Giannarelli, qui ne laissa pas *mais passer l'occasion de mettre* son talent d'artiste distingué au service d'une bonne œuvre, a exécuté *Mélodie* pour violon, de Théodore Dubois, avec accompagnement d'orgue. Durant près d'un quart d'heure, M. Giannarelli a charmé par sa justesse et la douceur de ses sons. L'élégance de ce maestro n'est plus à faire, tout le monde sait à Bastia avec quelle aisance il surmonte les innombrables difficultés de son art, avec quel sentiment il interprète les œuvres des plus grands maîtres.

Au salut, *O Salutaris* d'Eugène Bazzaro, motet à deux voix d'un beau style mélodique *des plus religieux*, a été brillamment par MM. Martin Bressan et Strecker.

Le *Tantum ergo* de Dupont pour baryton, chanté par M. Martin Bressan, a produit un très bel effet. Grâce aux assistants bien observées et à la régularité de la mesure, cet amateur a pu joindre au charme d'une voix bien timbrée, celui d'une exécution irréprochable.

En somme, belle petite fête musicale dont le plus grand honneur revient à son organisateur, M. Ernest Sicher. Cet artiste, qui jouissait déjà d'une excellente réputation de professeur de piano, n'est encore révélé dimanche dans l'*Offertoire* de César Franck, et la *Médiation* de Saint-Saëns, ainsi que dans l'accompagnement de la *Mélodie* de Théodore Dubois, un organiste de mérite, qui sait, pour son jeu habile et son orchestration savamment combinée, disposer des ressources inépuisables de l'orgue, dans l'interprétation de fragments de musique religieuse classique.

Tabac Colonial Français

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Gadoud, armurier, 21, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

Petite Gazette

Bulletin Atmosphérique du 23 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 12 à midi, 15° à 7 heures du soir, + 11.8 Maxima, 15.6 Minima, + 8.4.

Baromètre. — 7 heures du matin, 772 mm. midi 773 mm., 6 heures du soir, 774 mm.

Pluie. — Dans la matinée N. O. faible. Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Probabilités, à midi: 0 mm.

Médecine militaire

M. Simoni, élève à l'école du service de santé militaire à Lyon, a obtenu une demi-bourse et un demi trousseau.

Une bonne nouvelle

Nous sommes très heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs qu'une dépêche ministérielle prescrit que l'équipage du garde-pêche *Gole* vivra au régime de l'ordinaire.

La garde-pêche n'a donc pas sombré!...

Paquebots postaux

Le paquebot postal *Cyrnos*, de la Cie Fraissinet, est arrivé hier matin à 8 heures; ce retard est dû à une avarie de machine.

La première distribution ayant déjà été faite, les dépêches de Marseille n'ont pu être distribuées que vers dix heures, de sorte que le second courrier de l'intérieur n'a été distribué qu'avec le troisième, c'est dire, après 3 heures du soir.

Légion d'honneur

M. Ometa, administrateur principal de la marine, a été inscrit au tableau de concours de la Légion d'honneur pour le grade d'officier.

Accident

Vers deux heures de relevée la nommée Louis Valdricchi, âgé de 7 ans, s'était accroché derrière une voiture qui descendait le boulevard, il balançait ses jambes. Malheureusement sa jambe gauche fut prise dans les rayons de la roue, qui le renversa et traîna. A ses cris on accourut et on la transporta à la *pharmacie Danè*.

M. Danè constata que le genou droit était démis et procéda aux premiers pansements, le blessé fut ensuite transporté chez le docteur.

Puisse-t-il désirer que cet accident serve de leçon à nos garçonnets qui ont la mauvaise habitude de monter derrière les voitures.

Déménagement

M. l'administrateur en chef de la Cie Fraissinet a Marseille a adressé aux officiers Annarelli, Rossi et Casanova, du *Coa-Bang*, commandant en second, de la Compagnie nationale, une lettre de félicitations, pour le sauvetage d'un gendarme, qui, le 2 août dernier, atteint de fièvre chaude, s'était jeté à la mer.

Médecin

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sebastiani, 4, en face la caserne Marbeuf.

Coups de bâton

Vers onze heures du soir, les agents de service au Vieux port ont entendu des cris; ils se sont dirigés vers l'endroit d'où ils partaient, et ont aperçu le nommé Pionasco qui se plaignait d'avoir reçu de nombreux coups de bâton.

Les agents ont conduit le blessé à la pharmacie Danè, où il a été pansé. Ils l'ont ensuite ramené à son domicile. Puis, ils se sont mis à la recherche de Marchi, mais ils ne purent découvrir encore le lieu de sa retraite.

Lendemain de dimanche

Dimanche matin, vers huit heures, les nommés Pierre Bonfils, menuisier, et Ignace C... pêcheur, en se réveillant, ont été fort surpris de se trouver au violon municipal. C'est là qu'ils avaient passé la nuit, après avoir été ramassés par les agents dans un état complet d'ivresse.

Malheureusement, dans cet état, ils ont échangé quelques horions, causé du scandale et, par surcroît, exercé des violences sur les agents au moment où ceux-ci les emmenaient au violon.

Nous ne savons pas si le vin qu'ils ont bu était bon, mais pour sûr, qu'il leur reviendra à un assez joli prix; malgré toute l'indulgence qu'ils méritent. M. et C. sont, en effet, de paisibles citoyens, mais un peu trop amoureux, cependant, de la dive bouteille.

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Emulsionnement reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

A louer

Un appartement de 7 à 8 pièces, au 3e étage, boulevard Paoli, 32.

— Moulin à huile, à Vescovato.

S'adresser pour renseignements au bureau du journal.

— Un étage au 2e, rue de la Banque n° 3.

S'adresser au bureau du journal.

— Le deuxième étage situé au-dessus des magasins Marinetti.

S'adresser à M. Giappiconi, boulevard du Palais, 6.

— Moulin à huile situé à Barchetta.

S'adresser à M. Sozzoni, organiste à Bastia.

Au Port

Le vapeur *Ville de Bastia*, capitaine Gaubert, est arrivé de Livourne vec 282 passagers et 3 tonnes.

— Le vapeur *Cipre*, capitaine Munio, est arrivé de Porto-Torres, avec 3 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Udire, est arrivé de Marseille avec 54 passagers et 295 tonnes.

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

Tabac Colonial Français

A louer présentement

Un appartement composé de 8 pièces *situé au 1er étage, maison* Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté du Boulevard.

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

AVIS

La Direction de l'Usine à Gaz a l'honneur d'informer le public que ses bureaux sont ouverts de 7 à 11 heures du matin, à son Usine de Toga, et de 4 à 6 heures du soir, à sa succursale, Bd Paoli, 13.

Bourse de Paris

	31 nov.	23 nov.
3 Rentes 0/0 anciens	97.85	97.90
— 3 » 0/0 amortis.	98 00	98 00
	ex-coupon.	

Dépêche pour Nevis

Nomination.

M. Stallet, adjudant au 163e rég. d'infanterie, est nommé inspecteur à la direction générale des recherches.

MOUVEMENT JUDICIAIRE

Le Journal Officiel publie les nominations suivantes dans les justices de paix, que nous avions déjà annoncées:

A Sartene, M. Galloni, juge de paix d'Olmeto, en remplacement de M. Pietri, décédé.

A Olmeto, M. Hercule Colonna, juge de paix de Porto-Vecchio.

A Portovecchio, M. Don-Charles Poretti della Rocca, maire de Sartene.

Mme Loubet à la Crèche de La Villette

Mme Loubet a inauguré hier la crèche de la Villette, et visité l'école primaire de la rue de Tanger.

Mme Loubet a remis à la directrice de la crèche municipale la somme de 250 fr. qui sera distribuée aux enfants.

Le Président de la République A LA FÊTE de l'Union des Sociétés DE GYMNASTIQUE DE FRANCE

Le président de la République a présidé hier, au Trocadéro, la fête de l'Union des sociétés de gymnastique de France.

A cette occasion, il a prononcé un discours qui a été chaleureusement applaudi.

En s'adressant aux membres de l'union, M. Loubet leur a dit: « Vous faites des patriotes véritables, ne parlant que lorsque l'intérêt du pays l'exige, et non des chauvins turbulents ou inconscients qui menacent de droite et de gauche, qui troublent tout, ne frappant jamais les coups qu'ils annoncent. »

Le Congrès a offert au président de la République le titre de président d'honneur de l'Union.

Ce matin, les autorités d'*Arras* et du Pas-de-Calais, avec le comité de patronage de l'Union, ont été reçus à l'Elysée et ont invité le Président de la République à assister à la fête fédérale d'Arras, les 22 et 23 mai 1904.

M. PELLETAN dans la Charente

Le ministre de la marine, accompagné de M. Tissier, son chef de cabinet, et du général Puel, directeur de l'artillerie au ministère de la marine, est arrivé hier matin, à Angoulême et est descendu à la préfecture, où un déjeuner intime lui a été offert.

Aussitôt après le déjeuner, M. Camille Pelletan est parti pour Ruelle, afin d'assister au banquet qui lui était offert par le syndicat des ouvriers de la fonderie de Ruelle.

Le ministre a prononcé un long discours.

M. Camille Pelletan a quitté Ruelle, à 9 heures du soir.

Les Morts du Jour

M. Puybaraud

On annonce la mort de M. Puybaraud, directeur général des recherches à la préfecture de police.

M. Vilar

On annonce également la mort de M. Vilar, président du tribunal civil de Perpignan, qui a succombé à une attaque d'apoplexie foudroyante.

M. Vilar était le frère du sénateur des Pyrénées Orientales.

LES GRÈVES

A Saint-Quentin

La grève des tisseurs continue.

M. Colliard, député du *Rhône*, a fait une nouvelle conférence sur la place publique.

Au Havre

Les tisseurs de Bolbec, qui avaient cessé le travail à la suite d'un désaccord sur une question de tarifs, ne sont pas encore arrivés à une entente avec leurs patrons.

A Armentières

Une commission mixte, composée de sept patrons et de sept délégués ouvriers, s'est réunie dans la soirée, à la préfecture, sous la présidence de M. Vincent, préfet du Nord.

Cette commission est chargée d'élaborer un tarif des préparations.

La République de Panama

Troisième reconnaissance

L'ambassadeur de Russie à Washington a notifié hier à M. Hay que la Russie a formellement reconnu la nouvelle République de Panama.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Lockroy

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Isnard, *l'un des secrétaires*, donne lecture du procès verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

Le budget de la Chambre

Discussion du projet de résolution portant fixation des dépenses de la Chambre des députés pour l'exercice 1903.

La Chambre a adopté.

L'hôtel des postes de Nancy

2e délibération sur le projet de loi relatif à la construction des hôtels des postes et télégraphes à Nancy.

Adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Budget des Affaires étrangères

Suite de la discussion du budget du ministère des Affaires étrangères.

Suite de la discussion générale.

M. Sembat

se plaint des arrestations arbitraires faites à Paris, lors du voyage du roi d'Italie. Il se demande si, lorsque le président de la République se rendra à Rome, il rendra visite au Saint-Père.

Il voudrait savoir également, si à propos de Maroc, il existe une alliance avec l'Espagne.

Le ministre des affaires étrangères

répond que la liberté du détroit de Gibraltar préoccupe beaucoup le gouvernement français qui, sait ce qu'il doit faire à ce sujet.

L'action de la France au Maroc doit être pacifique.

Le gouvernement est entré en rapports avec la République de Panama, à cause des intérêts français engagés dans cette affaire et afin que ces intérêts soient toujours sau-

regardés, et que le contrat relatif à la concession du canal qui été prolongé, soit toujours respecté.

En ce qui concerne les affaires d'Extrême-Orient, le ministre affirme que le gouvernement s'est vu dans la nécessité d'entamer des négociations avec le Siam, et il y a tout lieu d'espérer qu'elles aboutiront à une entente pacifique.

Le voyage des Souverains italiens montre combien sont amicales les relations actuelles de la France et de l'Italie; les Souverains ont reçu en France on accueil qui les a très satisfaits.

Au sujet du prochain voyage du président de la République à Rome, il n'y a pas lieu de s'en préoccuper d'ores et déjà, car le Parlement sera consulté pour l'ouverture des crédits nécessaires, et rien ne sera fait sans son assentiment.

M. Etienne

dit, au sujet du Maroc, qu'il faut nous entendre avec les tribus.

L'orateur demande ensuite que toutes les questions pendantes avec l'Angleterre soient résolues complètement.

M. Etienne déclare qu'il n'est nullement partisan du désarmement général.

M. de Pressensé

prétend que personne ne désire la revanche.

M. Jaurès

déclare qu'il n'est pas rassuré du tout *sur la politique du gouvernement au Maroc.*

Résolution Hubbard

M. Habbard dépose *un projet de* résolution tendant à limiter les armements.

Le ministre des Affaires étrangères

déclare avoir fait tout son possible pour arriver à un désarmement, mais qu'il ne peut pas faire davantage.

L'orateur estime que ce n'est pas le devoir de la France de prendre l'initiative du désarmement.

M. Rousset

combat la résolution de M. Habbard relative au désarmement.

M. Leygues

parle dans le même sens.

M. Jaurès

reproche à M. Leygues de rechercher l'appui des nationalistes.

La discussion générale est close.

Ordre du Jour

Le président annonce qu'il a reçu de M. Gerville-Réache, un ordre du jour qui est ainsi conçu:

« La Chambre approuvant les déclarations du gouvernement *passe à l'ordre du* jour. »

Le scrutin est ouvert; il donne les résultats suivants:

Nombre de votants	556
Majorité absolue	279
Pour l'adoption	400
Contre	66

La Chambre a adopté.

La séance est ensuite levée et renvoyée à demain.

Etat Civil

Naissances

Battesti Louis-Napoléon. — Guidoni Mario-Catherine. — Reynaud Margherite.

AVIS DE MESSE

La confrérie Saint Charles Borromée fera célébrer ce matin à 8 heures, une messe de *requiem* pour le repos de l'âme de leur regrettée bienfaitrice

Mme CONSTANCE UBERTIN DE MONTERA

CIGARETTE FATMA

OXYGENÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

5000 Bouteilles à 5 fr. le cent emballage : caisses et paillons 2 fr. le cent, affaire exceptionnelle pressé. Gros, 13, rue Cherchell, Marseille.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, d'avoir à ne souffrir en garde contre certains charlatans ambulants — se disant chirurgiens-dentistes — qui n'ont pas le droit d'exercer la profession et qui emploient des matières autoxibles à la santé pour la fabrication de deux dentifrices.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISE
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours : **300** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orengo.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
AGRANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 2 mois, 2 fr.
Départements : 3 mois, 2 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames ont le plus grand intérêt à se servir DES PATRONS DÉCOUPÉS DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.
On s'abonne au bureau du Journal, rue Jacob, Paris.
Le Gérant, M. rue Jacob, Paris.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit
PRIX MODÉRÉ

Dictionnaire des Sciences
Les séries 43 et 44 du Dictionnaire [illegible] sont des Sciences théoriques, en appliquées que n'aborde le pas. Les créateurs [illegible] l'opinion, la série de la [illegible] effet, une [illegible] d'histoire ou de science au plus grand [illegible] bre de mots.
« Quoique que se pourrait la [illegible] de ce [illegible] d'un style [illegible] d'un mieux en valeur la plus [illegible] lequel [illegible] que.
Que ces deux derniers qualificatifs [illegible] graphiques, comme celle, par exemple du Gay-Lussac, que donne [illegible] sont des morceaux fort bien faits, il y a mots comme par exemple : Génération [illegible] née, de la même série, qui donnent [illegible] tants à des recherches dans le [illegible] pays à l'avant-garde scientifique [illegible] scrupuleuse. Voilà pour la littérature.
Pour ce qui est de l'art, il suffira de [illegible] lecteur les deux séries qui viennent de [illegible] tre pour se convaincre qu'il entre pour [illegible] part appréciable dans les mérites de [illegible] publication : entre beaucoup de figures [illegible] schemas, de graphiques dont la première [illegible] saurait en aller sans une naturelle [illegible] qui les rend d'aspect un peu... [illegible] voici les illustrations des mots [illegible] tinel, Gueux, Gueule, pour ne citer que [illegible] , qui sont de vraies têtes fort jolies, [illegible] dis croquis tout à fait nécessaires, d'un [illegible] des plus adroits.
Il semble, en vérité, que cette [illegible] pâte lente ne reçut jamais une plus [illegible] dieuse application ; aussi ne peut-on [illegible] mire de trouver naturel le succès rapide [illegible] par ce Dictionnaire des Sciences, dont [illegible] ne perdons il est conforme au principe [illegible] de poche que promet tous les souscripteurs [illegible] pour une valeur [illegible] bis.
Rappelons que le Dictionnaire a été [illegible] des par 31 en 1re livraison [illegible] publication [illegible] DEROY Fils Aîné, 31, rue de Condé, PARIS.
Chez Garnier frères, éditeurs, 6, rue Sainte-Pères. Le fascicule deux [illegible] Jésus d'environ 3,000 pages ornées de gravures.

Cédrats confits
La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de 2 *fr.* 50 *le kilog.* emballage compris.
« Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »
La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêtes des caisses de confits à la disposition de ses clients.

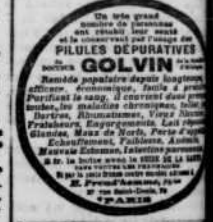


AVIS
AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS
Avant de vendre vos cédrats, adressez-vous à M. L. N. Mattei et Cie, possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.





L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de l'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.



CHOCOLAT MENIER





MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne et la Forge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Rames artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux et Boulevard de Cartier.

LE COURRIER de la PRESSE
Paris, 10, Rue A. Gallois, Passage des Boulevards Boucheries, PARIS

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

DEMANDEZ PARTOUT
le tabac Colonial Français
DE LA MAISON L. ALBAN

DU CHOIX D'UN JOURNAL FINANCIER
Jamais le Capitaliste et le Rentier n'ont eu plus besoin d'un organe financier sérieux, impartial, indépendant, renseignant sur les valeurs, les affaires, les [illegible] de placements, il se charge de la surveillance de ses portefeuilles et titres, sans [illegible] ni [illegible] de ses Abonnés.
L'abonnement est de cinq francs par an ; on a **titre d'essai**, pendant un mois, l'Argus financier sera envoyé gratuitement à tout demandeur qui en fera la demande.
Les Capitalistes et les Rentiers qui ne [illegible] pas encore le meilleur de **nos francs** pour [illegible] placement à taux élevé, sans aucun risque, sans [illegible] sont priés de vouloir prendre [illegible] pour les mettre à l'abri des [illegible] et des affaires.
Les Capitalistes et les Rentiers qui ne [illegible] pas encore le meilleur de **nos francs** pour [illegible] placement à taux élevé, sans aucun risque, sans [illegible] sont priés de vouloir prendre [illegible] pour les mettre à l'abri des [illegible] et des affaires.
Le Numéro des Capitalistes et des Rentiers [illegible] sera envoyé pendant un an, moyennant **un franc**, à toute personne qui en fera la demande

Notre attention n'est tout d'abord portée sur les conditions d'admissibilité à une collation ou à une promotion de bourse.

Les élèves Valentini Hyacinthe, de Furiani, et Franceschi, déjà titulaires d'un 1/4 de bourse communale d'interne, ont dû être éliminés; le premier, n'ayant pas produit son certificat d'aptitude, et le second ne figurant pas au tableau d'honneur.

Nous avons à peine besoin d'indiquer que ce sont là deux causes insurmontables d'exclusion, et le Conseil voudrait-il passer outre, la collation ou la promotion qui serait prononcée ne pourrait profiter aux intéressés, l'autorité universitaire opposant son véto à l'exécution de votre délibération.

Resterait 35 demandes émanant de Bastiais, de fils de Bastiais ou de familles résidant depuis longtemps à Bastia, on s'appliquant à de jeunes gens nés hors de Bastia.

Après un mûr examen de tous les dossiers votre commission vous propose :

1° de faire droit à la demande de prorogation du jeune Valentini Paul. C'est un excellent élève de la classe de rhétorique ayant déjà subi avec succès son examen du baccalauréat et qui figure au tableau d'honneur.

2° de répartir les fonds ainsi qu'il suit:

205 francs à Ersa Jean-Baptiste, fils d'une veuve sans ressources, de Bastia, et mère de 3 enfants. Ce jeune élève déjà pourvu de 135 francs obtiendrait une bourse entière de demi pensionnaire, 400 francs.

300 francs à Taclet Charles-Philippe, de Bastia, fils d'un modeste employé de la *Compagnie des chemins de fer départementaux*, 3 enfants.

150 francs à Gikio, demi pensionnaire, de Bastia, élève très bien noté, fils d'un modeste employé de la maison Orengo, ayant obtenu 145 francs l'année dernière; son allocation se trouverait portée à 295 francs.

100 francs à Rasmussen Antoine, de Bastia, fils d'une veuve digne d'intérêt, pourvu d'un demi-bourse communale de *demi pensionnaire, il aurait ainsi trois* quarts de bourse de demi pensionnaire.

300 francs à Fabrizi Etienne, de Bastia, situation très digne d'intérêt; 5 enfants en bas âge. Il aurait trois quarts de bourse de demi pensionnaire.

200 francs à Salicetti Jean Baptiste, de Bastia, titulaire d'un quart de bourse d'interne du département, en instance auprès de la commission départementale en vue d'obtenir sa conversion en bourse de demi pensionnaire. Son *crédit se trouverait* porté à 362 fr. 50, en attendant que le département lui accorde la conversion qu'il demande.

100 francs à Cantarelli Louis, de Bastia, le père marchand boucher a 3 enfants. Il a déjà obtenu une demi bourse communale de demi pensionnaire. Il aurait donc trois quarts de bourse de demi pensionnaire, soit 300 francs.

145 francs à Chipponi Gustave, de Piedicroce, le père est instituteur à Bastia, qu'il habite depuis de longues années. Il a trois enfants en bas âge. Le jeune postulant est un brillant élève (notes du Proviseur : élève exemplaire), titulaire de 1/4 de bourse communale d'interne, il obtiendrait ainsi 307.50.

237 francs 50 à Pasteur Albert, de Nice, excellent élève, reçu à l'examen des bourses avec 56 points 3/4. La mère née Casale de Bastia, est veuve avec 2 enfants.

100 francs à Nicolai Joseph, de Bastia, élève méritant, le père ancien sous-officier est attaché au service des pompes funèbres. Cet élève a déjà obtenu de la ville 300 fr. Il aurait ainsi une bourse entière de demi-pensionnaire, soit 400 francs.

100 francs à Castelli Hilaire, de Bastia, excellent élève ayant déjà obtenu 300 fr. de la ville, son crédit se trouverait porté à 33 francs.

100 francs à Poggi, de Saint-Florent, le père est de Bastia. Il a obtenu 3/4 de bourse d'interne dont 2/4 de la ville et 1/4 du département, la somme totale qui lui serait attribuée est de 567.50.

Le crédit de 2.037 fr. 70 était épuisé, il restait quelques demandes auxquelles la commission a cru devoir faire droit à cause de la situation exceptionnelle des familles dont elles émanent.

A cet effet, votre commission a proposé M. le Maire, qui a accepté, d'augmenter quand des bourses d'internat; il serait porté de 600 à 950 francs.

Avec cette augmentation du crédit qui serait inscrite au budget de 1904, une attribution serait faite entre 6 jeunes gens. Les premiers obtiendraient une bourse d'interne. Le 6e une 1/2 bourse de 1e catégorie.

Voici la répartition qui vous est proposée:

120 francs à Oberti Joseph, de Bastia. — Cet élève déjà pourvu d'un crédit de 187 50 que la commission municipale lui avait accordé a dû renoncer à faire emploi de cette somme, ses moyens de fortune ne lui permettant pas de payer le complément. Conformément à sa demande la commission vous propose de transformer cette fraction de bourse en une bourse entière d'externat.

100 francs à Ottaviani Pascal, de Bastia. — La situation de famille du postulant est des plus intéressantes. Père de 4 enfants en bas âge, M. Ottaviani, boucher de son métier, se trouve dans l'impossibilité absolue de faire des frais pour l'instruction de son enfant, qui est cependant un bon élève.

100 francs à Raffalli Joseph, de Canari. — Le père est un modeste employé de douane établi à Bastia depuis plus de 40 ans. Il a 5 enfants.

100 francs à Picinini, de Carvione. — Fils d'une veuve sans ressources; mère de 4 enfants en bas âge. La situation de cette malheureuse femme est digne du plus grand intérêt. Etablie à Bastia depuis plusieurs années.

100 francs à Colonna Martin, de Bisinchi. — Fils d'une malheureuse femme digne d'intérêt. Elève très bien noté, ayant obtenu 59 points à l'examen d'aptitude aux bourses.

30 francs à Pucci Laurent. — Fils de père de 7 enfants, déjà pourvu de 3/4 bourse d'externe du département, ce qui complèterait sa bourse.

Enfin, votre commission n'a pas eu à s'occuper du sieur Novella, facteur urbain des postes, puisque son fils, déjà titulaire d'une 1/2 bourse d'externe de la Société des anciens élèves du Lycée, vient d'obtenir le complément de sa bourse du département.

Sans doute, si les disponibilités eussent été plus fortes, nous aurions pu, ainsi que cela s'est déjà pratiqué, appeler des jeunes gens étrangers à la ville à bénéficier du crédit afférent aux bourses.

Malheureusement bien nombreux étaient nos jeunes Bastiais qui faisaient appel à votre sollicitude, — bien nombreux aussi sont ceux que nous n'aurons pas pu gratifier dans les proportions de leurs mérites et de leurs besoins de famille.

La difficulté que nous avons éprouvée à donner satisfaction à plusieurs demandes de bourses nous a conduit à examiner notre situation au point de vue de l'obligation contractée par la ville envers le lycée.

A l'origine la ville s'est engagée à fournir une subvention annuelle de 12 000 francs pour l'entretien de 20 bourses internes tarifés à raison de 600 francs par an.

L'ordonnance royale du 26 septembre 1843 stipulait que ce fond serait ainsi distribué:

6 bourses à pension entière de 600 francs	3.600
8 bourses à 3/4 de pension du prix de 450 francs.	3 600
16 bourses à 1/2 pension du prix de 300 francs	4 800
Total	12 000

Soit 30 bourses correspondant à 20 bourses entières, à 600 francs.

Nous avons vécu sous l'empire de ce contrat jusqu'en l'année 1888, époque à laquelle l'Etat a élevé le prix des bourses à 650 francs; à ce même moment l'administration universitaire émit la prétention de faire payer à la ville 20 bourses de 650 fr., c'est-à dire de porter notre subvention à 13.000 francs.

Le Conseil municipal résista et M. le Ministre décida que le forfait de 12 000 fr. devait être maintenu, mais que le nombre de bourses serait réduit proportionnellement au nouveau tarif.

Cette modification apportée au contrat primitif par l'Etat sans que la ville ait été consultée ou pressentie, nous semble pouvoir justifier une demande que nous serions en droit d'adresser à l'administration universitaire.

Aux termes des articles 7 et 10 du décret du 31 mars 1902 relatif aux tarifs scolaires dans les lycées nationaux de garçons, les fractions de bourses communales ne sont accordées que sous forme de sommes déterminées dans l'acte de concession.

Il est de notoriété publique que les familles auxquelles il est accordé des fractions de bourses d'internat sont très souvent dans l'impossibilité de payer le complément et par conséquent renoncent à la faveur qui leur a été concédée.

Si elles l'acceptent, elles prennent à leur charge un prix de pension qui est supérieur à leurs ressources, d'où une cause de difficultés avec l'administration du Lycée.

Le père de famille prépare son enfant à l'examen des bourses en vue d'obtenir la gratuité scolaire. Or, en lui accordant une fraction de bourse, il est obligé de payer une somme bien plus élevée que les frais d'externat.

L'institution des bourses a été créée dans un but essentiellement démocratique, elle doit favoriser la classe pauvre en rendant, aux enfants du peuple, l'enseignement secondaire plus accessible; telles qu'elles sont appliquées, les allocations de bourses ne peuvent profiter qu'à la classe aisée.

Les familles, surtout celles qui habitent Bastia, se contenteraient aisément de l'exonération des frais de scolarité et de fournitures classiques qui résulterait de la qualité de bourse d'externe accordée à leurs enfants.

Ceci vous explique la nécessité de la création de bourses d'externes et aussi pourquoi chaque année, en plus de la subvention de 12.000 francs, vous êtes obligés de voter un crédit spécial pour l'entretien au Lycée des boursiers externes.

Votre commission vous propose de demander à M. le Ministre de l'Instruction publique de modifier les clauses du contrat primitif du Lycée, de façon que, sur le crédit de 13.000 francs, la ville puisse accorder de 18 à 20 bourses d'externes, la différence devant être attribuée à des bourses d'internat par totalité ou par fractions.

Votre commission vous propose en conséquence de ratifier les conclusion de son rapport qui répondent à la plus grande somme d'intérêt.

Il est procédé ensuite au scrutin secret, on vote sur les conclusions du rapport qui sont adoptées à l'unanimité.

Sur la proposition d'un membre du Conseil, il est fait droit à la demande du sieur Valentini, agriculteur de Castello-di-Rostino, et, dit qu'il y a lieu d'accorder 100 francs à son fils Valentini Jean Félix, déjà titulaire d'un quart de bourse communale d'interne et un quart du département; son allocation se trouverait ainsi portée à 425 francs.

Le fond du crédit ouvert pour les bourses, serait élevé à 13.102 francs pour l'année 1904.

Bulletin Financier

Paris, le 24 novembre 1903.

Le marché est lourd par suite du manque d'affaires. Notre Bourse, peu active, se retrouve en clôture à 96.12. Parmi les Fonds Etrangers, l'Extérieure se relève à 90.50; le Turc Unifié est très tenu à 88.47. Les Sociétés de crédit sont fermes dans leur cours de la veille. Le Crédit Foncier reste à 806. Les nouvelles Obligations Foncières à 500 francs, émises le 24 courant, rapportent un intérêt annuel de 15 francs. D'autre part, si, avant le 1er janvier 1914 le Crédit Foncier opérait au remboursement la totalité ou une partie seulement de ces titres, ce serait au 500 francs qu'il aurait à payer aux porteurs, mais bien 510 francs, soit-à-dire qu'il serait bénéficiaire sur la prime de 10 francs qui viendrait augmenter sensiblement le revenu des obligations.

Les Banques, les Omnigations et Chemins de fer sont assez tenus.

Au Tribunal Correctionnel

L'affaire de partie civile intentée à la requête de l'ancien provisorial des moines de Saint Antoine pour injures et diffamation contre les sieurs Charbonel et consorts a été appelée de nouveau à l'audience d'hier du tribunal correctionnel, pour les conclusions du ministère public.

M. le substitut Piersengeli développe des conclusions tendant au rejet de la demande du sieur Agostini, celui ci n'ayant pas qualité pour l'intenter.

La cour d'appel de Douai par trois arrêts consécutifs des 9 mai et 11 juin 1900 et la Cour de Cassation par un arrêt du 13 juillet de la même année ont posé le principe suivant :

Les imputations diffamatoires dirigées contre une congrégation religieuse composée d'un nombre de personnes considérable sans désignation spéciale d'aucun de ses membres exclut toute intention d'atteindre personnellement l'un de ceux ci. En conséquence on doit déclarer non recevable l'action en diffamation intentée à raison de ces imputations par l'un des membres de la dite congrégation.

Pour qu'il y ait diffamation il est nécessaire qu'il y ait imputation d'un fait déterminé à la personne qui se prétend lésée.

Et on ne doit pas considérer comme constituant une telle imputation à l'égard d'un membre d'une congrégation les critiques d'ordre général formulées contre les tendances et les prétendus agissements de cette congrégation.

En vertu de cette jurisprudence formelle le tribunal ne saurait accueillir la demande de la partie civile.

L'organe du ministère public conclut donc à ce que le demandeur soit débouté de sa demande faute de qualité, les prévenus ayant le droit de se faire représenter pour soutenir cette exception.

Me de Carafla, organe de la partie civile, demande à combattre les conclusions du ministère public sur le nouveau terrain sur lequel il a porté la discussion.

La jurisprudence de la cour de Douai et de la cour de Cassation est mal interprétée, d'après lui, par son honorable contradicteur.

La cour suprême n'a pas pu passer le principe contrairement à toute la doctrine, à la jurisprudence établie, à l'équité, que les membres des congrégations étaient mis hors la loi et n'avaient pas le droit en tant que particuliers de se défendre contre les diffamations et les injures dont ils étaient les victimes.

La jurisprudence a décidé que l'on ne pouvait pas retenir la diffamation lorsque les imputations incriminées étaient dirigées contre un groupe de personnes tellement considérable qu'elles n'avaient pu viser aucune personne déterminée, ni causer en réalité un préjudice personnel à aucun de ceux qui compossaient ce groupe. Qu'il en était ainsi lorsque l'auteur de l'écrit incriminé attaquait d'une façon vague un ordre entier, comme dans les espèces retenues par *les arrêts de* Douai et de la Cour de cassation, tous les Assomptionnistes de France d'une façon générale.

Mais lorsque au contraire les injures et diffamations visaient les membres d'une congrégation désignés « appartenant à une maison déterminée, » chacun d'eux pris individuellement avait qualité pour demander à titre personnel la réparation de la diffamation et des injures.

Me de Carafla invoque à l'appui de sa thèse un arrêt de la Cour de cassation du 6 septembre 1900 posant ce principe au sujet d'une espèce concernant les Assomptionnistes et les sœurs Oblates qui se trouvaient à un moment déterminé dans un couvent de Paris et qui n'avaient pas été nommées.

En appliquant cette jurisprudence à l'affaire actuelle Me de Carafla se résume ainsi :

Si le journal *l'Action* avait attaqué tous les capucins de France et critiqué leurs agissements d'une façon générale, le demandeur actuel n'aurait pas eu qualité pour se plaindre en tant que particulier du préjudice qu'il aurait pu éprouver en vertu des arrêts de Douai et de la Cour de Cassation invoqués par le ministère public. Mais le journal *l'Action* ayant injurié et diffamé les capucins qui se trouvaient au couvent de Saint-Antoine au moment de l'expulsion, la partie civile qui était l'un de ces moines a qualité pour se plaindre de la diffamation dont il a été victime en vertu de l'arrêt de la Cour de Cassation du 6 septembre 1900.

Me Decori prend à son tour la parole pour se rallier à la jurisprudence du ministère public.

L'organe de la partie civile a eu recours à des subtilités pour soutenir ses thèses. Il ne le suivra pas sur un pareil terrain.

Le grand principe posé par la Cour de Cassation n'admet pas la discussion. Il ne peut être interprété que d'une seule façon.

Un membre d'une congrégation discute n'a pas qualité, même en tant que particulier, pour intenter un procès en diffamation au sujet d'un article dans lequel il n'est pas désigné, il n'est pas nommé, et qui est dirigé uniquement contre la collectivité dont il a fait partie.

Me Decori conclut de plus fort au débouté de la demande, faute de qualité de la part de la partie civile.

L'affaire est mise en délibéré par le tribunal.

Le prononcé du jugement sera rendu à l'audience du 7 décembre.

PRINCESSE MAKOKO savon Victor Vaissier 0,75 le pain

Réunion des Officiers
de la Réserve et de la Territoriale

Le comité d'initiative des officiers de réserve et de territoriale, pour l'obtention du tarif à quart de place en chemin de fer, prie MM. les Officiers de réserve et de la territoriale de toutes armes de vouloir bien se réunir dimanche 29 novembre, à 2 heures du soir, à l'hôtel de ville de Bastia.

La présence à cette réunion, de tout officier intéressé, étant des plus désirable, le comité prie instamment ceux des Messieurs résidant à Bastia d'y assister, et ceux résidant dans l'intérieur, l'Ile (arrondissements de Bastia, Corte, Calvi) de vouloir bien, le plus tôt possible et dans tous les cas avant le 5 décembre prochain, envoyer leur adresse au bureau du journal, afin qu'en échange puisse leur adresser des bulletins d'adhésion.

Le Président, C. GRIMALDI.

Cour d'Assises

Audience du 24 novembre

Présidence de M. SAVELLI, conseiller.

Tentative d'assassinat

Le nommé Santoni Bénigne, cultivateur, âgé de 23 ans, demeurant à Isolaccio, a répondre de deux crimes : une tentative d'assassinat et une complicité d'assassinat. Ses deux affaires ont été jointes.

Les actes d'accusation sont ainsi conçus :

Depuis quelque temps Santoni Bénigne vivait en mésintelligence avec son beau-frère germain Bartoli Joseph. Entre les deux familles qui habitent la commune de Solaccio, des discussions surgissaient souvent. Les Santoni prétendaient que les chèvres de Bartoli, commettaient des dégats dans leurs propriétés.

Le 20 janvier 1903, dans la matinée, Bartoli Joseph rentrait des champs, lorsque Bien dit Cabasacci, à un kilomètre environ de *Bovera, Santoni Bénigne* qui s'était caché dans le maquis, le somma de s'arrêter, et tira sur lui un premier coup de fusil sans l'atteindre. Bartoli s'enfuit dans la direction de Bovera. Santoni se mit à sa poursuite et malgré les supplications fit feu sur lui par derrière une seconde fois. Bartoli fut atteint de deux projectiles. Le premier lui occasionnait une blessure au côté gauche de l'abdomen. Le deuxième lui fracturait le bras du bras gauche. Cette deuxième blessure occasionnait un raccourcissement définitif de ce bras de 3 centimètres.

Santoni prit immédiatement la fuite. Il s'est constitué prisonnier que le 27 dernier.

Complicité d'assassinat

Le 23 mai 1903, vers neuf heures du soir, à Pruneili di Fiumorbo, sur la route publique, Natali Charles-François, âgé de 66 ans, propriétaire, était assassiné à l'aide de deux coups de fusil. La victime jouait aux cartes dans le café Evangelista avec les sieurs Battesti, huissier, Poli, receveur de l'enregistrement, et Taddei, adjoint municipal. A un moment donné la demoiselle Evangelista leur fit remarquer que deux hommes armés se tenaient sur le seuil de l'escalier. Des consommateurs résolurent de s'en aller. En sortant ils trouvèrent en présence de deux individus qui étaient les bandits Poli et Santoni. Poli demande à parler à Natali et l'entraîne un peu plus loin. Santoni appelle l'huissier Battesti et se met à causer avec lui, lui demanda si les gendarmes étaient dans le village. Un instant après Battesti prononça ces mots : « Je ne donne pas d'argent ici, quand on a besoin de moi on vient me voir chez moi, le jour ou la nuit. »

Une première détonation retentit. Battesti essaya de s'interposer en criant : « *Respect.* » Il reçut l'autre coup de feu en pleine poitrine. Natali n'avait pas eu le temps de s'assassiner, et fut lui aussi atteint d'une balle au ventre. Une seconde fois, Natali tomba. Une balle de revolver calibre l'avait atteint au côté gauche de l'abdomen. Le premier projectile avait traversé la manche droite du vêtement. Natali est mourant a désigné son assassin, le bandit Poli Pierre-Marie, qui a été arrêté par la gendarmerie le 28 septembre dernier. Poli et Santoni étaient venus en famille à Pruneili, Santoni le reconnaît comme étant pris la fuite immédiatement après le crime.

Les témoins déposent avec exactitude sur toutes les peines du monde à obtenir d'eux quelques renseignements. On sait bien qu'il s'agit de faire ayant été commis au théâtre le Fiumorbo et pour acteurs deux redoutables malfaiteurs.

M. Angeli, avocat général, soutient malgré les réticences des témoins que le crime a été commis avec préméditation et guet-apens. Santoni après avoir tenté d'assassiner le père de famille qui lui demandait grâce en nom de ses enfants devant le bandit des plus dangereux. Affilié à la bande de l'infâme malfaiteur Poli, il répond à la haine qu'il portait à Natali dans la Fiumorbo.

Le deuxième fait reproché à Santoni est un véritable acte de brigandage. Du compagnie avec Poli il essaya par la violence de soutirer de l'argent à un étranger de passage à Pruneili. Celui-ci ne voulant pas se soumettre aux exigences des bandits tombe frappé par deux coups de feu partis du fusil de Poli. Tout démontre à la procédure la complicité de Santoni. Ces attentats vraiment regrettables se reproduisent par trop souvent en Fiumorbo. Il faut en arrêter le cours. MM. les Jurés, en condamnant Santoni feront œuvre de justice et de patriotisme.

Me de Carafla présente la défense de l'accusé. En ce qui concerne la première accusation, l'honorable défenseur soutient qu'il ne saurait y avoir préméditation, au contraire, il y a légitime défense ou en tout cas provocation.

Quant au deuxième fait, les éléments de la complicité légale ne se trouvant pas réunis dans cette affaire, MM. les Jurés ne pourront pas retenir la culpabilité de Santoni.

Le jury repousse le deuxième chef d'accusation.

Reconnu coupable de tentative de meurtre sitémué, Santoni est condamné à 6 années de reclusion et 10 ans d'interdiction de séjour.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Carlotti Durabile, cultivateur, à Poggio-di-Nazza, meurtre.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseur, Me Decori.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 24 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 11 5 à midi, 16° à 7 heures du soir, + 13. Maxima, + 16·4 Minima, + 8·2.

Baromètre. — 7 heures du matin, 777 mm. midi, 776 mm., 6 heures du soir, 774 mm.

Vent. — Dans la matinée N. faible.

Dans l'après-midi, id.

Etat du ciel, découvert.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Légion d'honneur

M. Dontol, inspecteur général des ponts et chaussées commandeur de la Légion d'honneur, a été maintenu dans les fonctions de membre du conseil de l'Ordre.

∴

Chambre Musicale

Le comité a l'honneur de rappeler à MM. les adhérents, que les *séances musicales ont lieu tous les* vendredis à neuf heures du soir, dans le local de la Chambre, 20, boulevard Paoli, (ancienne poste).

∴

Au Pontetto

Les habitants de ce quartier se plaignent de ce qu'il est devenu plus que jamais inhabitable pour les citoyens paisibles. Il est le lieu de rendez vous de tous les souteneurs, repris de justice, vagabonds. Tout ce monde aime boire, et à une certaine heure de la soirée, la plupart, échauffés par les libations répétées, excités par la jalousie, se prennent de dispute et font un vacarme épouvantable.

M. le Commissaire central ferait bien de recommander ce quartier d'une façon toute spéciale à ses agents, et quelques descentes y feraient peut-être découvrir des individus recherchés; dans tous les cas, l'intervention de la police mettrait un terme aux scènes très scandaleuses qui se produisent trop souvent.

∴

A louer

Un appartement de 7 à 8 pièces, au 3e étage, boulevard Paoli, 32.

— *Moulin à huile*, à Vescovato.

S'adresser pour renseignements au bureau du journal.

— Un étage au 2e, rue de la Banque n° 3.

S'adresser au bureau du journal.

— Le deuxième étage situé au-dessus des magasins Martinetti.

S'adresser à M. Giappiconi, boulevard du Palais, 6.

∴

Garçons limonadiers

MM. les garçons limonadiers et des restaurants sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu ce soir, à 11 heures, au Bar du Cap, boulevard Paoli, 34.

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

∴

Avis

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sebastiani, au 1er, en face la caserne Marbeuf.

Bourse de Paris

	23 nov.	24 nov.
3 Rentes 0p0 anciens	97.90	97.85
— 3 p. 0p0 amortis.	98.00	98 00

ex-coupon.

Dépêches Havas-Laffan

TROIS ATTENTATS

à Bigorno

Hier, dans la soirée, une tentative de meurtre a été commise à Bigorno sur les nommés Graziani Charles-Augustin et Ferreri Jacques-André, par le nommé Graziani Antoine-Joseph, âgé de 28 ans, cultivateur, de Campitello.

Graziani Charles-Augustin a été blessé grièvement par une balle de pistolet au dessus de l'aine gauche, et Ferreri a été blessé à la main gauche.

L'auteur de cette double tentative de meurtre a pris la fuite.

M. le docteur Giorgi a été envoyé à Bigorno pour les constatations légales.

∴

à Poggio-Mezzana

Une tentative de meurtre a été commise à Poggio-Mezzana dimanche dernier sur le nommé Poletti César, âgé de 14 ans.

L'auteur de cet attentat, Poletti Antoine, est en fuite.

Le blessé a été conduit à l'hôpital civil de Bastia.

La santé
DE LA PRINCESSE MATHILDE

Aujourd'hui, les médecins ont constaté une légère amélioration dans l'état de la Princesse Mathilde.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le Budget

Le Conseil ne s'est occupé, dans cette séance, que des questions qui se rattachent à la discussion du budget.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé *acceptée* de l'expédition des affaires courantes.

UN SUICIDE

Une dépêche de Remiremont annonce que le sous-lieutenant Bayle, du 3e bataillon de chasseurs à pied, fils de l'amiral Bayle, s'est suicidé.

On ignore les causes qui ont déterminé cet officier à se donner la mort.

Le Vol de 3 millions
de Carale Monferrato

La police a arrêté, à Paris, un nommé Orsini, âgé de 42 ans, né à Pietricaggio, qui a été condamné par contumace à Aix, en 1899, à 10 ans de reclusion pour complicité de vol qualifié.

Orsini se trouve impliqué dans cette affaire de vol de titres de 3.500.000 francs commis à Casale di Monferrato, Italie.

Les Morts du Jour

Marquis Silvio Carca

On annonce la mort, à Bordighera, du marquis Silvio Carca, conseil général d'Italie, à Marseille.

LA FUITE
D'UNE PRINCESSE

On télégraphie de Dresde :

La princesse Maria Alicia, fille cadette de Don Carlos, qui était mariée avec le prince Frédéric Auguste vient de prendre la fuite avec son cocher.

LE PARLEMENT
SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures 45 minutes.

M. Bodinier, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de vendredi, qui est adopté.

L'abrogation de la Loi Falloux

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi de M. Béraud, tendant à l'abrogation du chapitre 1er du titre III de la loi du 15 mars 1850 sur l'enseignement, et sur le projet de loi sur l'enseignement secondaire libre.

M. Rio

dit que le projet en discussion chasse de *France les maisons Français*, qui iront porter à l'étranger leurs connaissances et leur dévouement à l'éducation de la jeunesse. Il critique l'organisation du personnel de l'Université, qui est cause que les parents confient avec plus d'empressement leurs enfants à l'enseignement libre.

Le ministre de l'instruction publique

répond à M. Rio, en louant le zèle, le dévouement, le savoir des maîtres de l'Université. Il est heureux, du haut de la tribune, de rendre ce témoignage public et justifié à ceux qui se dévouent sans compter à l'éducation de la jeunesse des lycées.

M. Le Provost de Launay se borne à envisager les conséquences *du projet au point de vue financier*. Il croit que l'on n'a pas assez considéré le projet de ce côté et que l'on tombera dans une situation plus lamentable encore que celle que nous subissons. On diminue les recettes et on augmente considérablement les dépenses, au moment où il faudra et surtout les diminuer et tâcher d'augmenter les recettes pour établir l'équilibre dans les budgets qui se soldent en réalité que par des déficits.

Article 2

Le président met ensuite aux voix l'ensemble de l'article 2 qui est adopté par 174 voix contre 77.

Article 3

L'ensemble de l'article 3 est ensuite mis aux voix et adopté.

Article 4

Le Sénat aborde ensuite la discussion de l'article 4.

Cet article interdisant aux établissements libres de prendre le nom de lycée ou de collège est ensuite mis aux voix.

Malgré une vive protestation de M. Wallon cet article est adopté.

Art. 5 à 11

Les articles 5, 6, 7, 8, 9 10 et 11 sont ensuite mis aux voix et adoptés.

Art. 12

Le Sénat passe ensuite à la discussion de l'article 12 concernant les mesures contre les établissement privés pour raison d'hygiène, de moralité, ou d'enseignement contraire aux lois en vigueur.

Cet article est adopté malgré une vive protestation de M. Lamarzelle.

Les articles 13 et derniers sont adoptés sans discussion.

Article additionnel

M. Lecomte dépose un article additionnel excluant les petits séminaires du bénéfice de la loi.

Cet article additionnel est repoussé.

Deuxième délibération

Le Sénat décide enfin par 199 voix contre 44 de passer à une deuxième délibération.

Séance jeudi.

00561

Chambre des Députés

Présidence de M. ETIENNE

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Chambon, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Rengagement des sous-officiers

Apoption du projet de loi modifiant la composition des conseils de régiment statuant sur les demandes de rengagement des sous-officiers.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Budget des Affaires étrangères

Suite de la discussion du budget du ministère des Affaires étrangères.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 1er.

Les chapitres 1, 2, 3 sont adoptés.

L'Ambassade du Vatican

Sur le chapitre 4, traitement des agents diplomatiques et consulaires.

M. Allard dépose un amendement tendant à réduire le chapitre de 65 000 francs en supprimant l'ambassade du Vatican.

M. Allard

développe son amendement; il exprime que cette ambassade le n'a pas de raison d'être et qu'il convient de la supprimer. C'est une anomalie en plein vingtième siècle et au moment où la majorité de la nation ne reconnaît plus l'autorité du Vatican.

Le ministre des Affaires étrangères

répond que la France doit continuer à être représentée auprès du Saint Père, à cause des intérêts catholiques en jeu et développe les autres raisons qui s'opposent à l'adoption de l'amendement.

L'amendement mis aux voix est repoussé par 324 contre 21.

Les établissements français en Orient

Sur le chapitre 9, M. Dejeante demande une réduction de 50.000 francs, pour allocation aux établissement français en Orient.

M. Dejeante

développe son amendement et engage la Chambre à voter la réduction demandée.

Le ministre *des affaires étrangères*

monte à la tribune pour justifier ce crédit et engage la Chambre à le maintenir en entier.

M. Dejeante

remonte à la tribune, mais pas pour défendre sa proposition.

Le député de la Seine dépose la motion suivante :

« La Chambre invite le gouvernement à *transférer* aux établissements laïques les subventions accordées aux établissements congréganistes. »

Cette motion mise aux voix est rejetée par 308 voix contre 258.

Autre motion

M. Dejeante dépose une autre motion qui est ainsi conçue :

« La Chambre invite le Gouvernement à poursuivre la laïcisation des écoles en Tunisie. »

Cette motion est adoptée par mains levées.

Les chapitres 9 à 18 inclus ront successivement mis aux voix et adoptés.

Dépenses secrètes

Sur le chapitre 19 : — dépenses secrètes — M. Constant demande la suppression de ce chapitre.

M. Dalbessé

justifie ce crédit et engage la Chambre à le maintenir,

Le ministre des affaires étrangères pose la question de confiance.

Ce chapitre est adopté par 400 voix contre 47.

Les chapitres 20 et suivants sont mis aux voix et adoptés.

L'ensemble du budget du ministère des affaires étrangères est voté sans discussion.

Budget des Postes et Télégraphes

La Chambre commence l'examen du budget du ministère des Postes et Télégraphes.

M. Chastenet

critique longuement l'organisation du service téléphonique.

M. Chabert

se plaint beaucoup de l'élévation des tarifs postaux.

La séance est levée et renvoyée à demain.

Etat Civil

Mariages

Lorenzi Vincent, cocher, et Lazzari Rose Albina, tous deux de Rogliano.

Clément Albert, négociant, et Mattei Marie-Vincente, tous deux de Bastia.

Naissances

Colombani Dominique Antoine-Sébastien-Jean-Louis. — Fabrizi Anne-Cécile. — Galdoni Marie-Catherine.

Décès

Ghestinani Nicolas, forgeron, célibataire, 25 ans, de Bastia.

Incerti Catherine, ménagère, 45 ans, de Bastia.

Pinelli Louise, 11 ans, de Bastia.

Etude
DE Me LOUIS GIORDANI

Licencié en droit, Notaire à Bastia

Modification de la Société de la Société Corse pour le Traitement des Bois (Société anonyme).

Suivant trois délibérations de l'Assemblée Générale des Actionnaires de la Société Corse pour le Traitement des Bois, en date des 31 janvier 1899, 26 janvier 1901 et 25 janvier 1902, et dont les extraits ont été déposés pour minute chez Me Giordani, notaire à Bastia, par acte du 13 novembre 1903;

Les articles 7, 44 et 46 des Statuts de la Société Corse pour le Traitement des Bois (Société anonyme), lesquels Statuts ont été reçus par Me Giordani, notaire à Bastia, le 22 juillet 1895, sont modifiés de la manière suivante :

Article 7. — Le capital social est fixé à 310.000 francs, divisé en quinze cents actions de deux cents francs chacune entièrement libérées. Il pourra être augmenté.

Article 44, paragraphe 1er. — Le solde débiteur du compte du matériel et instructions industrielles, sera amorti en deux annuités, sur les disponibilités. Le solde donnera les bénéfices nets sur lesquels on prélèvera :

1. Un vingtième affecté à la formation de la réserve légale;

2. Cinq pour cent d'intérêts affectés au capital social.

Art. 46. — Le premier paragraphe est supprimé.

Une expédition de l'acte de dépôt et des trois délibérations susénoncées a été déposée le 24 novembre 1903, à chacun des Greffes du Tribunal de Commerce et de la Justice de Paix du deuxième canton de Bastia.

Pour extrait,

L. GIORDANI.

CHOCOLAT MENIER

Une visite de Jean-Jacques Rousseau à Londres

Lorsque Rousseau se rendit à Londres le plus grand acteur anglais de son temps, David Garrick, voulut rendre hommage à l'illustre philosophe en jouant à son intention les deux rôles si opposés de Lusignan et de Lord Chesterfield. Comme on savait que Rousseau souhaitait à la représentation le théâtre était bondé de monde impatient de voir le célèbre écrivain et d'entendre les œuvres annoncées. Mais il arriva malheureusement que Rousseau eut au jour-là une violente attaque d'indigestion, qui augmenta encore d'intensité vers le soir, de sorte qu'il fut obligé d'envoyer un mot à David Garrick, lui relatant le ennuis tances et priant qu'on voulut bien excuser son absence. Lorsque le messager de Rousseau arriva à la demeure de Garrick, l'acteur était déjà prêt pour le théâtre. Sachant combien grand serait la désappointement de son mari lorsqu'il apprendrait que Rousseau n'assisterait pas au spectacle préparé pour lui, Madame Garrick se rendit aussitôt à l'appartement qu'occupait Rousseau, et elle trouva tellement qu'ils purent à dîner le philosophe à l'accompagner au théâtre. Lorsqu'ils y furent arrivés, ils prirent place dans la même loge et le spectacle commença. Dès le début Rousseau fut intéressé. Il était surpris de voir à la fois un Garrick un bon tragédien et un excellent comédien. La situation et la scène dans laquelle Lord Chesterfield avait continuellement plaisanté sur l'absurdité de son opinion et de son langage firent rire Rousseau à larmes. Lorsqu'enfin le rideau tomba, Madame Garrick demanda à Rousseau comment il s'était trouvé. « Vraiment, répondit-il, je n'ai plus songé un seul instant à mon indigestion depuis que je suis ici. »

Bien peu des victimes de l'indigestion peuvent cacher leurs maux même pendant le court espace d'une scène ; il n'y a qu'un moyen — la Tisane américaine des Shakers, — qui puisse efficacement y contribuer. « Pendant quatre ans j'ai été très malade, écrit le 11 décembre 1902, Madame Pino, qui demeure 28, quai Malakoff, à Nantes (Loire-Inférieure). Durant une année entière j'ai été incapable de manger un morceau de pain. J'avais pris un dégoût insurmontable pour tous les aliments, et le peu que je mangeais, m'occasionnait de grandes douleurs à l'estomac et dans la poitrine. Je rendais constamment de la bile et des glaires, ce qui me fatiguait beaucoup. Une constipation chronique me tourmentait sans répit et rien ne semblait pouvoir m'en débarrasser. La nuit je ne parvenais pas à dormir et le jour je somnolais. Finalement je devins si engourdis et si faible que c'est avec peine que je me tenais debout. J'avais en vain recours à plusieurs remèdes, mais aucun ne m'avait fait le moindre bien. Telle était ma triste situation, lorsqu'un jour je reçus de Madame Pino la dernière brochure dans laquelle je lus un bon nombre de cas de guérison de l'indigestion et de maladies causées par l'indigestion et qui avaient été obtenus par la Tisane américaine des Shakers, remède préparé par une communauté d'Amériques et dont M. Oscar Farjon, pharmacien à Lille, est propriétaire pour la France. Je résolus d'en faire un essai, et je fus immédiatement constater combien ses effets sont prompts et merveilleux. Dès le premier flacon, une amélioration sensible se manifesta et ceux autres flacons suffirent pour me rétablir complètement. » Vu pour légalisation de la signature de Madame Pino : l'adjoint Mortant, 14 décembre 1902. Nous savons malheureusement que Rousseau fut repris plus tard par sa maladie. Que n'est-il possible de guérir de telles maladies par des somnifères ! Voilà qui ajouterait de la gaieté à l'existence et aurait une influence heureuse sur la santé de tout le monde.

EAU MINERALE NATURELLE DE CALDANE
(VALLÉE D'OREZZA)
Ferro-gazeuse et acidule
Supérieure à toutes les similaires. — La meilleure eau de table
En Vente ; Au BAZAR UNIVERSEL
6, Boulevard du Palais, 6, Bastia

Librairie du PETIT BASTIAIS
Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. - Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Corte

A LA GRANDE DISTILLERIE MODÈLE
31, rue de l'Opéra

Aux acheteurs du strict comptant
M. Simon Damiani offre de livrer de produits de tout premier choix rendus gare Basta non logés, savoir :

Absinthe supérieure Abbé Rostan	0,90	le litre.
Id. Cordial	2,30	la bouteille.
Id. Premier	2,50	Id.
Id. Terminus	2,50	Id.
Id. Vermout	2 », 2,80	Id.
Rhum bonne qualité,	0 55	le litre.
Id. supérieur,	0,65	Id.
Id. origine grand arôme	50	1,40 le litre.
Eau-de-vie bonne qualité,	0,80	Id.
Id. surfine,	1,50	la bouteille.
Liqueurs fines assorties,	1,50	la bouteille.
Id. surfines assorties,	1,50	Id.
Sirops surfins assortis,	0,80	Id.

La Maison a en outre un assortiment incomparable de rhums en bouteilles, Cognac fine Champagne, l'excellente eau-de-vie du Mirador, l'eau-de-vie de Bourgogne marque véritable « L. Gorges Germain » si avantageusement connue des gourmets. Toutes les bonnes marques de liqueurs surfines, des vins exquis de Corse, de Bordeaux, de Bourgogne, Malaga, Madère, Frontignau, Porto, etc. Les grands vins de Champagne de la maison Théophile Roederer et Cie, maison fondée en 1864, ainsi que le délicieux Bouvet-Ladubay, etc.

La Maison recommande aux amateurs de bon Rhum de ne faire usage que de l'excellent Rhum des Mangoustans d'une finesse et d'un parfum sans rival.

Les vendeurs de tabacs ne doivent pas oblieur que la Maison a un entrepôt de cigares, tabacs et cigarettes qu'elle livre de la façon la plus irréprochable et a des prix défiant toute concurrence.

La clientèle bourgeoise connaît à l'heure actuelle que sa Maison excelle pa l'assortiment et la supériorité de ses produits et que pour avoir marque, le bon et le vrai, c'est à la Maison Simon Damiani qu'il faut s'adresser.

Dépôt des cigares Interesita et Neucrel véritables.

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

Avant de vendre vos cédrats dressez-vous à MM. L. N Mattei et le possédant la seule fabrique de dats en fils existant en Corse.

60 ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
Le Seul Véritable Alcool de Menthe
Dissipe les MAUX de CŒUR, de TÊTE, l'ESTOMAC, les INDIGESTIONS.
SOUVERAIN contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS
Se prend à la dose de quelques gouttes, dans un verre d'eau sucrée, très chaude dans une tasse de tisane ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et la TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les **ÉPIDÉMIES**
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom DE RICQLÈS

PHARMACIE PARISIENNE
26, rue de l'Opéra, en face la Gare
F. MARINI
Pharmacien de l'Ecole supérieure de Paris

Produits chimiques et pharmaceutiques toujours purs, fraîchement préparés et à des prix très réduits.
Exécution minutieuse des ordonnances de MM. les Médecins.
Grand rabais sur les spécialités et eaux minérales.
Spécialité d'Huile de Foie de Morue.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Cédrats confits

La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de 2 *fr.* 50 *le kilog.* emballage compris.

« Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »

La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêtes des caisses de confits à la disposition de ses clients.



Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er en face les magasins Orenga.

LE
Salon de la Mode
TOUS LES SAMEDIS
Le plus élégant et le plus pratique des Journaux de Modes
PREMIÈRE ÉDITION
avec gravure noire
Un An..... 14 b. - Six Mois. 7 b.
Le N° : 25 centimes
SECONDE ÉDITION
avec 16 gravures coloriées
Un An..... 22 b. - Six Mois. 11 b.
Le N° : 50 centimes
SPÉCIMENS GRATIS
Adresser les demandes à M. Henry PETIT, rue des Filles-Saint-Thomas, PARIS

Le meilleur des cigares à 3,10 sans contredit le **Cigare Mattei** le demander dans tous les débits
On ne fume pas ce bon cigare.
On le hume, tellement il est rare

L'un des rédacteurs gérant,
MATTEO OLLAGNIER.

3me année
GAZETTE DU VILLAGE
Politique et Agricole
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES — Un An 6 fr. Six Mois 3 fr. 50 Trois Mois 2 fr.
BUREAUX DU JOURNAL : 26, Rue Jacob, PARIS
Voulez-vous être au courant de toutes les nouvelles ? savoir ce que font vos amateurs et vos députés ? étudier ce qui intéresse votre jardin, votre culture, votre basse-cour et votre étable ? recevoir chaque dimanche les cours des Marchés et de la Bourse ? avoir à votre disposition un journal qui réponde, sans se faire prier, à toutes vos questions ? Alors vous êtes le futur lecteur, le nouveau
Abonnez-vous à la **Gazette du Village**, dont l'immense succès se comprend, et en quelques sous prix de six francs (car on sait nos services qu'elle rend). Le dernier numéro paru est envoyé gratuitement à toute personne qui en fait la demande

Le COURRIER de la PRESSE

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAIDE COLOMBANI
Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — JEUDI, 26 NOVEMBRE 1903 — N° 235

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page) 0,75 — Diverses, 0,20 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00562
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE BASTIA

LE CALENDRIER

FÊTES D'AUJOURD'HUI : Saint Léonard.
SOLEIL : (Chasse Ballonnée)
..., 6 h. 35 m. — Couchar. 4 h. 01
... Nouv., le 18 — Premier quar., le 26
FÊTE DE DEMAIN : Saints Sylvestre.

25 NOVEMBRE

JOSEPH FERRAND

Notice

La vie et les œuvres de M. JOSEPH FERRAND, *correspondant de l'Académie des Sciences morales et politiques lue par* M. BOISSIER, *membre de l'Académie* — (Suite et fin).

Enfin, en novembre 1900, il publiait sous le titre : *Lettre à un Député* (M. Ribot), son dernier livre ou, pour mieux dire, son testament. Il y résumait en traits lumineux toute sa vie et n'avait cessé de défendre. Après avoir analysé les institutions allemandes, « qui centralisent les gestions locales, de manière à assainir et à fortifier l'Etat, à développer l'éducation politique, à rapprocher les personnes et les choses, à préparer la vie... », il montre qu'une organisation semblable se retrouve en Angleterre, en Belgique, en Suisse, en Italie, dans tous ces pays, c'est l'administration qu'on offre le plus possible librement à l'activité générale et elle est employée à la formation, à l'apprentissage du citoyen, de l'électeur ; en France, au contraire, c'est la *politique* elle-même, matière impliquée, ardue, très sujette aux passions et aux entraînements. » « Aussi, ajoute-t-il, demeurons-nous plus que jamais *inadaptés* et réfractaires à nous gouverner nous-mêmes ; et, par surcroît malheureusement, nous ne pouvons plus être gouvernés d'en haut... S'ils avaient été obligés de gouverner avec les incohérences, les anachronismes, la mentalité générale de notre pays, Napoléon lui-même, Richelieu, Bismarck, Gladstone, eussent été réduits à l'impuissance et usés en pure perte... Il importe donc, au plus tôt, d'accommoder notre système administratif à notre système politique et l'exercice de notre suffrage universel aux réalités existantes, à l'ordre surnaturel et supérieur des choses (1). »

Ces idées de décentralisation, auxquelles notre ami est resté constamment fidèle et qu'il a servies avec autant d'énergie que de talent, traversent un ce moment une crise, ou plutôt une transformation caractéristique (2).

On se souvient de la brillante campagne menée par l'école de Nancy vers la fin du second Empire, au nom de cette formule : « Ce qui est national, à l'Etat ; ce qui est régional, à la région ; ce qui est communal, à la commune. » C'est autour la commune qui servait de thème aux projets de réforme, dont les acteurs, s'inspirant de la *Démocratie en Amérique*, disaient volontiers avec de Tocqueville : « Dans la commune, réside la force des peuples libres. Les institutions communales sont à la liberté ce que les écoles primaires sont à la science : elles la mettent à la portée du peuple ; elles lui en font goûter l'usage paisible et l'habituent à s'en servir (1) » La décentralisation, ainsi comprise, figurait alors en tête du *credo* libéral et radical. Mais, d'une part, à mesure qu'ils se rapprochaient du pouvoir, les radicaux appréciaient de plus en plus la qualité et la commodité de l'arme forgée par Napoléon pour gouverner le pays ; d'autre part, les libéraux se sentaient ébranlés, sinon dans leur foi décentralisatrice, du moins dans leurs revendications en faveur des franchises communales, par le spectacle des exactions de certaines municipalités socialistes, telles que Roubaix et Marseille. Oppression pour oppression, ils se demandaient s'il ne fallait pas préférer la plus éloignée à celle du pouvoir local.

Devant le Congrès d'Economie sociale en 1899, M. Georges Picot s'était déclaré hautement et qu'il est très dangereux d'accroître en ce moment dans une large proportion les attributions municipales : ce n'est pas l'heure où les passions cherchent à conquérir le pouvoir municipal et avouent leurs desseins de bouleverser la société qu'il convient d'accroître les forces ennemies. Contre le socialisme municipal, il faut prendre des garanties... En présence de l'entraînement qui précipite les conseils municipaux vers les prodigalités, affaiblir le contrôle serait se retrouve en Angleterre, une souveraine imprudence... Considérées à ce point de vue, les réformes comptent aujourd'hui beaucoup moins d'adhérents qu'il y a vingt ans. Comme toujours, l'esprit de désordre, se servant des libertés pour détruire, a fait reculer le *self government*. » L'année suivante, en 1897, M. Anatole Leroy-Beaulieu reconnaissait de même « que le mouvement décentralisateur était ralenti par les progrès du socialisme, qui donne assaut à la société au nom des franchises communales ».

Ce mouvement est il en effet ralenti ? Je serais plutôt disposé à croire qu'il est transformé et tend aujourd'hui à devenir bien moins administratif et législatif que social. Pour diminuer la congestion au centre et réveiller les extrémités engourdies, les néo-décentralisateurs voudraient surtout alimenter dans chaque région des foyers de vie sociale par la création d'associations libres, telles que les Unions de syndicats agricoles, de sociétés de secours mutuels, les alliances d'hygiène, les fédérations coopératives, en un mot ces multiples institutions de prévoyance et d'assistance, qui offriraient un précieux aliment à tous les dévouements locaux en quête d'emploi. C'est encore M. Georges Picot qui l'a dit : « Il faut faire par l'exercice répété de nos libertés l'éducation des citoyens, former des hommes libres, épris des œuvres publiques, passionnés pour le devoir social. C'est une race, sans laquelle toute *décentralisation* est une expression vide de sens, une chimère un peu déclamatoire, et non une réalité. On écrit difficilement la décentralisation dans les lois : on l'inscrit dans les mœurs. »

Ce n'est certes pas M. Ferrand qui aurait contredit à cette conclusion ; car, en même temps qu'il se consacrait à ses études administratives, il trouvait encore le moyen de se multiplier pour les œuvres d'assistance, de prévoyance, d'éducation, de paix sociale, et de leur prodiguer sans compter son expérience et son dévouement. Il organisa tous les ans, à la Société industrielle d'Amiens, des conférences d'Economie sociale, auxquelles il appelait du dehors les hommes de bonne volonté, pour la plupart ses confrères et amis, comme MM. Berdoux, Claudio Jannet, Georges Picot, Frédéric Passy, Boutroux, Levasseur, Anatole Leroy Beaulieu et le signataire de cette notice.

Il était loyal et droit, modéré, ennemi de toutes les intransigeances, ce qui l'a toute sa vie exposé aux assauts des partis extrêmes ; mais il ne transigeait jamais avec la justice et le devoir. Jeune préfet de la Haute-Savoie, en 1860 (il avait 33 ans), il eut le courage de prendre parti pour un garde forestier, qui avait été injustement déplacé sur la demande d'un chambellan de l'Empereur, mari d'une dame d'honneur de l'Impératrice. Il offrit sa démission et un toi refusait sa satisfaction et il obtint la réintégration du modeste agent. Une autre fois, au cours de sa carrière, il courait encore un percepteur contre une intimité puissante, qui sut prendre plus tard sa revanche contre lui.

Sa bonté était exquise. Comment il savait aimer sa famille et ses amis, ceux-là seuls peuvent le dire qui ont eu le privilège de son intimité Eprouvé par des deuils cruels, il les avait supportés en faisant appel à sa foi chrétienne, qui était la règle de sa vie et qui lui suggérait les consolations de l'au-delà, dont elle seule a le secret.

Les beaux travaux de M. Ferrand avaient attiré sur lui l'attention de l'académie. Après avoir obtenu le prix Odilon Barot par son livre des *Pays libres* sur le rapport de M. Aucoc, il fut nommé correspondant de l'Institut en 1888. Il était assidu à nos séances, chaque fois qu'il pouvait quitter Amiens, et nous avions tous grand plaisir de voir parmi nous sa figure grave et un peu doctrinaire de fonctionnaire d'ancien régime, mais dont l'austérité professionnelle était tempérée et adoucie par une grande expression de bonté. Il était devenu plus rare depuis quelques temps et, la dernière fois que nous l'avions vu, nous avions tous été frappés de son affaiblissement. Peu de jours après, le 13 mai 1903, il était brusquement emporté, à Paris, par une aggravation soudaine de son mal. Ses obsèques ont eu lieu à Amiens, dans cette ville dont il a été pendant les vingt dernières années de sa vie l'un des citoyens les plus utiles et les plus respectés, et où sa mort a laissé, comme au sein de notre Compagnie, d'unanimes regrets.

(1) Tome Ier, chap. V.

(1) *Réforme sociale*, 16 novembre 1900.
(2) Voir sur cette crise l'étude de M. Bonnet dans la *Revue* de juillet 1903.

Dernières Dépêches

25 novembre 1903. — Le Sénat décide maintenir aux habitants de Calvi le droit qu'ils ont depuis 1873, d'aller deux des quatre années chargés d'assister le Commissaire général dans son administration.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 novembre à 2 h.

1. Constantin,	Mastio.
2. Patrie,	Paladilhe.
3. Ronde de Nuit,	Verseuil.
4. Zampa,	Hérold.
5. Santiago,	Corbin.

Le Chef de Musique, MORLIERE.

Portrait d'homme

Il nous a été donné de voir, dans une maison amie, un portrait à l'huile représentant un de nos compatriotes les plus sympathiques, M. E. R. C'est l'œuvre d'un artiste bastiais, qui joint à un incontestable talent la connaissance approfondie de tous les secrets de son art. Nous avons nommé le très distingué professeur Charles Casabianca.

Sous le feuitre, légèrement incliné, la tête jeune, aux joues pleines et colorées, se détache en vigueur, ayant pour support le cou puissant et bien en chair.

Les yeux, grands et taillés en amande, vous jettent un regard ferme et droit, mais non exempt de douceur.

Au dessus de la moustache cavalièrement retroussée, les narines d'un nez aux fines arêtes, se dilatent, comme pour respirer je ne sais quel *odor si femina*.

Enfin, l'expression générale de la physionomie est un mélange singulier de sensualité et de hardiesse. On songe, malgré soi, à quelqu'un de ces seigneurs de la Renaissance, batailleurs et galants, dont la vie pouvait se résumer en deux mots : guerre et amour.

L'auteur de ce portrait, très vivant et très ressemblant, voudra bien, nous l'espérons, l'exposer aux yeux du public, afin de le mettre à même d'apprécier une œuvre d'art, selon nous, remarquable, et qui nous paraît appelée à faire sensation.

EMILE DE MONSERRATO.

P.S — Qui donc a dit que Bastia était une ville de Béotiens ?

Nous savons que les œuvres déjà exposées de M Charles Casabianca ont recueilli les suffrages de nombre d'amateurs éclairés, qui rendent justice à son mérite. D'autre part, les jolies aquarelles de M. Rotta ne retiennent-elles pas les promeneurs de notre grand boulevard devant les vitrines de la maison Carbuccia, où elles jettent une note de fraîcheur et de grâce ? Et tous ceux qui ont pu voir les œuvres ébauchées ou achevées de notre vaillant sculpteur, M. Pekle, ne s'accordent-ils pas à lui reconnaître des qualités qui lui assurent un bel avenir ? Quant aux spirituelles *Silhouettes* de M. de Gislain, l'artiste si habile à saisir au vol et à fixer le caractéristique d'une physionomie, elles font courir en ce moment tout Bastia.

Qui donc a dit, nous le répétons, que Bastia était une ville de Béotiens ?

E. de M.

Un Nouveau Livre de M. Philippe Tonelli

La librairie Bernard, de Paris, vient de mettre en vente, en une coquette édition, illustrée, le nouvel ouvrage de notre ami et collaborateur : *Un voyage de noces sous la terreur*.

C'est le récit plein de péripéties, à la fois gaies et mouvementées, d'un voyage de noces de deux jeunes mariés, terrorisés à chaque pas par les tentatives de vexigence d'une belle-mère in partibus.

L'auteur, bien connu par ses nombreuses œuvres, fait faire à ses lecteurs un charmant voyage de Paris à Venise.

De jolies descriptions vénitiennes émaillent cet ouvrage qui est appelé à obtenir un grand succès en librairie.

En même temps qu'elle nous donne une peinture très fidèle des mœurs de nos fonctionnaires parisiens, la plume alerte, mordante et spirituelle de M. Philippe Tonelli nous fait assister à des scènes hilarantes, tant à Paris qu'à Venise.

C'est un des ouvrages les plus originaux qu'il ait écrit.

C'est à lire.

Nos Exportations

Relevé des marchandises exportées pendant le mois d'octobre 1903, de Bastia à Marseille, par la Compagnie Fraissinet :

Chargé à Bastia le 26 octobre : Jouglard frères 120 b. châtaignes ; Gibert 20 dito ; A ordre 45 dito ; Moretti 40 dito ; A ordre 14 dito ; O. Fabre 36 dito ; Charpentier 48 dito ; Scagliola 70 dito ; Jouglard frères 7 dito ; Revest frères 7 dito ; O. Decugis 26 dito ; Revest frères 11 dito ; Messagerie Maritimes 8 c. graines vers à soie ; Revest frères 27 barils pommes ; Compagnie Transatlantique 11 b. châtaignes ; Calendini 20 dito ; Charpentier 16 dito ; Moretti 80 dito ; Camogli 20 dito ; A ordre 134 dito ; Revest frères 83 dito ; Oliva 12 dito , Bran 12 dito ; Oliva 51 dito ; Robert 15 dito ; Gibert 21 dito ; Jouglard frères 8 fûts citrons, 1 corb. dito ; Renoux 22 b. châtaignes ; Charpentier 5 dito ; Camogli 10 dito, 1 sachet dito ; Jouglard 26 b. dito ; Seravelli 27 dito ; Albertini 18 dito ; Benigni 3 b. vin ; Ch. Rolland 20 fûts acide gallique ; Raphael 20 b. châtaignes ; A ordre 45 dito ; Coste-Peyron 65 b. amandes sèches ; Revest frères 122 b. châtaignes, 1 fût pommes ; Charpentier 3 s. lupins, 18 b. châtaignes, 10 barils pommes ; Transit 4 c. graines vers à soie ; A ordre 506 corbeilles pommes.

Le 29 octobre : Jouglard frères 20 b. châtaignes ; A ordre 18 dito ; Morelli 27 dito ; Fil et Cie 3 dito, 19 dito ; Jouglard frères 12 dito ; Veliti 1 lot vieille fonte ; Charpentier 104 b. châtaignes ; Cervoni 72 dito, 10 pan. pommes ; Giudici 1 b. vin ; Ballini 72 s. charbon ; Watson et Parker 40 fûts acide gallique ; Nègre et Rotta ne retiennent-elles pas les promeneurs de notre grand boulevard devant les vitrines de la maison Carbuccia, où elles jettent une note de fraîcheur et de grâce ? Et tous ceux qui ont pu voir les œuvres ébauchées ou achevées de notre vaillant sculpteur, M. Pekle, ne s'accordent-ils pas à lui reconnaître des qualités qui lui assurent un bel avenir ? Quant aux spirituelles *Silhouettes* de M. de Gislain, l'artiste si habile à saisir au vol et à fixer le caractéristique d'une physionomie, elles font courir en ce moment tout Bastia.

Qui donc a dit, nous le répétons, que Bastia était une ville de Béotiens ?

E. de M.

Un Nouveau Livre de M. Philippe Tonelli

La librairie Bernard, de Paris, vient de mettre en vente, en une coquette édition, illustrée, le nouvel ouvrage de notre ami et collaborateur : *Un voyage de noces sous la terreur*.

C'est le récit plein de péripéties, à la fois gaies et mouvementées, d'un voyage de noces de deux jeunes mariés, terrorisés à chaque pas par les tentatives de vexigence d'une belle-mère in partibus.

L'auteur, bien connu par ses nombreuses œuvres, fait faire à ses lecteurs un charmant voyage de Paris à Venise.

De jolies descriptions vénitiennes émaillent cet ouvrage qui est appelé à obtenir un grand succès en librairie.

En même temps qu'elle nous donne une peinture très fidèle des mœurs de nos fonctionnaires parisiens, la plume alerte, mordante et spirituelle de M. Philippe Tonelli nous fait assister à des scènes hilarantes, tant à Paris qu'à Venise.

C'est un des ouvrages les plus originaux qu'il ait écrit.

C'est à lire.

Nos Exportations

Relevé des marchandises exportées pendant le mois d'octobre 1903, de Bastia à Marseille, par la Compagnie Fraissinet :

Chargé à Bastia le 26 octobre : Jouglard frères 120 b. châtaignes ; Gibert 20 dito ; A ordre 45 dito ; Moretti 40 dito ; A ordre 14 dito ; O. Fabre 36 dito ; Charpentier 48 dito ; Scagliola 70 dito ; Jouglard frères 7 dito ; Revest frères 7 dito ; O. Decugis 26 dito ; Revest frères 11 dito ; Messagerie Maritimes 8 c. graines vers à soie ; Revest frères 27 barils pommes ; Compagnie Transatlantique 11 b. châtaignes ; Calendini 20 dito ; Charpentier 16 dito ; Moretti 80 dito ; Camogli 20 dito ; A ordre 134 dito ; Revest frères 83 dito ; Oliva 12 dito , Bran 12 dito ; Oliva 51 dito ; Robert 15 dito ; Gibert 21 dito ; Jouglard frères 8 fûts citrons, 1 corb. dito ; Renoux 22 b. châtaignes ; Charpentier 5 dito ; Camogli 10 dito, 1 sachet dito ; Jouglard 26 b. dito ; Seravelli 27 dito ; Albertini 18 dito ; Benigni 3 b. vin ; Ch. Rolland 20 fûts acide gallique ; Raphael 20 b. châtaignes ; A ordre 45 dito ; Coste-Peyron 65 b. amandes sèches ; Revest frères 122 b. châtaignes, 1 fût pommes ; Charpentier 3 s. lupins, 18 b. châtaignes, 10 barils pommes ; Transit 4 c. graines vers à soie ; A ordre 506 corbeilles pommes.

Le 29 octobre : Jouglard frères 20 b. châtaignes ; A ordre 18 dito ; Morelli 27 dito ; Fil et Cie 3 dito, 19 dito ; Jouglard frères 12 dito ; Veliti 1 lot vieille fonte ; Charpentier 104 b. châtaignes ; Cervoni 72 dito, 10 pan. pommes ; Giudici 1 b. vin ; Ballini 72 s. charbon ; Watson et Parker 40 fûts acide gallique ; Nègre et Rotta 24 b. liège, 11 b. bouchons ; Fil et Cie 50 c. vin et spiritueux, 16 s. lupins ; Battesta 35 b. châtaignes ; Ch. Moretti 39 dito ; Jouglard frères 45 dito ; J. Rebert 7 dito ; O. Decugis 24 dito ; Gibert 30 dito ; Salvarelli 12 fûts vin ; Compagnie Transatlantique 2 s. fèves ; Casalo 5 b. châtaignes ; Jouglard f. 30 dito ; Ch. Rolland 32 f. acide gallique, 1 lot vieille ferraille ; Calendini 40 b. châtaig. ; Belmonti 5 dito ; Delorme 21 dito ; Robert 21 dito ; Bran et Cie 9 dito ; Compagnie Transatlantique 45 dito ; Charpentier 47 dito ; A ordre 67 dito ; Jouglard f. 32 dito ; Oliva f. 19 dito ; Moretti 54 dito ; Charpentier 16 dito ; Moretti 9 dito ; Oliva 46 dito ; Revest 57 dito, 3 fûts pommes ; Fabre 15 dito ; Camogli 59 b., dito ; Albertini, 21 dito ; Revest frères, 47 dito ; A ordre 20 fûts pommes, 300 corbeilles pommes.

Revue Hebdomadaire

Paris, le 21 novembre 1903.

Le tonnerre a laissé quelque peu à désirer cette semaine et les cours de nos Rentes, des Fonds d'Etats et de certaines valeurs industrielles s'étirent au-dessous de leur niveau précédent. Par contre, les transactions ont été des plus actives sur les nouvelles Obligations Foncières 3 0/0, dont l'émission par le Crédit Foncier, le 24 courant, retient toute l'attention du marché, et qui sont déjà demandées avec prime au comptant. A tout bien considérer en effet, le nouveau titre émis à 415 francs et libérable par petits versements en trois ans, promet un rendement très intéressant auquel viennent se joindre les chances de lots importants que l'on sait et qui se chiffrent par 1,300,000 francs par an, répartis sur quatre tirages trimestriels, dont le premier aura lieu le 1er janvier prochain.

Dans une conditions, et ainsi qu'on le prévoyait dès les premiers jours, ces titres vont

immédiatement acquérir et même dépasser le pair. Il s'ensuit que les porteurs pourraient craindre qu'une conversion ne réduise leur revenu à bref délai. Or, il n'y a rien à craindre de tel. Le Crédit Foncier s'étant interdit de rembourser au pair avant le 1er janvier 1914 les sorties obligations.

Si toutefois le Crédit Foncier désirait, avant cette date, procéder au remboursement de la totalité ou d'une partie seulement des titres qui vont être émis, il ne pourrait le faire qu'en payant aux obligataires, non pas 500 francs, qui est le pair de leurs titres, mais bien 510 francs. C'est là une prime de 10 francs, et un résultat de 25 francs, en qui ramènerait le prix d'émission des obligations dont il s'agit à 475 francs.

On peut donc dire que pour l'opération en cours, le Crédit Foncier a tenu à avantager de toutes sortes la petite épargne qui lui a toujours été si fidèle, et qui lui prépare, cette fois, un succès sans précédent.

Nos Chemins ont été retenus. L'obligation Orléans 3 0/0 est remboursée à 407.

M. l'Inspecteur Colonna

On nous écrit de Piedigriggio :

L'arrivée du corps de M. Colonna, inspecteur primaire à Condom, a eu lieu vendredi dernier à 3 heures de relevée ; l'inhumation a été faite le lendemain après une imposante cérémonie où se pressait une nombreuse assistance venue des villages environnants.

La douleur la plus sincère se lisait sur tous les visages. Une double haie de parents et d'amis entourait le cercueil sur lequel étaient déposées dix belles couronnes dont six en fleurs artificielles et quatre en fleurs naturelles.

Deux discours ont été prononcés par MM. Corsini et Colonna, ce dernier parent du défunt. Nous regrettons de ne pouvoir les reproduire en entier. M. Colonna a dit en substance :

« Votre tâche a été brillamment remplie ; partout où vous avez exercé on a rendu hommage autant à votre savoir qu'à votre dévouement. Vous êtes infatigable. Aussi l'administration a reconnu votre mérite : en un laps de temps assez court, elle vous a accordé la palme d'officier d'académie et la rosette d'officier de l'instruction publique. Cher Cousin, vous emportez dans la tombe les regrets de vos nombreux parents et amis. »

M. Corsini, instituteur à Moltifao, est un ancien élève du défunt. Après avoir tracé en maître la carrière si bien remplie de l'inspecteur Colonna, il termine ainsi :

« Je n'offre de consolations ni à sa chère épouse, ni à ses chers enfants, ni à son cher frère : elles seraient déplacées. Je mêlerai mes larmes aux leurs, à celles des habitants du village qui l'a vu naître et qui s'honore à bon droit de le compter parmi ses enfants ; à celles enfin des nombreux étrangers qui ont tenu à rendre un dernier hommage à l'homme de talent et de cœur qui disparaît trop tôt et dont la vie toute de travail peut être donnée en exemple. »

Voici à présent un extrait d'une lettre que M. l'inspecteur Colonna écrivait à la date du 11 juillet dernier :

« J'ai souffert beaucoup d'une névralgie crânienne pendant plus d'un mois. Je crois que c'était l'effet du surmenage. J'ai passé une période d'examens et d'inspections qui a été chargée de travail et très pénible aussi. Maintenant cela paraît passé, mais j'ai encore bien des écritures, etc., etc. »

On le voit, M. Colonna est mort à la tâche. Un mois après, il s'alitait pour ne plus se relever. Il laisse cinq enfants, trois garçons et deux filles, qui auront marcher sur les traces de leur père.

⁂

Ce n'est pas seulement en Corse que notre cher défunt a laissé de si chaudes sympathies. On lit dans la *Dépêche de Toulouse* :

Nous avons annoncé, avant-hier, le décès de M. Antoine-François Colonna, inspecteur primaire à Condom, qui est venu le surprendre dimanche soir, vers cinq heures, au moment où il venait d'obtenir un nouveau poste dans un climat plus chaud, si nécessaire à sa santé.

Ses obsèques ont eu lieu hier mardi, à neuf heures et demie du matin.

En tête du cortège marchaient les élèves du collège, les élèves des cours secondaires de jeunes filles, les élèves de l'école primaire de garçons et de l'école primaire de jeunes filles.

Le drap mortuaire était porté par MM. Tournes, directeur de l'école de garçons ; Viala, professeur au collège ; Brigandat, principal du collège ; Gaillard, inspecteur d'académie ; Ricalens, adjoint au maire, et Béguillet, sous-préfet.

Les cordons du poêle étaient tenus par M. Lévêque, lieutenant de gendarmerie, et des instituteurs.

Un nombreux cortège suivait le cercueil, témoignant ainsi des regrets que le défunt a laissés parmi la population condomoise.

Avant de placer le cercueil dans le fourgon qui doit l'emporter, M. Gaillard, inspecteur d'académie, s'avance : « La mort, dit-il, est venue surprendre M. Colonna au moment où ses vœux allaient être exaucés, au moment où venait d'être signée sa nomination à Lodève, dans un poste qui le rapprochait de sa chère île, la Corse, sa patrie. Il est mort sur la brèche, en remplissant ses devoirs professionnels jusqu'au bout. »

M. Gaillard retrace ensuite la carrière universitaire du défunt, qui, depuis le 8 juin 1901, date de sa nomination à Condom, n'a fait que mériter la confiance de ses chefs et l'estime et la sympathie de ses subordonnés, qu'il défendit toujours avec un véritable dévouement.

M. Fontenilles, instituteur à Auch, prend ensuite la parole au nom des instituteurs du Gers, et dit quelle douleur tous ont ressentie à la nouvelle de la mort de ce chef si vénéré et si respecté.

M. Castera, instituteur-adjoint à Condom, vient, lui aussi, apporter, au nom de l'Amicale du Gers, un témoignage douloureux de sympathie à celui qui repose dans ce cercueil.

M. Ricalens, adjoint au maire de Condom, remplaçant M. le maire, absent, rend un suprême hommage au collaborateur dévoué qui était digne d'aider la municipalité dans son œuvre d'action laïque et de rénovation sociale.

Enfin, M. Seguillet, sous-préfet, vient, au nom du gouvernement de la République, dire un dernier adieu à la dépouille mortelle de M. Colonna. Il fait l'éloge des qualités du défunt, qui était vraiment digne des sympathies de l'autorité administrative.

Ces discours ont profondément impressionné les assistants, et nous avons pu voir perler pas mal de larmes qui disaient combien de regrets M. Colonna laisse dans notre cité et parmi le personnel enseignant.

Le char funèbre portait six couronnes offertes par les instituteurs et institutrices du Gers, par les instituteurs et institutrices du canton d'Eauze, par les instituteurs et institutrices du canton de Montréal, par ceux du canton de Valence et par le personnel de l'enseignement laïque de Condom. La sixième portait ce simple mot : « Souvenir. »

Après la cérémonie, le corps a été transporté à la gare, d'où il sera dirigé sur la Corse, pays d'origine de M. Colonna.

⁂

Nous n'avons plus que quelques mots personnels à ajouter : M. l'inspecteur Colonna cachait sous un extérieur frêle une âme des mieux trempées ; doux et énergique à la fois, connaissant de ce qui abaisse l'homme dans les situations dépendantes, il produisait l'effet d'un caractère, ce qui n'est pas peu dire.

Au nom de tous ses anciens élèves, je dépose pieusement sur sa tombe l'expression de notre douleur et de notre reconnaissance. — D. F.

SAVON DU CONGO Hors concours 1900 produits hygiéniques

Carnet Mondain

Une nombreuse et élégante assistance se pressait hier en l'église paroissiale Saint-Jean, à l'occasion de la célébration du mariage de Mlle Anna Confortini avec M. Joseph Gherardi.

La charmante épouse est la fille de notre sympathique concitoyen M. Jean-Baptiste Confortini, ancien membre du conseil municipal. Elle s'unit à un jeune officier d'avenir, ancien élève de l'école polytechnique, actuellement lieutenant au 2e régiment du génie à Montpellier.

On a beaucoup admiré la grâce de la jeune épouse, relevée par l'élégance du costume nuptial.

La cérémonie a été présidée par M. l'abbé Gherardi, curé-doyen de Pero-Casevecchie, parent de l'époux, qui a prononcé une remarquable allocution de circonstance.

Les témoins étaient, pour Mlle Confortini, MM. Paul Villa et Vincent Giorgi, ses cousins ; pour M. Gherardi, MM. Luigi Antoine-Louis et Donati Frédéric.

C'est M. l'abbé Zittera qui a officié.

Après le défilé à la sacristie qui a été fort long, le cortège s'est rendu chez M. Confortini, où a été servi un très délicat déjeuner.

Nous offrons aux jeunes mariés l'expression des vœux sincères que nous formons pour leur bonheur le plus complet.

CIGARETTE FATMA

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

GUAGNO. — M. Cerati a été nommé notaire à la résidence de Guagno, en remplacement de M. Defranchi.

⁂

MARIGNANA. — Le sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes a autorisé l'organisation du service télégraphique municipal à Marignana.

⁂

AJACCIO. — Les électeurs commerçants de l'arrondissement d'Ajaccio sont convoqués pour le 13 décembre, à l'effet de procéder à l'élection du président, de deux juges et d'un suppléant, en remplacement de MM. Vincent Felici, Gambarelli et Antonioli François, et Etienne Poutana, dont les pouvoirs sont expirés.

M. Jérôme Peri, ancien président, est candidat à la présidence ; MM. Gambarelli et Ramaroni sont candidats aux fonctions de juges titulaires.

⁂

SARTENE. — M. Galloni, juge de paix d'Olmeto, a été nommé aux mêmes fonctions à Sartene, en remplacement de M. Susini, décédé.

MALADIES DE LA PEAU VICES DU SANG
Leur guérison par le Ferment du Raisin

Le monde des infiniment petits a des révolutions comme les autres ; si les hommes se mangeaient entre eux, au moral s'entend, les êtres microscopiques : microbes, ferments, bacilles, etc... se dévorent les uns les autres, mais réellement cette fois et suivant les circonstances, la victoire est aux bons ou aux mauvais microbes. Tout le monde sait, pour l'avoir lu et relu bien des fois, que le microbe, notre ennemi avéré, est la cause principale de toutes les maladies ; la tuberculose a son bacille, la rage, le choléra, la diphtérie trouvent leur cause chacun dans un microbe dont la découverte illustra un nom révélant au monde un savant devenu bienfaiteur de l'humanité ; Pasteur, Roux, Koch nous ont donné les moyens de le combattre utilement.

A côté de ces maladies terribles qui tuent, il en est d'autres qui, tout en n'étant pas mortelles, sont terriblement douloureuses, pénibles et empoisonnent l'existence au point de la rendre insupportable ; nous voulons parler des maladies de la peau et des tourments qu'elles occasionnent aux malades qui en sont atteints : la démangeaison, les boutons, les rougeurs, les dartres, les unes douloureuses, les autres laides mais toutes désagréables au plus haut point.

Les maladies de la peau toutes occasionnées par un vice du sang dû à une tare héréditaire ou vénérienne ont été, elles aussi, l'objet d'études sérieuses et leur microbe est aujourd'hui connu ; mais ce qui est bien plus intéressant pour les malades qui souffrent, c'est la découverte d'un être comme aux infiniment petit, mais doué du pouvoir remarquable de les absorber, de les détruire ou, pour nous mieux faire comprendre, de les manger et de les digérer tout simplement comme nous le ferions d'un poisson ou d'un œuf sous prix à notre repas.

Le ferment, tel est le nom de cet être petit, mais vorace, mis en contact avec certains microbes, celui des maladies de la peau en particulier, les enveloppe, les imbibe de sa substance et les fait disparaître par dissolution en les absorbant comme un morceau de sucre trempé dans un verre d'eau.

Telle est en deux mots la théorie de la découverte merveilleuse que vient de réaliser un de nos savants les plus distingués, le chimiste Jacquemin.

Le ferment employé est un ferment que tout le monde connaît, c'est celui du vin ou vin que nous buvons tous.

On avait tenté déjà, mais en vain, d'obtenir le même résultat avec d'autres boissons, la levure de bière existe, mais malheureusement ce ferment ne se trouve pas dans le sac de l'estomac et est absorbé il est détruit en grande partie par le suc gastrique qui lui enlève beaucoup de sa force ; contraire, M. Jacquemin, après de longues et patientes recherches, est arrivé à trouver que le ferment du raisin, le plus puissant, pouvait vivre dans le suc gastrique.

Cette découverte avait une importance considérable et de toutes parts les malades d'ordonnèrent aux malades atteints d'affections de la peau ; les résultats obtenus par la pratique dépassèrent de beaucoup les promesses de la théorie ; les cures obtenues par le ferment de raisin se chiffrent aujourd'hui par milliers, et tous à cela que le ferment de raisin est un produit absolument naturel sans mélange aucun, ne pouvant occasionner le moindre accident, mais seulement une absorption, agréable au goût, rien de répugnant pour le malade qui se met de l'administrer même aux enfants.

Quelle heureuse nouvelle pour les malades torturés jour et nuit par des démangeaisons terribles ou pour ceux et ceux qui pleurent en silence de voir leur visage et leur corps couverts de laides taches, de croûtes affreuses qui rendent presque répugnants à ceux qui leur sont chers.

En quelques semaines, grâce au ferment de raisins, tous ces maux auront disparu comme par enchantement et les malades n'auront qu'à remercier le Providence et le hasard d'avoir mis sur leur chemin le savant doublé d'un vrai philanthrope.

Dr Passy-Tessier

Toute demande de renseignements concernant l'application du ferment de raisin doit être adressée à M. Jacquemin, directeur de l'Institut de Recherches d'Analyses à la Malzéville, près de Nancy (Meurthe et Moselle), qui enverra la brochure explicative.

Cour d'Assises

Audience du 25 novembre

Présidence de M. Savelli, conseiller.

Meurtre

L'accusé qui comparaît devant le jury est à répondre d'un homicide volontaire avec préméditation.

Voici, d'après l'acte d'accusation, dans quelles circonstances ce crime aurait été commis :

Casabianca Blanche entretenait, depuis un an, dit-elle, des relations avec Carlotti Durabile, journalier à Poggio di Nazza. Elle affirme que ce jeune homme s'était promis de l'épouser. Le frère de Blanche Casabianca, Antoine, intervint lui-même pour faire régulariser cette situation. Durabile reconnaît qu'il n'oppose aucun refus à ce projet de mariage. Blanche Casabianca forma son frère le 8 juillet dernier que Carlotti avait exprimé le désir d'avoir une entrevue avec lui.

Le lendemain, vers 6 heures du soir, Antoine Casabianca entrait chez Carlotti. L'entretien dura environ une heure. Soudain deux détonations retentirent. Une fumée épaisse sortit précipitamment. Une femme venait de l'attendre mortellement sur le sol, la ventre. Il put rentrer chez lui et expirer quelques instants, lui ont depuis longtemps acquis une situation qu'il occupe et la considération dont il jouit à bon droit.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 25 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 12 8 à midi, 16 1 à 7 heures du soir, + 14 7 Maxima, 16 5 Minima, + 10°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 771 mm. midi 766 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — ana la matinée O. faible.

Dans l'après-midi, id. modéré.

Etat du ciel, découvert.

Phénomènes, à midi : 0 mm.

⁂

Hors la loi

La Corse n'est trouvée encore une fois mise hors la loi. Mardi a eu lieu à la recette des finances l'émission des nouvelles obligations foncières du Crédit Foncier. Il paraît qu'il n'y a pas eu assez de feuilles de quittances pour faire face aux demandes de versement. Les premiers venus ont pu seuls être servis. Les autres s'en sont retournés avec leur argent.

La Corse est vraiment de plus en plus éloignée de Paris.

⁂

Nomination

Nous sommes très heureux d'apprendre la nomination de M. Nicoreli Vincent comme agent consulaire à Porto-Rico.

⁂

La Sainte Catherine

La messe de Sainte Catherine a été célébrée en l'église Sainte Marie ; mais peu de membres de notre barreau ont assisté à cette cérémonie. Quant au banquet traditionnel qui réunissait tous les membres de l'Ordre, il est passé à l'état de légende.

⁂

Récompenses honorifiques

Nous trouvons dans le dernier numéro du Bulletin officiel du ministère des colonies, la liste des médailles d'honneur accordées à l'occasion de la catastrophe de la Martinique, aux personnes qui se sont plus particulièrement distinguées par des actes de courage et de dévouement :

Médaille d'or de 1re classe, M. Lorenzini, capitaine de gendarmerie.

Médaille d'argent de 2e classe, la gendarmes Santandrea et Donati.

Médaille de bronze, le gendarme Graziani,

⁂

Examens de marine

Sont admis au brevet de capitaine au long-cours, à la suite des examens subis à Cannes, MM. Antoni, Mattei, Paoli.

⁂

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'huile de foie de morue comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. Vous joindrez ainsi les bienfaisants effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres et en demi litres, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

⁂

L'attentat de Poggio Mezzana

La blessure du Pomiti Cesar ne présente aucune gravité. Il a reçu une charge de petits plombs à la bouche, au nez et à l'œil droit. C'est M. le docteur Ramaroni qui a été chargé de procéder aux constatations légales.

⁂

A louer

Un appartement de 7 à 8 pièces, au 3e étage, boulevard Paoli, 32.

— Le deuxième étage situé au-dessus des magasins Marinetti.

S'adresser à M. Giappiconi, boulevard du Palais, 6.

— Moulin à huile situé à Barchetta.

S'adresser à M. Sozzoni, organiste à Bastia.

— Un étage au 2e, rue de la Banque n° 3.

S'adresser au bureau du journal.

— Moulin à huile, à Venzovato.

S'adresser pour renseignements au bureau du journal.

Tabac Colonial Français

Port de Propriano

M. Thaddée Gabrielli, député de Sartène, a reçu de M. le ministre des travaux publics la lettre suivante :

Paris, le 19 novembre 1903.

M. le Député et cher collègue,

Vous avez bien voulu me faire connaître que la ville de Propriano était en mesure de verser un premier acompte de 100 000 francs sur le montant de sa part contributive dans la dépense d'exécution des travaux d'amélioration du port de Propriano déclarés d'utilité publique par la loi du 25 février 1901.

Vous m'avez demandé d'insérer un crédit égal au budget de 1904.

Je suis heureux de vous informer que j'ai prévu pour cette entreprise un crédit de 150.000 francs. Les travaux seront ainsi poussés avec la plus grande activité et je me félicite de pouvoir favoriser, dans une aussi large mesure, les intérêts que vous avez recommandés.

Agréez, etc.

Le Ministre des Travaux Publics.

⁂

Vivre sans être à charge personne lorsque après une existence de travail l'âge vous force au repos légitime dû à de tous ; mais, quand on n'a pas de fortune, comment y arriver ? — Il suffit d'y penser à temps. — *En versant chaque année une somme proportionnée à ses ressources, vous pouvez vous constituer une rente qui sera payée à partir de l'époque que vous aurez choisie jusqu'à votre mort.* — 184 francs par an soit 50 centimes par jour, versés par une personne de 30 ans lui constitue ainsi une rente de 600 francs qu'elle touchera jusqu'à sa mort à partir de l'âge de 60 ans. Mais il s'adressera à une Compagnie sérieuse, dont les opérations reposent sur des bases scientifiques, qui présente des garanties sérieuses et qui prenne des engagements fermes, *ne laissant dans ses contrats d'indéterminé.*

La puissante Compagnie LE PHÉNIX *dont le siège social est à Paris, 33, rue Lafayette,* a des représentants dans tous les départements, est la seule qui offre directement à ses assurés cette garantie spéciale qu'on peut s'ajouter à toutes les formes d'assurances, *vie entière mixte,* etc. Le Conseil du PHÉNIX, *l'importance de ses réserves,* lui ont depuis longtemps acquis une situation qu'il occupe et la considération dont il jouit à bon droit.

Nominations et promotions

M. Antonini, maréchal des logis à la 3e légion de gendarmerie, est admis à suivre en 1904 les cours de l'école des sous-officiers de gendarmerie, comme élève-officier.

M. Simeoni Jean-Paul, adjudant au 173e régiment d'infanterie, est nommé à la résidence des postes de Sainte-Ermine, Lesponne.

Le brigadier de gendarmerie Ciccoli, de la 16e légion bis, est proposé pour la médaille militaire.

Le maréchal des logis Angeli, sergent d'infanterie colonial, a été nommé chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre, d'Anjouan.

Etat Civil

Mariages

Entre Jean-Sylvestre, et Poli Cécile, tous deux de Bastia.

Entre Joseph, de Lorette de Casinca, et Simon Anna, de Bastia.

Naissances

Fabiani Alfred-Joseph-Antoine.

Décès

Bastia, 18 ans, de Bastia.

Défense mobile

00563

Les torpilleurs *126* et *Capitaine Mehl*, de la défense mobile de la Corse, ont appareillé hier, à midi, pour Ile-Rousse et Calvi.

Les torpilleurs 174 et 127, en tournée de pilotage, sont arrivés hier, dans la journée, venant de Bonifacio et ont mouillé au Vieux Port.

⁂

Avis

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sebastiani, au 1er, en face la caserne Marbeuf.

GIGARETTE FATMA

TRAVAIL p. Dames, bourses crochet, 70 à 100 fr. p. m. bien payé. Ecr. Precoptis, à Grenades (Haute-Garonne).

On dem. par ou des ouvrières p. faire chez elles, toute l'année, des dessins au crochet, ouvrage facile et bien payé. Ecr. Mme Vernier-Molard, manufacture de dentelles, Marseille.

AVIS

La Direction de l'Usine à Gaz, a l'honneur d'informer le public que ses bureaux sont ouverts de 7 à 11 heures du matin, à son Usine de Toga, et de 4 à 6 heures du soir, à sa succursale, Bd Paoli, 13.

Bourse de Paris

	24 nov.	25 nov.
3 Rentes 0p3 anciens	97.85	97 92
— 3 p. 0/0 amortis	98 03	98.05

ex-coupon.

Dépêche de Nice et du Littoral

LE CRIME DE BIGORNO

On nous télégraphie de Campitello que l'état de Ferrari, quoique ayant une grave blessure à la main, n'inspire aucune crainte.

Quant à Graziani Charles-Augustin, la balle lui a perforé les intestins, et il est décédé aujourd'hui à 2 heures.

Quatre brigades de gendarmerie ont été mobilisées et dirigées sur divers points à la recherche du meurtrier.

Ecole de Saint-Cyr

MM. Butteri, Chiarotti, Mondoloni, Ferrandi et Santini, élèves à l'école spéciale militaire, ont obtenu la bourse avec trousseau.

Nomination

M. Levavasseur, directeur de l'enregistrement et des domaines au Puy, est appelé aux mêmes fonctions en Corse, en remplacement de M. Guy, nommé conservateur des hypothèques à Bordeaux.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le général Roché, commandant la 37e brigade d'infanterie, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

LE CONSEIL ACADÉMIQUE

Le Conseil académique de l'Académie de Paris s'est réuni aujourd'hui, à 2 heures, sous la présidence de M. Liard, vice-recteur de l'Académie de Paris.

Le Conseil a entendu la lecture des rapports annuels des doyens des Facultés sur l'état de l'enseignement supérieur, la fréquentation des étudiants, les résultats et le niveau des examens.

Le Conseil académique s'occupera demain de l'application qui a été donnée, dans les lycées et collèges, à la nouvelle organisation de l'enseignement secondaire, et étudiera les résultats qu'ont donnés cette réforme dans le ressort de Paris.

LA VISITE des Parlementaires Anglais

Les parlementaires anglais, partis aujourd'hui, à deux heures, par train spécial, de Londres-Victoria, sont arrivés à Douvres, d'où ils se sont embarqués pour Calais.

A leur arrivée à Calais, ils ont été reçus par les autorités, et se sont rendus à la gare au milieu des plus chaleureuses ovations.

Le train spécial a quitté la gare de Calais à 7 heures du soir.

Les parlementaires anglais ont dîné dans le train.

L'arrivée à Paris a eu lieu à neuf heures et demie.

Les parlementaires anglais ont été reçus par le président, le bureau et les commissaires du groupe de l'arbitrage.

Après les présentations et les souhaits de bienvenue, les parlementaires anglais ont été accompagnés jusqu'à l'Hôtel Continental par une foule considérable de curieux qui les ont acclamés chaleureusement.

Tremblement de terre à Syracuse

Une dépêche de Syracuse annonce qu'on a ressenti dans la matinée une très forte secousse de tremblement de terre.

Il n'y a eu aucun accident.

EN ALLEMAGNE

La santé de l'empereur Guillaume

On télégraphie de Berlin que l'empereur Guillaume a encore besoin de ménager sa voix.

Les massages opérés sur le larynx, produisent le meilleur effet et font espérer un prompt rétablissement.

A SAINT DOMINGUE

Le bombardement La capitulation

Le bombardement de Saint Domingue par les insurgés a duré sept jours environ.

Les pertes des assaillants sont plus considérables que celles des troupes du gouvernement.

La garnison de Saint-Domingue a capitulé.

Le président et les ministres se sont réfugiés sur un navire de guerre allemand.

La misère la plus affreuse règne dans la ville ; le prix des provisions avait atteint un chiffre inabordable.

Les conditions sanitaires de la ville sont bonnes.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Présidence de M. Etienne

La séance est ouverte à 2 heures.

M. Lauraine, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

Crédits spéciaux

Adoption des projets de lois portant ouverture de crédits spéciaux.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Budget des Postes et Télégraphes

Suite de la discussion du budget du ministère des Postes et Télégraphes.

Abaissement des tarifs

M. Roger-Hallo demande que la taxe des lettres ordinaires soit abaissée à 10 centimes et celle des cartes postales à 5 centimes, ainsi qu'elle existe dans la plupart des pays d'Europe et d'Amérique.

L'orateur demande, en outre, pour les femmes, un traitement égal à celui des hommes, à travail égal.

M. Jalet se plaint que les femmes employées ne puissent pas se marier à leur gré. Les raisons données par l'administration supérieure ne semblent vraiment pas suffisantes pour motiver une pareille décision.

M. le Sous-Secrétaire d'Etat répond qu'il lèvera cette prohibition, mais qu'il craint qu'il ne se produise des inconvénients graves.

M. Sembat voudrait que les excédents de produits des postes fussent réservés à des améliorations dans le service. Il parle ensuite du cabinet noir. Il ne croit pas qu'il existe toujours pour les lettres, mais il craint qu'il n'ait pas été supprimé pour les télégrammes. Ce cabinet doit disparaître.

L'orateur passe ensuite à la question du repos hebdomadaire et des congés annuels avec traitement. Il y a sur ce point beaucoup à faire, et il serait à désirer que les réclamations du personnel fussent examinées avec soin.

M. le Sous-Secrétaire d'Etat répond qu'il est disposé à réaliser toutes les réformes nécessaires, et il espère que, très prochainement, la situation des employés sera améliorée, mais ces réformes ne peuvent s'opérer que très lentement, en raison de l'exiguité des ressources budgétaires.

M. d'Halgouet signale la situation intéressante des titulaires de recettes simples dont le travail a été considérablement augmenté, en même temps que l'on diminuait le traitement.

La discussion générale est close.

On passe à la discussion des chapitres.

Le chapitre 1er est adopté.

Sur la demande de plusieurs membres, la Chambre décide de tenir deux séances par jour.

Séance demain matin, à 9 heures, suite du budget.

Tabac Colonial Français

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Badaul, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

Machines à coudre Helvétia
Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

---

1 — Feuilleton du Petit Bastiais

UN BEAU-PÈRE

par Charles de Bernard

VII

Le Pont au Change

(Suite)

Les mains croisées sur la poitrine, les yeux levés au ciel, Laure garda quelque temps l'attitude chaste, résignée et pieuse... ont intrépide dans laquelle l'imagination se reproduente les vierges chrétiennes ...es par un fanatisme féroce aux lions ...amphithéâtre, puis elle traversa la ... d'un pas assuré et arriva au pont au ...ge.

... cet instant la lune disparut sous un ... nuage. Laubespin profita de cette ...urité pour se rapprocher de la jeune ... il la rejoignit au moment où elle ve... s'arrêter vers le milieu du pont.

J'avais bien deviné, se dit-il en frémissant.

Laure ôta son chapeau, le posa sur le parapet ; mais Henri, dont les bras étaient déjà ouverts, n'eut qu'un pas à faire pour le retenir. Elle poussa un cri étouffé, se débattit un instant et perdit connaissance. Par une contradiction qu'offrent souvent les caractères énergiques mais irritables, la jeune fille, assez intrépide pour affronter la mort, n'avait pas résisté à l'émotion d'une frayeur soudaine. D'une main Henri la soutint, de l'autre il dénoua l'écharpe qu'elle avait attachée autour de sa robe, la lui remplaça sur les épaules et lui remit son chapeau ; il l'enlaça ensuite dans ses bras, la porta en courant jusqu'au marché aux Fleurs et l'assit sur un banc, où il se plaça lui-même en continuant de la soutenir.

— Si ces évanouissements se prolongent, pense-t-il, je demanderai du secours au poste du palais de Justice, mais la nécessité seule me fera livrer cette pauvre enfant à la curiosité brutale de ces soldats.

Un peu d'eau qu'il puise dans le creux de sa main à l'une des fontaines du marché suffit pour ranimer la jeune fille. Au contact des premières gouttes elle tressaillit, se tordit convulsivement et poussa un gémissement étouffé, tandis que deux larmes s'échappaient avec lenteur de ses paupières. Bientôt elle ouvrit les yeux et les promena autour d'elle ; mais à leur expression fixe et hagarde Laubespin comprit qu'elle regardait sans voir et que ses sens, ébranlés par un choc si violent, n'avaient pas encore recouvré leur lucidité.

— Mon père, est-ce vous ? dit-elle à la fin en étendant vaguement les bras comme pour embrasser un être invisible.

— Oui, vous reverrez votre père ! répondit Henri touché de cet égarement dont le premier mot était un cri d'amour filial.

— Bientôt ? reprit-elle d'un ton suppliant.

— Si vous voulez revoir votre père, il faut d'abord vous calmer. Ne parlez pas, ne cherchez plus à vous lever et tâchez de recueillir vos idées.

Laure exécuta ces différentes prescriptions avec la docilité d'un enfant. Elle garda le silence, demeura immobile et passa plusieurs fois la main sur son front en paraissant réfléchir.

— Je ne vais pas, mais j'entends, dit-elle au bout d'un instant, comme si elle se fût parlé à elle-même ; oui, je viens d'entendre une voix, une voix douce, qui me plaît ; je voudrais qu'elle parlât encore.

— Comment vous trouvez-vous maintenant ? répondit Henri d'un ton affectueux.

— C'est la voix, dit la jeune fille avec une expression de plaisir ; nous sommes au ciel, n'est-ce pas ? Mon père ne peut être que là, et ne m'avez-vous pas dit que j'allais bientôt le revoir ?

— Pauvre enfant ! se dit Laubespin, il n'aurait elle échappé à cette mort affreuse que pour perdre la raison ?

— Moi aussi, je dois aller au ciel, car je n'ai jamais fait de mal, reprit Laure, qui avec une lucidité particulière à ces sortes d'hallucinations, suivait le fil de ses idées à travers le désordre de son esprit ; on dit que ceux qui se tuent ne vont pas au ciel, c'est faux, n'est-ce pas ? Quand on se tue, c'est qu'on est malheureux. Et pour qui sera le ciel, s'il n'est pas pour les malheureux ? Vous voyez donc bien qu'il doit être aussi pour moi, car j'ai été si malheureuse !

Laure laissa tomber sa tête dans ses mains, appuya ses coudes sur ses genoux et fondit en larmes. Elle pleura quelque temps avec de tels sanglots, que Laubespin, qui s'effrayait en vain de la consoler, finit par craindre un nouvel évanouissement.

(A suivre).

CIGARETTE FATMA

OXYGÉNÉE CUSENIER

Verte ou Blanche

La Vie Heureuse

Emma Calvé, l'Héroïdade que tout Paris a applaudie, et en vie du château dans le Tarn, la grande question de l'équitation, les mines : Assiez-vous à Cheval ? : la réforme d'automne ; de splendides représentations de ces chrysanthèmes blancs, flocons, monstrueux dont on veut d'admirer l'Exposition ; — des articles d'aventures aussi comme la douloureuse angélique d'une Anglaise devenue sainte et princesse au Maroc ; ou l'histoire tragique et naturelle, comme les l'héroïne des femmes de Madeleine ; une peinture impressionnante de cette œuvre d'hébergation qu'est l'œuvre des Dames du Calvaire ; suprême de cet d'amusants instantanés pris à l'Aéro-Club pendant la visite de l'archiduc. Le poids carotteur ; une nouvelle mélodie de Jane Vena... voilà quelques-unes des attractions qui font du numéro de novembre de la VIE HEUREUSE une revue illustrée unique au monde.

Les photographies prises pour la VIE HEUREUSE à l'Exposition des chrysanthèmes sont accompagnées par l'article documenté que fait paraître le Conseil des Femmes sur la culture de ces fleurs et ce qu'une femme peut y gagner ; ce même tandis que la VIE HEUREUSE puise des notes pittoresques sur les pêcheuses d'huîtres, un article du Conseil des Femmes décrit l'arboriculture comme métier féminin ! Aussi la lecture trouvent tous les renseignements utiles dans le Conseil des Femmes qui est l'indispensable complément de la VIE HEUREUSE.

AVIS

M. A. Georges D. D. S.

Dentiste Américain

a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement Boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit.

PRIX MODÉRÉ

Cédrats confits

La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de 2 *fr.* 50 le *kilog.* emballage compris.

« Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »

La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêtes des caisses de confits à la disposition de ses clients.

L'ARGUS DE LA PRESSE

Fondé en 1879

LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX

Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.

PARIS. — 14, rue Drouot, — 14

CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

TUMEUR

PHARMACIE PARISIENNE

26, rue de l'Opéra, en face la Gare

F. MARINI

Pharmacien de l'École supérieure de Paris

Produits chimiques et pharmaceutiques toujours purs, fraîchement préparés et à des prix très réduits.

Exécution minutieuse des ordonnances de MM. les Médecins.

Grand rabais *sur les spécialités et eaux minérales.*

Spécialité d'Huile de Foie de Morue.

Mme FAITH WOOD

Dentiste

reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

LE MONITEUR DE LA MODE

paraissant tous les Samedis

20 PAGES GRAND FORMAT

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS ARTISTIQUE DES JOURNAUX DE MODES

CONTIENT :

PLUS DE MODÈLES NOUVEAUX
PLUS DE TRAVAUX À L'AIGUILLE
PLUS DE LITTÉRATURE
PLUS DE RECETTES DE CUISINE
PLUS DE RENSEIGNEMENTS

QU'AUCUN AUTRE

2 MOIS : 4 francs — UN AN : 16 francs

EDITION 2 : contenant une Gravure coloriée et un Patron découpé dans les 2e, 3e et 4e pages.

2 MOIS : 5 fr. 50 — UN AN : 20 francs

ADEL GOUBAUD, Éditeur, 3, r. du 4-Septembre

AVIS

AUX PROPRIÉTAIRES DE CÉDRATS

Avant de vendre vos cédrats, adressez-vous à MM. L. N. Mattei et Cie possédant la seule fabrique de cédrats confits existant en Corse.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

Librairie Ollagnier

Encres A. Maurin



LE XIXe SIÈCLE — Inaltérable — Très intense

LA SYRIENNE — COMMUNICATIVE — Donne 4 à 5 copies d'un seul coup de presse

MÉDAILLE D'OR, PARIS 1889 & 1900

LA MÉDECINE NOUVELLE

20e ANNÉE

JOURNAL HEBDOMADAIRE du VITALISME

Livre au bar de propagande

LA MÉDECINE NOUVELLE est envoyée

GRATUITEMENT pendant DEUX MOIS à tous nos lecteurs qui en feront la demande. Tous les malades sont intéressés à lire :

La MÉDECINE NOUVELLE et ils trouveront les renseignements les plus complets sur la méthode vitalisme suivie pour la guérison de toutes les maladies réputées incurables : hernie, constipation, goutte, rhumatisme, maladies nerveuses, diabète, albuminurie, phtisie, cancer, maladies du cœur, du foie, des reins, de la vessie, des poumons, de l'estomac ; les blennorragies et les flueurs ; les affections des voies urinaires ; l'obésité, les maladies de la femme, etc.

Traitements suivis sans gêne et secrets pour toute affection par correspondance ou à l'amiable.

LES CONSULTATIONS SONT GRATUITES

Écrire : HOTEL de la MÉDECINE NOUVELLE — PARIS — 15, Rue de Lisbonne, — PARIS

HOTEL D'EUROPE

ADÉLAIDE COLOMBANI

Bastia — 3 et 5, rue de l'Opéra — Bastia

Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.

Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'acétylène où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.

Banquets — Noces — Festins

Pension à des prix modérés

TIRAGES 15 & 20 Xbre

PANAMA A LOTS & CONGO

500.000 Fr.

2 Gros Lots et 54 à divers

21 lots au dessus de 10 000 fr.

Entre deux billets de 10 000 fr.

Contre l'envoi de Cinq francs

ON REÇOIT 30 NUMÉROS DE TITRES

La Poste accepte les envois contre remboursement

Ecrire de suite à M. GEYSER, Directeur de la Caisse Syndicale, 58, Rue Sainte-Anne, PARIS (IXe).

DEMANDEZ PARTOUT le tabac Colonial Français DE LA MAISON L. ALBAN

Veuve F. Agostini et Fils

Place Saint-Nicolas et Cours Sébastiani, Bastia

Porcelaines — Verreries — Faïences
Articles de Ménage
Grand assortiment de Couronnes funéraires

Bicyclettes TERROT

Pose d'appareils d'acétylène

Un mécanicien est attaché à la maison

EXPOSITION 1900 PARIS

Le GRAND PRIX aux Machines

SINGER

Machines à coudre reconnues supérieures et répandues dans le monde entier. **Succès sans précédent : Vente annuelle PLUS D'UN MILLION de machines.** Nombreux modèles variés pour la famille et tous les travaux spéciaux, même les plus difficiles.

LIVRAISON FRANCO, APPRENTISSAGE GRATUIT

Se méfier des Contrefaçons

LA COMPAGNIE **SINGER** refuse sa garantie à toute machine ne portant pas sa MARQUE

BASTIA — 8, Boulevard du Palais, 8
AJACCIO — 16, Cours Napoléon, 16
36, rue Paradis, — MARSEILLE, — rue Bel-Air, 5.

SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-y-la-Garde du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques. Ciments. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.

FERS A PLANCHER

Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.

TUYAUX EN FONTE, EN GROS

Appareils Sanitaires

Charles CLÉMENT & Cie

Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Cette

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie

Produits Recommandés

La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante

L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUININA
Apéritif tonique et fortifiant

SE MÉFIER DES IMITATIONS

28 ANNÉE — VENDREDI, 27 NOVEMBRE 1903 — N° 286

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (la page) 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

Union postale, et autres Pays : le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Saint Léonard.

Soleil : (Heure nationale)
Lever 6 h. 35 m. — Coucher 4 h. 01
Lune : Pleine le 4 — Dernier quartier le 10.

Fête de demain : Saint Josaphat.

26 NOVEMBRE

HEURES DE CORSE

Connaissez-vous MM. les frères Poggi ?... Je suis heureux d'être leur ami, d'abord parce qu'ils sont aimables, et sensibles et surtout, parce qu'ils sont les fermiers de cet admirable étang de Biguglia sur lequel veille leur sollicitude vigilante. Il faut dans ce bas monde aimer beaucoup de choses, pour savoir après tout ce qu'on aime le mieux, » a dit Musset. E. MM. les frères Poggi suivent le conseil du poète en aimant les bonnes parties de campagne, les plats succulents, et leur domaine aux senteurs marines. Ah ! oui, qu'ils ont raison ! Et que je les remercie bien sincèrement de m'avoir invité à leur table, par ce radieux dimanche d'août, *en automne ! Depuis longtemps,* je brûlais du désir de visiter les lieux chers à mon enfance loisirs. Certes, j'ai contemplé, durant mon séjour en Provence, des sites merveilleux où planait encore le génie de Mireille et de Vincent... Provence est un peu la Corse, avec son chaud soleil d'or, ses pins odorantes et l'infini satin de la mer de turquoise. Mais plus on est loin de sa patrie, plus on la regrette, plus on l'espère, trop heureux quand il est permis de la revoir. Et je l'ai revue, il y a deux semaines, toute, avec ses montagnes aux dentelures bizarres, ses rivières, ses plaines et ses crêtes...

***

Devant moi, une maison blanche entourée des eucalyptus. De tous côtés, l'eau, l'eau toujours, l'eau limpide comme un lac italien. Sur la plage où sous nos pas crie le sable, des barques de pêcheurs apprêtent les poissons qui agonisent, Bastelle !... Mages, bars, pataclès, soles, anguilles, marbres, rougets, frétillent, se tordent, ont des soubresauts éperdus. Là haut, dans la pureté du ciel matinal, fuyant quelques chasseurs téméraires, les goélands passent, superbes d'orgueil.

« Doit-on vous faire préparer une bouill-baisse ? »

La bouillabaisse ! Je revois Marseille, la Cannebière, Marius et Mistral. La bouillabaisse ! A qui sait l'aimer, les heures sont roses. Et elles le seront, en effet. Comme hors-d'œuvre, des anchois...

Anchois fortunés
Vous êtes mes amours !...

Non les anchois d'une rigidité de cadavre, de Sète-Sète, nageant dans un océan d'huile, mais les anchois en forme d'anneaux, émaillés de persil, pierres vertes, anchois dont raffola M. Gallarini, actuellement professeur de sciences à la Faculté de Marseille, autrefois doyen de la Faculté de Dijon. Car, j'ai eu d'illustres prédécesseurs .. Amiraux, généraux, colonels, écrivains, qui savourèrent ce plat exquis. Avec MM les frères Poggi, des Anglais, des Allemands, des Français depuis Lille jusqu'à Bayonne, du Morbihan aux Vosges, des Italiens, des Russes peut-être, affluèrent à l'étang qui reçut même le sourire de Madame du Gast, et le salut du prince de Sagan.

L'étang, aujourd'hui, avec les nouveaux fermiers. — pas tant que çà, ils le sont depuis neuf ans, — déjà — a conquis une réputation universelle. Avant de se rendre à Hanoï, à l'exposition, où l'envoyait le Gouvernement, M. Gallarini tint à rendre hommage au sympathique accueil reçu de MM. les frères Poggi, et à chanter, oui, à chanter le parfum des anchois. Dans le grand journal parisien *l'Illustration*, l'éminent professeur en paria, je vous assure, en des termes fort enthousiastes qui durent, pour un instant, rendre jaloux ce pauvre Gargantua mort trop tôt. O grand homme ! je revois le plat vide où tournait une huile rare, et je revois la bouillabaisse que laboura sans pitié ma fourchette cruelle... Chers poissons, pardonnez à mes dents gloutonnes, et voyez bénis, vous qui fûtes les martyrs résignés de cette journée d'automne, dorée comme vos écailles humides....

***

En été, quand les flots sont sages, MM. les frères Poggi ont une rude tâche qui consiste à recevoir *dignement l'armée des invités.* Les crabes, perdus dans les filets rouges, épouvantés par cette invasion turbulente, font des efforts pour retourner à la mer. Les chiens, étranges, mais stoïques, regardent Et les gobands impassibles continuent leur vol lent... Agréables heures, où l'on s'amuse saînement, où pétille au vin cacheux, où fusent les rires *fous*, où des matelots, sur la plage, préparent le poisson qui recevra bientôt la caresse des lèvres gourmandes. Oh ! les lèvres qui ont laissé couler tant de flots d'éloquence, après les bons repas !... Lèvres : âtre, un peu fanées, lèvres jeunes, si roses...

Maintenant, c'est l'hiver Nous déserterons l'étang, et l'étang se reposera, *tout comme le chef* du Protocole, après une fête officielle... Hélas ! son sommeil ne tardera pas à être troublé, car MM. les frères Poggi sont infatigables : ils veulent des hôtes. Ils en auront ! Mais pourquoi n'avoir jamais songé à se munir d'un registre immense qui porterait le nom des visiteurs ? Lettres, sciences, armée, marine, *magistrature ont défilé, défilèrent* encore. MM. les frères Poggi ont ils oublié ? De grâce, que le printemps n'oublie pas de fleurir, afin que je puisse entendre encore, dans l'étang, la chanson des matelots, au clair de lune...

René Sanet.

Ajaccio — Paul G. Envoyez-moi copies à Marseille 62, rue de la République, — du 1er au 15 décembre.

R. S.

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. Cangioni Toussaint, avocat, est nommé juge suppléant de la justice de paix à compétence étendue à Kayse, Soccia, emploi créé.

— M. Renucci, adjudant au 102e régiment d'infanterie, a été nommé appariteur à la faculté de droit de Rennes.

— Le brigadier de gendarmerie Bartoli, de la 15e légion bis, est inscrit sur le tableau d'avancement pour le grade de maréchal des logis.

— M. Giacomaggi, adjudant au 15e régiment d'infanterie coloniale, a été nommé chevalier de l'ordre de l'Etoile d'Anjouan.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

27 novembre 1737. — Naissance à Vescovato du général comte Raphaël de Casabianca, vénérateur sous l'Empire et pair de France sous la Restauration.

Ce fut lui qui commanda en chef la fameuse expédition de Sardaigne, qui eut un si piètre succès, et qui défendit avec héroïsme la ville de Calvi assiégée en 1794 par les Anglais.

L'Etat des Récoltes

Le bureau de la Statistique agricole publie les renseignements suivants qui lui ont été fournis par le Préfet de la Corse d'après les rapports des professeurs d'agriculture :

Le seigle et le métail ont été semés dans les meilleures conditions et ont bien levé. Les prairies artificielles ont un bon aspect ; quant aux prairies naturelles, leur végétation a été contrariée par la sécheresse.

La récolte des olives donne de belles espérances. Les châtaigniers ont été endommagés par un vent du nord-ouest dans la partie septentrionale de l'île.

Cour d'Assises

Audience du 25 novembre

Présidence de M. Savelli, *conseiller*

Meurtre

Après la lecture de l'arrêt de renvoi et de l'acte d'accusation, M. le Président procède à l'interrogatoire de l'accusé, ainsi qu'il suit :

Interrogatoire

D. Les renseignements fournis sur votre compte sont excellents. Vous êtes représenté comme un jeune homme doux, très timide, ne fréquentant pas les cabarets. Persistez-vous à nier, ainsi que vous l'avez fait à l'instruction, les relations intimes que l'accusation vous reproche d'avoir entretenues avec la demoiselle Casabianca Mariette ?

R. Jamais, je n'ai eu de relations avec cette demoiselle, et, si elle dit le contraire, elle ne dit pas la vérité. Il est vrai que Mariette Casabianca occupait, avec sa mère, le rez-de-chaussée de la maison j'habitais, avec ma famille, le premier étage ; elle venait souvent chez nous, pour aider ma mère aux travaux du ménage. Plus tard, ma mère étant tombée malade, Mariette la soigna ; elle était, en somme, notre domestique, mais, jamais, je n'en ai fait ma maîtresse.

D. Quel intérêt pouvait avoir cette jeune fille à inventer une pareille affaire et à vous rendre, en quelque sorte, son déshonneur public ?

R. Je l'ignore ; mais j'affirme de nouveau que je n'ai jamais eu de relations avec la demoiselle Casabianca.

D. A un moment donné, vous auriez promis de l'épouser ; cette promesse, vous l'auriez faite à son frère, qui devait, plus tard, tomber sous vos coups ?

R. Il est vrai, qu'à un moment donné, j'ai fait cette promesse, mais uniquement sous l'empire de la contrainte et de la violence. Casabianca m'avait menacé avec son pistolet ; il s'était vanté que, de gré ou de force, je devais épouser sa sœur.

D. Comment prouvez-vous ces menaces ? vous êtes seul à en parler et les témoins, que vous avez désignés dans vos interrogatoires, vous ont, sur ce point, donné un démenti formel.

R. Je dis, pourtant, la vérité.

D. Au mois de mai ou de juin, vous vous seriez rendu à Ghisoni et, là, vous prétendez avoir reçu une lettre de Casabianca, lettre qui aurait renfermé des menaces de mort. Qu'est devenue cette lettre ?

R. Mon père l'a déchirée dans un moment de colère, en apprenant que j'avais promis le mariage. Il n'a pas voulu entendre mes explications et j'ai été obligé de rentrer à Poggio di Nazza. Mais pour éviter, à l'avenir, toute rencontre fâcheuse, je quittai l'appartement que j'occupais pour aller loger dans la maison de Laura Casabianca.

Néanmoins, un soir, (c'était, je crois, le 16 juin), Antoine Casabianca m'appela dans son débit, en ferma la porte, et là, il me menaça encore en me nommant de réaliser ma promesse. Ce soir là, je ne dus mon salut qu'à l'intervention de mon parent Rossi Antoine.

D. Je vous ferai observer que, sur ce point *encore*, vous n'êtes pas d'accord avec le témoin Rossi. Et maintenant, veuillez raconter la scène du crime.

R Le 7 juillet, Casabianca vint me trouver chez moi, vers six heures du soir, et après avoir passé un quart d'heure à côté d'une table sur laquelle j'étais occupé à rédiger un état de frais pour mon père

— Feuilleton du Petit Bastiais —

Rose Leblanc

par Lady Fullerton

XVIII

Comment les choses finissent souvent

(Suite)

Henri dit que c'était une épreuve que son Dieu lui envoyait pour le corriger de ses colères et de sa jalousie. Eh ce cas, son Dieu a réussi, car il ne se met plus en colère, et, quant à la jalousie, c'est fini, il n'en sera plus jamais question. Mais, quand il devrait me battre ou m'enfermer pour une tour, comme Barbe-Bleue, j'aimerais toujours mieux l'épouser que M. Alfred ou tout autre. Ne soyez pas fâchée si je dis cela par rapport à M. André, qui est votre cousin. Il a écrit à Henri que je n'aimais plus, qu'il en aimait une autre ; qu'il l'aimerait toute sa vie sans jamais oser espérer de l'épouser. Et puis il voulait nous donner tout son argent, ce qui est bien honnête de sa part ; mais Dieu merci, nous n'en avons pas besoin.

» Je vous envoie ses lettres, mon bon ange ; si je vous fais mal, pardonnez-moi, c'est pour que vous sachiez qu'il en a bien agi avec moi. Il faut être juste et faire la part de tout le monde, ce n'est pas sa faute s'il ne m'aime plus, et c'est bien heureux. Comme dit Henri : « Nous avons été bien près de notre malheur tous, faute de nous entendre. » Ah ! si maintenant nous étions tous près de notre bonheur ! Henri et moi, nous sommes contents comme des rois. Mon bon ange, prie à Dieu que vous le fassiez aussi ! je le lui demande tous les jours. »

La seconde lettre était du colonel de la Ferronnière. Il donnait à Alice de très mauvaises nouvelles de la santé d'André. Un jeune homme qui avait fait avec lui le voyage d'Italie et s'était attaché à lui, lui écrivait de Rome, au moment de partir pour revenir en France, qu'il se croyait obligé de prévenir la famille de son compagnon de voyage des craintes que lui inspirait l'état de dépérissement physique et moral où il le laissait.

Il redoutait, ajoutait-il, le surcroît de tristesse qu'allait causer à André son isolement, et s'informait si quelque parent ou quelque ami ne pourrait pas aller le rejoindre. Le colonel, tout en regrettant l'isolement d'André, ne savait que suggérer pour y porter remède. M. Baptiste, établi depuis peu à Bordeaux et engagé dans les affaires madame Vidal, infirme et déjà âgée, ne pourraient entreprendre un tel voyage.

« Et, fussent-ils même disposés à partir, je ne crois pas, ajoutait le colonel, que, malgré le plaisir qu'André aurait à les voir, leur présence à Rome lui fût d'une grande ressource. Vous, ma chère Alice, dont le cœur sait si bien compatir aux peines des autres et découvrir le remède qui leur convient, tâchez de me donner un bon conseil qui puisse me tirer d'embarras. Si on n'étouffait les devoirs de ma position, j'irais moi-même à Rome ; mais je suis enchaîné à mon poste et dans l'impossibilité de m'en éloigner. »

— Ma tante, dit Alice, lisez ces lettres.

Et, pendant que mademoiselle de Tournefort cherchait ses lunettes et déchiffrait lentement d'abord la grosse écriture de Rose et puis la lettre assez illisible du colonel, Alice s'agenouilla à ses côtés, la tête appuyée contre le dossier de son fauteuil.

Quand mademoiselle de Tournefort finit de lire, une larme brillait dans les yeux de l'excellente femme Sa nièce se jeta dans ses bras et murmura d'une voix étouffée : — Demain, nous partirons pour Rome ?

— Oui, mon enfant, répondit doucement mademoiselle de Tournefort en la pressant sur son cœur ; car, malgré son horreur pour les romans, elle se sentait émue jusqu'au fond de l'âme par les incidents imprévus de celui où elle se trouvait involontairement mêlée.

Le surlendemain, les deux femmes s'embarquaient à Marseille pour se rendre à Civita-Vecchia, mademoiselle de Tournefort ne songeant même pas à s'inquiéter de ce que ce départ pouvait avoir de romanesque.

Par une belle après-midi de la fin de février, à l'heure où le soleil dore de ses derniers rayons les coupoles, les dômes et les cyprès de la ville éternelle, Alice arrivait à Rome, les mains jointes, silencieuse et recueillie comme on entre dans une église. Avec ses espérances, ses craintes et sa foi dans le cœur, elle traversa les rues et les places de la cité sainte, murmurant à voix basse les paroles de Jacob près de la pierre du désert où les anges lui apparurent. « C'est ici la maison de Dieu, c'est ici la porte du ciel. » Et, de chaque creux, de chaque anfractuosité et de chaque autel une voix semblait s'élever pour lui répondre : « La paix soit avec vous ! »

A la même heure, André, assis sur un des longs bancs de bois de l'église de Saint Pierre, rêvait tristement, la tête penchée sur la poitrine, la pâleur sur le front, les joues colorées d'un éclat maladif. Vers cinq heures, comme le jour baissait, il vit entrer par la porte principale deux femmes qui traversèrent la nef et allèrent s'agenouiller devant le tombeau des apôtres. Il les suivit quelque temps des yeux avec cette curiosité inquiète, moitié maladive, qui accompagne souvent un état de découragement physique.

Les ayant perdues de vue, il s'achemina lentement vers la porte. Comme il semblait avec effort le rideau massif qui la couvre, il vit s'avancer les deux femmes qu'il avait déjà remarquées et s'arrêta pour les faire passer. L'une d'elles se retourna pour le remercier. C'était Alice. Elle le vit chanceler, et, le reconnaissant, elle s'écria : — André, appuyez-vous sur moi.

— Venez avec nous, ajouta mademoiselle de Tournefort, la voiture nous attend.

(*A suivre*).

qui est l'huissier du canton de Ghisoni, il se leva brusquement, en me sommant de sortir et d'aller rejoindre sa sœur. Je revins énergiquement ; c'est alors que l'attitude de mon interlocuteur devint menaçante, et je surpris un geste de sa part que était peu rassurant pour moi. Je le saisis à bras le corps, une courte lutte s'engagea entre nous, au cours de laquelle, je décrochai un fusil qui était pendu au mur de la chambre où nous nous trouvions. Deux détonations retentirent, sans que je puisse autrement préciser. J'étais affolé et je me suis cru perdu ; je ne me souviens pas d'avoir visé mon adversaire.

D. Vous n'avez pas osé affirmer que vous auriez vu une arme quelconque entre les mains de l'infortuné Casabianca. Dans ces circonstances, comment pouvez vous sérieusement soutenir un système de légitime défense ? Vous auriez, au contraire, fait feu sur Casabianca, au moment où il se disposait à sortir ?

D. J'affirme qu'il y a eu une lutte entre nous et que je n'ai pas même visé mon agresseur.

Audition des témoins

Sept témoins sont assignés à la requête de M. le Procureur général

1er témoin. Casabianca Marietta, 23 ans, *ménagère à Poggio di Nazza, sœur* de la victime. — Elle affirme avoir noué des relations intimes avec l'accusé, un an avant le meurtre de son frère, alors qu'elle fréquentait la maison Carlotti. A un moment donné, l'accusé s'engagea à l'épouser ; puis, comme il prétendait que son père s'opposait au mariage, il lui fut répondu que s'il n'avait pas d'argent, on lui en aurait procuré.

C'est alors que le 6 juillet, Carletti prit Casabianca Antoine, frère du témoin, de venir chez lui à l'effet de prendre les dispositions en vue du mariage. Tout avait été réglé d'accord, et c'est au moment où l'infortuné Casabianca ouvrait la porte qu'il avait essuyé le feu de Carlotti.

Jamais, l'accusé n'a été menacé par *Casabianca Antoine, ni par aucun membre* de la famille de ce dernier.

2e témoin. Casanova Appollonie, ménagère à Poggio di Nazza. — Fait une déposition identique à celle du précédent témoin.

3e témoin. Calendini Jean-Charles, retraité à Poggio di Nazza. — Après l'événement, il s'est rendu au domicile de la victime. Casabianca était couché sur son lit ; il disait que Carlotti avait feu, alors qu'il se disposait à sortir et que tout avait été réglé sans incidents.

4e témoin. Rossi Antoine, cousin de l'accusé, cultivateur à Poggio di Nazza. — S'étend très longuement sur les menaces que la victime aurait, à diverses reprises, proférées contre l'accusé.

5e témoin (Casabianca Laure, ménagère à Poggio di Nazza. — Se trouvait sur le devant de sa maison, dont le rez-de-chaussée avait été loué à la famille Carlotti. A un moment donné, deux détonations, presque simultanées, retentirent, et le témoin vit Casabianca qui fuyait, en se tenant le ventre ; il venait d'être blessé par Carlotti.

Le témoin avait entendu parler de menaces que Casabianca aurait proférées contre l'accusé.

6e témoin. Casanova, cultivateur à Poggio di Nazza. — Après l'événement, vers 9 heures du soir, il fait la rencontre de l'accusé qui lui raconta qu'il s'est vu dans la nécessité de faire feu sur Casabianca qui était venu l'insulter dans son propre domicile ; il n'a pas dit que la victime avait eu elle une arme.

7e témoin. Casanova *Médée*, ménagère à Poggio di Nazza. — A entendu les deux détonations, après avoir vu Casabianca entrer dans l'appartement de Carlotti. Il s'est présenté très paliement, en frappant à la porte et en disant : « Bonsoir ! » L'entretien a duré environ trois quarts d'heure.

Le témoin a entendu la voix de Carlotti qui semblait en colère.

Réquisitoire

M. Aubert, substitut du procureur général, soutient l'accusation.

L'honorable organe du ministère public, tout en rendant hommage aux bons antécédents de l'accusé, commence par établir que, de son côté, la victime jouissait d'une réputation irréprochable.

Abordant ensuite l'examen du fond de l'affaire, M. l'Avocat général établit que des relations intimes ont existé entre l'accusé et la sœur de l'infortuné Casabianca et que ce dernier, mis au courant de la situation, avait le devoir d'intervenir en vue de réhabiliter sa sœur qu'il affectionnait tout particulièrement.

Jamais, il n'a songé à menacer Carlotti qui a librement promis d'épouser Marietta Casabianca. Puis revenant sur sa propre, il n'a eu qu'un but, celui de supprimer l'obstacle qui s'opposait à la réalisation de son projet. C'est alors qu'il a attiré Casabianca chez lui et qu'il lui a lâchement donné la mort, Casabianca ayant été blessé au moment où il se disposait à sortir et n'ayant aucune arme sur lui.

Le jury saura faire son devoir, en retenant la culpabilité de Carlotti Derabile.

Plaidoirie

Me Charles Dacori présente la défense de Carlotti. A l'aide des données de la procédure et des débats il établit que son client n'a jamais déshonoré Marietta Casabianca, et que cette dernière a eu le grave tort de révéler à son frère des faits qu'elle savait absolument faux.

Casabianca Antoine semble avoir obéi de son côté à un faux point d'amour-propre Il a commencé par essayer de la persuasion pour amener Carlotti à devenir le mari de Mariette. Ne pouvant aboutir par ce moyen et, abusant de la simplicité de Carlotti, il l'a, à diverses reprises, intimidé et même menacé les armes à la main. C'est dans ces conditions que l'accusé a pu promettre le mariage.

S'appuyant sur les constatations du magistrat instructeur et du médecin-légiste, Me Dacori établit qu'il est matériellement impossible que la victime ait pu être frappée au moment où elle se disposait à sortir. Une lutte a certainement eu lieu entre Carlotti et Casabianca et c'est au cours de cette lutte, que, croyant ses jours en danger, l'accusé a fait usage d'une arme qu'il a trouvée sur son passage.

Tout démontre, d'après le défenseur, que l'on se trouve en présence d'un cas de légitime défense nettement caractérisé La victime a eu le tort grave d'aller attaquer Carlotti dans son propre domicile et elle a ainsi imprudemment couru au devant de la mort.

M. le Président pose, d'office, comme résultant des débats, une question de provocation.

Le verdict du jury est négatif sur toutes les questions. En conséquence, Carlotti est acquitté et mis, sur le champ, en liberté.

Audience du 26 novembre

Meurtre

Le nommé Cortichiato Toussaint, marchand de chaussures, né à Cattoli Cortichiato, âgé de 36 ans, se serait rendu coupable d'un meurtre, à Ajaccio.

Les faits relevés contre lui sont ainsi exposés dans l'acte d'accusation :

Le 11 juillet 1903, Quastana Sébastien, âgé de 77 ans, et Piovanetti Jacques, âgé de 70 ans, tous deux cultivateurs à Vigouale, *hameau de Grosette Prugna*, se prenaient de querelle à propos de l'arrosage de leurs jardins. Piovanetti, s'armant soudain d'un pistolet, faisait feu sur Quastana qui s'affaissait atteint d'une balle à la poitrine. Prévenu par télégramme de la tentative de meurtre commise sur la personne de Quastana le nommé Cortichiato Toussaint, négociant à Ajaccio, dont la femme est petite fille de la victime, partit aussitôt pour Vignale. Vers dix heures du matin, ayant entendu dire que Piovanetti Jacques était chez lui et se disposait à prendre la campagne, Cortichiato s'arma d'un fusil. Il alla se poster à une quinzaine de mètres de la maison de Piovanetti. Lorsque celui-ci apparut sur le seuil une carnassière au côté et un bâton à la main, il *lui cria : « Arrête ; »* comme Piovanetti continuait sa marche, il le somma de nouveau de s'arrêter et tira sur lui successivement deux coups de fusil.

Une balle avait atteint Piovanetti au côté gauche de la poitrine et occasionné une hémorragie qui entraîna la mort en moins d'un quart d'heure. Cortichiato prétend tout d'abord avoir tiré un coup en l'air et n'avoir fait feu sur Piovanetti que lorsque celui-ci sortit de sa poche un pistolet dont il aperçut la crosse ; il aurait craint pour ses jours et se serait trouvé en état de défense. Ses allégations sont formellement démenties et par les faits de la cause et par les témoignages recueillis au cours de l'instruction. Il a été établi en effet que la victime n'avait aucune arme.

Après l'interrogatoire Me Dacori demande acte à la Cour de ce qu'il se constitue partie civile au procès.

Un incident se produit pendant l'audition des témoins à charge.

Le gendarme Frattoni déclare qu'il avait appris que la victime avait des munitions, de la poudre et des balles dans la sacoche dont on l'avait trouvé porteur au moment du crime. M. le Président fait observer à ce témoin qu'il ne l'avait jamais déclaré au cours de l'instruction

Le gendarme répond qu'il n'en avait pas parlé parce qu'il n'avait pas fait cette constatation lui-même mais qu'il l'avait entendu dire par ses camarades et son brigadier.

Sur l'interpellation de Me Dacori, Frattoni reconnaît que sa femme est parente éloignée du père de l'accusé.

Le gendarme Thierry, autre témoin, ne confirme pas les déclarations de son camarade.

Des deux témoins à décharge assignés à la requête de l'accusé un seul, Casanova François se présente.

Celui-ci déclare, conformément à ce qu'il avait déclaré à l'instruction, qu'il avait vu la victime sortir un pistolet de sa poche et en menacer l'accusé.

L'autre témoin, Paolantonacci Joseph, qui avait fait la même déclaration au cours de l'enquête, fait défaut.

Après la suspension de l'audience, M. l'avocat général demande le renvoi de l'affaire à la prochaine session en basant sur les nouvelles déclarations du gendarme Frattoni qui exigent la comparution en justice du son brigadier et sur l'absence du témoin Paolantonacci.

Me de Caraffa s'oppose énergiquement au renvoi. Il serait injuste de faire supporter à son client les fautes d'autrui. Celui ci s'est constitué volontairement ; après plus de quatre mois de détention preventive, qu'on le juge. Si la Cour renvoyait, ce serait vraiment mal encourager les constitutions des inculpés.

Me Decori se rallie à la demande en renvoi.

Le gendarme Frattoni, rappelé aux débats, déclare que ses souvenirs sont confus et qu'il ne peut pas affirmer que son brigadier lui ait tenu les propos dont il a parlé.

La Cour renvoie l'affaire à la prochaine session.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Ortoli Pierre-Frédéric-Valérien, propriétaire à Sartene, tentative d'assassinat.

Ministère public, M. Aubert, substitut du procureur général.

Défenseurs, Mes du Caraffa et Decori.

Bulletin Financier

Paris, le 23 novembre 1903.

La réaction de l'Omnium, qui ne perd pas moins de 34 francs à 548 contre 616, entraîne celle des valeurs de traction et impressionne défavorablement le marché qui reste hésitant et faible. La Rente Française est lourde par continuation 97.95. L'Extérieure est assez ferme à 90.40 tandis que le Turc cède à 87 97. Le Rio-Tinto reprend de Crédit sont tenus d'une façon soutenue. Le Lyon-Médi s'inscrit à 1 434, le Nord-Est à 694, le Comptoir d'Escompte se retire de 5 à 6 et la Société Générale à 623.

Rappelons que demain mardi sera lieu la souscription aux 600 000 Obligations Foncières à lots 4 0/0 de 500 francs que la Société du Foncier offre au public au prix de 495 francs payable 5 cts à la souscription. Tout concourt à assurer le succès de cette émission et il peut, d'ores et déjà, être dit qu'elle sera couverte plusieurs fois.

Au comptant en Banque, l'action Pilote au nominal sans changement à 243.50 Les Forges de Châtillon sont recherchées à 320 francs. Les Obligations Grande 6 0/0 à 350 francs, sont recherchées tant à cause de leur prix peu élevé que de leur intérêt trimestriel de 7.50 pesettes.

Chemins Français mieux.

Nécrologie

Mercredi soir, une foule nombreuse et recueillie *accompagnait à sa dernière demeure* l'infortuné Charles Tardi. Encore un qui s'en est allé avant d'avoir atteint sa vingtième année, avant d'avoir connu les joies de la vie humaine, avant d'en avoir apporté toutes les douleurs.

« Ce sont les meilleurs qui s'en vont ! » a dit-on souvent : Et certes, Charles Tardi était des meilleurs, ceux qui l'ont connu sur les bancs de notre Lycée d'où une cruelle maladie l'a brutalement arraché quelques jours avant l'examen, avant le succès, peuvent l'attester.

Il était l'élève modèle, sérieux et laborieux ; toujours mélancolique hélas ! car en un très court espace de temps il avait perdu son père, son frère aîné, et, il y a à peine quelques mois, une sœur moins âgée que lui. Si parfois il lui arrivait encore de sourire avec ses camarades, son sourire était si triste, si plein d'amertume à la fois et de résignation qu'il faisait mal à voir.

Ses professeurs avaient pour lui une profonde affection et ses camarades le chérissaient parce qu'il savait l'art de se faire aimer de tous. Aussi, l'Administration, le personnel et les élèves du Lycée se sont-ils fait un devoir de venir en foule apporter leurs regrets autour du cercueil de ce malheureux jeune homme. Une délégation d'internes entourait la bière ; MM Bonaccorsi, Capacchi, Dumilnici et Paccinelli, internes, tenaient les cordons du poêle ; MM. Panza et Albertini portaient une superbe couronne offerte par les élèves du Lycée à leur regretté camarade. Sur la Place d'Armes, avant la dislocation, M. François Clavalbini prononça d'une voix émue au nom de tous ses camarades le dernier adieu à l'ami qui s'en allait pour toujours.

Puissent ces quelques mots bien sentis, ainsi que la dernière preuve de sympathie que ses nombreux amis ont témoigné à Charles Tardi en l'accompagnant au tombeau, avoir atténué un peu l'immense douleur où sa famille est plongée

LAURENT ANTONINI.

PRINCESSE HAKOKO EAU DE VIE DE VOLNAY nouveau parfum

Réunion des Officiers
de la Réserve et de la Territoriale

Le comité d'initiative des officiers de réserve et de territoriale, pour l'obtention du tarif à quart de place en chemin de fer, prie MM. les Officiers de réserve et de la territoriale de toutes armes de vouloir bien se réunir dimanche 29 novembre, à 2 heures du soir, à l'hôtel du ville de Bastia.

La présence à cette réunion, de tous les officiers intéressés, étant des plus désirable, le comité prie instamment ceux de ces Messieurs résidant à Bastia d'y assister, et ceux résidant dans l'intérieur de l'île (arrondissements de Bastia, Corte et Calvi) de vouloir bien, le plus tôt possible et dans tous les cas avant le 5 décembre prochain, envoyer leur adresse au bureau du journal, afin qu'en échange, on puisse leur adresser des bulletins d'adhésion.

Le Président O GRISOSTOMI.

"Les délicats sont malheureux
Rien ne saurait les satisfaire"

(La Fontaine)

Les personnes anémiques, les jeunes filles chlorotiques, les femmes qui ont des digestions difficiles, tous ceux en un mot qui ont une santé délicate, auront à choisir le bon tonique entre tous : celui qu'ils ignorent peut-être, c'est que leur délicatesse de santé et leur faiblesse constitutionnelle peuvent être rapidement améliorées ; qu'ils peuvent voir leurs nuits désormais se faire calmes et si complètement absentes même de rêves, qu'elles guérissent très facilement ceux qui n'ont que de simples maladies, de la débilité de santé. Pour bien montrer que les Pilules Pink guérissent des cas très graves, nous citerons l'exemple de Mlle Lucie Nodenot, de Castelnau d'Anglès (Soutrequin (Gers). Elle écrit :



Mlle Lucie Nodenot, d'après une photographie

« Depuis un an je souffrais d'une maladie nerveuse, qui me rendait la vie très pénible, j'ai vu porter le sommeil, je n'avais pas d'appétit et j'épouvantais, pour un rien, j'étais prise de vertiges étranges de sorte que me locomotion complètement ajustée. Les traitements qu'on me fit suivre, et j'en ai essayé beaucoup pendant cette période d'un an, ne me firent pas de bien et je fus au désespoir, car je ne savais plus pendant quelques jours les Pilules Pink qu'on m'avait chaudement recommandées, je me sentais beaucoup mieux, plus résistante en moi, aux attaques de nerfs. J'ai poursuivi ces traitements le traitement qui a eu un plein succès. Je me porte depuis à merveille. »

Le traitement des Pilules Pink est simple et peu coûteux. Le guéri, coûte n'a pas de prix. Les Pilules Pink sont souveraines contre : anémie, chlorose, maux d'estomac, faiblesse nerveuse, neurasthénie, bourdonnements, palpitations, irrégularités, rhumatismes, névroses générales.

On peut se procurer les Pilules Pink dans toutes les pharmacies, et chez Cuchon et Cie, Pharmacie en, 22, rue Saint Jacques, à Paris, la boîte, 1f 75, 40 les six boîtes franco.

GAZETTE DÉPARTEMENTALE

CORTE. — M. le commandant Michel Dalmer-Castell, chevalier de la Légion d'honneur, est décédé à Cannes où il se trouvait depuis quelque temps.

Le commandant Dalmer-Castell avait fait la campagne d'Italie et s'était distingué dans les journées de Magenta et de Solférino. Puis, en 1870, il se trouvait à Wissembourg et à Reischoffen avec le 78e d'infanterie ; sa brillante conduite lui valut une citation. Il termina sa carrière en Tunisie.

Allié à une des meilleures familles de l'arrondissement de Corte, il se fixa dans cette ville. Mais il ne pouvait se résoudre à la vie sédentaire. Il mit en valeur de grandes propriétés qu'il possédait sur la plaine d'Aleria et transforma ces marais en splendides vignobles.

Le commandant Dalmer-Castell s'était acquis l'estime de tous par la droiture de son caractère, par son accueil bienveillant. Il emporte dans la tombe les regrets de tous ceux qui l'ont connu.

Nous prions Mme Dalmer-Castell née Gabrielli et sa famille d'agréer toutes nos condoléances.

∴

PORTOVECCHIO. — M. de Peretti della Rocca Don-Charles-Joseph Augustin, maire de Sartene, est nommé juge de paix de Portovecchio, en remplacement de M. Colonna, qui passe à Olmeto.

∴

CALVI. — Dimanche matin, vers neuf heures, flânant sur la place Marchal, nous vîmes les vétérans de Calvi — inséparables de la boutonnière — se diriger, par groupes nombreux et tranquilles, vers le local habituel de leurs séances.

Cette réunion extraordinaire était motivée par le décès récent d'un des leurs et avait pour but d'ouvrir une souscription en faveur de la veuve.

Le défunt, il y a quinze jours à peine, avait — plein de vie et de santé — quitté notre ville pour se rendre à Marseille et à la mort l'a brutalement surpris

Après avoir adressé à sa mémoire un salut fraternel et ému, le Président de la Section a proposé une liste de souscription qui a été ouverte immédiatement et a produit la somme de cinquante six fr.

Il convenait de signaler ce bel exemple de camaraderie dont les vétérans de Calvi peuvent s'honorer et qui atteste une fois de plus la force et la vitalité de leur compagnie : « Oublier, jamais ! ... » Telle est sa devise.

La Section de Calvi, en s'inclinant avec respect devant la mort d'un camarade — épargné par le feu ennemi — a pensé qu'il restait une veuve et des orphelins.

N'est-ce pas que c'est beau ? — X.

Comment choisir !

Faire un choix utile entre tous les remèdes vantés, dans les affections des bronches et des poumons, n'est pas facile. Que nos lecteurs nous permettent donc de leur indiquer la Poudre Louis Legras, qui a encore obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. C'est le seul remède connu qui calme instantanément les accès d'asthme, de catarrhe, d'oppression, de toux de vieilles bronchites et guérisse progressivement. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 50 adressé à Louis Legras, 130, boulevard Magenta, à Paris.

Une Pétition

M. Vincenti François Antoine, à Piedicroce, s'est adressé à la Chambre des députés pour obtenir le remboursement des frais qu'il a supportés pour la translation du corps de son fils décédé pendant son service militaire

Voici le rapport présenté sur cette pétition au nom de la 7e commission :

La 7e commission a été saisie d'une pétition de M. Vincenti qui n'a pu obtenir le remboursement des frais que lui a occasionnés la translation en Corse du corps de son fils décédé en France, soldat au 112e régiment d'infanterie. Il critique l'instruction ministérielle en vertu de laquelle la subvention de l'Etat ne peut être accordée que pour le transport d'un point à un autre de la France continentale des restes de militaires ou marins décédés en activité de service.

La pétitionnaire se plaint en outre que le maire de sa commune a refusé de légaliser sa signature.

La situation de famille de M. Vincenti paraissant particulièrement intéressante, la 7e commission croit devoir renvoyer la pétition à M. le ministre de la guerre, en la recommandant à sa bienveillance, et à M. le ministre de l'intérieur afin qu'il puisse, s'il y a lieu, prendre des mesures à l'égard du maire pour refus de légalisation de signature. — (Renvoi aux ministres de la guerre et de l'intérieur.)

Un Bon Livre

M. le chanoine Sarrocchi vient de recevoir de nombreuses adhésions des membres les plus émi- nents du Clergé français.

Son Em. le cardinal Perraud, évêque d'Autun, dit de ce livre, dont le texte latin lui était connu :

« Les cinquante considérations de l'auteur sont empreintes d'une profonde, touchante et magnifique piété. On y trouve aussi un riche répertoire de citations de la Sainte Ecriture, des Pères et auteurs ascétiques. C'est donc une mine précieuse à exploiter pour faire connaître au peuple chrétien, les richesses inexprimables « du Cœur de Jésus-Christ. »

Son Em. écrit à l'auteur, de l'Archevêché de Paris :

« Son Eminence pense que pour la diffusion de cette excellente traduction, l'Ordinaire de l'Ordinaire serait désirable.

Mgr l'Archevêché d'Aix :

« Sa Grandeur fait des vœux pour le succès de cet ouvrage dont votre traduction française facilitera la lecture.

Mgr l'Archevêché de Lyon :

« Son Eminence croit cet ouvrage apte à encourager et à nourrir la dévotion au Sacré-Cœur dans l'âme des prêtres et des fidèles.

Le Miroir de l'Amour et de la Douleur du Sacré Cœur de Jésus incarné, enchâssé et crucifié, par le R. P. Ginther, traduit du latin par M. l'abbé C.-J. Sarrocchi, chanoine honoraire, vicaire forain, curé de La Porta. Un volume de 550 pages, 2.50, franco, 4.00, imp. Ollagnier.

Petite Gazette

Observations Atmosphériques du 26 novembre

Baromètre. — 7 heures du matin, + 12 6 midi, + 15 9 à 7 heures du soir, + 13 3 Minima, + 16 4 Minima, 10°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 761 mm. midi, 761 mm. 6 heures du soir, 762 mm. Thermomètre. — Dans la matinée O. modéré. Dans l'après-midi, N.O. modéré, ciel, quelques nuages. Baromètre, à midi : 0 mm.

∴

Récolte des vins

La production du vin de la France continentale, en 1903, est évaluée à 35 00 36 millions d'hectolitre contre 40 millions en 1902

Sur l'Algérie, la Tunisie et la production est évaluée à 27 millions contre 3 878 000 en 1902.

∴

Appels en 1904

Le ministre de la guerre a décidé que le général commandant le 15e corps d'armée désignera les classes de réservistes et de territoriaux à convoquer en 1904.

∴

Examen de marine

Un examen supplémentaire qui a lieu d'avoir lieu à Paris, MM. Bertet Santi ont obtenu le brevet de capitaine au long cours, et M. Gelli, le brevet supérieur de maître au cabotage.

∴

Nouvelles coloniales

Le Médecin-Major Antonucci, médecin major de 2e classe au 22e régiment d'infanterie coloniale, en congé, est affecté aux troupes de l'Indo-Chine et chargé du service médical comme médecin de Pakhor, hors cadres.

∴

Récompenses honorifiques

Le ministre de la marine a décerné un témoignage officiel de satisfaction au soldat Giuntoli Antoine, 112e d'infanterie, pour secours donné, le 17 août 1903, à Nice, à un homme en danger de se noyer.

∴

Ceinture de sauvetage

Nous signalons à nos lectrices le véritable tour de force accompli par la maison contrôlée la *Nouvelle Mode*. Ce journal, qui avait déjà conquis la faveur des femmes élégantes par ses dessins si parfaits et son prix modique, a fait mieux cette année. Il embourse purement et simplement le montant de son abonnement à l'aide d'un ravissant bijou, la BOUCLE DE CEINTURE, qui sera donnée des étrennes de 1904. Prière d'adresser à la *Nouvelle Mode*, 5, boulevard des Capucines, pour le prix des abonnements ou l'envoi d'un numéro spécimen *gratuit* explicatif.

∴

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

∴

Mouvement des passagers

Pendant le mois d'août, la Compagnie Fraissinet a effectué sur Marseille : 9 voyages de Bastia, 8 d'Ajaccio, 4 de Calvi ou Ile-Rousse.

Le nombre des passagers a été de : 2.225 de Bastia, 1.580 d'Ajaccio, 294 de Calvi ou Ile-Rousse ; total, 4 100.

Il a été transporté : de Bastia, 542 tonnes, d'Ajaccio, 524, de Calvi ou Ile-Rousse, 66 ; total, 1.132.

∴

Pharmacie Centrale

Produits chimiques et pharmaceutiques des premières maisons de Paris, livrés seulement après examen et garantis absolument purs. Spécialités françaises et étrangères. Analyses médicales et industrielles.

Emulsions d'huile de foie de morue aux hypophosphites. Eminemment reconstituantes ces émulsions, grâce à leur goût agréable, sont acceptées par les estomacs les plus délicats.

M. Luigi, pharmacien de 1re classe, place Saint-Nicolas, Bastia.

∴

Au Port

Le vapeur *Bocognano*, capitaine Valadier, est arrivé de Nice avec 25 passagers et 14 tonnes.

— Le vapeur *Cyrnos*, capitaine Udino, est arrivé de Livourne avec 293 passagers et 13 tonnes.

— Le vapeur français *Aurore*, capitaine Le Mouel, est arrivé de Cette avec marchandises diverses.

∴

Avis

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sébastiani, au 1er, en face la caserne Marbeuf.

∴

A louer

Un appartement de 7 à 8 pièces, au 3e étage, boulevard Paoli, 32.

— Le deuxième étage situé au-dessus des magasins Marinetti.

S'adresser à M. Giappiconi, boulevard du Palais, 6.

— Moulin à huile, à Vescovato.

S'adresser pour renseignements au bureau du journal.

Etat Civil

Mariages

Agostini Oreste, employé, et Arpe Marie-Catherine, ménagère, tous deux de Bastia.

Naissances

Costa Assomption. — Regissert Aimée-Marie-Louise-Catherine. — Lubino Catherine.

Décès

Liberi Hélène, 6 mois, de Bastia.

Caffarelli Jacques, commerçant, 50 ans, de Bastia.

AVIS

La Direction de l'Usine à Gaz, la l'honneur d'informer le public que ses bureaux sont ouverts de 7 à 11 heures du matin, à son Usine de Toga, et de 4 à 6 heures du soir, à sa succursale, Bd Paoli, 13.

Atelier de dorure

SAUVEUR MAGGIOTTI, Doreur
Rue des Terrasses, Bastia

Travaux et réparations d'objets d'Eglise

Chandeliers, Reliquaires, Trônes, Crucifix, Statues, Croix, etc., etc.

Ces travaux sont exécutés avec soin et à des prix modérés.

Exécution de travaux de dorure dans les églises, ainsi que dans les appartements.

Bourse de Paris

3 Rentes. 0/0 anciens	24 nov. — 25 nov.	
— 3 p. 0/0 amortis.	98.85 — 99 25	ex-session.

Dépêches du Soir et de la Nuit

A L'ACADÉMIE-FRANÇAISE

Les prix de vertu

L'Académie française a tenu aujourd'hui sa réunion annuelle pour la distribution des prix de vertu.

Elle a approuvé le rapport qui lui a été présenté par le rapporteur.

Une médaille et un prix de cinq cents francs ont été accordés à Mlle Félicité Vallé, d'Ajaccio.

La santé
DE LA PRINCESSE MATHILDE

L'amélioration constatée depuis quelques jours continue.

Les nuits sont satisfaisantes, et les médecins qui soignent la princesse commencent à espérer que la crise pourra être conjurée.

LES
Parlementaires anglais
A PARIS

Déjeuners particuliers

A midi, *les parlementaires* anglais ont assisté à des déjeuners particuliers qui leur ont été offerts par leurs collègues français.

Douze membres du Parlement français se sont rendus à 11 heures, à l'hôtel Continental, pour fournir à leurs invités les indications nécessaires, et leur servir de guides.

Les dames anglaises ont été également invitées.

Au Luxembourg

A deux heures et demie, les parlementaires anglais ont visité le palais de Luxembourg et ont assisté à une partie de la séance du Sénat,

Au Palais-Bourbon

A trois heures et demie les parlementaires anglais se sont rendus, également avec leurs dames, au Palais-Bourbon qu'ils ont visité en entier, puis ils ont assisté à une partie de la session de la Chambre.

A L'ÉLYSÉE

A cinq heures du soir, les parlementaires anglais et leurs dames ont été reçus par le Président de la République.

Les parlementaires ont été reçus dans le grand salon d'honneur.

M. Loubet était entouré de sa maison militaire et civile, ainsi que plusieurs membres du gouvernement.

En recevant les parlementaires le président de la République a prononcé un remarquable discours, dans lequel il a rappelé son voyage à Londres et a déclaré que ce voyage avait été approuvé par la France entière qui a été contente de ce rapprochement franco-anglais.

M. Loubet a dit en terminant : « J'en ai été heureux et fier pour mon pays et je désire que votre voyage établisse des liens encore plus étroits entre le Parlement et les Sociétés des deux Nations, dans l'intérêt de la paix, de la civilisation et de l'humanité.

Grand banquet

A 7 heures et demie, banquet offert, dans la grande salle des fêtes, au Grand Hôtel, par le Groupe parlementaire français de l'arbitrage international.

A ce banquet assistent également le président du conseil des ministres et plusieurs membres du gouvernement.

Des discours seront prononcés par MM. Berthelot, Waldeck-Rousseau et Jaurès, présidents d'honneur et vice-président du groupe.

La princesse Louise de Saxe
au Cap Martin

La princesse Louise de Saxe est arrivée aujourd'hui, au Cap Martin, près de Menton, et s'est installée à la villa Speranza, où elle compte passer la saison d'hiver.

Cette villa avait été retenue depuis le mois d'août par une dame amie de la princesse.

Les Morts du Jour

Le docteur Proust

On annonce la mort du docteur Proust, inspecteur des services sanitaires.

A SAINT DOMINGUE

La révolution

Le président Wos Y Gil s'est réfugié au consulat anglais.

Ce consulat est protégé par les troupes allemandes.

LE PARLEMENT

SÉNAT

Présidence de M. FALLIÈRES

La séance est ouverte à 2 heures 45 minutes.

M. Gotteron, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de mardi, qui est adopté.

L'Election de l'Isère

L'élection de M. Rivet dans le département de l'Isère est validée.

M. Rivet est admis.

Les Conseils de prud'hommes

Suite de la 1re délibération sur la proposition de loi, adoptée par la Chambre des députés, concernant les conseils de prud'hommes.

Le Sénat décide qu'il passera à une seconde délibération.

Les juridictions prud'hommales

M. Cordelet présente un amendement tendant à faire rentrer les employés de commerce dans le droit commun au sujet de la juridiction prud'hommales.

Le Sénat a adopté.

Les employés de commerce

L'ordre du jour appelle ensuite la première délibération sur la proposition de loi de M. Cordelet, ayant pour objet de faire rentrer les employés de commerce dans le droit commun, au point de vue de la juridiction, par l'abrogation du paragraphe 1er de l'article 634 du code de commerce.

M. Cordelet développe sa proposition.

M. Savary rapporteur, donne lecture de son rapport qui conclut au rejet de la proposition de M. Cordelet.

M. Cordelet retire sa proposition.

Les eaux de Luxeuil

Le Sénat adopte le projet de loi portant concession à une compagnie des eaux de Luxeuil.

La séance est levée et renvoyée à mardi.

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. ETIENNE

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Carnot, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Budget des Postes et Télégraphes

Suite de la discussion du budget du ministère des Postes et Télégraphes.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 2.

De nombreux projets de résolution sont développés et renvoyés à la commission.

Les chapitres 2 à 10 sont successivement adoptés, après une assez longue discussion.

La séance est renvoyée à 2 heures.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BOURGEOIS

Les chapitres 10 et suivants du budget du service des postes et télégraphes sont successivement mis aux voix et adoptés.

L'ensemble du budget des postes et télégraphes est voté.

Budget de l'Instruction publique

La Chambre aborde ensuite l'examen du budget de l'Instruction publique.

La discussion général est ouverte.

M. Caze demande une augmentation de traitement pour les instituteurs. Il demande en outre que les institutrices touchent le même traitement que les instituteurs.

M. Couyba parle en faveur du développement des œuvres scolaires.

M. Thierry demande l'extension des connaissances juridiques au point de vue commercial et industriel.

M. Caze plaide, à son tour, la cause des professeurs de collège ; il demande l'assimilation avec les professeurs des lycées.

M. Baron dit qu'il est indispensable que l'enseignement secondaire soit rendu obligatoire pour tous.

M. Syveton demande que les nominations des instituteurs et des institutrices soient faites par les recteurs.

M. Leroy critique sévèrement l'abus des palmes académiques.

L'orateur fait ressortir que les membres de l'Université n'osent plus porter le ruban, parce que cette distinction est, depuis plusieurs années, accordée principalement à des gens qui ne savent ni lire ni écrire.

La suite de la discussion est renvoyée à demain matin.

AVIS DE DÉCÈS

Mme veuve Anita Giorgetti, née Franceschi, et ses enfants, d'Ivigo, Vénaconie ; Mme veuve Laurent-Louis Giorgetti ; M. et Mme Louis Giorgetti ; M. et Mme Achille Giorgetti ; M. Augustin Giorgetti, maître mécanicien de 1 Etat, Mme Augustin Giorgetti, et leurs enfants ; M. Dominique Giorgetti ; Mlle Ormille Giorgetti ; Mlle Jeannette Giorgetti ; M. Antoine-Félix Giorgetti ; M. Pierre Giorgetti, d'Olcani ; M. Antoine Franceschi, et ses enfants, d'Ivigo ; M. Peppino Georgetti, d'Ogliastro ;

Les familles Luciani, de Morsetz ; Amadei, Frattarelli et Defendini, d'Olmeta de Nazza ; Fantini et Orsini, de Canari ; Ogliastri et Brunchi, d'Olcani ; Pressoni et Balzanti, d'Ogliastro ; Giuseppi et Luciani, de Pino ; Farinelli et Pieraggi, de Brando,

Ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. François Giorgetti

leur époux, père, fils, frère, gendre, beau-frère, neveu, cousin et ami, décédé à Paris le 25 novembre courant, à l'âge de 32 ans.

Un avis ultérieur fera connaître la date de l'arrivée du corps à Vesta.

CHOCOLAT MENIER

MAISON
L. N. MATTEI & Cie

Manufacture de tabacs, cigares et cigarettes. Grand choix de tabacs en feuilles pour fabrication de cigares. Fournitures complètes pour bureaux de tabacs. Cigares et cigarettes de la Havane et de toutes provenances. Cigarettes d'Orient, Algériennes, Egyptiennes, Russes, Américaines, Belges, Suisses et Havane. Cigarettes de toutes sortes sans colle, faites à la main et à la machine. Cigarettes Egyptiennes à 50 centimes la boîte.

L'excellent Cigare MATTEI
le meilleur à 10 centimes

CIGARES EN BOITES

Boîtes de 100 cigares		Boîtes de 50 cigares		Boîtes de 25 cigares		Boîtes de 10 cigares	
Baigneuse	2.50	Elisa	1.50	Annonncoo argentés	2.50	Flor de Bellard	4.00
Elisa	2.50	Mascotte	2.00	Républica	1.25	Palomas	4.00
Isabella	2.50	Judith avec bague	2.25	Da Capo	1.25	Elisa Habana	2.50
Le Corse	3.50	Bouts coupés	2.50	El-Fluente	1.25	Petit Mattei	0,75
Mascotte	2.50	Genny Lind	3.75	Attencion	1.25	Cuba	0,75
El Patente	3.75	Mignon	4.25	Duo	1.25	Brésil	0,40
Trabucos E. R.	4.25	Velo	4.50	Mascotte	1.25	Coquettas avec plume	0,40
Mercurio	4.25	Americana	4.50	Graziosa	1.50		
Judith	4.25	Mexicana	4.50	Juditta avec bague	1.50	Cigares en paquet de 20 (le mille)	
Uppmann	4.50	Amiral Gervais	4.50	Capitto	2.00	Cigares Bandes Bahia (A)	15.00
Bianca (Princesse)	5.00	Plantadores	6.00	Le Commandeur	2.25	— — (B)	16.00
Londrès	6.50	Flor de Cabineto	7.00	Gloria Mundi	4.00	— Bandes roses	18.00
Rencurel P.	7.00	Hermelin	7.00	Monitor	4.00	— Courants	22.50
Térésita P.	7.00	Milady	8.00	La Cultura	4.25	— Tordus	20.00
Colombi	9.00	Semiramis	8.50	Flor Habanera	4.50	— Longs et Fins	20.00
Colombiné	10.00	Flor de Likelar	8.80	Récompensa	5.00	Façon Ajaccienne long. E. C.	22.00
Los Ciboleros	1.000	Otello	10.00	Concordia	9.00	Bandes dorées	24.00
		Impériales	10.00	Henri Clay	9.00	Courts	24.00
		tri (doré)	4.00	Vevey longs	40.00	Jamon	24.00
		Mattei(avec bague)	3.00	Vevey courts	19.00	Havane grand Trabucos	24.00
		Le Commandeur	3.50	Vevey fins	26.00	10 Trabucos	28.00
				Villar de Villar	10.00	Pressés extra	36.00
							le mille
						Cigares Toscans	44.00
						Vevey longs	50.00
						Vevey courts	19.00
						Vevey fins	26.00
						Brissacca (avec paille)	36.00

GRANDE DISTILLERIE BASTIAISE A VAPEUR

ENTREPOTS DE LIQUEURS, SIROPS, VINS, SPIRITUEUX, TABACS, CIGARES

EXPORTATION - IMPORTATION

BASTIA (Corse) **L. N. MATTEI & Cie** BASTIA (Corse)

Spécialités de la Maison : **AMARO-MATTEI**, apéritif supérieur à base de Quinquina & de Mandarine

LIQUEUR DE MYRTHE, LIQUEUR DE MANDARINE, LIQUEUR DE CÉDRATINE

***LE MERVEILLEUX CIGARE MATTEI** exquis par excellence et le meilleur à* **0,10 c.** Tout les fumeur doit fumer ce Cigare OU NE PAS FUMER

(DENRÉES COLONIALES)

4e ANNÉE — SAMEDI, 24 NOVEMBRE 1900 — N° 237

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

00566

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

Rédaction & Administration : 4, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont reçues d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Diverses, 0.50 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	1 an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

Ste-Catherine-Labouré : Saint Josaphat.
SOLEIL : (heure astronomique)
Lever, 6 h. 35 m. — Coucher, 4 h. 21
Pleine lune le 4 — Dernier quart, le 10.
FÊTE DE DEMAIN : Avent.

27 NOVEMBRE

Cité des Violettes

C'est point de Parme qu'il les fleurs y sont belles, mais petites larges et ourdes ont la r du marbre et moi parfum haie de leurs corolles pâles violette de Parme est sans ea n'est pas une fleur fran-

a violette de Toulouse, la jolie aux tons légers d'amé- à la tripe colleretle si gen- retroussée, cache un esprit ur gasconne dans l'envo- discret de ses senteurs si

la caresse du soleil, caresse chaude, elle a grandi, elle épée, puis elle s'est incli- vent, et l'autan a déposé, un sa son calice, le parfum des d'été que l'automne jaloux arir

de sa jolieuse frêle et de ses nombreux, elle a voulu ir l'antique cité des Muses, ouse, qu'une femme, fleur ie, a séduite autrefois, se captiver aujourd'hui par la fleur, exquis et délicat

eux jours de novembre, le soleil plus frileux s'en- la ouate fine des nuages, derniers oiseaux, tristes, leurs nids tombés, que les unes et sèches se lamen- les allées assombries des alors la violette paraît et lui fait fête : les corsages nt de ses teintes : ées et de ran derue, s'épand, comme encens, l'heur capiteuse de Toulouse, Violette sai- nouse avec tes airs co- rechés dans le dédain

embaumé de ta gracieuse corolle, un mystérieux envoi de poésie !

Rien qu'en respirant ton haleine légère, le rêveur sent chanter son âme et ses vers doux et purs comme toi montent lentement dans les tourbillons invisibles de ton parfum !

PICOLINA.

Grand-Père et Petit-Fils

Aujourd'hui, dans le solennel décor de la cour d'assises, une voix qu'on n'entendait plus guère viendra jeter un grand cri de pitié fraternelle pour le présent triste s'agitant sur le banc d'infamie. Et le beau vieillard aux cheveux blancs qu'est « Hyacinthe de Montera sentira son cœur battre d'allégresse, comme aux jours lointains d'une éloquence chaude. C'est qu'en effet, un être cher vient d'entrer dans sa vie finissante, on être dont il veilla sur l'ardente jeunesse, et dont la mâle attitude à la barre apprendra au grand-père que si les souvenirs passent, l'exemple demeure, éternel et sacré.....

Nous serons tous là, nous, les admirateurs du vieillard qui est une des gloires du barreau de Corse, nous les amis du jeune qui porte un nom vénéré. Nous serons tous là, suivant des yeux les deux robes noires d'avocat, l'une intacte et neuve, l'autre un peu chiffonnée, sur laquelle passèrent la tempête des applaudissements et le flot des hommages anciens. Heures émouvantes et douces, où l'absolution du crime sera demandée par les frissons de deux âmes unies dans un même élan d'amour ! Une place restera vide : celle du mort parti si tôt, mais qui, au seuil de l'éternité, doit s'être arrêté pour regarder et pour entendre encore les voix qui le bercèrent jusqu'à la tombe. M. Joseph de Montera n'aura pas eu la joie suprême de bénir, dans son agonie douloureuse et lente, le père au dévouement de soldat fidèle, et le fils, jaloux d'honorer une mémoire chérie. Les fleurs tombant sur la chevelure blanche et la chevelure blonde seront mouillées de quelques larmes, rosée sainte. Mais pour le grand-père et le petit fils, le respect sympathique de la salle émue fera germer la moisson consolante des sourires...

RENÉ SAMET.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

28 novembre 1791. — Les députés Corses, que l'éloignement de leur pays avait empêché d'assister aux premières séances de l'Assemblée Législative, sont admis.

Ces députés étaient, on le sait, Leonetti, Pietri, Pozzo-di-Borgo, Boerio, Arena et Paraldi.

CIGARETTE FATMA

Votes de nos Sénateurs

Scrutin sur le passage à une 2e délibération du projet de loi sur l'enseignement secondaire libre

Nombre de votants. .	239
Majorité absolue. . .	120
Contre	196
Pour l'adoption . .	43

Le Sénat a adopté.

Les trois sénateurs de la Corse ont voté pour.

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Sembat tendant à la suppression de l'ambassade auprès du Vatican.

Nombre de votants. .	548
Majorité absolue. . .	275
Pour l'adoption . .	228
Contre	320

La Chambre n'a pas adopté.

Ont voté contre, MM. Arène, Astima, Gabrielli, Malaspina.

M. Gavini, absent par congé.

Beaux-Arts

Un de nos amis, Jean Roth, un jeune peintre corse, a groupé dans les vitrines des grands magasins Carbuccia une série d'aquarelles ainsi qu'une toile de chevalet, étudiées dans les environs de Bastia.

Cette exposition qui a valu le succès le plus flatteur à l'artiste, mérite d'attirer l'attention du public bastiais, amateur d'art, par les qualités de couleur et de fraîcheur de tons qui s'en dégagent.

Nous devons remarquer en premier lieu, la toile : *Environs de Bastia*. Sur un premier plan vigoureux se détache un pin parasol séculaire, admirablement dessiné ; au loin, une ligne de montagnes aux ondulations colorées qui bornent les lointains bleus de l'horizon ; à gauche, la plaine de Biguglia et son étang longeant la mer. Nous connaissons tous ce superbe décor qui s'étend à perte de vue vers la plaine orientale. Il est là, vu et rendu par le paysagiste avec une intense vérité.

Parmi les aquarelles, voici une délicieuse vue du Vieux-Port ainsi que des études amusantes des quartiers du Ponticello, du Gaudello et d'autres coins non moins pittoresques de la vallée du Fango, sites merveilleux qui font de notre cher Bastia le pays rêvé pour un paysagiste.

Roth nous avez déjà montré des morceaux qui étaient d'intéressantes tentatives ; le voilà maintenant en train d'accomplir son évolution et digne d'être proclamé peintre. Il est dans une voie où les succès ne lui feront pas défaut.

Nous le souhaitons de tout cœur.

Un Camarade.

Histoire Médicale de la Ville de Bastia [1]

Je viens de relire le livre précieux que M. le docteur Zaccarelli a consacré à l'histoire médicale de la ville de Bastia, et cette deuxième lecture d'un ouvrage que toutes les ménagères de la ville devraient avoir sur leurs tables de travail m'a laissé une impression très vive et m'a frappé par la vérité saisissante que j'ai trouvé dans les descriptions des verrues d'une ville que les bienfaits de la civilisation n'ont pas encore policé.

Il a fallu de longues et patientes recherches, un savant praticien pour déterminer les points précis d'où sortent les germes des maladies épidémiques qui déciment Bastia, et, hélas ! la triste constatation qu'il a faite, c'est que c'est justement dans les centres populeux qu'elles prennent naissance, surgissant toujours dans les milieux où les principes les plus vulgaires de l'hygiène sont méconnus et dédaignés.

Bastia est une ville saine, M. Zaccarelli a eu le courage de le dire à ses concitoyens, en marquant leurs défauts et leurs négligences, et en leur enseignant les moyens propres à l'assainir et à l'hygiéniser, pardonnez moi le mot, car tout dépend d'eux, de leur vigilance, de leur énergie, de leur activité. Sous un climat comme celui de la Corse, dans un milieu où l'air est d'une pureté incomparable, aucune de ces maladies contagieuses qui frappent les grandes agglomérations ne devraient exister à Bastia. Un peu plus de propreté, un peu plus de soins domestiques, et Bastia deviendrait une des villes les plus saines du littoral méditerranéen.

***

Je n'ai pas à suivre M. Zaccarelli dans les commentaires des épidémies qui ont endeuillé si souvent les quartiers pauvres de la ville, et qu'il a analysés avec une précision mathématique. Ses deux volumes sont, pour ainsi dire, les éphémérides médicales de Bastia pendant un temps déterminé.

Et tout cela est écrit dans un style clair, sans prétentions, à la portée de tous, avec la brutale affirmation des chiffres qui sont les arguments suprêmes du raisonnement et avec, aussi, la bonne foi de l'écrivain et du praticien qui cherche à apporter sa charitable obole, à ses semblables, dans cette lutte éternelle de la bienfaisance contre toutes les misères qui accablent l'humanité.

Il y a près de deux ans que le livre de M. Zaccarelli a paru, qu'il a été noté dans les quotidiens de la ville, et qu'on l'a justement reproduit dans ses parties les plus essentielles, pour mieux le faire connaître au public, et pour mieux éveiller l'attention de la municipalité sur le péril permanent que son insouciance laisse suspendu, comme une épée de Damoclès, sur la population.

[1] Histoire médicale de la Ville de Bastia, avec une carte des épidémies en trois couleurs, et une Préface du docteur Brouardel, par M. le docteur Pascal Zaccarelli, 2 beaux volumes petit in-8°, de près de 600 pages, imprimerie Ollagnier, prix, 5 francs, franco, 5.85.

FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

BEAU-PÈRE

CHARLES DE BERNARD

VII

LE PONT AU CHANGE

(Suite)

...ières eut lieu en effet. Le sou- ...e chagrins dissipa l'illusion de ... Subitement ramenée au sen- ...e réalité, elle se leva, jeta au- ...ur regard plein d'épouvante, et ...vers Lanbespin :

...mmes-nous ? dit-elle, et qu

...ui, répondit le comte.

...e point d'eau. Mais vous ne me ...e nous semble. Il est nuit et

...n'eus rien à craindre, dit ...e cherchant à la rassurer lui

...lle jeta un cri, se dégagea ...apières, puis, poussée par la crainte d'un danger imaginaire, elle s'élança hors de l'allée, et traversa le quai en courant. Le parapet l'arrêta soudain. A l'aspect de la Seine, dont les eaux d'un jaune sombre s'engouffraient avec de sourds mugissements sous les arches du pont au Change, elle resta immobile et fascinée. Tout à coup elle se pencha en arrière et tomba haletante entre les bras de Lanbespin.

— Sauvez-moi, lui dit-elle avec une angoisse inexprimable ; ne voyez-vous pas que la rivière monte ? elle va m'engloutir et je ne veux pas me noyer, l'eau est si noire ! Regardez comme elle tourbillonne, écoutez comme elle mugit ! N'est-ce pas mon nom qu'elle crie en se brisant contre les piles du pont ? Oh ! sauvez-moi ! la mort est affreuse, et je veux vivre !

Lanbespin profita de cette terreur voisine de la folie pour s'emparer du bras de la jeune fille, et il l'entraîna aussitôt loin du parapet afin de la soustraire à la vision sinistre qui, par une réaction aussi violente que naturelle, venait de la glacer d'effroi. La pensée du suicide exalte l'âme, mais pour la laisser énervée, et rien n'est moins rare que de voir la prostration la plus complète succéder au plus énergique désespoir.

Un instant après, Henri et Laure traversaient le pont au Change ; le premier guidait avec un soin fraternel les pas chancelants de la jeune fille. Tout à coup elle s'arrêta.

— C'est étrange, dit-elle en plongeant un regard effaré dans le sombre espace qu'elle entrevoyait vaguement de chaque côté au-delà des deux parapets, il n'y a pas de maisons dans cette rue.

— Ce n'est pas une rue, répondit Henri.

— Si ce n'est pas une rue, où sommes-nous donc ?

— Sur le pont au Change.

— Sur un pont ! s'écria Laure avec un nouvel effroi ; sur la rivière alors ! sur l'eau noire qui tourbillonne et qui m'appelle ! sauvons-nous !

Elle voulut fuir, mais ses genoux, frappés d'un tremblement soudain, se dérobèrent sous elle.

— Ne sentez-vous pas que le pont s'enfonce ? dit-elle en attribuant follement à un ébranlement du sol les secousses de cette trépidation nerveuse.

— Rassurez-vous ; quelques pas encore, et nous serons sur le quai.

— Courons ; je ne veux pas mourir. On dit que les noyés sont hideux.

Elle essaya de marcher, mais ses jambes fléchirent, et elle serait tombée si Lanbespin ne l'eût soutenue. La voyant hors d'état de faire un pas de plus, il la souleva dans ses bras sans qu'elle lui opposât aucune résistance, et la porta ainsi jusqu'au bout du pont.

— Nous voici sur la terre ferme, dit-il alors sans pouvoir s'empêcher de sourire. Croyez-vous que maintenant vous pourrez marcher ?

A un mouvement qu'elle fit pour se dégager de ses bras, il la posa doucement à terre.

— Nous ne sommes pas assez loin de la rivière, dit la jeune fille, qui jeta derrière elle un regard craintif.

— Vous avez raison ; éloignons-nous. Je vois que vous tremblez moins.

— Je ne tremble plus, répondit-elle en cherchant à s'affermir sur ses jambes ; j'ai du courage pourvu que ce soit pour nous sauver.

Lanbespin sourit de nouveau et lui offrit son bras, qu'elle prit avec un abandon machinal.

Ils marchèrent quelque temps en silence et entrèrent dans la rue Saint-Denis.

— Sans doute elle ne demeure pas loin du magasin où elle travaille, pensa le jeune comte ; retournons au passage du Saumon est donc le meilleur moyen de nous rapprocher de chez elle.

En marchant, Laure examinait avec étonnement l'aspect tout nouveau pour elle des lieux qu'elle traversait. Les vieilles maisons du quartier Saint-Denis, dont les étages supérieurs se trouvaient, à droite, éclairés par la lune, tandis que le reste demeurait dans l'ombre ; l'obscurité de la rue même, à peine dissipée çà et là par les réverbères ; la solitude de ces lieux, si vivants pendant le jour, mais alors presque déserts ; le silence profond, faiblement interrompu quelquefois par le roulement lointain d'une voiture, tout frappait la jeune fille d'un étonnement étrange auquel le souvenir confus de ce qui venait de se passer ajoutait une impression de terreur. De temps en temps elle tournait la tête vers son compagnon et le regardait à la dérobée avec une curiosité mêlée d'une sorte d'admiration.

(A suivre).

POUR LES SOINS DE LA PEAU
CRÈME SIMON
SAVON SIMON

. . . . . .

∴

Mais je ne veux pas assombrir le compte-rendu d'un livre qui manquait à Bastia, et comme j'avais à cœur de dire à M. Zaccarelli le mot du poète :

Ton livre est ferme et franc, brave homme, il fait plaisir.

Je le lui répète en ne lui cachant pas ma tristesse, car il a semé dans le désert. Il en a eu l'intuition lui-même dans la finale de son œuvre :

« En tant que médecin, s'écrie-t-il avec amertume, la population de Bastia nous intéresse ; en tant que citoyen, la ville a toute notre affection, et nos vœux les plus chers demandent sa complète prospérité. Nous souffrons d'y rencontrer encore certains faits humiliants pour notre orgueil ; nous voudrions la voir marcher dans la voie des réformes, du progrès, de la civilisation avancée qui la conduirait à l'avenir auquel elle a le droit de prétendre.

« Bastia comme toutes les villes a, nous le reconnaissons, ses tares et ses laideurs, mais ses tares sont de celles qui se suppriment, et ses laideurs de celles qui s'atténuent. Le jour où on l'aura débarrassée de tout ce qui compromet sa salubrité, il ne lui restera plus que l'éclat de son soleil, le charme de ses horizons, la pureté de son ciel et tous les dons en un mot d'une nature particulièrement heureuse qui forment l'apanage de notre Corse, cette terre privilégiée qui est comme une portion détachée, peut-être la plus belle, de la Côte d'Azur. »

Nous le souhaitons ardemment.

BEPPINO DE PENTA.

(*Phase de la Corse*).

Bulletin Financier

Paris, le 24 novembre 1903.

Après un début encore faible, le marché reprend meilleur aspect à la suite de la tenue plus satisfaisante de Londres et l'ensemble de la cote finit en hausse reprises sur *hier*, Notre 3 0/0 reste faible à 97,95 après 97 65. L'Extérieure se tient à 90,47, le Turc à 94 85. Les Sociétés de Crédit sont calmes. Le Crédit Lyonnais s'inscrit à 1.432, la Comptoir d'Escompte à 592 et la société Générale à 523. L'obligation nouvelle du Crédit Foncier, dont l'émission a obtenu aujourd'hui un si brillant succès, se traite à 495.

Dans le compartiment industriel, la Rio se relève à 1.784. Le Suez est en nouvelle hausse à 4.070. Les valeurs russes se raffermissent. Le groupe traction est un peu mieux.

Au comptoir en banque, l'obligation 6 0/0 Grenade est recherchée à 350. L'action Mines de Fer de Fillols se retrouve sans changement à 243.50. Les Houilles de la Corse montent à 135. Les Zinos de Syrie ont des demandes suivies à 579.

Nos chemins sont faibles.

L'Asthme enfin guéri !

Le Dr Rudolp Schiffmann est une autorité reconnue en ce qui concerne les maladies de la gorge et des poumons, et il a, pendant une pratique de plus de trente ans, certainement traité et guéri plus de cas d'Asthme et de maladies s'y rattachant que tout autre médecin du monde. Il annonce qu'il a enfin perfectionné un remède qui non seulement soulage instantanément les pires attaques, mais guérit d'une façon permanente des milliers de cas soi-disant « incurables ». Le Dr Schiffmann a pleine et entière confiance en son remède, et pour convaincre les autres de ses mérites et de la manière la plus prompte et la plus sûre, il nous a demandé d'annoncer qu'il offre d'envoyer gratuitement un échantillon suffisant de son remède à toute personne qui lui enverra ses nom et adresse écrits lisiblement sur une carte postale, d'ici quatre jours. Il croit qu'un essai personnel sera le plus convaincant et le seul moyen de détruire le préjugé tout naturel de milliers d'asthmatiques qui jusqu'ici ont cherché un remède en vain. Une bonne occasion n'essuyer sans frais un remède aussi célèbre et d'une aussi grande efficacité devrait être saisie avec empressement par tout malade. Adresse : Dr R. Schiffmann, 190, Boulevard Anspach, Bruxelles.

Voyage en Corse

M. Silvestre a fait à Rochefort un récit, sous forme de causerie familière, d'un voyage en Corse. La partie méridionale de l'île a été surtout étudiée, principalement dans les mœurs de ses habitants, et l'auditoire qui comprend un grand nombre de dames, prend un vif intérêt à maints descriptions ou observation. A ceux qui n'ont pas vu ce merveilleux pays, M. Silvestre dit, en terminant : « Allez-y, allez y, au mois de mai, quand l'île est une immense corbeille de fleurs, quand une atmosphère tiède, légère et parfumée l'enveloppe, des bords de la mer bleue aux cimes blanches » ; à ceux qui l'ont déjà vue, je dis : « Retournez y. Il n'est pas de pays dont le visite laisse des souvenirs comparables, si on l'a parcourue dans tous les sens. » En effet, tout y intéresse le touriste, le charme, l'enthousiasme.

Comme la femme élégante suspend à son cou, par une chaîne d'or, un précieux bijou, une merveille artistique, « la France continentale, conclut M. Silvestre, s'est attaché cette île, qui est un merveilleux bijou. Le bijou lui coûte cher ; mais il est bien beau, et quand vous l'aurez vu de près, vous ne vous lasserez pas de le répéter, comme moi même. »

(*Tablettes des Deux Charentes*).

PRINCESSE MAKOKO savon Victor Vaissier 0,75 le pain

Elections Consulaires

Les électeurs commerçants de l'arrondissement de Bastia sont convoqués pour le 13 décembre 1903 à l'effet de procéder à la nomination du président du tribunal de commerce, de deux juges et de deux suppléants, en remplacement de M. Fantauzzi Gaston, président ; de MM. Thiers Fortuné et Brouzini Barthélemy, juges titulaires et de MM. Gentil Louis et Mattei Mathieu, juges suppléants, dont les pouvoirs sont expirés.

Le vote aura lieu par canton, à la mairie du chef-lieu, sous la présidence du maire ou de son délégué, assisté de quatre électeurs commerçants qui seront les deux plus âgés et les deux plus jeunes des membres présents. Le bureau ainsi composé nommera un secrétaire pris dans l'assemblée.

Le président sera élu au scrutin individuel.

Les juges titulaires et les juges suppléants seront nommés au scrutin de liste par des bulletins distincts, déposés dans des urnes séparées qui auront été préalablement closes et scellées sur la table du bureau.

Ces élections auront lieu simultanément.

Le scrutin ouvert à dix heures du matin sera clos à 4 heures du soir.

Notre Eclairage

Bastia, le 24 novembre 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Il m'est arrivé deux accidents que je crois devoir narrer à vos lecteurs. La semaine dernière, ayant été obligé de sortir vers 9 heures, j'ai enfoncé dans la boue profondément ; l'obscurité était telle qu'en traversant la chaussée, je n'ai pu éviter un bourbier. Le surlendemain soir, je tombai tout de mon long, presqu'à la même heure : il faisait si noir que je n'ai pu apercevoir un tas d'immondices.

Il est regrettable que la circulation soit si difficile, dans nos rues, à 9 heures du soir, par suite de l'insuffisance de l'éclairage, bien qu'il coûte assez cher à la Ville. Tant que les magasins sont ouverts, la clarté de leur éclairage permet un peu de se guider, mais dès qu'ils sont fermés, il n'y a plus qu'à rentrer chez soi.

Je crois que si cela ne change pas, mes concitoyens feront bien de revenir au temps où on ne sortait qu'avec la lanterne. Ce sera très prudent quoique peu en rapport avec les progrès modernes.

Agréez, etc.

MANTINO.

Les Cartes Postales

Dans le but de favoriser l'industrie des cartes postales illustrées et pour répondre aux goûts des collectionneurs, M. Georges Trouillot, ministre du commerce, vient, sur la proposition de M. Alexandre Bérard, sous-secrétaire d'Etat des postes et télégraphes, de prendre un arrêté, autorisant la mise en circulation de cartes postales illustrées d'un modèle nouveau : le recto est divisé en deux parties, dont l'une, celle de droite, est réservée à l'adresse, et l'autre est destinée à la correspondance. Le verso de ces cartes pourra ainsi être entièrement réservé à l'illustration.

L'arrêté ministériel, qui publie l'Officiel de ce jour, codifie, à cette occasion, la réglementation applicable aux cartes postales illustrées, dans le régime intérieur (France, Algérie et Tunisie).

Ces cartes, si elles portent de la correspondance, soit au recto (cartes du nouveau type), soit au verso, doivent, comme les cartes postales ordinaires, être expédiées à découvert (c'est-à dire sans enveloppe même transparente) et être affranchies 10 centimes (loi du 20 décembre 1872 et du 6 avril 1878). Elles sont admises au tarif de 5 centimes, si elles ne portent d'autres indications manuscrites ou imprimées que les noms, prénoms, qualités, professions et adresses des expéditeurs et des destinataires, la date d'envoi, la signature de l'envoyeur, le texte imprimé servant de légende à l'illustration, et l'expression, en cinq mots au plus, de vœux, souhaits, félicitations ou autres formules de politesse. Dans ce cas, elles peuvent être expédiées soit à découvert, soit sous enveloppe ouverte, transparente ou non.

L'envoi sous bande de cartes postales illustrées n'est pas admis.

Les nouvelles dispositions sont applicables à partir du 1er décembre prochain.

CIGARETTE FATMA

Bureau de Vizzavona

L'Administration des postes et télégraphes informe le public que par décision du Sous-Secrétaire d'Etat en date du 9 novembre 1903, le bureau télégraphique de Vizzavona sera fermé à partir du 1er décembre prochain.

LOTERIE
de la Société de Dotation de la Jeunesse de France

Deuxième Liste de Lots

Le Comité, 1 suspension, un service café porcelaine dorée.

M. Scinetro, 1 pochette.

M. Bianchi, 1 canne.

MM. Vincentelli (bes.) 1 botte à soldats.

M. Sisco-Brignardelli, 2 vides-pochez en verre.

Bar Soavi, 1 coffret à musique, style Louis XV.

M. Carbuccia, 1 poche soie, 1 broche avec écrin, 1 panier parfumeries.

M. Casanova, 1 bouteille Chartreuse. Anonyme, 1 volume.

M. Petit, 2 vases à fleurs.

M. Roch Balbi, 2 statuettes.

M. Lucciardi, 2 sacs dragées, 1 boîte chocolat.

M. Marfisi, 1 bouteille vin blanc.

M. J. Lota, 2 boîtes pastilles jujubes, 1 statuette en biscuits, 1 amphore chinoise, 1 cruchon Curaçao.

M. Forretti, 2 vases à fleurs.

M. Bedani, 1 canne épée.

Anonyme, 1 corset.

M. Scampucci, 2 vases à fleurs.

MM. Thiers frères, 1 boîte thé, 1 chasseur.

MM. Bourgeois, 1 bouteille quinquina, 4 bouteille Vichy-Celina.

M. Ramarosi, 1 boîte savon à la violette, 1 flacon eau de toilette.

M. Ajaccio, 1 lampe de jardin.

M. Ghilini, 1 bon pour 5 boîtes pâtes.

Les lots sont exposés dans une des vitrines de M. Rossi, négociant, 39, boulevard Paoli.

Les billets à 10 centimes sont en vente chez MM.

Retali, 13, place St-Nicolas.

Giannoni, vice-prés., 2, place St-Nicolas.

Varennes, trésorier, 35, Boulevard Paoli.

Costa, libraire, rue de l'Opéra.

Marfisi, bar, 13, place St-Nicolas.

Degl'Innocenti, coiffeur, 9, place St-Nic.

Verret, débit de tabacs, Cours Sébastiani, 4.

Lucciardi, confiseur, Cours des Ormeaux.

Aitelli, Café, place de la Gabelle.

Rossi Ch., négociant, 39, boulevard Paoli.

La Classe 1903

La publication des tableaux de recensement de la classe 1903, établis du 1er au 31 décembre, aura lieu les dimanches 3 et 10 janvier.

Les opérations du tirage au sort commenceront le 18 janvier.

La date de l'ouverture de la session des conseils de revision n'est pas encore fixée, mais il est probable que cette année, elle sera quelque peu avancée, de façon à donner aux conseils de revision la possibilité de tenir un plus grand nombre de séances et de consacrer un temps plus long à l'examen physique des conscrits.

En outre, il y a lieu de prévoir la mise en route du contingent pour le mois d'octobre, cette date ayant été admise en principe par la Chambre.

Cour d'Assises

Audience du 27 novembre

Présidence de M. GABRIELLI, *conseiller*

Tentative d'assassinat

M. le conseiller Savelli ayant pris part à la délibération de la Chambre des mises en accusation, c'est M. le conseiller Gabrielli qui a été appelé à présider cette audience ; il était assisté de MM. Vannier de Morelli et Cristofini, juges au tribunal civil.

L'accusé, avait à répondre d'une tentative d'assassinat. Il était assisté de Me de Carafa et Decori.

M. Aubert, substitut du procureur général, occupait le fauteuil du ministère public.

L'affaire a été renvoyée à une autre session.

∴

Audience d'aujourd'hui :

Leca Toussaint, cultivateur, demeurant à Balogna, double assassinat avec concomitance.

Ministère public, M. Angeli, avocat général.

Défenseurs, Me Hyacinthe de Montera senior, Moretti et Hyacinthe de Montera jeune.

Recensement des Chevaux

Le Préfet de la Corse a l'honneur de prévenir MM. les propriétaires de chevaux, juments, mulets et mules susceptibles d'être requis pour le service de l'armée, que le recensement général de leurs animaux de tout âge doit avoir lieu dans la commune, avant le 16 janvier 1904.

Il les invite, en conséquence, à se présenter à la mairie avant le 1er janvier prochain, pour faire la déclaration de tous les chevaux, juments, mulets et mules qui sont en leur possession, sans aucune distinction ni exclusion, et en indiquer l'âge et le signalement.

La publication par affiche étant seule obligatoire, le défaut de tout autre mode de publicité ne constitue pas une excuse pour MM. les propriétaires qui ne feraient pas la déclaration prescrite.

L'article 52 de la loi du 3 juillet 1877 est ainsi conçu :

« Les Maires ou les propriétaires de chevaux, juments, mulets ou mules, de voitures ou de harnais, qui ne se conformeront pas aux dispositions du titre VIII de la présente loi, sont passibles d'une amende de 25 à 1.000 francs. Ceux qui auraient sciemment fait de fausses déclaration seront frappés d'une amende de 100 à 2.000 francs. »

Le Préfet de la Corse rappelle, d'ailleurs, que le recensement dont il s'agit, comme le précédent, est une mesure d'intérêt général prescrite par la loi, et qui n'apporte aucune restriction au droit de propriété et aux transactions dont les animaux peuvent être l'objet.

Ajaccio, le 3 novembre 1903.

Tabac Colonial Français

Les Corses à Toulon

Le Comité républicain socialiste des ouvriers de l'arrondissement de Calvi à Toulon nous communique la note suivante :

« Hier, dimanche, a eu lieu une réunion extraordinaire. De nouveaux membres se sont fait inscrire. Le Comité, vu le grand nombre de citoyens corses à admettre, a décidé d'accepter les aspirants après enquête favorable sur eux.

» Pour la politique que nous suivons, il faut que nous soyons tous vraiment républicains ; par conséquent, nous ne recevrons pas des réactionnaires dans notre Comité.

» Communication est faite de la lettre du président d'honneur, le citoyen député Malaspina. La fin de la lecture est couverte par les applaudissements et les heureux poussés en faveur du représentant de la Corse.

Le comité vote un ordre du jour de confiance au citoyen Malaspina et à son bureau qui a su si bien grouper autour de lui les bons républicains de l'arrondissement de Calvi ; il espère enfin que quelque vrais amis égarés reviendront auprès d'eux. — GENERALI.

Un Curieux Bijou

Dernièrement, je rencontre un ami qui cache ses blessures. Je l'accoste :

— Voilà, dis-je, un ami qui cache ses blessures.

— Non. C'est par un sentiment de pudeur, comme on cache un secret, comme on cache une infirmité honteuse, comme on cache une tache originelle, comme on cache une plaie que je la porte.

— Raconte.

— Rien volontiers... Tu connais donc quelqu'un qui ait failli perdre sa fille, sa petite Marthe. Tout d'abord, à la suite d'un rhume, elle a toussé, mais à tousser, elle a fini par prendre l'habitude de tousser. Cette toux m'inquiétait naturellement, j'essaie donc de tous les remèdes connus, mais rien n'y fait. Elle dépérissait à vue d'œil, maigrissait, maigrissait, maigrissait, sans sommeil, ne mangeant presque plus. Docteur ne me cachait pas son inquiétude. « Pourvu que les cracheements de sang ne me gênent pas ! » Enfin, un jour : « Essayez, me dit-il, l'Emulsion Scott, l'autre même est plus riche ». Ah ! mon ami, quel changement quelques jours, plus de toux, plus de sueurs, l'appétit revient, avec le sommeil ! les couleurs reviennent aux joues... Ma Marthe était guérie.

Alors, je voulus, à mon tour, faire quelque chose pour l'Emulsion Scott à qui je devais tant. Je pris le petit bon-bouchon en fer-blanc qui accompagnait le premier flacon acheté et, entre autres, et je le pendais ici quel à ma cravate, pour montre... Les gens sont curieux, me demandent pourquoi... Je raconte l'histoire, je donne les louanges de l'Emulsion Scott et je prends une dizaine de reconnaissances !...

Du reste, ce récit ne va surprendre personne, car tout le monde sait déjà combien l'Emulsion Scott est efficace, héroïque même contre toutes les affections respiratoires, toux, rhumes, bronchites, phtisie et, en général contre toutes les maladies de faiblesse : anémie, chlorose, etc. Méfiez-vous des substitutions, exigez bien la véritable Emulsion Scott, avec sa marque de fabrique : Un homme portant sur ses épaules un énorme morue.

Echantillon franco contre 50 centimes-poste adressés à l'Emulsion Scott (Deiouche et Cie), 336, rue Saint-Honoré, Paris.

OBSÈQUES DE M. CHARLESTI

Discours de M. François Citeli

Messieurs,

Au moment de dire un suprême adieu à celui qui pendant quelques années fut notre camarade d'études, un sentiment de douloureux vient augmenter, s'il se peut, notre douleur qui m'étreint. C'était pendant cette courte période d'amélioration dans la santé de notre ami qui semblait nous permettre d'espérer et, joyeux de la voir revenir à lui parmi de l'examen qui s'approchait, auquel il devait prendre part avec nous, nous l'attendait, car il avait toujours été un élève au même temps qu'excellent camarade. Il ne me répondit pas, mais je voyant le sourire navré qui vint effleurer ses lèvres, j'eus l'impression qu'il était lui-même sous l'emotion cet incident déjà oublié, qu'une affreuse catastrophe me remet en mémoire. Si je n'hésite pas à en parler, c'est pour rendre hommage à cette résignation, à ce courage dont il a fait preuve jusqu'à sa dernière heure. Rien des souffrances morales ont dû s'ajouter aux souffrances physiques de notre malheureux ami.

La terrible maladie qui le rivait au lit de mort a dû lui laisser parfois de moments de répit où il a pu mesurer l'étendue de son infortune ; il dût aussi devenir encore en songeant à ses parents pleins de santé qui terminaient leurs études commencées en commun, à ses amis cependant songer à l'affection qui l'avaient voués et peut être que la pensée de se sentir aimé et plaint par eux lui rendait une mort plus souriante et plus douce.

Il n'est pas besoin de faire ici son éloge, car vous tous, mes chers camarades, qui êtes venus saluer une dernière fois sa dépouille mortelle, connaissiez son caractère et la noblesse constante de sa conduite. Mais je tiens à dire combien il était dans ce cœur encore jeune. Ce sont toutes les qualités qui lui avaient attiré notre amitié et valeur encore notre estime, notre admiration. Nous sentions en lui un ami toujours prêt à nous obliger, toujours indulgent pour nos taquineries. Dans les trop courtes années qu'il a passées au milieu de nous, je ne me rappelle pas l'avoir vu un seul instant en colère, même l'avoir entendu adresser à un camarade un mot trop vif ou trop blessant. Il est allier constamment une affabilité qui lui gagnait tous les cœurs à une fermeté qui imposait le respect.

Mon incompétence et mon émotion m'empêchent d'en dire davantage. L'oubli est que nous apportions notre tribut de regrets et de respects sur la tombe de notre camarade que nous pleurons et dont nous garderons un éternel souvenir.

GIGARETTE FAT

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 27 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, 11 0 à midi, + 15 4 à 7 heures du soir, + 11 8 Maxima, + 15 8 Minima, 8°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 762 mm. midi 762 mm. 6 heures du soir, 762 mm.

Vent. — Sans la matinée, calme.

Dans l'après-midi, O. faible.

Etat du ciel, quelques nuages.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

∴

Carnet mondain

Ces jours derniers a été célébré à Alger le mariage de M. Georges Simonnet, professeur agrégé au lycée d'Alger, avec Mlle Raymonde Pastour.

Nous nous faisons l'interprète des nombreux amis qu'il a laissé à Bastia et de ses anciens élèves en envoyant à M. Simonnet nos plus vives félicitations ainsi que l'expression des vœux sincères que nous formons pour son bonheur.

∴

Les bleus

Le paquebot de Marseille avait à bord 271 jeunes soldats de la classe 1902 destinés à la garnison de Bastia. Ils ont été reçus aux sons de la musique du 163e qui les attendait sur les quais et dirigés vers la caserne Marbeuf.

194 de ces jeunes soldats sont affectés au 163e ; ils proviennent des recrutements ci-après : Digne 32, Toulon 24, Marseille 19, Nîmes 13, Privas 50 Pont Saint-Esprit 9, Carcassonne 37. Les 77 autres sont affectés au 38e d'artillerie et proviennent : 43 de Nîmes, 30 de Privas, 4 de Pont Saint-Esprit

∴

Ecole de Saint Cyr

Les élèves de l'école spéciale militaire dont les noms suivent ont obtenu la bourse avec trousseau : MM. Buteri Gustave-François, Chiappini Paul-André Jacques-Toussaint, Ferranti Jean-Paul Edmond, Mondielli Jean Baptiste-Pierre, Santini Joseph-François-Olivier.

∴

Cinématographe

Ce soir, dans les salons de l'Hôtel de France, à 8 heures et demie, représentation de projections, tableaux vivants, cinématographe, grammophone. Prix d'entrée, 1 fr. 222 tableaux de grandeur de 9 m. 36.

∴

Da capo

On a distribué hier à 3 heures des correspondances arrivées à Bastia avant-hier, par le paquebot de Nice, et qui ont reçu une fausse destination.

Ces correspondances auraient dû parvenir aux intéressés jeudi matin à 8 heures.

∴

Oratoire de la Conception

La neuvaine en préparation à la fête de l'Immaculée Conception de la T.-S. Vierge commencera demain dimanche : le matin à 5 heures et demie, le soir à 4 heures et demie.

∴

Société des Vétérans

Les membres de la Société sont priés d'assister à l'assemblée générale qui aura lieu le 29 novembre à 9 heures du matin, à la mairie.

Ordre du jour : Communication du compte-rendu de l'assemblée des délégués, qui a eu lieu à Paris les 8 et 9 novembre. Radiation des membres qui ne sont pas à jour de leurs cotisations. Organisation d'une société de secours mutuels entre vétérans et anciens militaires.

Le Président, T. SIMETTI.

∴

Obsèques

Hier ont eu lieu les obsèques de M. Jacques Caffarelli, négociant, décédé à l'âge de 51 ans, après une assez longue maladie.

Le deuil était conduit par MM. Caffarelli, Ghilini, Aimo et Favale entourés de nombreux parents et amis.

L'absoute a été donnée en l'église paroissiale Sainte-Marie.

Nous prenons une vive part à la disparition de cet excellent père de famille et adressons à sa veuve et à sa famille l'expression de nos vifs regrets.

∴

Avis

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sebastiani, au 1er, en face la caserne Marbeuf.

∴

Au Port

Le vapeur *Adriatico*, capitaine Dodero, est arrivé de Livourne avec 24 passagers et marchandises diverses.

— Le vapeur *Balkan*, capitaine Marcantetti est arrivé de Marseille avec 327 passagers et 200 tonnes.

— Le vapeur *Bocognano*, capitaine Valadier, est arrivé de Livourne 14 passagers et 32 tonnes.

∴

A louer

Moulin à huile, à Vescovato.

S'adresser pour renseignements au bureau du journal.

— Moulin à huile situé à Barchetta.

S'adresser à M. Sozzoni, organiste à Bastia.

— Un étage au 2e, rue de la Banque n° 3.

S'adresser au bureau du journal.

— Le deuxième étage situé au-dessus des magasins Marinetti.

S'adresser à M. Giappiconi, boulevard du Palais, 6.

∴

Emulsion Gentil

Si vous voulez que vos enfants acceptent l'*huile de foie de morue* comme une gourmandise, donnez-la sous forme d'*Emulsion Gentil* aux hypophosphites et glycérophosphates de chaux et de soude. *Vous joindrez ainsi les bienfaisants* effets de l'huile de foie de morue à l'action reconstituante des phosphates.

Cette préparation se vend en litres *et en demi litres*, au prix de 5 francs le litre. Pharmacie Gentil, 30, boulevard Paoli, Bastia.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

LE THÉATRE

L'Adversaire

comédie en 4 actes

de MM. Capus et Emmanuel Arène

L'Adversaire emplit tout entier le numéro du « Théâtre ». Portraits des auteurs et portraits des interprètes, *scènes de chaque acte, toilettes en* détail de chacune des artistes, un texte par Félix Duquesnel, Nozière, Adolphe Aderer et Asperini ; c'est ce qu'il faut pour assurer un succès égal à celui de la pièce qui fait courir tout Paris.

Ce numéro contient un magnifique portrait de

M. Emmanuel Arène

Prix du numéro : 2 francs. — franco : 2.35.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Gendarmerie nationale

15e Légion 1er.

Adjudication

A Bastia le 28 décembre 1903.

Fourniture de la chaussure nécessaire aux deux compagnies de la légion pendant trois années à compter du 1er janvier 1904.

Le cahier des charges et le détail des pièces à fournir sont déposés aux casernes de gendarmerie de Bastia et d'Ajaccio où on peut en prendre connaissance.

Pour tous autres renseignements consulter les affiches.

Bourse de Paris

	26 nov.	27 nov.
3 Rente 0/0 amort.	97.90	97.95
3 p. 0/0 perpét.	96.35	96 95

ex-coupon.

Dépêche de Nice du Soir

Nomination

M. Orabona est nommé notaire à Palasca, en remplacement de son père.

Conseil des Ministres

Les ministres se sont réunis ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Le Budget

Le ministre des finances a entretenu ses collègues de diverses questions relatives aux chapitres des budgets non encore discutés.

Affaires courantes

Le Conseil s'est occupé *sommairement* de l'expédition des affaires courantes.

La santé
DE LA PRINCESSE MATHILDE

L'état de la princesse Mathilde s'est subitement aggravé aujourd'hui.

Les médecins commencent à perdre tout espoir, vu l'âge avancé de la princesse.

LES Parlementaires anglais A PARIS

Le banquet

Au banquet qui a eu lieu hier soir, au Grand-Hôtel, des discours ont été prononcés par MM. Combes, Waldeck-Rousseau, Marcelin Berthelot, et Jean Jaurès Républicains de MM. William Hondsworth, des Communes, les lords Brassey et Avebury.

A titre de souvenir, une gravure de circonstance, qui a été spécialement composée par le peintre Eugène Carrière, a été remise à chacun des convives du banquet.

Les dames n'assistaient pas à ce banquet, mais elles ont été admises dans la galerie, afin de pouvoir entendre les discours.

Vendredi 27 novembre

Les parlementaires anglais « artistes » ont visité avant déjeuner l'atelier de Rodin et celui du peintre Toché qui travaillent tous deux à des œuvres glorificatrices de la paix.

A la Monnaie

Les parlementaires anglais ont visité ce matin l'Hôtel de la Monnaie.

A la Bourse

La matinée s'est terminée par une visite au palais de la Bourse.

A la Chambre de commerce

Les membres du Parlement anglais ont été invités à un grand déjeuner dans les salons de la Chambre de Commerce de Paris.

Plusieurs toasts ont été portés.

A l'Hôtel-de-Ville

En quittant la Chambre de commerce les parlementaires anglais se sont rendus à l'Hôtel-de-Ville, où une brillante réception leur a été faite.

A la Banque de France

Les parlementaires anglais, avec leurs dames, ont visité ensuite la Banque de France.

Ils ont été reçus à leur arrivée par le Gouverneur, le sous-gouverneur et les régents.

La visite terminée, M. Pallain, gouverneur, leur a offert concert et thé.

Grande réception au Palais-Bourbon

Les parlementaires anglais, avec leurs dames, sont reçus ce soir au Palais-Bourbon. 00567

L'enquête Humbert

La commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Humbert, présidée par M. Delarue, s'est réunie ce matin, au Palais de Justice, et a pris connaissance d'une partie des pièces.

La fermeture de la chasse

Le Journal Officiel publiera dans quelques jours le décret relatif à la fermeture de la chasse et à l'interdiction d'introduire du gibier en France après la fermeture.

D'une manière générale la fermeture sera fixée dans les premiers jours de janvier.

EN ITALIE

Manifestations anti-autrichiennes

Une dépêche de Rome annonce que les manifestations anti-autrichiennes s'étendent dans toute l'Italie et prennent un caractère d'une gravité exceptionnelle.

LE PARLEMENT
Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. ETIENNE

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Lebrun, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Budget de l'Instruction publique

Suite de la discussion du budget du ministère de l'Instruction Publique.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 2.

Les chapitre 2 à 16 sont votés.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. BOURGEOIS

La discussion continue sur le budget du ministère de l'Instruction publique.

M. Beauquier

développe une motion relative à la création d'une chaire pour l'étude du patois au Collège de France.

La motion est renvoyée à la commission de l'enseignement.

M. Jaurès

développe une motion invitant le gouvernement à publier l'histoire économique et sociale de la Révolution française.

Cette motion est adoptée.

Les aumôniers des lycées

Amendement Poisson

M. Poisson demande la suppression des aumôniers dans les lycées et collèges.

M. Chanmié

ministre de l'Instruction publique, combat cette suppression.

L'amendement de M. Poisson est mis aux voix et repoussé par 307 voix contre 235

Motion Constans

M. Constans dépose une motion concernant la suppression des notes secrètes qui sont données aux professeurs.

Cette motion, combattue par le ministre de l'instruction publique, est également repoussée.

Deuxième motion Constans

M. Constans dépose une deuxième motion invitant le ministre de l'instruction publique à assurer le payement intégral du traitement des répétiteurs et à compléter la réforme du répétitorat.

Cette motion est renvoyée à la commission de l'enseignement.

Amendement Poisson

M. Poisson dépose une motion tendant à la suppression des frais d'externat.

M. Poisson demande que les cours de l'enseignement secondaire soient suivis gratuitement.

La proposition de M. Poisson est également renvoyée à la commission de l'enseignement.

Les chapitres 17 à 84 sont successivement mis aux voix et adoptés sans discussion.

La suite de la discussion est renvoyée à demain matin.

Tabac Colonial Français

AVIS

LaDirection de l'Usine à Gaz, a l'honneur d'informer le public que ses bureaux sont ouverts de 7 à 11 heures du matin, à son Usine de Toga, et de 4 à 6 heures du soir, à sa succursale, Bd Paoli, 13.

Horlogerie-Bijouterie

Orfèvrerie

24, Boulevard Paoli, Bastia

E. CIUNTOLI

a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de recevoir un riche assortiment de bijouterie et articles de fantaisie

A louer présentement

Un appartement composé de 8 pièces situé au 1er étage, maison Fantauzzi, 15, place Saint-Nicolas, ayant cinq fenêtres du côté du Boulevard.

S'adresser à M. Zannini Pierre, à la bijouterie Mattei, 20, boulevard Paoli, Bastia.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES

Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à **M. H. Gadani**, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

Machines à coudre Helvétia

Boulevard Paoli, 14, Bastia

Machines pour familles, atelier, cordonnerie, sellier, etc.

Machines de luxe, machines brodeuses.

Apprentissage gratuit. — Forte remise au comptant.

Pièces de rechange, aiguilles et fournitures pour machines Singer, Howe, Phénix, Hurtu, etc.

Atelier spécial pour les réparations de machines à coudre de tous les systèmes.

Les machines *Helvétia* ont obtenu en 1902 la médaille d'or accompagnée d'un diplôme d'Honneur pour leur solidité, leur précision, leur marche douce et silencieuse.

La Fabrique poursuivra rigoureusement ceux qui se livrent à des manœuvres déloyales ; elle prie ses amis et clients de signaler à la Direction de Bastia les personnes qui se livrent à ces manœuvres.

CHOCOLAT MENIER

OXYGÉNÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

DEMANDEZ PARTOUT
le tabac Colonial Français
DE LA MAISON L. ALBAN

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste
du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS
(Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS
sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti

M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux clients et amis qu'il a transféré son cabinet de consultations gratuites aux pauvres, de 1 à 3 heures, 18, boulevard Paoli, au 1er étage, maison Benedetti.

LE PHÉNIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISES
SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encours :
800 millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

CABEAU
GRAND RESTITUTIF
NATUREL, PARFUMÉ & INOFFENSIF
Le Flacon : 2f50
Le Demi-Flacon : 1f50
Le Quart de Flacon : 1f
Le Cabeau est en vente dans toutes les bonnes Maisons de Coiffure
GRAND DÉPÔT DE GROS : 19, Rue Vivienne, PARIS
Maison de Confiance

PHARMACIE PARISIENNE
26, rue de l'Opéra, en face la Gare
F. MARINI
Pharmacien de l'Ecole supérieure de Paris
Produits chimiques et pharmaceutiques toujours purs, fraîchement préparés et à des prix très réduits.
Exécution minutieuse des ordonnances de MM. les Médecins.
Grand rabais sur les spécialités et eaux minérales.
Spécialité d'Huile de Foie de Morue.

TAMARO MATTEI plus de résultat, moins de douleur, demandez-le aux Pharm.
Demandez les CIGARETTES LÉGÈRES MATTEI & CAPPI, qui...

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement boulevard Paoli, 13 au 1er, il reçoit tous les jours de huit heures à trois heures de la nuit.
PRIX MODÉRÉ

Librairie Ollagnier
Encres A. Maurin

LE XIXe SIÈCLE — NOIRE FIXE
LA SYRIENNE — COMMUNICATIVE
MÉDAILLE D'OR, PARIS 1900 & 1900

MESDAMES
Vous économiserez sûrement
500 francs par an
sur le prix de vos Toilettes, si vous voulez bien nous demander notre journal
« LA SAISON »
le seul au Monde donnant par année environ 100 GRAVURES INÉDITES de Modes, etc.
C'est vous dire que les parties techniques *Modes et Travaux de Mains* y sont traitées d'une façon magistrale.
Cet organe ne publie aucun roman, ce qui permet de le laisser entre toutes les mains.
Modestie Tranquillité — Attestations nombreuses
6 francs par an ou 25 cent. le numéro avec un Supplément de Robes, une Planche de Patrons ou un Panorama en couleurs.
Numéro Spécimen contre 30 cent. rue de Lille, Paris

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga.

Librairie du *Petit Bastiais*
VATTELAPESCA
(P. LUCCIANA)
In Campagna, cummediâta in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
In Città, cummediâta in 2 atti. Prix 50 cent. franco 60.
U Matrimoniu di Fiffina, cummediâta in 1 attu. Prix 30 cent. franco 40 cent.
U Trionfu di Vuliulovullu, Cummediâta in 1 attu. Prix 40 cent. franco 50 cent.
Laura Puetocsa, cummediâta in 1 attu. Prix 40 cent. franco 50.
Beco anni dopu, cummediâta in 3 atti. Prix 50 cent, franco 60.
Les 6 Cummediâte, réunies ensemble, un vol. de 404 pages. 2 fr. 50, franco 2.90.
Demandez partout
LA CÉDRATINE
de la Maison L.-N. MATTEI & Cie
Apéritif, digestive et antidyspeptique dont l'usage journalier est conseillé. Facilite toutes les fonctions

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia. Imprimerie Ollagnier.

Cédrats confits
La Maison L. N. Mattei et Cie est heureuse d'informer ses nombreux clients que depuis le 1er novembre 1903 elle est en mesure de pouvoir adresser sur le Continent des colis postaux de *cédrats, oranges et citrons confits*, en tranches ou entiers au prix de 2 *fr.* 50 *le kilog.* emballage compris.
» Ces marchandises entreront sur le Continent en franchise de droits de douane. »
La Maison L. N. Mattei et Cie se charge elle-même des expéditions et tient toujours prêtes des caisses de confits à la disposition de ses clients.

Maison de Confiance
Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli
La BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, or 18 karats et argent 1er titre. Tous les objets par elle mis en vente sont marqués au prix connus et ont déjà subi une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI pourra livrer aux prix les plus réduits, des articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, parures, *alliances*, etc., etc., broches or et argent 1er titre.
Sa devise est de vendre « bon et bon marché. »
Achat de vieil or et de vieil argent.
Spécialité de stylets Vendetta-Corse.
Réduction de 10 pour cent. Or garanti 18 karats.

EXPOSITION 1900 PARIS
Le GRAND PRIX aux Machines
SINGER
Machines à coudre reconnues supérieures et répandues dans le monde entier. Succès sans précédent : Vente annuelle PLUS D'UN MILLION de machines. Nombreux modèles variés pour la famille et tous les travaux spéciaux, même les plus difficiles.
LIVRAISON FRANCO, APPRENTISSAGE GRATUIT
Se méfier des Contrefaçons
LA COMPAGNIE **SINGER** refuse sa garantie à toute machine ne portant pas sa MARQUE
BASTIA — 5, Boulevard du Palais, 5
AJACCIO — 10, Cours Napoléon, 10
36, rue Paradis, — MARSEILLE, — rue Bel-Air, 5.
SUCCURSALES DANS TOUTES LES VILLES

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne, Le Teil, Pierre du Theil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
TUYAUX EN FONTE, EN GRÈS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Corte

Le COURRIER de la PRESSE — Publication A. GALLAND, Paris — 3, Boulevard Poissonnière, 3, PARIS

DU CHOIX D'UN JOURNAL FINANCIER
Jamais le Capitaliste et le Rentier n'ont eu plus besoin d'un organe financier rapporteur.
Demandez le modèle d'un numéro spécimen donnant le portefeuille de la Rente, les valeurs à lots, les Emprunts, les Obligations, les Actions, les Coupons, les Dividendes, les Annonces financières, etc., etc.
L'abonnement est de cinq francs par an (vingt-cinq numéros) à l'ordre d'Ernest Arnaud, et pour recevoir à titre de spécimen, le Rentier vous sera envoyé pendant un an, sans engagement aux Bureaux, à toute personne qui en fera la demande.
Les Capitalistes et les Rentiers qui ne le connaissent pas le modèle de ce journal pour recevoir pendant un an sans engagement aux Bureaux, à toute personne qui en fera la demande.
Les Capitalistes et les Rentiers qui ne le connaissent pas le modèle de ce journal pour recevoir pendant un an sans engagement aux Bureaux, ne pourront s'en prendre qu'à eux de n'avoir pas profité de cette occasion de se documenter sans engagement pour leur argent.
Le Courrier de la Presse est absolument indépendant.
Bureaux, rue Lafitte, 3, au 1er, à deux pas du Boulevard Poissonnière. — Téléphone. 102.38. Paris (IXe)

GO ANNÉES DE SUCCÈS
HORS CONCOURS
MEMBRE DU JURY PARIS 1900
Alcool de Menthe
DE RICQLÈS
La Seule Véritable — Alcool de Menthe
Depuis les MAUX de CŒUR, de TÊTE, l'ESTOMAC, les INDIGESTIONS.
SOUVERAIN contre la GRIPPE et les REFROIDISSEMENTS.
Se prend à la dose de quelques gouttes, dans un verre d'eau sucrée, tilleul, chocolat, dans une tasse de thé ou de lait chaud.
EXCELLENT pour les DENTS et le TOILETTE
PRÉSERVATIF contre les **EPIDÉMIES**
REFUSER LES IMITATIONS
Exiger le nom : DE RICQLÈS

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28 ANNÉE — DIMANCHE, 29 NOVEMBRE 1903 — N° 288

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0,75 — Divers, 0,30 — Judiciaires, 0,25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.	UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS : le port en sus.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

00568
BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Avent.
Rosaire : (Sainte Antonine)
Lever, 6 h. 43 m. — Coucher, 3 h. 58 m.
Lune : Pleine le 4 — Dernier quar. le 10.
Fête de demain : Saint André.

28 NOVEMBRE

Les Curiosités de la Semaine

Les Japonais sont des gens d'invention. En voici deux preuves, dont la deuxième fut la conséquence de la première. On s'était aperçu, à Tokio, à la « Monnaie » de Tokio « foites » constantes du numéraire frappé. Les coupables étaient simplement les ouvriers de l'établissement, qui, utilisant la cavité naturelle d'absorption de leurs estomacs, y engloutissaient, en sortir de l'atelier, une certaine quantité de pièces d'or et d'argent, de maille, malin et demi. Le gouvernement fit venir un appareil radiographie. Et un beau jour, les ouvriers de la « Monnaie », s'en docter, défilèrent devant lui, qui dénonçait les espèces trop chargés. Depuis ce jour les ouvriers japonais sont moins rapaces, et la « Monnaie » de Tokio plus prospère.

Un Français, Mlle C. Dedre, a soutenu lundi sa thèse de doctorat ès-sciences, à la Faculté des sciences de Paris. Elle a été reçue avec la mention « très honorable ». C'est la quatrième femme française seulement qui obtient ce grade.

Allô ! La petite ville de Narvik, le point terminus du chemin de fer le plus septentrional du globe, vient d'être reliée téléphoniquement à Stockholm. La distance entre ces deux cités est de 1.000 kilomètres. On peut donc, dès à présent, communiquer téléphoniquement avec le littoral de l'océan Arctique !

La Faculté de médecine de Nancy compte, parmi les étudiants régulièrement inscrits, un futur docteur âgé de soixante-seize ans, que les comptes de l'existence avaient contraint à interrompre ses études en 1851. Ce cas ne serait pas, d'ailleurs, unique chez les disciples d'Hippocrate, et on se souvient encore, à la Faculté, d'un « jeune » étudiant de soixante-quatre ans qui prit sa première inscription il y a une dizaine d'années.

Les princes au cirque. On vient de donner au Cirque de Munich, dans un but de charité, une fête équestre à laquelle ont pris part trois membres de la famille royale, le corps des officiers, la noblesse et les cercles de gymnastique. La salle était naturellement bondée et a particulièrement applaudi en quadrille équestre, dont la princesse et le prince François, le prince Léopold et une dame de la cour avaient assumé la figuration. Les premiers portaient l'élégant uniforme des chevau-légers de Napoléon, tandis que les seconds avaient donné la préférence au costume ample et imposant des cuirassiers de la même époque.

Des exhibitions pareilles ne sont possibles qu'en Bavière et spécialement à Munich, où l'on se pique de culture artistique, même dans les choses du sport. Et cela, croyez-le bien, n'est pas si ridicule.

Ressuscités. Aux Philippines, le bourreau d'Omoling, ces jours derniers, avait procédé à l'exécution, par le supplice de garrot, de quatre hommes convaincus de meurtre, puis avait fait transporter par ses aides les cadavres dans l'église de la localité, afin que les membres de leurs familles pussent les réclamer. Au coucher du soleil, des gendarmes, entrant dans l'église, furent saisis d'horreur en constatant que trois des suppliciés vivaient encore ; un de ces derniers fumait avec calme une cigarette. Les suppliciés survivants furent envoyés à l'hôpital, puis remis en liberté le surlendemain. Un des gendarmes a été tellement émotionné qu'il est atteint de fièvre cérébrale.

Les budgétivores aux Etats-Unis. La maladie qui nous ronge, paraît-il, passé la mer. Si l'on en croit un rapport officiel, fait par un homme compétent, M. William Andrews, elle y sévit même avec une intensité particulière. Qu'on en juge ! Le receveur de Cherrystone (Virginie) touche 4.980 francs d'appointements pour faire rentrer dans la caisse de l'Etat la somme de... 2 francs (40 cents). Un de ses collègues de la Caroline du Nord, à Albemarle, reçoit 6.800 francs. Il est vrai qu'il a plus de travail. Il est chargé d'encaisser 11 francs par an. Enfin, le receveur des douanes de Yaquina (Orégon) est payé 5.000 francs pour percevoir 2.501 Heureux fonctionnaires ! Pourvu que la révélation de ces faits éminemment suggestifs ne détermine pas une émigration de nos rondes-de-cuir vers l'Eldorado des employés de l'Etat !

Pour rares que soient les cas de mort en cours d'anesthésie opératoire, le fait se produit néanmoins quelquefois. Les dangers de l'éther ou du chloroforme semblant devoir être définitivement écartés, grâce à un petit instrument récemment inventé par le docteur Gartner, un savant viennois, et adopté depuis peu dans un grand nombre d'hôpitaux de la capitale autrichienne. On dirait une boussole marine, dont l'aiguille mobile, au lieu de marquer la direction du Nord magnétique, indique continuellement la pression cardiaque. L'appareil, qui a reçu le nom de spygmographe, est fixé au moyen d'une courroie sur l'artère radiale du sujet opéré, autrement dit sur son poignet, dont il enregistre non seulement le nombre, mais la force des battements. Le praticien est ainsi à même de suivre, durant toutes les phases de l'opération, les effets de la substance anesthésique et sont éviter de cette façon, avec certitude, de très fâcheuses surprises. C'est à se soumettre, rien que pour le plaisir, aux rudes caresses du bistouri ?

Pimow, le fameux valet de chambre et confident du chancelier de Bismarck, vient de mourir à l'hôpital de Moabit. Il est son heure de célébrité quand l'« homme de fer » fut à l'apogée de son pouvoir. Il finit par se croire le grand directeur des affaires étrangères et parlait souvent de « nos combinaisons » et de la leçon que « nous avons donnée aux Français ».

La famille de Bismarck se montra bien froide à son égard après la mort du premier chancelier. Pour toute indemnité, on lui procura un modeste poste de concierge.

PIPELET.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 29 novembre à 3 h.

1. Constantia,	Mastio.
2. Patrie,	Paladilhe.
3. Santiago,	Corbin.
4. Le Mage,	Massenet.
5. Graziella,	Carle.

Le Chef de Musique, MORLIÈRE.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

29 novembre 1761. — Général Paoli quitte le couvent d'Orezza, accompagné des chefs de la Terra des Commune et du commissaire Virgetti, et se dirige vers Talcine, afin de réduire les mécontents Corses que Gênes avait soutenus contre le gouvernement national.

L'ECLAIRAGE DU VIEUX-PORT

L'éclairage du vieux-port comprend : 1. le phare de la citadelle de Bastia, sur le bastion du Dragon, en face de l'entrée du port, avec feu fixe de 4e ordre, ayant une portée de 15 milles, placé sur une tourelle cylindrique, à 11 mètres du sol et à 25 mètres au-dessus des hautes mers ; ce phare est destiné à montrer le port aux navigateurs ; 2. un feu fixe rouge de 5e ordre de la jetée du Dragon sur le museau de cette jetée ; 3. un feu vert de 5e ordre sur le museau du prolongement du vieux môle ; ces deux feux, placés à 5 mètres 50 du sol et à 11 m. des hautes mers, dans des montants en fer avec cabane en tôle, ont une portée de 5 milles. Ces trois feux comportent des appareils dioptriques (lenticulaires).

Les cabanes en tôle de ces derniers feux ont été remplacées par des tourelles en pierres de taille.

A l'extrémité de la jetée du Dragon l'appareil lenticulaire a été remplacé par un appareil à occultations groupées par 3 toutes les 18 secondes ; la lampe est à trois mèches ; le feu est à 17 mètres 20 des hautes mers.

A l'extrémité de l'ancien môle génois, l'appareil lenticulaire a été remplacé par un appareil simple, à une mèche ; le feu est placé à 13 mètres 10 au-dessus des hautes mers.

La phare de la citadelle va être supprimé ; il sera remplacé par celui de la jetée du Dragon. L'entrée du vieux-port sera donc à l'avenir indiquée par un feu vert et un feu blanc, de sorte que le phare de la jetée du Dragon servira de feu de port et de feu d'atterrage.

Les travaux de construction des tourelles et d'installation des nouveaux appareils ont été exécutés sous l'habile direction de M. le conducteur principal des ponts et chaussées Paoli, placé depuis tant d'années à la tête des services de nos ports.

Les essais des feux ont été faits ces jours derniers et ont donné des résultats entièrement satisfaisants. Mais les nouveaux feux ne pourront être allumés que dans un mois environ, par suite des délais nécessaires pour informer les navigateurs des modifications survenues dans l'éclairage du vieux-port.

Le Blé en Corse

Nous sommes presque tentés de considérer la Corse non comme un simple département français, mais comme la plus proche de nos colonies — et, chose singulière, comme l'une de ces colonies dont on ne prend sul souci.

En vérité, on se la traiterait pas plus mal, si, au lieu d'être distante de quelques lieues à peine de notre rivage, elle était située aux antipodes, pour ainsi dire perdue en quelque partie de l'Océan que ne fréquentent point les paquebots des grandes Compagnies maritimes. Pour s'y rendre, il faut positivement faire son testament. Vous verrez que bientôt il sera plus aisé d'aller à Vladivostok ou à Pékin qu'à Ajaccio, Bastia, Corte ou Sartène.

La Corse, chacun peut s'en rendre compte, vit en dehors de notre vie nationale. Ce ne sont pas, néanmoins les fonctionnaires qui lui manquent, je crois bien qu'elle en a trop. Elle n'a que cela de commun, hélas ! avec les autres départements ! Le fonctionnarisme fleurit partout, car là où vous ne rencontrez ni agriculteur, ni industriel, ni commerçant, vous êtes certain, en revanche, de distinguer la silhouette parasi-

---

Feuilleton du Petit Bastiais

N BEAU-PÈRE

par Charles de Bernard

VII

Le pont au Change

(Suite)

Quel singulier rêve ! se disait-elle, lui est-il jamais fait qui ressemblât autant à celui...

Dites-vous mieux maintenant ? lui demanda Leubespin après un assez long si-

Ce n'est pas un rêve ! s'écria Laure en s'éveillant. Les voix que j'entends encore sont à l'âme, mais non à l'oreille. Serait-il donc passé ? Je suis dans la nuit. Je devrais être rentrée depuis longtemps. Comme ma pauvre mère doit être inquiète !

Vous vous mêlez près d'elle, dit Henri Leubespin, et vous en supplie, marchons bien vite pour notre mère !

— Oui, pensez à votre mère, dit le jeune homme d'un ton plus grave, pensez y souvent, lorsque vous vous trouverez malheureuse surtout.

Laure s'arrêta.

— Qui êtes-vous donc ? dit-elle en essayant de retirer son bras, que Leubespin pourtant parvint à retenir sans employer la contrainte.

— Je vous l'ai déjà dit, un ami.

— Mais je ne vous connais pas, je ne vous ai jamais vu. Si fait pourtant, poursuivit la jeune fille, qui parut rappeler ses souvenirs ; il me semble que je vous ai déjà vu une fois... il n'y a pas longtemps... Mais où ? Si ma tête n'était pas un chaos...

— Ne cherchez pas, interrompit Leubespin, cela fatigue la tête, et il faut à la vôtre du repos.

— Vous avez raison, dit Laure en portant la main à son front ; ma tête brûle, et plus je cherche à me rendre compte de ce qui s'est passé, plus le feu devient ardent. Je voudrais bien cependant savoir où je vous ai vu.

— Je puis vous le dire, répondit Leubespin après avoir hésité un instant, car il craignait d'émouvoir péniblement la jeune fille en lui rappelant l'acte de désespoir dont, grâce à la perturbation momentanée de son intelligence, elle semblait avoir perdu le souvenir.

— Dites-le moi donc alors ! reprit-elle avec une sorte d'impatience.

— Vous souvenez-vous d'être entrée dans une boutique de la rue Montmartre ?

Dans une boutique de la rue Montmartre ? répéta Laure en paraissant réfléchir profondément ; oui, ma mémoire commence à revenir : je crois me souvenir d'être entrée dans une boutique... dans plusieurs, même.

— Près de Saint-Eustache ?

— En effet, près de Saint-Eustache.

— Dans une pharmacie ?

— Oh ! je me souviens maintenant, dit Laure avec une émotion subite ; c'est vous qui avez ouvert la porte lorsque les autres voulaient me retenir ?

— Vous souvenez-vous aussi du motif qui vous avait conduite dans cette pharmacie ? demanda Leubespin en la regardant fixement.

Un frisson parcourut les membres de la jeune fille, qui, au lieu de répondre, étreignit par un mouvement convulsif le bras de son sauveur.

Malheureuse enfant ! reprit celui-ci avec une gravité mêlée de pitié, vous vouliez mourir, et vous avez une mère !

Laure soupira profondément et pencha sa tête sur sa poitrine. Au frémissement de ses épaules, aux sanglots qu'elle cherchait en vain à étouffer, Henri comprit qu'il avait touché la corde vibrante de ce cœur désolé.

— Vous ne pensiez donc pas à elle ? continua-t-il d'un ton de tendre reproche ; vous l'aimez cependant, puisque son nom seul vous émeut à ce point. Et cette pauvre mère, comme elle doit vous aimer ! Sans doute vous êtes sa joie, son orgueil, son bonheur ; c'est de vous qu'elle rêve, c'est pour vous qu'elle espère. Vous êtes sa vie, enfin, car une mère vit dans son enfant, et vous vouliez vous tuer ? Mais êtes-vous bien sûre que ce n'eût pas été la tuer elle même ?

— Oh ! je suis une fille désolée ! dit Laure en sanglotant.

— Non ; mais vous êtes une enfant sans raison qui avez pris votre premier chagrin pour un malheur irréparable.

— Mon premier chagrin ! je ne me le rappelle plus, répondit la jeune fille dont les larmes tarirent subitement ; heureuse celle qui se souviennent de leur premier chagrin ! celles-là ont peu souffert.

— Vous avez donc bien souffert vous-même, ma pauvre enfant ? reprit Leubespin avec un accent de compassion.

— A-t-on envie de mourir lorsqu'on est heureuse ?

— Qui est complètement heureux sur la terre ? Personne. Pourquoi donc exiger de sort plus qu'il ne peut donner ? A votre âge, d'ailleurs, est-il des maux sans remède ? Vous avez oublié, dites-vous, votre premier chagrin ; dans quelques années vous aurez peine à vous rappeler votre désespoir d'aujourd'hui.

— Vos paroles ne me touchent plus, interrompit la jeune fille ; si vous désirez que je vive, parlez-moi de ma mère ; c'est elle et non la raison qu'il faut mettre entre la mort et moi.

Leubespin comprit qu'avec un pareil caractère il fallait émouvoir le cœur plutôt que convaincre l'esprit.

— Oui, parlons de votre mère, dit il, parlons de bonheur que va lui faire éprouver votre retour. En ce moment elle vous attend, elle est inquiète, elle compte les instants ; pour un quand elle va vous revoir, quelle joie !

— Marchons plus vite : vous avez raison, ma pauvre mère doit mourir d'inquiétude, et les émotions lui font tant de mal !

Leubespin et la jeune fille eurent depuis quelque temps dans la rue Montmartre, et ils approchaient du passage du Saumon.

(A suivre).

sonne d'un budgétivore, civil ou militaire. Et si la Corse est fort bien partagée sous ce rapport, elle est malheureusement dépourvue de ces choses essentielles qui font la prospérité d'un pays : chemins de fer, routes, industries et manufactures, exploitations minières et agricoles, banque et commerce. Bien plus : elle n'a presque pas de relations avec la France et elle est fort mal défendue. Il est vrai que jusqu'ici elle n'a pas mérité l'attention des hommes d'initiative. Pourtant, ses richesses naturelles sont immenses. Est-ce à sa position insulaire qu'elle doit ce dédain particulier — et, en même temps, le peu de sollicitude que lui témoignent les pouvoirs publics ?

Nous n'essaierons pas d'approfondir ce mystère !

Au point de vue spécial de l'agriculture et de l'industrie zootechnique, la Corse, par la variété de ses climats et de ses terres arables, devrait donner des productions cent fois plus fortes qu'à l'heure actuelle — et, par conséquent, nourrir convenablement une population d'au moins un million d'habitants, tout en entretenant avec la France, l'Italie, l'Autriche Hongrie, l'Algérie et la Tunisie, des relations commerciales fort étroites. Mais ses 874.740 hectares sont presque incultes et ceux que l'on cultive ne le sont que d'une façon imparfaite. Il n'y a d'exception à faire que pour un petit nombre des propriétés voisines des principales agglomérations urbaines où l'exploitation rurale est assez bien comprise, où les vignes, les arbres fruitiers, les céréales, etc., etc., sont l'objet de soins véritablement agronomiques. Une modeste Société, dite la Ruche Foncière, créée par des gens du Nord, de Roubaix, la ville manufacturière par excellence, a donné une fière idée de ce que l'on pourrait tenter dans le plupart des contrées de la Corse au point de vue de l'exploitation de la vigne, des cédratiers, des amandiers, des oliviers, etc. Elle a organisé, sous l'inspiration d'un homme très compétent en matière horticole et arboricole, M. Th. Malié, une entreprise qui déjà fournit des rendements très appréciables. C'est un bel exemple de colonisation.

En Corse, le froment trouve un climat très favorable presque partout, même à certaines altitudes dans la partie alpestre de l'île, et il pourrait y être l'objet, suivant un assolement convenable, de grandes cultures rémunératrices ; elles fourniraient des récoltes sensiblement plus abondantes que celles que l'on constate aujourd'hui et elles permettraient à beaucoup d'habitants de remplacer dans leur nourriture quotidienne les châtaignes par de bon pain blanc. Toutefois, nous serions injuste si nous ne constations pas que de sérieuses améliorations ont été et le introduites dans la culture du blé. Soit par un choix meilleur des semences, soit par l'emploi plus grand et plus judicieux du fumier de ferme, des engrais chimiques et des tourteaux, soit aussi par des façons culturales mieux ordonnées, le moyenne du rendement à l'hectare a doublé dans maintes exploitations, notamment dans l'arrondissement de Sartene. Il n'empêche que la moyenne générale des rendements du blé en Corse est presque deux fois moindre que celle de la France entière Les chiffres suivants que nous relevons dans la dernière statistique décennale (1892) fixent notre religion :

Superficie cultivée : 48.363 hectares.

Rendement moyen à l'hectare : 9 hectol. 6 de graine, 8 qtx 3 de paille.

Rendement total : 464 381 hectolitres de graine, 401 486 quintaux de paille.

Poids moyen de l'hectolitre de grain : 78 k. 92.

La statistique ajoute que le prix moyen de l hectolitre de blé est 20.06, ce qui donne une valeur totale de 9 324 053 francs pour le grain et 1.354 937 francs pour la paille.

Si l'on consulte l'évaluation de la récolte de blé qu'a publiée le ministère de l'agriculture le 21 octobre dernier, on voit que la superficie consacrée au blé, en Corse, n'est que de 13.099 hectares, ayant produit cette année 115.180 hectolitres de poids de 88.944 quintaux ; en seigle, la récolte est officiellement estimée, cette année, à 1.440 hectolitres seulement pour 465 hectares emblavés.

Comme on le voit, c'est peu, et il y a d'importants progrès à accomplir par l'application de méthodes culturales plus en harmonie avec la science agronomique. Malheureusement, répétons-le, il ne s'est affirmé que dans un petit nombre d'exploitations voisines des principales villes de la Corse. Le reste du pays n'est pas de tout entraîné dans ce mouvement.

Et l'on ne fait rien, au dehors de quelques initiatives individuelles et de la propagande des Sociétés d'agriculture, médiocrement subventionnées, pour conquérir sur le maquis des milliers d'hectares libres plus, on décourage ces initiatives par des mesures ridicules.

Récemment une adjudication de 16.000 quintaux métriques destinés aux approvisionnements de la guerre a eu lieu à Corte. Or, le cahier des charges stipulait que les blés résultés en Corse seraient formellement exclus de l'opération Cette prescription soulève de la part de la Société d'agriculture de Sartene une protestation bien sentie, dont voici d'ailleurs les passages essentiels :

« Considérant que cette mesure porte une atteinte des plus graves à l'agriculture de notre malheureux pays, qui, aux prises avec des difficultés sans nombre, par suite de son isolement, de son manque et débouchés, de l'insuffisance de ses moyens de transports et de communications, se trouve déjà dans un état d'infériorité des plus lamentables et lui fait enlever le sort des colonies les plus déshéritées ;

» Considérant que l'arrondissement de Sartene, notamment, déjà si éprouvé par l'invasion phylloxérique, se voit par l'exclusion des blés corses de l'adjudication dont s'agit, frappé dans l'une de ses principales ressources ;

» Que les blés qu'il produit ont toujours été estimés sur le marché de Marseille.

» Par ces motifs :

» La Société d'agriculture de Sartene proteste avec la dernière énergie contre l'exclusion des blés corses de l'adjudication précitée, et prie instamment M le ministre de la guerre de vouloir bien rapporter cette mesure ;

» Dit que copie de la présente sera expédiée à MM les représentants de la Corse, à M. le général gouverneur, et à MM. les présidents des Chambres de Commerce d'Ajaccio et de Bastia, aux fins d'intérêt sérieux qu'elle comporte. »

Avouez que prescrire les blés corses des adjudications militaires, c'est singulièrement encourager l'agriculture dans notre département insulaire !

G. FALLIÈS.

(*L'Echo Agricole*).

Bulletin Financier

Paris, le 25 novembre 1903.

En sympathie avec Londres, notre marché conserve ses bonnes dispositions de la veille, on les accentuerait même sur certaines valeurs. Notre Rente 3 0/0 hésitante arrive vivement à 98.95 ; les Ottomane obtenant 48 000 frs de reste en comptant qui est bien tenu. Les Fonds Etrangers sont en reprise à peu près générale. L'Extérieure remonte à 92.70 ; le Turc reste à 87.97. Italien 104.05. Peu de changement sur les valeurs de Crédit. La situation du Crédit Foncier, fin octobre 1903, fait ressortir un bénéfice net de fr. 10 824.946 contre 13.281.731 fr. fin octobre 1902, et 11.137.755 fr. fin octobre 1901. Le succès ne sera donc pas à espérer, dépasse toutes les espérances.

En valeurs industrielles, le Rio est hésitant à 1.214. Nouvelle avance du Suez à 4.098. Le groupe transvaal est calme. Le Bonanza est faible à 1.740. Les mines sont meilleures.

Sur le marché au comptant, l'obligation 6 0/0 Grenade, qui a une prime très hypothéquée sur la ligne Mo rédo-grenade, se cote à 350. L'action Transways Nord Espagne et Chemins de Fer se maintient aux 9/8. Les Charbonnages de Sélincourt sont à 318, on attendant mieux.

Chemins Français calmes.

Aux Malades

A la suite du remarquable article publié le 26 novembre, du docteur Pasqy-Terrier, *sur l'application du ferment de ruisins de Jacquemin dans les maladies de peau, vices du sang, diabète, anémie, rhumatisme et dyspepsie*, objet d'un rapport présenté à l'Académie de médecine (séance du 18 novembre 1902), nous recevons en trop grand nombre de demandes de renseignements pour que nous puissions répondre à toutes Nous ne saurions trop recommander aux personnes intéressées dont l'état de santé réclame une intervention rapide et efficace, de s'adresser directement à M. Jacquemin (Laboratoire de recherches scientifiques, à Malzéville, près Nancy, Meurthe-et-Moselle) qui, sur demande, enverra gracieusement une brochure contenant la communication à l'Académie de médecine et de nombreuses observations médicales sur des cas particuliers.

Réunion des Officiers
de la Réserve et de la Territoriale

Le comité d'initiative des officiers de réserve et de territoriale, pour l'obtention du tarif à quart de place en chemin de fer, prie MM. les Officiers de réserve et de la territoriale de toutes armes de vouloir bien se rencontrer dimanche 29 novembre, à 2 heures du soir, à l'hôtel de ville de Bastia.

La présence à cette réunion, de tous les officiers intéressés, étant des plus désirable, le comité prie instamment ceux de ces Messieurs résidant à Bastia d'y assister, et ceux résidant dans l'intérieur de l'Ile (arrondissements de Bastia, Corte et Calvi) de vouloir bien, le plus tôt possible et dans tous les cas avant le 5 décembre prochain, envoyer leur adresse au bureau du journal, afin qu'en échange, on puisse leur adresser des bulletins d'adhésion.

Le Président C. GRIMALDI.

SAVON DU CONGO Bienfaiteur du teint.

Cour d'Assises

Audience du 28 novembre

Présidence de M. SAVELLI *conseiller*

Double assassinat avec concomittance

L'affaire sur laquelle les jurés sont été appelés à se prononcer hier est le résultat de l'inimitié qui depuis quelque temps existe entre les deux familles Leca et Poli de Balogna : inimitié qui a pris sa source dans des questions d'intérêt. Les deux familles sont unies, en effet, par les liens d'une étroite parenté, et c'est précisément à l'occasion du partage de la succession de l'auteur commun, que les Poli et les Leca se sont voués une haine féroce. Il serait trop long d'examiner ici les différentes phases de cette sanglante inimitié. Disons seulement que l'accusé Leca a répondre d'un assassinat commis sur la personne de Poli Pascal, qu'il accusait d'avoir participé à l'attentat commis sur la personne de son père Leca Baptiste, et d'un assassinat sur le nommé Gentile Toussaint qui se trouvait en compagnie de l'oli Pascal.

Les faits sont ainsi relatés par l'acte d'accusation :

Acte d'accusation

Leca Toussaint est un employé des chemins de fer de Tunisie. Ainsi que son frère, il a donné sa démission pour venir en Corse soutenir les membres de sa famille sérieusement menacés par le bandit Poli Antoine-Mathieu. Ce bandit, évadé de Cayenne était accusé d'avoir de complicité avec ses frères Pascal et Paul, la 26 janvier dernier, à Balogna, assassiné Leca Jean-Baptiste, père de Toussaint. Paul et Pascal Poli furent jugés à la session du mois de mai dernier et acquittés Malgré cet acquittement les Leca ne cessèrent de les considérer comme les assassins de Leca Jean-Baptiste, et jurèrent leur mort.

Toussaint se mit tout particulièrement à la poursuite de Pascal qui fréquentait Calcatoggio et Ajaccio. Pendant longtemps il fouilla le maquis Enfin il résolut d'aller se poster au pont de Mela, situé à la sortie du village de Calcatoggio. Là, protégé par deux rochers qui forment créneau et caché par des broussailles il attendit patiemment le passage de son ennemi. Celui-ci se présenta sur la route le 13 juillet vers 6 heures du matin. Il était monté sur un cabriolet en compagnie des sieurs Carlotti et Gentili que Leca ne connaissait pas. Leca arma son fusil, fit feu. La balle va se loger dans la tête de Poli ; il tire un second coup et cette fois c'est Gentili qui est atteint à la poitrine et qui expire aussitôt. Poli saute de la voiture et essaie de fuir vers Calcatoggio, mais en passant sous les canons de son ennemi il essuie deux coups de fusil et s'affaisse. Il succombait une heure après. Leca immédiatement arrêté a fait des aveux complets.

M. Angeli, avocat général, occupe le fauteuil du ministère public,

MMes H. de Montera, senior. H. de Montera, jeune, et Moretti assistaient l'accusé.

Dès le début de l'audience et après l'accomplissement des formalités d'usage, Mes Niveggioli et Decori prient la Cour de vouloir bien leur donner acte de ce qu'ils se constituent partie civile au procès, le premier au nom de la veuve Poli, mère de Pascal, le second au nom de la veuve Gentile, agissant tant en son nom personnel que comme mère et tutrice légale de ses deux enfants mineurs.

Interrogatoire

Interrogé par M. le Président des assises, Leca reconnaît la matérialité des faits qui lui sont reprochés En donnant la mort à Pascal Poli il a voulu venger la mort de son père et mettre en même temps un terme aux menaces constantes dont sa famille était l'objet de la part des frères Poli. Il regrette la mort de Gentile, qui est le résultat d'une imprudence, d'une maladresse.

Audition des témoins

Les trois témoins assignés à la requête de M. le Procureur général confirment leurs déclarations écrites.

Un témoin assigné à la requête de l'accusé vient déposer d'un fait sans grande importance au procès.

Réquisitoire

M. l'avocat général Angeli fait l'historique de l'inimitié existant entre les familles Poli et Leca. L'accusé a voulu tout simplement exercer un acte de vengeance transversale : il a voulu s'ériger en justicier Leca Toussaint a raconté lui-même avoir prémédité son crime ; il a guetté sa victime pendant deux jours et trois nuits. Dans ces conditions, une répression s'impose, d'autant plus que pour assouvir sa vengeance, Leca Toussaint n'a pas craint de faire feu sur un cabriolet, où avaient pris place d'autres personnes, et c'est ainsi qu'il a donné la mort à une victime innocente.

En terminant, l'honorable organe du ministère public, fait un pressant appel à la fermeté des jurés et sollicite, en termes énergiques, la condamnation de Leca Toussaint.

Plaidoirie de Me Nivaggioli

L'honorable défenseur déclare qu'en l'état des aveux complets de l'accusé et après les débats lumineux auxquels les jurés viennent d'assister, il ne s'attardera pas à discuter la matérialité des faits reprochés à l'accusé. La défense portera certainement ce débat sur les précédents de l'affaire et, c'est pourquoi, l'honorable organe de la partie civile fait, à son tour, un récit complet de l'inimitié des deux familles. Il démontre que tous les torts ne sont pas du côté de Poli En tout cas, il est certain qu'aucun fait répréhensible ne peut être relevé contre Poli Pascal qui injustement accusé d'avoir participé à l'assassinat commis sur Leca Jean-Baptiste, bénéficiait, à bon droit, au juin dernier, d'un verdict d'acquittement. En lui donnant la mort, Leca a obéi à ses instincts sanguinaires, il a exercé un acte de basse vengeance et Messieurs les jurés ne voudront pas qu'à côté de leur justice ferme en même temps que bienveillante, puisse s'en trouver une autre, autrement expéditive, qui exécute en même temps qu'elle les prononce des arrêts de mort. En condamnant Leca, ils feront œuvre de justice et de patriotisme ; ils donneront une salutaire leçon à ceux qui seraient tentés de l'imiter et ils rendront un grand service à leur pays en flétrissant des procédés qui le déshonorent et l'avilissent.

Plaidoirie de Me Decori

L'avocat de la veuve Gentile déclare qu'il n'a pas à prendre parti dans cette affaire soit pour les Leca, soit pour les Poli. L'accusé a fait feu volontairement sur Gentile après avoir une première fois déchargé les canons de son arme sur Poli Pascal ; l'acte qu'il a accompli est le résultat d'une volonté criminelle. Pour obtenir la condamnation de Leca il suffira à l'honorable organe de la partie civile de se servir des propres déclarations de l'accusé qui a reconnu que trois jours auparavant il n a pas fait feu sur Poli parce qu'il se trouvait sur une charrette en compagnie d'autres personnes. La même raison aurait dû arrêter son bras le jour du crime. Tout démontre que ce jour-là Leca a cru voir en Gentile un protecteur de Poli et il l'a exposé dans la même balse. Dans ces conditions l'honorable avocat n'hésite pas à faire appel à la justice des jurés pour leur demander, au nom d'une veuve éplorée et de ses deux orphelins la réparation à laquelle ils ont droit.

Plaidoirie de Me H. de Montera jeune

Me H. de Montera jeune faisait ses débuts dans cette affaire Dans une plaidoirie où l'élégance de la forme le disputait à la valeur de l'argumentation, le jeune maître expose, avec une aisance vraiment étonnante, les raisons qui militent en faveur de son client. On aurait dit que le jeune et distingué avocat se sentait chez lui dans cette enceinte de la Cour d'assises où, pour se faire une place envié, il n'aura qu'à marcher sur la trace de ses aînés. Il porte un nom cher et respecté ; la succession qu'il recueille est des plus lourdes, mais nous sommes rassurés à ce sujet car il a fait preuve pour ses débuts qui a dépassé toutes les espérances de réelles qualités qu'on trouve rarement chez un débutant.

Après avoir fait connaître l'origine de l'inimitié existant entre les deux familles qu'animaient des liens d'une étroite parenté, le jeune et sympathique défenseur trace un tableau saisissant des nombreux faits du brigand redoutable qui s'appelait Poli Mathieu. Le retour en Corse de Poli Pascal avait jeté l'épouvante au sein de la famille Leca. Ces malheureux, en butte à des menaces constantes, terrifiés par les agissements sinistres de Poli, résolurent d'en finir et, c'est ainsi que Leca Toussaint qui avait de justes raisons de considérer Pascal comme l'un des auteurs de l'assassinat commis sur la personne de son père, a pu croire avec raison qu'il était de son devoir de supprimer celui qui, du concert avec son frère Paul, avait été la cause des malheurs qui pesaient sur sa famille. Son acte était donc légitime et il doit être absous.

L'honorable défenseur ne fera pas appel jurés l'heure de discuter la seconde question qui pèse sur son client. La Gentile n'est pas le résultat d'une action coupable ; elle ne peut être attribuée qu'à une maladresse, une imprudence dont les jurés n'hésiteront pas également à prononcer de ce chef l'acquittement. Leca dont les antécédents sont irréprochables, et sur le compte duquel ont été fournis les meilleurs renseignements.

Dans une éloquente péroraison, l'orateur ne saurait solliciter de l'humanité des jurés sincères les félicitations les plus vives, M. le Président lui adresse au nom de la Cour.

M le conseiller Savelli s'est exprimé en ces termes :

» Me Hyacinthe de Montera,

» Ainsi que vous l'avez bien voulu vous rappeler, je suis toujours heureux de pouvoir à témoigner toute ma sympathie à la jeunesse et brillante jeunesse du barreau. Ce plaisir m'est particulièrement agréable aujourd'hui, car votre plaidoirie, si bien ordonnée démontre la culture de l'esprit le respect de la forme trop souvent négligée dans la chaleur de l'improvisation, la recherche du bon goût allié aux bonnes études et à la dignité. Vos remarquables débuts sont le présage d'un avenir plein de promesses. Du reste, pour occuper dès à présent à cette barre la place de votre père, si bien ordonnée démontre la culture de l'esprit, il vous suffira d'avoir constamment à l'esprit et à son intéressante famille dont vous avez le souvenir ému et attristé, d'un monde meilleur, sourit à vos généreux efforts, vous n'avez qu'à vous inspirer de ces exemples et des enseignements qu'il vous a légués, vous serez toujours sur les traces des Conseils distingués, qui sont aussi à vos côtés, l'oeil vénéré qui a pris soin de votre enfance avec une si touchante sollicitude, justement qualifié, il y a quelques instants de Maître émérant et hors pair du barreau criminelle, dont le cœur toujours jeune tressaille à toutes les appels généreuses et qui restera longtemps encore pour vous, nous en formons des vœux, un guide sûr et écouté.

» Me Hyacinthe de Montera,

» Quand on porte un nom comme le vôtre, connu dans toute la Corse, dans la magistrature, illustre au barreau, on doit de le maintenir digne de sa réputation. De même que noblesse oblige. Vous venez de le prouver, vous saurez rester fidèle à cette antique devise. Puissent tous vos beaux rêves, pleins de chaudes espérances qui chantent dans votre cœur de 20 ans, se réaliser un jour pour votre bonheur et pour le plus grand de ceux qui vous admireront.

» Je vous adresse, avec les félicitations méritées de la Cour, mes meilleurs souhaits. »

Plaidoirie de Me H. de Montera aîné

C'est sous le coup d'une profonde et légitime émotion que le vieux maître du barreau criminelle prend à son tour son rôle. Il remercie le Président de la Cour des trop flatteuses qu'il a adressées au jeune et brillant rejeton de la famille, se hâte de déclarer qu'il n'a pas pu bénir le mariage de sa nièce.

Témoins du mariage : le colonel Sabatié, commandant le 78e, et M. de Villeneuve, ancien secrétaire d'ambassade ; de la mariée : le général d'Anbigny et M. Dargent, conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

Ecoles laïques

Les membres du Comité du Patronage des écoles laïques de Bastia sont instamment priés de se réunir le dimanche 29 novembre à 5 heures du soir, dans la salle du parloir du Lycée. Ordre du jour : Questions diverses relatives à l'emploi des fonds.

00569

Cinématographe

Aujourd'hui dimanche, trois représentations des tableaux vivants, cinématographe, projections, gramophone, A travers le firmament, l'Italie et la Riviera, montagnes russes, danses serpentines, tournée par Paris. A 3 heures, 5 heures et 8 heures, dans les anciens magasins Gualtieri, en face l'ancienne poste. Prix : premières, 1 fr., deuxièmes, 0.60, troisièmes, 0.40.

Vol d'un pantalon

Les gendarmes de la brigade de Vescovato ont arrêté, sur le territoire de Lucciana et conduit à Bastia, le nommé Paul-Emile A., de Vescovato, âgé de 20 ans, inculpé de soustraction d'un pantalon et d'un revolver au préjudice de M. Damiani, de Lucciana. Interrogé par M. le Juge d'instruction, il a été, malgré ses dénégations, placé sous mandat de dépôt.

Cet individu a été déjà condamné plusieurs fois pour vol.

Oxygénée Cusenier
Verte ou Blanche

Avis

Le cabinet du docteur Agostini est transféré 4, Cours Sebastiani, au 1er, en face la caserne Marbeuf.

A louer

Moulin à huile, à Vescovato.

S'adresser pour renseignements au bureau du journal.

— Moulin à huile situé à Barchetta.

S'adresser à M. Suzzoni, organiste à Bastia.

— Un étage au 2e, rue de la Banque n° 3.

S'adresser au bureau du journal.

— Le deuxième étage situé au-dessus des magasins Marinotti.

S'adresser à M. Giappiconi, boulevard du Palais, 6.

Le Joyeux Pèlerin

Le dimanche, on mettra en vente le journal *Le Pèlerin*.

Cette revue illustrée en couleur, très spirituelle est une des meilleures publications de la bonne presse de Paris. Tout le monde y trouvera de quoi rire, s'amuser et s'instruire, et tout ça pour 5 centimes.

Etat Civil

Mariages

Casalta François-Antoine-Joseph-Ambroise, avocat, et Martinetti Joséphine-Marie-Germaine, tous deux de Bastia.

Manni Joseph-Antoine-Michel, employé de commerce, de Bastia, et Ottaviani Marianne, brodeuse, de Monticello.

Naissances

Manuel Angèle-Louise. — Dalesi Jean-Baptiste.

A louer présentement

Place Saint-Nicolas, numéro 19, un appartement composé de huit pièces, avec deux portes d'entrée, au 5e étage.

Pour tout renseignement s'adresser chez M. Dominique Mattei aîné place Saint-Nicolas.

MELROSE
RÉGÉNÉRATEUR savant des CHEVEUX
Le Melrose rend progressivement aux cheveux gris et blancs la couleur et la beauté de jeunesse. Il fortifie et fait pousser les cheveux. Il enlève les pellicules et donne aux cheveux une souplesse qui les rend faciles de se coiffer et de rester en place.
TRAVAIL p. Dames, bonnes crochet, 70 à 100 fr. p. m. bien payé. Ecr. Préceptis, à Grenades (Haute-Garonne).

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 28 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, + 11.7 midi, + 17. à 7 heures du soir, + 13.5 Maxima, + 17.4 Minima, 8°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 757 mm. midi, 755 mm. 6 heures du soir, 749 mm.

Vent. — ...ue la matinée.

Dans l'après-midi, O. assez fort.

...t du ciel, quelques nuages.

...rtenaire, à midi : 9 mm.

Carnet mondain

M. l'abbé Gardey, vicaire général, curé de Sainte-Clotilde, a béni mardi le mariage de M. Henri Périgot, capitaine au 78e régiment d'infanterie, fils du vice-amiral Périgot de Rumé née de Bonavita, avec Mlle Bourgeois, fille du général François. Mgr Sonnois, archevêque de Cambrai, retenu au congrès catholique de Lille, n'a pas pu bénir le mariage de sa nièce.

Témoins du marié : le colonel Sabatié, commandant le 78e, et M. de Villeneuve, ancien secrétaire d'ambassade ; de la mariée : le général d'Anbigny et M. Dargent, conseiller référendaire à la Cour des Comptes.

LIBRAIRIE OLLAGNIER

LE THÉATRE

L'Adversaire

comédie en 4 actes
de MM. Capus et Emmanuel Arène

L'Adversaire emplit tout entier le numéro du « Théâtre ». Portraits des auteurs et portraits des interprètes, scènes de chaque acte, toilettes en détail de chacune des artistes, un texte par Félix Duquesnel, Noirée, Adolphe Aderer et Aspertini ; c'est ce qu'il faut pour assurer un succès égal à celui de la pièce qui fait courir tout Paris.

Ce numéro contient un magnifique portrait de

M. Emmanuel Arène

Prix du numéro : 2 francs. — franco : 2.35.

Bourse de Paris

	27 nov.	28 nov.
3 Rente 0/0 ancien	97.95	97.90
— 3 p. 1/0 amortis.	98.05	98.15
ex-coupon.		

Dépêche de Nice

A propos DE « L'ADVERSAIRE »

Les allégations d'un journal italien

Un journal italien, *la Stampa*, avait publié une prétendue interview de M. Victorien Sardou, dans laquelle Pillustre dramaturge déclarait exagéré le formidable succès obtenu par l'*Adversaire*, et trouvait excessif le triomphe de cette comédie qui fait courir tout Paris et produit des recettes inconnues jusqu'ici.

Les termes de cette interview ayant été reprodnits par le *Matin*, M. Victorien Sardou a immédiatement écrit une lettre de protestation très énergique et très affectueuse aux auteurs de l'*Adversaire* qui sont tous deux ses amis ; en même temps M. Sardou prisit le *Matin* de reproduire un démenti très énergique qu'il a envoyé à la *Stampa* pour protester contre les allégations de ce journal qu'il déclare mensongères et qu'il qualifie d'insanités.

A L'INSTITUT

M. Ribot, ancien président du conseil, député du Pas-de Calais, a été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques, en remplacement de M. Théophile Roussel, décédé.

Une mort suspecte

L'enterrement de la victime

Manifestations des travailleurs de l'alimentation. Cris séditieux. Bagarres et arrestations.

Les obsèques de François Lafond, le garçon de café, qui donné lieu, cet après-midi, à des manifestations séricuses contre la préfecture de police et à de nombreuses bagarres.

Plusieurs arrestations ont été opérées.

On compte plusieurs blessés parmi les manifestants, comme parmi les agents.

La confédération générale du travail reproche au préfet de police la mort de Lafond, qui serait, d'après les intéressés, une victime des bagarres du 29 octobre dernier.

La nouvelle du décès avait provoqué une grosse émotion à la Bourse du travail.

A ces obsèques assistaient les ouvriers coiffeurs, les ouvriers boulangers et les manœuvres de toutes les corporations de l'alimentation.

Des mesures sévères de police avaient été prises ; mais elles n'ont pu empêcher les bagarres de se produire.

En effet, à l'arrivée au cimetière, des cris séditieux ont été poussés ; les agents ont voulu s'emparer des manifestants, mais ils ont eu beaucoup de mal à en arrêter une quinzaine.

SUICIDE d'un lieutenant-colonel

On télégraphie de Tunis :

Le lieutenant-colonel Aurousseau, qui était aux arrêts de forteresse à la Kasbah, s'est coupé la gorge avec un rasoir, dans la soirée d'hier.

On l'a trouvé étendu sur le sol, ne donnant plus signe de vie.

Le général Roux, commandant la division d'occupation de Tunis, avait transmis au résident l'énoncé des faits relevés par lui contre le lieutenant-colonel Aurousseau, au sujet de la gestion de cet officier, comme directeur du fonctionnement de la commission centrale de quelques compagnies indigènes formant l'armée tunisienne.

M. Pichon avait remis ce dossier à M. Spiro, procureur de la République.

Par décision du ministre de la guerre, le lieutenant-colonel Aurousseau avait été admis, depuis quelques jours à faire valoir ses droits à la retraite.

Le général Roux l'avait maintenu, toutefois, aux arrêts de forteresse, afin de le tenir à la disposition du parquet, qui devait décider s'il y a lieu de décerner contre cet officier un mandat d'amener.

LES Parlementaires anglais A PARIS

La réception au Palais Bourbon

La réception qui a été offerte hier par la Chambre des députés aux et lords communes anglais et à leurs familles, a été brillante.

Aucun d'eux n'oubliera pareille réception.

à Versailles

Les parlementaires anglais sont partis ce matin pour Versailles ; les uns, en chemin de fer ; les autres, en automobiles.

La matinée a été consacrée à la visite du Palais.

Après déjeuner, ils ont visité les parcs,

Après une soirée réception à l'Hôtel de Ville, les parlementaires anglais sont repartis pour Paris.

A l'Automobile-Club

Ce soir, grand concert avec Demongeot, Noté et bien d'autres célébrités, dans les salons de l'Automobile Club.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 9 heures.

M. David, l'un des secrétaires, donne lecture du procès verbal de la séance d'hier, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Budget de l'Instruction publique

Suite de la discussion du budget du ministère de l'Instruction Publique.

La discussion s'ouvre sur le chapitre 85.

Le traitement des Instituteurs

M. Doumer, président de la commission du budget, annonce que la commission, après le vote du budget, déposera un projet de loi relatif à l'augmentation du traitement des instituteurs.

La nomination des Instituteurs

M. de Beauregard développe une motion tendant à conférer la nomination des instituteurs aux recteurs.

La motion est renvoyée à la commission.

Les constructions scolaires

Le ministre de l'Instruction publique répondant à une observation d'un membre de la Chambre, dit que les fonds pour la construction des écoles seront fournis au fur et à mesure des besoins.

Les derniers chapitres de ce budget sont adoptés.

La séance est ensuite levée et renvoyée à 2 heures de l'après-midi.

Séance de l'après-midi

Budget des Beaux-Arts

Discussion du budget du ministère des Beaux-Arts.

M. Couyba

dit que l'installation du ministère des Beaux-Arts aux Tuileries constitue un danger pour le Musée du Louvre et demande le transfert de ce ministère.

Le ministre

répond qu'il s'occupera de demander les crédits nécessaires pour ce transfert.

On passe à la discussion des chapitres.

M. Chauvière

présente des critiques contre la censure et cite plusieurs incidents à l'appui de ses observations ; il demande sa suppression.

Le ministre

défend les actes de la censure et démontre la nécessité de son maintien.

Les chapitres 1 à 20 sont votés.

La croix du Panthéon

M. Dejeante

demande l'enlèvement de la croix du Panthéon.

M. Chaumié

ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, combat longuement la proposition du député de la Seine.

Cette proposition est mise aux voix et repoussée par 322 voix contre 203.

Les chapitres 21 et 65 inclus sont successivement mis aux voix et adoptés sans discussion.

L'ensemble du budget des Beaux-Arts est voté.

Séance lundi matin.

AVIS

La Direction de l'Usine à Gaz, a l'honneur d'informer le public que ses bureaux sont ouverts de 7 à 11 heures du matin, à son Usine de Toga, et de 4 à 6 heures du soir, à sa succursale, Bd Paoli, 13.

Manufacture Française D'ARMES et CYCLES
Saint-Etienne (Loire)

Pour toutes commandes s'adresser à M. H. Badani, armurier, 22, Boulevard Paoli, Bastia, seul représentant pour la Corse.

Etude de Me LUCCHETTI, avoué

près le Tribunal Civil de première instance de Calvi

VENTE SUR SAISIE-IMMOBILIÈRE

Il sera procédé le douze janvier mil neuf cent quatre, en l'audience des criées du Tribunal Civil de première instance de Calvi, séant au Palais de Justice de la dite ville, à une heure de relevée, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur, des immeubles ci-après désignés, en quatre lots formés de la manière suivante:

Premier Lot.

Troisième étage, dénommé *Etage Orticoni*, et moitié du quatrième étage d'une maison située à l'Ile-Rousse, rue de Nuit et rue Paoli. Le dit troisième étage est composé de six pièces et un corridor et la moitié du quatrième étage comprend deux pièces également avec corridor.

Second Lot.

Spade, pièce de terre en labour plantée d'oliviers, avec maisonnette en ruine, située commune de Monticello, figurant à la matrice cadastrale sous les numéros 643 à 664 et 692 de la section B, pour une contenance de trois hectares, cinquante six ares, cinquante neuf centiares, tenant d'un côté à M. Blasini Ernest de l'Ile-Rousse, et d'un autre côté à Franceschini Louis, maire de Corbara.

Troisième Lot.

Parcelle de terre en nature de jardin, verger et vigne, située au lieu dit *Casacutine-Sottano*, commune de Corbara, figurant au cadastre sous les numéros 571 à 575 de la section B, pour une contenance de seize ares, cinquante centiares, bordant la route de l'Ile-Rousse à Corbara *qui la sépare de Casacutine-Soprano*, et attenant aux hoirs Franceschini, ancien pharmacien, de Corbara.

Quatrième et dernier lot.

Parcelle de vigne, complantée de quelques figuiers et pêchers, située commune de Corbara, au-dessus de la parcelle dénommée *Casacutine-Soprano*, appartenant aux conjoints Orsoni, figurant à la matrice cadastrale sous le numéro 374 de la section C, pour une contenance de seize ares, quinze centiares, tenant d'un côté à MM. Orsoni, de l'Ile-Rousse, et Taddei de Monticello.

Ainsi que le tout se poursuit et comporte sans aucune exception ni réserve avec les immeubles par destination qui en dépendent et les augmentations qui pourraient y être faites.

Ces immeubles appartiennent aux sieurs et dames:

1. Marie Romani et François conjoints Orsoni tant en son nom personnel que pour l'autorisation de son épouse, négociants, domiciliés et demeurant ensemble à l'Ile-Rousse;

2. Romani Romain, ancien clerc de notaire, ci-devant demeurant et domicilié à l'Ile-Rousse, actuellement demeurant à Paris;

3. Reine Clergues, veuve de feu Romani Emmanuel, de son vivant greffier de la justice de paix de l'Ile-Rousse, prise en sa qualité de tutrice légale de ses enfants mineurs Nina et Emmanuel, frère et sœur Romani par représentation dudit feu Emmanuel *Romani, demeurant et domiciliée* à Marseille, et tous les sus-nommés pris en leur qualité de fils et héritiers du dit feu Nicolas Romani, de son vivant notaire à l'Ile-Rousse, débiteur originaire et la vente des dits immeubles en est poursuivie dans les formes édictées par l'article 33 et suivants du décret loi du 28 février 1852.

A la requête du Crédit Foncier de France, société anonyme, créancière hypothécaire sur les immeubles dont la désignation précède, ayant son siège à Paris, rue des Capucines numéro 19, agissant poursuites et diligences de son gouverneur demeurant au siège social, ayant pour avoué maître Lucchetti, lequel est constitué et occupera sur la présente poursuite d'expropriation.

En vertu des grosses en forme exécutoire:

1. D'un acte reçu par Maître Murati, notaire, à Calvi, le 10 août mil huit cent quatre vingt-deux, contenant contrat conditionnel de prêt au profit du sieur Nicolas et demoiselle Lucrèce, frère et sœur Romani, demeurant et domiciliés à l'Ile-Rousse, par le Crédit Foncier de France, d'une somme de neuf mille francs, avec hypothèque sur les immeubles dont la désignation a été donnée.

2. D'un autre acte reçu par le même notaire le 10 janvier mil huit cent quatre vingt-trois, enregistré, constatant la réalisation du dit prêt de neuf mille francs, à concurrence de sept mille six cent vingt francs.

3. D'un troisième acte reçu par le même notaire, le 5 novembre mil huit cent quatre vingt-trois, aussi enregistré, constatant la remise des mille trois cent quatre vingt francs retenus au prêt différé. Et suivant commandement tenant lieu de procès-verbal de saisie-immobilière notifié par exploits séparés aux sus-nommés après notification des titres conformément à l'article mil huit cent soixante dix-sept du Code Civil, le premier du ministère de l'huissier Ernout de Paris, en date du 25 juillet mil neuf cent trois pour le sieur Romani Romain, le second du ministère de l'huissier Breuil-Bonnefoy de Marseille, en date du 24 juillet de la même année, signifié à la dame Clergues veuve de feu Romani Emmanuel en qualité de tutrice légale de ses enfants mineurs, et enfin le troisième suivant exploit de Ceccaldi huissier à l'Ile-Rousse du vingt-sept du même mois, pour les conjoints Orsoni demeurant à la dite ville, les dits originaux de commandement dûment enregistrés et visés le jour de leurs dates par Messieurs les maires des dites communes ont été transcrits au bureau des hypothèques de Calvi, le 23 octobre mil mil neuf neuf cent trois, volume 18 numéro 18.

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges déposé au Greffe du Tribunal Civil, de première instance de Calvi, les enchères seront reçues sur les mises à prix ci-après fixées *par la société poursuivante*, savoir:

Pour le premier lot composé du troisième étage et moitié du quatrième étage, le dit troisième dénommé *Etage Orticoni*, situés à l'Ile-Rousse, rue de Nuit et rue Paoli.

Mise à prix, cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Pour le deuxième lot composé d'une pièce de terre labourable plantée d'oliviers avec maisonnette en ruine, au lieu dit *Spade*, commune de Monticello.

Mise à prix, cinq cents fr., ci . . . . . 500 fr.

Pour le troisième lot se composant d'une parcelle de terre en nature de jardin et vigne, lieu dit *Casacutine-Sottano*, commune de Corbara.

Mise à prix, cinq cents francs, ci . . . . . 500 fr.

Pour le quatrième et dernier lot composé d'une parcelle de vigne complantée de quelques figuiers et pêchers située commune de Corbara au-dessus de la parcelle *Casacutine-Soprano*.

Mise à prix, cent francs, ci . . . . . 100 fr.

Total des mises à prix, mille deux cents francs. . . . 1,200 fr.

Il est déclaré, conformément aux dispositions de l'article 692 du code de Procédure civile modifié par la loi du 21 mai 1858, que tous ceux du chef desquels il pourrait être pris inscription sur lesdits immeubles saisis, *pour raison d'hypothèque* légale, devront requérir cette inscription avant la transcription du jugement d'adjudication.

Fait et rédigé à Calvi, trois novembre mil neuf cent trois.

LUCCHETTI,
avoué.

Enregistré à Calvi, le quatre novembre 1903, fol. 49. c. 6, reçu un franc quatre vingt huit centimes décimes compris.

Signé: H. FERRI.

Pour copie conforme.

Signé: LUCCHETTI,
avoué.

Bastia, Imp. Ollagnier

2e ANNÉE — LUNDI, 30 NOVEMBRE, et MARDI, 1er DÉCEMBRE 1903 — N° 335

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration: 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur

Les annonces sont payables d'avance et reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (le page) 0.75 — Divers. 0.20 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois
Corse	20 fr.	10 fr.	5 fr.
Autres Départ.	22 »	12 »	6 »

UNION POSTALE, ET AUTRES PAYS: le port en sus.

On ne répond pas des manuscrits déposés.

LE CALENDRIER

FÊTE D'AUJOURD'HUI: Saint Eloi.
SOLEIL: (Heure nationale)
Lever, 6 h. 43 m. — Coucher, 3 h. 58 —
Lune: Pleine le 4 — Dernier quartier le 10.
FÊTE DE DEMAIN: Sainte Blaise.

30 NOVEMBRE

Les Engrais à employer

La caractéristique de la culture des céréales, des vignes et autres plantes de rapport en Corse, c'est que, comparativement aux prix, aux soins et frais qu'elles occasionnent, les rendements sont tout à fait insuffisants. Et pourtant la terre est bonne, l'eau ne manque pas, la lumière, la chaleur non plus. A quoi donc attribuer cette insuffisance de récoltes?

Tout simplement — calamités atmosphériques et maladies à part — à la mauvaise préparation du sol et surtout au manque d'engrais appropriés aux besoins des plantes cultivées. Nous en soumes encore, d'une façon générale, à employer le fumier mal préparé, du lupin enfoui en vert, des crottins de mouton ou des débris de végétaux de ci, de ça, et c'est tout, alors que nos terres ont besoin d'azote organique et surtout d'acide phosphorique et de chaux, éléments susceptibles à eux seuls de tripler la récolte, quand des fumures culturales bien comprises aident leur travail dans la masse de la terre.

Nous ne pensons pas, à dessein, de la potasse, dont les fruits, les blés, les prairies, les céréales, etc., ne sauraient se passer — les fruits et raisins surtout — parce que les terres de la Corse en contiennent suffisamment à l'état soluble et insoluble. Mais en donnerait-on un peu sous forme immédiatement assimilable par les plantes, qu'elle serait la bienvenue.

Actuellement, et en l'état de notre économie agricole, il faut habituer progressivement, et sans trop effrayer, l'agriculteur insulaire à l'heureux usage d'engrais chimiques. En l'occurrence, l'engrais qui ne demande pas beaucoup de raisonnement, qui est prolifique et contient les trois éléments qui manquent à nos terres, c'est-à-dire, l'azote, l'acide phosphorique et la chaux, c'est le *Superphosphate animalisé*.

Ce produit fertilisant dose:

Azote organique	1 0,0
Acide phosphorique soluble .	13 à 15 0,0
Sulfate de chaux	40 à 50 0,0

Son prix, logé en sacs de 100 kilos, quai Marseille, est de 8 francs les 100 kilos.

Cet engrais est obtenu par le procédé du regretté Aimé Girard, de l'Institut, c'est à-dire en traitant les cadavres et les débris animaux au moyen de l'acide sulfurique, de façon à former une bouillie épaisse, riche en matières organiques, en même temps que du phosphate riche d'Algérie. De cette façon, on a un engrais contenant de l'azote organique, de l'acide phosphorique soluble à l'eau et au nitrate, c'est-à-dire immédiatement assimilé par les plantes cultivées, plus de la chaux, sous forme de sulfate de chaux ou plâtre.

Ce plâtre est un bon appoint pour nos terres de Corse, car, outre la chaux qu'il leur procure, il contribue, d'après les expériences magistrales du regretté savant, M. Dehérain, à transformer la potasse insoluble de la terre en potasse soluble immédiatement utilisée par nos cultures. En outre, cette chaux ne brûle pas la matière organique du sol, par conséquent n'amoindrit pas son pouvoir fertilisant.

En somme, c'est pour le moment, l'engrais économique à recommander en Corse: économique par son prix, économique par son épandage, économique parce qu'il contient les éléments qui manquent à nos terres, et que l'on serait obligé de demander à deux ou trois engrais différents.

La dose à employer, après expériences, va de 1.000 à 1 200 kilos par hectare pour les prairies, de 800 à 1.000 kilos pour les vignes, arbres fruitiers et céréaliers, et 800 kilos pour les céréales.

Les artichauts, asperges, petits pois, choux, tomates, haricots, aubergines, fraises et pommes de terre primeurs, ne sont pas moins sensibles à l'action des engrais chimiques que les plantes de grande culture.

Les expériences poursuivies depuis tantôt dix ans en Vanne'use, par la chaire départementale d'agriculture, ont permis de constater que non seulement les légumes étalent plus volumineux, plus savoureux, de meilleure cuisson, mais encore de venue plus précoce.

Appelé à diriger pendant cinq années consécutives des expériences entreprises sur la culture hâtive des légumes cités plus haut, cultivés en terrain granitique, identique, quant à sa composition, à ceux que nous avons en Corse, nous avons adopté finalement un engrais à base de superphosphate animalisé, composé ainsi:

Azote.	2 à 3 0,0
Acide phosphorique soluble .	5 à 6 0,0
Potasse	1 à 2 0,0

Cet engrais, employé à la dose de 1.000 kilos environ par hectare, nous a permis de doubler et même de tripler la récolte, comparativement à l'emploi exclusif du fumier, et de récolter une semaine avant la date normale.

Il y a donc en Corse une nouvelle orientation à suivre dans la culture tant des céréales, vignes, arbres fruitiers, que des légumes. Souhaitons que nos agriculteurs, toujours à la peine, rarement aux honneurs, se décident à entrer dans cette voie féconde en résultats. Il y va de leur intérêt.

J.-B CASTELLI.

N. B. — Le superphosphate animalisé s'emploie à la volée pour les céréales, avant le labour d'ensemencement; en couverture sur les prairies, et en cuvette pour la vigne et les arbres fruitiers. L'engrais composé pour légumes se met dans les raies, avant le semis ou la mise en place des plants, et tuteurs ou autour de ces derniers, s'ils sont déjà plantés. Pour tous renseignements qui pourraient être utiles à nos lecteurs, nous sommes à leur disposition. Ils n'ont qu'à nous écrire au *Réveil agricole*, 15, quai du Canal, Marseille.

ÉPHÉMÉRIDES CORSES

30 novembre 1789. — L'Assemblée nationale décrète, sur la proposition de Talleyrand, que les biens du clergé sont à la disposition de la nation.

1er décembre 1553. — On a vu que le 13 novembre un corps ennemi avait mis le siège devant Bastia.

Après sept jours de tranchées, pendant lesquels les Génois n'ont pas ménagé le feu de la place qui a fini par tomber, il fut décidé que Sampiero irait rendre la capitale de la Corse aux Génois.

Les très bons défenseurs de cette ville la parent se retirer en deçà du Thermo avec armes et bagages, et Doria envoya diplomatiquement son message.

MUSIQUE MILITAIRE

PLACE SAINT-NICOLAS

Programme du 1er décembre à 3 h.

1 Montebello,	Lace.
2. Les Noces de Jeannette,	Massé.
3. Les Balkans,	Joubert.
4. Lucie de Lammermoor.	Donizetti.
5 La Jeune Mariée,	Mourgey.

Le Chef de Musique, MOULINES.

Le Torpilleur « 263 »

La Commission d'enquête instituée par le commandant de la marine en Corse, à la suite de l'échouement du torpilleur 263, vient de transmettre ses rapports au ministre de la Marine. Ces rapports, au nombre de trois, s'appuient des *dépositions recueillies au cours de l'enquête*, tendent à mettre hors de cause le commandant du 263, le lieutenant de vaisseau Guichen. Voici d'après les dépositions de l'équipage du 263 et des témoins comment *serait survenu cet accident*:

« Ayant reçu l'ordre de mouiller à 45 mètres du rivage, le commandant du 263 ordonna à une distance de 25 mètres de parer les ancres; quelques instants après *il donnait* l'ordre de mouiller. L'ancre de tribord étant engagée, le commandant ordonna de mouiller celle de bâbord, celle-ci aussi était impossible à manœuvrer, mais le patron-pilote chargé de cette manœuvre *le laissa ignorer au commandant*. Ce dernier voyant tout à coup la côte à quelques encâblures devant son navire ordonna machine en arrière, mais le torpilleur lancé en avant à grande vitesse ne put obéir *à cette nouvelle impulsion et s'échoua*. »

Nous avons vu le 263 sur la cale de halage où il se trouve depuis son renflouement; la partie intérieure comprise entre la quille et la ligne de flottaison comprise près de huit cents tuons. On n'a pas encore commencé les réparations, le port de Toulon ayant *fait savoir* qu'il enverrait à Ajaccio un ingénieur du génie maritime pour savoir si la coque du 263 est réparable et utilisable, les machines et l'armement étant en parfait état.

A *la suite du renflouement du 263* le vice-amiral Fournier a proposé pour la croix de la Légion d'honneur le mécanicien principal Valmier, de la défense mobile de la Corse, qui *dirigeait les opérations de sauvetage*. — B.

LA SÉPARATION DES ÉGLISES et de l'Etat

La commission relative à la séparation des Eglises et de l'Etat s'est réunie sous la présidence de M. Buisson; elle a abordé l'examen du titre II de l'avant projet de M. Aristide Briant.

Après une discussion à laquelle ont pris part MM. Groussau, Allard, Loup, Bepmale, Lefas, Krauss, Reille, Vaillant, Cachet et Briand, elle a adopté les articles 3 et 4 de l'avant projet qui sont ainsi rédigés:

Art. 3. — A dater de la promulgation de la présente loi, la loi du 18 germinal an X est abrogée. La convention passée à Paris, le 29 messidor an VIII, entre le gouvernement français et le pape est dénoncée. Sont également abrogés le décret-loi du 26 mars 1852 et les arrêtés du 10 septembre 1852 et du 18 mai 1853; la loi du 4er août 1879, les décrets des 12 et 14 mars 1880, 12 et 14 avril 1880, l'ordonnance du 25 mars 1882, les décrets du 17 mars 1808, la loi du 8 février 1831, l'ordonnance du 25 mars 1844, les décrets des 29 août et 14 novembre 1862, du 5 février 1867 et du 12 septembre 1872.

Art. 4 — L'ambassade auprès du Vatican et la direction des cultes sont supprimées.

Le Vestiaire des Pauvres

L'Œuvre du Vestiaire des Pauvres, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, est en bonne voie d'organisation. On pourra, dans quelques jours, commencer la distribution des effets.

On nous fait remarquer avec raison que l'Œuvre serait encore plus

---

TIRAGES 15 & 20 Nbre
PANAMA A LOTS & CONGO
500.000 Fr.
3 Gros Lots et 515 divers
21 lots de deux de 10 000 fr.

Contre l'envoi de Cinq francs
ON REÇOIT 30 NUMÉROS DE TITRES
du portefeuille de la remorgue (Panama à lots, Dons du Congo et Fosses). Le Bordereau de chaque Police Obligation est assuré de recevoir un Capital exigible, une valeur à lots et un Bon remboursable par amortissement suivant l'ordre déterminé par les chances des tirages.
La Poste accepte les envois contre remboursement
Ecrire de suite à M. DEYBER, Directeur de la Caisse Syndicale, 58, Rue Maubeuge, PARIS (IXe).



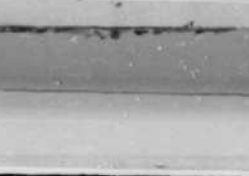
Royal Windsor
LE CÉLÈBRE
RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS? AVEZ-VOUS DES PELLICULES? VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES OU TOMBENT-ILS? NE VOUS DÉSESPÉREZ PAS!
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est la SEULE Préparation des Cheveux inoffensive. Résultats incomparables. Vente toujours croissante.
Exigez que les Cheveux les mieux Soignés soient Windsor. En vente chez les Coiffeurs-Parfumeurs en France et Colonies Françaises.
ENTREPOT: 28, rue d'Enghien, PARIS
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails et attestations.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-la-Garenne, Le Farge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques en ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tuiles. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres: Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Ronces artificielles.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux & Boulevard de Corbara

PHARMACIE PARISIENNE
26, rue de l'Opéra, en face la Gare
F. MARINI
Pharmacien de l'Ecole supérieure de Paris
Produits chimiques et pharmaceutiques toujours purs, fraîchement préparés et à des prix très réduits.
Exécution minutieuse des ordonnances de MM. les Médecins.
Grand rabais sur les spécialités et eaux minérales.
Spécialité d'Huile de Foie de Morue.



Gros lot 600.000 — 500.000 fr
200 000 fr. — 100 000 fr. — 50 000 fr. — 20 000 fr. — 10 000 fr. et nombreux autres gros lots
20 NUMÉROS DE TITRES
Pour 5 fr. en portefeuille contre 5 sous par tirage de:
5 Lots Turcs, Gros Lots 300 000 frs, 1er tirage le 1er décembre prochain.
5 Panama à lots, 1er tirage 15 décembre prochain. Gros Lots 500.000 francs et 100.000 fr. 6 Tirages par an et 300 lots qui doivent à Trois millions 200 000 fr.
10 Bons à lots du Crédit Foncier de France de 1887. Gros Lots 100.000 francs.
20 Numéros de suite et lots après tirage Rembt des primes. — 1ers remboursés de 4 en 4 jours suivant tirages.
Adresser Mandat poste de suite: Directeur COOPÉRATION FINANCIÈRE, 15, Boulevard de la Chapelle, Paris.



ALAMBICS DEROT
BEROT Fils Aîné
Rectificateur Distillateur PARIS
Seuls Fabricants Brevetés du véritable TRIPLE RECTIFICATEUR DE LA MAISON DEROT
Médaille d'Or Paris 1900

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga

Le meilleur des cigares à 0,10 est sans contredit la Cigare Mattei.
Demander dans tous les débits.

Cette liqueur fabriquée avec les extraits de la Corse par LOUIS-NAPOLÉON MATTEI, inventeur de l'AMARO, est douée d'une propriété de beaucoup supérieure à toutes les autres liqueurs digestives, elle a de plus l'avantage lorsqu'elle est étendue d'eau, d'être apéritive, digestive et antispasmodique.
Enfin, c'est une bienfaisante et agréable liqueur, dont l'usage journalier et modéré ne peut que faciliter toutes les fonctions de l'organisme.
Réclamez dans tous les établissements la liqueur Le Cédratine

Annales Parlementaires
F.-A. Cervin, Directeur
PARIS, — RUE MOLIÈRE, 11.
Sommaire du 30 novembre 1903:
Le rôle de la France dans l'organisation de la Paix, d'Estournelles de Constant. — Comme tout recommence, Louis Barthou. — Le cas Hongrois, Georges Weil. Qui a voté? Georges Marie Haviland. — Débats parlementaires, G. Lerolle. — L'Alignement de charges militaires, Monclar. — Feuilleton dramatique, Fernand Desperets.
Le numéro: 15 centimes; pas de timbre. — Numéro spécimen franco sur demande.

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement boulevard Paoli, 13, au 1er, il reçoit tous les jours du matin jusqu'à la tombée de la nuit
PRIX MODÉRÉS

LA REVUE MAME
PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES
Immeubles: 15 centimes; abonnements: France et Algérie, 6 francs par an; étranger, 10 fr. 50. Bureaux: 188, boulevard Saint-Germain, Paris.
Lire dans la *Revue Mame* (n° 477 du 8 novembre 1903):
Les dessous de paris: Un scandale à la Chambre des députés, Jean Drault. — Diplomatie, par André Nède. — Chronique littéraire, Henri Guérin. — Le mois en arts: Exposition. — Les théâtres français, Maurice Barrès. — Concerts, Edmond Duguet. — Variétés (suite), Georges Pradel. — Le mois scientifique: La fin de la guerre, A. Antiquus. — Causerie. — Une tasse d'encre, Rose Bertin sur l'ameublement français. — Illustrations d'après Guydo, Manesse, Abel d'Everlange, etc.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.

TUMEUR

6 — FEUILLETON DU PETIT BASTIAIS

UN BEAU-PÈRE

Par CHARLES DE BERNARD

VII

LE PONT AU CHANGE

(Suite)

— Nous devons bientôt arriver, dit le cocher.

— Vous savez donc où je demeure? répondit-elle.

— Non; mais je suppose que ce n'est pas très loin de votre magasin.

— Mon magasin? dit-elle d'un air étonné.

Il lui raconta par quel hasard il l'avait aperçue, d'abord; l'effet produit sur lui par sa résistance; enfin, l'empêchement de circonstances qui, du magasin de modes du passage du Saumon, l'avait conduit jusqu'au parapet du pont au Change.

La jeune fille écouta ce récit d'un air distrait; depuis un moment elle éprouvait une émotion nouvelle et aussi pénible qu'aucune de celles qu'elle avait ressenties jusqu'alors. Ses yeux errants de toute part cherchaient à percer l'obscurité, et à chaque instant elle se retournait avec inquiétude comme si elle eût craint quelque danger.

— Vous avez peur? lui dit Henri.

— Oui, répondit-elle d'une voix sourde.

— Ne craignez rien. Ces gens que vous apercevez de temps en temps et que vous prenez peut-être pour des malfaiteurs, sont des passants fort inoffensifs qui, comme nous, rentrent chez eux un peu tard, mais de qui nous n'avons rien à redouter.

— Je ne crains pas les voleurs.

— Cependant vous êtes tremblante. De quoi donc avez-vous peur?

Au lieu de répondre, Laure s'arrêta.

— Voici la rue de la Jussienne, dit-elle; maintenant je n'ai que quelques pas à faire, et je ne veux pas vous donner la peine de venir plus loin.

— Je ne veux quitter pas avant de vous avoir vu rentrer chez votre mère, répondit Lanbespin surpris de ce congé imprévu.

La jeune fille, de plus en plus agitée, insista pour ne pas être accompagnée plus longtemps; mais tout ce qu'elle put dire à cet égard fut inutile.

— Jusqu'à ce que vous soyez près de votre mère, je répands de vous devant Dieu, lui dit Henri d'un ton grave, s'il vous arrivait quelque accident, je ne me le pardonnerais jamais. Ainsi donc, que cela vous plaise ou non, je ne vous quitte pas.

— En ce cas, allons vite, répondit Laure en se remettant en marche d'un pas rapide qu'elle pressait à chaque instant.

— Mais qu'avez-vous donc pour trembler ainsi? lui demanda Lanbespin de plus en plus étonné; a-t-on supposer qu'on nous attaque, ce qui ne sera pas, me croyez-vous incapable de vous défendre?

— Ne voyez vous pas un homme sous cette porte? dit la jeune fille d'une voix altérée.

— Il n'y a personne.

— Marchons plus vite.

— Au nom du ciel, crimes-vous! que pouvez vous craindre avec moi?

Laure ne répondit pas, mais sa respiration entrecoupée, son tremblement nerveux et les regards qu'elle continuait de jeter autour d'elle annonçaient une profonde terreur.

— Enfin, c'est ici, dit elle, lorsqu'ils furent arrivés au coin de la rue Pagevin.

Vers le milieu de cette rue, au troisième étage d'une maison étroite, on apercevait une fenêtre ouverte et éclairée; circonstance assez étrange à une pareille heure, et d'autant plus propre à attirer l'attention qu'à toutes les croisées des maisons voisines régnait une obscurité complète.

Au milieu de l'encadrement, sur le fond clair produit par la lumière placée dans l'intérieur de la chambre, se découpait en silhouette la figure d'une femme dont le corps était tellement penché en dehors qu'il y avait lieu de craindre qu'elle ne tombât dans la rue.

— Voilà votre mère, dit Lanbespin, qui à cette attitude pleine d'anxiété avait reconnu l'amour maternel. »

Laure, sans lui dire un mot, quitte son bras et courut vers la porte de la maison, qui se trouva entr'ouverte. Au moment où elle en retournait sur le seuil, prête à s'adresser à son sauveur un geste d'adieu, un pas précipité se fit entendre dans la rue à quelque distance. A ce bruit, la jeune fille s'élança dans l'allée comme une biche dans son taillis et la porte se referma.

Avant que Lanbespin fût revenu de la surprise où l'avait plongé cette disparition si brusque, un homme vigoureux, en bonne mine et jeune encore, autant qu'il put en juger dans l'obscurité, se trouva inopinément devant lui.

— Galant chevalier, nous nous revoyrons, lui dit d'un air d'ironie menaçante cet inconnu, qui, après l'avoir examiné un instant, se dirigea vers la porte où Laure venait d'entrer, l'ouvrit au moyen d'une clef qu'il tira de sa poche et la referma violemment dès qu'il eut tour il eut pénétré dans l'allée.

Un peu désorienté par ce dénouement prompt, Lanbespin resta immobile au milieu de la rue. Au bout de quelques secondes, il leva la tête par un mouvement machinal; la femme qu'il avait aperçue à la fenêtre n'y était plus. Peu après, un bruit de voix lui arriva confusément, et bientôt il crut entendre une discussion violente. Un homme dont il ne pouvait distinguer les traits mais qui, par sa taille, lui rappela l'individu qui venait de lui parler, parut tout à coup à la fenêtre et la ferma de manière à risquer de la mettre en pièces.

Voilà la chute de rideau, se dit alors Lanbespin en essayant de rire de son désappointement; maintenant, il me semble que ce que j'ai de mieux à faire, c'est d'aller coucher.

(A suivre).

CIGARETTE FATMA

parfaite si, outre les vêtements, elle pouvait fournir aux malheureux de vieux meubles, tels que chaises, fauteuils, lits, tables, malles, coffres, tapis, etc., etc. Qui n'a chez lui quelque vieillerie en ce genre dont il se débarrasserait sans regret et qui pourrait faire le bonheur de quelque ménage misérieux ? Que ces meubles soient boiteux, bran lant ou usés jusqu'à la corde, n'importe ! qu'on les donne à la Société de Saint-Vincent de Paul, celle-ci fera les réparations nécessaires, et ce qui, chez les familles aisées, était encombrement inutile, deviendra chose précieuse pour les malheureux qui manquent de tout.

Qu'on se hâte donc de remettre à cette Société vieux vêtements et vieux meubles et bien des misères seront promptement soulagées.

Bulletin Financier

Paris, le 26 novembre 1903.

Début très animé et en nouvelle hausse. Dans la suite, des réalisations ont pesé sur le cours et ailleurs le marché et la clôture s'affichent généralement au-dessous des limites de la veille. Le 3 0/0 finit au plus bas à 97.95 après 98.10 à la suite de la tenue du comptant où les offres abondent. L'Extérieure reste ferme à 90.87 ; le Turc est en reprise à 88.10. Les Sociétés de Crédit sont calmes et fermes. Les nouvelles obligations foncières 3 0/0 1903 se traitent à 456.75.

Au comptant en banque, l'Obligation 6 0/0 Grenade, première hypothèque sur le Ligne Morelle-Grenade, est recherchée à 358. Les 2 nos de Styrie sont soutenus à 370. La Société Française de Tramways Electriques et Chemins de Fer compte parmi les bonnes valeurs de son portefeuille, l'affaire de Vincennes, dont l'obligation de 500 frs à 1/2 rapporterait 22 fr. 50, détachés le 15 janvier prochain un coupon de 11 fr. 25 net.

Fermeté des Chemins Français.

Information Financière. — Une dépêche de Madrid annonce que la grande banque parisienne informe que le Ministre des Finances, M. Villaverde, a décidé de venir bientôt à Paris pour parachever la solution du renouvellement des traités de commerce avec la France. Les avantages que l'Espagne nous offre seront le double résultat d'augmenter nos exportations en Espagne qui dominent à vue d'œil, et de rendre plus facile et plus sûre aux capitaux français l'exploitation de concessions, mines et chemins de fer.

Le Mois Météorologique à Bastia

OCTOBRE 1903

Le mois d'octobre a eu 6 jours de pluie qui ont donné 84mm d'eau. La moyenne est de 9 jours et de 125mm.

L'année dernière ce mois avait eu 103mm de pluie.

La température moyenne du mois a été de 17°5, elle est inférieure de 4°2 à celle du mois de septembre.

L'année dernière, la température moyenne du mois d'octobre avait été sensiblement la même, c'est-à-dire 17°1.

Les vents se sont répartis de la manière suivante :

15 jours S.-E. (scirocco).
1 jour N.-E. (grecale).
6 jours S.-O (libeccio).
2 jours N.-O (maestrale).
2 jours N (tramontane).
5 jours de calme.
31 jours.

Moyennes du mois :

Température minima, 14°3.
Température maxima, 20°7.
Hauteur barométrique, 760mm9.
Intensité du vent, 1,7.
Etat du ciel, 0,41 couvert.

SAVON DU CONGO Se méfier des contrefaçons

RÉCOMPENSES HONORIFIQUES

Les personnes ci-après désignées ont obtenu des récompenses pour actes de sauvetage ou de dévouement :

Mention honorable

M. Giannesini Mathieu, ex-caporal pompier à la Compagnie de Marseille, déjà titulaire d'une lettre de félicitations ; le 2 février 1903, belle conduite dans un incendie au cours duquel il a été contusionné.

Lettre de félicitations

M. Grimaldi Pascal, gardien de la paix à Cannes, le 28 août 1903, a porté secours à un vieillard sur le point d'être renversé par un tramway.

M. Antonini Antoine François, gardien de la paix à Marseille, le 17 août 1903, a maîtrisé un cheval emporté attelé à un voiture sans conducteur ; déjà titulaire d'une lettre de félicitations.

Brahni Jean Joseph, gardien à la prison de la Rochelle, le 24 avril 1903, a maîtrisé un cheval emporté.

CIGARETTE FATMA

NOMINATIONS ET PROMOTIONS

M. le lieutenant Suzzoni, du 3e rég. de tirailleurs sénégalais, est affecté au 2e régiment d'infanterie coloniale.

— M. le lieutenant-colonel Orlanducci, en service à Madagascar, est placé au 15e régiment d'infanterie coloniale.

— M. l'agent de 1re classe de l'inscription maritime Saumaroli est passé à la date du 5 novembre dans la première moitié de la liste d'ancienneté de son grade.

— M. Campodonico, lieutenant des douanes à Alger, est désigné pour La Pallice.

Courses de Bastia

Messieurs les membres de la Société des Courses de Bastia sont priés de se réunir en assemblée générale, le jeudi 3 décembre à 8 heures 1/2 du soir, dans une des salles de l'Hôtel de Ville.

Objet de la réunion :

1° Compte de gestion.
2° Election du Comité.

Le *Secrétaire*

Correspondance

Bastia, 27 novembre.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Permettez-moi d'avoir recours à la publicité de votre journal pour les faits suivants :

Bien que nous soyons au XXe siècle et à côté des villes les plus civilisées, nous avons encore parmi nous des gens, que je ne sais comment qualifier, qui trouvent qu'il n'y a rien de mieux à faire ici-bas que de tourmenter les étrangers de passage et les personnes les plus inoffensives.

Parmi ces dernières, est mon enfant, qui depuis trop longtemps déjà est en butte aux coups et aux vexations de toutes sortes de la part de forcenés qui marchent toujours par groupes nombreux.

Si on s'attaque à mon enfant, qui pourtant a derrière lui des personnes capables de le faire respecter (quelques uns doivent le savoir), que doit il en être de ceux qui sont seuls et abandonnés.

Je laisse à l'opinion publique le soin de répondre ?

En attendant, je viens d'adresser encore une plainte pour le fait qui suit :

Depuis tantôt un mois, à mon insu, un marin s'amusait à tourmenter mon enfant en lui lançant à la figure les épithètes les plus grossières partout où il le rencontrait ; mercredi, encouragés par celui-ci, divers jeunes gens se crurent permis de le poursuivre à coups de sifflets et de pierres depuis la buvette Dalmas, au vieux port, jusqu'au bureau des pilotes, où il arriva à bout de forces et fortement épouvanté.

Heureusement pour lui qu'un honorable citoyen se trouva là pour les disperser, sans cela qui sait ce qui serait arrivé.

Aussi me suis-je décidé à avoir recours à la justice, car il n'est que temps qu'on laisse tranquille mon enfant.

Veuillez agréer, etc.

VINCENT BENIGNI,
Receveur de l'Enregistrement municipal.

Quels estomacs !

Un maître-queux du commencement du règne de Louis XIV nous a transmis les éléments d'un menu pour trente personnes. Le repas est de huit services, composés chacun de vingt cinq à trente plats. Or, chaque service constituant un repas complet, n'a été servi que de dix en dix. Actuellement, presque tout le monde est à la recherche d'un bon médicament pour l'estomac. Le meilleur remède pour l'estomac, c'est les Pilules Pink. Telle est l'opinion de ceux qui ont employé les Pilules Pink et en particulier celle de Monsieur J. Perreaux de Beaumesnil-le-Grand où elle habite, 18, rue de Château.

« Depuis longtemps je souffrais, écrit-elle, de grands maux d'estomac, ne pouvant que je ne pouvais pas manger, ce qui m'affaiblissait naturellement beaucoup. Je travaillais sans cesse age et je ne me sentais pas la force de faire mon travail, j'avais tout de suite envie, mes souffrances me donnaient une figure désagréable, tout le monde me disait que j'avais l'air en colère. Aujourd'hui, grâce aux merveilleuses pilules Pink, je travaille avec courage et plaisir et je ne souffre plus du tout. »

Pour se guérir des maladies d'estomac, bien des gens ont depuis vainement des sommes énormes avec des remèdes sans valeur. Certaines préparations peuvent bien accidentellement favoriser les digestions, mais elles ne peuvent pas guérir les indigestions habituelles. Pour obtenir un résultat réel, il faut que le remède agisse sur les organes digestifs et non sur nos estomacs. Le mouvement ne doit pas être le travail de l'estomac mais doit rendre l'estomac capable d'opérer son propre travail, c'est ce qu'obtiennent les Pilules Pink.

Les vraies Pink ne sont pas composées de farines digestifs prônées comme digestion artificielle, mais par leur composition elles font l'estomac, relèvent les forces des organes digestifs et nous paraissent être des digestions naturelles. Elles agissent à la fois sur l'estomac, le chlorose, le sang, le cœur, les nerfs, le foie, la faiblesse générale, le rhumatisme, la névralgie, les migraines, étourdissements, palpitations, bourdonnements d'oreilles. On peut se les procurer dans toutes les pharmacies et au dépôt établi à Dijon, pharmacie, 21, rue de la Paix. Trois francs cinquante la boîte, dix-sept francs cinquante les six boîtes franco.

L'Incident de l' « Adversaire »

Voici la lettre de M. Sardou en réponse à l'article de la *Stampa* :

Monsieur le Directeur,

Dès que j'ai connu l'article de la *Stampa* dont vous avez publié ce matin un fragment, j'ai écrit au directeur de ce journal pour protester énergiquement contre les insanités que m'attribue son correspondant.

Aussi bien, je suis las d'avoir tous les jours à adresser des protestations de ce genre aux journaux italiens, anglais, américains, etc...

Et je déclare ici, une fois pour toutes, que ces prétendues interviews de moi dans la presse étrangère ne méritent aucune créance.

Agréez, etc.

VICTORIEN SARDOU.

Tabac Colonial Français

Cour d'Assises

Audience du 30 novembre

Présidence de M. SAVELLI, *conseiller*

Risterucci Jean-Thomas, de Casevecchie, qui comparaît devant le jury, a à répondre des faits suivants :

Acte d'accusation

Depuis longtemps, Risterucci Jean-Thomas nourrissait de vifs ressentiments contre le maire de la commune de Casevecchie, Michali Jean-Simon.

S'étant muni d'un fusil et de nombreuses cartouches, il alla, le 16 février 1903, se poster aux abords de la vigne de Muracciole Basile, parent du maire. L'ayant découvert à 50 ou 60 pas, il le coucha en joue.

Diverses personnes du village, ayant deviné les mauvais desseins de Risterucci, étaient accourues sur les lieux. Muracciole Ours-Paul, frère de Basile, faisait partie de ce groupe. Il cria à Risterucci : « Prends garde à ce que tu fais. »

Risterucci resta un moment interdit et Basile eut le temps de se sauver. L'accusé tourna aussitôt ses armes du côté d'Ours-Paul, qui se trouvait encore au milieu du groupe, et fit feu dans sa direction, sans l'atteindre.

Au même instant, arrive Simoni Ange-Mathieu, beau-frère d'Ours-Paul, qui revenait des champs, conduisant un cheval chargé de deux sacs de farine. Risterucci fit feu. Le cheval fut touché à la cuisse gauche.

Muracciole Ours-Paul, de Victor, voulut prendre la fuite. Comme il était visé par Risterucci, il voulut s'abriter derrière le cheval de Simoni. Aussitôt, une balle vint s'enfoncer dans l'un des sacs de farine.

Neuf fois, Risterucci déchargea son arme. Tout le monde se mit à fuir. Alors, Risterucci se rendit devant les maisons du maire Michali, des frères Muracciole et de Vincentini Antoine-Dominique, beau-frère du Maire. Ces maisons sont attenantes.

Pendant plus d'une heure, Risterucci continua le feu.

Les murs de ces maisons furent criblés de balles. Divers projectiles pénétrèrent à l'intérieur. L'un d'eux traversa la fenêtre d'une chambre à coucher et alla se perdre dans les couvertures d'un lit sur lequel reposait un enfant de cinq ans.

Pendant la fusillade, la dame Michali Marie-Mathée, sœur du maire, fut blessée par un éclat de pierron, qui, détaché des murs sous le choc d'une balle, vint s'abattre sur son œil gauche et en détermina la perte irréparable.

Cependant, Risterucci aperçut, à peu de distance, Arrighi Henri qui travaillait dans sa vigne. Il fit feu deux fois ; une balle effleura le talon droit de la chasseuse d'Arrighi. Un autre projectile s'aplatit sur un mur.

En se retirant, Risterucci déclara à la dame Fazi Angélique qu'il lui restait encore des cartouches et qu'il voulait exterminer tous les Muracciole et les Vincentini.

Trois docteurs en médecine ont examiné l'état mental de Risterucci et ont conclu à une responsabilité limitée.

En conséquence, Risterucci est accusé de cinq tentatives de meurtre et d'un crime de coups et violences suivis de la perte d'un œil, avec cette circonstance aggravante que chacun de ces crimes a précédé, accompagné ou suivi l'autre.

M. le Président procède à l'interrogatoire de l'accusé Risterucci qui prétend ne se souvenir de rien. Malgré les pressantes exhortations de M. le Président et les nombreuses questions qui lui sont posées, l'accusé persiste dans son système.

M. le Président fait remarquer à MM. les jurés que l'accusé a été soumis à un examen médical et que les hommes de l'art ont conclu à une responsabilité limitée.

Quinze témoins sont assignés à la requête de M. le Procureur Général.

Ils confirment, pour la plupart, leurs dépositions écrites. Ils s'étendent longuement sur la scène du 15 février et sur les nombreux coups de feu tirés par Risterucci.

MM. les docteurs Zaccarelli de Corte et Sallesti de Bastia concluent à la responsabilité très limitée.

M. Achert, substitut du procureur général, soutient l'accusation.

Sans discuter la matérialité des faits qui sont très clairs, M. l'avocat général déclare vouloir uniquement examiner le seul point intéressant de ce procès, la question de responsabilité.

Risterucci n'est pas un dément, au sens de la loi. Le jury se trouve, sans doute, en présence d'un excentrique, d'un extravagant, d'un déséquilibré. Sa responsabilité n'est pas celle d'un homme parfaitement raisonnable, mais elle existe dans une certaine mesure.

Les gens qui l'approchent et qui le connaissent le montrent comme un homme s'occupant de ses affaires et n'ayant jamais donné de signes d'aliénation mentale. Soumis, enfin, à un examen médical les hommes de l'art déclarent que sa responsabilité est limitée.

Dans ces conditions, l'impunité ne saurait être assurée à l'accusé. Le jury retiendra que si Risterucci retourna à Casevecchie, il pourrait se livrer à des actes beaucoup plus graves et commettre d'autres crimes. Il faut, dores et déjà, le mettre dans l'impossibilité de nuire et, en le punissant, même légèrement, la leçon pourra lui être profitable.

Me Charles Decori présente la défense de l'accusé qui n'est pas, d'après l'honorable avocat, l'homme dangereux dont a parlé l'accusation. Il est bien considéré dans sa commune où malheureusement, et pour les gens sans prévention, il passe pour un malheureux fou.

Le jury osera-t-il condamner un aliéné ?

Me Decori ne le pense pas, en présence surtout de la déposition si claire et si catégorique de M. le docteur Sallesti. L'honorable praticien n'a-t-il pas déclaré, entre autres choses, que l'accusé était affligé d'une tare héréditaire ? Il a eu et il a encore des fous dans sa famille.

D'ailleurs, à la maison d'arrêt de Bastia, l'accusé est considéré comme un malheureux atteint de la manie de la persécution.

Dans ces conditions le jury n'hésitera pas à rendre à la liberté un infortuné qui, aujourd'hui encore, ne se rend pas compte de sa véritable situation.

Le jury a à répondre à treize questions. Après une assez courte délibération, il rapporte un verdict négatif sur toutes les questions.

Risterucci Jean-Thomas est acquitté et mis sur le champ en liberté.

Par suite des congés accordés aux jurés, la liste du jury se trouve ainsi composée :

Jean-Thomas

Antomarchi, commissaire spécialret., Tox.
Illasini Philippe-Antoine, rentier, Pino.
Graziani Mathieu, retraité, Rospigliani.
Damei Ellen-e Fidèle, négociant, Bastia.
Giorgi Pierre-François-Vincent, rentier, San Martino di Lota.
Marchioni Dque, employé des chemins de fer, Bastia.
Guiderdoni Dque-Antoine, adjudant retraité, Moca-Croce.
Romani P., brigadier ret., Ghisonaccia.
Colonna-Ceseri S., prop., Portovecchio.
Oletta P., cont. des douanes ret., Bastia.
Frediani J.-L., pr., Valle di Campoloro.
Giudicelli P., anc. mag., Olmi Cappella.
Zoani Jean, capitaine de port, Ajaccio.
Alberti Alexandre, suppléant, Bastia.
Faggianelli Fr.-E., professeur, Bastia.
Sorba Pierre, ingénieur, Calvi.

JURÉS SUPPLÉMENTAIRES

Carrega J.-P., commandant territorial, Bastia.
Ferelli Antoine-Joseph, négociant, Bastia.
Fieschi A.-F., commandant territorial, Bastia.

JURÉS COMPLÉMENTAIRES

Truc Toussaint Félix.
Mingalon Joseph-Antoine.
Thiers François.
Orenga Philippe.
Giacobini Sylvestre.
Darthuy Edouard Ch.
Cervoni Albert.
Casanova Léon.
Grassi J.-Félix.
Bitterlet L.-Pierre.
Monti Pierre-Paul.

Un nouveau tirage a eu lieu à la fin de l'audience pour pourvoir au remplacement de trois autres jurés qui ont été dispensés.

Audience d'aujourd'hui :

Leca Antoine François, cordonnier, Ministère public, M. Angeli, avocat-général.

Défenseur, Me Decori.

Petite Gazette

Variations Atmosphériques du 30 novembre

Thermomètre. — 7 heures du matin, à midi, 12°8 à 7 heures du soir, + Maxima, 13°4 Minima, 7°.

Baromètre. — 7 heures du matin, 735 mm. midi, 735 mm. 5 heures du soir, 736 mm.

Vent. — sud le matin, N.O. très fort dans l'après-midi, S.O. modéré.

Etat du ciel, souvent.

Pluviomètre, à midi : 0 mm.

Nos sénateurs

M. Giacobbi a été nommé membre du bureau membre de la commission chargée de l'examen du projet de résolution de M. Gourju, portant modification de l'article 9 du règlement, relatif à la vérification des pouvoirs.

Bel acte de courage

Les journaux de Marseille annoncent le bel acte de sauvetage accompli par un de nos compatriotes, le capitaine Luciani, du Cap-Corse, beau-frère de M. Cooper, pro-consul d'Angleterre à Bastia :

M. le lieutenant de vaisseau Farchi, commandant la *Fille de Cinzia*, vient de signaler à M. Rambe, commissaire de l'inscription maritime à Marseille, la conduite de son lieutenant, M. Luciani. Celui-ci s'est particulièrement distingué en sauvant d'une mort certaine, le 9 octobre dernier, en rade de Sydney, le matelot Valebella qui était tombé à la mer, entre le navire et le wharf. Valebella, dans la chute, avait rebondi sur le bastingage et était à demi évanoui.

Le lieutenant Luciani, n'écoutant que son courage et sans tenir compte des requins très dangereux dans le port de Sydney, s'élança dans l'eau et en retira le matelot Valebella qui aurait infailliblement péri sans son intervention.

Nos félicitations.

Obsèques

Hier à 1 heure de relevée ont eu lieu en l'église paroissiale Sainte-Marie les obsèques de Mlle Vincentine Gaudfucci, décédée le 26 à l'âge de soixante dix-huit ans.

Cette excellente femme s'est éteinte doucement, pleine de résignation et de confiance dans les promesses de la vie future. Sa dépouille mortelle a été suivie à sa dernière demeure par une foule de parents et d'amis.

Le deuil était conduit par ses beaux-frères et ses neveux.

Nous adressons aux familles Bonavita, Bobis, Mariotti, Fiorenti, Gandolfi et Gaudfucci toutes nos condoléances.

— Hier à deux heures et demie de l'après-midi ont eu lieu à l'église paroissiale de Saint Jean Baptiste, les obsèques de la petite Maggiotti Françoise, enlevée à peine âgée de deux mois à l'affection de ses parents, au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis.

Nous adressons à la famille Maggiotti l'expression de nos sincères condoléances.

Les pêcheurs italiens

Le tribunal correctionnel a eu à juger les patrons des deux balanciers italiennes surprises par les chasseurs en train de pêcher dans les eaux françaises, poursuivis sur la plainte de M. l'Administrateur du service de la marine à Bastia, pour infraction aux lois sur la pêche côtière.

Malgré la brillante plaidoirie de Me de Caraffa, le tribunal a condamné les deux patrons Borelli Pierre et Criscola Toussaint à 200 francs d'amende chacun, à la saisie des filets et à tous les frais.

Suicide

Le nommé V. Pierre, de Prano, âgé de 60 ans, était un des plus anciens cantonniers de la Compagnie des chemins de fer départementaux.

Dimanche matin, il fit comme d'habitude la distribution de pétrole aux cantonniers qui devaient partir avec le train de 6 h. 40 ; ses camarades ne remarquèrent rien d'anormal dans son état. La distribution terminée, il resta dans le magasin. Vers sept heures, sa femme étant venue lui apporter son déjeuner, aperçut suspendu au plafond ; elle entra, affolée, appela au secours et aidée de diverses personnes, prodigua tous ses soins à son infortuné mari, tout fut inutile ; la mort remontait à quelques minutes.

Le docteur Batteali, appelé en toute hâte, ne put que constater le décès.

V. avait fait un nœud coulant avec une corde neuve, l'avait solidement attachée à une poutre du grenier, puis était monté sur des caisses de pétrole qu'il avait ensuite fait rouler d'un coup de pied, la strangulation avait été instantanée. On ignore les motifs qui ont poussé ce malheureux à mettre fin à ses jours. Il laisse une femme et trois filles.

Les obsèques ont eu lieu à une heure de relevée ; tous les camarades du défunt y assistaient.

Service funèbre

Les familles et les parents du Dr Graziani Jean-Marie, bienfaiteur de l'Hôpital civil, sont informés que le mercredi 2 décembre 1903, à 9 heures du matin, sera célébrée dans la chapelle de l'Etablissement, une messe pour le repos de son âme.

Histoire de la Conception

Nous apprenons que les Administrateurs de l'oratoire de l'Immaculée Conception vont, à l'occasion de la fête du 8 décembre prochain, offrir aux procuratrices, ou l'image traditionnelle ou une médaille artistique en argent contrôlé, à l'effigie de la Vierge Immaculée et de sainte Dévote, patronne de la Corse.

BRAIRIE OLLAGNIER

LE THÉATRE

L'Adversaire

comédie en 4 actes

MM. Capus et Emmanuel Arène

L'Adversaire emplit tout entier le numéro du « Théâtre ». Portraits des auteurs et portraits des interprètes, scènes de chaque acte, toilettes en détail de chacune des artistes, un sonnet par Félix Duquesnel, Noirère, Adolphe Aderer et Aspertini ; c'est dire qu'il faut pour assurer un succès égal à celui de la pièce qui fait courir tout Paris.

Le numéro contient un magnifique portrait de

M. Emmanuel Arène

Prix du numéro : 2 francs. — Un an : 25.35.

Tabac Colonial Français

Un deuil, par-tout des survivants, faire chaque année, toute l'année, des dessins au crochet, ouvrage facile et bien payé. Ecr. Mme Vercier-Ballard, manufacture de dentelles, Marseille.

Dépêches Télégraphiques

Deux Attentats

A Carpineto

Dimanche dans l'après-midi, on a découvert sur le territoire de Carpineto le cadavre du nommé Calendini Vincent, âgé de 35 ans.

On attribue ce meurtre au nommé Stefani Hyacinthe, âgé de 60 ans, et à son fils, Dominique, âgé de 22 ans, qui le matin même du crime auraient eu une dispute avec Calendini.

Le père et le fils Stefani sont en fuite.

A Occhiatana

Dimanche, à Occhiatana, vers 11 heures et demie du matin, la demoiselle Colombani Annonciade, âgée de 31 ans, a tiré un coup de revolver sur le nommé Orsolani Jean-Pierre, menuisier, âgé de 33 ans, qui se trouvait dans la buvette tenue par la demoiselle Casanova.

Orsolani n'a pas été atteint ; la demoiselle Colombani a pris la fuite.

Le mobile de cette tentative de meurtre serait dû à la jalousie.

ELECTIONS LÉGISLATIVES

Côtes-du-Nord

Les électeurs de la 1re circonscription de Lannion avaient à élire un député, en remplacement de M. Derrien, décédé.

M. Rosambo a été élu par 5.504 voix contre 4.054 à M. Auregan.

Inscrits, 13.160

M. Derrien, conservateur, maire de Lannion depuis 1892, avait été réélu le 27 avril 1902, par 5.913 voix, contre 4 106 à M. le docteur Le Bolla, républicain.

Nouvelles Militaires

Cadre de réserve

M. le général Pedoya, commandant le 16e corps d'armée, est placé, à dater de ce jour, dans la 2e section (réserve) du cadre de l'état-major général de l'armée.

LES Parlementaires anglais A PARIS

Service religieux

La plupart des membres du Parlement anglais ont assisté, hier matin, à un service religieux, à la chapelle de l'ambassade d'Angleterre.

A l'ambassade d'Angleterre

Dans l'après-midi, les communeurs et lords anglais se sont rendus à l'ambassade d'Angleterre, où une magnifique réception a été donnée en leur honneur.

Au Nouveau-Cirque

Hier soir, les parlementaires anglais se sont rendus au Nouveau-Cirque.

Le départ

Les parlementaires anglais sont partis ce matin pour visiter les principales villes de France où on a organisé des magnifiques réceptions en leur honneur.

Les parlementaires anglais doivent visiter Bordeaux, Lyon, Tours, Nice, Monaco.

Ils seront de retour à Londres le 9 décembre.

Le Ministre de la Guerre à Tarbes

LA STATUE DE DANTON

Dimanche a eu lieu, à Tarbes, l'inauguration du monument élevé à la mémoire de Danton.

Cette cérémonie était présidée par le ministre de la guerre qui a prononcé un discours qui lui a valu, à maintes reprises, de chaleureux applaudissements.

Visite *des établissements militaires*

La cérémonie terminée, le général, accompagné du capitaine Mégeville, un de ses officiers d'ordonnance, a visité les divers établissements militaires.

Mariage civil

Après cette visite, le ministre de la Guerre a assisté au mariage civil de M. André Bouffard, fils du chef de cabinet du Préfet des Hautes-Pyrénées, avec Mlle Catherine Chaliot, nièce de M. Mousset, directeur des Thermes de Capvern, et de M. Dalas, président du conseil d'arrondissement de Bagnères-de Bigorre.

Les témoins étaient, pour le fiancé : M. Pédebidou, sénateur, et M. Dasquet, député ; pour la fiancée ; M. Jean Dupuy, sénateur, ancien ministre, et Mlle Dalias, sa tante.

Grand banquet

Le soir, un grand banquet populaire a été offert au ministre. Plusieurs toasts ont été portés.

La fête s'est terminée par un magnifique feu d'artifice.

Revision DU PROCÈS DREYFUS

Demande en revision

La demande de revision que l'ex-capitaine Dreyfus a fait remettre à la Chancellerie est parvenue au ministère de la Justice, le 26 novembre dernier. Le secret le plus absolu est gardé sur le contenu de cette lettre. Toutefois, on assure que certains des faits énumérés par M. Alfred Dreyfus corroboreraient des renseignements figurant dans le dossier que le général André avait communiqué antérieurement à M. Vallé.

L'enquête du ministre de la Guerre

On se souvient qu'au cours d'une interpellation sur l'affaire Dreyfus, développée, il y a quelques mois, à la tribune de la Chambre par M. Jaurès, le ministre de la Guerre avait annoncé son intention de se livrer à un examen personnel des dossiers qui se trouvaient au ministère de la Guerre. C'est le résultat de cet examen, ainsi que les constatations qui se trouvent consignées dans le dossier que le général André a fait parvenir à son collègue de la Justice.

Ces constatations doivent être, si l'on s'en rapporte aux bruits mis en circulation, d'une nature assez grave, puisqu'elles ont déterminé le Garde des sceaux à saisir la Commission de revision de la demande de l'ex-capitaine Dreyfus.

Bien que rien n'ait encore transpiré, et qu'on en soit réduit aux suppositions, on prétend que le général André aurait trouvé dans les dossiers du ministère de la Guerre des documents d'une authenticité plus que douteuse ; qu'il aurait en outre découvert la trace des manœuvres auxquelles on se serait livré en 1897 ou en 1898, au ministère de la Guerre, pour dissimuler des pièces ou des faits importants ; qu'enfin il aurait obtenu de l'ex-archiviste Gribelin des révélations graves.

Il convient d'accueillir ces bruits avec une réserve d'autant plus grande, que rien jusqu'ici ne permet d'affirmer s'ils sont fondés ou non. Au ministère de la Guerre, comme au ministère de la Justice, on oppose le mutisme le plus absolu à toutes les questions. On se borne à dire que le gouvernement se conformant scrupuleusement au vote émis par la Chambre à la suite de l'interpellation Jaurès, est résolu à ne pas laisser sortir l'affaire du domaine judiciaire et qu'on ne fera aucune communication en dehors de celle qui a été faite ce soir pour annoncer que la Commission de revision, instituée au ministère de la Justice, en vertu de l'article 445 du Code d'instruction criminelle, avait été saisie du dossier du ministre de la Guerre et de la demande de l'ex-capitaine Dreyfus.

La Commission de revision

Le Garde des sceaux, après avoir reçu la demande en revision de Dreyfus, ainsi que le dossier qui lui a été communiqué par le ministre de la guerre, a transmis la demande et le dossier au président de la commission de revision instituée au ministère de la justice, et à M. Durand, conseiller à la Cour de cassation, président.

Réunion de la Commission

La commission de revision se réunira mercredi prochain, au ministère de la justice.

Cette commission comprend trois conseillers à la Cour de cassation : MM. Durand, président ; Marignan et Alphandéry, et les trois directeurs du ministère de la Justice ; MM. Geoffroy directeur des affaires criminelles ; Mercier, directeur des affaires civiles, et Dupré, directeur du personnel.

La Presse

Tous les journaux s'occupent aujourd'hui de la revision du procès Dreyfus.

Plusieurs organes parisiens publient des interviews avec Me Labori, le général Gonse, Jaurès, le général Le Mouton de Boisdeffre, etc.

Le général Gonse, interviewé, prétend qu'il n'a rien à se reprocher, et qu'il a entre les mains, les preuves de son innocence.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Devèze, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Budget de la Marine

La Chambre aborde, ce matin, la discussion du budget du ministère de la Marine.

M. Lockroy

critique longuement les actes du ministre de la marine, qui a complètement désorganisé tous les services. Si le malheur voulait que nous eussions besoin de notre marine, nous nous trouverions en présence des déceptions les plus cruelles.

L'orateur cite plusieurs faits, et entr'autres le remplacement de l'*Espingole*, qui a été confié à des marchands de vin.

Il accuse ensuite le ministre d'avoir exercé une vengeance personnelle contre un de ses employés et signale les abus de tous les jours relatifs à l'avancement des fonctionnaires et des officiers.

M. Lockroy s'étend sur la procédure des adjudications et le choix des chaudières. Il dénonce l'arrêt motivé dans la construction des sous-marins, et termine en déclarant que le ministre compromet considérablement la défense nationale. Nos voisins n'ont plus rien à craindre, avec M. Pelletan notre marine est nulle.

M. Rousset

reproche au ministre d'avoir illégalement fait grâce à un matelot condamné par un tribunal maritime et d'avoir ordonné, ensuite, la destruction de son dossier.

émis par la Chambre à la suite de l'interpellation Jaurès, est résolu à ne pas laisser sortir l'affaire du domaine judiciaire et qu'on ne fera aucune communication en dehors de celle qui a été faite ce soir pour annoncer que la Commission de revision, instituée au ministère de la Justice, en vertu de l'article 445 du Code d'instruction criminelle, avait été saisie du dossier du ministre de la Guerre et de la demande de l'ex-capitaine Dreyfus.

La Commission de revision

Le Garde des sceaux, après avoir reçu la demande en revision de Dreyfus, ainsi que le dossier qui lui a été communiqué par le ministre de la guerre, a transmis la demande et le dossier au président de la commission de revision instituée au ministère de la justice, et à M. Durand, conseiller à la Cour de cassation, président.

Réunion de la Commission

La commission de revision se réunira mercredi prochain, au ministère de la justice.

Cette commission comprend trois conseillers à la Cour de cassation : MM. Durand, président ; Marignan et Alphandéry, et les trois directeurs du ministère de la Justice ; MM. Geoffroy directeur des affaires criminelles ; Mercier, directeur des affaires civiles, et Dupré, directeur du personnel.

La Presse

Tous les journaux s'occupent aujourd'hui de la revision du procès Dreyfus.

Plusieurs organes parisiens publient des interviews avec Me Labori, le général Gonse, Jaurès, le général Le Mouton de Boisdeffre, etc.

Le général Gonse, interviewé, prétend qu'il n'a rien à se reprocher, et qu'il a entre les mains, les preuves de son innocence.

LE PARLEMENT

Chambre des Députés

Séance du matin

Présidence de M. BOURGEOIS

La séance est ouverte à 9 heures.

M. Devèze, l'un des secrétaires, donne lecture du procès-verbal de la séance de samedi, qui est adopté.

LE BUDGET

Suite de la discussion du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1904.

Budget de la Marine

La Chambre aborde, ce matin, la discussion du budget du ministère de la Marine.

M. Lockroy

critique longuement les actes du ministre de la marine, qui a complètement désorganisé tous les services. Si le malheur voulait que nous eussions besoin de notre marine, nous nous trouverions en présence des déceptions les plus cruelles.

L'orateur cite plusieurs faits, et entr'autres le remplacement de l'*Espingole*, qui a été confié à des marchands de vin.

Il accuse ensuite le ministre d'avoir exercé une vengeance personnelle contre un de ses employés et signale les abus de tous les jours relatifs à l'avancement des fonctionnaires et des officiers.

M. Lockroy s'étend sur la procédure des adjudications et le choix des chaudières. Il dénonce l'arrêt motivé dans la construction des sous-marins, et termine en déclarant que le ministre compromet considérablement la défense nationale. Nos voisins n'ont plus rien à craindre, avec M. Pelletan notre marine est nulle.

M. Rousset

reproche au ministre d'avoir illégalement fait grâce à un matelot condamné par un tribunal maritime et d'avoir ordonné, ensuite, la destruction de son dossier.

Séance de l'après-midi

Présidence de M. ETIENNE

La discussion reprend sur le budget du ministère de la marine.

Le ministre de la Marine

répond aux critiques formulées contre son administration. Il justifie son attitude dans l'affaire de l'*Espingole*. Il n'a jamais disgracié de subordonnés par rancune et donné à certains officiers et employés des avancements qu'ils ne méritaient pas.

Il affirme sa bonne foi dans tous ses actes.

M. Lockroy

fait remarquer que le ministre n'a pas suffisamment répondu aux réclamations qu'il a développées.

M. Chaumet

attaque surtout l'administration de la marine et s'attache à établir que M. Pelletan s'est trop souvent montré au-dessous de sa tâche.

M. Le Moigne

soutient que M. Pelletan n'est pas parvenu à réformer certains abus qu'il avait dénoncés à la tribune comme député et comme membre de la commission du budget. Avec lui le prix des constructions navales atteint un chiffre très élevé.

M. Martin

appelle la bienveillance de la Chambre sur la situation pénible des ouvriers des arsenaux, auxquels on fait tant de promesses, surtout à la veille des élections, et qui ne reçoivent jamais rien.

M. l'abbé Gayraud

critique le décret qui a laïcisé les hôpitaux de la marine, dans lesquels les sœurs entraient des services signalés que plusieurs d'entr'elles avaient mérité la Légion d'honneur et des médailles. Leur dévouement ne connaissait pas de bornes, et les pauvres malades les regretteront toujours.

Suite de la discussion demain.

CIGARETTE FATMA

Etat Civil

Naissances

Pantani Antoine. — Laurenti Ange-François. — Giambelli Ange-Louis.

Décès

Vecchi Pierre, employé, marié, 60 ans, de Prunc.
Maggiotti Françoise, 2 mois, de Bastia.
Gualfucci Marie-Vincente, célibataire, 77 ans, de Bastia.
Pallavicini Marie-Camille, mariée, 78 ans, d'Omessa.

AVIS DE DÉCÈS

M. J.-B. Pallavicini ; Mme et M. Compayrot, gendarme à Campile, et leurs enfants ; M. Pierre Pallavicini, à Castiglione ; M. Charles-Jean Pallavicini, retraité, à Castiglione ; Mme et M. Hyacinthe Mariani, négociant, et leur fille ; Mme et M. Pallavicini, brigadier des Postes et Télégraphes, à Ajaccio, et leurs enfants ; Mme et M. Mariani, gendarme, à Lama, et leurs enfants ; Mme et M. Pallavicini, employés des Postes et Télégraphes, à Madagascar ; et leurs enfants ; Mme et M. Pallavicini, employé du Chemin de fer, à Paris ; Mme et M. Manzi, rentier, à Paris ; Mme et M. François Mariani, commis des Douanes, à Madagascar, et leur fille ; Mme et M. Fascendini, facteur, et leurs enfants ; Mme et M. Pierre Lassaire, payeur général des Finances, à Madagascar, et leurs enfants ;

OXYGENÉE CUSENIER
Verte ou Blanche

Avances sur Pensions militaires et civiles, médailles, Légion d'honneur, préfectures, etc. Prêt immédiat d'un trimestre. Caisse centrale de Prévoyance, 32, rue Richelieu, 32, Paris.

LE PHENIX
COMPAGNIE D'ASSURANCES FRANÇAISES SUR LA VIE ET L'INCENDIE
Fondée en 1819
Fonds réalisés : **200** millions
Valeurs assurées encourues **800** millions.
S'adresser à M. GIORDANI, notaire de la Compagnie Le Phénix, à Bastia, 17, Bd Paoli.

ANCIEN CABINET PRADÈRE
PIERRE SABATÉ
Chirurgien-Dentiste du Lycée
SUCCESSEUR
DENTS & DENTIERS (Systèmes perfectionnés)
OBTURATION
& EXTRACTION DES DENTS sans douleur
Bd Paoli, 18, au 1er
Maison Benedetti
M. P. SABATÉ a l'honneur de prévenir [illegible]

PHARMACIE PARISIENNE
26, rue de l'Opéra, en face la Bourse
F. MARINI
Pharmacien de l'École supérieure de Paris
Produits chimiques et pharmaceutiques toujours purs, fraîchement préparés et à des prix très réduits.
Exécution minutieuse des ordonnances de MM. les Médecins.
Grand rabais sur les spécialités et eaux minérales.
Spécialité d'Huile de Foie de Morue.

Librairie Ollagnier
OCCASION UNIQUE
Collection complète des
Combats et Batailles du SIÈGE DE PARIS
(Septembre 1870 à janvier 1[illegible]
Un magnifique volume grand in-4 de 402 pages, illustré de nombreuses gravures
Vendu : 3 francs
au lieu de SIX FRANCS
jusqu'au 15 décembre 1903.

Librairie du *PETIT BASTIAIS*
Vient de paraître le tome Ier :
Le Miroir de l'Amour et de la Douleur
DANS
le Sacré-Cœur de Jésus
INCARNÉ, EUCHARISTIQUE ET CRUCIFIÉ
par le R. P. GINTHER
traduit du latin
par M. l'abbé C.-J. SARROCCHI
Chanoine honoraire, Vicaire forain, Curé de La Porta
Un volume de 550 pages, 3.50 — franco, 4.00

Mme FAITH WOOD
Dentiste
reçoit du 1er au 9 de chaque mois dans son cabinet, 1, rue de l'Opéra, au 1er, en face les magasins Orenga

AVIS
M. A. GEORGES D. D. S.
Dentiste Américain
a l'honneur d'informer le public qu'il s'est établi définitivement boulevard Paoli, 13, au 1er. Il reçoit tous les jours de matin jusqu'à la tombée de la nuit.
PRIX MODÉRÉS

Maison de Confiance
Bijouterie Mattei
20, Boulevard Paoli
LA BIJOUTERIE MATTEI a l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle, qu'elle ne vend que des articles absolument garantis, et [illegible]
Ses objets par elle mis en vente sont marqués au prix connu et [illegible] subit une réduction sur les prix de vente.
La Bijouterie MATTEI [illegible] offrir aux prix les plus réduits les articles de joaillerie, bijouterie, orfèvrerie, montres, chaînes, [illegible] alliances, etc., etc., broches [illegible] ayant le titre.
Se charge de vendre [illegible] son marché.
Achat de vieil or et de [illegible] cours.
Spécialité de stylets Vendetta
Réduction de 10 pour cent. [illegible] ranti 18 karats.

ÉCONOMIE — ÉLÉGANCE
LA MODE ILLUSTRÉE
Journal de la Famille
TRANSFORMÉ
ABANDI
SOUS LA DIRECTION DE Mme Alice RAYMOND
PRIX D'ABONNEMENT :
Seine, Seine-et-Oise : 3 mois, 3 fr.
Départements : 3 mois, 3 fr. 50 c.
56, rue Jacob, 56 — PARIS
Toutes les Dames sont le plus grand intérêt à se servir
DES PATRONS DÉCOUPÉS
DE " LA MODE ILLUSTRÉE "
AVEC LESQUELS ON PEUT FAIRE
TOUS LES VÊTEMENTS CHEZ SOI
Demander à l'Administration du Journal un NUMÉRO SPÉCIMEN de 16 pages in-4°, avec gravure coloriée sur la 1re page, envoyé gratis et franco.
On s'abonne également dans toutes les Librairies et dans tous les Bureaux de Poste.



L'ARGUS DE LA PRESSE
Fondé en 1879
LE PLUS ANCIEN OFFICE DE COUPURES DE JOURNAUX
Lit, découpe et traduit tous les journaux du monde, en fournit les extraits sur n'importe quel sujet.
PARIS. — 14, rue Drouot, — IXe
CORRESPONDANTS de L'ARGUS : St-Pétersbourg, Londres, Berlin, Vienne, New-York, Lisbonne, Genève, Bruxelles, Constantinople, Athènes, Dublin, Berne, Milan.

Le meilleur des cigares à 0.10 est sans contredit le Cigare Mattei.
S'assurer dans tous les débits.

L'un des rédacteurs gérant,
MATTHIEU OLLAGNIER.
Bastia, Imprimerie Ollagnier.

TUMEUR





Le COURRIER de la PRESSE

HOTEL D'EUROPE
ADÉLAÏDE COLOMBANI
Bastia. — 3 et 5, rue de l'Opéra. — Bastia
Cet Hôtel se recommande par sa belle situation, au centre de la ville, à proximité des principaux établissements.
Il possède, en outre, un superbe jardin éclairé à l'électricité où les clients peuvent prendre leur repas pendant l'été.
Banquets — Noces — Festins
Pension à des prix modérés &c.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Chaux hydrauliques et Ciments, marques de Villeneuve-St-Georges, Le Teil, Forge du Teil. — Plâtres gris et blanc. Carreaux-Mosaïques et Ciment. — Briques plates et rondes. — Carreaux. — Tomettes. — Tuyaux en poterie et en grès.
FERS A PLANCHER
Fers en barres : Plats, Ronds, Carrés, Fil de fer, Acières et Aciérations.
TUYAUX EN FONTE, EN GROS
Appareils Sanitaires
Charles CLÉMENT & Cie
Entrepôts aux Magasins Généraux à Boulevard de Corte.

MAISON L.-N. MATTEI ET Cie
Produits Recommandés
La délicieuse
LIQUEUR
CÉDRATINE
digestive et rafraîchissante
L'inimitable
VIN DU CAP-CORSE
AU QUINQUINA
Apéritif tonique et fortifiant
SE MÉFIER DES IMITATIONS

28e ANNÉE — MERCREDI, 2 DÉCEMBRE 1903 — N° 280

00572

Le Petit Bastiais

5 CENTIMES — JOURNAL QUOTIDIEN — 5 CENTIMES

Rédaction & Administration : 8, Boulevard du Palais, Bastia
MATTHIEU OLLAGNIER, Directeur
Les annonces sont reçues aux Bureaux du Journal.
Faits divers 1 fr. — Réclames (3e page), 0.75 — Divers, 0.30 — Judiciaires, 0.25

ABONNEMENT (*Payable d'avance*)

	un an	6 mois	3 mois	
Corse	20[illegible] fr.	10 fr.	5 fr.	Union postale, et autres Pays : le port en sus.
Autres Départ.	22[illegible] »	12 »	6 »	

On ne répond pas des manuscrits déposés.

BIBLIOTHÈQUE BASTIA MUNICIPALE

LE CALENDRIER

Fête d'aujourd'hui : Sainte Bibiane.
Soleil : (Heure nationale)
Lever, 6 h. 43 m. — Coucher, 3 h. 58 »
Lune : Pleine, le 4 — Dernier quar., le 10.
Fête de demain : Saint François Xavier.

1er DECEMBRE

L'Assainissement de la Corse

Il y a neuf ans, lorsque s'achevaient les préparatifs de l'expédition de Madagascar, un article paraît à cette même place du *Petit Journal* portant ce titre singulier : *Contre le général Taxo.* Dès les premières lignes l'auteur s'empressait d'expliquer l'énigme de cet intitulé. Il appelait qu'on des ancêtres de la race maigache, aujourd'hui déchue à ce qui la France a fait une situation de retraite assez douce, avait un jour tenu ce propos fanfaron : « Comment craindrais-je les Blancs ? Tout contre eux deux grands généraux qu'ils se peuvent valoir, Taxo et Hazo. »

Le général Taxo, c'était la fièvre ; le général Hazo, c'était la forêt : le premier aux effluves empoisonnés de la brousse aux fouilles inextricables. Deux redoutables défenseurs, en effet, le premier surtout, qui devait être plus meurtrier pour nos soldats que les armes des Hovas. Et même en Algérie, le poison paludique a fait plus de victimes parmi nos soldats et nos colons que les balles et les yatagans des Bédouins.

L'auteur de cet article constatait que c'est dans cette même Algérie, entre 1878 et 1880, qu'un médecin français, M. le docteur Laveran, alors médecin en chef de l'hôpital militaire de Constantine, découvrit le premier le microbe de la fièvre des marais et le premier accusa les moustiques d'être par leurs piqûres, les agents de la transmission de cette redoutable endémie, depuis la mémorable révélation de Laveran, d'autres observateurs ont décrit avec une précision minutieuse l'évolution du microbe, — l'hématozoaire — de la fièvre paludique dans le sang humain qu'il dévaste et dans les organes du moustique inoculateur.

Le rôle malfaisant de ce moucheron ainsi dénoncé a été le point de départ d'investigations qui ont permis de prendre sur le fait, dans les besognes infectieuses, maints autres insectes « libre-échangistes » contagions redoutables.

La défense de notre humanité contre ces fléaux en a déjà tiré de précieux bénéfices. Ils s'accroîtront des proportions illimitées pour plus grand honneur de la science française et de M. le docteur Laveran en particulier.

∴

Le microbe de la fièvre des marais, dévorateur des éléments vitaux du sang des hommes, le *Petit Journal*, dans l'article en question (décembre 1894), le décrivait et reproduisait l'aspect aux phases successives de son évolution, d'après des figures empruntées à l'œuvre de M. Laveran.

Et sa conclusion était l'indication, obligation primordiales s'imposant aux qui allaient envoyer nos enfants au devant des « généraux Taxo et Hazo » de prémunir sura-bondamment le soldat contre toutes les éventualités de privations, de défectueuse hygiène, — et d'abord de largement pourvoir l'expédition du médicament défensif par excellence contre l'empoisonnement paludéen, la quinine.

Ce mémento d'un modeste journaliste pouvait sembler superflu jusqu'à l'outre-cuidance... d'autant plus que l'on était payé — qu'on *avait payé* — pour connaître les traîtrises du climat de Madagascar. On savait par l'expérience d'une expédition antérieure de dix ans (1883 85) que là-bas, le plus dangereux ennemi c'était le paludisme. On avait l'exemple de la merveilleuse immunité sanitaire de l'expédition anglaise, dirigée quelque vingt ans avant, contre les Achantis, dans des conditions d'insalubrité nullement inférieures à celle de Madagascar. Grâce à une organisation admirablement prévoyante, d'une vigilance scrupuleuse dans le fonctionnement du service de santé et du service des transports, les Anglais ne perdirent pas plus de 18 hommes par 1.000 d'effectif.

Or, la mortalité de nos soldats à Madagascar allait être *seize fois* plus forte proportionnellement ! Un rapport, couronné par l'Académie de médecine en 1899, donna, sur les causes de ce lamentable gaspillage d'existences humaines, des détails qu'il serait trop douloureux de reproduire. Et comme toujours, devant l'énormité des fautes commises, les responsabilités s'évanouirent en une inadmissible poussière...

Actuellement, sous la très méritante administration du général Gallieni, la sanitation de cette vaste terre malgache, qui nous a vraiment fait payer un peu trop cher sa conquête, est l'objet de soins et d'efforts dont les indigènes reconnaissent le bénéfice et savent apprécier la sollicitude. Aussi ont-ils décerné au distingué représentant de la France le nom flatteur de *Ray Amandreny*, ce qui veut dire : *A la fois père et mère.*

∴

Pour trouver en terre française Hazo et Taxo, il n'est pas besoin de faire le lointain voyage de Madagascar. On n'a qu'à aller en Corse. Hazo, c'est le maquis, complice des vendettas, éventuel auxiliaire du patriotisme insulaire et dont je n'ai pas à faire ici le procès. Pour Taxo, qui est la néfaste et tenace endémie paludique, c'est une autre affaire. Sans ce fléau, qui infeste spécialement le littoral de l'Ile et surtout celui de l'Est, en regard de l'Italie, la Corse serait le bijou de la Méditerranée. Bijou non pas banalement charmant, mais joyau d'une fière magnificence. La tourisme commence seulement à aller en Corse, où (écrivait naguère M.-G. de Beauregard), « la réalité dépasse en attrait et en beauté tout ce que l'on pourrait promettre au voyageur. »

La population, race de pasteurs, de chasseurs, de militaires et de marins, peut-être pas suffisamment agricole, pas même sommairement industrielle — les éléments d'industrie lui manquent, — se pratiquant ni le charlatanisme ni le cabotinage, la politique peut être un peu trop — est très accueillante et très foncièrement hospitalière. Il fait bon à connaître et il est très aisé de la visiter, même en automobile, car le réseau des routes est admirable en Corse, et quelques-unes de ces voies ont nécessité des travaux d'art grandioses. La métropole, en ceci, a libéralement contribué à bien faire les choses, comme à participer à l'établissement d'un joli service de chemins de fer qui sera bientôt complété en long et en large de l'île.

Mais pourquoi faut-il que les budgets métropolitains aient attendu si longtemps pour aider la Corse à accomplir les indispensables travaux d'assainissement contre la calamité de la fièvre paludique ? Pourquoi ces travaux ne sont-ils pas même entrepris dans les régions que ce fléau désole en des proportions invraisemblables ? Là, dans certains cantons, de juin à novembre, la plupart des habitants quittent la plaine pour la montagne. Pendant cette période, les services de la poste et du télégraphe sont suspendus. Au moment des vendanges, les travailleurs, qui descendent dans la plaine, sont atteints de la fièvre dans la proportion d'un tiers ou même de la moitié.

Un pénitencier agricole pour la correction de la jeunesse avait été installé de ce côté, à Casabianda, et y fonctionna longtemps, trop longtemps même !

L'état sanitaire des pensionnaires y était si mauvais, il déplorable que l'abandon en fut enfin résolu. La mortalité, due presque exclusivement au miasme paludique, s'était élevée jusqu'à *cinquante pour cent.* Autrement dit, la moitié des malheureux qu'on internait là y entrait condamnée à mort !

Ces faits douloureux, incroyables, d'autres encore du même genre, ont été portés par devant l'Académie de médecine, exposés, discutés, non démentis. Mais M. Laveran, qui était allé en Corse pour s'en rendre compte, a constaté que le pénitencier de Casabianda, évacué et cédé à l'administration des ponts et chaussées, était en train de se transformer par ses soins en une exploitation agricole relativement salubre et de rapport déjà fructueux. Excellent exemple et bonne affaire !

∴

Ce que les budgets des exercices financiers prospères n'ont pas fait, il serait superflu de l'attendre de la gêne actuelle de la Trésorerie. Aussi faut-il grandement féliciter un médecin corse, M. le docteur Félix Battesti, de Bastia, de l'initiative prise par lui d'organiser une « Ligue Corse contre le paludisme. » A la demande de renseignements que je lui ai adressée, il a répondu en m'envoyant le rapport du mois de décembre dernier sur les opérations faites par cette croisade d'assainissement pendant la première année de son existence. « La Ligue que j'ai fondée, m'écrivait-il, préconise la prophylaxie individuelle, qui est d'une importance capitale depuis qu'on connaît le rôle prépondérant du moustique *anophelès* dans la propagation du paludisme. Quant à l'assainissement par le colmatage des étangs et le drainage des terrains marécageux, il dépend de l'Etat ; et nous attendons avec une patience infassable qu'il veuille bien nous en gratifier... En attendant, nous nous défendons nous-mêmes et nous n'y avons pas trop mal réussi jusqu'à ce jour. »

La guerre entreprise par la Ligue contre le paludisme et son propagateur le moustique est, comme toute guerre, offensive et défensive.

La défense se réclame d'abord de l'hygiène individuelle, dont l'observance rend l'homme plus réfractaire aux influences morbides. Elle comporte l'usage rationnel de l'antidote par excellence, la quinine, pour guérir la fièvre et aussi pour la prévenir. Elle comprend la défense de l'habitation contre l'insecte empoisonneur au moyen d'un rempart de toiles métalliques appliquées aux ouvertures, rempart qui laisse circuler l'air librement en assurant la forclusion du moustique. L'offensive, qui vise à la suppression de l'ennemi, consiste dans le pétrolage exterminateur des eaux stagnantes où l'anophelès pond ses œufs et pullule d'abord à l'état de larve. Cette guerre est pratiquée avec un succès dont la preuve fut d'abord faite par les Anglais, les Américains, les Italiens. La Ligue Corse, qui l'a organisée dans l'île, en a constaté les heureux résultats partout où ses instructions, propagées sous forme de *tracts*, ont été mises en pratique. Les instituteurs s'emploient de leur mieux à seconder cette initiative et la Compagnie des chemins de fer insulaires n'est faite le champion zélé de la Ligue. Par les soins de celle-ci, le sulfate de quinine, qui, précédemment, et de qualité quelconque, coûtait jusqu'à on franc le gramme, peut se céder, en qualité garantie, au prix de quinze centimes le gramme. C'est là un grand bienfait.

L'œuvre humanitaire et patriotique, dont M. Battesti est le promoteur, est d'autant plus méritoire que les ressources pécuniaires de la Ligue sont invraisemblablement modiques. C'est on succès exemplaire du *fard da se*, disaient les voisins d'Italie. Les Corses, qui sont si bons Français, voudraient pouvoir dire en français : « Aide-toi, l'Etat t'aidera ! » Espérons qu'ils ne tarderont pas trop à pouvoir le dire, avec résilté à l'appui...

L'initiative du docteur bastiais lui a d'ailleurs suscité des émules dans le corps médical d'Ajaccio, où s'est organisé une « Société amicale » pour la mise en valeur des stations climatériques de la Corse (le la station hivernale d'Ajaccio en particulier et comme de juste). Les congrès médicaux de Paris et de Berlin ont reconnu, proclamé la haute valeur sanitaire de ces stations insulaires. Partout où ne sévit pas la paludisme, la cure d'air et de climat peut, dans l'île, être mise en œuvre admirablement ; et même sur le littoral oriental, si malsain en été, la résidence hivernale présente des avantages, surtout aux amateurs de la chasse. Les Anglais fervents de sport cynégétique le savent bien et en profitent chaque hiver.

THOMAS GRIMM.

(*Petit Journal*).

Votes de nos Députés

Scrutin sur l'amendement de M. Poisson, tendant à la suppression des aumôniers dans les lycées.

Nombre de votants. .	518
Majorité absolue. . .	260
Pour l'adoption . .	229
Contre	289

La Chambre n'a pas adopté.

M. Malaspina a voté pour.

M. Arène a voté contre.

M. Antima n'a pas pris part au vote.

M. Gabrielli, retenu à la commission de l'affaire Humbert.

M. Gavini, absent par congé.

Anniversaires Corses

2 décembre 1768. — Louis XV récompense le comte de Marbeuf de son attitude au Cap par le titre de Lieutenant-Général des troupes françaises dans l'Ile.

Le courrier qui lui portait la nouvelle de sa promotion, rapportait le marquis de Chauvelin à Paris.

Les Corses en Annam

Quinhon, le 24 octobre 1903.

Au Directeur du *Petit Bastiais*.

Je vous annonce avec beaucoup de plaisir que M. Retali Pascal, résident de France adjoint à Quinhon (Annam), a été nommé chevalier de l'ordre royal de la couronne d'Italie.

Voici à quel propos notre compatriote a été l'objet de cette distinction :

Le 12 février dernier, le croiseur cuirassé italien *Marco Polo*, battant pavillon amiral, rentrant de la campagne de Chine, mouillait en rade de Quinhon.

Un officier était décédé en cours de route et les autorités du bord demandaient l'autorisation de l'inhumer en terre française.

Le Résident de France étant absent, M. Retali reçut les officiers italiens et donna les ordres nécessaires pour les funérailles qui eurent lieu le lendemain, 14, et qui revêtirent le caractère d'une imposante manifestation franco-italienne.

Au moment du départ, l'amiral Palumbo adressait ses remerciements à notre compatriote, en ces termes :

« Quinhon, le 14 février 1903.

» Monsieur le Résident,

» L'aimable concours que vous avez bien voulu nous prêter, la vive part que vous et toute la colonie française de Quinhon ont bien voulu prendre au deuil qui nous a amené dans ce port, m'ont profondément touché et c'est avec reconnaissance que je vous en exprime mes plus vifs remerciements.

» Regrettant de devoir partir si tôt, je vous prie de vouloir bien vous rendre interprète de ces sentiments auprès de vos administrés, et comme vous l'avez si noblement dit devant la tombe fraîchement recouverte, c'est pour nous une consolation de savoir que notre cher mort repose en terre hospitalière, et si un souvenir mélancolique sera mis dans notre mémoire au nom de Quinhon, nous en emporterons aussi celui d'y avoir été reçus avec la traditionnelle hospitalité et courtoisie françaises.

» En faisant des vœux pour votre noble patrie, dont le drapeau a été toujours symbole de civilisation et de progrès, et vous renouvelant mes remerciements, veuillez agréer, monsieur le Résident, les sentiments de ma plus haute considération.

» PALUMBO,

» *Contre-amiral,*

» *commandant la force navale coloniale.* »

∴

Le 19 courant, M. Retali recevait du ministères des affaires étrangères d'Italie, la lettre suivante :

» Roma, 27 luglio 1903.

» All'Illustrissimo Signor Cavaliere Pascal Retali.

» Illustrissimo Signore,

» Mi è grato di annunziarle che Sua Maestà il Re, mio Augusto Sovrano, si è degnato di conferirle sulla mia proposta, il grado di cavaliere del suo Ordine della Corona d'Italia.

» Qui ne unisco le insegne riservandomi di farle pervenire a suo tempo il relativo diploma magistrale.

» Nel congratularmi con Lei per la conseguita onorificenza colgo l'occasione per offrirle gli atti della mia distinta considerazione.

» E. MORIN. »

Veuillez agréer, etc.

COLONNA D'ISTRIA.

Conseiller des Travaux Publics.